



ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE : État des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des objectifs de développement durable

Traoré Hamidou

► To cite this version:

Traoré Hamidou. ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE : État des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des objectifs de développement durable. Sciences de l'Homme et Société. Université Félix Houphouët -Boigny, Abidjan - Cocody, 2023. Français. ⟨NNT : >. ⟨tel-04864404⟩

HAL Id: tel-04864404

<https://hal.science/tel-04864404v1>

Submitted on 5 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



THÈSE DE DOCTORAT UNIQUE

en vue de l'obtention du grade de Docteur en Action Humanitaire et Développement Durable

Option : Développement Durable

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

EN COTE D'IVOIRE :

**État des lieux et perspectives pour une participation
citoyenne à la réalisation des objectifs de
développement durable**

Présentée par :

M. TRAORE Hamidou

Soutenue publiquement le 08 /08 /2023 devant un Jury composé de :

Madame ADJAFI Nanga Angéline, Professeur titulaire, UFR Communication, Information et Arts,
Département de Communication, Université Félix Houphouët -Boigny, Abidjan ----- **Président**
Monsieur N'GUESSAN Kouakou Edouard, Professeur Titulaire, UFR Biosciences, Université Félix
Houphouët -Boigny, Abidjan ----- **Directeur de thèse**
Monsieur OGOUWALE Euloge, Professeur titulaire, Département de Géographie, Université d'Abomey –
Calavi, Bénin ----- **Rapporteur**
Monsieur ASSOA Ettien, Maître de Conférences, Institut de Recherche d'Expérimentation et
d'Enseignement en Pédagogie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan ----- **Rapporteur**
Monsieur SEKA Yapi Arsène Thierry, Maître de Conférences, Département des Sciences de l'Éducation,
École Normale Supérieure ----- **Examineur**

Année académique 2022-2023

**EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE
EN COTE D'IVOIRE :**

**Etat des lieux et perspectives pour une participation
citoyenne à la réalisation des objectifs de
développement durable**

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de notre formation à la Chaire Unesco pour la culture de la paix, de l'Université Félix HOUPHOUËT - BOIGNY de Cocody, pour l'obtention d'une thèse de Doctorat en Action Humanitaire et Développement Durable, option Développement Durable, nous sommes amenés à présenter un travail de recherche sur un thème en rapport avec un aspect de cette option. C'est dans ce contexte que cette présente thèse intitulée « **ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE : État des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des objectifs de développement durable** » a été élaborée. Elle s'inscrit dans « la promotion du développement durable » qui fait partie des axes de recherches retenues par la Chaire Unesco.

Lors de la rédaction de notre mémoire de Master 2 sur le thème de « **la contribution des médias à l'éducation au développement durable en Côte d'Ivoire** », nous avons observé des insuffisances et des lenteurs dans la réalisation du développement durable depuis le sommet Rio 92, ralentissant l'atteinte des 17 objectifs de développement durable (17ODD). L'une des plus marquantes est la méconnaissance du concept par la plupart des populations.

Au regard de cela et face au défi actuel de l'émergence, la justesse d'une telle étude est envisageable et réalisable. Elle soulève les interrogations majeures suivantes :

Quel niveau de mise en œuvre des 17ODD en Côte d'Ivoire ? Quels moyens et pratiques éducatives pour la promotion du développement durable ? Quelle appropriation des objectifs de développement durable par les peuples ? Quelle proportion d'engagement des citoyens à la réalisation des objectifs de développement durable ? Quelles perspectives pour une plus grande contribution citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable ?

Notre travail qui essaye de répondre à ces interrogations, se veut donc être, une contribution pour indiquer les situations éducatives les plus indiquées, pouvant susciter chez les citoyens, une prise de conscience, un changement de comportements, un engagement et une participation plus accrue pour l'atteinte des objectifs de développement durable, à l'horizon 2030.

Cette thèse n'a nullement pour intention de se mettre au-dessus de nombreuses recherches de spécialistes et chercheurs du monde entier sur cette thématique. Mais il importe de la lire en d'en tirer profit. La méthode utilisée pour présenter les résultats de notre recherche est celle des sciences sociales avec des démarches méthodiques et méthodologiques dont les détails sont présentés, à travers le plan, dans les pages suivantes.

SOMMAIRE

TITRES	PAGES
AVANT-PROPOS.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
DEDICACE.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES.....	x
LISTE DES PHOTOS.....	xi
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE.....	7
CHAPITRE I : SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE.....	8
CHAPITRE II : CADRE DE REFERENCES THEORIQUES.....	25
CHAPITRE III : LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	67
DEUXIEME PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE.....	138
CHAPITRE IV : DESCRIPTION DU CADRE DE L'ETUDE, DE LA POPULATION ET DE L'ECHANTILLON.....	139
CHAPITRE V : METHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE, D'ANALYSE DES DONNEES.....	186
TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS.....	198
CHAPITRE VI : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	199
CHAPITRE VII : DISCUSSION DES RESULTATS.....	327
CONCLUSION GENERALE.....	419
BIBLIOGRAPHIE.....	426
ANNEXES.....	441

DEDICACE

À

❖ *Ma mère TRAORE Alimata et **In memoriam** à mon père El Hadj Dramane TRAORE ;*

❖ *L'Afrique et à sa jeunesse.*

REMERCIEMENTS

Cette œuvre, bien qu'individuelle et personnelle a bénéficié, dans sa réalisation, d'apports divers (collaborations, encadrements, lectures, critiques, suggestions, ...). Elle fut possible grâce à l'accompagnement et aux soutiens de plusieurs personnes qu'il importe d'honorer.

Je voudrais d'entrée, remercier spécialement mon directeur de thèse, le **Professeur N'GUESSAN Kouakou Edouard** qui, a accepté que j'entreprenne cette recherche en adoptant le thème et les orientations du projet. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude pour sa disponibilité, son soutien et ses conseils.

Mes remerciements s'adressent par la suite à **sieur KAKOU Konan Jean Luc Hervé**. Plus qu'un ami, ses conseils et l'exemple expressif de son courage m'ont donné la force nécessaire de surmonter les obstacles et de continuer.

C'est aussi le lieu de remercier **l'ensemble des enseignants et le personnel** de la Chaire Unesco pour la culture de la paix, pour les enseignements et pour leur disponibilité.

Ces marques de sympathie vont également à l'endroit des différents **organismes enquêtés et leurs personnels**, à toutes **ces personnes**, qui malgré leurs occupations, ont bien voulu répondre à nos questions ou mettre à notre disposition des sources informationnelles, dans le cadre de la collecte des données.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont apportées des conseils de nature à enrichir et à parfaire le présent travail.

SIGLES ET ACRONYMES

ADEA	Association pour le Développement de l'Education en Afrique.
CNDD	Commission Nationale du Développement Durable
CNP	Conseil National de la Presse
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement Durable
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie
CSFEF	Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation
DD	Développement Durable
EDD	Education au Développement Durable
HACA	Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
MCPD	Modes de Consommation et de Production Durable
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAD	Prêt à être Diffusé
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries
PND	Programme National de Développement
PNUE	Programme des Nations Unies Pour l'Environnement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTI	Radio Télévision Ivoirienne
RTI1	Radio Télévision Ivoirienne – Première Chaine
RTI2	Radio Télévision Ivoirienne Chaine 2
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats)
TIC	Technologie de l'Information et de la communication
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VIH/SIDA	Virus Immunodéficience Humaine / Syndrome Immunodéficience Acquis

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, GRAPHIQUES, PHOTOS, SCHEMAS

LISTE DES TABLEAUX**PAGES**

<u>Tableau 1</u> : Perspectives stratégiques en termes d'éducation au développement durable.....	46
<u>Tableau 2</u> : Les cinq métacompétences pour éduquer au Développement Durable.....	93
<u>Tableau 3</u> : Hypothèses et variables de recherche.....	130
<u>Tableau 4</u> : Variables et indicateurs de recherche.....	135
<u>Tableau 5</u> : Les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire et les proportions d'échanges en 2017.....	140
<u>Tableau 6</u> : Les trois principales zones climatiques de la Côte d'Ivoire et leurs Caractéristiques.....	141
<u>Tableau 7</u> : Répartition spatiale de la population de Côte d'Ivoire.....	142
<u>Tableau 8</u> : Evolution de la population et de quelques indicateurs de 1975 – 2014.....	144
<u>Tableau 9</u> : Proportions de la population de Côte d'Ivoire par groupes d'âges.....	145
<u>Tableau 10</u> : Proportions d'Analphabètes en Côte d'Ivoire par région.....	147
<u>Tableau 11</u> : Indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire.....	148
<u>Tableau 12</u> : Indicateurs socio-économiques clés de la Côte d'Ivoire.....	155
<u>Tableau 13</u> : Lien entre le Plan Directeur de Développement Agricole 1992 – 2015 et le Développement Durable.....	159
<u>Tableau 14</u> : Les progrès réalisés par secteur d'activités économiques et sociales.....	161
<u>Tableau 15</u> : Actions prioritaires en matière d'information, de sensibilisation et de participation.....	174
<u>Tableau 16</u> : Actions prioritaires en matière d'éducation/formation et de recherche.....	175
<u>Tableau 17</u> : Actions prioritaires relatives au cadre politique, institutionnel et juridique.....	178
<u>Tableau 18</u> : Actions prioritaires relatives au MCPD.....	179
<u>Tableau 19</u> : Caractéristiques socio-professionnelles des répondants.....	183
<u>Tableau 20</u> : Caractéristiques des acteurs de l'EDD.....	184
<u>Tableau 21</u> : Etats des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire.....	204
<u>Tableau 22</u> : Tendances de l'atteinte des objectifs fixés par les ODD en Côte d'Ivoire.....	215
<u>Tableau 23</u> : Alignement des priorités nationales sur les ODD.....	217
<u>Tableau 24</u> : Matrice d'actions prioritaires pluriannuelles (en millions de FCFA).....	219
<u>Tableau 25</u> : Liste d'actes d'appropriation et d'engagement majeurs de l'Etat dans la mise en œuvre des ODD pour ces dernières années.....	229
<u>Tableau 26</u> : Caractéristiques du dispositif formel de participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD.....	234

<u>Tableau 27</u> : Volonté de participation citoyenne au DD en Côte d’Ivoire.....	235
<u>Tableau 28</u> : Prise de conscience de la position d’acteur indispensable à la mise en œuvre des ODD.....	235
<u>Tableau 29</u> : Avis des enquêtés sur leur participation au DD.....	236
<u>Tableau 30</u> : Forme de participation citoyenne au DD en Côte d’Ivoire.....	236
<u>Tableau 31</u> : Actions concrètes de participation citoyenne au DD en Côte d’Ivoire.....	239
<u>Tableau 32</u> : Les cinq initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l’EDD.....	242
<u>Tableau 33</u> : Les grandes tendances du développement de l’éducation en vue du DD en francophonie.....	246
<u>Tableau 34</u> : Connaissances du DD et ses enjeux par les populations.....	249
<u>Tableau 35</u> : Opinion des enquêtés sur leur perception du DD suivant les thèmes prioritaires des piliers de DD.....	250
<u>Tableau 36</u> : Opinion des enquêtés sur le niveau de DD de la Côte d’Ivoire.....	253
<u>Tableau 37</u> : Visions divergentes des populations sur la réalité de la C.I. d’atteindre le DD...	254
<u>Tableau 38</u> : Système le plus approprié pour éduquer au DD.....	260
<u>Tableau 39</u> : Les domaines et disciplines de l’enseignement de base en Côte d’Ivoire.....	273
<u>Tableau 40</u> : Disciplines qui enseignent mieux le concept de DD.....	275
<u>Tableau 41</u> : Thèmes de DD dans des matières d’enseignement du secondaire.....	276
<u>Tableau 42</u> : Liste de publications considérées comme des supports aux sujets de DD.....	284
<u>Tableau 43</u> : Liste des radios considérées comme des supports aux sujets de DD.....	286
<u>Tableau 44</u> : Liste de quelques supports web ivoiriens engagés dans la promotion et l’EDD...	287
<u>Tableau 45</u> : Analyse des résultats selon la matrice SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats).....	288
<u>Tableau 46</u> : Effectif d’émissions diffusées sur la RTI1 de Juillet à Septembre 2014 par type de production.....	290
<u>Tableau 47</u> : Timing des émissions (en minute) par genre et type de production.....	291
<u>Tableau 48</u> : Liste d’émissions classiques de RTI1 qui traitent des sujets de développement durable.....	293
<u>Tableau 49</u> : Liste d’émissions de RTI1 qui ont traité de sujets de DD durant notre période d’enquête (Juillet – Août – Septembre 2014) selon le thème abordé, le domaine...	295
<u>Tableau 50</u> : Effectifs des reportages repartis par sujets d’actualités.....	297
<u>Tableau 51</u> : Effectifs des sujets de société en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	298

<u>Tableau 52</u> : Effectifs des sujets d’environnement en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	299
<u>Tableau 53</u> : Effectifs des sujets d’économie en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	300
<u>Tableau 54</u> : Niveau de connaissance des acteurs impliqués dans la formation sur le DD.....	307
<u>Tableau 55</u> : Ordre d’importance des moyens les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d’Ivoire.....	345
<u>Tableau 56</u> : Ordre d’importance des approches pédagogiques les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d’Ivoire.....	346
<u>Tableau 57</u> : Ordre d’importance des stratégies pédagogiques les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d’Ivoire.....	348
<u>Tableau 58</u> : Ordre d’indispensabilité des acteurs les mieux indiqués pour éduquer au DD en Côte d’Ivoire.....	349
<u>Tableau 59</u> : Principes de base pour éduquer au DD.....	351
<u>Tableau 60</u> : Proposition de Projet de campagne de communication pour le DD en Côte d’Ivoire.....	363
<u>Tableau 61</u> : Proposition de thèmes de DD à inscrire dans des grilles de programme.....	366
<u>Tableau 62</u> : Proposition de profil de présentateur d’émission sur les sujets de DD et connaissances à mobiliser.....	367
<u>Tableau 63</u> : Projet d’émission sur l’EDD des populations de notre pays.....	372
<u>Tableau 64</u> : Personnes pouvant inciter les autres au changement de comportement en faveur de la réalisation des ODD.....	384
<u>Tableau 65</u> : Motifs pouvant inciter à l’engagement en faveur de l’EDD et de la réalisation des ODD.....	384
<u>Tableau 66</u> : Types de contribution attendu des populations pour éduquer au DD.....	388
<u>Tableau 67</u> : Types de contribution attendu des populations à la réalisation des ODD.....	389
<u>Tableau 68</u> : Quelques projets de DD de la FabLab Développement Durable.....	393
<u>Tableau 69</u> : Processus pédagogique pour la conception de projets de DD.....	396
<u>Tableau 70</u> : Habilités et contenus.....	397
<u>Tableau 71</u> : Déroulement.....	399
<u>Tableau 72</u> : Fiche technique du projet « Éducation 21 ».....	403
<u>Tableau 73</u> : Catégorie d’acteurs à impliquer au plan d’action agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	405

<u>Tableau 74</u> : Processus de problématisation – diagnostic.....	407
<u>Tableau 75</u> : Diagnostic de la situation du lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	408
<u>Tableau 76</u> : Objectifs et activités par thématique du projet Agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	409
<u>Tableau 77</u> : Activités et tâches à réaliser par thématique pour l’Agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	410
<u>Tableau 78</u> : Liste des projets de DD implémentés par les élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro.....	413

LISTE DES FIGURES

PAGES

<u>Figure 1</u> : Engagement citoyen contre participation citoyenne.....	31
<u>Figure 2</u> : Les 17 Objectifs de Développement Durable pour l’horizon 2030.....	34
<u>Figure 3</u> : Schéma des sphères du Développement Durable.....	42
<u>Figure 4</u> : Schéma des limites planétaires et leur niveau de dépassement.....	44
<u>Figure 5</u> : Modèle REDOC (Diemer, Marquat, 2014).....	77
<u>Figure 6</u> : Les dimensions de l’EDD suivant la Décennie des Nations-Unies pour l’EDD, 2004 – 2014.....	78
<u>Figure 7</u> : Processus d’éducabilité de la responsabilité individuelle et collective.....	80
<u>Figure 8</u> : Schéma des cinq (5) compétences de l’EDD selon Majou et Mulnet.....	96
<u>Figure 9</u> : Schéma du processus d’EDD suivant les cinq (5) compétences indispensables....	100
<u>Figure 10</u> : Modèles d’intégration de l’EDD dans les disciplines scolaires.....	101
<u>Figure 11</u> : Schéma du modèle d’analyse.....	131
<u>Figure 12</u> : Schéma du processus de mise en œuvre des ODD en Côte d’Ivoire.....	199
<u>Figure 13</u> : Organes en charge de la mise en œuvre des ODD en Côte d’Ivoire et leurs attributions.....	200
<u>Figure 14</u> : Feuille de route de mise en œuvre des ODD élaborée par le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable.....	228
<u>Figure 15</u> : Les dimensions de l’EDD.....	255
<u>Figure 16</u> : Diagramme Cause – Effet de la faible éducation de la population au DD.....	308
<u>Figure 17</u> : Processus de la transformation de la société par l’apprentissage du DD.....	322
<u>Figure 18</u> : Proposition d’une approche intégrée pour une éducation au DD réussie en Côte d’Ivoire.....	342

<u>Figure 19</u> : Modèle d’EDD par la convergence des paradigmes sur le sujet à éduquer.....	343
<u>Figure 20</u> : Éducation au DD par la convergence des moyens sur le sujet à éduquer.....	344
<u>Figure 21</u> : Éducation au DD par la convergence des types de pédagogie sur le sujet à éduquer.....	346
<u>Figure 22</u> : Éducation au DD par la convergence des stratégies pédagogiques sur le sujet à éduquer.....	347
<u>Figure 23</u> : Éducation au DD par la convergence des stratégies pédagogiques sur le sujet à éduquer.....	348
<u>Figure 24</u> : Schéma : Processus d’éducation au DD en Côte d’Ivoire et finalité.....	352
<u>Figure 25</u> : Démarche, compétences et profils du citoyen pour agir en faveur du DD.....	353
<u>Figure 26</u> : Processus de transformation des individus en entrepreneur du changement.....	386
<u>Figure 27</u> : Le processus de participation citoyenne pour la réalisation des ODD.....	390
<u>Figure 28</u> : Détection des ODD dans le vécu quotidien.....	400
<u>Figure 29</u> : Carte mentale de l’EDD en Côte d’Ivoire.....	422
<u>Figure 30</u> : Processus des possibilités d’EDD.....	424

LISTE DES GRAPHIQUES

PAGES

<u>Graphique 1</u> : Structure de la population ivoirienne par sexe.....	144
<u>Graphique 2</u> : Effectifs des médias spécialisés dans promotion du DD et des sujets par pilier de DD.....	285
<u>Graphique 3</u> : Effectifs des reportages repartis par sujets d’actualités.....	297
<u>Graphique 4</u> : Effectifs des sujets de société en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	299
<u>Graphique 5</u> : Effectifs des sujets d’environnement en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	300
<u>Graphique 6</u> : Effectifs des sujets d’économie en rapport avec les perspectives stratégiques de DD.....	301
<u>Graphique 7</u> : Avis des enquêtés sur le média la plus approprié à éduquer au développement durable.....	302
<u>Graphique 8</u> : Avis des enquêtés sur la personnalité de la RTI1.....	303
<u>Graphique 9</u> : Avis des enquêtes sur la qualité de la grille des programmes de la RTI1.....	303
<u>Graphique 10</u> : Avis des enquêtés sur l’implication de la RTI1 à l’éducation au développement durable.....	304

<u>Graphique 11</u> : Avis des enquêtés sur l’impact des émissions de DD sur leurs comportements.....	304

LISTE DES PHOTOS

PAGES

<u>Photo 1</u> : Embellissement / Jardin de fleurs.....	414
<u>Photo 2</u> : Reboisement / Jardin de teck.....	414
<u>Photo 3</u> : Activité de revêtement / Peinture de classe.....	415
<u>Photo 4</u> : Interfaces de la page facebook « e.durable.info » dédiée à l’EDD.....	416

INTRODUCTION

Tous les indicateurs montrent l'urgence d'agir contre la dégradation de notre planète et l'accroissement des inégalités. Comptable ou non de cette situation, les conséquences n'épargneront aucune contrée du monde. Autant le rejet dans l'air des gaz des usines des États-Unis, de la Chine... inquiète l'Afrique, autant le défrichage des forêts denses d'Afrique inquiète l'Occident. Dans ce gros village planétaire, les préoccupations et les innovations des uns sont celles des autres comme l'exprime ces mots du philosophe et sociologue canadien Marshall McLuhan, cité par Daniel A. Vallero (2005)¹, que je cite : *" il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous les membres de l'équipage "* (P.367). Ceci pour dire que nous sommes tous, chacun selon son espace de vie, son niveau de responsabilité, garant de l'avenir de la planète, à commencer par notre environnement immédiat qui est celui de la Côte d'Ivoire. Si le facteur anthropique est l'une des principales causes du déséquilibre de la planète, les solutions ne se trouvent nulle part ailleurs que dans la contribution humaine.

Pour trouver des solutions, chacun a un rôle à jouer : gouvernement, élus, associations, entreprises, médias, enseignants, chercheurs, apprenants, citoyens. La clé du succès ? - Travailler ensemble... (en coopération) et en parler autour de soi (communication) pour impliquer toujours plus de monde (engagement). Chaque contribution est bonne à prendre (créativité et concrétisation des idées en actions). Cette mobilisation pour apporter des solutions passe par l'éducation des uns et des autres aux concepts de DD, car pour agir, il faut savoir. C'est une exigence, un préalable pour que chacun comprenne le monde qui l'entoure, et acquiert les compétences nécessaires pour y participer, agir et s'y épanouir. Peu importe le type d'éducation (formelle ou informelle...) et les moyens (école, médias, société secrètes...), l'objectif est d'ériger dans la société, une nouvelle masse de citoyens, acteurs de DD, capables de participer à la réalisation des objectifs.

C'est fort de cela que les Nations Unies ont décrété la décennie de l'éducation en vue du DD, de 2005 - 2014. De nombreux pays notamment occidentaux vont s'exécuter dans ce sens. En 2005, la France lance un programme d'éducation au DD avec un volet dénommé Eco-école à destination des écoles, collèges et lycées en vue d'aider les élèves à mieux appréhender les concepts de DD et d'agir pour préserver la planète. Les médias et les instances communautaires sont aussi sollicités dans la même veine car l'EDD n'a pas que seul moyen l'école. Si la tendance est de privilégier les structures scolaires et universitaires comme moyen d'EDD, il est important de savoir que les médias et les communautés qui ont un très grand rôle à jouer sont aussi efficaces dans la promotion de ce nouveau modèle de développement.

¹ Paradigms Lost: Learning from Environmental Mistakes, Mishaps and Misdeeds,

Que s'est-il passé en Côte d'Ivoire pendant cette période et bien plus après ?

La mise en œuvre d'une EDD en Côte d'Ivoire n'a pas été visible pendant cette décennie consacrée à l'EDD étant donné, sûrement, que le pays était préoccupé à sortir d'une crise militaro-civile sans précédent qui a ébranlé le fonctionnement normal des institutions.

Partant de l'évidence que le succès de la mise en œuvre des ODD dans notre pays passe par la connaissance, par un grand nombre de personnes, du concept de DD encore nouveau dans la culture des ivoiriens, nous ne nous sommes pas fait prier pour nous convaincre qu'il y'a problème, au su de certaines réalités. Le problème de la méconnaissance du concept de DD par les populations ivoiriennes est réel. Or, l'atteinte des ODD ne peut se faire sans elles. Autrement dit, la contribution, l'agissement ou la participation des populations sont les conditions pour réussir le DD de la Côte d'Ivoire. Il faut embarquer le maximum de participants et la clé se trouve dans l'éducation au DD. Éduquer au DD est un gros défi que nous considérons comme l'objectif préalable aux ODD. Éduquer au DD, c'est garantir la transition du pays vers le succès de la réalisation des ODD. Éduquer au DD, c'est faire connaître, faire prendre conscience et surtout faire agir les populations individuellement ou collectivement, localement ou globalement dans le sens de la durabilité. Éduquer au DD, c'est informer, enseigner, former ou renforcer les capacités. Cela interpelle sur la problématique de l'éducation tout long de la vie, sur les contextes de l'éducation qui sont à la fois scolaire, médiatique et communautaire. Dans ce travail de recherche, nous avons accordé une belle part à la contribution des médias et de leur contenu informationnel à l'EDD.

L'information concourt au développement. Une évidence dans tous les pays même ceux en voie de développement ou le besoin de connaître, de comprendre les secrets de la technique et de l'organisation demeure énorme. Très tôt, ces pays, dont la Côte d'Ivoire proclame (dans les années 60) leur conviction du rôle important de la communication dans leurs efforts pour le progrès, même si certains sont encore à considérer les médias comme le « quatrième pouvoir » d'antan, concurrents, notamment, du pouvoir politique. Aujourd'hui, les techniques des médias sont considérablement avancées et les stratégies d'information précèdent et accompagnent toutes actions sociales, économiques et politiques. Les médias sont les principaux canaux, les seuls qui permettent la diffusion large et rapide de l'information, l'acquisition de compétences techniques et les changements d'attitudes nécessaires à la mutation sociale et économique. Ils sont aussi un moyen d'assurer la libre circulation de l'information dans un pays et entre pays. Ils permettent aux populations d'avoir accès au monde moderne et de maintenir l'identité culturelle à travers des relations multiformes. Ils sont des catalyseurs pour la diffusion de l'information et le débat d'idées entre dirigeants, administrateurs et populations sur de longues

distances. À l'évidence, l'information peut atteindre la population plus rapidement par les médias que par les circuits bureaucratiques.

De plus, les informations diffusées par les médias ont des impacts considérables sur le comportement des populations. Elles suscitent le changement et la qualité de ce changement est fonction de l'information elle-même, de la façon dont sont utilisés les médias et de leurs choix adaptés aux objectifs de la communication. Autrement, les médias sont les moyens d'expression et de communication qui permettent à chacun de s'informer, de s'éduquer et de former son opinion. Ils satisfont le droit à l'information². Leur importance est reconnue à toutes les échelles. Les programmes successifs de développement de notre pays ont tous accordé une place importante à la diffusion des visions, à la promotion des actions et des succès.

Le dernier en date, le Plan National de Développement (PND) 2016 – 2020, prévoit dans sa vision et ses orientations stratégiques, une stratégie de communication avec un volet média. Il situe le double rôle des médias, à savoir le rôle d'accompagnement des programmes de développement et celui de relais d'information entre les populations et les décideurs. Il reconnaît que les médias ont un rôle fondamental à jouer à la fois dans le processus d'élaboration des programmes et dans leur mise en œuvre. Pour lui, *« le défi consiste à convaincre les agents des médias, leur fournir des informations permanentes et les encourager à mettre en avant le PND. Les journalistes doivent être régulièrement informés sur les programmes afin d'apporter leur contribution par des éditoriaux et des articles de presse ou des programmes radiophoniques et télévisés afin d'obtenir des retours d'informations suite aux réactions du public »*³. Sans nul doute, les médias, tout comme l'école et les populations sont des acteurs de développement. Si leurs rôles sont de faire connaître, faire adhérer et faire agir, ils sont attendus à tous les niveaux, notamment dans la promotion et le renforcement du développement durable en Côte d'Ivoire. Ce nouveau modèle de développement visant à concilier trois piliers de développement à savoir l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement n'est pas encore suffisamment ancré dans les esprits et habitudes des populations.

L'État de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est formel sur son désir de promotion du DD avec comme objectif final de créer

² La Constitution ivoirienne consacre l'égal accès à l'information et garantit la liberté d'expression, mais à l'exception de la presse, l'absence de loi en la matière ne conférerait aucun droit au citoyen de réclamer la communication d'un document public. Cette nouvelle loi vise à promouvoir la responsabilité démocratique et la bonne gouvernance par le renforcement de la légitimité des autorités publiques et la confiance des citoyens en elles, ce qui permettra au citoyen, mieux informé, d'intervenir en toute connaissance de cause dans les processus décisionnels.

³ PND 2012 – 2015 Tome III : vision de développement et orientations stratégiques chapitre VIII

« l’ancrage du Développement Durable dans tout le corps social, de sorte que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l’harmonie entre la qualité de l’environnement, le dynamisme économique et l’équité sociale pour une société épanouie.

»⁴ Cette mission est dévolue à la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD)⁵ qui est chargée de favoriser la concertation, la cohérence et la convergence des interventions des pouvoirs publics, des acteurs économiques et ceux de la société civile ; constituer une masse critique de citoyens qui, dans leurs activités et leurs comportements quotidiens, adoptent une démarche de développement durable.

La réussite de ces missions passe par la sensibilisation, l’éducation des peuples aux concepts et ODD. L’école est sollicitée, les médias aussi, sauf qu’à la différence, ceux-ci peuvent en plus de relayer, créer des contenus de promotion du DD.

Les observations et avis primaires nous font remarquer ceci : *« il n’existe presque pas de programme scolaire d’EDD à part entière et les notions abordés dans les écoles ne sont pas suffisants ; l’implication des médias n’est pas suffisante et manque de constance, ou encore, qu’ils accordent moins d’espace ou de temps au traitement de l’information sur le développement et le développement durable de sorte à impacter faiblement le comportement des populations ; Les raisons qui expliquent cela sont multiples et de nombreuses opinions, sans hésiter montrent du doigt l’éternel facteur du sous-développement »*. Dans l’optique de vérifier cela en profondeur et de faire des propositions concrètes, nous avons choisi de mener une étude sur le thème suivant : **« éducation au développement durable en Côte d’Ivoire : état des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des ODD »**.

Ce sujet est pour nous d’un intérêt important mais se veut humble aux côtés des recherches menées à travers le monde sur le rapport éducation et développement durable. Sans toutefois vouloir les surclasser ici, nous souhaitons, dans une démarche à la fois exploratoire et confirmatoire, montrer la place qu’accordent l’école, les médias et les communautés à la problématique du développement durable. Au-delà, il s’agit de cerner les intérêts du système d’éducation ivoirien, des médias et des populations ivoiriennes à ce mode développement, d’évaluer les sollicitations de ceux-ci par les promoteurs du concept, d’analyser les moyens, les méthodes, les messages et leur impact sur le comportement des citoyens. Les variables d’analyse portent sur la participation citoyenne en lien avec le niveau d’éducation au DD de la

⁴ Extrait du discours du ministre REMI ALLAH-KOUADIO, à l’occasion de la cérémonie d’installation de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) et des comités de développement durable (CDD) de l’administration publique, le 07 septembre 2015 au centre de conférence du ministère d’État, ministère des affaires étrangères

⁵ Créée par Décret N° 2015-268 du 22 avril 2015 portant création, attributions, organisation, et fonctionnement de la Commission Nationale du Développement Durable.

population. Les éléments d'observations sont entre autres la présence de programme scolaire d'EDD ; la compétence des enseignants à éduquer DD ; l'accès des journalistes aux informations sur le concept et leur compréhension ; la représentation du DD chez les populations ; leurs niveaux d'éducation et de participation à la réalisation des ODD.

Les réponses vont permettre de déterminer l'ampleur de l'implication de l'école, des médias et des citoyens au processus de développement durable, surtout dans la mise en œuvre des objectifs et leur pérennité. Un système éducationnel a toujours existé en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance et même bien avant. Il a contribué à transformer et élever des masses de citoyens ayant participé à son essor. Le système d'éducation formel avec comme instrument privilégié l'école a largement contribué et continue d'ailleurs. L'éducation est un principal moyen de transformation humaine et sociétale, sans oublier la contribution des instances communautaires et des médias.

L'univers médiatique ivoirien a connu une mutation et s'est enrichi au fil des ans. Ce dynamisme a fait naître une pluralité de supports médias aussi bien au niveau de la presse que de la radio avec l'avènement des radios de proximité, suite à la libéralisation. La télévision est en passe de suivre avec l'ouverture très prochaine de l'espace audiovisuel. Avec internet, de nombreux supports web nationaux ont aussi vu le jour. Bien que poursuivant les mêmes objectifs d'information, d'éducation et de distraction des publics, ces médias peuvent être catégorisés en deux groupes : médias publics et médias privés. Nos recherches ont beaucoup plus porté sur la première catégorie de médias compte tenu du fait que ces supports constituent les appareils de propagande de l'État. Ainsi, la Chaîne de télévision RTI1 constitue le support média enquêté. Nous nous sommes aussi intéressés à l'école à travers le programme de l'enseignement secondaire général, pour les raisons qu'ils se situent au cœur des appareils idéologiques de l'État, qu'ils justifient respectivement d'importantes audiences et fréquentations. Plusieurs études montrent sans aucun doute que ces moyens sont restés les plus efficaces pour informer, sensibiliser et éduquer les populations.

Ce présent travail de réflexion est linéairement structuré en trois (03) parties comportant chacune deux (2) chapitres au moins et précédé d'une section introductive. Dans une première partie consacrée aux fondements d'théorique, la problématique de l'étude est établie (chapitre I), suivie de la présentation du cadre de référence (chapitre II) et de la revue de la littérature (chapitre III). La seconde partie est consacrée aux fondements d'ordre méthodologique avec comme contenu la description du cadre de l'étude, de la population et de l'échantillon (chapitre IV). Les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données sont présentés dans cette

partie (chapitre V). La troisième partie est essentiellement consacrée à l'analyse et l'interprétation des résultats et autres comptes rendus des enquêtes qui ont été menées (chapitre VII). Les principaux résultats ont été discutés (chapitre VI) avec à la suite un volet recommandations, susceptibles d'améliorer la situation que nous décrivons. Il porte principalement la mise en œuvre d'une alternative, un projet d'EDD en vue de susciter de plus en plus la participation des populations à la mise en œuvre des ODD.

PREMIÈRE PARTIE :

FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE

Tout travail de recherche s'inscrit dans un contexte et mérite d'être justifié par le chercheur qui, par ailleurs, l'adosse à des recherches antérieures, après l'avoir conceptualisé. C'est ce que nous nous sommes attelés à faire dans cette première partie. Elle comprend ainsi *la spécification de la problématique* (Chapitre I), *le cadre de références théoriques* (Chapitre II) et *la revue de la littérature* (Chapitre III).

CHAPITRE I : SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE

1.1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Un thème de recherche trouve sa pertinence lorsqu'il s'inscrit dans les valeurs de la société (Gauthier, 1993). La présente étude est pertinente aussi bien au plan social, scientifique que personnel.

1.1.1. MOTIVATION PERSONNELLE

Le thème d'étude revêt pour nous un intérêt capital. Cet intérêt réside dans nos formations et expériences professionnelles. En effet, Au niveau académique, je suis titulaire d'une Maîtrise en Géographie, d'une Licence en Communication option journalisme, obtenues à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. J'ai également obtenu un Certificat d'Aptitude à la Fonction de Conseiller d'Orientation à l'École Normale Supérieure d'Abidjan. Au niveau professionnel, je suis actuellement Inspecteur d'Orientation au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro. Parallèlement, je suis formateur en Sciences de la Communication et en journalisme, métier que je pratique en freelance pour le compte d'un Magazine. En plus, un instinct d'humanitaire nous habite. Notre aspiration intérieure à contribuer à un monde meilleur et l'actualité de l'avenir du monde justifie le choix de l'option développement durable que nous situons à un carrefour inter scientifique. C'est pour nous le lieu d'exprimer notre pluridisciplinarité dans ce champ des sciences sociales. Nous y avons jeté les bases en présentant un mémoire de master sur le thème de « *la contribution des médias à l'éducation au développement durable en Côte d'Ivoire : cas de la RTI 1* ». C'est dans cette même perspective que nous réalisons cette thèse de Doctorat en Action humanitaire et Développement Durable. L'observation, chez certaines populations, de comportements et pratiques socio-environnementales néfastes, contraires au progrès et au bien-être, nous interpelle sur leur niveau d'information et d'éducation de celles-ci. C'est couramment et sans étonnement que nous observons chez certains de nos compatriotes, des actes de non-respect de l'environnement, des règles sociétales, des droits d'autrui, des biens publics... Une enquête menée au cours de notre master sur la perception du DD par les populations conclut que celles-ci manquent d'informations et de savoirs pour bien se conduire dans la société. Si l'une des conditions de la mise en œuvre des ODD est la participation citoyenne, alors, comment faire en sorte « que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et à l'équité sociale pour une société épanouie. » C'est en cela que nous voulons nous investir et entraîner d'autres citoyens avec nous ; dire aux citoyens qu'il est temps de prendre conscience qu'ils détiennent le pouvoir de changer le monde

comme le souligne ces propos de *Mahatma GANDHI* et je cite : « *Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde* ». Ceci pour dire que nous sommes tous, chacun selon son niveau de responsabilité garant de l'avenir de notre pays et au-delà, de celui de la planète. Les observations suscitées témoignent de l'intérêt que nous portons à la question de la promotion du développement durable dans notre pays. Notre souhait d'un monde meilleur, notre passion pour la transmission de l'information et le savoir justifient aussi l'orientation donnée à cette recherche. Si « *Le développement Durable consiste en une remise en cause de notre qualité de vie* » (Armatya Sen), nous nous voulons optimiste comme François Guizot « *Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que spectateurs* ».

Le sujet d'étude nous permet ainsi de nous positionner comme observateur des contenus des programmes scolaires et ceux des médias, notamment ivoiriens ; d'être imprégné de certaines réalités que connaissent ces organisations dans leurs rapports avec les enjeux sociétaux et dans leurs missions d'information, de transmission de savoirs et d'éducation des peuples. L'étude est aussi une belle occasion de cerner les représentations et opinions des uns et des autres sur le concept de DD. Notre démarche permet d'attirer ainsi l'attention des uns et des autres sur l'état des lieux de l'implication de l'école, des médias et des communautés à l'EDD ; sur l'intérêt que les populations accordent aux sujets de DD ; sur l'engagement des citoyens à la mise en œuvre des ODD ; sur l'impact des messages sur les attitudes et comportements. Aussi, en optant pour ce thème de recherche, notre intention est de pouvoir apporter nos solutions d'amélioration de la contribution de l'école, des supports médias et des groupes sociaux à l'information et à l'éducation des masses populaires.

1.1.2. PERTINENCE SOCIALE

Les grands enjeux mondiaux d'aujourd'hui tels, la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre le VIH/SIDA, l'élimination de la pauvreté et des inégalités sociales, la généralisation de la bonne gouvernance et la diversité culturelle..., interpellent tout le monde. Des gouvernants aux peuples, en passant par les décideurs politiques, la société civile, les religieux et les citoyens..., tous sont avertis que si on n'y prend pas garde, le monde court à sa perte. La réalité est plus qu'admise aujourd'hui par toutes les instances respectables et responsables de ce monde. Au nom de l'église, le pape François affirme ceci: « *Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral.* » Aux Nations Unies, la question du DD est une préoccupation quotidienne comme

l'atteste ces trois citations de son secrétaire général Ban Ki-Moon⁶ : (1) « *Le changement climatique s'est produit à cause du comportement humain, donc il est naturel que ça soit, aux êtres humains, de résoudre ce problème. Il se peut qu'il ne soit pas trop tard si nous prenons des mesures décisives aujourd'hui.* » ; - (2) « *On parle parfois du changement climatique comme s'il ne concernait que la planète et non ceux qui l'habitent.* » ; - (3) « *Le modèle actuel est le suicide global. Nous avons besoin d'une révolution. La pensée révolutionnaire. Action révolutionnaire. Les ressources naturelles sont de plus en plus rares.* »

De nombreux citoyens savent qu'il ne faut pas gaspiller la planète et son contenu. Ils sont plusieurs à comprendre désormais l'intérêt du DD et les rôles qu'ils doivent jouer. L'engagement de la masse est attendu de partout pour contrer la cupidité de certains, contraire à la vision solidaire du DD, comme le soutien Gandhi : « *Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous* ».

Au-delà des mots, des efforts sont faits à tous les niveaux pour éviter que les sociétés subissent les affres de ces fléaux. Mais, ils sont très insuffisants, comparativement aux rythmes des déséquilibres que subit l'humanité. Autrement, disons que la plupart des maux de la planète sont imputables à l'homme mais celui-ci n'agit pas suffisamment pour les juguler au regard de son orientation vers ses préoccupations immédiates. C'est en cela que déjà en 2002, le président Chirac disait et je cite : « *le monde brûle et nous regardons ailleurs* ». En effet, la mobilisation de tous, pour promouvoir le développement durable s'impose urgemment aujourd'hui. La prise de conscience est en marche et des consultations montrent que les populations aspirent à des sociétés où tout le monde vit dans la paix et la dignité sur une planète saine. Comme partout ailleurs, en Côte d'Ivoire, les gens veulent une société démocratique, la primauté du droit, la gouvernance efficace et inclusive, des institutions capables, ainsi que des partenariats nouveaux et innovants engageants des entreprises responsables. Cette aspiration est réelle quoi qu'on dise.

Cette étude qui se veut une tribune ouverte à tous ceux qui aspirent à l'amélioration des conditions de vie des peuples par l'information, la sensibilisation et l'éducation, interpelle donc l'école, toute la famille des médias, celle des dirigeants et des citoyens sur la nécessité d'une implication plus accrue de ces derniers afin de capitaliser leurs actions de production, de partage de savoirs et de messages au profit du développement économique, sociétal et environnemental dans son ensemble. Il n'est sans doute pas évident de prévoir à l'avance les résultats d'une telle étude. Mais celle-ci pourrait permettre de pointer du doigt des éléments qui sont en partie

⁶ Diplomate, Homme d'état, Homme politique, Ministre (1944), huitième secrétaire général des Nations Unies du 1^{er} Janvier 2007 au 31 décembre 2016.

responsables de la faible implication du système d'éducation et des médias au DD, du faible intérêt des populations aux sujets l'y concernant. Elle pourrait en ce sens, servir de pistes d'éclairage à l'État, aux administrateurs des organisations éducatives et des médias ainsi qu'aux éducateurs en vue de réduire les insuffisances associées au système d'information scolaire et médiatique des actions de l'État. En clair, elle répond à l'enjeu de contribuer à mettre à la disposition des ivoiriens des données de réflexions susceptibles de mieux éclairer certains mécanismes et réalités. Cela rejoint ces idées de Jacques Ellul, *Propagandes, Economica, 1962* : « *Le but de la propagande moderne n'est plus de modifier des idées, mais de provoquer une action. (...) Ce n'est plus d'amener à un choix, mais de déclencher des réflexes. Ce n'est plus de transformer une opinion, mais d'obtenir une croyance active et mythique.* »

En effet, comme nous, les témoignages de certains acteurs de l'éducation et certains "consommateurs des supports médias" sur l'implication effective de l'école et les médias au développement durable sont mitigés. Si certains estiment que le système éducatif et les médias ivoiriens répondent au mieux aux attentes des populations et décideurs en matière d'EDD, d'autres pensent le contraire et avancent que les programmes scolaires ne sont pas adaptés à éduquer au DD, que les contenus des médias sont trop politisés, trop distractives, et que ces deux instances participent de moins en moins au développement dans un monde de plus en plus exigeant en la matière. Ce constat nous interpelle et au regard de cette réalité, nous avons décidé d'étudier ce thème afin de mettre en exergue les problématiques de l'existence de disciplines scolaires dédiés au DD, de l'existence de médias spécialisés en EDD, de la présence du DD dans les contenus des programmes scolaires et médiatiques, de l'impact des messages sur la vie du public ; et de proposer des pistes de solutions pour une plus grande prise en compte des sujets de développement durable à l'école, dans les médias et les instances communautaires. Le média étatique par excellence, la Radio-Télévision Ivoirienne (RTI) à travers sa première chaîne RTI1 est la structure qui a retenu particulièrement notre attention, lors de la rédaction de notre master, parce qu'étant le support audiovisuel le plus ancien et le plus « consommé » dans notre pays. Comme indiqué plus haut, il n'est pas exempt de reproches et connaît aussi bien des problèmes internes qu'externes dont l'une des conséquences est la baisse des audiences au profit des supports médias étrangers et des nouveaux médias ; le « boycott » de certains programmes par les téléspectateurs, ou encore par le fait que d'autres la qualifie de média trop distractif ou de télévision de propagande étatique, participant moins au DD. Pour la thèse, nous avons intégré l'école car estimant que c'est là que se trouvent les générations futures dont parle la définition du DD.

1.1.3. PERTINENCE SCIENTIFIQUE

La recherche scientifique tient une place importante dans notre pays. Elle est encouragée par l'État qui y investit constamment. Les chercheurs sont récompensés et les fruits de la recherche contribuent certainement au développement. On le sait, le monde est de plus en plus dynamique et ce dynamisme fait naître de nombreux problèmes, des interrogations que seule la recherche scientifique peut résoudre. L'éducation des peuples au DD est l'un de ces problèmes. Il fait l'objet de plusieurs études aujourd'hui dont le nôtre.

L'éducation est au centre des enjeux de développement. Par exemple, les grands progrès de santé publique sont passés par une éducation à l'hygiène.

*« Questionner la pertinence de la recherche en éducation, c'est en quelque sorte se demander si elle contribue à interroger les pratiques éducatives, à bien cerner les problèmes que rencontre le monde de l'éducation et à fournir des réponses appropriées à ces problèmes. Si des chercheurs et des praticiens examinent la pertinence de la recherche en éducation, c'est sans doute qu'ils trouvent insuffisante sa contribution à l'amélioration de la formation des jeunes et du système d'éducation »*⁷. (Boucher L-P, 1994)

Notre thème d'étude est d'actualité car atteindre le DD par la contribution des contenus scolaires et des médias paraît l'un des défis que le système des Nations Unies et la CNDD veut relever, et cela, par la contribution de tous. C'est aussi une préoccupation pour bon nombre d'auteurs qui prônent, de plus en plus, une plus grande efficacité de ces entités à l'éducation populaire.

Aboutir à une meilleure stratégie d'information des populations sur le développement en général et le DD en particulier est plus que préoccupant pour les décideurs, les spécialistes de l'éducation et les médias qui en font d'ailleurs un défi aujourd'hui, compte tenu du fait que les sujets sont souvent complexes et du fait que les populations y accordent moins d'intérêt.

La transmission des bases scientifiques est indispensable à l'éducation. Il faut mettre l'éducation scientifique à la portée de tous. Prise sous cet angle, l'étude revêt une pertinence scientifique dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre des travaux relatifs à la recherche de solutions aux obstacles de développement et à la promotion du DD.

Pour Sir Roger ELLIOT⁸, *la recherche scientifique, l'accès à l'information scientifique libre et illimité à tous les scientifiques, l'amélioration de l'enseignement et de la formation scientifique sont autant d'éléments capitaux pour élever le niveau de compréhension de la*

⁷ Revue des sciences de l'éducation, Vol. XX, n° 3, 1994, p. 563 à 577

⁸ Président du Bureau exécutif du Conseil international pour la science (CIUS) en 2003.

science dans le public, si l'on veut que la société soit en mesure de prendre des décisions plus éclairées⁹. »

La pertinence scientifique d'une étude portant sur l'éducation n'est pas toujours bien perçue. Pour l'expliquer, « *cinq éléments de réponse peuvent être avancés : 1) les résultats de la recherche ne sont pas suffisamment utilisés par le milieu d'éducation (Dupuy-Walker, 1993; Trottier, 1993); 2) la recherche est souvent déconnectée de la réalité et ne répond pas aux besoins des praticiens (Dupuy-Walker, 1993; Van der Maren, 1988); 3) certains thèmes ou objets d'étude importants sont négligés (Baby, 1993; Conseil des universités, 1986; Papillon, Rousseau, Tremblay et Potvin, 1987); 4) l'absence de thèmes ou d'axes de recherche ne favorise pas la mobilisation des chercheurs autour de préoccupations majeures qui peuvent avoir des effets sur les pratiques éducatives et sur l'élaboration de politiques (Trottier, 1993); 5) la diffusion des résultats de recherche est déficiente (Dupuy-Walker, 1993; Kaestle, 1993).*

Contrairement à cela, notre étude ne manque pas de pertinence au niveau scientifique. Ces retombées, sans doutes significatives sur les pratiques éducatives et donc sur la formation des jeunes, a plus de chance d'être encouragée et d'être soutenue financièrement par les organismes publics. Même si les résultats d'une telle recherche ne sont pas immédiatement applicables à court terme, nous restons convaincus qu'ils produiront des fruits, qu'ils soient appliqués aujourd'hui ou plus tard.

Par la méthode systémique, il s'agit de saisir la réalité des systèmes d'éducation scolaire et médiatique par rapport à leur fonction et leur utilité auprès des citoyens dans la société, d'expliquer le processus de diffusion des informations et des savoirs sur le DD par les programmes scolaires et les médias et d'envisager des solutions. L'adopter d'une approche globale et interdisciplinaire d'un problème véritable « bien ressenti » vient augmenter la pertinence de cette étude, afin « *d'augmenter l'applicabilité ou la généralisation des résultats de la recherche, il est impérieux, selon Germain (1991, p. 146), « d'étudier la réalité éducative dans sa globalité plutôt que dans la division de ses aspects ». Aborder un objet dans sa globalité, c'est vouloir l'étudier dans sa complexité¹⁰ ».* (Boucher L-P, 1994)

Les résultats contribueront à n'en point douter à l'avancement des connaissances scientifiques et ouvriront les pistes à explorer dans la lutte contre les maux de la planète et de notre pays.

⁹ Allocution d'ouverture de Sir Roger Elliot, du CIUS, à l'Atelier UNESCO/CIUS/CODATA sur La science et la société de l'information, 12 mars 2003, au siège de l'UNESCO, à Paris.

¹⁰ Revue des sciences de l'éducation, Vol. XX, n° 3, 1994, p. 563 à 577

La problématique du DD tout comme celle des médias et de l'éducation fait appelle à diverses disciplines scientifiques allant des sciences exactes (techniques) aux sciences humaines en passant par la littérature et les sciences juridiques. Notre thème qui s'étend sur l'ensemble des domaines susmentionnés soulève naturellement plusieurs théories. À propos du Développement Durable, deux théories s'affrontent autour de la question : « *comment concilier croissance économique et préservation de l'environnement ?* ». Il s'agit des théories de la soutenabilité faible et de la soutenabilité forte. La première théorie soutient que « *le capital naturel en disparition est substituable au nom des progrès techniques et des innovations majeures qui seraient la conciliation entre la croissance économique et la conscience écologique. Pour la seconde théorie, celle de la soutenabilité forte, la biodiversité est non négociable. Sans la modification de nos modes de consommation, la disparition des espèces devient inévitable et rien ne pourra remplacer le capital naturel. Tout cela va faire de la terre une vaste poubelle, le climat sera dérèglé et même le progrès technique ne pourra rien n'y faire, soutiennent les théoriciens de la faible soutenabilité. Si l'idée centrale du DD est de transmettre le capital primaire aux futures générations, alors, il faut préserver pour pouvoir le faire*¹¹ » (Vivien, F.-D., 2009).

De notre souci de contribuer au DD par cette étude, nous nous situons évidemment dans la vision de la forte soutenabilité. Il faut éduquer le peuple à préserver. L'étude se situe également dans la théorie de la communication publique dont l'objectif est l'information des citoyens. Elle rejoint aussi l'idée de l'éducation tout au long de la vie.

1.1.4. CIRCONSCRIPTION ET EXPLICATION DU SUJET

« ***Éducation au Développement Durable en Côte d'Ivoire : État des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.*** »

Ce sujet tel que libellé circonscrit notre champ d'investigation aussi bien dans l'espace, le temps que dans des domaines d'étude précis. Le concept des ODD est universel et s'impose à toutes les nations du monde. Même s'ils sont définis au niveau international, chaque état africain à l'image de la Côte d'Ivoire œuvre pour que tous les citoyens sachent ce qu'est le DD et agissent en sa faveur. L'atteinte des ODD pour le monde entier est aussi fixée dans le temps, précisément à l'horizon 2030. Notre étude en tient compte. L'éducation et le savoir sont au cœur de ce modèle de développement car pour agir, il faut savoir. Si on ne sait pas, on ne peut pas agir ou encore on agit inefficacement. En ce moment, l'objectif primaire de la Côte d'Ivoire

¹¹ Vivien, Franck-Dominique. « Les modèles économiques de soutenabilité et le changement climatique », Regards croisés sur l'économie, vol. 6, no. 2, 2009, pp. 75-83.

en matière de DD est d'ancrer le concept et ses enjeux dans tous les corps sociaux et cela passe par l'éducation évidemment qu'elle soit formelle ou informelle. C'est à juste titre que nous décidons de suivre les traces des programmes scolaires et ceux des médias, surtout leur contribution à l'éducation au concept de DD. Et cela, à la lumière des travaux académiques sur l'école et les médias comme outils de transfert de développement, d'indépendance culturelle, de démocratie, de sensibilisation, de changement de comportement, de participation. Nos recherches portent d'une part sur les contenus informationnels des médias ivoiriens en matière de DD et d'autre part sur l'impact des messages pour l'engagement des populations à la mise en œuvre des ODD. À ce niveau, les sujets enquêtés sont toutes les personnes qui résident en Côte d'Ivoire sans distinctions.

La présente étude pose à la fois les problèmes de savoir, de savoir-être et de savoir-faire des populations vis-à-vis du DD. En clair, elle consiste à montrer comment par leurs contenus, les médias et l'école peuvent arriver à informer, sensibiliser et éduquer les masses populaires à l'adoption de comportement favorables au DD et à y contribuer. Mais avant, nous allons diagnostiquer les supports éducationnels (l'école et médias) et leurs contenus, l'accès des formateurs et des journalistes aux ressources informationnelles et éducationnelles, les modes de diffusion, la compréhension des concepts. L'expression « *éducation au DD* » implique la démocratisation des savoirs sur le DD par l'école et les médias, la compréhension des concepts, l'encrage, la prise de conscience et à la participation des populations à l'atteinte des ODD. Celle de « *une participation citoyenne à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.* » exprime les degrés d'intérêt, l'engagement effectif des citoyens à travers des actes concrets de mise en œuvre des ODD.

Par ce thème de recherche, nous voulons faire comprendre qu'*«au-delà des discours, des propositions théoriques, des actions concrètes, le développement durable regroupe de nombreux principes qui font appel à l'éthique et à la morale. Il faut donc s'appliquer à soi-même ces principes avant de chercher à le faire appliquer aux autres. Ceci nécessite donc une remise en cause permanente de nos propres actes avant de chercher à juger ceux des autres...»*. Thierry Téné Mangoua¹², (2014).

¹² Conseiller en gestion des affaires à Lille, France, consultant en développement durable, gérant de l'entreprise INSTITUT AFRIQUE RSE

1.2. PROBLEME DE RECHERCHE

Pays en développement d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, à l'image de ses pairs aspire au développement depuis son accession à la souveraineté. Elle essaye depuis lors tant bien que mal, d'atteindre cet objectif. Entre 1970 et 1980, elle a démontré qu'elle en était capable à travers le succès économique qualifié de "miracle ivoirien"¹³. Mais elle n'a pas su résister à la crise économique à l'orée des années 80, conséquence du choc pétrolier et de la crise mondiale de 1979. On assiste par la suite à la stagnation de son développement et l'effondrement des systèmes politiques et socio-économiques soumettant le pays au programme d'ajustement structurel¹⁴ initié par les bailleurs de fonds. Le développement dont le pays se sentait proche devient un rêve. De plus, les crises civiles et politico-militaires (1990 – 2011)¹⁵ ont aussi contribué à ralentir son évolution.

En chemin, pour cette quête de transformation socio-économique, la Côte d'Ivoire rencontre le développement durable, un impératif des Nations Unies indiquant clairement à chaque pays, la feuille de route et les moyens d'y parvenir. Le pays adhère à cette mobilisation internationale pour relever les défis de ce nouveau mode de développement, à partir du sommet de Rio en 1992. Il le réaffirme sa volonté au « *Sommet de Johannesburg, en 2002, qui a abouti à un consensus sur les trois conditions à remplir afin de réaliser un développement durable, notamment : – éradiquer la pauvreté ; – protéger et gérer l'environnement en tant que base du développement économique et social ; – changer les modes de consommation et de production actuels non durables.* » *Stratégie nationale de développement durable, Engager la transition vers une société plus viable, décembre 2011.*

Concrètement, la Côte d'Ivoire a créé un département DD rattaché au ministère de l'environnement avec une commission nationale de DD chargée d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de DD. En septembre 2011, a été validée la première Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), avec pour but d'« *engager la transition vers une société plus viable, équitable et vivable* ». Celle-ci est consacrée à la promotion du concept de développement durable. Elle se décline en sept (7) orientations stratégiques que sont : (1)

¹³ Le nom donné à une période de prospérité économique survenue en Côte d'Ivoire dans les années 1960-1970. Le pays bénéficia de plusieurs facteurs simultanés : La hausse du prix des matières premières, notamment du café et du cacao dont le pays était le premier producteur mondial.

¹⁴ Un programme d'ajustement structurel (terme dérivé de l'anglais structural adjustment) est un programme de réformes économiques que le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale ont mis en place pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique.

¹⁵ 1990 : multipartisme ; 1993 : décès du père fondateur et succession contestée ; 1995 : boycott actif des élections présidentielles ; 1999 : coup d'état militaire et transition civilo-militaire ; 2000 : élection controversée à la présidence de la république ; 2002 : tentative de coup d'état et rébellion armée ; 2010 : nouvelle élection présidentielle controversée et crise postélectorale sanglante.

information, sensibilisation, participation et gouvernance ; (2) éducation et formation ; (3) l'État, avant-garde du développement durable ; (4) villes, collectivités territoriales et aménagement durable du territoire ; (5) environnement réglementaire et institutionnel porteur ; (6) engager la société dans une économie respectueuse de la planète ; (7) coopération régionale et internationale (PND 2016-2020). Ces orientations constituaient les priorités dans la décennie 2010-2020.

Le récent engagement institutionnel du pays est l'adhésion à l'agenda 2030 et l'appropriation des 17 ODD.

Cette marche vers le développement durable connaît aussi de nombreux obstacles. Aujourd'hui encore, la réalité constatée et admise de tous est que le pays a du mal à réinstaurer la cohésion entre les peuples, après tous les douloureux épisodes de fractures sociales successives, depuis les années 1990. L'environnement est de plus en plus agressé. Les inégalités sociales sont grandissantes. La courbe de la pauvreté, de son pic, ne connaît pas de baisse réelle...

« Les plantations agricoles dont la superficie a quintuplé en moins de 50 ans, ont considérablement détruit la forêt ivoirienne. La pression agraire entraîne un raccourcissement des jachères (environ 5 ans aujourd'hui contre plus de 20 au début des années 60) et favorise l'appauvrissement et l'érosion des sols.

La proportion de la population ayant accès à un logement décent (logement avec un minimum de commodité dont point d'eau, électricité et assainissement) a presque doublé entre 1993 et 2008, passant de 16,8% à 30%. Selon l'enquête emploi 2013, le taux de chômage des femmes est de 6,6% contre 5,3% au plan national pour les deux sexes.

La proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté reste élevée avec un taux de 46,3% en 2015, soit près d'une personne sur deux est pauvre. Malgré la légère baisse enregistrée entre 2008 (48,9%) et 2015, ce niveau de pauvreté est très loin de l'objectif de 16%.¹⁶»

Les raisons sont nombreuses, dont les mauvaises pratiques socio professionnelles et comportementales des populations. La sous éducation de celles-ci à l'adoption de bonnes attitudes en est aussi une explication. Si les forêts continuent d'être défrichées par les agriculteurs, si le VIH/SISA continue de faire des ravages, si les droits de l'homme sont encore

¹⁶ Plaidoyer pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire « Avec le PND, accélérons la réalisation des ODD en côte d'ivoire » Groupe consultatif plan national de développement 2016-2020, cap sur l'émergence, 2015.

violés, si les ressources en eau, énergie et biodiversité sont gaspillées..., c'est dû aux pratiques des hommes dont nombreux manquent de savoir et de savoir être.

Malgré toutes ces difficultés, aucun des gouvernements successifs n'a perdu de vue l'objectif de développement global du pays articulé autour des éléments suivants¹⁷ : *une croissance forte et soutenue ; une transformation structurelle de l'économie, notamment à travers le développement des industries et des services; et une transition d'un contexte dans lequel l'État est l'unique acteur à un autre qui voit apparaître de nouveaux acteurs de poids tels que les collectivités territoriales et le secteur privé.* Bien avant, cela implique que l'on crée les conditions susceptibles de transformer le pays en un havre de paix, de sécurité, de cohésion sociale et de bien-être ; une puissance économique de la Sous-région ; un pays de travailleurs dans la discipline et le respect des valeurs morales ; un pays de culture de l'excellence et de promotion du mérite dans l'équité ; un paradis touristique respectueux des valeurs environnementales et une place financière de niveau international (PND 2016-2020).

Autrement, la Côte d'Ivoire se doit de trouver une réponse aux questions suivantes : *Comment assurer le bien-être des ivoiriens ? Comment faire de la Côte d'Ivoire un pôle de développement durable ? Comment générer et maintenir une croissance inclusive à deux chiffres à moyen terme ? Comment assurer un développement du capital humain qui favorise l'esprit d'entreprise et de compétition ? Comment ériger la bonne gouvernance en norme sociale et construire une nation moderne et démocratique où la morale et la solidarité sont érigées en normes ? Et comment amener les ivoiriens à abandonner les comportements défavorables à l'évolution moderne ?*

Ces interrogations ont leurs réponses dans "la vision et l'orientation" du Plan National de Développement (2016 – 2020) du pays en termes de résultats attendus. Mais, comment y parvenir ? L'implication effective de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires dans la mise en œuvre du PND reste un défi majeur pour l'atteinte des résultats stratégiques escomptés. Pour réussir cette mission, il est indispensable d'associer, de façon participative, les populations à la prise de décision ainsi qu'à la mise en œuvre de toute action de développement.

Le processus de développement durable est en marche en Côte d'Ivoire. Le pays y a adhéré pleinement à travers un soutien politique (la ratification des textes internationaux), la définition d'un cadre institutionnel (Ministère dédié au DD), l'intégration dans les stratégies nationales (arrimage avec le PND), ...

¹⁷ Communs aux trois études nationales prospectives menées à ce jour (Côte d'Ivoire 2000, Côte d'Ivoire 2010, Côte d'Ivoire 2025, Côte d'Ivoire 2040).

Le développement durable exige une prise de conscience, un changement de mode de vie et de comportement de la société toute entière pour que chaque citoyen demeure responsable, par ses actes, du DD. L'implication de toutes les couches est attendue. L'éducation comme moyen de promotion est indispensable à ce niveau avec le rôle très attendu de l'école. Les organisations ont un rôle majeur dans l'action en sa faveur, en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Les médias ont la responsabilité d'une information complète et fiable sur les concepts de DD même si c'est aux pouvoirs publics de conduire une véritable politique dans ce sens. L'engagement citoyen est fortement attendu aussi en termes d'implication et de relais.

Notre étude sur l'éducation au Développement Durable en Côte d'Ivoire se situe dans l'orientation stratégique 2 de la SNDD : Education et formation. Les objectifs stratégiques assignés à cette priorité sont d'(1)*Intégrer l'Education pour le développement durable dans le système éducatif formel* ; (2)*Favoriser la prise en compte du développement durable dans le système éducatif non formel* (3) ; *Renforcer les capacités des professionnels*.

L'Education pour le Développement Durable (EDD) vise à doter les individus de connaissances et compétences pour adopter un comportement adéquat pour eux-mêmes et pour les autres. Selon l'UNESCO elle s'avère indispensable pour intégrer les principes, les valeurs et les pratiques indissociablement liées au développement durable à toutes les formes d'éducation et d'apprentissage, afin que nous puissions relever les défis sociaux, économiques et environnementaux du 21^e siècle.

En dédiant la Décennie 2005-2014 à l'EDD, l'UNESCO a voulu mieux faire connaître le concept et ses implications. Aujourd'hui, plus de 7 ans après cette Décennie de l'EDD, peu d'avancées en la matière sont enregistrées dans notre pays. L'objectif pour la période est d'assurer l'introduction de l'EDD, aux différents niveaux d'enseignement. Le développement de la conscience environnementale en tant que finalité de l'éducation en environnement, s'inscrit dans une dynamique de mise à jour constante des connaissances dans le domaine de l'environnement afin de permettre à tous de mieux répondre aux exigences du développement durable. Il permet alors de susciter un esprit éco-citoyen. Toutes les options sont à envisager. Surtout avec les possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication.

La prise en compte des enjeux du développement durable, par l'ensemble des professionnels, dans le cadre de leurs activités nécessite des approches nouvelles pour l'analyse des problématiques et la mise en œuvre de solutions. A ce niveau, la formation continue des agents est d'une importance capitale pour l'acquisition de connaissances et outils pertinents. Le

renforcement des capacités individuelles et institutionnelles est incontournable pour permettre aux organisations d'engager, de façon efficace, la transition vers des modes de consommation et de production durables.

L'éducation au développement durable est aussi possible au travers de l'Orientation stratégique 1 : Information, sensibilisation, participation et gouvernance. Les objectifs stratégiques assignés à cette priorité sont de *(1) faire connaître le concept du développement durable à l'ensemble du corps social et (2) créer les conditions favorables à la participation du public aux processus de prise de décision à l'accès à l'information et à la justice*. Le gouvernement entend notamment emmener les citoyens, individuellement et collectivement à : *« partager et soutenir les objectifs et initiatives gouvernementales ; développer des éco gestes (gestes et comportements compatibles avec les exigences du développement durable) ; participer, de façon active, aux processus de prises de décisions qui les concernent. »*

L'analyse AFOM (Analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) du contexte révèle (qu'il existe des atouts et opportunités pour promouvoir le développement durable. (Annexe 4). Toutefois, d'importants obstacles et menaces peuvent saper les efforts qui pourraient être consentis.

En définitive, les données de l'état des lieux concourent à l'élaboration d'une bonne vision de la stratégie pour l'horizon 2025, période où l'on pourra véritablement apprécier les fruits du dur labeur de promotion du développement durable en Côte d'Ivoire.

Dans l'optique de suivre la mise en œuvre des stratégies nationales de DD, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a prévu un mécanisme de suivi-évaluation. Des indicateurs de succès ont été définis pour permettre de mesurer la réussite de la mise en œuvre de la stratégie. Ils sont les suivants (Annexe 5).

Au regard de ces succès, efforts et perspectives, l'atteinte des objectifs du DD en la Côte d'Ivoire est en marche quoi que rencontrant des obstacles.

Pour résumer, trois constats justifient les difficultés de mise en œuvre des ODD dans le contexte de notre étude.

La première relève de la faible mobilisation des acteurs alors que cela fait plus de 7 ans (et qu'il reste à peine 8 ans pour l'atteinte des ODD) que les ODD et l'agenda 2030 ont été signés par la Côte d'Ivoire et le reste de la communauté internationale. En Côte d'Ivoire, encore trop peu d'acteurs et d'organisations étatiques et non étatiques se mobilisent pour la mise en œuvre des ODD. Cela s'explique par une appropriation encore faible des ODD par tous, alors que l'horizon 2030 se rapproche à grand pas.

Le deuxième constat concerne la problématique de la faible promotion des bonnes actions en matière de DD. Il y'a quelques actions de DD qui contribuent à changer les choses, à changer les mœurs et les pratiques en Côte d'Ivoire, dans les organisations et les territoires, qui fort malheureusement ne sont pas valoriser, ne font pas l'objet de promotion, afin de servir de références. Le développement durable étant global, les actions d'une organisation, d'un territoire précis peuvent servir d'exemples à d'autres et les impacter.

Le troisième constat fait cas de l'absence de prise de conscience des ODD par tous. Le pays n'a pas encore pris la pleine mesure de ce que constituent le DD, cette chance, ce nouveau souffle, cette nouvelle dynamique pour relever le défi du développement global du pays.

Faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020, tel est l'ambition des dirigeants actuel du pays. Comme un slogan, elle est reprise dans les discours des organismes publics et privé et intègre les programmes des ministères et des directions. L'aspiration est noble et réalisable. Les efforts entrepris ont commencé à porter des fruits, notamment au niveau économique avec *une croissance annuelle du PIB réel de 8,2 % en moyenne sur la période 2012-2019 et ce, jusqu'à l'avènement de la COVID-19 en 2020*¹⁸ (Banque Mondiale, 2020).

Pour résumer, L'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur du DD est réel, à travers l'adoption et ratification de textes internationaux concernant le DD et les ODD, de par le défi de l'émergence du pays (Recherche de moyens et solutions) aussi. Mais, des obstacles ou insuffisances dans la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de DD subsistent et sont visibles à travers la dégradation continue de l'environnement ; le taux de pauvreté encore en hausse (46,3 % selon l'INS, 2014) – loin de l'objectif de 16 % ; les inégalités sociales sont grandissantes avec un taux de chômage est estimé à environ 25% sur le plan national selon l'INS (2014) ; La confusion autour du concept de DD et de ses enjeux par de nombreux corps sociaux et les populations.

Si depuis plusieurs décennies, la problématique du développement durable s'est imposée dans l'agenda politique et économique du gouvernement ivoirien, le pays est encore en proie à de nombreux maux et anormalités qui ralentissent son développement et dont les causes sont surtout anthropiques.

Cette nuance entre l'engagement institutionnel et la persistance des problèmes de développement constaté pose le problème de recherche suivant :

¹⁸ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/publication/the-state-of-the-ivorian-economy-how-cote-divoire-could-rebound-after-the-covid-19-pandemic-and-boost-growth>

Malgré les efforts de prise en compte du développement durable dans les stratégies nationales de progrès en Côte d'Ivoire, la connaissance des ODD ainsi que la participation citoyenne ne sont pas encore effectives pour permettre l'atteinte ces objectifs, à seulement 8 ans de l'échéance, prévue pour 2030.

Qu'est-ce qui explique cela ?

La recherche de la réponse a conduit à retenir le thème de la recherche suivant : "**ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE : État des lieux et perspectives pour une participation citoyenne à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.** "

Pour nous, une telle étude met en lien *l'appropriation des ODD par les citoyens et l'engagement effectif de la société civile ivoirienne à la mise en œuvre des ODD.*

Globalement, le problème que soulève cette étude se situe au niveau des possibilités de l'atteinte des ODD (2015- 2030) en Côte d'Ivoire, dont l'une des conditionnalités est l'engagement et la participation citoyenne.

Précisément, selon de TRAORE (2014, p43), « *l'accélération de la mise en œuvre des ODD dépendrait de la contribution des citoyens. Le problème de l'éducation au développement durable peut être une menace à l'atteinte de ces objectifs à l'horizon 2030 pour le compte de la Côte d'Ivoire* ».

Au regard de ce qui précède, et de la formulation du problème de recherche, la résolution de cette problématique donne lieu de répondre à un certain nombre d'interrogations essentielles.

1.2.1. LES QUESTIONS DE RECHERCHE

On distingue ici une question centrale et des questions subsidiaires.

1.2.1.1. La question centrale

Quelle Éducation au Développement Durable pour susciter la participation citoyenne en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire, en 2030 ?

1.2.1.2. Les questions secondaires

Question secondaire 1 : Quel état des lieux de la participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire ?

La réponse à cette question permet d'établir le bilan de la participation citoyenne à l'atteinte de cet agenda 2030.

Question secondaire 2 : Quel niveau d'éducation au DD des habitants de la Côte d'Ivoire ?

Il s'agit de mesurer le niveau de connaissance, de représentation du concept DD chez les populations de la Côte d'Ivoire.

Question secondaire 3 : Quels obstacles à l'éducation au DD en Côte d'Ivoire ?

Cette question cherche à identifier les obstacles à l'éducation au DD en scrutant les contenus de l'école et des médias.

Question secondaire 4 : Quelles perspectives stratégiques en matière d'EDD pour accroître la participation individuelle et collective à l'atteinte des ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire ?

La réponse à cette question est un clin d'œil aux alternatives d'éducation, d'incitation à la prise de conscience, à l'engagement individuel et collectif des citoyens à l'atteinte des ODD.

Autrement, le développement durable est-il une réalité en Côte d'Ivoire ?

Que s'est-il passé depuis Rio 92 en termes de promotion et de mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire ? Quelle sont les compréhensions et intérêt des ivoiriens au concept de DD ? Existe-t-il des pratiques qui ont fait leur preuve et qui méritent d'être valorisées ? Peut-on appuyer cet effort en recourant aux technologies de l'information et des communications et aux nouveaux médias ? Vers quelles recommandations pratiques doit s'orienter pour une EDD réussit en Côte d'Ivoire ?

Ce sont là autant de questions et sous questions que nous essayerons de répondre pour résoudre nos questions de recherche.

1.2.2. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1.2.2.1. Objectif général

Cette étude vise à montrer que l'éducation au DD peut permettre d'accroître la participation citoyenne en faveur de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire.

En d'autres termes, l'étude cherche à montrer que l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire passe par une EDD, préalable et nécessaire pour transformer tous les citoyens en acteurs de DD, en vue de les impliquer individuellement ou collectivement.

Ce travail propose une un modèle d'EDD spécifique, combinant des moyens centrés sur l'individu.

1.2.2.2. Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Evaluer l'état actuel de la participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire.

Objectif spécifique 2 : Déterminer le niveau d'éducation au DD des habitants de la Côte d'Ivoire.

Objectif spécifique 3 : Recenser les obstacles à l'éducation au DD en Côte d'Ivoire.

Objectif spécifique 4 : Prospector en matière d'éducation au développement durable, pour accroître la participation individuelle et collective des citoyens à l'atteinte des ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire.

CHAPITRE II : CADRE DE REFERENCES THEORIQUES

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Pour une meilleure compréhension du sujet d'étude, la définition des concepts est nécessaire en tant qu'instrument d'analyse. Ces concepts sont explicites d'une part et implicites d'autres part.

2.1.1. CONCEPTS EXPLICITES

Les concepts explicites sont les mots ou groupe de mots qui apparaissent dans la formulation du sujet. Les concepts explicites retenus ici sont ceux de l'éducation au DD ; de participation citoyenne ; et d'objectifs de DD.

2.1.1.1. Le concept de l'éducation au développement durable

Le concept de développement durable vise à réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. En 1987, les Nations Unies ont défini le développement durable comme « un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable vise donc trois objectifs : l'intégrité écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et l'efficacité économique. La notion de développement durable se répand à partir du sommet de Rio en 1992, mais le démarrage est un peu plus tardif en France avec la stratégie nationale de développement durable lancée après 2002. Le développement harmonieux et durable des états francophones, et en particulier des pays en voie de développement, a toujours constitué un objectif prioritaire pour la conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

L'Éducation au développement Durable, C'est : ***l'éducation à l'économie durable et au développement ; l'éducation à la solidarité internationale ; l'éducation à l'environnement ; L'éducation, à la paix et à la non-violence ; l'éducation aux droits humains et au droit à l'éducation***

Pour l'UNESCO¹⁹ « L'éducation pour un développement durable, c'est à *apprendre à respecter, reconnaître la valeur et les richesses provenant du passé, tout en les préservant ; apprécier les merveilles de la Terre et de tous les peuples; vivre dans un monde où chacun ait de quoi se nourrir pour une vie saine et productive; évaluer, entretenir et améliorer l'état de notre planète ; construire et apprécier un monde meilleur, plus sécurisant, plus équitable; être*

¹⁹ Cf. Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005-2015

des citoyens concernés et responsables, exerçant leurs droits et responsabilités à tous les niveaux : local, national et global. »

En 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution proclamant la Décennie des Nations Unies en vue du Développement Durable (DEDD) effective à partir de l'année 2005. Dans cette résolution, elle désigne l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comme organe responsable de la promotion et de la mise en œuvre de ladite décennie. En 2004, l'UNESCO dévoile un plan international de mise en œuvre en prévision du déclenchement de la DEDD. Dans le résumé de ce plan, elle définit *l'éducation en vue du développement durable comme une éducation qui : prépare les individus à prévoir, faire face et trouver des solutions aux problèmes qui menacent la vie de notre planète ; diffuse les valeurs et principes qui fondent le développement durable (équité intergénérationnelle, équité entre les sexes, tolérance sociale, réduction de la pauvreté, protection et restauration de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sociétés justes et pacifiques) ; met en évidence la complexité de ces trois sphères : l'environnement, la société, y compris la culture et l'économie »* (UNESCO, p.5, 2005).

Cette définition est l'aboutissement d'une reconnaissance internationale grandissante du caractère indispensable de l'éducation pour réussir le DD.

Ayant déjà procédé à la définition du DD, il s'agit maintenant de définir le terme « éducation » et le rapprocher à l'enseignement (Mainar, 2009).

La compréhension du concept de l'éducation en vue du développement durable (EDD) passe inévitablement par la compréhension du terme « éducation ». Dans le langage familier, les termes « éduquer » et « enseigner » sont souvent employés sans distinction. Pourtant leurs significations respectives sont bien différentes. S'inspirant de Legendre (1993), Sauvé (1994) propose la définition suivante pour la notion d'éducation comme « Processus concernant le développement optimal des multiples dimensions de la personne au sein de son milieu de vie (dimensions affective, sociale, morale, intellectuelle, physique, spirituelle) et en particulier, le développement de l'autonomie, de la capacité d'adaptation et d'une compétence éthique, en vue de mener à l'adoption d'un agir responsable et de favoriser le bien-être individuel et collectif » (p.49). Par contre le terme « enseignement », selon Sauvé (1994) se réfère à « un ensemble d'actions d'assistance coordonnées par un agent » pour permettre à un sujet d'atteindre des objectifs d'apprentissage (p.51). Anatole France parle de l'art d'enseigner en ces termes : *« l'art d'enseigner n'est que l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite, et la curiosité n'est vive et saine que dans les esprits heureux. Les connaissances qu'on entonne de force dans les intelligences les bouchent et les étouffent. Pour*

digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit ». Tel qu'indiqué dans les définitions, le terme « éducation » a une portée plus importante que le terme « enseignement ». L'éducation déborde du cadre scolaire dans lequel se déroule généralement l'enseignement. C'est dans ce sens qu'André Giordan²⁰ avance ceci : « *Éduquer c'est bien ...garder l'esprit critique, quitte à sortir des rails que nos éducateurs voudraient nous voir suivre... c'est mieux! Que faire lorsqu'on s'aperçoit que nos "éducateurs" sont eux-mêmes des aveugles dont le métier consiste en partie à guider des aveugles dont l'aveuglement arrange tout le monde ?* »

Éduquer au développement durable, c'est éduquer à la complexité. Cependant, à l'origine, le développement durable n'est pas un concept disciplinaire comme a pu l'être l'environnement. Il s'agit d'un modèle de développement qui se présente comme une alternative à celui qui s'est imposé dans les pays industrialisés du Nord à partir des années 1940, pour finalement se mondialiser. Il s'est structuré dans un contexte de crise, autour des grands domaines d'activité (économique, scientifique, social, politique, culturel) en interaction, autour des concepts et de pratiques qui caractérisent ces domaines d'activité. C'est pourquoi ce concept n'est pas opérationnel dans les pays du Sud, en l'occurrence la Côte d'Ivoire. Les économies de ces pays sont fragiles, elles ne peuvent s'investir en grande partie dans le financement d'un tel concept qui paraît complexe mais qui devra engager ces pays vers le développement qui se présente comme gage de l'émergence de ces pays.

Le développement durable n'étant pas un concept scientifique, ni une discipline fondée sur les éléments précis et objectivables, les enseignants doivent être amenés à improviser à partir de sources scientifiques, associatives et médiatiques hétérogènes, divergentes voire contradictoires. C'est ainsi que l'éducation au développement durable est intégrée :

Dans les disciplines existantes : les problématiques du développement durable sont introduites dans les programmes et enseignements par le biais des thèmes tels que l'eau ou l'énergie dans l'offre de formation nationale et académique, dans les projets d'école et d'établissement, dans la production de ressources pédagogiques

A des moments spécifiques : classes vertes, actions éducatives avec des partenaires, ... Cette éducation transversale implique de nombreux partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, les établissements publics, les centres de recherche et les acteurs académiques.

²⁰ Agrégé en biologie, spécialiste de la physiologie des régulations et de la didactique et de l'épistémologie des sciences

L'EDD doit toucher le citoyen entièrement et e n'est souvent pas le cas comme le souligne Joseph Joubert / Carnets « *On parle de têtes bien faites et on ne parle pas de cœurs bien faits.* »

Le droit à l'éducation, tel qu'il est formulé dans les instruments internationaux et tel que la doctrine devrait en être définie pourrait laisser entendre qu'il se limite au simple droit à être instruit... Les instruments juridiques internationaux concernant les droits de l'homme évoquent largement la question de l'éducation sans que l'on saisisse toujours les implications pratiques qui pourraient être tirées de textes décrivant de manière assez satisfaisante pourtant le contenu de ce que l'on nomme le droit à l'éducation. Parler de droit à l'éducation, c'est prendre en compte, sur le terrain concret de la famille, de l'école et de la société tout entière, le besoin éducatif tel qu'il se manifeste en tout homme.

Selon les préconisations des 5es Assises nationales du développement durable : « *Les principes du développement durable doivent être présents comme fil conducteur de toute action éducative et de formation : le temps de la sensibilisation est dépassé. Introduire le développement durable dans les programmes éducatifs et pédagogiques, à tous les âges et dans toutes les filières, inscrire le développement durable dans les cahiers des charges de la formation professionnelle, développer les formations croisées entre filières, entre types de publics, ...* ».

2.1.1.2. Le concept de participation citoyenne²¹

La participation citoyenne peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation). Cette brève définition inclut des contextes variés dans lesquels la participation peut s'exercer. Ainsi, les dispositifs institutionnalisés obligatoires sont juridiquement définis et obligent les personnes à participer, à défaut de quoi elles sont passibles de sanctions généralement appliquées sous forme d'amende ou d'emprisonnement. Par exemple, c'est le cas, sous plusieurs juridictions, des élections, des référendums, des sommations à comparaître et des

²¹ Pierre André, Professeur Université de Montréal pierre.andre@umontreal.ca Avec la collaboration de Patricia Martin et Georges Lanmafankpotin

recensements. Les dispositifs institutionnalisés volontaires sont juridiquement ou administrativement définis et invitent les personnes à participer, tout en les laissant libres de le faire. C'est le cas, par exemple, des commissions parlementaires, des débats publics, des commissions d'enquête et des audiences publiques. Enfin, les dispositifs non institutionnalisés sont des formes moins rigides de participation que prennent des personnes, qu'il s'agisse d'individus, de groupes organisés ou de rassemblements spontanés. La participation au sein d'un comité de citoyens ou d'un groupe d'intérêt ou la manifestation en sont des exemples.

Selon son origine, le mot participation implique un engagement au dialogue, un certain partage du pouvoir. Du bas latin *participatio*, -onis, ce substantif serait apparu vers 1175 avec comme signification l'« action d'avoir part, de participer à » (Centre national de ressources textuelles et lexicales²²). L'édition de 1694 du Dictionnaire de l'Académie française (1^{ère} édition.) la définit comme « la part qu'on a à quelque chose » ainsi que comme « la communication qu'on donne d'un événement, d'un dessein, d'un projet ». L'édition de 1762 de ce même dictionnaire souligne que la participation signifie aussi « la connaissance qu'on nous a donnée d'une affaire, et la part que nous y avons eue ». Le Dictionnaire Larousse contemporain donne cinq définitions de la participation, dont sont retenues ici que les deux suivantes : action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose et association des citoyens au pouvoir. Mais qui sont les personnes visées par la participation citoyenne ? Durant les années 1950-1960, ce concept apparaît aux États-Unis dans le cadre des programmes de renouvellement urbain et de lutte contre la pauvreté²³. Cunningham (1972) reconnaît trois éléments définitoires essentiels : (1) des gens ordinaires²⁴, à savoir les membres de la communauté qui n'ont pas de sources formelles de pouvoir au-delà de leur nombre; (2) un pouvoir assumé par ces gens qui amène le groupe à penser et à agir dans le sens qu'ils pensent; (3) des décisions qui portent sur des choix significatifs et substantifs qui auront une influence sur la communauté. Ainsi, il définit la participation citoyenne comme « un processus dans lequel les gens ordinaires d'une communauté exercent le pouvoir sur des décisions relatives aux affaires générales de leur communauté ». Plus récemment, Hardina (2008) définit la participation citoyenne comme un processus d'implication des gens les plus démunis ou marginalisés dans les décisions qui

²² Certaines définitions renvoient aux affaires religieuses, d'autres aux affaires commerciales, d'autres enfin demeurent plus générales. Ici, ne sont présentées que les plus pertinentes qui se situent dans les définitions les plus générales.

²³ Imposée par l'État, la participation citoyenne devait être appliquée par la bureaucratie, ce qui a amené Krause (1968) à parler d'« idéologie bureaucratique de la participation citoyenne ».

²⁴ Arnstein utilise l'expression *common amateurs*. Pour une discussion de cette idée de personnes ordinaires ou *lambda*, voir Blondiaux (2007).

concernent les services qu'ils reçoivent, que prennent ceux qui les représentent, notamment le gouvernement et les organisations à but non lucratif. Elle insiste sur l'effet bénéfique qu'apporte un contrôle local des décisions en réaction aux effets d'oppression économique et sociale que vivent ces groupes de personnes.

Ainsi, la participation citoyenne réfère plus spécifiquement à celle des gens ordinaires, de ceux dont les sources de pouvoir sont limitées²⁵

Le concept de participation citoyenne revêt, dans la pratique, de multiples connotations qui l'éloignent des caractéristiques définitoires de Cunningham et d'Hardina. Plusieurs auteurs ont regroupé les significations en catégories selon le degré d'engagement des citoyens dans le processus décisionnel, le sens du flux d'information entre les participants ou ceux qui en ont pris l'initiative. L'exemple désormais classique d'une typologie fondée sur le degré d'engagement des citoyens est le travail d'Arnstein (1969). Cette auteure suggère une échelle de la participation composée de huit échelons, croissant selon le degré d'engagement des citoyens au processus décisionnel. Au bas de l'échelle (échelons 1 et 2) figurent la manipulation et la thérapie, deux approches qu'elle catégorise comme de la « non-participation ». Aux échelons médians (échelons 3, 4 et 5), elle regroupe l'information, la consultation et la participation accessoire à des comités dans la catégorie « instrumentalisation » (tokenism). Au sommet de l'échelle (échelons 6, 7 et 8), se trouvent le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle citoyen regroupés sous le vocable « pouvoir citoyen ». Plus la participation se situe en haut de l'échelle, plus les citoyens ont l'assurance que leur opinion sera intégrée à la décision et appliquée dans l'intérêt des communautés. Comme l'auteure le souligne, cette échelle, simplificatrice de la réalité et non exhaustive, illustre la polysémie de la participation citoyenne. La participation citoyenne doit être distinguée de la participation publique, d'une part parce que ces deux concepts se chevauchent et d'autre part parce que la première est plus large que la seconde. L'expression participation publique a gagné en importance depuis la fin des années 1970. Plusieurs objectifs de la participation publique font en sorte qu'elle s'éloigne du partage de pouvoir et de la décision des gens ordinaires (Rowe et Frewer, 2005 ; André et autres, 2006 et 2010). Celle-ci inclut, sans s'y limiter, à la fois les dispositifs de communication publique, de consultation publique et de participation publique. Ainsi, comme il a été précisé, si la participation citoyenne inclut un partage du pouvoir et une influence sur les décisions majeures de la communauté, cette participation se situe clairement dans la catégorie supérieure

²⁵ Ceci rejoint le sens récent donné, par exemple, aux jurys de citoyens ou aux assemblées citoyennes

d'Arnstein²⁶, celle de la véritable participation publique comme le soulignent Gauvin et Abelson (2006)²⁷. Par ailleurs, la participation publique est souvent définie comme « l'action de prendre part aux décisions collectives au sein du gouvernement, d'une institution publique ou d'un organisme de la société civile » (Thibault, Lequin et Tremblay, 2000). La participation électorale, l'action collective et les manifestations publiques sont autant de formes de participation citoyenne en vue d'influencer une décision qui sont exclues de cette définition de la participation publique.

La participation citoyenne se distingue de l'engagement citoyen comme le résume la figure ci-dessous.

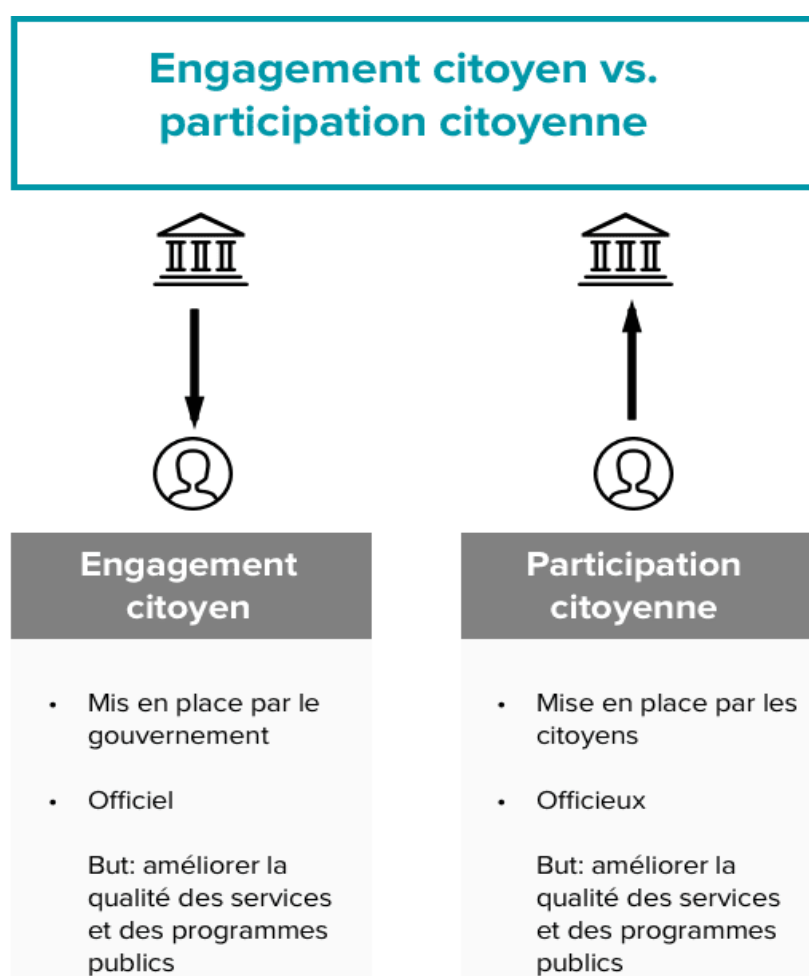


Figure 1 : Engagement citoyen contre participation citoyenne.

(citizenLab.co/blog/civiv-engagement/what-is-the-difference-btween-citizen-engagement-and-participation, consulté le 08 juin 2017)

²⁶ Celle-ci correspond également à la troisième catégorie définie par Rowe et Frewer (2005).

²⁷ La fiche d'information sur la participation publique produite pour le Conseil canadien de la santé par Gauvin et Abelson

Ainsi, la participation citoyenne comprend plus qu'une participation à une décision dans le cadre de dispositifs participatifs formels.

Malgré toute la valeur que la participation citoyenne revêt, sa pratique soulève plusieurs enjeux. Avec la croissance du cynisme envers les dirigeants et la baisse généralisée des taux de participation aux élections, les limites de la démocratie représentative sont mises en exergue par plusieurs (Rosenvallon, 2008). La participation citoyenne s'inscrit dans la recherche d'un modèle de démocratie plus près des citoyens, s'approchant en ce sens de la démocratie participative. Tant à l'échelle locale qu'internationale, ce concept occupe une place centrale et grandissante dans les agendas de développement, notamment dans ceux de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ; la participation citoyenne s'instrumentalise. Pourtant, comme le soulignait McEwan (2005), les politiques construites autour de la participation citoyenne ont des effets ambigus. Il est possible, par exemple, que les formes les plus radicales de l'engagement citoyen ne soient pas considérées comme de la participation. En ce sens, les pratiques officielles de participation citoyenne peuvent conduire elles-mêmes, selon Foucault, à de nouvelles formes de « gouvernementalité ».

Au final, les pratiques participatives risquent de renforcer la position de ceux qui ont le plus de voix dans la société, marginalisant les plus démunis (McEwan, 2005). À la lumière de ce constat, les politiques orientées vers la participation citoyenne ne doivent pas être vues comme une panacée pour combler le déficit démocratique. L'attention doit aussi être dirigée vers les formes d'action politique qui existent à l'extérieur des lieux officiels de l'expression de la citoyenneté.

« La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale. »

Cela soulève la problématique du profil des participants à la réalisation des ODD.

Qui participe donc ?

Il est utile de distinguer la participation des citoyens individuels de celle des groupes organisés, deux types de participation qui ont leur importance propre. Les groupes organisés constituent un important levier de participation citoyenne puisqu'il n'est pas toujours possible pour le citoyen de se représenter lui-même. En même temps, Michel Venne explique que « le débat public est monopolisé par des associations disposant de moyens de communication et de lobbying. Patronat contre syndicats. Environnementalistes contre industriels. Pharmaceutiques contre médecins. » Ces associations prétendent représenter des groupes de citoyens dont l'agrégation formerait l'ensemble de la société ; or plusieurs individus glissent dans les

interstices entre ces différentes affiliations. Le potentiel de représentation des citoyens organisés n'étant que partiel, la participation des citoyens individuels s'avère essentielle. Celle-ci est néanmoins confrontée à un obstacle additionnel : l'univers des politiques publiques se morcelle en spécialités qui appellent une expertise.

Il est, dans ces circonstances, difficile pour les citoyens individuels d'obtenir la reconnaissance requise afin d'intégrer les espaces de formulation des politiques publiques. C'est tout le défi de faire dialoguer des experts, des représentants de groupes d'intérêt et des citoyens : comment peut-on faire en sorte que les citoyens n'adhèrent pas machinalement aux propositions avancées par les experts, mais aient plutôt la confiance d'exprimer une opinion qui leur soit propre ?

À cet égard, nombre de citoyens se disent habités par un « sentiment d'incompétence », lequel nourrit leur hésitation à se prononcer, laissant ainsi le champ libre aux experts. La valorisation du savoir pratique des citoyens est donc primordiale, d'autant plus qu'une connaissance se construisant au fil d'expériences peut révéler des facettes d'un enjeu qui, autrement, demeureraient dans l'ombre.

2.1.1.3. Le concept d'objectifs de développement durable

Un nouveau programme mondial pour éradiquer la pauvreté et poursuivre un avenir durable est adopté, en septembre 2015, par les 193 États des Nations Unies. « *Nous nous engageons ensemble sur la voie du DD, pour nous consacrer collectivement à la poursuite du développement mondial et d'une coopération mutuellement bénéfique, susceptible d'apporter d'énormes gains à tous les pays et à toutes les régions du monde* ». Ainsi ce résume-t-il. Il s'agit de 17 objectifs à atteindre pour un monde meilleur dénommés les 17ODD des Nations Unies.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Figure 2 : Les 17 Objectifs de Développement Durable pour l’horizon 2030.

(www.google.com/photos-globalsgoals_fr)

Les Objectifs de développement durable (ODD) fixent 17 objectifs et 169 cibles à atteindre à l’horizon 2030 pour stimuler un développement inclusif, durable et juste. Ils s’adressent à la fois aux États qui en sont redevables au niveau de l’ONU et à la société civile. Ces 17 Objectifs s’appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités.

Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l’un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif. Ils constituent une démarche universelle et transversale concernant tous les pays, au Nord comme au Sud. La liste des 17 objectifs de développement durables tels qu’ils sont présentés dans le rapport 2017 de l’ONU est la suivante :

Objectif 1 : Pas de pauvreté

Donner à tous, partout dans le monde, l'aide dont ils ont besoin pour se sortir de la pauvreté sous toutes ses formes est l'essence même du développement durable. L'objectif 1 se concentre sur l'élimination de la pauvreté par le biais de stratégies interdépendantes, y compris le développement de systèmes de protection sociale, des emplois décents et le renforcement de la résilience des pauvres.

Objectif 2 : Faim "zéro"

L'objectif 2 répond à un besoin humain fondamental, l'accès à une alimentation nutritive et saine, et les moyens de le garantir durablement pour tous. On ne peut remédier à la faim en augmentant uniquement la production alimentaire. Un bon fonctionnement des marchés, un accroissement des revenus des petits exploitants agricoles, l'égalité d'accès à la technologie et aux terres, des investissements supplémentaires, tous ces facteurs jouent un rôle dans la création d'un secteur agricole dynamique et productif qui renforce la sécurité alimentaire.

Objectif 3 : Accès à la santé et au bien-être

L'objectif 3 porte sur l'ensemble des grandes priorités en matière de santé et appelle à améliorer la santé procréative, maternelle et infantile ; à mettre fin aux maladies transmissibles ; à réduire les maladies non transmissibles et autres risques sanitaires ; et à assurer un accès universel à des médicaments et vaccins sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable, ainsi qu'à une couverture santé.

Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité

L'objectif 4 vise à garantir que tout le monde ait accès à une éducation de qualité et des possibilités de formation tout au long de la vie. Cet objectif va au-delà de la scolarisation et englobe les niveaux de compétence, la disponibilité d'enseignants qualifiés, d'équipements scolaires adéquats et les disparités dans les résultats scolaires.

Objectif 5 : Égalité entre les sexes

Les inégalités entre les sexes persistent dans le monde entier, privant les femmes et les filles de leurs droits les plus fondamentaux et compromettant les perspectives qui s'offrent à elles. Des efforts plus énergiques sont nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles, notamment sur le plan juridique, afin de lutter contre les discriminations sexistes profondément ancrées, qui sont souvent la conséquence d'attitudes patriarcales et de normes sociales apparentées.

Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

L'objectif 6 vise à relever les défis en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène pour les populations, ainsi que les problèmes concernant les écosystèmes aquatiques. En l'absence de ressources en eau et d'un assainissement de qualité et durables, les progrès dans plusieurs autres domaines des objectifs du développement durable, dont la santé, l'éducation et la réduction de la pauvreté, seront aussi retardés.

Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables et d'un coût abordable

L'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiables et durables exige d'étendre l'accès à l'électricité et à des technologies et à des combustibles non polluants pour cuisiner, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable. Pour atteindre cet objectif, des politiques et des financements plus audacieux sont nécessaires, mais il faut aussi que les pays soient amplement disposés à adopter de nouvelles technologies.

Objectif 8 : Accès à des emplois décents et croissance économique

La croissance économique est le moteur principal du développement durable. Lorsque cette croissance est soutenue et inclusive, un plus grand nombre de personnes peuvent échapper à la pauvreté, à mesure que les possibilités pour un plein emploi productif se développent. Pour permettre aux générations futures de bénéficier de la croissance économique actuelle, cette croissance devrait être respectueuse de l'environnement et non le résultat d'une exploitation irrationnelle des ressources.

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation sont les trois moteurs de la croissance économique. Lorsque l'inclusion, la résilience et la durabilité sont aussi prises en compte dans la mise en œuvre de ces forces motrices, la croissance économique peut favoriser le développement durable.

Objectif 10 : Réduction des inégalités

L'objectif 10 appelle à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre pour que les migrations se déroulent de manière sûre, ordonnée et régulière, et à permettre aux pays en développement de mieux faire entendre leur voix lors des prises de décisions économiques et financières internationales.

Objectif 11 : Villes et communautés durables

Le rythme de la croissance urbaine a été sans précédent. Près de 4 milliards de personnes vivaient dans des villes en 2015, soit plus de la moitié de la population mondiale. Cependant,

bien que les villes soient des foyers d'innovation et permettent de favoriser la croissance de l'emploi et de l'économie, l'urbanisation rapide entraîne avec elle des problèmes considérables, dont des logements inadaptés, une intensification de la pollution atmosphérique et un manque d'accès à des services et à des infrastructures de base.

Objectif 12 : Consommation et production responsables

Les modes de consommation et de production durables permettent une utilisation efficace des ressources et peuvent réduire les effets des activités économiques sur l'environnement. Dans ce but, cet objectif vise à dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources, et faire en sorte que les substances chimiques et les déchets dangereux soient gérés de façon à minimiser leur impact sur les populations et l'environnement.

Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique

Le réchauffement de la planète s'est poursuivi en 2016 et a atteint un nouveau record, la température ayant augmenté d'environ 1,1 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. La superficie de la glace de mer dans le monde a diminué et couvrait 4,14 millions de kilomètres carrés en 2016, soit la deuxième étendue la plus faible mesurée. Afin d'atténuer les changements climatiques et leurs répercussions, il faudra mettre à profit la dynamique créée par l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il s'agit aussi de redoubler d'efforts pour renforcer la résilience et limiter les phénomènes climatiques et les catastrophes naturelles liées au climat.

Objectif 14 : Vie aquatique

Les océans recouvrent près des trois quarts de la planète ; ils sont le plus grand écosystème de la terre. Les effets de plus en plus nuisibles des changements climatiques, dont l'acidification des océans, la surpêche et la pollution marine compromettent les progrès récents accomplis pour protéger certaines zones des océans du monde.

Objectif 15 : Vie terrestre

Des écosystèmes préservés et restaurés et la biodiversité qu'ils abritent peuvent aider à atténuer les changements climatiques et permettre d'améliorer la résilience face aux pressions anthropiques croissantes et aux catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses. Des écosystèmes sains ont aussi de multiples avantages pour les communautés qui en dépendent. L'objectif 15 se concentre sur la préservation et l'exploitation durable des espèces et des écosystèmes terrestres.

Objectif 16 : Justice et paix

La paix, la justice et des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous sont au cœur du développement durable. Les progrès pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives sont irréguliers d'un pays à l'autre et au sein des pays. Les conflits violents ont augmenté ces dernières années, et nombre de conflits armés de haute intensité font de nombreuses victimes parmi les civils et chassent des millions de personnes de chez eux.

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Il importe de s'engager plus fermement en faveur du partenariat et de la coopération pour atteindre les objectifs du développement durable. Pour ce faire, il faudra assurer la cohérence des politiques et instaurer un environnement favorable en vue de la mise en œuvre du développement durable à tous les niveaux et par tous les acteurs.

Au total, les ODD portent sur une multitude de domaines allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité. Ils prennent en compte le climat et l'énergie, la vie saine, la gouvernance, la justice, les infrastructures, les modes de production et de consommation durables, l'environnement, etc.

2.1.2. CONCEPTS IMPLICITES

Les concepts implicites sont les mots ou groupe de mots qui ont un lien avec l'objet de l'étude.

2.1.2.1. Le développement durable : un concept évolutif

Le concept du développement durable trouve ses origines théoriques dans le milieu du 19^{ème} siècle. Dès 1970, le Club de Rome dénonçait dans un rapport intitulé « *The Limits to Growth* » les dangers engendrés par une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'exploitation des ressources, de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels. À l'époque, la protection de l'environnement et le développement économique sont présentés comme incompatibles. Puis, grâce aux actions des associations de protection de l'environnement et à la prise de conscience générale de pollutions transfrontalières (les pluies acides, le trou dans la couche d'ozone, la déforestation, etc.), l'idée d'un développement qui ne soit pas exclusivement guidé par des considérations économiques mais également par des exigences sociales et écologiques va faire son chemin.

Toutefois, le concept de développement durable va vraiment prendre toute sa dimension lorsqu'il aura été institutionnalisé par le Rapport Brundtland en 1987, puis diffusé au plus grand nombre par le Sommet de la Terre à Rio en 1992.

En 1987, la Commission Brundtland – sous l’égide de l’ONU – publie un rapport intitulé « Notre avenir à tous », qui formule la définition désormais la plus répandue et la plus célèbre du développement durable : « *Un développement permettant de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, et tenant compte des dimensions environnementale, sociale et économique dans une perspective d’équité.* » - Le Rapport Brundtland (1987). Il rappelle alors le propos prêté à Antoine de Saint-Exupéry : « *Nous n’héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l’empruntons à nos enfants* ». La définition Brundtland, axée prioritairement sur la préservation de l’environnement et la consommation prudente des ressources naturelles non renouvelables, sera modifiée par la redéfinition de « trois piliers » qui doivent être conciliés dans une perspective de développement durable : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l’environnement. Autrement dit, le développement durable est un équilibre qui répond à une triple obligation envers la planète (préservation), envers le profit (garantir) et envers la population (bien-être).

En juin 1992 à Rio, le Sommet de la Terre, reprendra ce rapport comme fondement et base de travail. Réunissant des scientifiques, des représentants de la société civile (associations, ONG, groupements de citoyens), les délégations de 182 États ratifient alors la Déclaration de Rio qui trace les grands contours de la modification du mode de développement, et de sa gestion.

Un programme d’action de 800 pages est alors rédigé : il s’agit de l’Agenda 21, décliné en politiques locales appelées Agenda 21 local. Sous forme de recommandations, ce programme définit des centaines d’objectifs sociaux, environnementaux et économiques à atteindre. S’il ne constitue pas une contrainte juridique, il propose des politiques volontaristes à mettre en place dans tous les domaines de la société. Cette déclaration appelle donc à agir au nom du principe de responsabilité, dans l’intérêt des générations présentes et futures.

Après la naissance de ce mouvement, plusieurs événements et initiatives ont contribué à la progression du concept de développement durable. Les réflexions engagées lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 ont également permis d’engendrer trois conventions internationales pour la protection de l’environnement : une convention cadre pour la protection de la biodiversité (1993), une convention pour lutter contre la désertification (1996) et une convention cadre sur les changements climatiques.

Le Sommet de Johannesburg de 2002 était destiné à attirer l’attention sur la nécessité de concilier intérêts économiques et préoccupations sociales et environnementales afin de donner une nouvelle impulsion à l’engagement international en faveur du développement durable. Par

rapport aux Sommets précédents, de nombreux chefs d'entreprises étaient présents, ce qui montre la grande place qui leur est accordée dans la mise en œuvre des politiques de développement durable. À leurs côtés se trouvaient des centaines de chefs de gouvernement, des dizaines de milliers de représentants gouvernementaux, d'ONG et de journalistes. Il est donc désormais dans l'intérêt des grandes entreprises d'être présentes à ce type de manifestations au cours desquelles se dessinent les grands chantiers de l'avenir mondial.

Pour engager le 21^e siècle sous de bons auspices, les États membres des Nations-Unies avaient convenu de huit objectifs essentiels à atteindre jusqu'en 2015. Ces huit objectifs avaient été adoptés lors du Sommet du Millénaire de septembre 2000. Appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ces objectifs constituaient un schéma directeur pour l'avènement d'un monde meilleur.

Le protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005 et portant sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, a popularisé le concept en demandant une réduction globale de 5,2 % des émissions de dioxyde de carbone d'ici 2012 par rapport aux émissions de 1990. Les vingt dernières années ont ainsi constitué une phase de sensibilisation de l'opinion publique mondiale au développement durable.

Aujourd'hui, les États Membres des Nations Unies se sont à nouveau engagés dans un autre programme de développement pour 2015-2030. Il s'agit des **17 objectifs de développement durable (17 ODD)** adoptés par l'Assemblée des Nations Unies, qui a eu lieu à New York, aux États Unis, en septembre 2015. Ces 17 ODD constituent le tout dernier schéma directeur pour l'avènement d'un monde meilleur en remplacement des huit OMD. De vastes consultations ont montré combien tous aspirent à des sociétés où tout le monde vit dans la dignité et sur une planète saine. Les gens veulent des sociétés démocratiques, la primauté du droit, la gouvernance efficace et inclusive, des institutions capables, ainsi que des partenariats nouveaux et innovants, engageant des entreprises responsables. Ce programme universel de 15 ans pour le développement durable a donc pour but de mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. Depuis cette dernière conférence de Rio 2012, il est décidé de remplacer l'ancienne Commission de Développement Durable des Nations Unies par le Forum Politique de Haut Niveau pour le Développement Durable. C'est ce dernier qui a travaillé sur la transition des OMD vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) post 2015.

Ces 17 ODD constituent un nouveau programme mondial et universel, applicable à tous les pays en tenant compte des niveaux de développement et des capacités de chacun. Leur réalisation passe par un véritable engagement des États à travers une intégration et une

cohérence dans les politiques et actions de développement. Il est véritablement souhaité que ces « 17 ODD » soient la base de la stratégie nationale de développement dans chaque pays membre des Nations Unies afin de parvenir à une économie à carbone réduit.

Dans le même contexte et à la suite de l'adoption des 17 ODD, la vingt et unième conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) tenu du 30 novembre - 12 décembre 2015 à Paris a permis de conclure un accord engageant 195 États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

L'ambition finale de l'accord de Paris est que les contributions de ces États (différentes d'un pays à un autre) permettent de stabiliser le réchauffement climatique dû aux activités humaines « nettement en dessous » de 2°C d'ici à 2100 (par rapport à la température de l'ère préindustrielle) en renforçant les efforts pour atteindre la cible de 1,5°C.

La quasi-totalité des Parties ont remis leurs engagements nationaux (INDC) aux Nations Unies. Il est prévu que ceux-ci soient révisés à la hausse tous les 5 ans après 2020.

Une 22^e conférence des parties (**COP22**) de la même convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ou **Conférence de Marrakech** a eu lieu du 7 au 18 novembre 2016. Elle a traité des modalités d'application de l'accord sur le climat signé à Paris lors de la COP21, notamment les règles de transparence sur les informations fournies par les états concernant leurs démarches pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre ; la question du financement dont les cent milliards de dollars par an, prévus à Copenhague en 2009, ne sont pas encore au complet.

La protection de la nature constitue le principal thème des premières années du DD. Les inégalités sociales ont très vite intégré la liste dans la mesure où l'humanité a pris conscience qu'il ne peut y avoir protection de la nature efficace sans réduire significativement les inégalités sociales dans le monde.

Le DD implique aussi le dépassement des clivages Nord/Sud même si les priorités demeurent différenciées. Si au Nord, la limitation des déchets est prioritaire, ce n'est pas le cas au sud où c'est plutôt la maîtrise de la croissance démographique qui capte l'attention.

La définition du DD soulève un enjeu d'équité intergénérationnelle, de responsabilité de la génération présente envers les générations futures. Il recommande que notre génération prenne toutes les précautions possibles (selon le principe de précaution) pour ne point compromettre les capacités des générations à venir à garantir leur développement et bien-être. Un autre des principes clés de toute politique de DD est de respecter des conditions économiques pour d'assurer de l'intégrité des systèmes sociaux et environnementaux.

L'approche du DD est systémique ne cesse-t-on de le dire. Elle met l'accent sur l'interdépendance entre trois sphères : *l'économique, le social et l'environnemental*.

La durabilité socio-économique et environnementale recherchée dépend d'un certain nombre d'équilibre périphériques (vivable, viable, équitable) entre les sphères comme l'indique le schéma ci-dessous.

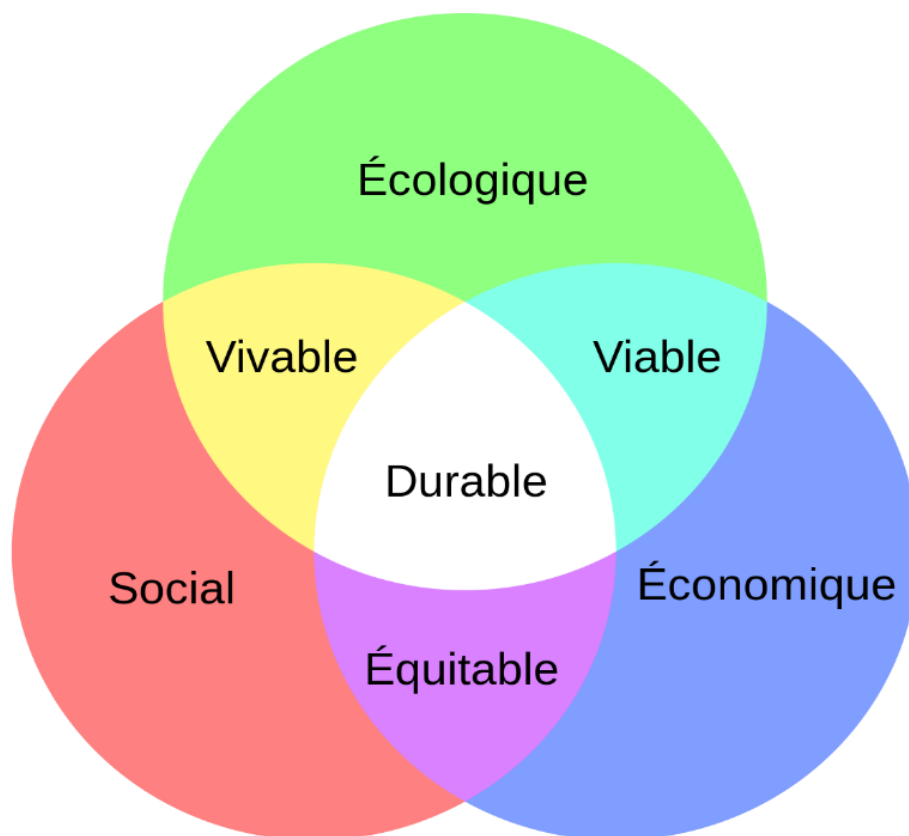


Figure 3 : Schéma des sphères du Développement Durable

(www.wikipedia.org/wiki/fichier:schéma_du_développement_durable.svg)

Pour l'atteinte du DD sur tous les plans, de nombreux chercheurs et praticiens joignent aux trois sphères de la durabilité suscitée, une dimension politique ou de gouvernance. Cette dimension se compose de l'ensemble des conventions et procédures visant la régulation de chaque sphère (économique, sociale, environnementale) en elle-même et par rapport aux autres. La sphère politique est le domaine par excellence d'arbitrages entre les divers acteurs et intérêts.

2.1.2.2. Les enjeux du DD

Au regard des trois sphères de la durabilité et de la représentation du DD, les principaux enjeux du développement durable sont :

2.1.2.2.1. *Enjeux environnementaux*

Ces enjeux sont : épuisement des ressources naturelles (énergies non renouvelables), déchets, pollution de l'air, de l'eau et des sols, destruction de la couche d'ozone, réchauffement de la planète (ou « effet de serre ») et changements climatiques, perte de la biodiversité, ...

2.1.2.2.2. *Enjeux sociaux*

Les enjeux sociaux sont : pauvreté, insalubrité (logement, accès à l'eau potable), inégalités, travail des enfants, absence de services fondamentaux (santé, éducation, mobilité, communication), pollution chimique, risques alimentaires, obésité, pratiques à risque, discrimination, marginalisation, instabilité politique, ...

2.1.2.2.3. *Enjeux économiques*

Ce sont : concurrence déloyale (par opposition au commerce équitable), conditions de travail, chômage, production responsable (chaînes de sous-traitance), surconsommation, ...

2.1.2.2.4. *Enjeux éducationnels*

Ces enjeux sont : la représentation des valeurs du développement durable dans les corps sociaux, les activités, les attitudes, les habitudes et modes de vie des populations et dans toute autre forme d'échanges.

Le développement durable fait, en effet, surgir de nouveaux enjeux dont il est important de tenir compte pour les politiques et instruments de sa mise en œuvre. Il s'agit de :

2.1.2.2.5. *L'enjeu de la multi-dimensionnalité*

Avec la question de DD, les problèmes ne sont plus isolables les uns des autres et comportent tous plusieurs dimensions. Par exemple, l'extraction des ressources épuisables cause des pollutions locales ou régionales et leur utilisation accélère le changement climatique. L'exploitation des ressources renouvelables et l'aggravation des pollutions mettent en péril la diversité biologique. Plus largement, l'existence d'interactions entre, ce que l'on peut appeler avec René Passet (1979), « *la sphère naturelle, la sphère sociale et la sphère économique* » est au cœur même des rapports entre économie, société et environnement.

2.1.2.2.6. *L'enjeu de l'irréversibilité*

Les pressions sur l'environnement ont atteint les possibilités même de reproduction des écosystèmes naturels et, ceci jusqu'à l'échelle planétaire. Pour comprendre cet enjeu de l'irréversibilité, deux articles sont à parcourir. Ils évoquent les limites planétaires que nous avons franchies à ce jour sur neuf limites planétaires qui existent, selon les résultats de ces articles (confère figure ci-dessous). Le premier, celui de Johan Rockström qui portait justement le nom de limite planétaire, Planetary Boundaries a été publié en 2009. Il a été revu et corrigé,

avec toujours Rockström dans l'équipe, mais cette fois-ci conduite par Will Steffen qui était dans la publication précédente, cette nouvelle publication a eu lieu en janvier 2015.

On verra que là où nous avons, en 2009, franchi trois limites, force est de constater que depuis 2015 nous en avons franchi une de plus. Les limites franchies sont dans l'ordre de franchissement, celle concernant le changement climatique (1) ; celle concernant l'érosion de la biodiversité (2) constitué par les extinctions d'espèces car, toute perte de patrimoine génétique peut être considérée comme définitive. ; Celle qui concerne deux grands cycles biogéochimiques : celui du phosphore et celui de l'azote, très directement liés à nos activités agricoles, en d'autres termes aux activités qui nous permettent de nous nourrir (3) ; celle concernant le changement d'occupation des sols et évidemment au premier chef celui de la déforestation (4) (confère figure ci-dessous).

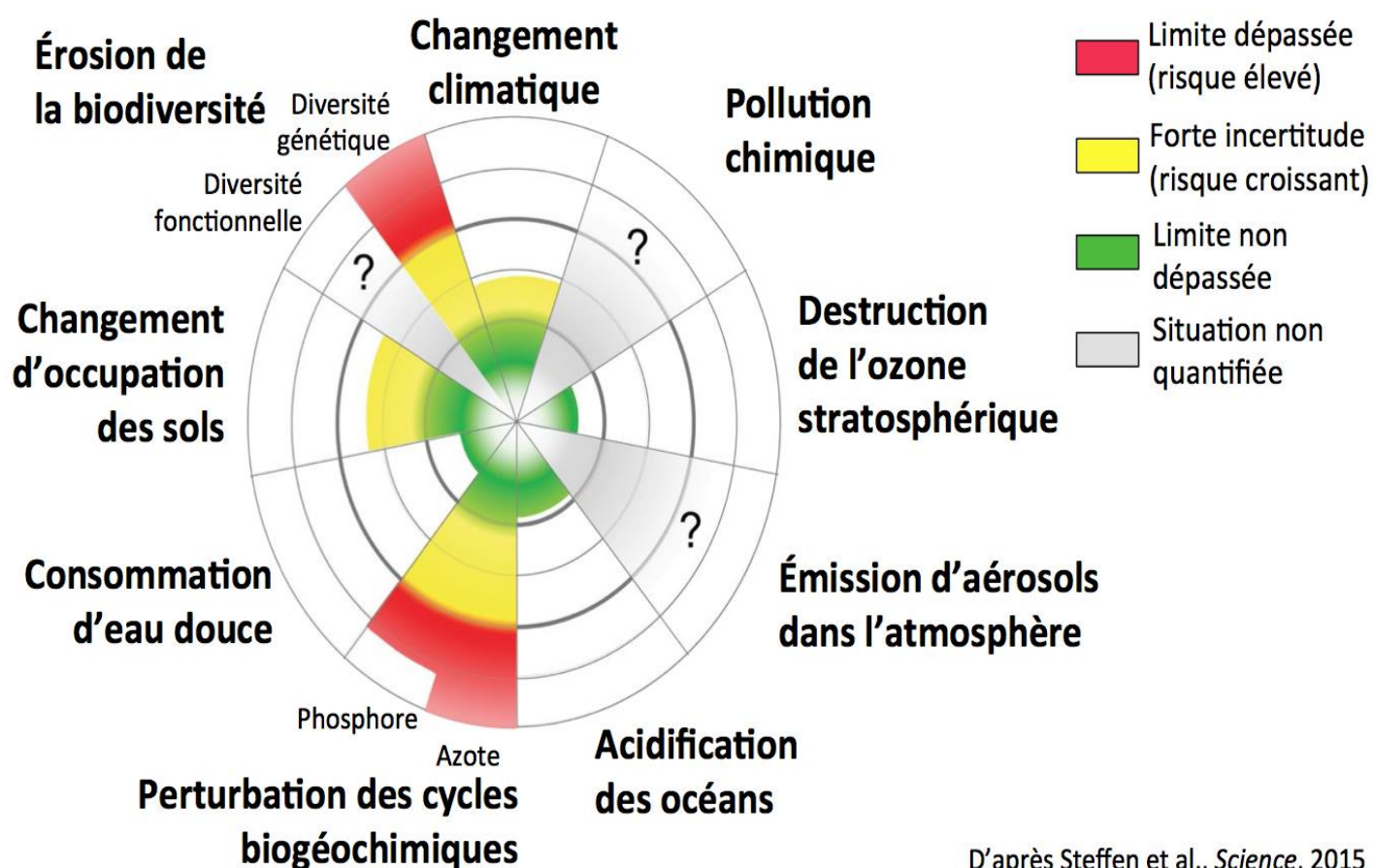


Figure 4 : Schéma des limites planétaires et leur niveau de dépassement.

(Éducation à l'environnement et au développement durable, Octobre 2017)

2.1.2.2.7. *Les enjeux d'équité inter- et intra-générationnelle.*

Les enjeux de distribution et de justice sont omniprésents. Les choix faits en matière de ressources naturelles et d'environnement mettent en jeu le bien-être tant des individus existants que celui des générations futures. Pour la génération présente, la question de la répartition de bien-être et des effets liés à l'exploitation des ressources naturelles et à la pollution de l'environnement est posée. En face, pour les générations à venir, une ressource épuisée aujourd'hui ne sera plus disponible dans l'avenir.

2.1.2.2.8. *L'enjeu de l'incertitude*

L'incertitude est aussi omniprésente dans le DD. L'incertitude quant aux réserves de ressources épuisables, quant aux potentialités d'innovations, quant aux conséquences exactes des pollutions globales et du changement climatique, quant aux conflits entre et au sein des sociétés humaines... sans parler de celles concernant les préoccupations futures.

Le DD cherche à répondre à la crise écologique qui menace l'avenir de l'humanité. Il met en évidence la nécessité de revoir nos processus décisionnels et nos modes de fonctionnement.

L'appel au changement dont il est porteur a fait l'objet de nombreux débats, quant aux défis que pose la protection de l'environnement à l'économie, mais aussi à propos du lien entre le développement, la société/l'Homme et la protection de l'environnement.

Pour chacun des trois principaux enjeux de DD sus cités, des perspectives stratégiques ont été définies par les Nations unies, dont les éléments sont consignés dans le tableau suivant. Ces éléments nous serviront d'indicateurs d'analyse de contenu concernant la recherche des sujets de DD dans les systèmes d'éducation en Côte d'Ivoire notamment dans les programmes scolaires, dans les médias et les systèmes communautaires.

2.1.2.3. *Perspectives stratégiques en termes d'éducation au développement durable*

Les objectifs cibles du DD sont connus. Pour les atteindre, l'éducation au développement durable tient une place importante dans la poursuite de ces objectifs. Le tableau ci-dessous situe le rôle de l'EDD.

Tableau 1 : Perspectives stratégiques en termes d'éducation au développement durable²⁸

Société
Droits de l'homme : Le respect des droits de l'homme est au cœur du développement durable. L'éducation au développement durable doit permettre aux individus d'affirmer leur droit de vivre dans un environnement durable.
Paix et sécurité humaine : les processus fragiles du développement durable sont menacés par les insécurités et les conflits qui causent des souffrances, mettent sous pression les systèmes de santé, détruisent les logements, les écoles et des communautés entières et conduisent à des déplacements massifs de personnes.
Égalité des sexes : chaque membre de la société doit respecter les autres et pouvoir épanouir son potentiel. Hommes et femmes doivent se considérer comme des égaux, reconnaissant leurs responsabilités partagées et leurs rôles individuels en tant que protecteurs de l'environnement dans lequel ils vivent et, plus largement, du monde qui les entoure.
Diversité culturelle et compréhension interculturelle : les possibilités d'éducation et de développement sont compromises par l'intolérance. La paix est fondée sur la compréhension interculturelle.
Santé : la santé est étroitement liée aux questions d'environnement et de développement. Une mauvaise santé entrave le développement économique et social, enclenchant un cercle vicieux qui contribue à une utilisation non durable des ressources et à la dégradation de l'environnement.
VIH et sida : les ravages de cette pandémie en Afrique et les progrès de son incidence en Asie et en Europe sont capables de faire régresser le développement durable et les processus éducatifs.
Gouvernance : le développement durable est favorisé là où les structures de gouvernance permettent la transparence, l'expression des idées sans entraves, le libre débat et la contribution du public à la formulation des politiques.
Environnement
Ressources naturelles (eau, énergie, agriculture, biodiversité) : nous devons protéger les ressources naturelles du monde, qui sont indispensables au développement humain et à la survie de l'humanité - laquelle dépend des biens et des services fournis par les écosystèmes.
Changement climatique : le changement climatique concerne le monde entier et est lié aux questions de développement économique, technologique et démographique. Évaluer les accords internationaux en fonction de leur impact sur l'environnement, l'atmosphère, et vérifier les effets néfastes sur le climat.
Développement rural : trois milliards d'êtres humains vivent dans des zones rurales et 60 % d'entre eux vivent dans le monde en développement.
Urbanisation viable : les villes sont aujourd'hui en première ligne pour ce qui est du changement socioéconomique mondial. La moitié de la population mondiale y vit tandis que l'autre moitié en dépend pour son progrès économique, social et politique. Les villes représentent des menaces pour le développement durable, mais elles offrent aussi des opportunités de progrès économique et social et d'améliorations environnementales.
Prévention et atténuation des catastrophes : le développement durable est menacé là où les communautés subissent ou sont menacées par des catastrophes. L'éducation à la réduction des risques de catastrophe peut réduire la vulnérabilité et améliorer les stratégies d'entraide.
Économie
Réduction de la pauvreté : c'est la question centrale du volet économique du développement durable et le concept primordial qui guide les objectifs adoptés au niveau international et l'engagement en faveur du développement mondial.
Responsabilité et obligation de bilan des entreprises : le pouvoir économique et l'influence politique des grandes entreprises multinationales indiquent un énorme potentiel pour ce qui est de contribuer au développement durable et d'avoir un impact sur celui-ci.
Économie de marché : l'actuelle économie de marché mondiale pose des problèmes pour l'environnement en ce qu'elle peut promouvoir la surexploitation de ressources, mettant les populations dans des situations économiques précaires. La confluence des influences du marché et de la protection de l'environnement à l'avantage des communautés locales est une caractéristique de bonne gouvernance, également bénéfique pour la stabilité économique générale et la santé.

Source : *Les médias, partenaires de l'éducation au développement durable, kit de formation et de référence, série de l'UNESCO sur la formation au journalisme, Page 6*

²⁸ Ces perspectives stratégiques sont adaptées de la section 3, Perspectives (p. 18-20) du document *Framework for the UN DESD International Implementation Scheme* : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148650e.pdf>

Les objectifs visés consistent à faire avancer les progrès technologiques afin de réduire l'impact environnemental des sociétés humaines, à faire changer les comportements au Nord et créer de nouveaux modèles de développement au Sud. Le progrès technologique est une priorité, mais il ne suffit pas. Le taux de croissance de la consommation mondiale – en particulier dans certains secteurs tels que l'automobile et l'énergie – évolue beaucoup plus rapidement que les connaissances scientifiques susceptibles de remédier à l'impact des sociétés humaines sur l'environnement. En outre, la technologie pourra difficilement compenser certains phénomènes planétaires tels que le changement climatique.

2.1.2.4. La transition de la croissance économique au développement durable

La Seconde Guerre mondiale (1939 - 1945) a défiguré les systèmes économiques de l'occident. Dès la fin de la guerre, les pays industrialisés occidentaux, pour renouer avec la prospérité, se dotent de nouvelles ambitions fondées sur les progrès techniques. C'est dans cette veine que le président des USA d'alors affirme :

« Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées (...). Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. (...) Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de notre réserve de connaissances techniques afin de les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent. Et, en collaboration avec d'autres nations, nous devrions encourager l'investissement de capitaux dans les régions où le développement fait défaut (...). Une production plus grande est la clef de la prospérité et de la paix ». – Harry TRUMAN, Point 4, 20 Janvier 1949.

De la fin de la guerre en 1945 jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, les pays industrialisés occidentaux vont effectivement connaître une période de prospérité exceptionnelle d'une trentaine d'années qui a valu l'expression des "Trente Glorieuses" 1945-1974²⁹. Les réponses à cette impasse économique sont considérées comme le début du DD au plan économique.

Au début des années soixante, Walt Whitman ROSTOW (1960) développe une nouvelle vision extrêmement linéaire et discutée du développement en cinq grandes étapes des sociétés

²⁹ L'expression "Trente Glorieuses" désigne la période d'une trentaine d'années qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945, jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. C'est, pour les pays industrialisés occidentaux, une période de prospérité exceptionnelle. Les "Trente Glorieuses" se caractérisent par une forte croissance économique, le plein emploi, l'accroissement rapide du pouvoir d'achat et l'essor de la consommation de masse.

industrielles. Pour lui, les étapes de la croissance économique, (1960) sont les suivantes : (1) la société traditionnelle (Traditional society) ; (2) les conditions préalables au décollage (Preconditions for take-off) ; (3) le décollage (Take-off) ; (4) la phase de maturité (Drive to maturity) ; (5) l'âge de la consommation de masse (Age of High mass consumption).

Mais, les 1970s sont les années de "l'échec" de ce modèle linéaire du développement économique. Les années 1970s marquent encore le début d'une nouvelle réforme économique qui consiste à repenser le "développement". Après quatre décennies de politiques de développement ayant conduit à une impasse totale dont l'épineux problème de la dette n'est qu'un épiphénomène, l'idéal d'un développement industriel fait alors place aux concepts de l'écodéveloppement, développement endogène, autocentré ; et même post-développement, ces concepts et théories mettent en valeur les formes non économiques d'un développement dit humain.

À travers les impasses économiques et écologiques des modèles 1950-1970 du développement économique, la question de la pérennité et de la nature même du « développement » est alors posée....

Entre 1970 et 1990, les atteintes à l'environnement se rapprochent d'un nouveau seuil : la mise en cause des régulations globales des écosystèmes. Cela en témoigne l'irruption sur le devant de la scène des pollutions globales : la diminution de la couche d'ozone, le changement climatique ; et de la perte en biodiversité...

On prend conscience que les interactions entre économie et environnement doivent désormais être comprises et gérées de façon à répondre aux besoins actuels sans sacrifier la satisfaction de ceux des générations futures. La notion du **développement durable** peut enfin se propager. Le DD se résume dans ces trois expressions suivantes : juste, inclusif, et durable....

2.1.2.5. Les principes et optiques du DD

2.1.2.5.1. Les principes

L'atteinte de ces objectifs ci-dessus passe par le respect d'un certain nombre de principes propre au DD. La Déclaration de Rio³⁰ contient 27 principes, dont les suivants : *les êtres humains ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ; le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures ; l'élimination de la pauvreté et la réduction des différences de niveaux de vie dans les différentes parties du monde*

³⁰ La Déclaration de Rio a été adoptée à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, appelée aussi « Sommet de la Terre », qui s'est tenue en 1992 à Rio de Janeiro. Elle a réuni 172 gouvernements, dont 108 chefs d'État ou de gouvernement. Agenda 21 est le document officiel du Sommet de la Terre.

sont une condition indispensable du développement durable; la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément ; les actions internationales entreprises en matière d'environnement et de développement devraient également prendre en considération les intérêts et les besoins de tous les pays afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les États devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées ; les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement ; leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable; la guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable ; la paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables.

2.1.2.5.2. Les optiques

Tous les concepts associés à la durabilité ne figurent pas parmi les 27 principes du développement durable énoncés dans la Déclaration de Rio. En plus des principes, la durabilité repose sur un certain nombre d'optiques qui font désormais partie intégrante du débat mondial sur le développement durable, et notamment : *adopter une approche systémique³¹, plutôt qu'une approche séparée des problèmes, les questions de durabilité forment un tout indissociable ; saisir les questions locales dans leur contexte mondial et reconnaître que les solutions aux problèmes locaux peuvent avoir des conséquences au niveau mondial ; comprendre que nos choix individuels de consommation ont une influence déterminante sur l'exploitation des ressources et la production de biens à l'autre bout du monde ; tenir compte des opinions divergentes avant de décider ou de juger ; prendre conscience que les valeurs économiques, religieuses et sociétales sont mises en concurrence dans les interactions entre personnes d'intérêts et de milieux divers ; reconnaître que tous les êtres humains partagent des qualités universelles ; comprendre que la science et la technologie ne peuvent à elles seules résoudre tous les problèmes ; souligner l'importance de la participation du public aux prises de décision communautaires et gouvernementales : ceux dont l'existence est affectée par ces décisions doivent être associés aux processus décisionnaires ; inciter les gouvernements à décider de façon plus transparente et responsable ; appliquer le principe de précaution : agir de façon à*

³¹ L'approche systémique est le processus qui permet de comprendre comment les éléments d'un système s'influencent l'un l'autre au sein de l'ensemble. Également appelée « approche globale », elle se définit comme une approche de la résolution de problèmes considérant ces derniers comme les éléments d'un système global, plutôt que comme des parties, résultats ou événements isolés.

prévenir tout dommage grave ou irréversible à l'environnement ou à la société, y compris lorsque les connaissances scientifiques font défaut.

Les éducateurs, les dirigeants et les citoyens doivent comprendre que le développement durable est un concept en évolution et que cette liste d'optiques de la durabilité peut s'étoffer et se modifier.

La durabilité défend aussi des valeurs : Tout au long de leur histoire, les Nations Unies se sont posées en défenseur des valeurs liées à la dignité, aux libertés fondamentales et aux droits de l'être humain, à l'équité et à la protection de l'environnement. Le développement durable étend la portée de ces valeurs de la génération présente aux générations à venir. Il défend la biodiversité et la conservation autant que la diversité humaine, l'intégration et la participation. Dans le domaine économique, il prône l'autosuffisance pour tous et l'égalité des chances. Un autre vecteur des valeurs de la durabilité est la Charte de la Terre, déclaration de principes éthiques fondamentaux pour l'instauration d'une société planétaire juste, viable et pacifique.

Les mille facettes du développement durable : Le développement durable traite de différents problèmes, que les États membres des Nations Unies ont convenu d'aborder. D'ordre environnemental, sociétal, économique et politique, ils sont complexes et souvent difficiles à cerner et à résoudre : lutte contre la pauvreté, changement des habitudes de consommation, maîtrise de la croissance démographique mondiale, protection de la santé humaine, toutes ces questions sont autant de défis pour nos systèmes sociaux et économiques. Mais il s'agit aussi de protéger la terre où nous vivons, l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et les ressources que nous exploitons, et de relever des défis brûlants comme le changement climatique ou la perte de biodiversité. La liste est longue... Tous ces sujets et bien d'autres peuvent être envisagés dans l'optique de la durabilité.

Créer des objectifs et des plans en faveur de la durabilité : Le Sommet de la Terre de 1992 prévoit que les gouvernements et les communautés adoptent des plans d'action pour le développement durable. Gouvernements et organisations de la société civile doivent donc dégager leurs priorités et se fixer des objectifs en matière de durabilité, puis élaborer des plans pour les réaliser. Dans l'idéal, au niveau national, tout ministère ou département devrait inscrire la durabilité parmi ses objectifs, ses programmes et ses politiques, dans la mesure où tous les secteurs de l'État et de la société doivent s'orienter vers développement durable.

Coordonner les efforts : Il est de la responsabilité des gouvernements et de la société civile, mais aussi de tous les citoyens, d'œuvrer pour un avenir plus durable. Nous devons tous y contribuer à notre manière. Les 40 chapitres d'Agenda 21 indiquent la marche à suivre dans de nombreux domaines, de l'agriculture à la gestion des déchets. Mais un rôle clé revient à la

communauté éducative. Mentionnée explicitement à chaque chapitre, l'éducation est le pivot de la réalisation d'un avenir plus durable. C'est grâce à l'éducation que la prochaine génération de citoyens, d'électeurs, d'employés, de cadres et de dirigeants seront préparés à apprendre tout au long de leur vie. Sans l'éducation, il nous est impossible de progresser vers un avenir durable, car nous devons d'abord acquérir les moyens d'aller de l'avant.

2.1.2.6. Les parties prenantes ou acteurs de l'éducation au développement durable

Le terme partie prenante renvoi originellement à celui de Stakeholder. Selon la définition donnée par le Standford Research Institute (1963, cité par Freeman, 1984) – considéré comme le premier à avoir utilisé le terme à l'occasion d'un mémorandum (1984) – un Stakeholder est une personne ou un groupe de personnes « sans le soutien desquels l'entreprise cesserait d'exister » c'est-à-dire, d'après la liste d'origine, les actionnaires, les employés, les consommateurs, les fournisseurs, les détenteurs de capitaux et la société. Dans cette définition, les parties prenantes sont envisagées comme des groupes clés, indispensables à la pérennité et à la survie de l'entreprise. Cependant, depuis 1963, les définitions se sont multipliées, allant de la plus restreinte à la plus large.

La définition la plus large, et certainement la plus connue et la plus utilisée également, est celle de Freeman (1984) selon laquelle « *une partie prenante dans l'organisation est [par définition] tout groupe d'individus ou tout individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels* ».

Pourtant, elle est fort souvent attribuée à tort à Freeman seul dans la mesure où elle n'est que la reprise de la définition proposée dans un article coécrit un an auparavant avec Reed dans laquelle une partie prenante est envisagée comme « *tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels* » (Freeman & Reed, 1983).

Freeman & Reed (1983) offrent également une définition beaucoup plus restreinte des parties prenantes envisagées alors comme « *tout groupe ou toute personne de laquelle l'organisation dépend pour assurer sa survie* », inspirée de celle du Standford Research Institute (1963). Cependant, la plus étroite des définitions est certainement proposée par Clarkson (1995) qui postule que les parties prenantes sont des groupes ou des personnes qui supportent un risque, volontairement ou involontairement³² : « *Les parties prenantes volontaires supportent une certaine forme de risque dans la mesure où elles ont investi une forme de capital – humain ou financier – quelque chose de valeur dans l'entreprise. Les parties*

³² Clarkson (1995) utilise l'expression « Risk Bearers ».

prenantes involontaires sont placées en situation de vulnérabilité du fait des activités de l'entreprise ». Cette définition rejoint la façon de penser de Hill & Jones (1992, cités par Mercier, 2001) d'après laquelle les parties prenantes sont les personnes possédant un droit légitime sur l'entreprise. Toutefois, entre ces deux approches, large d'une part, étroite de l'autre, il existe de nombreuses autres tentatives de définition.

Circonsrite dans le cadre de notre étude, la définition de la partie prenante concerne évidemment la protection de l'environnement et des ressources naturelles du monde, mais il est aussi lié à la paix, aux droits de l'homme, à l'équité et à la culture. L'éducation peut susciter les changements indispensables dans les connaissances, les valeurs, les comportements et les styles de vie pour atteindre la durabilité et la stabilité à l'intérieur des pays et entre les pays, et pour garantir la démocratie, la sécurité humaine et la paix. La complexité des défis du développement durable exige un engagement collectif de la part de tous : particuliers, communautés, organisations nationales et internationales, gouvernements et entreprises. Chacun doit être un agent du changement. Nous pouvons, individuellement et ensemble, travailler à un monde meilleur. Les gouvernements nationaux ; les organisations régionales et institutions financières ; les organisations mondiales intergouvernementales comme l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; les autorités locales ; les ONG ; les secteurs d'activités et lobbies ; les entreprises multinationales ; la contribution des individus...

2.2. THEORIES DE REFERENCE

Le rôle d'une théorie étant d'expliquer un phénomène, « pourquoi les individus font-ils ou pensent-ils ceci ou cela », cette étude en retient quatre principales : ***la théorie de l'éducation populaire, la théorie du changement social et la théorie de la participation citoyenne.***

2.2.1. LA THEORIE DE L'EDUCATION POPULAIRE

2.2.1.2. Aperçu sur l'éducation populaire

Cette théorie permet d'expliquer comment l'éducation populaire défend une éducation socio-transformatrice, où la praxis est un élément fondamental pour l'effective transformation de l'homme, de la société et de l'État.

L'éducation populaire est de manière générale l'accès à l'éducation pour tous. C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie. Ce courant d'idée milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chaque individu de s'épanouir et de trouver la place de citoyen

qui lui revient. L'éducation populaire est aussi une approche pédagogique qui vise à répondre aux besoins des pauvres, des exclus et des marginalisés.

En effet, si l'éducation populaire est un moyen et une méthode de l'éducation à la citoyenneté et de réalisation des droits de chacun, elle doit être politique.

L'éducation pour le peuple n'est pas seulement l'accès à l'instruction gratuite et laïque pour tous, elle va plus loin, prend parti, s'investit. Elle a déjà en 1937 la conscience qu'une domination économique sur l'homme empêchera ce dernier de se développer et d'être heureux. Il ne faut pas construire une société de l'avoir qui prendrait le dessus sur une société de l'être. Une des valeurs récurrentes revendiquées par l'éducation populaire est que l'humain doit avoir priorité sur le profit et la croissance du capital. L'éducation populaire remet en question les rapports sociaux de domination et d'exploitation. (Nombreux penseurs en faveur de l'éducation populaire se revendiquent anticapitalistes à tendance communiste). Elle ne veut pas d'une école qui perpétue le cycle de reproduction sociale des inégalités. L'école devra être libératrice³³.

L'éducation nouvelle veut privilégier l'être sur l'avoir. Il s'agit d'un courant pédagogique innovant qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel. Elle prône une éducation ouverte, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. Comenius³⁴, un des précurseurs de l'éducation nouvelle nous dit que « tout doit être enseigné à tout le monde, sans distinction de richesse de religion ou de sexe. Les enfants doivent apprendre à bien penser, et non à tout mémoriser (...). Le monde entier est une école. »

L'éducation populaire adhère à toutes ces valeurs, elle opte elle aussi pour une éducation autonome, sociale et ouverte sur le monde. (Le CEMEA³⁵ est par exemple un mouvement d'éducation populaire qui repose sur les valeurs et les principes de l'éducation nouvelle). Les éducateurs ne doivent pas forcer les élèves à accumuler des connaissances, ils doivent leur donner les clefs permettant de découvrir par eux-mêmes le chemin de la liberté.

Cette conception d'une éducation transformatrice et engagée n'aurait-elle pas pour ancêtres les philosophes grecs **Platon et Socrate** ?

³³ Paulo FREIRE : La pédagogie des opprimés, Alençon, FM petite collection Maspero, 1974 "Article de Clarte n°47 « Vers l'Ecole du Proletariat », 15 novembre 1923

³⁴ Comenius : grand pédagogue et philosophe du 17ème siècle

³⁵ Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active

Les philosophies anciennes avaient déjà l'idée d'une éducation alternative où l'élève n'est pas l'ignorant et où la construction du savoir se fait ensemble (maître/élève) ; l'éducation ne doit pas être l'apprentissage d'un savoir sophistique. N'est-ce pas là déjà, les prémisses de l'éducation populaire ?

Socrate peut donc être vu comme l'initiateur d'une pédagogie interactive à travers laquelle il s'agit surtout de guider, d'orienter la recherche d'un élève qui doit trouver par lui-même sa propre réflexion. La façon de Socrate de conduire le dialogue, de questionner, amène l'autre à développer sa pensée en prenant conscience des insuffisances de son niveau initial de réponse. Le but n'est pas d'inculquer un savoir, mais d'amener les interlocuteurs à élaborer par eux-mêmes à travers la discussion ce savoir dont ils sont potentiellement porteurs : « de moi ils n'ont jamais rien appris, [...] c'est de leur propre fond qu'ils ont, personnellement, fait nombre de belles découvertes, par eux-mêmes enfantées »³⁶. Les élèves apprennent sous l'impulsion de l'autre : quelque chose d'essentiel se passe dans le dialogue et enclenche un processus de réflexion et de construction d'un savoir nouveau. Conscient de son ignorance, en bon éducateur, Socrate recherche aussi l'activation de sa propre capacité à réfléchir.

Platon nous dit : « *La culture n'est point ce que certains, qui font profession de la donner, disent qu'elle est. Ils prétendent, si je ne me trompe, que dans une âme au dedans de laquelle n'est pas le savoir, eux, ils l'y déposent, comme si en des yeux aveugles ils déposaient la vision. Or, ce que fait voir justement le présent langage, c'est qu'au dedans de son âme chacun possède la puissance du savoir, ainsi que l'organe au moyen duquel chacun acquiert l'instruction ; et que, pareil à un regard supposé incapable, autrement qu'avec le corps tout entier, d'évoluer de ce qui est obscur vers ce qui est lumineux, de même c'est avec l'âme toute entière que doit s'opérer, à partir de ce qui devient, la conversion de cet organe, jusqu'au moment où il sera enfin capable, dirigé vers le réel, de soutenir la contemplation de ce qu'il y a dans le réel de plus lumineux. Or, c'est cela qu'est, déclarons-nous, le Bien* »³⁷. Déjà à cette époque, les grecs préconisaient une éducation mutuelle éducateur/éduqué. L'éducation devant être le résultat d'une activité interne et non d'un savoir imposé de l'extérieur. L'éducation consistait à avoir un apprentissage par la pratique, c'est-à-dire une pédagogie empirique. L'élève doit apprendre à se libérer seul de ses chaînes de prisonnier³⁸ (d'ignorant). L'éducateur est un accompagnateur, un guide vers « le Bien » (que nous pouvons aussi appeler la liberté, l'autonomie) et non un ordonnateur qui impose son savoir. C'est pour cela que Platon, et avant

³⁶ PLATON, Théétète 150 d, Manchecourt, GF Flammarion, 1995

³⁷ PLATON, La République 518 b, Manchecourt, GF Flammarion, 2002

³⁸ PLATON, La République livre VII, Manchecourt, GF Flammarion, 2002

lui Socrate, s'est battu contre les sophistes, pour une véritable éducation, humaniste. Le véritable objectif des sophistes étant de former à l'art de la politique les futurs chefs de la cité³⁹ afin d'avoir raison en toute circonstance. Voulons-nous d'une société sophiste ou les dominants impose leurs « beau » discours sans profondeur humaine ou voulons-nous de vraies valeurs axées sur l'être ?

A la suite de Platon et de Socrate, d'autres penseurs ont participé à l'élaboration d'une définition de l'éducation comme transformation de l'individu. Cette définition insiste sur la distinction éducation/enseignement. Parlant d'éducation populaire, et non d'enseignement populaire, il nous a semblé important de définir le champ dans lequel nous nous trouvions. L'éducation est distincte de l'enseignement, elle a pour objectif de développer les capacités de l'individu, aussi bien intellectuelles que physiques et morales. L'éducation doit éveiller les consciences. L'enseignement est une transmission de connaissances qui n'a pas nécessairement une répercussion sur le développement interne de l'individu. Cette distinction revient à la fameuse citation de Montaigne « *je préfère une tête bien faite, plutôt qu'une tête bien pleine*⁴⁰ ». La nécessité n'est pas d'enseigner beaucoup de chose, mais d'apprendre à l'élève à réfléchir, à développer son intelligence et sa personnalité. Philippe Mérieux pose aussi le problème de l'empilement de connaissances encyclopédiques au détriment d'une approche critique du monde, ainsi que la reconnaissance de chaque élève comme individu spécifique. Il pose l'alternative : « *école du sens critique, de la liberté ou école des savoirs encyclopédiques destinée à reproduire la société* »⁴¹. Il nous tient à cœur dans cette partie d'insister sur cette distinction qui est à nos yeux un des enjeux actuels et futurs de nos sociétés. Le concept d'« *enseignement-éducatif* »⁴² d'Edgar Morin qui allie les deux termes au lieu de les opposer est intéressant. « *La mission de cet enseignement est de transmettre, non un pur savoir, mais une culture qui permette de comprendre notre condition et de nous aider à vivre ; elle est en même temps de favoriser une façon de penser libre et ouverte*⁴³ ». C'est à partir de cette distinction et sur les bases d'une définition de l'éducation que nous élaborons celle de l'éducation populaire.

L'éducation populaire ne doit pas être une accumulation de connaissances, mais des savoirs permettant au peuple de réfléchir par lui-même.

³⁹ PLATON, Protagoras-Euthydème-Gorgias-Ménexème-Ménon-Cratyle, Monchecourt, GF Flammarion, 1995

⁴⁰ MONTAIGNE, Les Essais livre 1 ch. 25, Conde-sur-Noireau, Arlida, 2002

⁴¹ Philippe MERIEUX : Spécialiste en Science de l'Education et Pédagogie, investit dans Le courant d'éducation nouvelle. Site internet de Philippe Merieux : <http://www.meirieu.com/index.html>

⁴² Edgar MORIN, La Tête bien faite-Repenser la réforme-Réformer la pensée, Mayenne, Edition du Seuil, 1999

⁴³ Edgar MORIN, La Tête bien faite-Repenser la réforme-Réformer la pensée, Mayenne, Edition du Seuil, 1999

2.2.1.2. L'éducation populaire selon Paulo Freire

Pour Freire⁴⁴ (1921-1997), l'objectif de l'éducation est d'amener les éducateurs et les éduqués à « apprendre à lire la réalité pour écrire leur propre histoire » ; cela suppose une compréhension critique du milieu et une action pour le transformer en appliquant « des solutions viables inédites » ; c'est autour de cette action et réflexion, et par le biais du dialogue, qu'éduqué et éducateur se constituent en sujets. En me fondant sur cette synthèse de ses idées, je commencerai par développer les idées-force en rapport avec chacune des quatre dimensions suivantes : (1) *Éduquer, c'est avoir une connaissance critique de la réalité* ; (2) *Éduquer, c'est s'engager au nom de l'utopie de changement* ; (3) *Éduquer, c'est former des sujets dudit changement* ; (4) *Éduquer, c'est dialoguer*.

2.2.1.2.1. *Éduquer, c'est avoir une connaissance critique de la réalité*

À la lumière de ses premières expériences et réflexions, *Freire considère l'éducation comme un acte de connaissance, une prise de conscience de la réalité, une lecture du monde qui précède la lecture de la parole⁴⁵*. En effet, sa méthode d'alphabétisation postule la nécessité d'une étude par les éducateurs de la réalité des éduqués et de la lecture que ces derniers en font dans la manière dont ils l'expriment. Dans le processus d'alphabétisation, on part déjà du questionnement de la réalité et de la discussion des lectures « naïves » des éducateurs et des éduqués ; dans la méthode Freire, par le biais d'un dialogue sur des problèmes significatifs, les illettrés appréhendent leur univers de manière critique, tout en apprenant à lire et à écrire.

« Je suis un enseignant qui préfère... la démocratie à la dictature, qu'elle soit de droite ou de gauche. Je suis un enseignant qui préfère la lutte constante contre toute forme de discrimination à la domination économique des individus ou des classes sociales. Je suis un enseignant qui s'oppose à l'ordre capitaliste actuel qui produit une misère aberrante au milieu de l'abondance. » Freire

Prenant le contrepied de la conception « bancaire » de l'éducation, Freire ne considère pas la connaissance de la réalité comme un acte individuel ni purement intellectuel. Connaître le monde est un processus collectif, pratique et incorporant différentes formes de savoir : la conscience, la sensibilité, le désir, la volonté, le corps. Toute pratique éducative doit prendre en compte ce que les éduqués et éducateurs savent sur le sujet et générer des expériences collectives et dialogiques afin que les uns et les autres construisent des savoirs nouveaux. La

⁴⁴ Paulo Freire (19 septembre 1921 à Recife, Brésil - 2 mai 1997 à São Paulo) est un pédagogue brésilien. Il est surtout connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les personnes adultes de milieux pauvres, une alphabétisation militante, conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression.

⁴⁵ Freire, Paulo (1983). *el acto de leer y el proceso de liberación*. [L'acte de lire et le processus de libération]

célèbre phrase de Freire selon laquelle « *Personne ne sait tout, ni personne n'ignore tout, personne n'éduque personne, personne n'éduque seul, les hommes s'éduquent entre eux par la médiation du monde* »

Connaître le monde n'est pas une opération purement intellectuelle ; c'est un processus articulé sur la pratique et sur toutes les dimensions humaines. L'objectif n'est pas tant de connaître ou de prendre conscience du monde pour le transformer ensuite, mais de connaître le monde par le biais et dans le contexte de la pratique transformatrice, dans laquelle interviennent désirs, valeurs, volontés, émotions, imagination, intentions et utopies.

Ce processus éducatif de connaissance du monde n'est jamais définitif ; il est plutôt toujours inachevé, car le monde n'est pas donné, définitif, mais se donne, se transforme ; les sujets eux aussi, dans le processus de connaissance et de transformation du monde, se transforment, de même que leurs questions. Pour cette raison, il ne faut pas accepter les produits de la connaissance comme des vérités définitives, immuables, mais comme des vérités perfectibles, susceptibles d'être analysées et remises en question. On a besoin d'une pédagogie de la question et non d'une pédagogie de la réponse.

Sur un plan plus pratique, la question de savoir ce qu'il faut connaître est liée directement aux contenus et aux méthodologies (ce qu'il faut connaître et comment il faut le connaître). Ces préoccupations sont elles-mêmes subordonnées à d'autres questions plus fondamentales : pour quoi, par l'entremise de qui et pour qui connaître ; c'est-à-dire aux objectifs de cette pratique éducative. Répondre à ces questions nous amène à une autre idée centrale des conceptions freiriennes, selon laquelle toute activité pédagogique est intentionnelle, et par conséquent politique.

2.2.1.2.2. Éduquer est une pratique politique

Pour Freire, l'éducation n'est jamais neutre. Toute pratique éducative est politique, de même que la pratique politique est éducative. Les pratiques éducatives sont toujours politiques parce qu'elles intègrent des valeurs, des projets, des utopies qui reproduisent, légitiment, mettent en question ou transforment les relations de pouvoir prévalant dans la société ; l'éducation n'est jamais neutre, elle est en faveur de la domination ou de l'émancipation. C'est pourquoi Freire distingue entre les pratiques éducatives conservatrices et les pratiques éducatives progressistes :

« *Dans une pratique éducative conservatrice, on cherche, en enseignant les contenus, à occulter la raison d'être d'une infinité de problèmes sociaux ; dans une pratique éducative progressiste, on tente, en enseignant les contenus, de mettre au jour la raison d'être de ces problèmes. Tandis que la première tente d'accorder, d'adapter, l'éduqué au monde donné, la*

seconde cherche à déstabiliser l'éduqué en le mettant au défi, pour lui faire prendre conscience que le monde est un monde qui se donne et, par conséquent, peut être changé, transformé, réinventé. » (Freire 1995, Pédagogie dans la ville)

L'éducation en soi ne change pas le monde, mais sans elle, il est impossible de le changer. Par conséquent, l'éducateur progressiste doit prendre un engagement éthico-politique pour la construction d'un monde plus juste. L'éducateur voit l'histoire comme une possibilité ; il ne doit pas perdre sa capacité à s'indigner, il ne peut pas être indifférent ou neutre face aux injustices, à l'oppression, à la discrimination et à l'exploitation ; il doit entretenir et promouvoir l'espoir en la possibilité de surmonter cet ordre injuste et d'imaginer des utopies réalisables (« *des solutions viables inédites* »).

Aussi, pour Freire, la réalité n'est pas seulement le point de départ de l'éducation, mais aussi son point d'aboutissement. Si la réalité n'est pas donnée, mais se donne, l'éducation de la libération a pour finalité de contribuer à transformer la réalité au nom de visions d'avenir qui surmontent les oppositions oppresseurs-opprimés, exploiters exploités, agents d'exclusion-victimes d'exclusion ; elle a pour finalité de surmonter les obstacles économiques, sociaux, politiques et culturels qui empêchent les éduqués de se réaliser en tant qu'individus. Articulées sur des pratiques sociales transformatrices, les pratiques éducatives critiques permettent aux individus d'écrire leur propre histoire, c'est-à-dire qu'elles leur donnent les moyens de surmonter les circonstances et l'adversité qui les conditionnent.

2.2.1.2.3. Éduquer, c'est se constituer en sujets

Pour Freire, la raison d'être de l'éducation réside dans le caractère inachevé de l'être humain. Hommes et femmes, nous sommes des êtres inachevés qui, si nous le reconnaissons, ont besoin des autres pour connaître et transformer le monde tandis que nous nous construisons comme sujets. C'est la reconnaissance de ce sentiment de carence, de nécessité des autres pour connaître, agir et faire partie du monde qui justifie la possibilité de l'éducation, qui ne saurait être autre chose que communication et dialogue.

Ainsi, Freire ne voyait pas dans le dialogue un simple outil méthodologique ou une stratégie didactique, mais la condition de la possibilité de nous constituer en sujets ; c'est uniquement par le biais d'une conversation reposant sur une pratique partagée et sur l'ouverture à l'autre, qui à son tour m'écoute et me parle, que je me reconnais comme sujet ; non comme un sujet donné, mais comme un sujet en construction permanente. Ainsi, le dialogue assume un caractère anthropologique et éthique, dans la mesure où nous devenons des êtres humains autonomes, dotés de la capacité d'influer sur la réalité, dès lors que nous reconnaissons, avec

d'autres, que le monde est susceptible d'être transformé si l'on adopte d'autres valeurs, sens et utopies.

Or, pour Freire, il ne peut y avoir de quête sans espoir. Perdre l'espoir revient à perdre la possibilité de nous constituer en sujets, de transformer le monde et par conséquent de le connaître. C'est pourquoi il a établi une « **pédagogie de l'espoir** » *qui surmonte l'idéologie du fatalisme, du conformisme et de la déception que le pouvoir dominant veut imposer à tout prix. À la mentalité du « on ne peut rien y faire », il faut opposer le droit de rêver qu'« un autre monde est possible*», devise du Forum social mondial et des luttes antimondialisation. Ce que Freire lui-même exprime en ces termes :

« Dans la mesure où nous nous donnons les moyens de transformer le monde, de mettre un nom sur les choses, de percevoir, de comprendre, de décider, de choisir, d'évaluer, et finalement, de donner une dimension éthique au monde, notre mouvement en son sein et dans l'histoire implique nécessairement les rêves pour la réalisation desquels nous luttons. »⁴⁶

Pour cette raison, la pédagogie critique doit contribuer à construire des rêves, à réinventer des utopies et à semer l'espoir dans le changement. Par ses thèses et sa pratique, Freire s'est avéré être un constructeur créatif, réussissant ainsi à exercer une influence sur des milliers d'éducateurs depuis les années 1970 à nos jours. Autour de l'analyse et de la mise en œuvre de son approche est apparu en Amérique latine un courant éducatif engagé au service des rêves, projets et mouvements de libération sociale et culturelle : ***l'éducation populaire***.

De Freire, ce mouvement a repris, en la radicalisant, l'idée selon laquelle l'éducation n'est pas neutre; qu'elle doit en partie son caractère profondément critique à la réalité faite d'injustices; qu'elle doit s'articuler sur des utopies de changement; qu'elle doit participer à la construction des secteurs populaires comme sujets de changement; qu'à cette fin, elle doit contribuer à la formation d'une conscience critique; et doit le faire en recourant à des méthodologies dialogiques et démocratiques.

2.2.1.2.4. Éduquer, c'est dialoguer

Pendant sa nouvelle période d'exil qui commençait en 1970 et qui allait le mener en Europe, aux États-Unis et en Afrique, ses idées et son concept éducatif étaient accueillis avec enthousiasme par les éducateurs progressistes, les religieux et les activistes sociaux, dans un contexte de radicalisation des luttes sociales en Amérique latine. En effet, ce début de décennie se caractérisait à la fois par une recrudescence des mouvements syndicalistes, paysans, de peuplement urbain, des artistes et des éducateurs engagés et par un essor des partis et

⁴⁶ Freire, Paulo (2001). pedagogia da indignação [Pédagogie de l'indignation]

mouvements de gauche ; dans la plupart des pays du continent, on assista à des coups d'État militaires et à l'instauration de régimes autoritaires qui cherchèrent à réprimer dans le sang cet essor du mouvement populaire.

Dans ce contexte, l'éducation populaire se constitua en courant éducatif et pédagogique qui accompagnait organisations, luttes et mouvements de résistance et de libération. Sous l'influence du marxisme et d'autres critiques de l'école capitaliste comme Bourdieu, Passeron, Illich et Vasconi, la remise en cause du système scolaire s'est radicalisée, le caractère politique des pratiques éducatives est devenu évident et des projets pédagogiques alternatifs ont vu le jour.

Ce double mouvement de « politisation de l'éducation » et de « pédagogisation de la politique » a donné naissance au discours dit fondateur de l'éducation populaire, dont nous pouvons résumer les traits distinctifs (et les variations propres aux différents contextes nationaux) de la manière suivante :

Lecture critique de la réalité sociale, en particulier des injustices générées ou amplifiées par le système capitaliste, et de la reproduction de l'ordre social assurée par le système éducatif.

Choix éthico-politique émancipateur, dans la mesure où il y a identification à la construction d'une société dans laquelle on surmonterait les injustices et inégalités actuelles, projet qui s'identifiait au socialisme.

Rôle dans la constitution de secteurs populaires en protagonistes de cette transformation sociale, en consolidant ses organisations et mouvements par le biais de l'éducation.

Le fait éducatif comme formation d'une conscience critique chez les sujets de l'éducation populaire, comprise comme une prise de conscience de la réalité injuste et de la nécessité de la transformer.

Création de méthodologies de travail reposant sur la construction collective du savoir, le dialogue et l'action.

L'existence de caractéristiques communes ne signifie pas que l'éducation populaire soit un courant homogène : comme toute construction historique, elle s'est parée de nuances et a adopté des optiques différentes d'un contexte national à un autre. Ainsi, sous la dictature militaire, l'éducation populaire au Chili avait pour cheval de bataille le rétablissement de la démocratie ; ou encore, dans l'Amérique centrale des années 1980, l'éducation populaire était associée aux mouvements insurrectionnels, tandis qu'en Bolivie et au Pérou, elle était le fer de lance des revendications paysannes et indigènes. De même, les particularités historiques ont inspiré à chaque pays des pratiques particulières d'alphabétisation, d'éducation aux droits de

l'Homme, d'éducation à l'égalité des sexes et d'éducation interculturelle. C'est pourquoi il faut voir dans l'éducation populaire plus qu'un corps doctrinal monolithique : elle s'est constituée en champ pédagogique se démarquant d'autres pratiques et courants pédagogiques.

À la fin des années 1980, l'éducation populaire était devenue un mouvement éducatif et un courant pédagogique critique prenant appui sur la prolifération de réseaux et espaces de rencontre à l'échelon national et continental. Dans le même temps se faisaient jour des remises en question et des idées nouvelles qui mettaient en avant la nécessité d'une remise à plat de certains principes et objectifs de l'éducation populaire.

Le « refondement » de l'éducation populaire

Entre la fin des années 1980 et 1995, une certaine insatisfaction à l'égard de certains des principes et contenus du discours « fondateur » de l'éducation populaire commença à se faire jour. Les bouleversements intervenus dans les contextes politiques international et latino-américain (effondrement du socialisme soviétique, chute du régime sandiniste, fin des régimes militaires et lancement de processus de démocratisation), ainsi que la reconnaissance des limites de ses propres pratiques éducatives (activisme, manque de systématisation, attention insuffisante portée au fait pédagogique, changement de sujets éducatifs, insuffisance de la discussion avec des paradigmes nouveaux), amenèrent certains éducateurs à insister sur la nécessité et l'urgence d'un « refondement » de l'éducation populaire.

En vérité, ce « refondement » de l'éducation populaire avait déjà commencé auparavant dans différents pays, face aux exigences imposées par les changements dans le contexte national ou par la discussion des apports politiques et pédagogiques de certains auteurs; cela fut le cas de la réception dans les années 1980 d'auteurs comme Antonio Gramsci et de la relecture de Paulo Freire, qui permirent de revaloriser la culture dans la politique et l'éducation, en intégrant à la discussion des concepts comme celui d'hégémonie et de dialogue des savoirs.

Des changements dans la conception politique et pédagogique de l'éducation populaire se sont exprimés dans la redéfinition de priorités et dans la concentration sur la pratique par de nombreux centres et réseaux d'éducation populaire en Amérique latine à la fin des années 1990 et au cours des premières années de cette décennie.

Par ailleurs, dans le contexte de réformes éducatives lancées par les gouvernements qui ont succédé aux régimes militaires et comme résultat de processus de démocratisation politique, certaines ONG se sont spécialisées dans le rôle de soutien et de conseil dans les processus d'innovation en matière de cursus et didactique dans les écoles et dans la formation des maîtres en exercice; d'autres se sont tournées vers la promotion de ladite démocratisation et, par conséquent, vers l'éducation citoyenne, et se sont employées à influencer sur la définition de

politiques éducatives et sur la politique publique. Certains éducateurs et ONG sont même allés jusqu'à affirmer que, dans le contexte nouveau, l'éducation populaire n'est plus d'actualité et que des projets comme ceux de l'éducation citoyenne et aux droits de l'Homme sont davantage intégrateurs.

Une meilleure articulation de l'éducation populaire sur les mouvements sociaux, en tant que contribution à la construction démocratique ; cela implique de créer des synergies entre les centres d'éducation populaire et entre les mouvements sociaux entre eux. Pour renforcer la formation de sujets individuels et collectifs de changement, il faut établir des alliances entre centres éducatifs populaires et mouvements sociaux autour de projets éducatifs pertinents. L'expérience de l'université indigène en Équateur et les accords passés entre certaines universités brésiliennes et le Mouvement des travailleurs ruraux sans terres (MST) peuvent ouvrir des pistes permettant de concrétiser l'idée d'une « université populaire » lancée dans le cadre de l'assemblée.

L'éducation populaire doit reprendre son rôle dans la génération du savoir et de la pensée critique en se fondant sur sa spécificité pédagogique. En s'engageant de nouveau dans la voie ouverte par Paulo Freire, l'éducation populaire doit contribuer à construire des paradigmes proposant une alternative au discours hégémonique néolibéral et se fonder à cette fin sur ce qui lui appartient en propre : le champ éducatif. À cette fin, elle devrait animer la systématisation d'expériences et de savoirs éducatifs ainsi que le dialogue créatif avec d'autres angles de réflexion et d'action critique comme l'égalité des sexes, la théologie de la libération, la justice alternative et l'écologie.

Il convient de repositionner le féminisme, les droits de l'Homme et l'écologie dans les discours et pratiques de l'éducation populaire. La spécialisation de l'éducation populaire s'est soldée dans certains cas par la fragmentation des pratiques éducatives, déléguant la problématique de l'égalité des sexes, des droits de l'Homme et de l'environnement à des réseaux et centres spécialisés dans ces thématiques, évacuant ces questions des autres actions. Plus que « transversales », ces thématiques doivent être explicites, tant dans les pratiques éducatives que dans la vie quotidienne des centres éducatifs et des mouvements sociaux.

L'éducation populaire doit conserver ses lignes d'action comme la démocratie, la citoyenneté et le pouvoir local, l'incidence sur les politiques publiques et, plus particulièrement dans le système éducatif, l'éducation, le multiculturel et l'interculturel. De même, en fonction des particularités nationales et régionales, l'éducation populaire doit relever des défis particuliers, comme en Colombie, où le conflit armé et le climat de violence sont à l'origine

d'expériences d'éducation aux droits de l'Homme, d'éducation pour la paix, le « vivre-ensemble », et d'éducation des personnes déplacées.

Ces défis actuels de l'éducation populaire représentent une opportunité et une responsabilité incontournables pour les facultés et universités pédagogiques d'Amérique latine, en leur qualité de centres de recherche pédagogique, de formation des enseignants et de rayonnement socio-éducatif. Partant du constat selon lequel l'éducation est présente non seulement dans le contexte scolaire, mais aussi dans la multiplicité d'espaces sociaux dans lesquels l'éducation populaire est à l'œuvre, la formation des maîtres doit intégrer ces problématiques tout au long de ses programmes d'études. Par ailleurs, les universités dans leur ensemble doivent s'ouvrir aux dynamiques et aux acteurs sociaux et culturels parmi lesquels l'éducation populaire évolue.

Nous avons redéfini l'éducation populaire en montrant son côté alternatif et toujours actuel. L'éducation populaire est l'éducation pour tous. Elle permet à l'individu de développer ses capacités en le rendant autonome. Basée sur une pédagogie innovante, elle favorise l'être au profit de l'avoir, possède une dimension militante pour le combat social. Enfin, elle doit être intégrée aux politiques publiques (une politique étant d'ailleurs par essence publique) pour une plus grande effectivité. Elle ne doit pas être seulement un mouvement de contestation du pouvoir en place, elle doit être, par nécessité sociale adoptée par les politiques (gouvernements).

2.2.2. THEORIE DU CHANGEMENT SOCIAL

Cette théorie permet d'expliquer le processus de transformation de l'homme, de la société et de l'État, vers de nouvelles manières, visions et pratiques.

Le changement social est une transformation durable, plus ou moins rapide, d'une partie ou de l'ensemble d'un système social au niveau de son fonctionnement (mode d'organisation), de sa structure (stratification, rapports sociaux) ou de ses modèles culturels (comportements, normes, systèmes de valeurs). Ainsi les penseurs du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, historiens et précurseurs de la sociologie cherchent les lois de l'histoire et les facteurs déterminants de la triple influence hégélienne (étape de l'histoire), de la théorie darwinienne (sélection des innovations performances) et de l'impact de la révolution française (changement conflictuel).

DURKHEIM E. présente dans *De la division du travail social (1893) une vision holiste du développement, aux accents évolutionnistes.*

En effet, selon l'auteur, la division du travail social est « un résultat de la lutte pour la survie, mais elle en est un dénouement adouci. Grâce à la division du travail, les rivaux ne sont pas obligés de s'éliminer mutuellement, mais peuvent coexister les uns à côté des autres ». Ainsi,

DURKHEIM considère que la division du travail provient essentiellement de l'accroissement de la population et de la "densité sociale". Il y aurait un seuil critique au-delà duquel les humains choisissent de coopérer, de commercer entre eux, plutôt que de se combattre.

Les communautés traditionnelles laissent place à la société moderne. Dans ce contexte, le système social de production sociale œuvre sans cesse à trouver une place aux nouveaux arrivants qui sont intégrés dans un tissu productif de plus en plus complexe.

La division du travail serait la réponse de la société à l'accroissement du volume et de la densité sociale qui implique une « intensité plus grande de la lutte ».

L'explication de DURKHEIM recouvre deux aspects étroitement liés entre eux, à savoir le passage d'une société traditionnelle à une société moderne à travers le dépassement de l'équilibre population-subsistance.

La contribution de WEBER M. à la compréhension du développement s'inscrit dans ses analyses du processus de rationalisation.

WEBER démontre dans *l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1905) que les actions guidées par une rationalité en finalité prennent une importance croissante au fil de l'évolution sociale. Si la religion est au centre du processus décrit par WEBER, c'est aussi et surtout, pour l'auteur, un moyen explicatif en terme épistémologique. Autrement dit, ce ne sont pas les valeurs protestantes, telles que l'ascétisme (recherche d'une libération de l'esprit par la mortification des sens), qui expliquent l'avènement du capitalisme ; il y a simplement une proximité entre ces valeurs religieuses et celles propres au capitalisme. Ce qu'explique WEBER, c'est qu'à une certaine forme d'ordre social correspondent certaines valeurs, une certaine culture qui, en conférant un sens aux actions humaines, les oriente.

Pour résumer, l'évolution de l'ordre social (le développement) est accompagnée par une transformation des manières de faire, de sentir, d'agir, de penser des membres de la société.

À l'inverse, l'absence d'évolution des valeurs peut bloquer le processus de développement, ou du moins le compromettre.

MARX K. offre une interprétation du développement comme étant indissociable d'un système de rapports sociaux qu'il résume avec le terme "capitalisme".

Ce système se traduit notamment par la dépossession des instruments de production par une partie de la population qui se constitue alors en prolétariat par la classe des capitalistes. MARX considère que la position des capitalistes comme propriétaires des moyens de production se traduit par leur domination de l'espace social. Le capitaliste exploite le prolétaire et s'accapare les profits issus de cette exploitation. Le rapport social marxien est donc fondamentalement inégal. Ce qu'explique MARX, c'est que le développement capitaliste est

motivé par la recherche de profits qui sont eux-mêmes indissociables de la domination du prolétariat. Le développement capitaliste serait déséquilibré du fait de la répartition sociale de la propriété. Toutefois, dans l'optique marxienne, ce processus inégalitaire, producteur d'inégalités, est un passage obligé vers la libération de l'homme.

Le capitalisme est voué à disparaître, emporté par la révolution prolétaire ; il contient en lui-même les germes de sa propre destruction, de son dépassement par une forme sociale supérieure (socialisme, communisme).

En effet, toutes les approches sociologiques jusqu'aujourd'hui maintiennent l'idée de succession de type de sociétés dans l'histoire humaine : du simple au complexe, du pré-moderne au moderne et au post-moderne, du pré-industriel au post-industriel.

L'approche évolutionniste se présente comme une explication historique du développement socio-économique.

ROSTOW, dans son approche, s'oppose à l'explication marxiste. Il part du fait que les sociétés humaines passent nécessairement par différentes phases successives et inévitables allant des formes les plus archaïques et des plus élémentaires aux formes les plus évoluées ou complexes. Pour lui, en effet, toutes les sociétés passent par un processus unique et uniforme de développement. Elles partiraient ainsi de la sauvagerie à la barbarie et de la barbarie à la civilisation. Mais, la théorie évolutionniste telle que proposée par ROSTOW nie toute histoire pour les pays sous-développés car on ne peut pas situer une société dans une étape d'évolution précise. **Les sociétés se transforment en fonction des emprunts et des innovations.** Une innovation peut changer le cours d'évolution d'une société, ce qui peut occasionner une remise en cause et sauter certaines étapes d'évolution proposée par ROSTOW. On pourrait dès lors affirmer que la théorie évolutionniste telle que proposée par ROSTOW ne permet pas d'expliquer le changement.

D'autres chercheurs mettent dans la théorie du changement social le structuro-fonctionnalisme de PARSONS T. Il pense que les changements dus à l'innovation pourraient trouver une explication plus pertinente avec le structuro-fonctionnalisme. Il définit l'action humaine au regard de ses fonctions dans la société. Les actions et les adaptations sociales s'inscrivent dans une conception systémique, visant l'équilibre.

Or, l'introduction d'une innovation entraîne toujours des bouleversements dans la société receveuse. Même si cette innovation est simplement technique, elle agit sur l'ordre social de la société emprunteuse. C'est pour cela qu'en sociologie, l'innovation est étudiée comme facteur favorable ou défavorable.

Le structuro-fonctionnalisme de PARSONS ne s'inscrit pas dans une logique de conflit. Or, le changement est source de conflit entre deux ou plusieurs cultures. Les conflits permettent le changement, c'est-à-dire la transformation de toute société. Les conflits sont à l'origine de toute évolution. Par conséquent le structuro-fonctionnalisme ne diffère pas en tant que tel du fonctionnalisme car même s'il permet de maintenir un certain équilibre social, il ne permet pas d'expliquer comment les choses changent.

C'est pour cela que ROCHER G. parle de changement d'équilibre en ce qui concerne PARSONS, car ce genre de changement n'affecte pas nécessairement la structure de l'organisation sociale. Pour ROCHER, tout d'abord, le « changement social est nécessairement un phénomène collectif, c'est-à-dire qu'il doit impliquer une collectivité ou un secteur appréciable d'une collectivité ; il doit affecter les conditions ou les modes de vie (...). En second lieu, un changement social doit être un changement de structure, c'est-à-dire qu'on doit pouvoir observer une modification de l'organisation sociale dans sa totalité ou dans certaines de ses composantes »⁴⁷ Autrement dit, le changement est une transformation de toute une collectivité d'individus aux niveaux politique, culturel, économique ou agricole.

Partant de ces faits, l'introduction d'une innovation dans une société donnée entraîne nécessairement un changement de la société. Cela apporte des changements dans les manières de d'agir, de penser des membres de la société. Or, la société se compose d'un ensemble de personnes en interactions.

La cadre de références théoriques ayant été établi, le chapitre suivant synthétise les écrits théoriques et empiriques en rapport avec les questions de recherche. Il renferme également la formulation des hypothèses et la construction du cadre opératoire.

⁴⁷ Guy ROCHER (1968), Introduction à la sociologie générale : le changement social, Montréal, Editions HMH, page 20-21

CHAPITRE III : LA REVUE DE LA LITTERATURE

3.1. ETAT CRITIQUE DE LA LITTERATURE SUR LA QUESTION DE RECHERCHE

Au regard du thème de l'étude et des questions de recherche, cette revue de littérature présente deux grandes parties contenant à la fois des données théorique et empiriques : la première partie situe toute la problématique de l'éducation au DD partant des différentes approches aux outils en passant par les principes et les niveaux d'intégration de l'EDD dans les classes. Elle montre aussi le caractère disciplinaire de l'EDD ainsi que les comportements/processus à respecter pour éduquer au DD. La seconde partie récence les écrits sur le volet médiatique de l'éducation au développement durable. Elle mentionne le rapport média et DD avec un accent sur les théories des médias ainsi que leur apport dans la transformation des individus en acteurs de mise en œuvre des ODD.

3.1.1. EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1.1.1. Les principales approches de l'éducation à l'environnement et au DD

Il existe différentes approches théoriques dans la littérature scientifique sur l'éducation au développement durable (EDD). Le tableau suivant synthétise une liste d'approches principales non exhaustives.

Sauvé L. et Garnier C. (1999) ont identifié sept représentations (ou conceptions) dominantes de l'environnement que sont : (1) *l'environnement-nature à apprécier, à respecter, à préserver* ; (2) *L'environnement-ressource à gérer* ; (3) *L'environnement-problème à résoudre* ; (4) *L'environnement-système à comprendre, pour décider* ; (5) *L'environnement-milieu de vie à connaître, à aménager* ; (6) *L'environnement-biosphère où vivre ensemble et à long terme* ; (7) *L'environnement-projet communautaire*.

Concernant **la conception de l'éducation**, Bertrand Y. et Valois P. proposent une typologie des conceptions éducationnelles ou paradigmes éducationnelles (BERTRAND Y. et VALOIS P., 1999, p.57 cité dans SAUVE L., BERRYMAN T. et VILLEMAGNE C., 2003, M.38). Il s'agit des paradigmes suivant : **le paradigme rationnel** où prime la transmission des connaissances et de valeurs ; **le paradigme techno-systémique** qui mise sur l'efficacité de la communication éducative et les nouvelles technologiques ; **le paradigme humaniste** qui vise le développement personnel. L'individu a un rôle important à jouer dans son propre apprentissage ; **le paradigme socio-interactionnel** qui s'appuie sur une analyse de la société

et une dénonciation des forces d'aliénation ; **le paradigme inventif** qui fonde l'éducation sur la communauté.

« Une approche pédagogique correspond à une première vision d'ensemble de la situation pédagogique ; elle détermine les traits dominants et l'importance relative de chacune des composantes de cette dernière » (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.37). L'approche globale du projet « détermine entre autres l'importance relative accordée à chacun des éléments de la situation pédagogique, comme elle détermine aussi leurs caractéristiques principales (Objet, Sujet, Agent et Milieu). Elle fonde les approches spécifiques à la relation didactique, à la relation d'enseignement et à la relation d'apprentissage » (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.45).

Au niveau des **Approches pédagogiques globales**, plusieurs pédagogies peuvent être employées à savoir **l'approche de résolution de problème** qui « consiste à confronter l'élève à des problèmes signifiants et motivants, réels ou fictifs, dans le but de développer son autonomie et son implication dans la résolution de ses problèmes personnels, sociaux, et éducationnels » (LEGENDRE R., 1993, p.93 in SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.81) ; **la pédagogie de projet** qui est « une pédagogie active : pas de réalisation de projet sans action ; C'est une pédagogie différenciée : chacun a son mot à dire et sa propre démarche à proposer ; Elle implique des rapports éducateur/éduqué non hiérarchisés ; La motivation du groupe est le moteur de son fonctionnement ; Elle induit l'autonomie à la fois comme objectif et comme point d'appui ; C'est un processus de création et d'exploration du monde » (Réseau École et Nature, 1997, p. 41) ; **la pédagogie de terrain** qui met les apprenants dans l'environnement ; **la pédagogie du jeu et de l'imaginaire**.

Au niveau des **Approches pédagogiques centrées sur l'objet**, SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., (2003) ; SAUVE L., (1997), les choix peuvent porter sur l'une des approches suivantes : « **L'approche cognitive** dont l'objet d'apprentissage est un ensemble de savoirs d'ordre cognitif contribuant à « l'alphabétisation environnementale » ; **L'approche affective**, axée sur le développement d'attitudes et de sentiments conduisant à un agir favorable à l'environnement. ; **L'approche morale** qui privilégie le développement de valeurs morales et d'une éthique de l'environnement ; **L'approche spiritualiste**, axée sur le développement d'attitudes et de valeurs conformes à une croyance ou à une philosophie religieuse ou spirituelle ; **L'approche pragmatique** qui vise le développement d'habiletés de résolution de problèmes et d'éco-gestion ; **L'approche behavioriste**, qui vise l'adoption d'un comportement approprié à l'égard de l'environnement ; **L'approche praxique**, qui privilégie

l'apprentissage de la praxis environnementale alliant l'action à la réflexion dans des projets signifiants et mobilisateurs » ((SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.46).

Dans le cadre des **Approches pédagogiques liées à l'apprentissage**, les mêmes auteurs SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., (2003) ; SAUVE L., (1997), préconisent les approches ci-dessous : « **Une approche expérientielle**, qui implique un contact direct avec les situations réelles favorisant des expériences concrètes ; l'approche expérientielle fait appel à la « pédagogie de terrain » (qui peut-être celui de l'école ou de l'usine) et à la « pédagogie de la découverte ; **Une approche systémique**, selon laquelle on aborde les réseaux d'interrelations et d'interdépendances dans l'environnement ; **Une approche holistique**, qui prend en compte toutes les dimensions du Sujet et qui permet de développer une vision globale des réalités socio-environnementales et éducatives ; **Une approche interdisciplinaire**, qui favorise l'intégration des savoirs de divers domaines, pour une meilleure compréhension et un agir éclairé au sujet des problématiques abordées ; **Une approche coopérative**, qui fait appel au dialogue, au partage et à l'entraide entre les Sujets, qui construisent ainsi entre eux un savoir plus riche ; **Une approche critique**, axée sur l'analyse et l'évaluation des réalités sociales, environnementales et éducatives, vers la transformation ou l'amélioration de ces dernières. **Une approche réflexive**, qui associe l'agir et la réflexion (la praxis) pour une recherche de fondements et de significations » (Op. Cit., M. 51)

Les stratégies pédagogiques qui définissent les caractéristiques opératoires de la situation pédagogique selon les auteurs SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003. **Ces stratégies pédagogiques** sont entre autres : **L'étude de cas** qui est « une forme d'apprentissage qui permet à l'étudiant d'être confronté à des problèmes [...], de développer sa capacité analytique et de s'initier à la prise de décision dans un univers caractérisé le plus souvent par le risque, l'incertitude et la turbulence » (BEDARD M., DELL'ANIELLO D. et DESBIENS D, 1991 in Op. cit., M. 108). **Le jeu de rôle** « où l'on présente aux participants une situation ou un problème qu'ils doivent résoudre en jouant les rôles des participants à cette situation ou à ce problème » (HAMADACHE A., 2002, cité dans (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M. 112). **Le débat ; Le scénario du futur** qui consiste à se projeter dans une situation future et d'en imaginer les caractéristiques ; **L'interprétation environnementale** qui vise à amener les apprenants à ce que l'environnement fasse sens pour eux ; **L'audit environnementale** est « une méthode de vérification des équipements, des activités (comportement individuels et collectifs compris) et des systèmes de gestion environnementale d'une entreprise, dans le but d'évaluer l'atteinte des exigences

environnementales applicables à l'entreprise en question et de recommander des mesures à prendre pour respecter ces exigences, le cas échéant » (LABRIET M., 1993 in SAUVE L., 1997, p.188) ; **Le Forum**. « Il s'agit d'animer un groupe de discussion ou un cercle d'étude sur une problématique environnementale, comme la gestion des déchets, par exemple, ou encore l'aménagement des milieux humides » ((SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.121) ; **La communauté d'apprentissage** où on n'apprend pas de manière isolée mais collectivement dans une démarche coopérative et collaborative

Comme indiqué ci-dessus, l'EDD fait l'objet de différentes approches théoriques, notamment pédagogiques. Une partie importante de notre étude consiste à observer les usages de ces théories et pratiques dans le contexte de l'Éducation en général et de l'EDD en particulier en Côte d'Ivoire. L'identification des représentations du DD par la population ivoirienne en est l'étape primaire. Un autre impératif est de cerner les paradigmes éducationnels existants dans le cadre des conceptions de l'éducation en Côte d'Ivoire et de brandir celles qui sont adaptés à la pratique de l'EDD. L'efficacité de toute éducation dépendant principalement des approches et stratégies pédagogiques, il importe de savoir les types d'approches les mieux adaptés à l'EDD, parmi les approches pédagogiques globales, les approches pédagogiques centrées sur l'objet et les approches pédagogiques liées à l'apprentissage. Puisque que les succès en la matière, sont dépendant des stratégies pédagogiques à mettre en œuvre, une analyse de celles-ci est aussi primordiale. Les démarches et stratégies pédagogiques déterminent comment la situation pédagogique est mise en œuvre une fois le projet d'EDD déterminé.

En tenant compte des caractères non exclusifs des différentes approches pédagogiques présentées ci-dessus et des possibilités de leur combinaison au sein des projets d'EDD, nos analyses peuvent à la fois être simples et complexes. Les éléments de ces différentes d'approches contenus dans le tableau ci-dessus servent de paramètres de repérage ou vérification de l'approche ou la combinaison d'approches utilisées dans un contexte donné. Par exemple, une approche pédagogique peut être à la fois globale, centrée sur l'objet ou liées à l'apprentissage. De même qu'une stratégie pédagogique peut être multi opérationnelle.

3.1.1.2. L'Approche par les Questions Socialement vives (QSV) et les controverses : un enjeu indispensable d'intégration du DD dans les modèles de penser, de réflexions et d'actions

Pour Simonneaux⁴⁸ J. (2015), les Questions Socialement Vives (utilisés avec l'acronyme Q.S.V.), constituent aujourd'hui des questions émergentes qui suscitent de nombreux débats dans notre société. Les réponses à ces questions sont un enjeu important pour l'avenir de nos sociétés et de notre monde. Les questions qui font débat en lien avec la nature et notre environnement sont nombreuses. Certaines suscitent parfois de vives oppositions dans lesquelles peuvent se cristalliser des prises de position, des combats voire des désobéissances civiles.

Dans l'application, l'acceptation par les esprits du DD comme étant un champ de questions socialement vives (QSV) constitue le premier pas vers l'intégration du DD dans les modèles de pensées, de réflexions et d'actions. Autrement dit, la compréhension, l'émergence de réflexions et d'actions sur la problématique de DD passe par les controverses et nombreux débats que suscitent ses thématiques dans la société. En lien avec n'importe quel pilier du DD, les QSV du DD peuvent être environnementales, sociales, économiques, ...et rattachées à une diversité de domaines.

Comme exemple de Questions Socialement Vives environnementales liées au développement durable, on peut distinguer des questions agricoles (les OGM, les différentes formes d'agriculture : l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique, l'agriculture de précision) ; des questions de diversité biologique (préservation des espèces, régénération); des questions d'économie verte (emplois verts, marketing vert, économie circulaire, renouvelable, recyclage,...).

Certaines de ces questions suscitent tellement de controverses, de difficultés, qu'on ne sait pas ce qui se passe exactement, on a du mal à faire le contour et à trouver des solutions sur ces questions. Les questions énergétiques (les agros carburants, les gaz de schiste, le nucléaire, l'éolien) et les questions de santé (on a tous entendu parler du bisphénol A ou des effets des ondes téléphoniques) en sont des exemples.

⁴⁸ Professeur à ENFA

D'autres questions recouvrent à la fois plusieurs champs : L'exemple des nanotechnologies est un exemple qui a des conséquences aussi bien dans le champ de l'énergie que sur les questions de santé voire d'agriculture.

Certaines de ces questions émergentes et de controverses suscitent parfois de vives oppositions dans lesquelles peuvent se cristalliser des prises de position, des combats voire des désobéissances civiles. C'est au nom de ces prédispositions que l'on pourrait observer des actions 'de luttes contre ou luttes pour' 'de désobéissances ou boycott', 'd'adhésion', 'de préservation ou protection', etc.

On pourrait citer par exemple en France les luttes contre les OGM, contre le nucléaire, on pourrait citer également la mal bouffe de José Bové ou bien encore les arracheurs d'OGM. Il existe de nombreux autres exemples de questions, de controverses autour de questions liées à l'environnement, liées à la pollution, à la protection des paysages.

À partir de là, on peut s'interroger sur quelles sont les caractéristiques des Questions Socialement Vives ?

Ce sont des questions qui sont porteuses d'abord de controverses et d'incertitudes, c'est-à-dire des argumentations scientifiques. Elles sont nécessaires mais insuffisantes pour trouver un accord sur l'état de la question et trouver des solutions. Ce sont des questions aussi qui sont porteuses de risques, c'est-à-dire qu'on a du mal à évaluer, on ne sait pas évaluer quelles sont les conséquences de ces problèmes sur notre environnement, sur notre environnement naturel, social et économique.

Il y a des enjeux importants derrière. Ce sont également des questions complexes, interdisciplinaires. Ce ne sont pas que les sciences que l'on a l'habitude d'appeler expérimentales qui sont concernées. Ce sont aussi les sciences sociales, ce sont aussi des questions d'éthique, de philosophie, des questions politiques.

C'est admettre qu'en ayant des conséquences économiques et sociales, ce sont finalement des questions citoyennes. De plus, ces questions sont ce qu'on qualifie de questions situées. C'est-à-dire qu'elles sont contextualisées à un contexte historique, spatial, social, qui font qu'elles ne sont jamais totalement reproductibles à l'identique. Il n'existe jamais une solution unique pour ces questions-là étant donné que les problèmes ne sont jamais totalement identiques et comparables compte tenu des contextes différents. Les concertations et processus

de recherches de solutions à ses questions sont souvent difficiles voire utopiques compte tenu des positions souvent très extrémistes des parties.

Du coup, quels sont les raisonnements qui peuvent être déployés pour répondre à ces Questions Socialement Vives environnementales ?

Les raisonnements capables de répondre aux QSV reposent sur le processus de fonctionnement des sciences et de production des savoirs. Les sciences et leurs progrès offrent les éléments de ces raisonnements avec en prime des limites. Une réflexion du sociologue allemand Ulrich BECK le démontre bien. Pour lui, la science est certes nécessaire et elle produit des avancées, mais en même temps en avançant elle produit de nouveaux risques comme en témoigne les avancées sur le nucléaire. En fait, la science a créé de nouveaux risques et cette perception des risques constitue aussi des éléments d'analyse du raisonnement pour les « risquophobes » ou « risquophiles » qui sont des individus ayant perception une plus poussée des risques. Selon la sociologue anglo-saxonne DOUGLAS, M. la perception des risques varie selon les individus. Il y a donc un impact culturel sur cette perception des risques.

Les raisonnements qui permettent de répondre aux QSV font appel à une dynamique d'acteurs en rapport avec la question. Une multiplicité d'acteurs est engagée sur ces questions-là, puisque dans les savoirs mobilisés, on n'a pas seulement des savoirs scientifiques mais on a aussi des savoirs locaux, sociaux, professionnels. Sur la question de la déforestation par exemple, sont concernés aussi bien les exploitants forestiers (connus ou clandestins) que les agriculteurs, les éleveurs et industriels du bois autant que les chercheurs et universitaires.

Les travaux menés par LATOUR B. sur les réseaux d'acteurs, sur les cartographies de controverses, permettent de déterminer quels sont les enjeux et les intérêts de ces différents acteurs pour comprendre les positions, la constitution de ces réseaux.

Enfin, les QSV sont des questions citoyennes dues à leurs dimensions éthiques et axiologiques importantes. Certaines de ces questions sous l'angle social, peuvent être formulés de la manière suivante : « *Quel monde on veut ?* », « *Quel monde on souhaite ?* », « *Quelle société on a envie ?* », « *Pour laquelle on va combattre ?* ». Ces questions sont aussi des questions politiques et de loi qui permettent de s'interroger sur la régulation, sur la gouvernance de ces questions dans une société donnée : « *Quelles stratégies et plans d'actions...* » ; « *Quelles dispositions légales...* » ; « *Comment construire des interactions entre les parties prenantes... en vue de trouver des voies de sortie, des solutions ?* ».

Les enjeux éducatifs des QSV sont typiques, différents de ceux de l'école formelle basée sur l'apprentissage scientifique très souvent figé qu'on appelle abusivement l'apprentissage refroidi. Les controverses sont peu émergentes à ce niveau-là étant donné les enseignements ne reposent que sur des concepts scientifiques précis.

Ainsi, l'éducation au DD par le truchement des QSV permet d'aboutir à une citoyenneté scientifique où les questions plus complexes de raisonnement, de philosophie, d'éthique, sont des éléments importants qui vont induire qu'on mette plus d'interactions, plus de débats et d'enquête dans le processus de formation et d'instruction sur ces questions-là, pour arriver à promouvoir la problématique du DD et aider aux prises de décisions des individus. C'est une expression de l'engagement citoyen.

Du coup, les enjeux éducatifs sont variables sur ces prises de position puisqu'on a une intensité dans l'engagement. Les Anglais parlent d'*empowerment* sur la capacité des individus à se saisir des questions depuis une motivation, l'implication, l'engagement pour aller jusqu'à l'activisme, jusqu'au militantisme parfois, sur une diversité de dimensions de l'engagement qui peuvent être l'intention d'agir, qui peuvent être la dimension collective, qui peuvent être aussi une dimension critique.

Comment aboutir à ce militantisme ? ; Nécessite-t-il une dimension critique ?

Pour nous, les questions et enjeux du DD qui émergent dans des Questions Socialement Vives apparaissent dans une première approche comme des questions d'actualité diverses, derrière lesquelles se cachent de nombreux enjeux épistémologiques, économiques, sociaux, politiques, citoyens, éthiques. Les réponses à ces questions constituent des enjeux majeurs sur lesquels il faut former les gens pour construire notre société de demain et le monde et la manière dont il peut se réguler.

Quels sont les principes pour un parcours éducatif scolaire relatif à un DD ?

3.1.1.3. La question de représentations de l'éducation au développement durable

Diemer⁴⁹ A. (2014) présente les grands questionnements associés au développement d'une éducation à l'environnement et au développement durable. Il souligne l'importance des

⁴⁹Maître de conférences, Université Blaise Pascal Clermont Ferrand

valeurs et des compétences, et propose un aperçu des outils pédagogiques qui peuvent être mobilisés.

On ne pouvait pas parler de DD sans évoquer la question éducative et forcément la manière de penser au niveau pédagogique, de ces savoirs, ces connaissances qui sont transmises sur un concept, voire un nouveau modèle de vie en société. Il faut se rappeler un peu l'histoire de l'éducation au DD. En 2002, les Nations Unies vont donner à l'UNESCO un mandat, réfléchir sur nos modèles éducatifs et réfléchir sur la manière d'intégrer le DD dans nos modèles de penser, nos modèles de réflexions, et également la manière de penser l'école. On va appeler la décennie la décennie de l'éducation au DD qui a commencé en 2004 et cette décennie s'est achevée en 2014 et durant cette période de 10 ans ont été mis en avant, différentes dimensions relativement fortes imprégnant de l'EDD. Il faut se rappeler que le sommet de Nagoya en Novembre 2014 a réfléchi sur quel pouvait être le futur modèle éducatif pour nos sociétés et en quoi ce modèle pouvait changer nos comportements, notre manière d'enseigner, notre manière de dispenser des connaissances et peut être faire la distinction entre les savoirs d'un côté et les compétences de l'autre puisse qu'on sait très bien ce passage est plus ou moins complexe lorsqu'on parle d'emploi ou d'employabilité. La réflexion sur 10 ans de l'EDD renvoie à plusieurs éléments. Le premier élément, c'est se dire, qui aujourd'hui réellement enseigne l'EDD ? Qui pense ce concept et qui est amené aujourd'hui à le rendre opérationnel. On voit tout de suite que l'enseignement formel, absolument celui qu'on retrouve dans les écoles, dans les lycées, dans les universités a joué un rôle important. Mais que l'enseignement informel, celui qui est mis en avant par les ONGs, par le tissu associatif joue un rôle important. Et l'important, c'est de pouvoir formaliser ce qui a été fait, mettre en avant ces compétences, l'espoir à réfléchir sur différents types de projet mettant en avant cette réflexion. Et puis, le débat est également parti sur des valeurs. Enseigner, ce n'est pas uniquement du contenu, ce n'est pas des savoirs. C'est également des valeurs, quel type de valeurs va-t-on intégrer dans les modèles éducatifs ? Comment penser le collectif ? la coopération ? la collaboration, la gratuité, le don, l'estime de soi. Toutes ces valeurs sont bien sûr des savoirs et qui bien sûr sont retranscrits à travers des compétences. Et bien sûr, dès qu'on parle de DD, on se rappelle des trois sphères, l'économique, le social, l'environnement et on réfléchit sur des modèles éducatifs intégrant cette relation. Faut-il rendre l'éducation payante ? Faut-il la maintenir gratuite ? Quel type de connaissances fait-on circuler ? Quel rapport a-t-on par rapport à la nature, par rapport à l'environnement ? Quelle dimension sociale évoque-t-on dans ce caractère éducatif, faut-il une éducation pour tous, ce qui est vu par UNESCO comme un élément important pour l'avenir

ou faut-il au contraire voir un apprentissage qui se ferait tout au long de la vie. L'idée, c'est qu'on est tous un capital, qu'on puisse enrichir, accumuler des connaissances et qu'on puisse valoriser, et l'EDD peut être effectivement cette forme d'apprentissage. Alors bien entendu, tous les modèles ne sont pas globaux et sont parfois très locaux. Chaque société peut développer un modèle éducatif. L'intérêt c'est que cette diversité nous fait réfléchir sur nos pratiques, sur nos manières d'enseigner et comparer ces modèles. Finalement, on parle de techniques pédagogiques, mais on devrait réfléchir sur la manière de penser cette pédagogie. Faut-il les rendre active, proactive. Faut-il interférer avec les apprenants ? peuvent-ils intervenir ? peuvent-ils faire des cours ? peuvent-ils penser des savoirs ? On voit bien que sur un sujet de vie en société, le DD, on peut imaginer effectivement un grand nombre de dimensions intéressantes. Chaque pays aujourd'hui s'est investi dans l'EDD. La France, en 2004, bien sûr joué son rôle en mettant en place une réflexion, un décret 2004 qui évoque clairement la question des enseignements. Quel type d'enseignement disciplinaire on veut mobiliser ? Il faut rappeler qu'en France, le DD a été et a commencé par des cours d'Histoire-Géographie, et puis s'est passé tranquillement en sciences de vie et de la terre, science économique et sociale. Aujourd'hui, toutes les grandes disciplines sont traversées par le DD. Mais, il faut aller plus loin, il faut être dans l'interdisciplinaire. Autrement dit il faut croiser les disciplines. On voit ici la difficulté, celle de jouer le rôle d'expert, un rôle important mais surtout le partage de connaissances, la réflexivité qu'on va avoir entre les disciplines. L'acceptation et les connaissances qui vont graviter autour de l'échange. Et puis si on peut aller vers le transdisciplinaire. Autrement dit comment une discipline peut nous aider à comprendre notre histoire, celle de d'autres disciplines, et puis modifier nos outils, nos comportements, nos pédagogies. On voit bien que la transversalité a besoin de contenu mais d'un espace particulier. L'exemple des classes inversées par exemple est un bon débat. Comment aujourd'hui rompre effectivement le cycle éducatif et la manière de penser les savoirs, le DD, les gestes de tous les jours sont un élément de transversalité. On voit bien comment le débat qu'on peut avoir avec les apprenants devient un débat synonyme de savoirs, de compétences. Autrement dit, on rentre dans un cycle d'auto-formation. Les gens apportent tous leurs compétences. Un lycéen, un étudiant peut apporter sa propre compétence et bâtir lui-même avec d'autres un ensemble qui, vont constituer un corps. Un corps qu'on pourrait utiliser dans un modèle, voire dans une pédagogie utilisatrice. Alors, on pourrait se demander est-ce qu'il existe un modèle d'éducation au DD ? Certains ont cherché à essayer de transposer les trois sphères dans le parcours éducatif, de dire que dans la sphère sociale, le développement humain joue un rôle très important, s'épanouir, avoir des compétences, avoir des connaissances, doit enrichir ce capital puisse que

nous avons tous une forme de capital à développer, à accumuler. Et puis, de réfléchir également sur les ressources environnementales qu'on mobilise et sous quelle forme ? De quelle manière ? Quel rapport va-t-on entretenir dans l'éducation avec la nature. Il ne s'agit pas de sanctuariser la nature mais au contraire de montrer les rapports on peut avoir entre culture et nature par exemple. Donc autant d'éléments qui vont faire que le DD, l'EDD devient un élément intéressant et mis en pratique par bon nombre d'enseignants. Finalement, on pourrait se demander s'il y'a pas une méthode, une méthodologie intéressante qui pourrait nous aider avec nos apprenants, avec nos élèves, mais également avec les adultes. L'andragogie pourquoi pas. Il s'agit de l'information pour les adultes. Comment pouvoir rentrer simplement dans l'éducation au DD ? Cela a permis de mettre en place un modèle qui s'appelle REDOC (Diemer, Marquat, 2014) pour représentation, démarche pédagogiques, outil didactique et compétences.



Figure 5 : Modèle REDOC (Diemer, Marquat, 2014) (*Éducation à l'environnement et au développement durable, Octobre 2017*)

L'idée est la suivante : c'est qu'on a tous des représentations différentes de ce qu'est le DD. Certains mettent en avant l'environnement, d'autres la question des inégalités, d'autres le modèle économique et que nos représentations vont nous amener à partager quelque chose, à faire émerger une forme de consensus mais pas un compromis. Véritablement, de la collaboration pour imaginer effectivement un modèle. Et fois qu'on a compris ces représentations, on peut imaginer une forme de pédagogie. Ça peut être une pédagogie critique, on va critiquer les savoirs, les connaissances, les transposer, les contextualiser. Mais on peut également avoir une pédagogie de l'enquête, amener les apprenants à construire eux même, à

tracer un petit peu ce qu'est le DD, à comprendre les tenants et les aboutissants. On a ici un réseau de ligne par exemple. Et puis les outils, ils sont très larges, très hétérogènes, on peut enseigner l'EDD dans nos cycles maternels. Les contes et la photo formation jouent un rôle très important. Mais, on peut complexifier le cas de controverse, montrer à un étudiant la complexité de l'observation à un phénomène. Aller chercher l'information, décrypter les sources, c'est un outil extrêmement intéressant et formateur. Finalement, tous ces outils pédagogiques nous ramènent à un éventail (énormément cas de) de compétences. Quel type de compétences on souhaite faire émerger à travers cette EDD ? Les savoirs sont importants mais les valeurs également. Le savoir agir, comment être bon citoyen si on n'est pas capable d'agir pour la vie en société. On a ici une forme de compétence à débattre. La volonté d'agir est une autre compétence, autant d'éléments qui montrent bien que ces types de réflexions peuvent nous faire entrevoir un changement de comportement. C'est le propre de l'EDD. Celle-ci prend comporte une multitude de dimensions que présentent la figure ci-dessous.

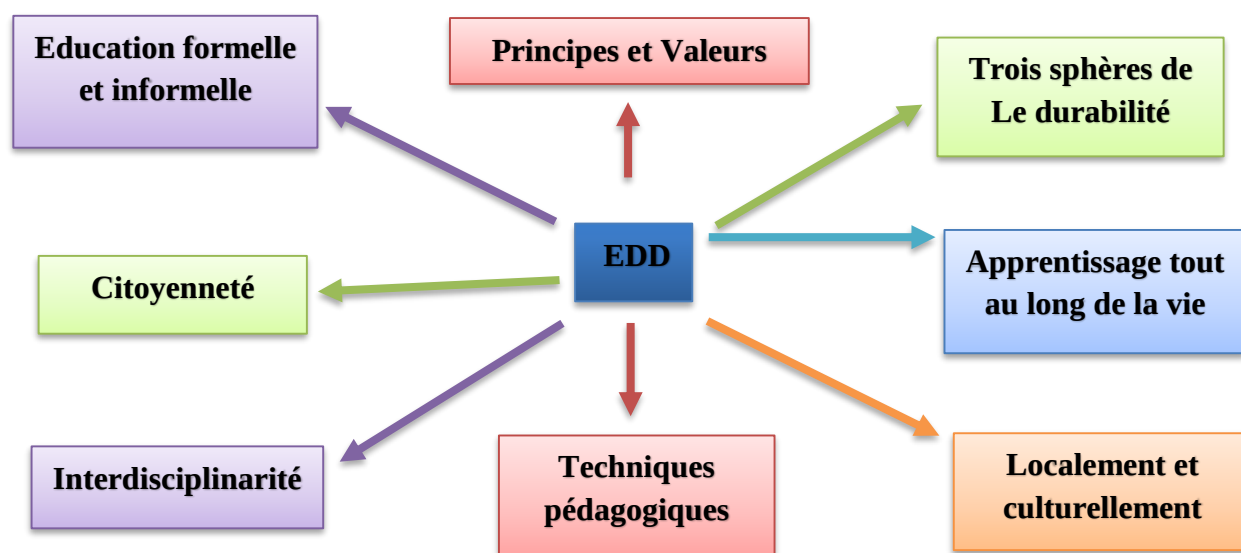


Figure 6 : Les dimensions de l'EDD suivant la Décennie des Nations-Unies pour l'EDD, 2004 – 2014. (*Éducation à l'environnement et au développement durable, Octobre 2017*)

Comme l'indique la figure ci-dessous, l'EDD est un apprentissage tout au long de la vie qui répond à des principes et valeurs dans un contexte local et culturel bien déterminé. Elle peut se faire soit de façon formelle, soit de façon informelle. En cela, des techniques pédagogiques bien indiquées sont employés pour transformer les individus et les groupes en citoyens prêts à s'investir pour le développement durable de la nation, par l'intégration des ODD dans les habitudes et agissements quotidiens.

3.1.1.4. Principes pour un parcours éducatif scolaire relatif à un développement durable

Lange⁵⁰ J-M. (2015) discute des voies possibles et complémentaires pour accroître les capacités de transformation des individus dans une perspective de développement durable. Il en distingue trois : la voie dispositionnelle, la culture scientifique et la spiritualité.

3.1.1.4.1. *Quelle acception de l'Éducation au Développement Durable ?*

La détermination des principes pour un parcours éducatif scolaire relatif au DD nécessite de répondre aux deux d'interrogations suivantes : De quel repère disposons-nous pour penser un parcours éducatif au DD ? Quelle acception de l'éducation au DD ? Les trois points suivants permettent de répondre à ces interrogations.

Le premier point est de penser elle-même l'idée de DD, un développement humain sous contrainte environnementale. Le DD est une idée politique, et donc proactive, mobilisatrice. Dans le contexte scolaire, le contexte éducatif, il convient de la penser en termes de développement humain sous contrainte environnementale.

Le deuxième point est de réfléchir à l'idée d'éducation. Éduquer n'est pas seulement une affaire d'information, de communication ou de vulgarisation. Trop souvent, l'éducation est pensée en termes de mise à disposition d'information ou de communication, ou de vulgarisation.

Le troisième point est d'appréhender l'éducation comme paramètre essentiel des questions de santé, environnement, et développement : « source des » « solution aux problèmes sociétaux de durabilité.

Plus profondément, sur cette question, il s'agit d'un paramètre essentiel à l'idée même du développement, à l'idée de durabilité parce qu'elle est à la fois source de difficultés ou de problèmes que nous rencontrons et elle est aussi solution.

On a besoin de penser cette éducation en la déclinant vis à vis des objectifs suivants : Le premier est de **s'approprier les enjeux de développement, de durabilité**. Le deuxième, serait de **réfléchir aux implications de ses actes et décisions** et le troisième est **d'élaborer collectivement des solutions** car celle-ci ne sont pas préinscrite et prédéfinis. Mais elles doivent être élaborées collectivement. Le dernier point serait de **se confronter aux implications et aux contraintes de l'action collective**.

⁵⁰ Professeur des universités, Université de Rouen

3.1.1.4.2. Éducation au choix

Les textes officiels nous parlent d'éducation au choix et là encore il y'a le besoin de penser cette éducation au choix car il y'a le besoin de prendre en compte **le contexte du choix lui-même** sinon on risque de tomber dans **un choix qui soit purement formel et qui serait très loin du choix réel** (A Sen, 1992...N. Olympio, 2005 ; M. Janner-Raimondi, 2015) qui concerne la liberté du sujet agissant. Il s'agit en fait, du point de vue éducatif de « **construire un environnement dit capacitant** » c'est-à-dire un environnement qui **donne à disposition et qui donne à voir et à vivre aux élèves une diversité de possibles** (élaborer avec et confronter les élèves à une diversité de possibles). Et ce, dans une éthique qui est celle de la responsabilité collective. Cette responsabilité collective et individuelle et collective peut-elle être l'objet d'une éducation ? Il semble pour nous qu'il y'a trois voies possibles pour ce faire. La première voie est celle de la voie dite dispositionnelle c'est-à-dire l'incorporation de disposition, incorporer au fur et à mesure que l'on vit des situations éducatives. La deuxième voie est celle de la culture scientifique étayage par les disciplines scientifiques qui permettent de mieux penser et de s'appropriier le monde. La troisième voie est celle qu'on peut qualifier de spirituelle, qui est une réflexion, un retour sur soi-même au moyen de la méditation et qui se permettent de prendre conscience de l'écart qu'il y a entre ce que je suis, ce que je pense être et de réfléchir aux implications de cet écart de ces lacunes qui existent. Ces trois voies ne sont pas des alternatives mais doivent être reliées, au cours de moment de réflexivité, à objet critique qui permettent par des retours sur le vécu à la vraie démarche éducative que résume le schéma si dessous.

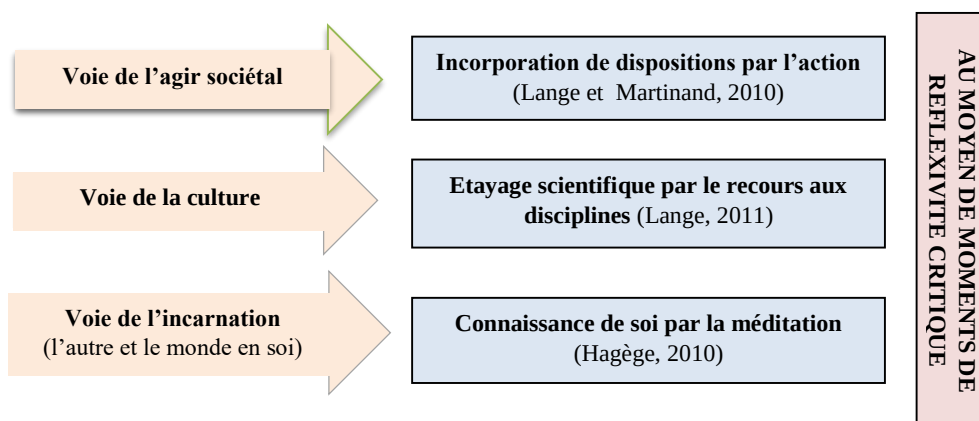


Figure 7 : Processus d'éducabilité de la responsabilité individuelle et collective

(Jean-Marc Lange, professeur des universités, Université de Rouen) / Université virtuelle environnement et DD, 2015)

3.1.1.4.3. *Élaboration d'un parcours éducatif au service de la transformation de soi et du monde*

Il s'agit en fait, finalement, pour ce parcours éducatif de se mettre en situation de se transformer soi-même et de transformer le monde. Transformer soi-même et le monde veut dire quoi ? Ça veut dire changer son rapport au monde, changer son rapport aux vivants, changer son rapport à la nature, changer son rapport à soi et aux autres, changer son rapport aux sciences et aux techniques. Et puis, la finalité de l'ensemble est celle de la réduction des inégalités. Trop souvent, on pensait simplement sous l'ordre social et aussi il y-a le besoin d'adjoindre une égalité environnementale, une égalité de santé qui peuvent faire les finalités de ce parcours éducatif au service d'un développement devenu durable.

3.1.1.4.4. *Résoudre des problèmes complexes et gérer l'incertitude, un principe d'EDD à intégrer*

Dubois⁵¹ L. (2015) discute de la nécessité de faire évoluer les modes d'apprentissage de manière à ce qu'ils permettent de mieux appréhender l'incertitude et la complexité. Il propose une perspective historique de cette problématique et évoque les outils qui pourraient être aujourd'hui mobilisés pour cela.

À l'heure actuelle, l'école sert souvent à transmettre des savoirs, mais des savoirs simples (comme le calcul, la lecture de lettres), mais l'école apprend rarement à résoudre des problèmes complexes et à gérer l'incertitude.

L'évolution a mis plusieurs millions d'années pour développer notre cerveau *d'Homo sapiens* ayant des capacités d'apprentissage incroyablement développées.

Nos capacités cognitives se sont donc développées grâce notamment à l'apparition de nouveaux gènes qui ont permis une augmentation considérable du nombre de connexions nerveuses. Ce cerveau a accompagné le développement de notre humanité finalement depuis un temps relativement court : 150 000 ans.

Finalement, le développement de notre culture, nos manières de nous habiller, nos technologies, notre manière de communiquer, nos langages, ne datent que de quelques milliers d'années. Nous héritons donc, d'un cerveau ayant été conçu pour répondre à des besoins de

⁵¹ Directeur du Laboratoire de Didactique et d'Épistémologie des Sciences – Université de Genève

chasseurs - cueilleurs. L'évolution n'a donc pas eu le temps de transformer radicalement les structures internes de notre cerveau.

Nous avons donc à faire à un cerveau qui fonctionne de manière extrêmement complexe en termes d'apprentissage.

De toute façon, il a fallu faire avec. Il a fallu apprendre par mimétisme, par essais/erreur, par situation/problème ou bien il a fallu encore détourner des compétences que nous avons acquises avec l'évolution, notamment par exemple pour apprendre à lire, et bien, l'être humain a dû utiliser ses compétences d'identifier des formes, des droites, des lignes, pour pouvoir utiliser ses compétences pour l'apprentissage de la lecture.

Ce n'est finalement que très récemment que l'être humain a cherché à développer de meilleures stratégies d'apprentissage et qu'il a aussi cherché à comprendre le fonctionnement interne du cerveau.

Dans un premier temps, des expériences empiriques ont permis d'identifier des facteurs de l'apprentissage et notamment de développer des théories de l'apprentissage. Ces recherches ont été menées d'une manière rigoureuse et sérieuse. Mais cependant, finalement, on s'est aperçu que ces recherches n'arrivaient à préciser les choses que par rapport à des savoirs uniques, bien identifiés, alors que les enjeux de l'apprentissage ont changé.

Nous avons maintenant à faire à des enjeux de savoir complexes. En effet, à l'heure actuelle, nous vivons dans un monde extrêmement complexe, à l'image de notre économie ou à l'image des enjeux environnementaux ou encore des enjeux de société, notamment par rapport à la santé. Donc nous voyons que pour pouvoir enseigner à l'heure actuelle, il faut tenir compte de cette complexité.

Finalement, les enjeux éducatifs majeurs de notre société consistent à apprendre aux élèves à décrypter le monde dans toute sa complexité et à intégrer des éléments d'incertitude dans cet enseignement.

Mais alors, comment permettre aux élèves d'acquérir ces compétences ? Quelques pistes sont possibles : Il s'agit par exemple de développer au maximum des situations - problème avec les élèves ; ou bien de mettre en œuvre des démarches d'investigation ; de faire appel à des situations authentiques ; ou d'utiliser la pédagogie par projet.

À l'heure actuelle, les plans d'études et les moyens d'enseignement commencent peu à peu à intégrer ces différents éléments mais il y aura encore du chemin avant que l'enseignement, le système éducatif, permette véritablement d'entrer dans cette démarche.

Les plans d'études et les moyens d'enseignement à l'heure actuelle commencent à intégrer cette démarche. Il faudra cependant encore passablement de temps pour que les élèves de l'ensemble des systèmes éducatifs puissent intégrer dans leurs apprentissages la question de la complexité et de l'incertitude.

3.1.1.5. Les cinq niveaux d'intégration de l'EDD dans les classes

Selon **Dubois⁵² L. (2014)**, pendant de longues années, sous la direction d'André Jourdain, le laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences de l'Université de Genève a travaillé sur le domaine de l'EDD. Après des années de travail dans les classes à observer ce que les enseignants mettaient en place dans le cadre de l'EDD, cinq niveaux d'intégration de l'EDD dans les classes ont été identifiées :

3.1.1.5.1. Une éducation aux éco-gestes

Elle consiste dans les classes, à mettre à mettre les élèves en situations qui leur permet d'apprendre justement à économiser l'eau du robinet, à économiser l'énergie. C'est une véritable éducation à des gestes écologiques et environnementaux. Les élèves en ce moment-là n'ont pas véritablement d'apprentissage, de compétences à avoir. Il s'agit simplement de répéter des choses apprises par cœur : « *il faut éteindre la lumière, il faut économiser l'eau du robinet, il faut se déplacer à pied ou à vélo plutôt qu'en véhicule...* ».

3.1.1.5.2. Un enseignement du DD

L'enseignement du DD consiste à véritablement enseigner les principes du DD. Ainsi, les enseignants utilisent des stratégies où on met en scène différentes situations et les élèves doivent identifier des principes et des conditions environnementales, sociales et économiques par rapport à une situation donnée.

⁵² Directeur du laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences – Université de Genève

3.1.1.5.3. *Une intégration disciplinaire*

Le DD doit faire objet d'une véritable intégration disciplinaire, c'est-à-dire que le DD est intégré dans différentes disciplines notamment la géographie, l'histoire ou les sciences. On peut apercevoir que des moyens d'enseignement de ces disciplines intègrent des principes et des éléments propres au DD. Par exemple, dans des moyens d'enseignement de géographie, on verra une analyse des situations géographiques en relation avec le triangle du DD : une situation environnementale, économique et sociale. Les élèves auront donc comme tâches d'identifier à travers une situation donnée des principes du DD. Si on choisit de travailler par exemple sur « les moyens de transport d'une grande ville », les élèves devront être capables d'identifier quelques problématiques en lien avec le DD, notamment les questions d'énergie, les questions économiques, les questions en lien avec tout ce qui est dans le domaine social, avec les différents métiers qui sont en jeu dans cette situation donnée.

3.1.1.5.4. *Une approche interdisciplinaire et participative.*

Cette approche est voulue participative parce qu'il s'agit ici de mettre en action les élèves et de les faire participer à un véritable projet au sein de l'école ou de l'établissement ou de la région. Elle est pensée interdisciplinaire parce qu'il n'existe pas de discipline à proprement parlé, consacrée au DD. Les élèves sont amenés à tisser les liens entre les disciplines et finalement à constituer, à conduire un projet important au sein de la région. Ce niveau d'intégration donne lieu à une véritable pédagogie par projet, c'est-à-dire que les élèves sont par exemple invités à mettre en place ***un agenda 21 d'établissement scolaire*** ou ils se doivent de collaborer et de collaborer avec les autorités pour essayer d'identifier ce qui permettrait à l'établissement d'économiser de l'énergie ou d'avoir une approche au DD. Un autre exemple consiste à impliquer les élèves dans la mise en place de panneaux solaires sur le toit de l'établissement ou bien une mise en relation entre une école locale et une autre située à l'autre bout du monde dans un contexte plus défavorisée, afin de voir comment des élèves de cette contrée lointaine se débrouillent pour mettre en œuvre des situations similaires.

3.1.1.5.5. *Une remise en question des fondements et des valeurs de l'école*

Ce dernier niveau est complexe car il ne s'agit pas simplement d'insuffler quelques éléments de DD dans les cours et dans les disciplines. Il s'agit véritablement de remettre en question les fondements et valeurs de l'école. En effet, pour intégrer véritablement le DD dans les écoles, il faut certainement revoir et remettre passablement en cause un certain nombre de choses et de pratiques actuelles dans les écoles, notamment : Une école élitiste basée sur la

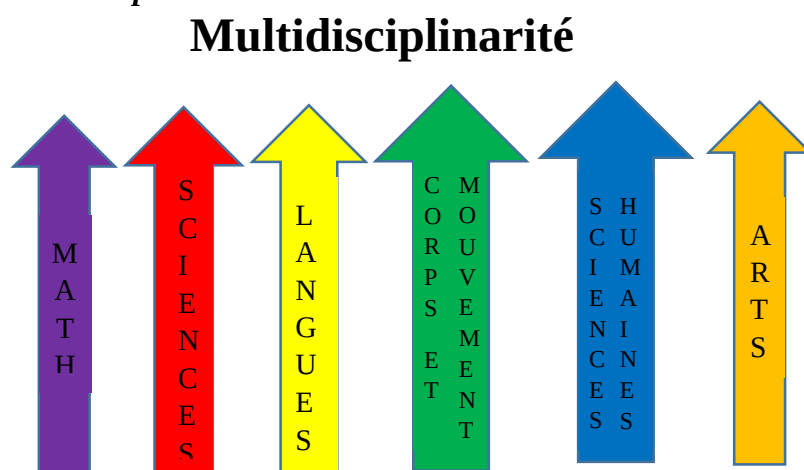
compétition ; Des apprentissages cumulatifs ; Des contenus disciplinaires ; Des représentations sur l'apprendre ; Le sens et les finalités de l'école à réinterroger.

Le dernier niveau est rarement mis en œuvre dans les écoles. En effet, pour pouvoir intégrer véritablement le DD dans les établissements et écoles, il est nécessaire de revoir fondamentalement les choses et de changer de paradigme.

3.1.1.6. Multi, pluri, inter ou transdisciplinarité pour une éducation en vue d'un DD ?

Pellaud⁵³ F. (2015) rappelle quels doivent être les objectifs d'une éducation en vue d'un développement durable. Elle discute des principes, des intérêts et des limites de quatre modèles de mobilisation des disciplines : la multidisciplinarité, la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité.

3.1.1.6.1. La multidisciplinarité



Sous l'appellation d'interdisciplinarité se cache une grande diversité de pratiques pédagogiques. Il importe de situer et de mettre en évidence celles qui permettent d'atteindre le plus facilement les objectifs d'une éducation en vue d'un développement durable. Dans la logique scolaire, le découpage disciplinaire prépare les élèves aux études supérieures visant l'excellence et la spécialisation dans un domaine spécifique. Aujourd'hui, face aux problèmes complexes auxquelles nous devons tous faire face au quotidien, nous sommes en droit de nous poser la question fondamentale de savoir à quoi l'école doit contribuer ? Quelles doivent être ses finalités ? Au-delà des spécificités étatiques que l'on retrouve dans les programmes

⁵³ Professeur, haute école pédagogique de Fribourg

scolaires, un certain bon sens nous pousse à définir ces finalités liées au développement d'un élève.

« L'élève d'aujourd'hui qui devrait être capable d'appréhender les problèmes complexes de notre époque en faisant preuve d'une pensée autonome critique, d'être capable d'effectuer des choix en fonction des critères d'éthiques et ayant assez d'esprit curieux pour avoir envie d'acquérir des connaissances grâce à sa capacité à rechercher des informations et à les mettre en perspective. » **Pellaud, F. ; 2015**

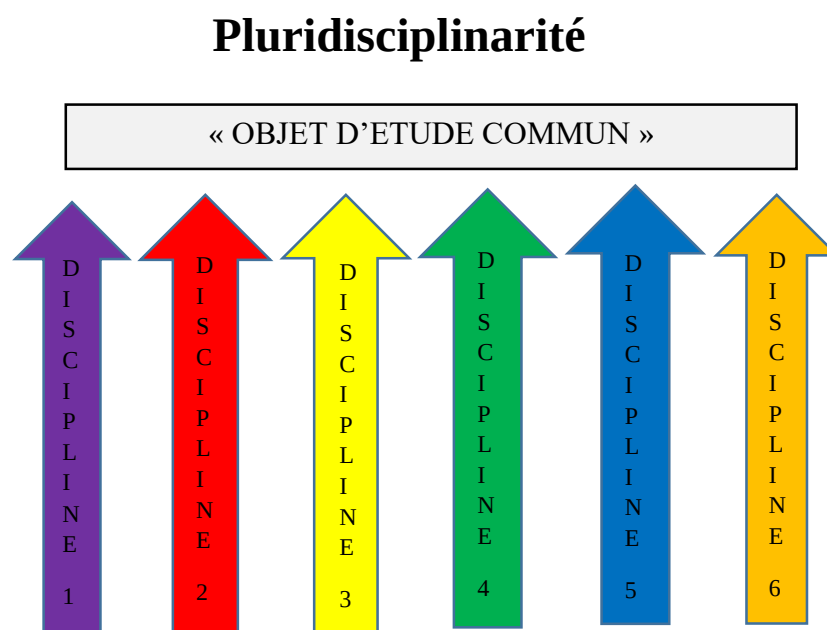
Autant d'objectifs qui ne se déclinent dans aucune discipline spécifique mais qui peuvent se construire à l'interface des disciplines. C'est à ce niveau qu'intervient l'inter et plus encore la transdisciplinarité. Ce projet global de développement de l'élève fait plus ou moins explicitement référence à une éducation en vue d'un développement durable. C'est en tout cas le cas pour la Suisse qui mentionne clairement parmi les trois visées prioritaires qu'elle définit « *prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et de responsabilité citoyenne (...). Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.* » (PER, Suisse).

Dans la deuxième phase de généralisation de l'EDD du ministère français, celui-ci rappelle que « *l'éducation en vue d'un développement durable doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle.* » (Ministère français). La Belgique quant à elle, faite référence à plusieurs appellations qui se côtoient privilégiant parfois l'éducation relative à l'environnement et ou l'éducation vers un DD : « *EE ou EDD : Toutes s'appuient sur une approche globale et systémique de l'éducation et sur le développement de l'esprit critique et de la citoyenneté.* » (Belgique). Elle précise également que les apprentissages même s'ils se font dans le cadre de disciplines ouvrent à des perspectives interdisciplinaires. L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante de cette approche, développant l'esprit critique, le débat de valeurs, l'ouverture, la participation. Tout cela sur fond d'enjeux sociaux et environnementaux. Faisant ou non référence à une éducation en vue d'un DD, les textes officiels poussent les enseignants à sortir du carcan (contrainte, assujettissement) disciplinaire, à ouvrir leurs enseignements à des questions d'éducation forcément complexes. Par contre, ils ne sont pas prolixes sur la manière de le faire. Dès lors, il n'est pas étonnant que

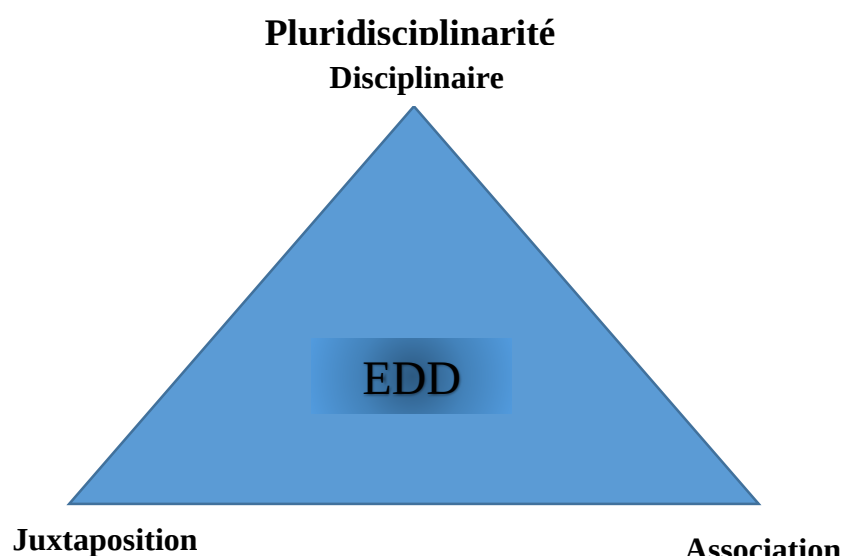
des enseignants interprètent ces injonctions en fonction de la vision qu'ils ont de ce décloisonnement. Plusieurs thèmes apparaissent pour qualifier ces pratiques et je vous propose un petit tour d'horizon pour mieux comprendre à quoi se réfèrent ces différentes sémantiques.

Malgré l'ambiguïté que peut évoquer ce mot, la multidisciplinarité ne se résume qu'à un système disciplinaire tel qu'hérité de Jules Ferry et des universités. Autant dire que pour atteindre les objectifs visés par une éducation en vue d'un DD, elle ne nous intéresse pas trop. Voyons donc du côté de la pluridisciplinarité.

3.1.1.6.2. *La pluridisciplinarité*

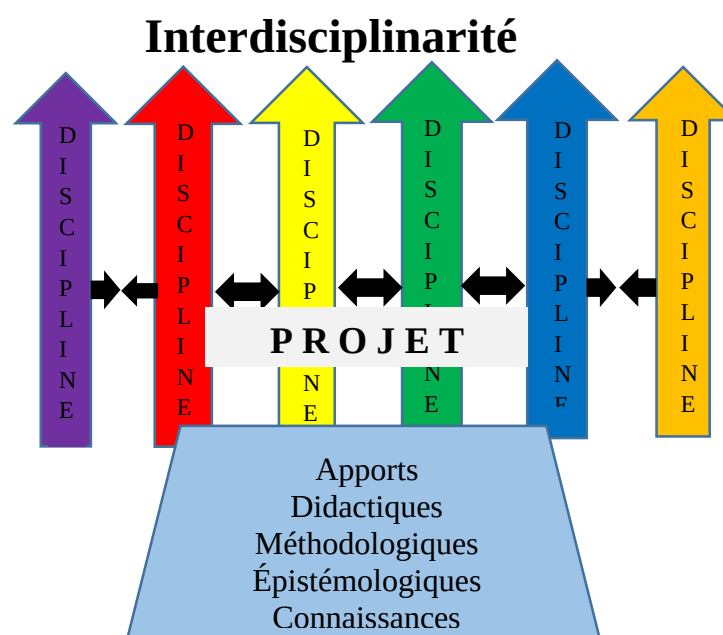


La pluridisciplinarité ajoute à cette juxtaposition de discipline (multidisciplinarité) un objet d'étude commun. On ne fait que porter un regard différent sur l'objet étudié utilisant pour se faire les outils spécifiques à chacune des disciplines. C'est le modèle le plus utilisé dans les classes de secondaire 1 ou 2 c'est-à-dire du collège ou du lycée. Cela ne demande qu'un temps de concertation entre les enseignants de branches différentes pour se mettre d'accord sur l'objet étudié. Celui-ci devrait au bout permettre d'atteindre les objectifs disciplinaires de chaque branche concernée. Pour raconter l'histoire repérée par les élèves, les liens ainsi tissés peuvent apporter un sens nouveau aux savoirs abordés, proposant un contexte une situation, une problématique commune. Selon Diemer, 2014, le cadre contextuel de la pluridisciplinarité repose sur trois principes : Un principe disciplinaire : la discipline occupe le devant la scène ; Un principe de juxtaposition : les savoirs des différentes disciplines sont mis sur table par chaque expert ; Et un principe d'association : les disciplines concourent à une réalisation commune.



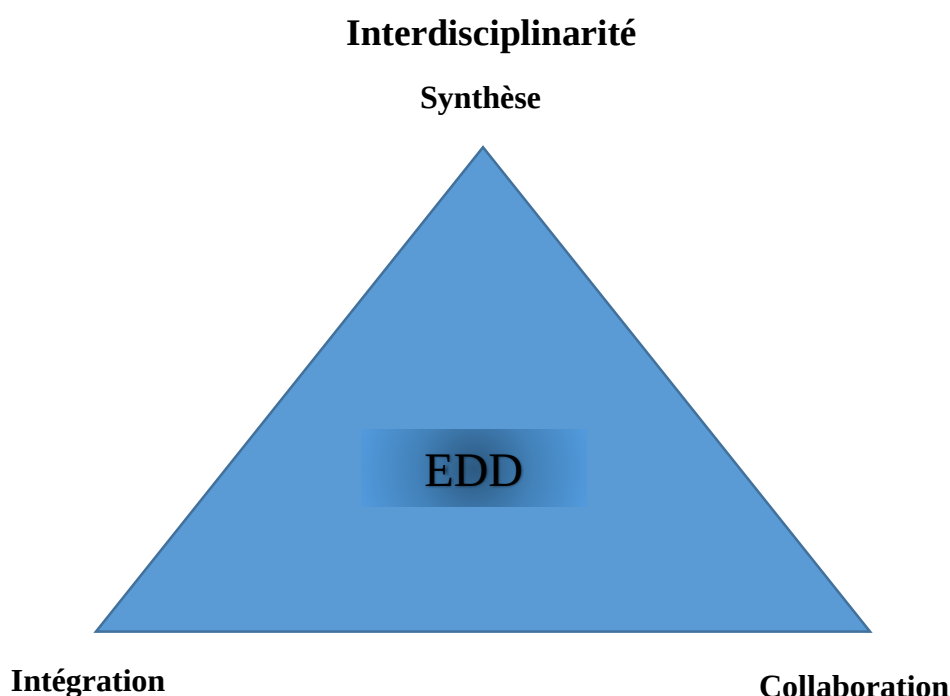
Comme le dit Malcovia, l'interdisciplinarité consiste à faire dialoguer les disciplines pour créer des passerelles entre les savoirs. On peut ainsi décrire la pluridisciplinarité comme un premier pas vers la création de liens entre les disciplines et ce qu'on peut nommer un début d'approche systémique. Néanmoins, cette approche pédagogique reste limitée car des problématiques complexes, nombres d'éléments n'appartiennent pas aux disciplines. Le programme ne d'ailleurs pas dupe. Ainsi, en Suisse, « le plan d'étude romand » offre une approche transversale des disciplines nommé formation générale. « *Cette formation générale comme le dis explicitement le document officiel permet de clarifier et de rendre opérationnelle des apports qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires* » (PER, 2013, Suisse). Dès lors, il est nécessaire de se tourner vers l'inter voire la transdisciplinarité.

3.1.1.6.3. L'interdisciplinarité

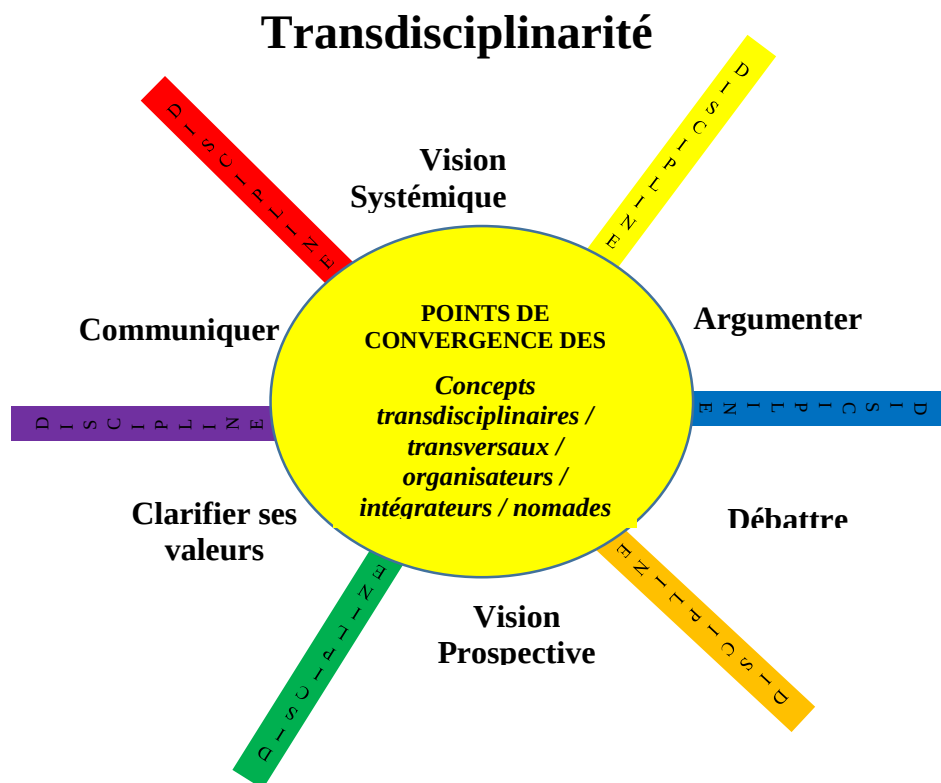


De manière très concrète, l'interdisciplinarité se concrétise souvent autour de projets. Dès lors les disciplines se mettent au service de ce projet sans pour autant perdre leur autonomie. Ils se créent alors une sorte de va et vient entre les spécificités disciplinaires et les besoins du projet. Pour réaliser un enseignement interdisciplinaire, les différents auteurs qui abordent cette thématique précisent qu'une collaboration entre les représentants des disciplines est absolument nécessaire. Cette concertation, dans le sens où elle fait appel dans un premier temps à une approche globale et systémique d'un problème est absolument indispensable, surtout que dans deuxième temps elle fait appel aux paramètres qui caractérisent les disciplines. Paramètres épistémologiques, didactiques et méthodologiques, afin que chacune de ces disciplines analyse avec ses propres outils les problèmes qui lui est confié dans le but de lui trouver des solutions alternatives.

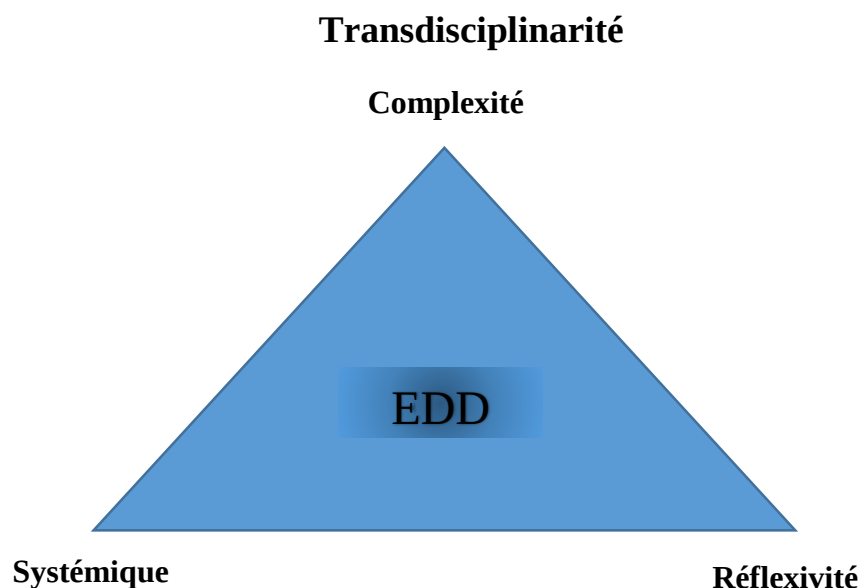
Selon **Régis Colle**, le cadre conceptuel de l'interdisciplinarité propose également ces trois principes : Un principe d'intégration : tout projet interdisciplinaire souffrant de la mise en présence d'au moins deux disciplines appelé à se compléter ; Un principe de collaboration : les représentants des différentes disciplines doivent s'engager dans un dialogue pour mettre leurs expertises au service de la résolution des problèmes ou confronter leurs cadres théoriques ; Et un principe de synthèse : il s'agit de donner une nouvelle représentation de la réalité.



3.1.1.6.4. La transdisciplinarité



Toujours, selon Diemer (2014), le cadre conceptuel de la transdisciplinarité repose sur trois principes : Un principe systémique qui offre une nouvelle manière de penser le monde ; Un principe de complexité tel que décrit à travers le principe décrit précédemment ; Et un principe de réflexivité : ce principe est déterminant, il précise que l'individu doit intégrer sa propre personne dans son objet d'étude puisse que l'individu s'inscrit lui-même dans des traditions culturelles, dans des cadre sociaux différents. Il doit comprendre ces différents éléments de manière a objectivé sa relation à l'objet. Ce principe permet d'accorder le monde des valeurs à celui de la connaissance dans toute l'analyse d'un problème.



Nous pouvons donc dire que dans la transdisciplinarité, la discipline en tant que telle, à part disparaît au profit de savoir qui se situe à l'intersection de disciplines. Cette vision est certainement éloignée des pratiques actuelles. Mais paradoxalement, elle se rapproche le plus de ce qui conduit à des acquisitions de compétences. Pour les faits, en visant haut le développement de la capacité à communiquer, à argumenter, à débattre, à clarifier ces valeurs, à adopter une vision systémique et une vision prospective pour ne prendre que les exemples les plus chères en éducation en vue du DD. Le contenu disciplinaire est souvent pris comme un support qui permet à la compétence de s'épanouir. Il reste certes fondamental car sans savoir la curiosité ne peut se développer. Mais quels sont ces points de convergence sur lesquelles peuvent s'appuyer une approche transdisciplinaire ? Ceux-ci peuvent se décliner à travers des concepts que nous pourrions définir comme transdisciplinaires. Suivant les auteurs, leurs appellations diffèrent mais il reste le point de convergence des disciplines. Ainsi, Pelle et Jourdain les nomment transversaux ou organisateur Maurice et Honekeller les nomme intégrateur et Stander, nomade. Nous vous en proposons aux certains groupes issus de nos travaux au centre comme un noyau d'un atome, nous retrouvons les notions d'espace, de temps, de matière et d'énergie. Gravitant autour de ce noyau, des notions telle que la transformation, l'équilibre, l'information, l'évolution, etc. sont autant de concepts que l'on retrouve dans les sciences exactes et les sciences humaines dans les approches sociales, économiques, écologiques, politique et culturelle. Le mode de raisonnement, la manière de penser, l'état d'esprit que nécessite un travail sur ce concept transcende les compétences classiquement reconnus pour englober des éléments qui n'appartiennent à aucune discipline telle que le fondement de la pensée complexe.

« Le trait d'union entre les disciplines est donné par un domaine d'études non disciplinaire comme les sciences de l'environnement, (...) ou par une thématique transversale comme (...) le développement durable ou l'éducation citoyenne. Tels des carrefours, ces thématiques servent de point de rencontre aux disciplines et guident les interactions » Collet et Tardif.

3.1.1.7. Les compétences pour éduquer au DD

Selon **Mulnet⁵⁴, D. (2015)**, il faut des compétences pour éduquer au DD.

3.1.1.7.1. Les cinq compétences nécessaires à l'EDD

De quel développement durable parlons-nous ? Et de quelle éducation parlons-nous ?

Les mots ont un sens : Développement signifie transformation de...; Croissance signifie augmentation de...; Confondre les deux est grave.

Le sens de durable est discutable. *Sustainable* en anglais avait un sens, durable ne veut pas dire grand-chose et si certains confondent les deux, ils considèrent que le développement durable c'est continuer de faire de la croissance comme avant.

Effectivement, nous ne parlons pas de la même chose.

Le choix des valeurs : durabilité forte ou faible ?

L'exemple du pique-prune (Le scarabée pique-prune bloque l'autoroute A-28) est historique. Il a bloqué la construction de l'autoroute qui allait jusqu'à Nantes. Pour protéger cette espèce vulnérable, selon un principe de durabilité forte, on considère que l'extinction de cette espèce - qui n'a par ailleurs aucun intérêt si ce n'est écologique, biologique -, ne peut pas être compensée par des bienfaits apportés par l'autoroute. À l'inverse, et ça a été ce qui a été fait dix ans après, on est rentrés dans un principe de durabilité faible, à savoir que les bienfaits économiques et sociaux apportés par l'autoroute contrebalancent la perte de biodiversité.

En EDD, il importe donc de clarifier les valeurs qui sous-tendent les choix que nous opérons. Consensus ou dissensus ? L'exemple du loup est classique. Tant que le loup n'est pas là, on cherche le consensus et on croit toujours qu'on va s'arranger, à partir du moment où le loup est là, les vieilles guerres sont ré attisées et automatiquement, les dissensus entre éleveurs et protecteurs du loup se mettent en place. C'est l'erreur du développement durable que de croire que le développement durable est la recherche d'un consensus, non, c'est plutôt la gestion de situations de conflits ou de dissensus d'une façon générale.

Le schéma classique du DD (un schéma qui a favorisé les échanges) met une intersection entre ses trois domaines environnementaux, sociaux et économiques favorisant ainsi des échanges. Mais, c'est une erreur de le limiter à un mélange d'un petit peu de vert environnemental, un petit peu de social et un petit peu d'économique à l'image de la vinaigrette. De cette vision le DD est trop souvent considéré comme l'accumulation de connaissances, un empilement de connaissances comme dans une bibliothèque. C'est bien plus que cela car le DD

⁵⁴ Responsable du master de formation de formateur en EDD, École Supérieure du Partenariat et de l'Éducation, Clermont –Auvergne

est un pris dans un engrange de savoir-faire et de savoir être. Il a toujours cherché le consensus au lieu de gérer le dissensus, par ailleurs, il polarise sur les savoirs en prenant des savoirs sur l'aspect social, environnemental et économique au lieu de s'intéresser à la nature de ces savoirs, à leur typologie, à leur origine et, sur le plan purement pédagogique, il est peu opérationnel.

Autrement dit, le DD est une banque de connaissances, de savoir-faire, mais aussi de savoir être, c'est-à-dire aussi bien des réflexions critiques, des attitudes que des comportements. Mais cela va encore au-delà. Si on n'agit pas, cela n'a aucun intérêt. Et donc, le DD, c'est le devoir agir, le vouloir agir, le savoir agir et le pouvoir agir.

Le référentiel ou guide de référence « former des acteurs au DD » qui a été élaboré par la conférence des présidents d'Universités et la conférence des grandes écoles met en évidence cinq (5) méta compétences que récence le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Les cinq métacompétences pour éduquer au Développement Durable

Compétences	Attitudes
1- Avoir une vision systémique et la mettre en œuvre ;	Prendre tout en compte ; Bien Réfléchir aux vraies causes. Raisonner globalement pour ne pas trouver des solutions partielles...
2- Avoir une vision prospective et la mettre en œuvre ;	Cerner la vitesse d'évolution des phénomènes afin de proposer et agir rapidement dans la mesure où l'évolution se poursuit toujours au même rythme. C'est elle qui donne la possibilité de rentrer dans une simple transition encore de rentrer dans une quasi révolution énergétique.
3- Articuler les compétences individuelles et collectives ;	On y peut quelque chose quand on va de l'individuel au collectif et vice versa. Éviter d'être trop tendancieux. Agir local et faire des efforts individuels à son niveau contribue à l'ensemble et vis-versa
4- Permettre, favoriser et accompagner l'émergence de(s) changement(s) ;	S'accommoder aux changements ou on réagit à ses changements et on rentre en rupture. Les changements sont volontaires ou subits, positifs ou négatifs, réversible ou non, progressifs ou rapides
5- Exercer sa responsabilité dans un cadre éthique.	Éthiques Des vertus : valeurs propre à l'individu ; Éthiques des normes : les normes que la société donne à l'individu ; Éthiques déontologiques : Il y'a des choses interdites, autorisées; Éthiques conséquentialistes : Tout les moyens sont bon pour... (peu importe les moyens, ce qui importe, ce sont les conséquences)

Source : Mooc éducation à l'environnement et au développement durable, Octobre 2017

3.1.1.7.2. *Les cinq leviers d'action de chaque compétence*

Fondamentalement, chacune de ces cinq grandes compétences est organisée, décomposée en cinq leviers ou dimensions pour l'action avec des interactions permanentes entre ces leviers. Il s'agit de :

- ❖ Savoir et connaître (Connaissances élémentaires);
- ❖ Identifier les ressources mobilisées dans ces savoirs ;
- ❖ Analyser et comprendre ;
- ❖ Se positionner et proposer
- ❖ Choisir d'agir et évaluer

Avec des constate interaction entre ces leviers, il n'y'a aucune linéarité. C'est une question de choix. Tout ceci est vraiment de la responsabilité et de l'éthique que l'on va adopte

Voilà fondamentalement les cinq grandes compétences qui ont été organisé, décomposées en cinq leviers pour l'action :

Le premier levier, c'est les connaissances élémentaires : savoir et connaître. C'est ensuite identifier les ressources mobilisées dans ces savoirs. C'est ensuite analyser et comprendre, se positionner et proposer pour pouvoir agir et évaluer. Avec des constate interaction entre ces leviers, il n'y-a aucune linéarité dans ces questions-là. Quelques exemples pour mieux comprendre. Si l'on veut comprendre les gaz à effet de serre mais qu'on ne parle que certains gaz à effet de serre, de leur effet, on rend compliqué ce qui complexe. On ne comprend plus rien si on ne prend pas tout en compte. Si on se sert de l'émotion ou de l'esthétique comme dans l'image du milieu. Si on ne réfléchit pas aux vraies causes en remontant à l'investigation sans réduire les problèmes. Effectivement, on tombera sur une solution toute faite style éolienne qui n'est que partielle. La réponse est beaucoup plus complexe. On ne peut pas non plus considérer la consommation des ménages car vous voyez que ça ne représente que le quart de l'histoire. On est obligé de raisonner en énergie grise globale. Si maintenant, je m'intéresse à cette histoire du gland, du chêne et du geai...Le problèmes, c'est simple, le réchauffement climatique remonte en France plus vite que les possibilités de migration du gland vers le nord en liaison avec les possibilités de dissémination par le jet. C'est un problème de vitesse dans une perspective où l'évolution se poursuit toujours au même rythme. Si l'on revient au facteur 4, une énergie en France. Effectivement, on voit qu'on a des chiffres mais on ne comprend pas rien à ces chiffres. La petite courbe : on a du mal à concevoir que l'augmentation d'un phénomène de 3% par an conduit au doublement de ce phénomène en 25 ans. Mais ce qui est possible dans un sens, une augmentation de l'énergie

dans l'autre une diminution de 3% de la consommation conduit à une division par 2 de la consommation en 25 ans. Amplification dans le temps, amplification dans l'espace. C'est aussi des perspectives positives. En fait, on y peut quelque chose quand on va de l'individuel au collectif et vice versa. Concernant les objectifs de 2020, moins 18% d'énergie, on y est à 20% d'énergie pour 2020, ça ne pose pas de problème sauf que nos chiffres sont faux. C'est lié à l'idée ou on oublie de prendre en compte le fait que le PIB est pratiquement nul or le PIB est relié à la consommation d'énergie. On oublie qu'on a exporté pratiquement toute notre production d'énergie. Et effectivement, ces chiffres sont des chiffres très tendancieux. Changement : Les changements sont les changements volontaires ou subits, progressifs, rapides. Des changements qui sont positifs ou négatifs, encore ça ne veut pas dire grand-chose, qui sont réversible ou non. En fait, c'est la question posée. On s'accommode aux changements ou on réagit à ces changements et on entre en rupture. Effectivement, à partir de ça, se pose des questions de sens l'on a sur éthique : Éthique des vertus : c'est mes valeurs. Éthique des normes : c'est les normes que me donne la société. Éthique déontologique. Éthique conséquentialistes : tous les moyens sont bon pour. Fatalement, par rapport à ça, effectivement, nous avons des enjeux. Vu la quantité d'énergie que l'on consomme convertie en Euro, c'est 63 milliards d'euro par ans. Ça fait 280 milliards d'euro d'ici 2050. On a là les possibilités de rentrer dans une simple transition ou on la possibilité de rentrer dans une quasi révolution énergétique. Là, c'est une question de choix. Tout ceci est vraiment de notre responsabilité et de l'éthique que l'on va adopter.

Le guide de référence met donc en avant des compétences systémiques, prospectives, collectives, responsabilités et éthique, changements. Mais, il ne faut pas voir tout cela comme des compétences séparées. C'est l'articulation, cette spirale d'évolution entre le tout qui importe. Chacune de ces compétences est subdivisée en cinq dimensions ou leviers pour agir. Mais ces cinq leviers ne sont pas linéaires. On peut commencer à une dimension 3, passer à la dimension 4, revenir à la dimension 1, on a des retours en arrière, des sauts, des passerelles entre compétences. En fait, c'est plutôt une spirale évolutive qui passe de compétence en compétence en repassant par chaque compétence.

Cependant, quels sont les enjeux éducatifs ? Nous avons des compétences systémiques et prospectives, scientifiques, techniques. Nous avons d'autres compétences individuelles et collectives en termes de changements qui sont plutôt dans le domaine des sciences humaines, de l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie.

Tout ça avec une finalité. Tout ça pour quoi ? Pour exercer une responsabilité en fonction des valeurs éthiques. En fait, ce guide de compétences nous propose une nouvelle manière de voir le monde.

La finalité est de permettre à chacun d'exercer une responsabilité en fonction des valeurs éthiques. En fait, ce guide de compétences propose une nouvelle manière de voir le monde. On ouvre différentes fenêtres. Et si on ouvre qu'une ou deux fenêtres, on ne voit le monde que par le petit bout de la l'ornière. Si on ouvre simultanément toutes ces fenêtres, on voit le monde dans sa diversité. Pour le voir en intégralité, il faut ouvrir toutes ces fenêtres et traiter simultanément l'ensemble de ces compétences.

Mais, un problème demeure, c'est que nous n'avons pas encore les outils de formation à ces différentes compétences systémiques, prospectives et autres. Et, c'est outils, il va falloir les créer. Par, ailleurs, il va falloir aussi créer des scénarios pédagogiques pour mettre en œuvre tout cela dans des situations en contexte. Et enfin, se pose une question toute bête, continue-on de faire une éducation faible dans un type scolaire, dans une forme scolaire ou passe-t-on à une éducation forte avec de véritables changements de paradigmes d'un point de vue éducatif. Y sommes-nous prêt ? La question est ouverte.

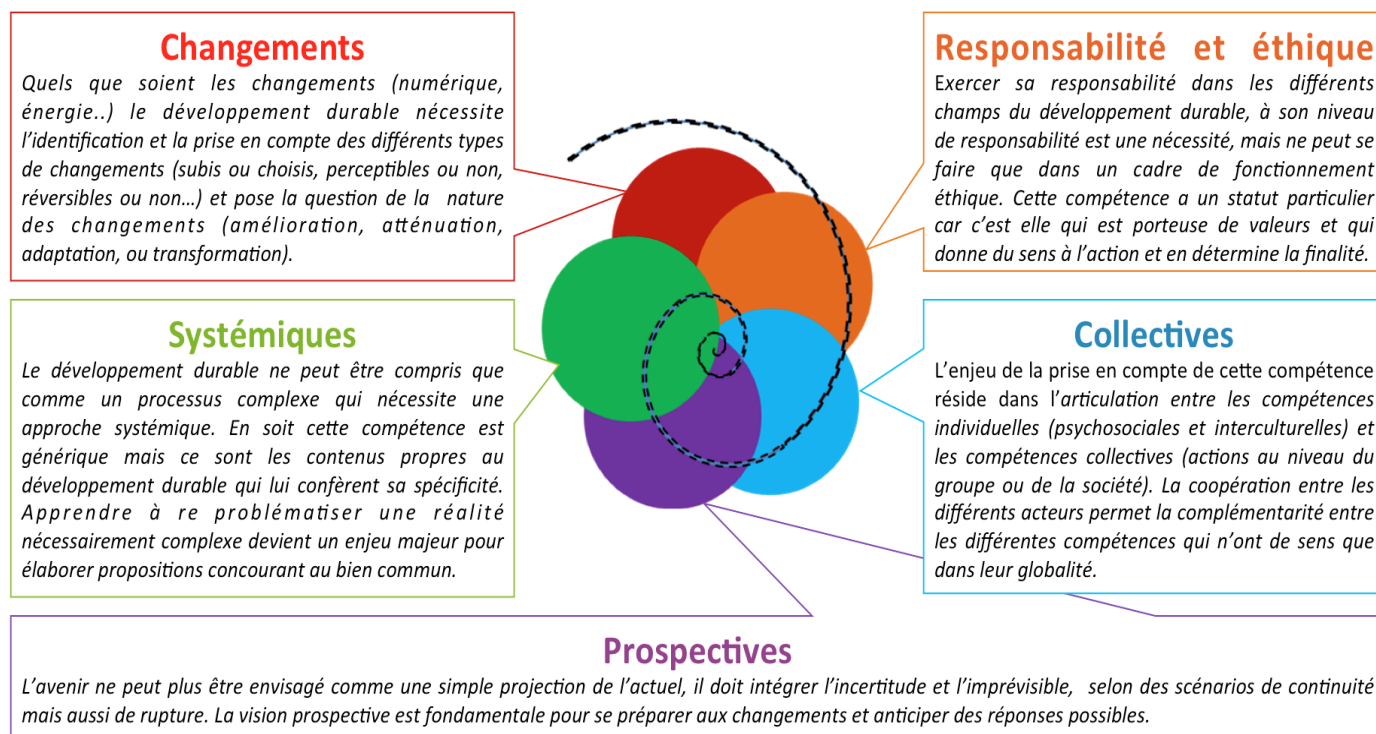


Figure 8 : Schéma des cinq (5) compétences de l'EDD selon Majou et Mulnet (2014)

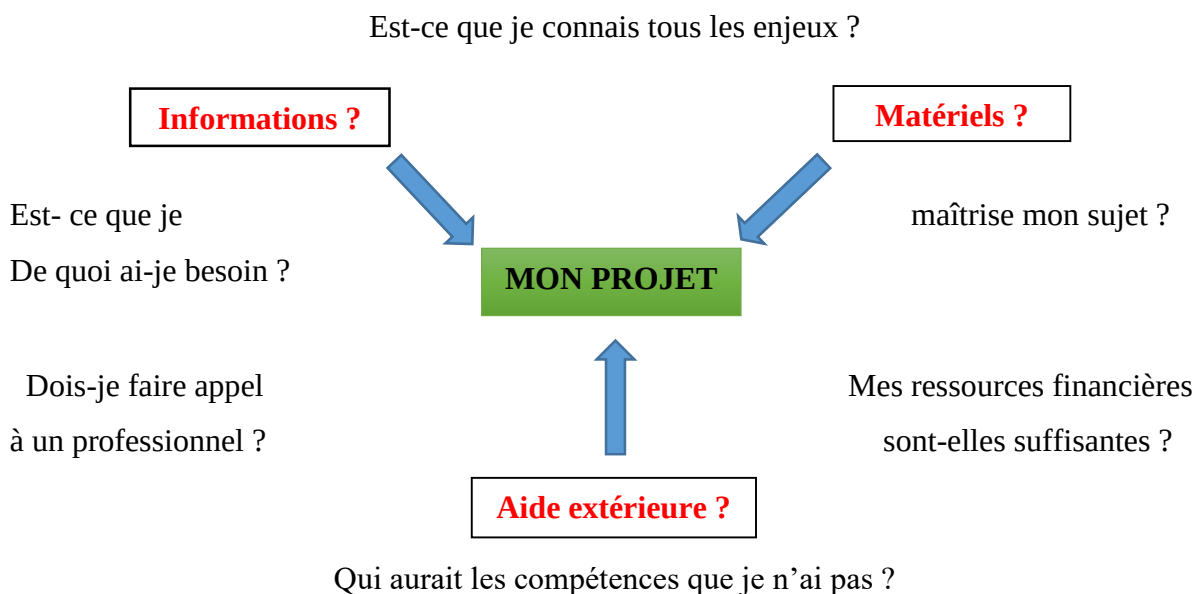
(Mooc éducation à l'environnement et au développement durable, Octobre 2017)

3.1.1.8. Les outils de l'EDD

3.1.1.8. 1. La pédagogie de projet au cœur de l'éducation pour un DD

De la réflexion de Pellaud⁵⁵, F. (2015), nous savons tous ce qu'est projet. Nous avons tous des projets de vie, de voyage, de maison voire même de recherche. Il s'agit toujours d'une projection dans le futur, d'une construction concrète de quelque chose de tangible que l'on désire réaliser. Un projet ne s'obtient jamais clairement. L'un des éléments qui lui est propre est sa construction, ce processus qui permet à une idée de devenir réalité. La réalisation d'un projet s'inscrit dans le temps ne serait-ce que parce qu'il faut chercher des informations, parfois réunir du matériel ou faire appel à des spécialistes. Ce temps vécu permet aux idées de s'affiner voire de se réorienter. Cet ensemble d'étapes, loin d'ennuyer ou de démotiver participe au développement d'une volonté forte d'arriver à nos fins. Renoncer à un projet quel qu'en soit la cause est presque toujours vécu comme un échec. Il y'a donc dans l'idée de projet quelque de l'ordre de l'intrinsèque, de l'intime. Quand est-il lorsque cette idée se décline en pédagogie ?

Si le projet peut être initié par l'enseignant, il ne peut être purement et simplement imposé par lui. La participation à son élaboration, à la définition de ses étapes, aux éléments dont il faudra tenir compte font partir intégrante de la motivation qui corrompt ou non les élèves à sa réalisation.



JORNOD sur le site de l'université de Genève, dans un document destiné aux étudiants explique que « la mise en projet est une approche pédagogique qui donne une finalité, un but aux apprentissages rencontrés mais touche aussi de manière plus vaste au projet personnel que peuvent construire les élèves ». www.unige.ch.

⁵⁵ Professeur, Haute École Pédagogique de Fribourg

À l'école, la pédagogie par projet s'inspire de cette définition. L'un des pères est certainement FREINET et son imprimerie. De nos jours si le journal ou la réalisation d'un autre type de communication peut toujours l'enjeu d'un projet, il peut prendre de multiples formes : Il peut s'agir : d'une exposition qu'elle soit destinée aux parents ou aux autres élèves, de l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'école, de la création d'un jardin potager, de la participation à un concours ou de la confection de gâteaux pour collecter des fonds, que ceux-ci soit destiné à une œuvre d'entraide ou pour financer une activité particulière. Bref, un produit fini qui nécessite un investissement de l'ensemble de la classe.

En résumé, un projet doit remplir quatre (4) caractéristiques : Il doit permettre à chacun de s'impliquer dans le processus, de participer, de s'investir tant dans les choix à effectuer (thèmes, objet, étapes) que dans sa réalisation. Il est donc par essence interdisciplinaire puisse qu'il doit conduire à une réalisation concrète et doit s'inscrire dans un laps de temps donné. Ce dernier point n'est pas anodin. En plus de permettre aux élèves d'avoir la fierté d'arriver à un produit fini, cette gestion du temps induit de multiples compétences. Parmi celle-ci, notons **l'anticipation**, qu'ils s'agissent du temps nécessaire, des ressources nécessaires dont on aura besoin pour la réalisation du projet, les étapes de celles et leur ordre, etc. En corolaire à cette anticipation et **la sélection** d'éléments pertinents. Par éléments pertinents, j'entends les informations et donc les connaissances mais également l'ampleur du projet car il arrive qu'on se laisse emporter par un certain enthousiasme et que l'on se dissipe trop. Dans cette idée de sélection, il donc également la capacité à **hiérarchiser** en fonction de critères précis qu'ils s'agissent de critères scientifiques dans la recherche d'information notamment de l'importance de certaines actions par rapport au projet envisagé. Mais également de l'urgence dans la réalisation de telle étape ou de telles autres. Pour aider à cette anticipation, la réalisation d'une **carte conceptuelle** avec les élèves peut être un outil de gestion tout à fait pertinent. Il permet cette anticipation, cette gestion dans le temps, cette clarification des étapes et des ressources. Par exemple, pour réaliser un jardin potager, il est peut être nécessaire d'obtenir l'autorisation de la commune. Il faudra essentiellement chercher des outils pour le jardinage, avoir des connaissances sur ce que l'on pourrait faire pousser et à quelle saison, demander de l'aide à un jardinier expérimenté, trouver de l'argent pour financer les semences et établir un planning afin d'entretenir des plates-bandes et d'anticiper sur les récoltes.

Ce premier travail effectuer permet de définir des tâches et de les attribuer. Cette définition des tâches permet de donner du sens à des apprentissages disciplinaires. Par exemple, écrire une lettre pour des personnalités différentes mobilise des connaissances langagières

importantes. Idem pour la recherche documentaire qui demande également la maîtrise d'outils informatiques ou des compétences rationnelles comme dans la recherche d'outils de jardinage prêtés. Pour obtenir de l'argent, on peut envisager la vente de pâtisserie qui va à son tour, nécessiter de faire un budget, de prévoir un prix de vente et sollicite des compétences encore bien différentes pour leur réalisation. L'établissement d'un planning et sa gestion en tenant compte des impératifs de chacun oblige une communication et une coopération qui participe au développement d'une intelligence collective. Il est important de prendre conscience qu'il n'est pas nécessaire que tout le monde réalise toutes les étapes.

Au contraire, c'est l'occasion de faire de la différenciation, d'adapter les objectifs en fonction des compétences des élèves ou de celle que justement, ils doivent développer. Si nous tentons de résumer ce que nous pourrions appeler **les plus de la pédagogie de projet**, nous pouvons dire à l'instar de PERRENOUD, que le projet place les élèves dans des situations qui ne peuvent être surmonté qu'au prix de nouveaux apprentissages. Mais justement parce que l'apprentissage d'une grande mère et d'un orthographe correct est nécessaire pour écrire une lettre indispensable au projet que les élèves vont être motivés à améliorer leurs compétences dans cette discipline. Il en va de même avec des connaissances en biologie, en environnement, en géographie, en histoire, etc. Rapidement, les élèves vont découvrir qu'on est plus intelligent à plusieurs et qu'un partage du travail permet une efficacité plus grande. Cette collaboration se double souvent d'un esprit critique qui fait que les élèves impliqués n'acceptent pas de leur camarade qu'ils bâclent la tâche qui leur est dévolue puisse que cela participerait à dévaloriser l'ensemble du projet. Un projet ayant une finalité concrète, des compétences ou des savoirs qui ne sont toujours scolaires sont mobilisés. Ceci permet souvent aux élèves les moins adaptés au système de reprendre confiance en eux à travers des travaux qui les mettent en valeur. Voilà une belle manière de mettre en œuvre une vraie pédagogie différenciée. Enfin, dans une perspective entrepreneuriale, une telle pratique offre l'opportunité de se confronter à ce que représentent la conception et la conduite d'un projet dans ce qu'on peut appeler la vraie vie.

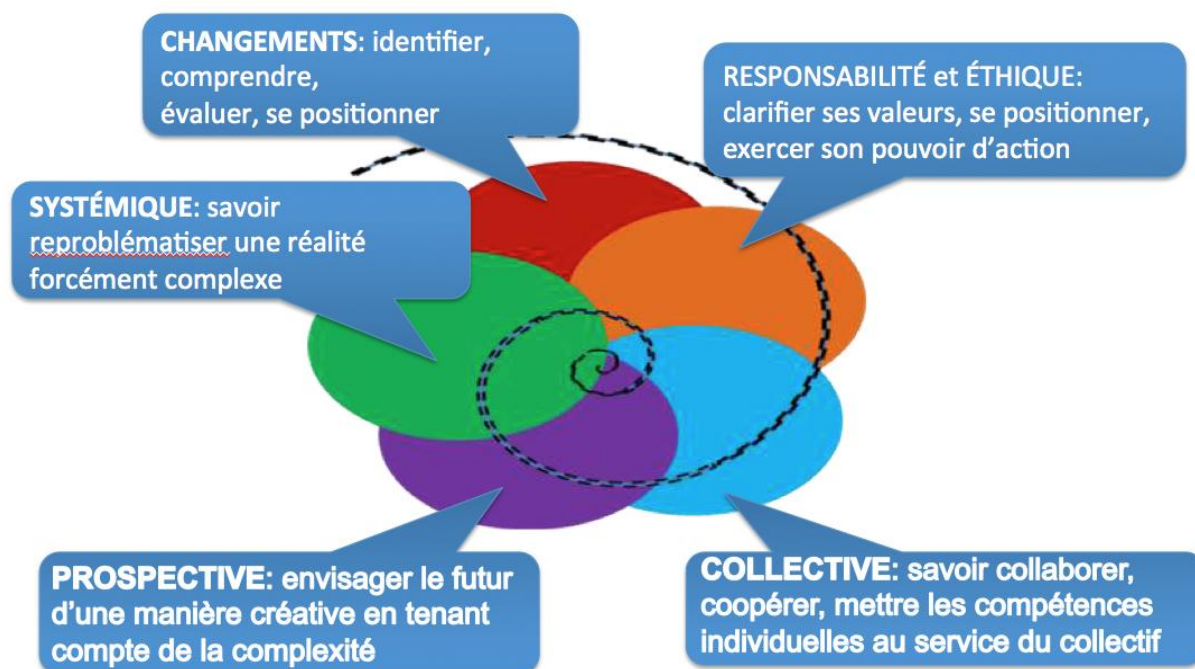
Pour résumer, les « plus » d'un projet développé en milieu scolaire sont les suivants :

- « Obliger » d'apprendre pour réussir.
- Développer la collaboration et la coopération.
- Accepter la critique et l'assumer.
- Mobiliser des savoirs qui ne sont pas toujours scolaires.
- Prendre confiance en soi.
- Proposer une pédagogie différenciée

- Comprendre la construction d'un projet

Pour conclure, quel lien direct entre la pédagogie de projet et l'éducation en vue d'un DD vous nous direz ?

Comme le rappelle MEIRIEU P., « *la démarche de projet suppose de rendre l'élève actif et surtout acteur. Cela est en lien avec la formation des futurs citoyens qui sachent se prendre en charge, affirmer leur liberté et l'utiliser. Au-delà des objectifs précis du programme, être en projet vise donc également certaines compétences transversales qui tiennent plus du savoir-être* ». (Meirieu, (P. Groupes et apprentissages in Connexion N° 68, Paris, 1997.) www.enseignement.be Cette citation, ainsi que les différents éléments que nous avons mis au jour font directement référence aux compétences relevées par MAJOU et MULNET.



Selon Majou & Mulnet, 2015

Figure 9 : Schéma du processus d'EDD suivant les cinq (5) compétences indispensables
(Mooc éducation à l'environnement et au développement durable, 2017)

Il y'a d'abord et tout surtout tout ce qui tient du collectif. Mais nous trouvons des apports non négligeables liés à la systémique, ne serait-ce que par la gestion de la complexité inhérente à la réalisation d'un projet. Comme vient de le rappeler MEIRIEU, les aspects de responsabilité et d'éthique sont également présents auxquels nous ajouterons volontiers le développement d'un esprit critique et constructif. Enfin, la prospective et les changements vont bien sûr dépendre du projet lui-même.

Jusqu'ici nous avons vu les modèles, les pratiques et les cheminements d'EDD dans leur globalité. Voici ci-dessous deux modèles pragmatiques pour réussir l'EDD.

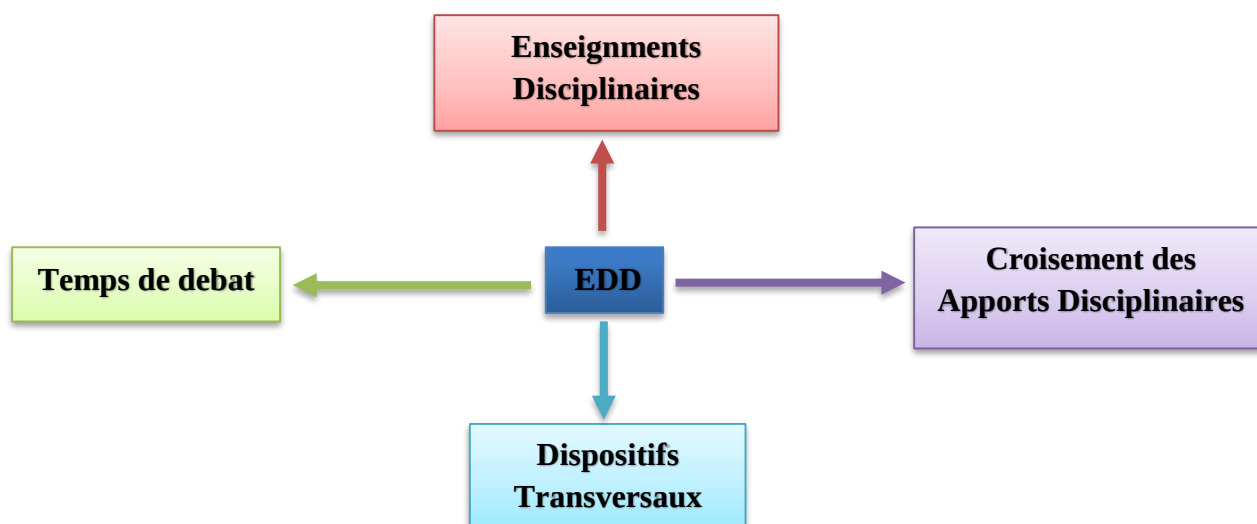


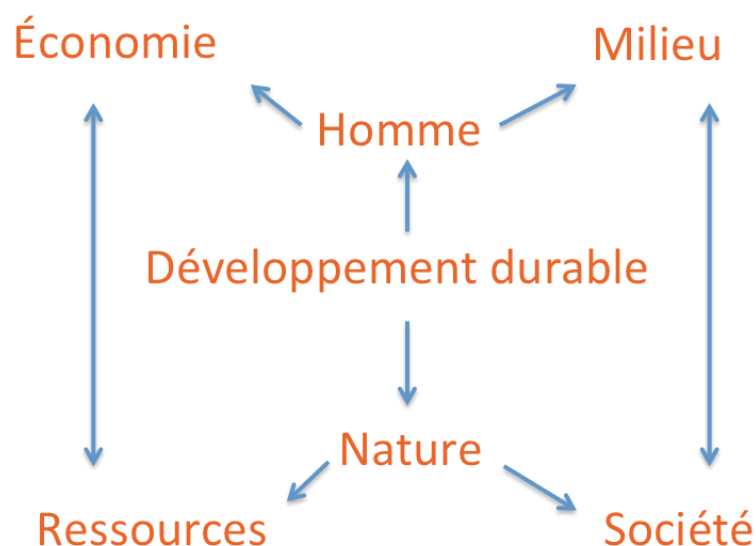
Figure 10 : Modèles d'intégration de l'EDD dans les disciplines scolaires

(Circulaire 2004 sur l'intégration de l'EDD dans toutes les disciplines, France)

3.1.1.8. 2. Les cartes mentales en éducation au développement durable : un outil pédagogique d'EDD

Qu'est-ce qu'une carte mentale ? Quelles cartes mentales pour l'éducation au développement durable. Selon LENA⁵⁶, J-Y, une carte mentale c'est constitué d'un ensemble d'éléments, des mots, des dessins, des signes, et ça va constituer en fait une représentation graphique d'un objet, d'une pensée, ou d'un problème.

⁵⁶ Maître de conférences – ESPE Toulouse



Cette représentation graphique, elle va avoir des tas de qualités, mais aussi des limites. La première qualité qu'elle a, c'est qu'elle va être rapidement lisible. La deuxième qualité, c'est qu'elle a un fonctionnement assez analogique avec le fonctionnement cérébral qui fonctionne par association d'idées. Il existe donc plusieurs noms pour représenter et pour signaler, pour signifier ces objets-là, et donc nous on va prendre le terme de cartes mentales. Alors ces cartes mentales s'opposent à un autre type d'écrit qui est le texte linéaire.

Le texte linéaire, il a des qualités extrêmement importantes pour préciser sa pensée, pour décrire un état intérieur etc., pour archiver et transmettre des informations, mais dès qu'il faut repérer une information rapidement, celui-ci n'est pas complètement efficace. La carte en revanche, elle, va être extrêmement efficace de ce point de vue-là. Alors, ce qui est important pour les cartes, c'est qu'il va falloir en fabriquer, on le verra par la suite, mais surtout on va commencer par s'attacher à voir comment on les lit et comment on les analyse.

Lire et analyser les cartes, une fois qu'elle a été produite, donc on part d'une représentation sous forme dite « cartes mentales », donc une représentation de quelqu'un sur un objet de développement durable, il va être constitué de mots et de mots distribués dans un espace. On peut faire donc une double analyse : une analyse graphique et une analyse sémantique.

L'analyse sémantique, elle s'appuie sur le sujet qui est étudié, donc en l'occurrence là c'est le développement durable et on va essayer de repérer les différentes catégories qui composent le développement durable. Donc environnement, social, économie et on va repérer chez le produit, en tout cas chez la carte produite, s'il y a une catégorie qui est préférentiellement citée par rapport à d'autres et comment celle-ci est citée, ça nous renseignera sur l'état de la question par le sujet sur cette question-là. La représentation graphique, elle s'intéresse à la disposition spatiale des objets. Là, en l'occurrence, il n'y a plutôt que des mots, on va partir

d'une représentation la plus simple dite solaire et aller vers quelque chose qui est le plus complexe, le plus en interaction les uns avec les autres donc on qualifie cette chose-là de système.

Il y a des tas d'états intermédiaires. Ces objets lus et qualifiés vont permettre à la fois de mieux les comprendre et de mieux surtout en situer l'usage. Une chose également sur cette lecture à rajouter qui est la relation assez forte des cartes mentales à l'activité cognitive et notamment, elle peut s'exprimer par ces liens que l'on dit inter catégoriels entre des mots qui sont de catégories différentes.

Une fois que l'on a constitué un peu ces axes de lecture et d'analyse, on peut mieux positionner l'usage dans les projets d'éducation au développement durable. Évidemment, chaque carte va répondre à des conditions d'usage particulières. Soit on veut préciser sa pensée et à ce moment-là on va faire un écrit pour soi qui va s'inscrire dans une dynamique ; Soit on veut réaliser un projet collectif et à ce moment-là, la finalité sera radicalement différente, il s'agira plutôt de constituer, d'avoir un outil qui permet à des acteurs de faire des priorités, de hiérarchiser les informations et ensuite de s'organiser dans le temps et dans l'espace.

L'éducation au développement durable a des objets qui lui sont propres et qui sont extrêmement intéressants. Sa finalité c'est bien de ré questionner le lien que l'on est en train de fabriquer, de constituer avec les objets qui nous entourent, que ce soit des lieux, des temporalités, ou des êtres vivants. Dans ce cadre-là, ces liens sont renouvelés, ce lien est renouvelé puisqu'aujourd'hui les crises sont nombreuses, profondes et extrêmement diverses. Il s'agit à l'espèce humaine de revoir et de réquisitionner sa propre posture au regard du monde qui l'entoure. Donc on va fabriquer des cartes avec plusieurs finalités.

Une des premières finalités, ça va être d'imaginer par exemple quelles sont les représentations, les représentations sociales ou les représentations initiales d'une personne ou d'un groupe de personnes sur un sujet.

Pour faire ça, c'est assez simple, on peut le positionner : par exemple un mot au centre d'une feuille et à partir de ce mot là, ça va être le mot enclencheur qui va permettre à la personne de rajouter les autres concepts ou les notions qui lui viennent à partir de ce mot là. C'est le cas que l'on a vu au début du diaporama et qui permet donc de connaître comment une personne envisage un sujet.

Une autre façon d'utiliser et de mobiliser ces cartes, c'est à des moments dans un processus participatif, c'est d'utiliser un logiciel qui s'appelle Freeplane - mais il y en a d'autres aussi également qui remplissent cette fonction-là -, qui vont disposer les mots sur un espace, donc là dans un écran et qui vont permettre d'à la fois rendre compte de manière assez rapide

des objets qui vont être étudiés, qui ont été étudiés pendant la réunion mais également de montrer les hiérarchies qui s'opèrent.

L'avantage du numérique, c'est qu'on va avoir un objet qui va être partageable, qui va être mobilisable de multiples façons par rapport à une feuille de papier qui a d'autres qualités. Donc ça c'est aussi une autre procédure.

Enfin, et on pourra conclure par ça, c'est que cet objet - carte, réellement il faut le prendre comme un élément qui est à la fois écrit mais à la fois qui est une image et dès qu'on parle d'écriture, on va aller sur des choses qui concernent le langage et ça va être quand même extrêmement intéressant de ré questionner aussi le lien qu'on a au langage, c'est-à-dire la façon dont on choisit ses mots, dont on les utilise dans des projets et sur des problématiques diverses et variées. Les cartes mentales sont, nous pensons, un outil pour rendre plus efficace les projets d'éducation au développement durable.

3.1.2. LE ROLE DES MEDIAS DANS L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Avant même que le cadre général soit rendu public, dès décembre 2014, l'article 78 du rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015⁵⁷ citait la liberté de la presse et l'accès à l'information dans la liste des chantiers à mener afin de renforcer les institutions de gouvernance démocratique. Il relaie ainsi la formule de l'UNESCO : « *La liberté d'expression et l'accès universel à la connaissance et à sa préservation, qui supposent entre autres l'existence de médias libres, diversifiés et indépendants, accessibles aussi bien hors ligne qu'en ligne, sont des éléments indispensables pour encourager la démocratie et la participation citoyenne et doivent figurer dans l'agenda pour le développement post-2015* »

Cette reconnaissance légitime et renforce le mandat que le ministère des Affaires étrangères et du Développement international français a confié à CFI en vue de contribuer à la modernisation des médias des pays du Sud dans une logique d'aide publique au développement.

3.1.2.1. Théories médiatiques générales

Elles concernent les concepts de la participation des médias à l'éducation des populations vers l'adoption des principes du développement durable (Protection de l'environnement, respect des droits de l'homme, gestion rationnelle des ressources naturelle...).

⁵⁷ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&Lang=F

Notre étude se réfère d'une part aux théories de contenu, programmation et fréquences et d'autres parts, à la puissance ou au pouvoir des médias.

Sans vouloir reprendre l'historique et la sociologie des médias, nous avons trouvé constructif d'évoquer « brièvement » cinq (5) théories incontournables sur le fonctionnement des médias.

3.1.2.1.1. *La propagande et mondialisation de l'opinion publique par Lasswell*

Précurseur de la réflexion sur l'influence des médias envers l'opinion publique, Harold Lasswell (1902-1978) étudiait particulièrement la notion de « propagande » sous son terme « gestion gouvernementale des opinions ». Cette inspiration expliquée dans son livre « Propaganda in the World War » est née avec l'analyse des moyens de diffusion et les symboles utilisés par le fascisme durant la 1^{ère} guerre mondiale. Employée lors des élections pour favoriser l'adhésion des groupes, cette technique de communication apparaît comme utile même dans une démocratie. En 1948, Lasswell développe son « question-programme », appelé également « paradigme des 5Q » qui conceptualise sa théorie par le biais de 5 questions : *Qui, dit quoi, avec quel moyen (canal), à qui, avec quels effets ?*

Il propose par cette réflexion, de comprendre les mécanismes de la communication dans le sens médiatique des affaires en analysant : Le contrôle (étude sociologique des milieux et des organismes émetteurs tel que le gouvernement) ; Le contenu ou le message (ce qu'il se dit et son interprétation) ; Les médias et supports de communication ; L'audience ; Les conséquences sur l'audience et l'environnement.

Cette théorie ne tient bien entendu pas compte de la notion de « feedback » ou « rétroaction » quasi inexistante à l'époque et que l'on connaît aujourd'hui grâce à l'évolution des médias. Elle trouve ses limites dans une vision behavioriste d'un public faible et passif en opposition avec la vision fonctionnaliste plus actuelle.

3.1.2.1.2. *Lazarsfeld et les leaders d'opinion comme vecteur de communication*

Psychosociologue Américain d'origine Autrichienne, Paul Lazarsfeld (1901 – 1976) s'intéressa principalement à l'influence des médias sur l'individu et leur comportement. Il considère 3 niveaux sélectifs de réactions face aux médias et leurs messages :

- ***L'exposition sélective*** : De par l'éducation, les valeurs et le mode de vie, les individus ne sont pas tous exposés aux mêmes médias ni mêmes programmes. C'est aujourd'hui pris en compte par le biais de la segmentation et du choix des cibles.

- **La perception sélective** : L'individu filtre les informations qu'il reçoit de n part et d'autres des médias. Dans cette étape le message est perçu suivant le support ou le moment.

- **La mémorisation sélective** : Parmi les informations filtrées, la plupart sont oubliées pour seulement 20-30% conservées dans la mémoire du récepteur.

Une décennie plus tard, Lazarsfeld développe une autre théorie selon laquelle lorsque certains individus perçoivent des difficultés à s'approprier un message ou à l'interpréter (peut-être lié à la notion de « bruit » évoqué par Shannon), ils se réfèrent à leur groupe d'appartenance : que ce soit les groupes d'influences (relations professionnelles ou familiales), les réseaux (syndicats, associations) ou simplement des porte-paroles. Les notions que nous connaissons sous le terme « prescripteurs » ou « leader d'opinion » sont nées.

Cette théorie est en rupture avec les modèles classiques telle que celle de Shannon et ne réduit par la « communication de masse » à communiquer vers un seul public mais à des sous-groupes organisés dans un système de relais.

3.1.2.1.3. Le duo Shannon et Weaver

Liés par leurs travaux de recherches, Shannon (1916-2001) et Weaver (1894-1978) ont développé en 1944 un modèle très cartésien de la théorie de l'information. Leur théorie décompose le processus de communication selon un modèle linéaire nommé « système général de communication ». Ce processus résumé sous « émetteur-canal-récepteur » inclut un émetteur qui transforme une source en signal grâce à un codage et décodé par le récepteur. A ce cheminement s'ajoute pour la première fois la notion de « bruit » : interférences sémantiques qui perturbent la réception et la compréhension du message par le récepteur.

Cette théorie considère 3 éléments importants inhérents à toute communication : La perturbation et modification probable d'un message lors de sa transmission. Schématiquement nous ne sommes pas loin de la difficulté posée par le jeu du téléphone arabe. Implicitement, la notion de répétition nécessaire pour satisfaire à la bonne compréhension du message initial. La force du canal de transmission d'un point de vue qualité/quantité.

Cette approche reste toutefois limitée à une vision mathématique sans prendre en compte les complexités liées à la dimension humaine et sociologique (qui sera intégré plus tard).

3.1.2.1.4. *L'école Palo Alto*

Ville de la banlieue de San Francisco, Palo Alto n'est pas un théoricien mais le lieu où plusieurs courants de pensée sur la communication ont vu le jour en 1950. Les recherches s'orientaient sur les systèmes de la relation entre individus (processus interactionnel). Cette approche pragmatique démontre les limites du modèle précédent (la part sociologique et environnementale).

Une équipe de scientifiques dirigée par Bateson étudient les malades dans leurs systèmes d'interaction avec leurs proches. Ils considèrent que les individus s'influencent mutuellement et créer une communication non pas linéaire mais plurielle, en constante évolution grâce à l'échange entre individus.

Ils distinguent quatre niveaux de communication :

- Intrapersonnel (avec soi-même)
- Interpersonnel (entre deux personnes)
- Groupal (entre plusieurs personnes)
- Culturel (entre de nombreux individus)

En application aux médias, la thèse de Palo Alto réside dans la différence de perception du message par l'individu suivant son conditionnement et sa disponibilité ou non à recevoir ce que le média véhicule.

3.1.2.1.5. *Le media vecteur de McLuhan*

Marshall McLuhan (1911-1980) en tant que sociologue et théoricien Canadien, rompt avec les thèses de Laswell et Lazarsfeld en s'éloignant du contenu du message ou de la manière dont il est transmis. Il considère davantage le média : c'est lui-même un vecteur de communication. Cette vision s'est renforcée avec la venue d'une communication instantanée, abrégée : les media électroniques par exemple ont augmenté le « besoin de vérifier et d'étayer puisque l'information sur internet y est plus rapide mais aussi plus brute » (réf. Wikipédia section Anecdotes).

Le contenant n'est donc pas passif lorsqu'il véhicule une communication mais impacte sur le message voire le transforme. Il pense que l'homme change d'attitude avec l'avancée de la technologie et qu'elles impactent son style de vie et sa perception du monde, son

environnement et surtout atteint le psychisme individuel et collectif. Il met d'ailleurs en avant les risques sur le développement de l'enfant suite à une surexposition aux médias.

Il développe par ailleurs le concept de « Hot » et « Cold » média. En opposition avec ce que la logique peut croire, plus un média est chaud plus il est complet, s'il est froid c'est qu'il est concis et évasif. En réalité, le média chaud (radio, presse, cinéma) suggère une vision globale mais peu fantaisiste de l'information tandis que les médias froids (TV, affichage, BD, speech...), incomplets, encourage et invitent à la participation de son audience.

L'encadrement des différents médias sous forme de « catégorie » est un peu rigide et pas vraiment valable à l'heure actuelle où les médias peuvent être polyvalents et dépendent aussi de l'usage que l'on en fait.

Les théories sont, semble-t-il, peu considérées par les publicitaires et les médiamanagers dans leurs démarches. Pourtant la modernisation et l'adaptation de ces dernières à la communication et à la planification médias permettent d'étoffer la compréhension sur l'influence des médias et du facteur temps sur l'individu.

3.1.2.2. Rôles des Médias dans la quête du développement durable

Le lien entre médias et développement a été exploré dès le lendemain de la Seconde guerre mondiale alors que le terme de « développement » se formalise et que les opérateurs (agences, institutions) se mettent en place autour de logiques de coopération internationale. Ce lien a pris diverses formes au gré des priorités et des programmes mis en œuvre :

3.1.2.2.1. Médias : outils de transfert de développement

Les travaux académiques de Lerner et de Schramm⁵⁸, largement relayés par l'Unesco, attribuent aux médias africains (dans un premier temps, aux radios), dès les années 50 un rôle de ***multiplicateurs de développement***. Ces principes reposent sur leur analyse du retard pris par ces pays sur la voie de la modernisation et sur l'importance d'opérer une « ***transition entre la société traditionnelle et la société moderne, caractérisée par une urbanisation de plus de 25% et une alphabétisation à plus de 61%*** » (Lerner, 1958).

Dans ce schéma, les radios sont perçues comme des acteurs pouvant soutenir l'alphabétisation et encourager l'abandon des comportements contraires à la modernité, deux facteurs qui renforcent les efforts des pays concernés pour aller vers plus de croissance.

⁵⁸ http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1967_num_8_31_2383_t1_0748_0000_3

L'Unesco s'est largement appuyée dans les années 60 sur cette vision en encourageant les programmes radiophoniques de sensibilisation, les radios rurales et les clubs d'écoute.

Cette vision s'accordait harmonieusement avec le paradigme développementiste de l'époque : la modernisation. Selon cette perspective, les pays du Nord (en Europe et en Amérique) mettent en œuvre des politiques internationales animées de velléités de développement sur fond de décolonisation et de guerre froide. Comme le développement est uniquement évalué en termes industriels, urbains et de croissance, le retard de certains pays pouvait être comblé par le volontarisme des politiques de transferts technologiques, économiques et culturels.

Dans ce contexte, les médias locaux (principalement des radios) ont été considérés comme des outils de transfert et de vulgarisation. Les expériences menées, peu probantes, ont démontré que la seule diffusion d'un message ne suscite pas automatiquement son appropriation.

3.1.2.2.2. Médias : outils d'indépendance culturelle

Dans les années 70, le rapport McBride⁵⁹ (***Voix multiples un seul monde***) publié sous l'égide de l'Unesco, a souligné le risque que les pays en voie de développement restent de simples ***récepteurs passifs*** des informations et des programmes de divertissement en provenance du monde industrialisé. À la suite de ce rapport que l'instance onusienne ne pourra d'ailleurs jamais approuver, une mobilisation s'est faite en faveur d'un Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC).

L'analyse de ce rapport est intervenue à une époque où les théories de la dépendance (notamment par le Brésilien Fernando Henrique Cardoso) pointaient du doigt la responsabilité des pays du Nord pour expliquer les retards pris par certains pays du Sud.

Cette prise de conscience des flux unidirectionnels Nord / Sud a conduit plusieurs pays d'Amérique du Sud (dont le Brésil et le Mexique) à construire de puissants secteurs audiovisuels nationaux qui, depuis, sont devenus exportateurs de contenus. Dans le même temps, alors les médias audiovisuels africains étaient dominés par les monopoles étatiques, les conclusions de McBride ont plus contribué à légitimer un plus grand contrôle étatique qu'à augmenter la production nationale.

Avec le recul, même si le rapport McBride a posé les bases de la théorie de l'information, le rééquilibrage des flux d'information et le développement de ce secteur dans les pays du Sud a conduit à des situations très contrastées. Dans de nombreux cas, en Afrique

⁵⁹ <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2011/Cabedoche/index.html>

ou en Asie du Sud notamment, cette approche a conduit au renforcement d'États autoritaires en contribuant marginalement au développement des pays.

3.1.2.2.3. Médias : Outils de démocratie

La fin des années 1980 et les années 1990 marquent un profond bouleversement politique et social qui voit la libéralisation du pouvoir et la naissance des médias privés. Les États perdent leur monopole. Des journaux privés puis, à partir de 1995, des radios privées, se créent selon un rythme effréné (bien qu'inégal en fonction des pays).

La recherche sur les médias africains connaît elle aussi, à cette période, une renaissance après que « *le sujet d'étude ait de toute évidence perdu son attrait* » (Hyden, 2002, p.6⁶⁰) lorsque les gouvernements eurent exercé un contrôle autoritaire au lendemain des indépendances. À partir des années 90, l'intérêt se renouvelle et les ouvrages sont nombreux annonçant les médias africains comme des « outils de démocratisation ».

C'est une période d'espoir. Les médias, comme cela avait été le cas en Europe dans les périodes d'avènement de la démocratie, allaient éveiller les consciences, nourrir le débat public, nourrir le pluralisme politique, relever le niveau des débats politiques et exercer le contrôle citoyen nécessaire.

Cette perspective cadre aussi avec le paradigme de développement de l'époque construit sur le passage à un développement plus humain, moins strictement économique, encourageant la bonne gouvernance et la montée de la société civile, dans laquelle les nouveaux médias privés sont rapidement intégrés.

Cependant, la structuration du paysage médiatique des pays en développement n'a visiblement pas assez donné lieu à des débats contradictoires et critiques. Il a fallu attendre le milieu des années 1990, le rôle des médias dans la tragédie rwandaise, la fermeture d'un grand nombre de journaux et les dérapages de certains médias pour que l'enthousiasme envers les médias africains se tempère. À cette époque, l'angélisme fait place à une évaluation objective des obstacles : faiblesse structurelle du lectorat (ou de l'auditoire), rentabilité économique précaire, pressions multiples dans des contextes de démocratisation partielle des régimes, forte corruption, faiblesse des formations, énormes inégalités de développement, etc.

À partir de cette période, les politiques d'influence des pays du Nord cèdent progressivement la place à l'élaboration de politiques d'aide publique au développement qui

⁶⁰https://books.google.fr/books?id=p2Qx4W_qDqIC&pg=PR5&lpg=PR5&dq=Goran+Hyden+media&source=bl&ots=SCvtVk0kVN&sig=wr8hreMi6v0fmtgkAmOhorsD5B8&hl=fr&sa=X&ei=ooASVdzdKIbZU_CgsgB&ved=0CD0Q6AEwBA#v=onepage&q=Goran%20Hyden%20media&f=false

répondent aux priorités de structuration du secteur et de renforcement du professionnalisme, de la déontologie ou du pluralisme.

Au début des années 2000, un lien est clairement établi entre fragilité des processus de gouvernance démocratique et efficacité des programmes de développement des pays (voire des bassins régionaux dans certains cas). Les paysages médiatiques, de par la nature même de leur activité, constituent des indicateurs visibles et pertinents des carences de certains pays. Les politiques de développement commencent à considérer que le pluralisme, l'indépendance et le professionnalisme des acteurs médiatiques constituent des priorités à part entière.

3.1.2.2.4. Médias : Outils de sensibilisation et de changement de comportement

Dès les années 1980, dans la droite ligne de l'approche de modernisation, se développe l'idée selon laquelle les médias peuvent *sensibiliser* et aider au *changement de comportement*. Même si l'objectif de modernisation est officiellement discrédité, l'idée demeure que les médias peuvent aider au changement en sensibilisant sur les bonnes pratiques. Cette approche sera renforcée à partir des années 2000 avec la montée de l'usage des médias comme *outils de résolution de conflit*. Sous l'influence des ONG, de plus en plus d'analyses se développent autour du pouvoir des médias, essentiellement les radios, à réconcilier d'anciens ennemis (Howard, 2005). Les thématiques de médias de la paix, ou médias de la réconciliation, sont abordées très régulièrement par plusieurs ONG tel que Search for Common Ground, RCN Justice et démocratie, etc. qui s'appuient sur le principe de médias comme outils de changement de comportement.

À l'autre extrémité du spectre des acteurs de l'aide au développement, l'Unicef, par exemple, initie des plans intégrés de communication qui mobilisent les médias et les acteurs sociaux, pour implémenter de nouvelles pratiques (lutte contre les maladies, sensibilisation contre l'excision etc.). Ce courant est sans doute l'un des plus durables dans la relation médias et développement. Il connaît aujourd'hui un renouvellement autour des thématiques environnementales, où les médias sont mobilisés pour véhiculer des pratiques de vie plus écologiques ou pour populariser les initiatives positives.

3.1.2.2.5. Les médias : outils de participation

Depuis une dizaine d'années enfin, sous l'influence des technologies de l'information et de la communication, médias traditionnels et médias sociaux contribuent à une participation nouvelle et renforcée des publics. En touchant et impliquant à la fois l'opinion publique et la classe politique, ils élargissent le spectre d'influence du secteur des médias.

Loin d'être concurrents, médias sociaux, internet et médias audiovisuels coexistent et interagissent selon un processus de *confluence médiatique* décrit par Tourya Guaaybess

(Guaaybess, 2012⁶¹). Elle décrit une coexistence de médias toujours plus nombreux qui loin de se concentrer ou de s'uniformiser, s'influencent et se complètent au service de publics qui les consultent alternativement voire simultanément.

Ces réflexions sur les nouvelles possibilités de participation, sur l'élargissement de la prise de parole médiatique à travers les nouveaux supports d'expression numérique, constituent la plus récente piste de réflexion pour l'articulation médias et développement. Bien qu'elle ne soit pas théorisée, l'étude des acteurs internationaux impliqués dans le soutien aux médias du Sud montre un fort investissement dans cette direction. Cette articulation s'insère dans le nouveau paradigme à l'œuvre aujourd'hui, celui du développement durable, qui se veut plus inclusif et donc plus participatif.

3.1.2.2.6. Quelles attentes dans le contexte actuel de mondialisation et l'ouverture des marchés ?

Les enjeux successifs continuent à influencer les attentes en matière de développement par les médias. L'ouverture des marchés, les révolutions technologiques et la mobilité des individus redistribuent les cartes et donnent de nouvelles responsabilités aux acteurs de ce secteur.

Alors que les enjeux des OMD étaient circonscrits à huit priorités qui offraient autant de pistes d'intervention en termes de « communication pour le développement » ou de « professionnalisation des médias », la convergence en cours des agendas de développement élargit le spectre. Le travail aux côtés des médias du sud évolue dans ce contexte vers l'élaboration de pratiques et de démarches professionnelles que chacun peut mettre en œuvre en fonction des priorités et des préoccupations de son public.

3.1.2.2.7. Les effets des médias

Est-ce que les médias de masse peuvent influencer les individus au point d'en faire des êtres nouveaux ? Les médias laissent des traces au niveau individuel, au niveau du groupe, au niveau organisationnel et social. Lorsqu'un niveau est affecté, cela a des conséquences sur les autres niveaux. La réflexion sur les effets des médias a conduit les chercheurs à identifier deux niveaux principaux : Les effets sur les individus et les effets sur la société en générale.

⁶¹ <http://lectures.revues.org/7910>

3.1.2.2.7.1. Les effets sur les individus

La question des effets a permis d'identifier les domaines d'intervention suivants :

Les connaissances de l'individu : les mass-médias à travers les contenus offerts (proposés ou diffusés) enrichissent, élargissent, complètent les connaissances des individus : Les émissions de culture par exemple.

Les goûts et les opinions : les mass-médias peuvent orienter les goûts et les opinions des individus. Ils peuvent amener les gens à penser ceci ou cela. L'affaire de la crise post-électorale par exemple.

Les comportements : Les médias de masse agissent sur le comportement des individus, sur les actes qu'ils posent. Cette action ou effet peut être positif ou négatif.

Les croyances, les valeurs et la vision du monde : c'est un effet à long terme des médias de masse que de nous orienter doucement vers l'adoption d'une nouvelle façon de voir les choses.

Le psychisme des individus : les médias électroniques développent la facilité de l'esprit du fait que l'homme se soumet, se laisse guider par les contenus séquentiels. Certains médias nécessitent une faible participation de récepteur.

L'impact physique des médias sur l'individu : la fréquentation des médias provoque chez l'individu des problèmes de santé notamment, de la vue et de l'ouïe.

3.1.2.2.7.2. Les effets sur la société globale

On peut retenir ici trois grandes phases dans l'évolution de la problématique des effets des mass-médias sur la société.

La toute-puissance » des médias : La période de 1910 à 1950 est marquée, en Europe, par la conviction que les médias manipulent les masses, façonnent l'opinion publique selon la volonté des communicateurs. La théorie de la manipulation est soutenue par la théorie des réflexes conditionnés. Un peu plus tard, la théorie de la pique hypodermique voit le jour. L'idée de base est que les messages des médias sont reçus d'une manière uniforme par tous les membres de l'audience. On pense que le mythe de la "toute-puissance" des médias est inspiré de l'expérience des régimes totalitaires.

L'effet minima des médias : Au cours de cette seconde période qui a commencé vers les années trente (30) et qui a connu son apogée dans les années soixantes (60), les chercheurs ont voulu remplacer les impressions, les spéculations par des études systématiques et plus scientifiques. Ces recherches ont permis de mettre fin au mythe de la "toute-puissance" des

médias. Par exemple, les écoles de **LEWIN**⁶² et de **MORENO**⁶³ ont permis d'établir l'importance des groupes primaires et secondaires dans la réflexion sur l'influence des médias (famille, groupe de travail, groupe d'origine régionale, ethnique, groupe déterminé par l'habitat, le quartier, les catégories socio professionnelles...). L'enquête menée par **LAZARSFELD**⁶⁴, **BERELSON**⁶⁵ et **GAUDET**⁶⁶ intitulée « *the people choice* ⁶⁷ », conduite sur une large échelle et menée avec toutes les précautions méthodologiques a montré que les électeurs modifient très peu leurs opinions politiques sous l'influence des communications de masse. Les approches sociologiques qualitatives ont permis de découvrir le rôle de relations interpersonnelles, des valeurs communes à des groupes primaires et secondaires. La structure de ces groupes suppose elle-même des réseaux de communication dans lesquels l'initiative appartient à des guides d'opinion. Selon eux, l'effet des communications de masse s'exerce selon le modèle de la communication à deux (2) étages qu'on a appelé *Two steps flow of communication*⁶⁸.

Le revirement : Depuis le milieu des années soixante (60) jusqu'à nos jours, nous assistons à un revirement, on s'est mis à douter de l'effet minimal des mass-médias. Ce

⁶² Kurt Lewin (Kurt Zadek Lewin) (1890-1947) est un psychologue américain d'origine allemande spécialisé dans la psychologie sociale et le comportementalisme, acteur majeur de l'école des relations humaines. Ses travaux ont notamment porté sur la « recherche-action », sur la « théorie du champ » et on lui doit le concept de « dynamique de groupe », concept majeur de la « psychologie industrielle » qui devait devenir plus tard la psychologie du travail. Il est aussi connu pour être un des premiers à considérer la psychologie comme une « science dure » notamment dans ses recherches béhavioristes.

⁶³ Jacob Levy Moreno, né le 18 mai 1889 et décédé le 14 mai 1974, était un médecin psychiatre, psychosociologue, un théoricien et un éducateur américain d'origine roumaine. Il a fondé le psychodrame (1930), la sociométrie et est l'un des pionniers de la psychothérapie de groupe (1932). Médecin, sociologue, philosophe, psychothérapeute de groupe et homme de théâtre originaire d'Europe centrale (élevé dans la Vienne de l'Empire austro-hongrois), puis émigré en 1926 aux États-Unis et naturalisé américain, il fut aussi l'inventeur du théâtre spontané (Vienne, 1921), l'auteur d'une théorie des rôles (1934), d'une forme d'action-recherche, des « méthodes actives » (action methods), de la « sociatrie » (terme intégrateur d'une approche systémique de la psychiatrie sociale) et de la « sociologie participante », des méthodes de formation de groupe en petits groupes, le père de notions comme « le co-inconscient familial » et « groupal » et de l'« atome social », base de l'identité groupale et personnelle.

⁶⁴ Psychosociologue Américain d'origine Autrichienne, Paul Lazarsfeld (1901 – 1976) s'intéressa principalement à l'influence des médias sur l'individu et leur comportement.

⁶⁵ BERELSON BERNARD R (1912-1979), Sociologue américain, Bernard Berelson s'est essentiellement consacré à l'étude des comportements, notamment du comportement électoral. Il a en effet participé à la composition des deux grands ouvrages classiques de la sociologie électorale américaine, *The People's Choice : How the Voter Makes up His Mind in a Presidential Campaign* (avec Paul Lazarsfeld et Hazel Gaudet, 1944) et *Voting : a Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign* (avec Paul Lazarsfeld et William McPhee, 1954).

⁶⁶ Paul F. Lazarsfeld/Bernard Berelson/Hazel Gaudet, *The People's Choice. How the Voter Makes Up his Mind in a Presidential Campaign*, New York/London 1944

⁶⁷ *The People's Choice* est surtout centré sur l'influence des journaux et de la radio dans la prise de décision électorale et sur le rôle fondamental des thèmes électoraux (issues). Étudiant comment s'exerce l'influence personnelle, les auteurs montrent le rôle de relais d'information que jouent certains « leaders d'opinion » occupant des positions stratégiques : on trouve déjà dans ce livre le modèle du two step flow of communication.

⁶⁸ La théorie de la communication à double étage (« two-step flow theory », ou « two-step flow of communication » en anglais) a été développée par Paul Lazarsfeld et Elihu Katz dans le livre *Influence personnelle* paru en 1955. Remettant en cause la théorie habituelle du « pouvoir » des médias, elle propose une vision dite « des médias faibles ». L'analyse porte tant sur l'influence des médias dans le cadre des élections présidentielles que des études marketing

revirement est lié à l'expansion de la télévision. Les études sur l'impact de la télévision ont démontré qu'elle était un média puissant très influent auprès des publics. Les médias influencent la société sur plusieurs aspects : *Ils provoquent une atomisation des relations ; Les médias de masse sont responsables d'une banalisation de la violence, de la souffrance ; Ils sont responsables d'une société hétérocratique avec le développement de la sexualité ; Ils contribuent au changement social ; Ils sont des éléments incontournables de la démocratie au plan politique.*

3.1.2.2.8. La question de conditionnement et de la manipulation

Le conditionnement est un concept psychologique. Il désigne la relation établie par les réflexes conditionnés. Au sens journalistique, ce terme concerne la mise en condition. Il désigne alors les pressions exercées par la propagande, la publicité sur la liberté de juger, de choisir et d'agir. La question de conditionnement a été étudiée par certains auteurs tels que **Herbert Marcuse**⁶⁹, **Adorno**⁷⁰, **Horkheimer**⁷¹. Pour eux, le conditionnement des mass-médias consiste à la fois à diffuser les valeurs de la société de consommation et à réduire les conflits de classes par un imaginaire social que diffusent autant les médias que la publicité. Ainsi, naitrait une facilité politique et la réduction du conflit social, par la croyance au bonheur et une mentalité justifiant et valorisant la consommation.

La manipulation est une technique de changement forcé des consciences. La théorie sur la manipulation a été étudiée par **Pavlov**⁷² et **Tchakhotine**⁷³. Le dernier a analysé les techniques de **Goebbels**⁷⁴. Selon lui, la manipulation consiste à substituer à l'inclination de la raison, la toute-puissance des pulsions instinctives (pulsions de combat, de faim, parentale et sexuelle)

⁶⁹ Herbert Marcuse, né le 19 juillet 1898 à Berlin et mort le 29 juillet 1979 à Starnberg, est un philosophe, sociologue marxiste, américain d'origine allemande, membre de l'École de Francfort avec Theodor Adorno et Max Horkheimer.

⁷⁰ Theodor W. Adorno (Theodor Ludwig Wiesengrund), 1903-1969, est un philosophe, sociologue, compositeur et musicologue allemand. En tant que philosophe, il est avec Herbert Marcuse et Max Horkheimer l'un des principaux représentants de l'École de Francfort, au sein de laquelle a été élaborée la Théorie critique.

⁷¹ Max Horkheimer (né le 14 février 1895 et mort le 7 juillet 1973) est un philosophe et un sociologue allemand, connu pour être le directeur de l'Institut de recherche sociale (Institut für Sozialforschung) origine de la célèbre École de Francfort de 1930 à 1969, et un des fondateurs de la théorie critique (Kritische Theorie).

⁷² Ivan Petrovitch Pavlov, né le 26 septembre (14 septembre) 1849 à Riazan, Empire russe et mort le 27 février 1936 à Léninegrad, URSS, est un médecin et un physiologiste russe, lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine de 1904 et de la médaille Copley en 1915.

⁷³ Serge Tchakhotine ou Sergeï Stepanovich Tchakhotine (en russe : Сергей Степанович Чахотин, né le 13 septembre 1883 à Constantinople, mort le 24 décembre 1973 à Moscou) est un microbiologiste et sociologue allemand d'origine russe. Il est l'un des initiateurs de la forme de propagande moderne, à l'origine expérimentée en Allemagne pour contrer l'hitlérisme. Ami d'Albert Einstein et d'Ivan Pavlov dont il utilise les théories psychologiques, il est considéré comme l'un des inventeurs des méthodes de la propagande moderne et l'un des premiers théoriciens de la psychologie des masses à la suite des travaux du français Gustave Le Bon.

⁷⁴ Paul Joseph Goebbels était un homme politique nazi allemand. Docteur en philosophie, journaliste et romancier, il fut ministre du Reich HITLER à l'Éducation du peuple et à la Propagande sous le régime nazi (1933-1945) et son nom reste indissolublement lié à l'emploi des techniques modernes de la manipulation des masses. Il est devenu synonyme des mensonges et des haines que sont capables de diffuser les propagandes des États totalitaires.

associé aux opinions et attitudes politiques par des réflexes conditionnés. Il faut citer enfin les études de **Gilbert Cohen-Seat** et **Pierre Fougeyrollas**⁷⁵ qui ont mis en lumière le pouvoir de manipulation des médias visuels. Ils ont montré que l'image filmique (Cinéma, télévision) prend à revers la raison et s'adresse directement à la pensée magique. La sensibilité est atteinte avant que le jugement ne puisse intervenir. Le sujet réagit sans avoir saisi l'intention du message.

L'influence des médias s'observe à tous les niveaux de la vie sociale : politique, économique, militaire, sécuritaire, culturel, sanitaire... La puissance des médias dans notre société est désormais incontestable. C'est juste titre qu'ils sont qualifiés de quatrième pouvoir dans nos pays en développement. Mais, il faut le savoir, les médias ne sont pas que des instruments ; la vraie puissance réside plus dans l'usage qu'on en fait que dans la technique. Dans le domaine des mass-médias, l'objectivité et la neutralité demeurent des questions perpétuelles.

L'ubiquité des médias dans presque tous les pays se traduit par l'augmentation du volume des informations disponibles et la multiplication des échanges commerciaux. Cette mondialisation simultanée des médias et des machines est aujourd'hui appelé la globalisation. La contribution des médias au processus de développement des pays pauvres ne sera optimale qu'à partir d'une réorientation des objectifs et du nivellement du fossé qui sépare le nord et le sud.

L'impact des médias est indéniable sur chaque individu. L'homme de notre temps est de plus en plus interconnecté aux réseaux d'information et de communication qui ne cessent de se diversifier. Il est désormais le témoin direct d'événements éloignés et proches, s'approprient ainsi le monde devenu un village planétaire.

Les médias influencent positivement l'individu. Ils constituent pour ce dernier des moyens d'information, de communication, d'éducation, de formation, de distraction, de divertissement, de rapprochement des peuples et cultures, d'accès à un volume gigantesque d'informations sous des formes très variées (textes, graphiques, images, vidéos...), de documentation avec une facilité d'accès aux contenus divers, d'accès à des connaissances peu onéreuses par tous, d'auto-formation et d'ouverture sur le monde extérieur, de libre expression et d'action.

⁷⁵ Cohen-Séat et Fougeyrollas 1961 : Gilbert Cohen-Séat et Pierre Fougeyrollas, L'action sur l'homme cinéma et télévision, Paris, Denoël, 1961.

3.1.2.3. Éducation aux médias

Les médias sont une ressource éducative informelle incontournable aujourd'hui et les enjeux qu'ils posent à leur réception et à leur usage dans la vie quotidienne des populations sont énormes. La « culture médiatique », c'est comprendre et être familiarisé avec les sources d'information, savoir les localiser ; choisir et utiliser les productions et services offerts par les médias et comprendre leurs messages (texte, image, son). C'est être capable d'examiner et d'analyser avec discernement la qualité, le contenu, l'incidence et la signification de tous les types d'informations médiatiques.

Dans son ouvrage *La population face aux médias*, Lina Trudel⁷⁶ écrivait, en 1992, que les débats et la discussion politique sur les sujets d'intérêt public se font maintenant par médias interposés. (...) Le champ de la communication sociale a ainsi tendance à se rétrécir de plus en plus à l'espace médiatique. Du fait de leur isolement et de leur éloignement croissant des centres de décision, les individus dépendent effectivement de plus en plus des médias pour obtenir les informations nécessaires tant pour faire face aux problèmes de la vie quotidienne que pour participer à la vie sociale. L'information est donc devenue un service essentiel au même titre que la santé et l'éducation. Aussi le droit du public à une information de qualité, diversifiée, plurielle et accessible est-il l'un des droits universels de la personne. L'information est cet ensemble de renseignements de divers ordres dont tout individu a besoin pour se développer personnellement, pour apprendre, pour décider et pour exercer ses activités de consommateurs et ses responsabilités de citoyen. Celle-ci nous est accessible de nombreuses façons par les médias et son abondance est bien réelle. Nous pouvons aujourd'hui accéder à des contenus d'information de toutes sortes, de toutes qualités et de toutes les provenances : télévision par le câble et le satellite, Internet, presse écrite et publications spécialisées, radio, cinéma, jeux, publicités, musiques, produits dérivés, etc. Quels que soient les traitements qu'ils utilisent et les intentions qu'ils poursuivent, les médias traitent toujours de sujets qui ont pour toile de fond des réalités qui se réfèrent à l'univers physique, affectif, social, politique, économique, éducatif, éthique, esthétique, artistique... Ces derniers ont toujours un rapport avec des enjeux de nos vies personnelles, de la société civile et de l'environnement. C'est principalement dans les médias que nous puisons aujourd'hui nos informations sur l'histoire dont nous sommes issus ou qui est en train de se faire, sur la finalité de la vie, sur les grands mythes et les valeurs, sur les produits de consommation matériels et culturels, sur les

⁷⁶ TRUDEL, Lina, *La population face aux médias*, Institut canadien d'éducation des adultes, VLB éditeur, Montréal, 1992, pages 29-30.

conditions nécessaires à notre santé physique et mentale, sur les conditions de vie et de travail des individus et des nations, sur la mondialisation et l'émergence des nouvelles puissances, sur les inégalités, sur les enjeux environnementaux et sur les biotechnologies, sur l'éthique médicale et de la recherche, sur le rôle de l'État et les enjeux de la privatisation, sur les agendas et les stratégies des décideurs politiques et économiques, sur les droits de la personne, sur les responsabilités citoyennes... Voilà autant de sujets dont les médias sont nos principaux informateurs et dont nous avons besoin pour nous construire une opinion et prendre des décisions.

Quiconque cherche aujourd'hui à s'informer peut le faire et trouver ce qu'il recherche. Toutefois, s'il est juste de dire que nous ne manquons pas de sources de renseignements, il l'est tout autant d'affirmer que les médias ne nous renseignent pas tous de la même façon. Ils font appel à une grande variété de formes et de genres de traitements (journalistique, fictionnel, ludique, publicitaire) et à différentes stratégies de communication dont les intentions ne donnent pas toujours accès à la qualité, à la diversité et à la pluralité. L'information de qualité existe, mais encore faut-il s'informer, se tenir informé, savoir où trouver cette information et pouvoir s'en octroyer le temps voulu. En cette époque dominée par la confusion des genres, par la concentration, la convergence et la marchandisation de « l'information » et de la culture, cela exige une bonne dose d'héroïsme : il nous faut dorénavant dépasser la réception quotidienne ordinaire et spontanée que nous faisons des médias. Tous ces médias (presse, télévision, radio, cinéma, Internet, publicité et les produits dérivés les plus divers) rendent possible la diffusion de toutes sortes d'informations. Ils exercent un rôle d'informateur déterminant dans notre vie individuelle et dans la société en alimentant les connaissances et le « savoir de base » qui servent massivement de référence pour apprendre et pour juger des réalités ou des événements, prendre des décisions et former l'opinion publique.

Nous vivons effectivement dans un marché de surinformation où les médias et leurs artisans prétendent agir au nom de l'intérêt public quand leur principal souci est de captiver notre intérêt privé de consommateur par un jeu de spectacles qui veut défier la concurrence en vue d'accroître leur côte d'écoute, leurs auditoires, leurs lectorats, leurs profits et leur renommée. Devant l'écran du spectacle quotidien de toute l'information qui est donnée à voir, à lire et à entendre par les médias de masse, au travers leurs mixtures de bruits de mises en scène et de mises en page, de titres, de textes, d'images, de sons, de mouvements et d'intentions variées de communication, il y a des lecteurs, des auditeurs, des télé-spectateurs et des internautes : c'est-à-dire des « publics » avec leurs propres interactions.

L'éducation par les médias consiste à utiliser ces derniers comme moyens ou supports complémentaires aux activités d'enseignement pour expliciter des connaissances, faire des recherches documentaires sur Internet ou encore se familiariser à différentes formes de médias courants et apprendre à s'exprimer avec leurs moyens technologiques de communication tels que la vidéo, la radio, la presse écrite, les médias numériques, etc.

Quel que soit l'appréciation que chacun en fait, les médias sont aujourd'hui une ressource éducative informelle dominante et indispensable de communication de documents multiples offerts dans des genres, des traitements, des langages, des stratégies communicationnelles et de convergence technologique de toutes sortes. Qu'ils soient de type journalistique (presse), fictionnel (cinéma), ludique (jeux), publicitaire ou mixte (Internet, jeux multimédia), ils nous parlent toujours de sujets qui interfèrent avec des réalités de notre vie personnelle, de consommateur et de citoyen et, avec des enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques du monde dans lequel nous vivons. L'éducation formelle et non formelle peut contribuer à l'objectivation de ces expériences en favorisant le recul réflexif et leur confrontation, personnelle ou collective, avec d'autres savoirs.

3.1.2.4. Médias et développement durable : comment intéresser le public ?

À l'initiative du Bureau du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, qui a eu lieu à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002, une table ronde spéciale a été animée par M. Shashi Tharoor⁷⁷. Destinée à informer l'opinion publique, à donner un élan politique aux sujets qui ont été débattus, cette table ronde qui réunissait des responsables de l'information télévisée et des journalistes influents spécialisés dans les questions de développement et d'environnement a examiné le rôle et la responsabilité des médias dans la couverture d'un thème aussi complexe, à savoir, comment équilibrer le besoin d'une croissance économique mondiale avec les soucis de justice sociale et de sauvegarde de l'environnement, a fait remarquer le même M. Shashi Tharoor. Les questions auxquelles la table ronde a essayé de trouver des réponses ont trait à la manière dont les télévisions couvrent les questions relatives au développement durable et la façon dont elles comptent assurer la couverture du Sommet de Johannesburg. Au cours des discussions, les participants ont essayé de comprendre ce que les médias entendent par développement durable, ce qu'ils font pour couvrir cette question et ce qu'ils considèrent être leurs responsabilités. La télévision est le média retenu, au vu de son influence et de l'impact des images sur le public. Le pouvoir des

⁷⁷ Chef intérimaire du Département de l'information des Nations Unies

médias vient de la manière dont ils influencent les peuples et les hommes politiques. Comment les responsables de médias voient leurs responsabilités en termes de promotion du développement durable. Pensent-ils avoir des responsabilités à cet égard ? Selon un rapport publié récemment, les médias ont joué un rôle central au cours des 30 dernières années dans la définition et la communication de l'agenda naissant du développement durable. Ce rapport, publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'ONG "Sustainability" et la firme de relations publiques Ketchum⁷⁸, évalue la manière dont les questions liées aux responsabilités des milieux d'affaires et au développement ont été traitées par les médias depuis les années 1960. Il démontre que le Sommet de la Terre de 1992 a suscité un énorme engouement, mais que cet intérêt s'est ensuite assoupi. Pourquoi ce désintérêt ? Pouvons-nous espérer voir le Sommet mondial de Johannesburg générer un intérêt médiatique ? Le rapport pose des questions importantes : le développement durable est-il la "grande histoire" que les médias manquent régulièrement de traiter ? Ces médias font-ils un travail crédible en matière de traitement de questions qui sont complexes ? Quelle a été la qualité de leur travail jusqu'à maintenant ? Font-ils suffisamment d'efforts ? Comme le montre le rapport, les informations des médias tendent malheureusement à se focaliser sur des événements ponctuels, au lieu de suivre les questions à long terme, leurs tendances et les causes qui font du développement durable un sujet difficile à couvrir. Le sensationnalisme reste trop souvent roi, et le développement durable est trop souvent illustré à travers des images de catastrophes naturelles. Est-ce là la meilleure formule pour couvrir ce sujet, ou tombe-t-on, comme l'a dit un responsable de Greenpeace⁷⁹, dans le travers de vouloir décrire les questions économiques en faisant seulement des reportages sur des braquages de banques ?

Pour les représentants des médias des pays développés, il est difficile d'assurer la diffusion d'informations et de programmes touchant aux questions de développement durable car leur audience ne se sent pas directement concernée par ces problèmes. À ce point de vue, les représentants des télévisions sud-africaines et brésilienne, auxquels s'est joint celui de la chaîne satellitaire "Star TV"⁸⁰ qui diffuse sur l'Inde et la Chine, ont répondu que le succès de la couverture de Johannesburg dépendrait de la manière dont les organisateurs du Sommet sauraient donner au développement durable un aspect concret et réel en prenant des engagements sur des problèmes qui touchent la vie quotidienne des gens. À cette rencontre, des

⁷⁸ Agence 'Ketchum Publicity', Créée en 1923 à Pittsburgh par Georges Ketchum

⁷⁹ Greenpeace (de l'anglais : paix verte) est une ONG Internationale de protection de l'environnement présente dans plus de quarante pays à travers le monde, fondé en 1970

⁸⁰ Satellite Television Asia Region (STAR) est un service de télévision satellitaire asiatique détenu par le groupe de Rupert Murdoch, 21st Century Fox.

spécialistes des médias et en communication ont donné leurs avis sur le thème "les medias et le développement durable" dans le contexte de la réalité de leurs médias. Ils évoquent la problématique de la présence du développement durable dans les médias, la fréquence des thèmes liés à ce sujet, le traitement des sujets par les médias et l'intérêt des populations à ces sujets. Le développement durable n'est pas suffisamment traité dans les médias selon M. JIM LAURIE, *Vice-Président chargé des Nouvelles et des Actualités à Star TV (Chine)*. Il explique que le public cible de sa chaîne est en Asie et au Moyen-Orient où les questions de développement durable sont importantes. Pour autant, "sur les 60 programmes diffusés récemment et les 18 heures d'émissions hebdomadaires en Hindi⁸¹, par exemple, le concept de développement durable n'est pratiquement jamais utilisé car il n'a pas de sens concret pour les gens. Par contre, sur le travail des enfants, sur la protection des forêts, sur les changements climatiques, ou sur la pauvreté, nous réalisons des émissions", a observé M. Laurie. Il a ajouté que depuis le 1er janvier 2001, 37% des 60 reportages réalisés portaient sur une question liée au développement durable que ce soit sur la question de l'eau au Bangladesh ou celle des forêts en Malaisie.

Pour Mme BARBARA PYLE, *ancienne Vice-Présidente des Programmes pour l'environnement à la Turner Broadcasting (États-Unis)*, les obstacles à la promotion du développement durable sont plus du côté du public que du côté des médias. Elle affirme qu'elle n'a pas eu de problèmes pour faire passer le sujet du développement durable dans ses reportages. Si le public peut s'identifier à un présentateur ou un réalisateur, a-t-elle ajouté, il sera forcément sensible au sujet traité. Donnant l'exemple du lancement par CNN⁸² de l'émission "World Report", elle a souligné que les spécialistes avaient constaté que le public de CNN ne pouvait pas se concentrer plus de 10 minutes sur les thèmes du développement durable. Mme Pyle a ajouté que la télévision peut faire en sorte d'intéresser les gens à un sujet en prenant l'exemple de son reportage "Un enfant une voix". Elle a estimé que les médias doivent donner une voix au public et donner le sentiment aux gens qu'ils participent au processus.

M. TIM HIRSCH, *correspondant principal de la BBC⁸³ pour l'environnement*, Royaume-Uni, fait observer que la BBC a un mandat et que c'est un devoir de dire aux gens

⁸¹ Le hindi (nom local : hindi) est la plus parlée des langues en Inde : d'après l'édition de 1999 du World Almanach, plus de 460 millions de personnes l'utiliseraient comme première langue.

⁸² CNN, sigle composé des trois lettres C et deux fois N, peut faire référence à Cable News Network, une chaîne d'infos en continu américaine,

⁸³ La British Broadcasting Corporation fondée en 1922 est une société de production et de diffusion de programmes de radio-télévision britannique. Ayant son siège au Royaume-Uni, c'est un non-departmental public body chargé des médias

ce qu'ils doivent savoir sur un sujet. Cependant, l'équilibre est difficile à réaliser entre informer d'une part et donner des leçons et prêcher, d'autre part. Par exemple, un sujet tel que le retraitement des déchets ménagers en Angleterre peut être sensible. Or, il y a une différence entre couvrir des questions relatives à l'environnement pour inciter les gens à avoir un comportement plus écologique et couvrir une catastrophe due aux conséquences de la mauvaise gestion de l'environnement, forcément plus attractive. D'où la question de savoir si l'on peut intégrer les questions relatives à l'environnement aux programmes d'information, lesquels seront plus orientés vers des sujets politiques ou les grandes catastrophes nationales. Reste-t-il du temps pour les questions telles que le développement durable ? On a du mal à l'intégrer dans les actualités, a observé M. Hirsch.

Pour Mme DUARTE, des critiques sont souvent formulées contre les TV et les autres médias, quand ils veulent faire passer des messages tout en rendant les émissions qu'ils réalisent sur des sujets de développement. Aux États-Unis, par exemple, il est remarquable que ce qui se passe en Argentine ne fasse pas l'objet d'une couverture médiatique substantielle, pour la simple raison que les gens sont plus intéressés par la guerre contre le terrorisme. La représentante de "Women's environment organization"⁸⁴ a observé qu'un des obstacles au développement durable est la guerre qui compromet la paix et le développement. Les médias doivent jouer un rôle plus actif en faveur de la paix et de la prospérité. La représentante de l'Autriche a regretté que ce qui ressort du débat laisse à penser que les États membres ne sont pas parvenus à faire passer le concept même de développement durable. Ce concept intègre trois piliers, à savoir le social, l'économie et l'environnement et non pas uniquement l'environnement comme le laisse entendre le débat. Elle a regretté que les États n'aient pas été suffisamment capables de sensibiliser leur public et de trouver un moyen de travailler ensemble avec les médias, les ONG et la société civile.

Dans la recherche de solutions aux obstacles, Mme SIMONE DUARTE, Chef du Bureau new-yorkais de El Globo TV (Brésil), explique que sa chaîne fonctionne différemment en matière de communication sur le développement durable et l'environnement. « *On essaie de prendre des exemples de personnes qui agissent à l'encontre de l'environnement et d'en faire des reportages* » a-t-elle ajouté. Par exemple, on envoie des équipes de Greenpeace

⁸⁴ The Women's Environment & Development Organization (WEDO) is an international non-governmental organization based in New York, U.S. that advocates women's equality in global policy. It was founded in 1990 by Bella Abzug and Mim Kelber to take action in the United Nations and other international policymaking forums. Its early successes included achieving gender equality in the final documents of Agenda 21 and the Rio Declaration. In 2006, the organization was named as an international Champion of the Earth by the United Nations Environment Programme.

accompagnées par des reporters dans l'Amazonie pour déceler le trafic de bois et en faire des reportages de 3 à 5 minutes. Elle a proposé de réfléchir à la manière d'utiliser les médias, expliquant qu'au Brésil, au lieu de mettre une actrice à "la une" de Vogue⁸⁵, comme le font les médias américains, on essaie de l'inciter à conduire une campagne pour l'environnement sur le terrain et on couvre cette campagne. L'an dernier, a-t-elle ajouté, on a diffusé plus de 60 heures de programmes sur des campagnes liées à l'environnement. Chaque samedi au Brésil, l'émission la plus populaire sur l'environnement attire 60 millions de téléspectateurs. M. LAURIE ajoute que pour couvrir les sujets relatifs au développement durable, il faut trouver des histoires qui touchent à la vie quotidienne des gens. Certains de nos programmes sont repris au niveau international par "National Geographic"⁸⁶, le thème central de la survie de l'environnement de la planète étant relativement porteur.

M. SNUKI ZIKALALA, *Directeur exécutif chargé de l'information à la South African Broadcasting Corporation (SABC)*⁸⁷ souligne ensuite qu'en Afrique du Sud, sensibiliser le public au Sommet mondial pour le développement durable suppose de commencer dès le mois de février à diffuser des reportages sur des thématiques liées au développement durable telles que les océans, la couche d'ozone ou la pauvreté. Cependant, il est coûteux d'envoyer des équipes dans des pays tels que le Malawi, le Mozambique pour réaliser des reportages sur des sujets qui ne collent pas à l'actualité et ne font pas la "Une" comme ceux relatifs à la criminalité ou aux guerres. Il a annoncé que la SABC allait solliciter l'avis du public sur ce qu'il pense de l'organisation de ce Sommet par l'Afrique du Sud et faire en sorte de pouvoir transformer l'environnement et le développement durable en sujets intéressants pour le public. En incitant les médias à traiter du développement durable, l'objectif n'est rien d'autre que d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les populations afin qu'elles adoptent les comportements allant dans le sens du développement et de sa pérennité. Quel est donc l'intérêt des populations au développement durable dans les médias ? Continuant son intervention, M. ZIKALALA, a déclaré qu'en Afrique du Sud, il existe un intérêt très marqué pour les questions de développement et leur impact sur la vie des populations. Pour les médias sud-africains, la stratégie est de faire comprendre que les questions de santé et d'éducation qui sont évoquées

⁸⁵ Vogue est un magazine américain, un des principaux magazines de mode féminin dans le monde avec une diffusion supérieure à un millions d'exemplaires mensuels. Le titre est édité par Condé Nast Publications basé à New York et fait l'objet de nombreuses éditions internationales.

⁸⁶ National Geographic Channel est une chaîne de télévision spécialisée américaine et internationale. Elle diffuse essentiellement des documentaires sur la nature et sur la science, mais également sur la culture et l'histoire.

⁸⁷ South African Broadcasting Corporation est la compagnie de radio et de télévision de la République d'Afrique du Sud. Basée à Johannesburg, elle opère trois chaînes de télévision (SABC 1, SABC 2 et SABC 3) ainsi que dix-huit stations de radio nationales et régionales.

dans le cadre du sommet mondial et des politiques à mettre en œuvre dans le cadre du développement durable sont des sujets dont l'impact influe sur la vie des gens et sur celle de leurs enfants.

Mme PYLE affirme que depuis le sommet de la terre, elle produit une trentaine de documentaires sur des questions liées au développement durable, notamment sur le microcrédit et le travail des femmes. Ces documentaires et reportages ont attiré une audience substantielle aux États-Unis et dans les zones où les gens regardent CNN. Nous avons cependant, après la diffusion de ces émissions, constaté que leur diffusion avait un plus grand impact dans le monde en développement que dans les pays du Nord, notamment aux États-Unis, sans doute parce les questions de développement intéressent plus directement les peuples dans les pays en développement. Le Sommet de Johannesburg ne devrait pas pâtir de l'intérêt porté à d'autres problèmes internationaux a estimé M. ZIKALALA. Nous pouvons bénéficier de l'attention des audiences si les objectifs du Sommet sont clairs. Intervenant après lui, M. LAURIE a exprimé son soutien à ce point de vue, en regrettant cependant que trop souvent, les producteurs des émissions les plus suivies, par exemple les journaux télévisés, n'acceptent de ne diffuser que des sujets dont ils sont sûrs qu'ils leur donneront une audience élevée. Aux États-Unis, malgré la concurrence des chaînes câblées et de l'Internet, les Networks traditionnels (ABC⁸⁸, NBC⁸⁹ et CBS⁹⁰) continuent d'être la principale source d'informations télévisées. En Inde, sept (7) chaînes locales diffusant au niveau des grandes provinces se partagent 400 millions de téléspectateurs, ce qui montre l'importance de la télévision en matière de formation de l'opinion. Le marché de CNN a estimé M. Laurie, est, bien que cette chaîne proclame son caractère international, d'abord américain. C'est là que la chaîne gagne le plus de revenus. Elle ne va donc pas diffuser sur le territoire américain des émissions sur l'environnement et le développement durable qui n'intéressent pas les gens. Face à la concurrence, les chaînes sont obligées de faire de l'Audimat. Pour sa part "Star TV" joue sur un terrain différent et elle peut traiter de questions d'environnement et de développement qui concernent directement les publics indiens et chinois. Mme PYLE a regretté que trop souvent la télévision a tendance à "habiller" des sujets importants juste pour les rendre plus attractifs. Mme DUARTE a estimé

⁸⁸ L'American Broadcasting Company est un groupe audiovisuel américain qui comprend un réseau de télévision, dont la chaîne de télévision généraliste du même nom, plusieurs chaînes thématiques et différentes sociétés de production et de distribution.

⁸⁹ La National Broadcasting Company (NBC) est un groupe audiovisuel américain, qui s'est bâti autour du réseau hertzien NBC Television. Le groupe comprend en outre les chaînes câblées CNBC, MSNBC et Bravo, les chaînes hertziennes de langue espagnole Telemundo, ainsi que diverses autres chaînes. Le groupe a été fondé par une association entre Westinghouse, General Electric Corporation (GE) et la Radio Company of America (RCA).

⁹⁰ CBS Broadcasting Inc. est un important réseau de télévision commercial américain qui a débuté en tant que réseau de radio. Son nom est dérivé des initiales de l'ancien nom du réseau, Columbia Broadcasting System.

qu'il fallait parfois ne pas se soucier de l'aspect "marché" de l'information télévisée. Elle a rappelé qu'il y a quelques années elle avait proposé des séries de reportages sur l'Afghanistan et la Sierra Leone à des chaînes de TV qui les avaient refusés. Au Brésil, l'attitude de défense du "marché" de l'information était défendue par certains rédacteurs en chef, alors que le public a, quant à lui, répondu positivement aux reportages sur des sujets de politique internationale. Les télévisions des pays du Sud ont cependant un problème de personnel, a-t-elle noté, en précisant que ces chaînes manquaient de moyens pour spécialiser leur personnel. Le Rédacteur en chef du Earth Bulletin⁹¹ a souligné que le thème du Sommet est certes intéressant mais que depuis Rio, d'importants changements ont eu lieu dans le domaine de la communication et de l'information et que les gens passent désormais au crible les sites Internet à la recherche d'information. Il a estimé qu'il n'y avait plus besoin de publier de communiqués car les gens obtiennent des informations autrement. M. THAROOR a reconnu que les nouveaux médias occupent une place de plus en plus importante, soulignant notamment que plus de 1,3 milliards de visites du site Web des Nations Unies ont été recensées en 2001. Toutefois, il a assuré que les anciens médias ne sont pas en perte de vitesse et que l'on enregistre plutôt un regain d'intérêt pour ces sources d'information. Il précise que la page Web "UN Works"⁹² présente les succès de programmes mis en œuvre par les Nations Unies et que c'est un premier pas pour sensibiliser aux enjeux du développement durable, par exemple. Le représentant du Kazakhstan⁹³ a estimé qu'on peut tirer déjà un premier bilan de ce qui a été fait et recommander la création d'un système d'information permettant à tout le monde de recevoir des informations ciblées. Un fond mondial pour le développement durable pourrait commencer par financer de tels programmes d'information qui comprendraient des interviews de Chefs d'État.

Le représentant de Business Action for Sustainable Development a estimé que les dirigeants devraient faire montre d'imagination car contrairement à ce qui a été dit lors du débat, il existe bel et bien un public pour le développement durable. Mme DUARTE a insisté sur l'importance que peuvent jouer des personnalités dans la sensibilisation aux enjeux du développement durable. Mme PYLE a jugé qu'il serait difficile d'attirer l'attention sur le développement durable dans un environnement médiatique qui ne s'intéresse, en priorité, qu'à

⁹¹ Institut international pour le développement durable

⁹² The UN Works Program is a unit of the United Nations' (UN) Educational Outreach Section (part of the Department of Public Information) that puts a human face on the work of the UN, by focusing on real people and their stories. It creates co-branded media and educational outreach with partners such as global television networks, production companies, celebrities, government agencies, non-governmental organizations, educational institutions and private sector corporate organizations.

⁹³ Le Kazakhstan est un pays d'Asie centrale, frontalier de la Russie, de la Chine, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, et du Turkménistan.

la guerre en Afghanistan par exemple. Pour M. LAURIE, le développement durable ne fera jamais la "Une" de l'actualité. Au lieu d'envoyer des équipes couvrir Johannesburg, ce qui sera ennuyeux, il faudrait plutôt réaliser des reportages dans des endroits de la planète clés sur les questions d'environnement. Cependant, il y a un manque de moyens car les revenus de la publicité sont à la baisse et les fonds publics ont été considérablement réduits. Pour M. HIRSCH, les questions de développement durable sont en compétition avec l'économie et la guerre qui occupent une place de choix dans l'agenda des médias. Aussi, lorsque l'on parle du Sommet de Johannesburg, plus l'ordre du jour sera concret, plus il sera facile de le faire passer dans les journaux télévisés. Pour sa part, M. ZIKALALA a jugé que ce qui importe n'est pas de voir les Chefs d'État ouvrir le Sommet mais que le plus important c'est de savoir en quoi le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique affectera positivement le développement.

3.1.2.5. Médias : ressources éducatives informelles indispensables

Selon **Michel PICHETTE**⁹⁴, (2005), quel que soit l'appréciation que chacun en fait, les médias sont aujourd'hui une ressource éducative informelle⁹⁵ dominante et indispensable, de communication de documents multiples offerts dans des genres, des traitements, des langages, des stratégies communicationnelles et de convergence technologique de toutes sortes. Qu'ils soient de type journalistique (presse), fictionnel (cinéma), ludique (jeux), publicitaire ou mixte (Internet, jeux multimédia), ils nous parlent toujours de sujets qui interfèrent avec des réalités de notre vie personnelle, de consommateur et de citoyen et, avec des enjeux sociaux, culturels, politiques et économiques du monde dans lequel nous vivons. Ils interviennent de l'extérieur, en parallèle et en complémentarité aux savoirs associés aux apprentissages des mondes organisés de l'éducation formelle et non formelle. Quels qu'ils soient, ils alimentent régulièrement, dans la sphère privée, l'éducation de tout adulte. Leur variété de divertissements, leurs informations sur les actualités, leurs services, et leurs sites Web nourrissent fondamentalement les curiosités et les besoins de connaître. Ils offrent à voir, à entendre, à lire et à interagir avec des contenus qui, comme tout autre document, alimentent les valeurs et les connaissances issues des expériences de vie, l'expression des opinions et des jugements dans les décisions reliées aux activités et aux stratégies pour résoudre des enjeux quotidiens, personnels et familiaux ; économiques et professionnels ; sociaux, culturels, communautaires

⁹⁴ Professeur associé à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal et membre du Groupe de recherche sur les usages et la culture médiatique depuis 2005

⁹⁵ L'éducation informelle est une éducation qui comprend toutes les activités qui ne révèlent pas les caractéristiques essentielles de l'enseignement : programmation, évaluation, transmission explicite des connaissances, cadre-type d'enseignement. (Louise Marchand, 1997 L'apprentissage à vie. Chenelière/McGraw-Hill).

et citoyens. Tous les médias sont l'occasion d'expériences affectives, cognitives et communicationnelles particulières qui interfèrent de manière inusitée avec tous les autres savoirs et modes d'apprentissages plus traditionnels. L'éducation formelle⁹⁶ et non formelle⁹⁷ peut contribuer à l'objectivation de ces expériences en favorisant le recul réflexif et leur confrontation, personnelle ou collective, avec d'autres savoirs. Elle peut offrir l'occasion d'enrichir la compréhension des diverses informations véhiculées dans les documents médiatiques et une plus grande autonomisation grâce à la connaissance du travail des médias. En intégrant l'éducation critique aux médias elle peut ainsi développer l'accès à des connaissances enrichies pour comprendre et mettre en contexte les informations médiatiques, pour favoriser des prises de décisions éclairées dans l'action personnelle, professionnelle et sociale. Pour lui, l'éducation par les médias consiste à utiliser ces derniers comme moyens ou supports complémentaires aux activités d'enseignement pour expliciter des connaissances, faire des recherches documentaires sur Internet ou encore se familiariser à différentes formes de médias courants et apprendre à s'exprimer avec leurs moyens technologiques de communication tels que la vidéo, la radio, la presse écrite, les médias numériques, etc. À ces façons de faire s'ajoutent plus ponctuellement, l'initiative des enseignants ou des formateurs, des activités de réflexions sur des événements majeurs et souvent spectaculaires diffusés dans les médias, de lecture des médias par l'utilisation de la presse écrite, par l'initiation au cinéma, ou encore au travail d'artisans des médias qu'on invite en classe, etc. Par ailleurs, les groupes qui travaillent avec Internet et qui ont toujours eu une préoccupation pour une éducation critique aux contenus véhiculés par l'Internet commencent à reconnaître l'importance de développer des outils spécifiques favorisant une recherche et une lecture critique plus autonome dans l'usage d'Internet. Michel PICHETTE présente donc les médias de masse comme l'une des ressources d'éducation informelle incontournable aujourd'hui et les enjeux qu'ils posent à leur réception et à leur usage dans la vie quotidienne des adultes. Il parle ainsi d'un nouveau projet éducatif d'acculturation à la culture médiatique. Un projet que peut desservir l'éducation critique aux médias.

⁹⁶ L'éducation formelle est une éducation qui comprend tous les enseignements conduisant à des diplômes, des qualifications, des enseignements relevant de l'État, du domaine parapublic ou d'institutions reconnues. (Vallée, 1987. Dans Louise Marchand, 1997). L'éducation non formelle réfère à tous les processus à caractère éducatif n'aboutissant pas à un diplôme ou à une qualification, développées par des institutions dont l'activité principale n'est pas l'enseignement, notamment les entreprises, les institutions socioculturelles, les mouvements associatifs. (Louise Marchand, 1997).

⁹⁷ L'éducation informelle est une éducation qui comprend toutes les activités qui ne révèlent pas les caractéristiques essentielles de l'enseignement : programmation, évaluation, transmission explicite des connaissances, cadre-type d'enseignement. (Louise Marchand, 1997 *L'apprentissage à vie*. Chenelière/ McGraw-Hill).

Au regard de la problématique, des questions de recherche et de la revue de la littérature, l'étude empirique est retenue car permettant de réaliser une enquête et de récolter des données, en s'appuyant sur l'observation et l'expérience.

3.2. FORMULATION DES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

Les hypothèses formulées dans cette étude sont au nombre de quatre : une hypothèse principale et quatre hypothèses spécifiques.

3.2.1. HYPOTHESE GENERALE DE RECHERCHE

Pour parvenir à susciter la prise de conscience, la modification des comportements et l'engagement (ou la participation) individuel(le) et collectif (ve) des citoyens en faveur de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire, il faut éduquer au DD de manière rigoureuse. L'hypothèse fondamentale est :

La lenteur dans l'atteinte des 17 ODD en Côte d'Ivoire se justifie par la sous-éducation au DD et la faible participation des citoyens

3.2.2. HYPOTHESES SPECIFIQUES

Hypothèse spécifique 1 : La faible participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire se justifient le faible niveau d'éducation des citoyens au DD et par l'appropriation non encore effective du concept par les corps sociaux.

Hypothèse spécifique 2 : L'insuffisance des sujets de DD dans les programmes scolaires et médiatiques justifient la sous éducation des habitants de la Côte d'Ivoire au concept de DD.

Hypothèse spécifique 3 : La construction d'un nouveau modèle d'EDD, par l'intégration des paramètres d'éducation, basée sur les opportunités des TICs et des nouveaux médias est nécessaire pour déclencher la participation citoyenne au ODD.

Notre étude va tenter de confirmer ces hypothèses de recherche à partir des études spécifiques d'un certain nombre de variables retenus.

3.3. CONSTRUCTION DU CADRE OPERATOIRE

A partir des hypothèses ci-haut, des variables et les indicateurs sont retenues et présentés ci-dessous.

3.3.1. PRECISION DES VARIABLES

Les variables retenues sont liées aux hypothèses de recherche. Les variables retenues sont de trois types : *la variable dépendante, la variable indépendante et la variable intermédiaire.*

D'après YAO Joseph (2005 : 89), **la variable dépendante** est la variable que le chercheur veut expliquer par la relation qu'il établit. Voilà pourquoi elle est l'effet présumé d'un phénomène d'étude. C'est le facteur que le chercheur essaye ou veut expliquer. Dans le cadre de notre étude, elle est : « ***l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire*** ».

Selon le même YAO Joseph (2005 : 89), **la variable indépendante** sert à expliquer les relations qui existent entre elles et la variable indépendante. Elle est la cause du phénomène qu'on étudie. C'est elle qui fait subir l'action. Bref, c'est celle que le chercheur veut mesurer et manipuler. Dans notre étude, elle correspond à : « ***éducation au Développement Durable*** ».

Il est important de bien comprendre le rôle que chacune de ces variables peut jouer dans le processus de recherche. Il importe donc de clarifier, spécifier les rôles des variables retenues dans cette étude. **La variable dépendante** « ***atteinte des ODD en Côte d'Ivoire*** » dépend nécessairement de **la variable intermédiaire** « ***participation citoyenne populaire*** » qui à son tour dépend de **la variable indépendante** « ***éducation au développement durable*** ». Cette interdépendance entre les variables ré-concrétise l'hypothèse générale de l'étude.

Les variables retenues sont précisées dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Hypothèses et variables de recherche

Hypothèses	Variables dépendantes	Variables indépendantes
Hypothèse principale : La sous-éducation et la faible participation des citoyens sont au centre de la lenteur dans l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire.	L'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire.	Education de la population au concept de DD
		Participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD
Hypothèse spécifique 1 : Malgré les potentialités, les efforts, ainsi les perspectives prometteuses en faveur du DD, l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire reste insatisfaisante à cause de la faible participation citoyenne	Atteinte des ODD en Côte d'Ivoire	L'adhésion de la Côte d'Ivoire au modèle de DD et l'appropriation des ODD par l'État
		Participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD
Hypothèse spécifique 2 : La faible participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire se justifient le faible niveau d'éducation des citoyens au DD et par l'appropriation non encore effective du concept par les corps sociaux.	Etat de la participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire	Appropriation effective du concept par les corps sociaux.
		Niveau d'éducation et de prise de conscience des citoyens vis-à-vis au DD
Hypothèse spécifique 3 : L'insuffisance des sujets de DD dans les programmes scolaires, dans les médias et dans les échantillons communautaires ; et le choix d'une pratique pédagogique inappropriée justifient la sous éducation des habitants de la Côte d'Ivoire au concept de DD.	L'éducation des habitants de la Côte d'Ivoire au concept de DD.	Présence des sujets de DD dans les programmes scolaires dans les médias et dans les échantillons communautaires
		Type de pratique pédagogique
Hypothèse spécifique 4 : La construction d'un nouveau modèle d'EDD, par l'intégration des paramètres d'éducation, basée sur les opportunités des TICs et des nouveaux médias et surtout l'encouragement des individus à l'entrepreneuriat social est la condition sine qua non pour déclencher la participation individuelle et collective favorable à l'atteinte des ODD.	La participation individuelle et collective favorable à l'atteinte des ODD.	Nouveau modèle d'EDD
		Encouragement des individus à l'entrepreneuriat social

Source : Notre réflexion, Janvier 2017

Le choix de ces variables répond clairement à notre souci de vérifier certains paramètres liés à notre cadre étude.

3.3.1.1. Modèle conceptuel

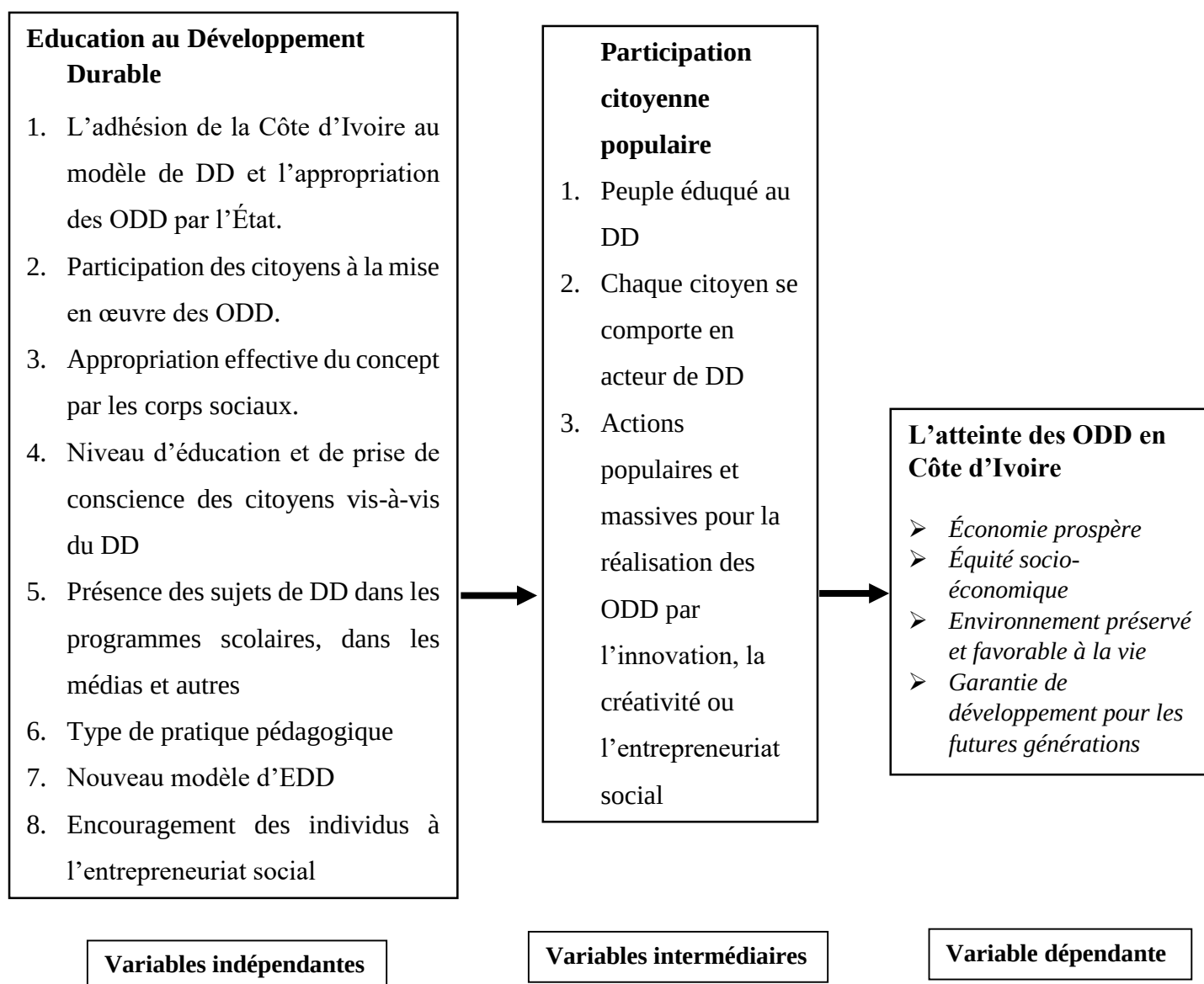


Figure 11 : Schéma du modèle d'analyse (Notre réflexion, Janvier 2017)

3.3.1.2. Commentaire du modèle conceptuel et des variables

3.3.1.2.1. La variable indépendante : Éducation au Développement Durable

- *L'adhésion de la Côte d'Ivoire au modèle de DD et l'appropriation des ODD par l'État, la société civile et les citoyens*

L'adhésion et l'engagement de tous les acteurs étant nécessaires au développement, il s'agit ici de vérifier et mesurer l'engagement du pays et de ses habitants en faveur du DD. La participation gouvernementale et des populations de Côte d'Ivoire à la mise en œuvre du DD est-elle réelle ? Si oui, comment se manifeste-t-elle ?

➤ ***Bilan de la mise en œuvre des 17 ODD***

Où en est la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des 17 ODD, plus de trois ans après leur adoption ? La réalisation d'un bilan permet de situer le niveau de progression du pays par rapport à ces objectifs dont l'atteinte est prévue pour l'an 2030.

➤ ***Présence d'acteurs de mise en œuvre des ODD***

Pour mettre en œuvre les objectifs de DD, il faut des acteurs, des parties prenantes qui prennent fait et cause pour le DD, qui incitent, par l'éducation, la sensibilisation et l'action, les autres à aller dans le sens de ce nouveau mode de développement. Du gouvernement aux citoyens en passant par les collectivités, les communautés, les enseignants, les professionnels des médias, ces acteurs sont divers. Quelle présence effective de ces acteurs en Côte d'Ivoire pour promouvoir et mettre en œuvre le DD ?

➤ ***Niveau d'éducation et de prise de conscience des citoyens vis-à-vis au DD***

L'atteinte des ODD requiert une nouvelle culture, une éducation spécifique, une prise de conscience vis-à-vis des recommandations et des règles concernant le DD. Qu'en est-il en Côte d'Ivoire vu que le concept de DD, considéré comme étranger, est formellement nouveau dans la culture des peuples de Côte d'Ivoire ?

➤ ***Les représentations que les citoyens ont du concept de DD***

Le DD regroupe trois piliers essentiels à savoir : la durabilité environnementale, la durabilité sociale et la durabilité économique. Les populations perçoivent-elles le concept de DD dans cette globalité ? Ne limitent-elles pas le DD à un seul ou deux de ces piliers ? Il s'agit de savoir le type de représentations que les populations ont, du DD.

➤ ***Présence des sujets de DD dans les programmes scolaires et dans les médias***

Le DD est-il enseigné dans les écoles ? Les médias accordent-ils de la place à ce concept ? Au-delà ces questions primaires, il s'agit de vérifier si le système scolaire et ses pratiques, si l'environnement médiatiques et les pratiques des médias sont favorables à l'éducation au DD en Côte d'Ivoire. L'existence de médias spécialisés à l'EDD, de contenus rédactionnels sur le DD ; l'accès des journalistes aux sources d'informations ; l'accès aux médias des populations et les niveaux d'éducation aux médias sont quelques-uns des éléments d'observation.

➤ ***Les priorités accordées aux questions de DD dans un pays en quête de développement***

Pendant que la Côte d'Ivoire, depuis son accession à l'indépendance, est en quête d'un développement global qui tarde à s'accomplir à cause de nombreux freins, surgit le DD, ce nouveau mode de développement collectif, encore plus exigeant car inclusif. Les problèmes de développement courants (pauvreté, santé, éducation...) semblent être les plus prioritaires pour les gouvernants et les habitants, négligeant les questions de DD dont les enjeux sont lointains et mondiaux.

➤ ***Nouveau modèle d'éducation au développement durable***

L'éducation au DD peut se faire aux moyens de l'école, des médias, de la communauté. Elle fait aussi appel à des stratégies pédagogiques et socioéducatives et culturelles diverses. Individuellement, ces moyens et stratégies ne sont pas suffisants pour bien éduquer au DD. Leur intégration les uns des autres et centralisé sur l'individu à éduquer est une véritable opportunité pour mieux éduquer au DD. L'innovation technologique offre aujourd'hui d'énormes possibilités créatives aux humains, servant de moyens d'éducation et de réalisation des ODD en Côte d'Ivoire.

➤ ***L'encouragement des individus à l'entrepreneuriat social***

Le DD est l'affaire de tous. L'atteinte des ODD nécessite la contribution de la société entière. Autrement dit, la mise en œuvre du DD passe par la participation de chaque individu à son niveau personnel et de sa communauté. Les entreprises individuelles et collectives des populations où qu'elles soient et n'importe quand, dans le cadre social surtout sont à encourager dans la perspective de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire dans les brefs délais, par création ou par accompagnement d'actions de DD.

3.3.1.2.2. Les variables intermédiaires : Participation citoyenne populaire

➤ ***Population suffisamment éduquée au DD***

La sensibilisation est une action éducative active qui consiste à informer et faire adopter de nouvelles attitudes à un groupe cible. Si la population ivoirienne est suffisamment sensibilisée au DD, cela va susciter chez elle, une réelle prise de conscience.

La prise de conscience se situe entre la compréhension et le début de l'action. Autrement, pour agir, il faut prendre conscience de la situation et de la nécessité d'agir, la prise de conscience démarre chez les individus après qu'il est compris la situation dans tous ses contours à partir des informations reçues.

➤ ***Chaque citoyen se comporte en acteur de DD***

L'adhésion des populations aux ODD et l'adoption par eux de comportement favorable au DD est la matérialisation de l'engagement et la contribution des uns et des autres à l'atteinte des ODD.

➤ ***Contribution par création ou par accompagnement d'actions de DD***

La contribution des populations à l'atteinte des ODD est attendue à deux niveaux : la contribution par création et la contribution par l'accompagnement d'actions de DD. Les actions populaires et massives pour la réalisation des ODD par l'innovation, la créativité ou l'entrepreneuriat social

3.3.1.2.3. Les variables dépendantes : Développement durable du pays ou Atteinte de tous les ODD

➤ ***Économie prospère***

Cela renvoie au pilier économie du DD et à l'atteinte de tous ses ODD. Le DD au niveau économique suppose la transition du pays, de la croissance économique simple à une économie viable en rapport avec l'environnement et équitable en rapport avec le social. Le DD au niveau économique correspond par exemple à l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes, à la responsabilité sociale des entreprises, à la transition vers l'économie verte, etc.

➤ ***Équité socio-économique***

L'équité sociale correspond à la réalisation du pilier social du DD. Elle suppose l'élimination ou la réduction significative des inégalités sociales (surtout intra et intergénérationnelle), le développement humain, le tout dans une planète vivable au plan écologique.

➤ ***Environnement préservé et favorable à la vie***

La préservation de l'environnement et du cadre de vie rejoint le pilier écologique du DD. Le progrès socio-économique ne doit se faire au détriment de l'environnement, un environnement viable en rapport avec l'économie et vivable au contact du social. Atteindre les objectifs environnementaux du DD nécessite d'une part, la réduction des pressions environnementales pour respecter la « capacité » de la Biosphère.

La garantie de développement pour les générations présentes et futures est conditionnée par l'atteinte de tous les ODD à l'horizon 2030.

3.3.2. PRECISION DES INDICATEURS ET MODALITES D'OBSERVATION

La précision des indicateurs est faite en fonction des variables de recherche selon le tableau suivant. Les modalités y sont aussi précisées.

Tableau 7 : variables et indicateurs de recherche

Hypothèses	Variables dépendantes	Variables indépendantes	Indicateurs	Modalités
Hypothèse spécifique 1	Atteinte des ODD en Côte d'Ivoire	L'adhésion de la Côte d'Ivoire au modèle de DD et l'appropriation des ODD par l'État	Effectivité de l'adhésion au modèle de DD et l'appropriation des ODD	Oui Non
		Participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD	Nombre de personnes participant au DD	Satisfaisante (+ de 50%) Moyen (= 50%) Insatisfaisante (- de 50%)
Hypothèse spécifique 2	Etat de la participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire	Appropriation effective du concept par les corps sociaux.	Nombre de personnes se comportant selon les exigences du DD	Bonne (+ de 50%) Moyen (= 50%) Pas bonne (- de 50%)
		Niveau d'éducation et de prise de conscience des citoyens vis-à-vis au DD	Nombre de personnes connaissant le DD	Bon (+ de 50%) Moyen (= 50%) Pas bon (- de 50%)
Hypothèse spécifique 3	L'éducation des habitants de la Côte d'Ivoire au concept de DD.	Présence des sujets de DD dans les programmes scolaires dans les médias et dans les échanges communautaires	Oui Non	Suffisamment de sujet Acceptable Insuffisance de sujets
		Type de pratique pédagogique	Scolaire/formelle Informelle	Oui Non
Hypothèse spécifique 4	La participation individuelle et collective favorable à l'atteinte des ODD.	Nouveau modèle d'EDD	Oui Non	Modèle formel Modèle informel Modèle mixte
		Encouragement des individus à l'entrepreneuriat social, à la créativité	Oui Non	Volontariat Bénévolat Philanthropie Réalisation de tâches

Source : Notre réflexion, Janvier 2017

CONCLUSION PARTIELLE

La première partie de cette thèse justifie d'une part la recherche. Elle montre à quel point cette recherche méritait d'être menée, pour nous personnellement, pour le bonheur de la société ivoirienne et de la science. La mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire connaît des difficultés malgré l'adhésion du pays à ce nouveau mode de développement. Tel est le problème de cette recherche. Les conditions de l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 est la question cruciale. Laquelle question permet de poursuivre l'objectif de la recherche qui consiste à montrer que l'atteinte des ODD passe par une EDD indispensable pour transformer chaque citoyen en acteur de mise en œuvre du DD. Les concepts d'éducation au développement durable, de participation citoyenne et d'éducation au développement durable ont été définis, favorisant la compréhension du thème de la recherche. Les théories de l'éducation populaire, du changement social et de l'action collective sont principales théories retenues dans ce travail.

A la suite de ce cadre de références théoriques, la revue de la littérature s'est appesantie sur le concept d'éducation au développement durable (EDD). Elle permet d'explorer plusieurs sujets notamment sur les approches et principes de base en matière d'éducation au DD, sur les compétences à avoir pour éduquer au DD, sur les outils pédagogiques nécessaires à l'EDD, sur les conditions pratiques et les acteurs indispensables pour la mise en place de l'EDD. Une partie fut consacrée aux Médias et à leur contribution à l'EDD.

Selon cette littérature, l'EDD peut être à la fois scolaire, médiatique et communautaire. Elle situe le DD dans le champ éducationnel en termes d'approche, comme une question socialement vive (QSV) qui soulève des réflexions, des controverses diverses, déchaîne des passions et rend actif les uns et les autres dans la réalisation des ODD. L'EDD soulève aussi le principe de représentations divergentes que les uns et les autres ont du concept de DD et de ses enjeux. Elle répond au principe de l'acceptation du choix du modèle d'éducation, du type de parcours pour éduquer au DD, de l'intégration de l'EDD dans les classes peut se faire à cinq niveaux que sont : l'éducation aux éco gestes, l'enseignement du DD, l'intégration du DD dans les disciplines scolaires, l'approche interdisciplinaire et participative et la remise en question des fondements de l'école. Pour éduquer au DD, il faut se doter de compétences au nombre de cinq : avoir une vision systémique, avoir une vision prospective, articuler les compétences individuelles et collectives, favoriser l'émergence de changements et exercer sa responsabilité.

L'hypothèse de la recherche retenue prédit que la sous-éducation et la faible participation des citoyens sont au centre de la lenteur dans l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire. *L'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire, la participation citoyenne populaire et l'éducation au*

développement durable sont respectivement les variables dépendante, intermédiaire et indépendante. Leurs observation et corrélation permettent d'infirmier ou confirmer l'hypothèses sus-citées.

DEUXIEME PARTIE :

FONDEMENTS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

La deuxième partie de cette thèse comporte deux chapitres distincts dont le premier **(IV)** *fait la description du cadre de l'étude, de la population et de l'échantillon*. Le second chapitre **(V)** *présente les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données utilisées*.

CHAPITRE IV : DESCRIPTION DU CADRE DE L'ETUDE, DE LA POPULATION ET DE L'ECHANTILLON

4.1. CADRE DE L'ETUDE : LA CÔTE D'IVOIRE

Notre étude se déroulant en Côte d'Ivoire, sa présentation s'impose à ce niveau de notre rédaction. Le DD est certes un nouveau mode de développement. Mais il ne peut se soustraire des modèles classiques de développement de la Côte d'Ivoire, par conséquent, des potentialités dont regorge le pays. Il s'agit ici précisément de faire sa description physique, humaine, socio-économiques et politique, afin d'en montrer les atouts.

4.1.1. ASPECT PHYSIQUE

Située en Afrique de l'ouest, dans un carré, entre le 4^{ème} et le 11^{ème} degré de latitude nord, entre le 2^{ème} et 9^{ème} degré de latitude ouest, la Côte d'Ivoire s'étend sur une superficie de 322 462 km². Elle est limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par le Liberia et la Guinée, à l'est par le Ghana et au sud par l'océan Atlantique. Elle est bordée par 3 110 km de frontières dont 584 avec le Burkina-Faso, 668 avec le Ghana, 610 avec la Guinée, 716 avec le Liberia et 532 avec le Mali.

Bénéficiant d'un littoral de 520 Km de côtes sur le golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire est aussi étendue que la Norvège, avoisinant l'Allemagne, grand comme les deux tiers de la France, et largement plus vaste que le Royaume Uni. À l'échelon du continent africain, il reste cependant un État de moyennes dimensions représentant la moitié de l'Afrique du sud et un peu moins le septième de la République Démocratique du Congo, le plus vaste. La capitale Yamoussoukro se trouve, à vol d'oiseau, à 4 736 km de Paris (France) et 7 737 km de New York (USA)

L'économie de la Côte d'Ivoire dépend en grande partie de l'exportation de produits dits de rente, en particulier le café et le cacao. Si elle repose à titre principal sur le secteur agricole que favorise un climat chaud et humide, l'apport de l'industrie au PIB est évalué à 25 % et celui du secteur tertiaire à un plus de 50 %. Le pays possède de plus quelques réserves de pétrole non négligeables pour son économie. Il dispose aussi de quelques ressources minières dont la production reste encore mineure. Il produit en outre de l'électricité, dont une part est revendue aux pays voisins.

Les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire demeurent dynamiques. La balance commerciale ivoirienne a dégagé un solde excédentaire de 1708,30 milliards de FCFA en 2017 en enregistrant 7302,30 milliards de FCFA à l'export contre 5594 milliards de FCFA à l'import.

Les importations représentent 43,4 % des activités du commerce extérieur contre 56,6 % pour les exportations. Le pays entretient des partenariats non négligeables en termes de clients et de fournisseurs dont les proportions d'échanges sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire et les proportions d'échanges en 2017

Principaux clients	Proportion en %	Principaux fournisseurs	Proportion en %
Pays Bas	20,22	Chine	21,22
Allemagne	9,6	France	17,40
Nigéria	9,1	Nigéria	14,51
France	7,2	Espagne	14,26
USA	6,9		
Burkina Faso	4,4		

Source : Côte d'Ivoire Économie, janvier 2018

Les importations en provenance de dix (10) pays fournisseurs totalisent en valeurs 3553,1 milliards de FCFA, soit 63,5 % de la valeur totale des importations de la Côte d'Ivoire. La valeur des exportations vers les dix (10) premiers pays clients de la Côte d'Ivoire est de 4325,3 milliards de FCFA, soit 59,2 % de la valeur totale des exportations.

Située entre l'équateur et le tropique du cancer, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un climat, à la fois chaud et humide où deux grandes zones climatiques se côtoient dans une transition entre l'équatorial et le tropical. Ainsi, trois principales zones climatiques traversent le pays. Le tableau suivant les situe et les caractérise.

Tableau 6 : Les trois principales zones climatiques de la Côte d'Ivoire et leurs caractéristiques

Zone Climatique	Type de Climat	Caractéristiques
Sud	Climat subéquatorial	Il est caractérisé par des températures de faibles amplitudes de (25 °C à 30 °C), un fort taux d'humidité (de 80 à 90 %) et des précipitations abondantes, qui atteignent à Abidjan 1 766 mm ³ et à Tabou 2 129 mm ³ et à Tabou 2 129 mm ³ . Cette zone connaît deux saisons sèches et deux saisons humides. La grande saison sèche, chaude, est entrecoupée de quelques pluies et s'étend du mois de décembre au mois d'avril. La petite saison sèche couvre les mois d'août et de septembre. Quant aux saisons de pluie, elles s'échelonnent de mai à juillet pour la grande et d'octobre à novembre pour la petite.
Centre	Climat tropical de savane humide	Il couvre le nord de la zone forestière du sud et le sud de la région des savanes. Les températures, à amplitudes plus importantes, y oscillent entre 14 °C et 33 °C avec une hygrométrie de 60 % à 70 % et des précipitations annuelles de 1 200 mm ³ à Bouaké. Cette région climatique connaît également quatre saisons : deux saisons sèches, de novembre à mars et de juillet à août et deux saisons pluvieuses, de juin à octobre et de mars à mai
Nord	Climat de savane sec	Il concerne principalement la Région des Savanes. Les amplitudes thermiques quotidiennes et annuelles y sont relativement importantes, de l'ordre de 20 °C, le taux d'humidité, inférieur à celui du sud du pays, varie de 40 % à 50 %. La zone considérée est caractérisée par la présence intermittente entre les mois de décembre et février d'un vent frais et sec, le harmattan. On y relève deux saisons : l'une sèche, de novembre à juin, ponctuée par quelques pluies au mois d'avril, et l'autre pluvieuse, couvrant la période de juillet à octobre. Les précipitations moyennes enregistrées sont de 1 203 mm à Korhogo.

Source : *Le Climat*, par M. ELDIN, Maître de recherche en Bioclimatologie, Centre ORSTOM, Adiopodoumé, Abidjan, Côte d'Ivoire, 1970.

Le paysage de base, constitué par les forêts denses, globalement subdivisées en forêts hygrophiles et forêts mésophiles, occupe à l'origine un tiers du territoire au sud et à l'ouest. Il est complété par les forêts claires ou savanes arborées ou boisées, qui s'étendent du Centre au Nord, avec toutefois de nombreux points de forêt dense sèche. De petites mangroves en outre existent sur la côte. Depuis la période coloniale, les surfaces de forêts denses ont connu, par le fait de l'homme (plantations arbustives, exploitations forestières), une importante réduction.

Le réseau hydrographique ivoirien est constitué par quatre grands bassins (Comoé, Bandama, Cavally), d'une dizaine de petits bassins côtiers (Tano, Bia, Mé, Boubo, Agnéby, Niouniourou, San-Pedro, Néro, Méné, Tabou) et des sous-bassins du Niger (la Bagoé et le Baoulé). Six (7) lacs de barrages hydro-électriques ont été construits dans le but d'assurer la couverture des besoins nationaux en énergie électriques. Il s'agit de Kossou, Buyo, Ayamé I, Ayamé II, Taabo, Faé et tout récemment le barrage de soubré, inauguré le 2 Novembre 2017.

La géographie physique de la Côte d'Ivoire présente de réelles potentialités pour le développement durable du pays, à travers les faveurs du relief, du climat, du paysage et du réseau hydrographique. Autrement dit, la Côte d'Ivoire dispose d'atouts naturels favorables à la réalisation du DD.

4.1.2. POPULATION⁹⁸

Selon le rapport de l'Institut National de la Statistique (INS) sur le recensement général de la population et de l'habitation de 2014 (RGPH 2014), la population résidente en Côte d'Ivoire (population de droit) est de **22 671 331 habitants** au **15 mai 2015**. Cette population vit majoritairement en zone de forêt avec 17 107 086 habitants, soit 75,5 % de la population sur 48,2 % de la superficie du territoire national (322 450 km²). La zone de savane qui représente 51,8 % du territoire abrite 24,5 % de la population, soit 5.564.245 habitants. Le tableau suivant clarifie la répartition spatiale de la population de façon zonale.

Tableau 7 : Répartition spatiale de la population de Côte d'Ivoire

	Effectif	%
Population totale	22.671.331	100,0
Population en zone de forêt	17.107.086	75,5
Population en zone de savane	5.564.245	24,5
Population rurale	11.262.918	49,7
Population urbaine	11.408.413	50,3
Densité (habitants/Km²)	70,3	

Source : RGPH 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 05 août 2015.

La **densité de population** (nombre moyen d'habitants au km²) est de **70,3 habitants**. La moitié de la population (**11 370 347 habitants soit 50,2%**) est urbaine ; l'autre moitié rurale comprend **11 300 984 habitants**. Relativement à la population urbaine, on note que celle-ci est essentiellement concentrée à Abidjan où vivent 4 395 243 habitants, soit près de 4

⁹⁸ <http://www.ins.ci/n/>; Résultats globaux sur le RGPH 2014, 05 août 2015

urbains sur 10 (38,5 %). Douze villes ont plus de 100 000 habitants. Les villes de Divo, de Soubré, d'Abengourou et d'Anyama ont fait leur entrée dans ce cercle à l'issue du dernier recensement. Elles complètent les villes d'Abengourou, de Man, de Gagnoa, de San-Pedro, de Yamoussoukro, de Korhogo, de Daloa de Bouake et d'Abidjan. Elles sont par ailleurs toutes des chefs-lieux de région sauf Anyama. La population de ces douze (12) villes équivaut à 57,1 % de la population, soit 6.518.194 habitants.

La population reste inégalement répartie dans l'espace national. Le district d'Abidjan (en raison du poids de la ville d'Abidjan) avec 4 707 404 habitants abrite le cinquième de la population totale (20,8%). Les régions les moins peuplées étant celles du District du Denguélé (Kabadougou et Folon) avec 288 779 habitants dont le Folon : 96 415 habitants.

L'impressionnante population de la ville d'Abidjan est inégalement répartie dans dix (10) communes avec près de la moitié concentrée dans les communes de Yopougon (1.071.543 habitants) et d'Abobo (1.030.658 habitants), suivie dans l'ordre décroissant des communes de Cocody (447.055 habitants), Koumassi (433.139 habitants), Port-Bouet (419.033 habitants), Adjamé (372.978 habitants), Attécoubé (260.978 habitants), Marcory (249.858 habitants), Treichville (102.580 habitants) et Plateau (7.488 habitants).

4.1.2.1. Évolution de la population de la Côte d'Ivoire

La population de la Côte d'Ivoire a été multipliée par **3,4** entre 1975 et 2014. Le facteur multiplicateur le plus élevé, soit **5,3** est observé pour la population urbaine, avec un taux d'urbanisation qui est passé de 32 % en 1975 à pratiquement 50 % en 2014, soit une augmentation de 18 points. La proportion de la population non-ivoirienne semble se stabiliser autour d'un-quart de la population totale avec des proportions respectives de 22 % en 1975, 28 % en 1988, 26 % en 1998 et 24 % en 2014. En ce qui concerne le taux d'accroissement annuel moyen de la population, son fléchissement se poursuit selon la tendance suivante : **4,4%** avant 1975, **3,8%** entre 1975 et 1988, **3,3%** entre 1988 et 1998 et **2,6%** entre 1998 et 2014. Le tableau ci-dessous donne des détails sur l'évolution de la population ivoirienne sur 40 ans, avec des facteurs multiplicateurs très remarquables, justifiant l'évolution exponentielle de la population.

Tableau 8 : Évolution de la population et de quelques indicateurs de 1975 - 2014

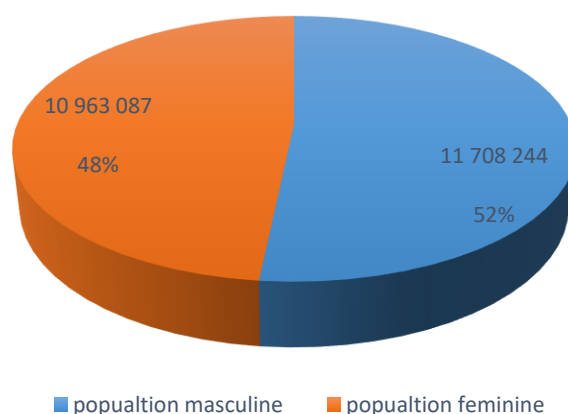
Population	RGP 1975	RGPH 1988	RGPH 1998	RGPH 2014	Facteur multiplicateur (40 ans)
Totale	6.709.600	10.815.694	15.366.672	22.671.331	3,4
Urbaine	2.146.293	4.220.535	6.529.138	11.408.413	5,3
Ville d'Abidjan	951.216	1.929.079	2.877.948	4.395.243	4,6
Rurale	4.563.307	6.595.159	8.837.534	11.262.918	2,5
Ivoirienne	5.203.580	7.776.657	11.366.625	17.175.457	3,3
Non-Ivoirienne	1.474.469	3.039.037	4.000.047	5.491.972	3,7
Densité (Habitants/km²)	20,8	33,5	47,7	70,3	
Taux d'urbanisation(%)	32,0	39,0	42,5	50,3	
Rapport de masculinité(%)	107,4	104,5	104,3	106,8	
Taux d'accroissement (%)	3,8	3,3	2,6		

Source : RGPH 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 05 août 2015.

4.1.2.2. Structures par sexe et par âge

La répartition de la population de Côte d'Ivoire suivant le sexe donne la tendance qu'indique le graphique suivant : 52 % d'hommes contre 48 % de femmes.

Structure de la population ivoirienne par sexe



Graphique 1 : Structure de la population ivoirienne par sexe.

(RGPH 2014, Adapté du Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 05 août 2015.)

La répartition de la population vivant en Côte d'Ivoire au 15 mai 2014 selon le sexe indique **une population masculine de 11 708 244 individus (51,7%)** et **une population**

féminine de 10 963 087 individus (48,3%). On note ainsi un rapport de masculinité (RM) de 107 hommes pour 100 femmes. Cette situation nationale est variable d'une région à une autre. Ainsi, les RM varient entre 98 dans le N'Zi, dans le centre et 126 dans le Cavally à l'ouest du pays.

Relativement à la structure par âge, la population de la Côte d'Ivoire selon les résultats du RGPH 2014 demeure encore très jeune. Les enfants (0-14 ans révolus) au nombre de 9 481 351 individus représentent 41,8 % de la population totale et les Jeunes (15-34 ans révolus) au nombre de 8 048 341 individus constituent 35,5 % de la population totale. Ainsi, 77,3 % de la population totale, soit un peu plus 3 personnes sur 4 personnes ont moins de 35 ans. Cette extrême jeunesse de la population se traduit par une pyramide des âges à base très élargie, qui du reste, a très peu évolué entre 1998 et 2014 (cf. graphique des pyramides des âges de 1988 et 2014). On peut toutefois noter un renflement de la partie médiane de la pyramide de 2014, résultant d'une augmentation des personnes d'âges actifs dans la population.

Le taux de dépendance qui mesure le nombre de personnes d'âges inactifs (population de moins de 15 ans et population âgée de 60 ans et plus) pour 100 personnes d'âges actifs (population âgée de 15-59 ans révolus) est de 85 personnes à charge pour 100 actifs. Les tableaux ci-dessous montrent à quel point cette proportion de population de moins de 15 ans est importante, au-delà de 40 % depuis bien longtemps maintenant.

Tableau 9 : Proportions de la population de Côte d'Ivoire par groupes d'âges

Grands groupes d'âges	Effectifs RGPH 2014	Pourcentage	Moins de 15 ans	%
0 – 14 ans	9.481.351	41,8	RGP 1975	44,7
15 – 64 ans	12.609.533	55,7	RGPH 1988	46,8
65 ans et plus	575.987	2,5	RGPH 1998	43,0
N.D	4.460			
Taux de dépendance		79,8		

Source : RGPH 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 05 août 2015

Ces tableaux indiquent que la population ivoirienne demeure encore très jeune et les restera encore pendant longtemps : 41,8 % d'individus compris entre 0 et 14 ans.

4.1.2.3. Répartition de la population par nationalité

La Côte d'Ivoire au RGPH 2014 compte 17 175 457 personnes de nationalité ivoirienne (75,8 %) et 5 490 222 personnes de nationalité non-ivoirienne (24,2%). Une personne sur quatre vivants en Côte d'Ivoire ne possède pas la nationalité ivoirienne soit le quart de la population.

On relève une prédominance des hommes parmi la population non ivoirienne (RM=121 hommes pour 100 femmes). Elle vit majoritairement en milieu rural (58,9 %).

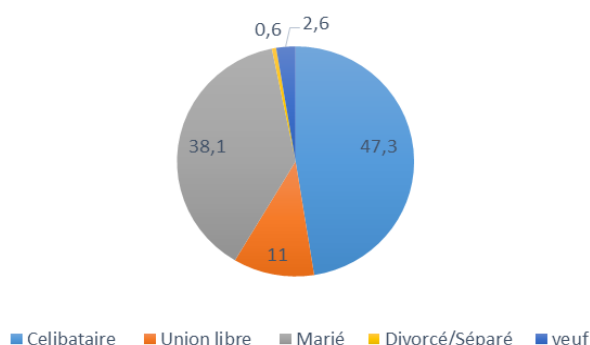
La population de nationalité ivoirienne âgée de 18 ans et plus est de 9 005 242 individus soit 52,4 % de la population totale ivoirienne. Par ailleurs, 5.652 individus dont 70.4 % d'hommes n'ont pas pu être identifiés ni comme des ivoiriens, ni comme des étrangers. Ces statistiques confortent le qualificatif de pays le plus hospitalier de la sous-région.

4.1.2.4. Situation matrimoniale et type de mariage

La répartition de la population selon la situation matrimoniale révèle que la population de 12 ans et plus (14 705 563 individus) est composée de 47 % de célibataires, 38 % de mariés, 11 % en union libre, 3 % de veufs et 1 % de divorcés/séparés.

Il ressort que les mariages se font majoritairement selon les rites coutumiers (79,1 %), la proportion des individus mariés religieusement est de 28,4 % et celle des individus mariés légalement s'établit à 8,4 %.

Population de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale en %



Proportion (%) des personnes mariées			
par nationalité selon le sexe			
Nationalité	Hommes (%)	Femmes(%)	Ensemble (%)
Ivoiriens	32,9	37	34,8
Non-Ivoiriens	43,2	55,9	48,7
Ensemble	35,4	41,1	38,1

Source : RGPH 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats, 05 août 2015.

Concernant le type de mariage, 79,1 % l'ont contracté par mariage coutumier contre 28,4 % par mariage religieux. Seulement 8,4 % ont fait un mariage légal. Notons que certains mariages ont été célébrés selon deux (2) ou trois (3) de ces types.

4.1.2.5. L'alphabétisation

Le niveau de l'analphabétisme reste à un niveau relativement élevé bien qu'ayant enregistré une baisse de 0,5 point en moyenne par an depuis 1998 (63 %). Les résultats du RGPH 2014 indiquent que sur la base de la population de 15 ans et plus (13 185 520 individus), plus de la moitié (56,1 %) ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Ce taux varie de 30,1 % pour la ville d'Abidjan à 84,7 % dans la région du Folon. Aussi, ce taux est-il plus

marqué dans les régions du nord du pays (plus de 70 %) que dans celles du sud autour d'Abidjan (en deçà de la moyenne nationale). Par ailleurs, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes (63 % contre 49 %). De même que la population non ivoirienne est plus touchée (73%) que la population ivoirienne (51 %). Le tableau suivant détaille les taux d'analphabétisme par région en Côte d'Ivoire

Tableau 10 : Proportions d'Analphabètes en Côte d'Ivoire par région

Région	% d'analphabètes	Région	% d'analphabètes
1. District Abidjan	30,7	18. La Mé	40,9
2. District Yamoussoukro	44,3	19. Tonkpi	72,3
3. San-Pedro	65,4	20. Cavally	66,7
4. Nawa	66,2	21. Guémon	67,2
5. Gbôklê	69,1	22. Haut-Sassandra	61,9
6. Indénié-Djuablin	56,9	23. Marahoué	32,0
7. Sud-Comoé	50,6	24. Poro	74,7
8. Kabadougou	72,0	25. Tchologo	80,1
9. Folon	84,7	26. Bagoué	82,4
10. Gôh	61,4	27. Gbêkè	58,4
11. Lôh-Djiboua	63,3	28. Hambol	75,8
12. Bélier	65,4	29. Worodougou	80,8
13. Iffou	65,1	30. Béré	81,2
14. N'Zi	60,4	31. Bafing	80,5
15. Moronou	59,8	32. Gontougo	62,5
16. Grands-Ponts	50,2	33. Bounkani	84,5
17. Agneby Tiassa	46,8	Ensemble Côte d'Ivoire	56,1
Hommes analphabètes	49,3	Femmes analphabètes	63,2

Source : RGPH 2014, *Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats*, 05 août 2015.

Le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est énorme et pourrait constituer un véritable frein pour l'éducation au DD et la mise en œuvre des ODD.

4.1.2.6. Les commodités des logements des ménages

Le RGPH 2014 a permis de calculer un certain nombre d'indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages à travers la disponibilité de certaines commodités et biens durables dans les ménages. On peut retenir qu'au niveau national, sur 4 171 496 ménages ordinaires recensés, les résultats de l'enquête donnent de voir ceci dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Indicateurs relatifs aux conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire

Indicateurs de conditions de vie des ménages	Proportions en %
Ménages disposant d'un lieu d'aisance adéquat	38 %
Ménages utilisant une eau de boisson potable	61 %
Ménages disposant de l'électricité	62 %
Ménages utilisant le bois et le charbon comme mode de cuisson	78 %
Ménages utilisant le gaz comme mode de cuisson	22 %
Ménages rejetant leurs ordures dans la nature	70 %
Ménages utilisant les charrettes pour éliminer les ordures	11 %
Ménages n'utilisant pas les fosses septiques et les réseaux d'égout comme mode d'évacuation des eaux usées	80 %
Ménages ayant une connexion Internet ;	3 %
Ménages disposant d'au moins un poste téléviseur	44 %
Ménages disposant d'au moins un poste radio ;	45 %
Ménages disposant d'au moins un ordinateur	5 %
Ménages disposant d'au moins un téléphone fixe	2 %
Ménages disposant d'au moins un téléphone mobile	80 %

Source : RGPH 2014, *Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats*, 05 août 2015.

La population demeure une ressource incontestable dans le développement d'une nation. Celle de la Côte d'Ivoire actuelle qui est extrêmement jeune et dispersée dans tout le pays n'est pas du reste. Cela constitue une chance pour le développement et l'atteinte des ODD, même si certains facteurs comme l'analphabétisme, l'accroissement non maîtrisé de la population et le fort de taux personnes d'âges inactifs constituent des inquiétudes.

4.1.3. LA SITUATION POLITIQUE, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

En quête de démocratie et de développement, la Côte d'Ivoire s'est dotée bien évidemment d'une organisation politique, juridique et administrative.

4.1.3.1. La situation politique et juridique

Le système politique et légal de la Côte d'Ivoire repose sur sa constitution⁹⁹ dont la dernière en date est celle du 8 Novembre 2016, issue d'un référendum populaire. C'est cette loi fondamentale qui régit la vie politique, juridique et administrative du pays. Elle proclame les

⁹⁹ Loi n°2016-886 du 8 Novembre 2016 portant constitution de la République de Côte d'Ivoire

droits, les libertés et devoirs des peuples (Titre I). Elle renferme les principes fondateurs de la république et de la souveraineté de l'État (Titre II) ; les dispositions d'exécution des pouvoirs exécutifs (Titre II) et législatifs (Titre IV) ; les traités et accords internationaux (Titre VI) ; les conditions de l'association, de la coopération et de l'intégration des états africains (Titre VII) ; des pouvoirs judiciaires (Titre IV) et de la haute cour de justice (Titre X) ; de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales (Titre XIII)... Toutes les dispositions de gestion de l'État y sont prévues.

De l'indépendance en 1960 jusqu'à l'avènement du multipartisme, dans les années 1990, la Côte d'Ivoire a connu une situation politique et sociale stable qui lui a permis d'enregistrer des progrès considérables dont les acquis sont encore visibles et bénéfiques.

De 1990 à 2011, le pays est passé par plusieurs épreuves politico-sociales dont un coup d'état en 1999, une rébellion armée en 2002 et une guerre civilo-militaire en 2011. Ces séries de crises vont éloigner le pays de la paix et surtout effondrer le système politique, judiciaire et administratif du pays dans son ensemble.

Depuis 2011, le retour à une paix, même si elle n'est apparemment pas encore fortement solidifiée, a permis de repositionner le pays sur les rails du développement même si beaucoup reste encore à faire.

La stabilité politique a été rétablie avec la réélection pacifique du président sortant, Alassane Ouattara, en octobre 2015 pour un second mandat de cinq ans, suivi d'un référendum en octobre 2016 qui a permis l'établissement d'une 3^{ème} République.

Comme l'ensemble des pays de la sous-région, la Côte d'Ivoire a été heurtée par des attentats terroristes, notamment à grand Bassam en mars 2016.

Les systèmes sécuritaire, administratif et judiciaire de la Côte d'Ivoire sont désormais en place. L'indice de sécurité est passé de 3 à 1 en 2018, selon la direction générale de la police nationale. L'administration fonctionne avec ses tares et l'administration judiciaires connaît des progrès et fortunes diverses.

Tout de même, il existe depuis un moment en Côte d'Ivoire, un cadre propice à la mise en œuvre de projets de développement et développement durable. La poursuite et la consolidation des acquis dans la paix et le bien-être des populations sont les perspectives du gouvernement.

4.1.3.2. Organisation administrative

Le RGPH 2014 a permis d'élaborer un répertoire de localités pour chacune des 31 régions et des deux (2) Districts autonomes. Ainsi, les travaux de cartographie censitaire et les

résultats du dénombrement ont permis de répertorier 8198 localités. Les localités de plus de 500 habitants sont au nombre de 5466 soit les deux tiers des localités.

L'organisation administrative de la Côte d'Ivoire est fortement déconcentrée et se réalise autour des circonscriptions administratives que sont le district, la région, le département, la sous-préfecture et le village. Elle a connu des mutations au fil des ans, depuis l'indépendance en termes de nombre et de délimitation. La dernière en date a été adoptée au conseil des ministres du 28 septembre 2011¹⁰⁰, complété le 04 juillet 2012 par création de la région du Moronou¹⁰¹. Ainsi, Le découpage actuel réorganise le territoire national en 12 districts, 2 districts autonomes, 31 régions, 95 départements (préfectures), 497 Sous-préfectures, 8000 Villages. Au titre de la décentralisation, le pays compte 31 Conseils régionaux(Régions) et 1281 Communes :

Le district, supra entité regroupe plusieurs régions.

La Région est, en Côte d'Ivoire, à la fois une circonscription administrative et une collectivité territoriale. Elle bénéficie d'un dédoublement fonctionnel. Elle est administrée par un Préfet de Région nommé par décret en Conseil des Ministres, par le Président de la République. La Région est également une collectivité territoriale et en tant que telle, elle est dirigée par un Président de Conseil Régional, qui est la tête de liste déclarée vainqueur aux élections des Conseils régionaux.

Le département, échelon de relais entre la région et la sous-préfecture, comprend en général plusieurs sous-préfectures. Il est administré par un préfet chargé du suivi des actions de développement, de l'exécution des lois et règlements, du maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics dans sa circonscription.

La sous-préfecture, administrée par un sous-préfet, est la circonscription administrative intermédiaire entre le département et le village. Elle est constituée par plusieurs villages. Tout comme le préfet sous l'autorité duquel il est placé, le sous-préfet représente l'État dans sa circonscription, coordonne et contrôle les activités des agents des services administratifs et techniques placés sur son ressort territorial ; il supervise en outre l'action des chefs de village.

Entité administrative de base, **le village** est composé de quartiers, constitués eux-mêmes par la réunion des membres d'une ou plusieurs familles et, éventuellement, de campements qui lui sont rattachés. Il est dirigé par un chef qui, pour être reconnu par l'État, doit être librement

¹⁰⁰ Article 36 de l'ordonnance n° 2011-262 du 28 septembre 2011 d'orientation sur l'organisation générale de l'administration territoriale de l'État, par la région et la commune.

¹⁰¹ Décret n° 2012-612 du 04 juillet 2012 portant création de la région du Moronou

désigné par les populations villageoises selon des règles coutumières, par consensus ou par tout autre moyen. Le chef du village est l'auxiliaire de l'Administration préfectorale.

L'organisation administrative de la Côte d'Ivoire marquée par la décentralisation et la déconcentration est favorable à son développement et à la mise en œuvre du DD.

4.1.4. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE PLUS OU MOINS RELUISANTE

4.1.4.1. L'état du développement économique et ses principales contraintes

Pays en voie de développement avec un littoral de plus de 500 Km, la Côte d'Ivoire dispose de ressources naturelles acceptables pour se développer. Les principales activités économiques sont liées à l'agriculture, à l'élevage, la pêche, le commerce, le tourisme, les télécommunications, l'industrie. L'agriculture et les activités du secteur tertiaire sont les plus importantes pourvoyeuses de revenus pour les populations.

L'agriculture représente le quart du produit intérieur brut (PIB) et emploie plus des deux tiers de la population active du pays. Dominée par le cacao, dont le pays est le premier producteur mondial (40% du cacao mondial) avec 1.780 000 tonnes pour la campagne 2015-2016, l'agriculture ivoirienne enregistre également d'importantes la production de café (130.000 tonnes), d'huile de palme (390.000 tonnes) et de noix de cajou (450.000 tonnes). La production ivoirienne de caoutchouc a augmenté de manière régulière ces dernières années (255.000 tonnes). Chaque chute des cours mondiaux est un danger pour l'économie du pays, fortement dépendante de ce secteur.

Les politiques de développement dépendent en partie de l'aide extérieure qui contribue pour une grande part à l'activité économique du pays. Selon le rapport de la Direction de la Dette Publique publié le 30 juillet 2015, la dette de la Côte d'Ivoire s'élève à 7 077,55 milliards (Chiffres arrêtés à fin juin 2015). Elle comprend 3 895,43 milliards de dette extérieure et 3 182,12 milliards de dette intérieure. Ce stock de dette correspond à 37,56 % du PIB.

C'est aussi un pays producteur et exportateur de pétrole brut, et producteur de gaz. Certaines activités d'extraction ont lieu dans le pays, notamment les minerais précieux, l'or, les diamants, mais aussi le nickel, le manganèse, le fer...

Le secteur secondaire contribue également à près du quart du PIB. Les principaux secteurs industriels du pays sont la préparation industrielle des aliments, le textile, les matériaux de construction, les engrais, la mise en conserve du thon et l'assemblage des motos, véhicules et bicyclettes.

Comme dans de nombreux autres pays du continent africain, le secteur tertiaire connaît un taux de croissance rapide depuis plusieurs années. Les services contribuent à plus de 55%

du PIB. Le secteur des télécommunications est une activité en pleine expansion qui contribue à tirer, avec d'autres secteurs, cette croissance des services »¹⁰².

La Côte d'Ivoire est le centre des activités commerciales en Afrique de l'Ouest. La part du commerce extérieur dans le PIB du pays est de plus de 85% en moyenne. La Côte d'Ivoire a adhéré à l'UEMOA (Union Économique et Monétaire de l'Afrique Occidentale) qui impose un tarif externe commun (TEC). Elle appartient à la Zone Franc. La Côte d'Ivoire a également signé en 2008 un accord de partenariat économique d'étape (APE) avec l'Union européenne qui continue à aider le pays dans sa phase de reconstruction. Cet accord vise essentiellement à préserver le système de préférences commerciales existant entre l'Union Européenne et la Côte d'Ivoire

Le principal client du pays est l'Union Européenne, qui importe 35% des exportations ivoiriennes et dont les Pays-Bas sont eux-mêmes le premier client tandis que la France est le quatrième pays destinataire. Les principaux pays suivants recevant des biens de la Côte d'Ivoire sont les États-Unis, l'Afrique du Sud et le Nigéria. La Côte d'Ivoire exporte principalement des produits agricoles dont du cacao, des carburants minéraux et du pétrole, des véhicules, du bois, des navires et des bateaux.

Les trois principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire sont l'Union Européenne (27%), le Nigéria et la Chine. Les produits principalement importés sont les carburants minéraux et le pétrole, les véhicules, les navires et bateaux, les céréales et les machines.

Après l'effondrement des importations et des exportations en 2011 sous l'effet du conflit armé, la situation s'est améliorée depuis 2013 grâce à un retour au calme et à la stabilité. La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est structurellement excédentaire, tendance qui devrait se maintenir.

4.1.4.2. De la conjoncture économique des années de crise...

Depuis la fin de la crise post-électorale et durant ces quatre dernières années couvertes par l'Accord au titre de l'accord de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) conclu avec le Fond Monétaire International (FMI), la reprise économique de la Côte d'Ivoire est notable, le pays connaissant l'un des taux de croissance le plus élevé de l'Afrique Sub-Saharienne. En 2015, la croissance s'est élevée à 8,2% du PIB, portée par le dynamisme de l'agriculture et des services et par les grands travaux publics. Elle devrait rester robuste en 2016 et bien au delà.

Comme le souligne le FMI, la Côte d'Ivoire enregistre de très bons résultats économiques. En 2015, l'activité économique est restée dynamique dans la plupart des secteurs,

¹⁰² www.lemoci.com/fiche-pays/cote-d-ivoire/#sthash.JmUT7048.dpu

l'inflation est restée contenue (1,2%), de même que le déficit budgétaire (3% du PIB) et le crédit bancaire au secteur privé s'est accéléré. Le salaire minimum et les salaires dans la fonction publique ont été relevés, l'accès aux services publics s'améliore et une couverture maladie universelle se met en place. Le climat des affaires et l'administration fiscale ont été considérablement améliorés et des progrès ont été enregistrés dans la restructuration des banques publiques. La croissance demeure cependant largement exposée aux fluctuations des cours des matières premières et est encore bridée par la vétusté des infrastructures. L'élection présidentielle du 25 octobre 2015 s'est déroulée sans heurts et a vu la réélection, dès le premier tour, du président sortant Alassane Ouattara avec plus de 83% des suffrages (mais une forte abstention) témoignant d'une stabilité politique renforcée. Le nouveau Plan national de développement (PND) 2016-2020, prévoit 49,24 milliards USD d'investissements.

Entre 2011 et 2015, le PIB/tête en parité de pouvoir d'achat a augmenté de 35%, mais les tensions sociales et de fortes inégalités géographiques (pauvreté dans les campagnes) persistent. La lutte pour la succession liée aux élections présidentielles de 2020 est déjà déclarée et pourrait remettre en cause les bonnes performances économiques. Le pays doit également faire face à la menace terroriste.

La détérioration des termes de l'échange, les fortes poussées d'inflation consécutives à la baisse des productions agricoles ces dernières années, la hausse des prix des produits pétroliers bouleversent tantôt cette donne. Le chômage endémique qui sévit est cause de la forte poussée de l'émigration : de nombreux jeunes ivoiriens, à la recherche d'un mieux-être, tentent de plus en plus l'aventure de l'immigration vers l'Europe clandestinement. On en compte parmi les migrants qui périssent dans les océans et cela constitue une perte pour le pays.

4.1.4.3. ...A l'embellie économique récente

Après plus d'une décennie de crise sociale et politique, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Plan National de Développement (PND 2012-2015) pour le redressement et le développement de son économie. La mise en œuvre de ce plan a permis à la Côte d'Ivoire de rapidement renouer avec la croissance économique, malgré des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant de 8,1 % en 2012, de 6,6 % en 2013 et de 5,9 % en 2014. En 2014, le PIB de la Côte d'Ivoire était de 34 253 607 832 \$ US courants et provenait à 22,4 % du secteur agricole, à 56,5 % des services et à 21,1 % de l'industrie.

Ces succès économiques remarquables, illustrés par une croissance rapide du PIB qui commence à faire reculer la pauvreté vont amener le gouvernement à adopter un nouveau plan national de développement (PND) pour la période 2016-2020 qui entend transformer la Côte

d'Ivoire en une économie à revenu intermédiaire d'ici 2020 et réduire davantage le taux de pauvreté. Elle bénéficie pour cela de l'appui énorme des bailleurs de fonds et de la banque mondiale.

Actuellement premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, exportateur de pétrole doté d'une industrie manufacturière importante, la Côte d'Ivoire exerce une influence économique considérable dans la sous-région. En 2017, le pays a continué d'être une des économies les plus dynamiques d'Afrique, avec un taux de croissance qui devrait se maintenir autour de 7,6 %. Cette bonne performance s'explique par le rebond de l'agriculture et démontre la résilience du pays aux chocs internes et externes. Les perspectives à court et moyen termes demeurent encourageantes. Les perspectives économiques pour les deux à trois prochaines années restent bonnes, et le taux de croissance du PIB devrait atteindre toujours 7 % en 2018 et 2019. Cela permet d'envisager le maintien d'une inflation modérée et la maîtrise des finances publiques grâce à des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ainsi qu'à la poursuite de réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à promouvoir un usage efficace de partenariats public-privé.

Toutefois, l'économie ivoirienne reste vulnérable à des risques externes tels que les fluctuations des cours des produits agricoles et extractifs, les risques sécuritaires mondiaux et régionaux ainsi qu'un resserrement des marchés financiers régionaux et internationaux. Pour réussir à diversifier son économie, la Côte d'Ivoire devra développer son capital humain afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. En effet, la production de produits et services modernes requiert des compétences qui manquent encore à la main d'œuvre locale.

Le principal enjeu social sera de maintenir l'économie ivoirienne sur une trajectoire de croissance forte afin de réduire significativement les inégalités. En 2016, le pays se trouvait ainsi au 171^e rang sur 188 pays dans l'indice de développement humain calculé par l'ONU. Un autre enjeu majeur pour la Côte d'Ivoire est de réussir la redistribution effective des fruits de la croissance aux populations les plus vulnérables.

Des indicateurs socio-économiques prouvent que le pays se porte de mieux en mieux bien. Le tableau suivant en recense quelques-uns de très clés.

Tableau 12 : Indicateurs socio-économiques clés de la Côte d'Ivoire

Indicateurs	Proportion
RNB/habitant (en franc CFA) ¹⁰³	596 783 XOF
PIB (Dollars US) en milliards en 2017	40,389 M.
Taux de du RNB/habitant en 2013 ¹⁰⁴	5,2 %
Ratio de la population sous le seuil de pauvreté national ¹⁰⁵ en 2015	46,3 %
Classement Indice de Développement Humain en 2016 sur 188 pays ¹⁰⁶	171 e
Taux de croissance du PIB en 2017 ¹⁰⁷	7,6 %
Taux d'inflation en 2017 ¹⁰⁸ en %	1,5 %
Classement Indice de l'égalité des genres sur 188 pays	171 e
Espérance de vie en 2016 en année	53,58 ans

Source : Notre recherche documentaire, 2017 - 2018

Partant de ces aperçus ci-dessus, nous pouvons affirmer que la Côte d'Ivoire remplit plus ou moins les conditions pour atteindre le DD.

L'aperçu sociodémographique et la situation socio-économique montre que la Côte d'Ivoire est en progrès et que le futur est prometteur étant donné que le pays regorge de nombreux atouts naturels, humains et politiques favorables au développement et au développement durable de la nation toute entière. Autrement dit, les potentialités naturelles, humaines et la dynamique socio-économique actuelle justifient la capacité de la Côte d'Ivoire à atteindre les ODD à l'horizon 2030, même si de nombreux défis pressants restent à lever.

Mais qu'en est-il de la réalité du DD en Côte d'Ivoire à ce jour ?

4.1.5. LA RÉALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE DE RIO 92 A L'AVENEMENT DES ODD

La Côte d'Ivoire qui se reconnaît dans ce nouveau modèle de développement se l'est approprié à travers plusieurs actions, notamment la prise en compte du concept dans les discours politiques, la mise en place d'un cadre institutionnel avec la création d'un Ministère en charge du Développement Durable, doté d'une Direction Générale chargée de piloter la politique du Gouvernement en la matière. Il y a également la mise en place d'un cadre juridique avec la loi d'orientation sur le développement durable adoptée en juin 2014. Toutefois, quel bilan de la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire de Rio 92 à ce jour ?

¹⁰³ Données Banque Mondiale 2013

¹⁰⁴ Données Banque Mondiale 2013

¹⁰⁵ Données Banque Mondiale 2015

¹⁰⁶ UNPD (2015), Rapport sur le développement humain 2015, New York

¹⁰⁷ Données Banque Mondiale 2017

¹⁰⁸ Données Banque Mondiale 2017

4.1.5.1. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire de Rio 92 à l'avènement des ODD

Les progrès réalisés en matière de développement durable se déclinent en termes d'engagements politiques de la part des pouvoirs publics, d'implication effective du secteur privé et la société civile, et de la mise en œuvre de l'Agenda 21 en Côte d'Ivoire. Et ce, dès la sortie de Rio 92.

Les engagements politiques pris par les pouvoirs publics se résument en trois points : (1) la ratification de nombreux accords et conventions internationales, la mise en place de cadres politique, institutionnel et juridique et (2) le soutien aux secteurs économiques et aux domaines environnementaux prioritaires.

4.1.5.1.1. Adhésion aux accords internationaux et mise en place de cadre politique, institutionnel et juridique

La Côte d'Ivoire s'est bien engagée dans le processus de Rio 92 en ratifiant un très grand nombre de conventions internationales¹⁰⁹ couvrant presque tous les domaines concernés par les thématiques de développement durable. Servant de fondement, ces adhésions lui ont permis de mettre facilement en place un cadre politique (le Plan National de Développement et des stratégies...), institutionnel (la création d'une Direction Générale du DD) et juridique (des Décrets comme ceux instituant le Conseil National de DD, L'Étude d'Impact Environnementale et Sociale...) en faveur du processus de DD.

Le pays dispose aujourd'hui de plusieurs stratégies et plans d'action nationaux répondant aux objectifs de DD et intégrés dans le Plan National de Développement. Tous ces programmes dont le National d'Action Environnementale (PNAE-CI) et la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) ont connu des niveaux d'exécution divers. Le gouvernement s'engage continuellement à renforcer ce cadre institutionnel, à planifier et à mettre en œuvre des politiques en ces matières¹¹⁰. Cela a valu la mise en place, dès septembre 2011, de la première Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), avec pour but d'« engager la transition vers une société plus viable ». Elle est consacrée à la promotion du concept de développement durable et se décline en sept (7) orientations stratégiques¹¹¹ les plus importants

¹⁰⁹ Plus de 40 textes internationaux relatifs à l'Environnement et aux autres secteurs du développement durable ont été ratifiés.

¹¹⁰ Document d'Orientation Stratégique de l'action Gouvernementale,

¹¹¹ 1 : information, sensibilisation, participation et gouvernance - 2 : éducation et formation - 3 : l'État, avant-garde du développement durable - 4 : villes, collectivités territoriales et aménagement durable du territoire - 5 : environnement réglementaire et institutionnel porteur - 6 : engager la société dans une économie respectueuse de la planète - 7 : coopération régionale et internationale.

pour notre part demeure les deux premières stratégies préalables à la mise en œuvre des cinq autres. Chacune de ces stratégies est accompagnée d'un plan de mise en œuvre.

La mise en Œuvre de ces textes mobilise plusieurs ministères techniques dans le cadre de leurs compétences respectives.

Aujourd'hui, la plupart des stratégies et Plans d'Action Nationaux (PAN) sectoriels prennent en compte dans leur conception les préoccupations environnementales et sociales avec comme principe de base l'approche intégrée et participative.

Concernant le dispositif juridique et institutionnel, la Côte d'Ivoire dispose d'une législation importante qui porte sur les domaines du DD ainsi que d'un cadre institutionnel favorable. Au niveau environnemental par exemple, l'on peut citer les législations sur la forêt, les aires protégées, les eaux, les installations classées, l'utilisation des terres, la protection de la faune.

A ces lois on ajoute le code de l'eau, le code Minier, le code forestier, le code foncier, le code Pétrolier et le code d'Investissement. Ces Codes participent à l'intégration de l'environnement dans le développement socioéconomique du pays. Plusieurs décrets d'application de ces codes sont disponibles¹¹². En l'occurrence, les décrets n°96-894 de novembre 1996 déterminant les règles et les procédures applicables aux études d'impact environnemental et social (EIES) des projets de développement et d'audit environnemental.

Au niveau social et économique, les textes de lois et codes réglementaires n'en manquent pas aussi. Les lois sur les pratiques agricoles, l'exploitation des ressources comme la forêt et les mines, la responsabilité sociale des entreprises, les droits de l'homme pour ne citer que ceux-là existent et contribuent à renforcer les bases légales de la mise en œuvre du DD dans tous les secteurs.

Le cadre institutionnel ivoirien, relatif au développement durable, se caractérise par une multiplicité d'intervenants. En effet, la poursuite des objectifs du développement durable, commande de relever d'énormes défis institutionnels. Toute chose qui nécessite l'intervention des pouvoirs publics pour la mise en place d'un système institutionnel, plus cohérent et inclusif.

Par exemple, cette préoccupation a fait l'objet de l'article 74 de la loi portant Code de l'Environnement qui institue : Un réseau de réserves biologiques ; Un observatoire de la qualité de l'air ; Une Agence nationale de l'Environnement ; Un Fonds National de l'Environnement et Une bourse des déchets.

¹¹² Au total, plus de 623 textes juridiques y compris les circulaires, délibérations et décisions sont disponibles pour réglementer l'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles en Côte d'Ivoire.

Le Gouvernement a également mis en place la Commission Nationale du Développement Durable dont l'installation officielle s'est faite le 7 Septembre 2015. Ses attributions, son organisation et fonctionnement sont prévus dans le Décret N° 2015-268 du 22 avril 2015. C'est un organe consultatif ayant pour objet de définir les grandes orientations et le plan d'action ; de proposer la stratégie nationale de développement durable en tenant compte de sa triple dimension sociale, économique et environnementale.

La période actuelle est marquée par l'institution d'un Ministère de l'Environnement et du Développement Durable chargé de l'élaboration, de la conduite et de la coordination de toutes les actions relatives au Développement Durable en Côte d'Ivoire. Il a en son sein une Direction Générale du Développement Durable. Les autres ministères, dans le cadre de leurs compétences respectives touchant aux questions de développement durable, agissent en collaboration avec ce ministère. Les collectivités territoriales sont à pieds d'œuvre pour mettre en œuvre des stratégies de DD dans le cadre de certaines attributions qui leur sont confiées par le ministère du DD au travers d'organes chargés de promouvoir le concept à leur niveau

Tous ces dispositifs facilitent l'intrusion des bailleurs, le déploiement des activités des organisations internationales et ONG dans les domaines du DD.

4.1.5.1.2. Les progrès dans les Secteurs économiques

La plupart des secteurs d'activités économiques ont fait l'objet d'une attention particulière depuis la Conférence de Rio en 1992. Les préoccupations environnementales et sociales ont été largement intégrées à ces secteurs dans la perspective du développement durable.

➤ Dans le secteur de l'Agriculture, la production animale et ressources halieutiques

L'agriculture demeure encore la base de l'économie ivoirienne. Elle représente un tiers du PIB et 66% des recettes d'exportation en 2008. Malheureusement, son essor a fortement entamé le capital naturel du pays notamment les forêts, les terres agricoles et le micro climat. Toutefois, avec l'engagement politique affiché par les pouvoirs publics depuis l'adoption des principes du développement durable, plusieurs acquis sont observés pour soutenir le développement agricole durable du pays.

Les mesures adoptées par le Gouvernement pour assurer la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement agricole, figurent dans certaines dispositions du Code de l'Environnement¹¹³. Sur le plan stratégique et politique, afin de doter le secteur

¹¹³ Le décret 97 -393 du 08 novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'Impact Environnemental des projets de développement, précise notamment que les projets agricoles et forestiers d'une superficie supérieure à 999 ha sont soumis à étude d'impact

agricole, au sens large, d'un instrument de politique, le gouvernement a adopté un Plan Directeur de Développement Agricole (PDDA) pour la période 1992-2015 dont les objectifs répondent aux trois piliers du développement durable (cf. tableau-19).

Tableau 13 : Lien entre le Plan Directeur de Développement Agricole 1992 – 2015 et le Développement Durable

Piliers du développement durable	Objectifs du PDDA (Plan Directeur de Développement Agricole)
Économie	Améliorer la productivité et la compétitivité
	Diversifier les productions agricoles
	Développer les pêches maritimes
Social	Rechercher l'autosuffisance et la sécurité alimentaire
Environnement	Réhabiliter le patrimoine forestier et préserver la diversité biologique

Source : *Rapport pays national du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, 2012*

Dès lors, plusieurs actions ont été menées sur l'étendue du territoire national notamment (1) la poursuite du reboisement et l'aménagement des forêts, (2) le développement des infrastructures rurales, (3) la promotion des jeunes exploitants agricoles, (4) l'intensification du rôle des caisses d'épargne et de crédit et (5) le renforcement de la politique nationale en matière de sécurité alimentaire. On note également l'existence de projets d'agroforesterie et de micro irrigation pour une utilisation efficiente des terres et de l'eau.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole durable, le gouvernement déploie des activités visant la sensibilisation et la participation des populations à la promotion des pratiques agricoles durables. Dans ce but, l'État avait mis en place le service de la Coupe Nationale du Progrès qui a été l'instrument du développement rural en Côte d'Ivoire, conformément au décret no 98-43 du 28 janvier 1998 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.

environnemental. En outre, la réalisation d'aménagement à la périphérie ou dans une aire protégée fait l'objet d'une étude d'impact. Enfin, les points d'eau bénéficient d'un périmètre de protection. La législation en Côte d'Ivoire ne restreint pas l'utilisation de l'affectation des terres arables.

➤ **Dans le secteur industriel**

Le secteur industriel en Côte d'Ivoire intègre les aspects environnementaux et les principes du développement durable à travers son cadre politique, institutionnel, réglementaire et opérationnel. Ainsi, les industries doivent se conformer aux exigences environnementales prévues dans le Code de l'Environnement. De plus, elles font l'objet d'un contrôle périodique de la part du CIAPOL.

Par ailleurs, les industries ont bénéficié de plusieurs séminaires organisés à leur attention par le Ministère en charge de l'environnement. L'un des plus récents est l'atelier organisé par l'ANDE en septembre 2011 sur : *la sensibilisation du secteur de l'industrie sur les opportunités du MDP*.

Le Ministère en charge de l'Industrie possède une unité en charge des questions environnementales. De plus, le décret sur les EIES impose à toute unité industrielle qui veut s'installer de procéder, au préalable, à la mise en œuvre de cet outil de gestion de l'environnement. De même, les unités industrielles en exploitation sont aussi soumises périodiquement à un audit environnemental.

Toutes ces dispositions réglementaires soulignent, de manière effective, la prise en compte de l'environnement dans le secteur industriel. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités, un renforcement de leur capacité est opéré à travers des ateliers de formation sur la thématique de la **Responsabilité sociétale des entreprises**, étape essentielle à l'opérationnalisation du concept de développement durable au sein du secteur privé (Normes Iso 21000 ou 26000).

Toutefois, le problème de suivi environnemental qui devra être assuré par les services du Ministère en charge de l'environnement, demeure insuffisant.

➤ **Les progrès dans les autres secteurs socio-économiques**

Tableau 14 : Les progrès réalisés par secteur d'activités économiques et sociales

Secteurs d'activité socio-économique	Progrès réalisés
Tourisme	Engagement du ministère en charge du tourisme dans le tourisme durable, plus précisément dans l'écotourisme ou tourisme vert qui vise à concilier les impératifs économique, socio-culturel et environnemental.
Transport	Intégration des principes du DD pour un secteur des transports plus viable. Le renouvellement des parcs automobiles et l'EIE pour tout projet routier sont des réalités, des exemples d'intégration parfaits du DD dans les transports.
Énergie	Existence d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire en rapport avec le DD. Le pays possède un potentiel considérable pour le développement des énergies renouvelables. L'énergie solaire est en expansion avec la construction d'un central solaire photovoltaïque à Korhogo. La biomasse énergie est aussi développée. Le gouvernement s'est engagé dans des programmes d'efficacité énergétique à travers les activités du bureau des économies d'énergie (BEE) : ▪ <i>Projet de développement d'entreprise de services éco énergétiques (ESE) initié en 2000 ;</i> ▪ <i>Programme de Foyers améliorés depuis 1996 ;</i> ▪ <i>Programme « maîtrise de l'énergie et formation à l'utilisation rationnelle de l'énergie » ;</i> ▪ <i>Programme ESMAP</i> ▪ <i>Projet régional PNUD/FEM de réduction de gaz à effet de serre ;</i> ▪ <i>Programme Électrification rurale</i>
Hydrocarbure	L'élaboration en 2010 d'un Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) du secteur des hydrocarbures. Les différentes activités pétrolières sont désormais assujetties à une évaluation environnementale préalable
Mines	Le secteur minier ivoirien intègre dans son développement les aspects environnementaux et les principes du développement durable, conformément aux exigences environnementales prévues dans la loi portant code de l'environnement, notamment, l'imposition des Études d'Impact Environnemental (conformément au décret n° 96-894 du 08 novembre 1996 instituant les règles et procédures en matière d'impact des projets sur l'environnement) à tous les projets énergétiques du pays, participe de la prise en compte de la dimension écologique dans ce secteur d'activité. « ...En effet, les Annexes I et II du décret mentionné ci-dessus, classent les projets énergétiques dans les catégories I et II qui sont soumises respectivement à une EIE détaillée ou à un Constat d'Impact Environnemental (EIE sommaire). In fine, les EIE permettent d'intégrer les projets énergétiques dans les systèmes écologiques. Mais, l'installation illicite de petits dépôts de carburant dans les grandes villes, notamment à Abidjan, sans EIE représente une menace pour la population et son environnement (Commission Européenne, 2006) ... ». « Le titulaire d'un contrat pétrolier doit réaliser les opérations pétrolières de telle manière que soit assurée en toutes circonstances, la conservation des ressources naturelles, notamment des gisements d'hydrocarbures, et que soient dûment protégées les caractéristiques essentielles de l'environnement. À ce titre, il doit effectuer toutes les opérations et travaux en utilisant les techniques confirmées en usage dans l'industrie pétrolière internationale et prendre notamment toutes mesures destinées à préserver et à protéger les environnements, milieux et écosystèmes naturels, ainsi que la sécurité des personnes et des biens ».

Source : Notre synthèse du rapport pays national du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, Septembre 2017

Tableau 14 : Les progrès réalisés par secteur d'activités économiques et sociales (Suite)

Secteurs d'activité socio-économique	Progrès réalisés
Urbanisation	La question de l'urbanisation constitue une préoccupation réelle pour l'État qui vient de créer un ministère chargé de la ville, vu que le taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire est l'un des plus élevé en Afrique ¹¹⁴ . Ce développement urbain s'accompagne de nombreux problèmes environnementaux et sociaux dont les plus visibles et préoccupants ces dernières années sont : la mauvaise gestion des déchets municipaux et médicaux ; l'occupation anarchique des voies publiques ; l'exploitation abusive et illicite des ouvrages d'assainissement ; la pollution de l'air et de l'eau. Le ministère de l'environnement et les collectivités ont donc intégrés dans leurs actions la dimension de DD, des plans de gestion environnementale, la question de la ville et de son expansion. En ce qui concerne l'assainissement, malgré leurs insuffisances, les programmes en cours tel que le PUIUR (Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines), participent de la prise en compte de la dimension écologique du développement durable.
Santé	Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un quart des maladies affectant l'être humain sont dues à des problèmes environnementaux. Près de 25 % des décès dans les pays en voie de développement sont liés à des facteurs environnementaux, contre 17 % dans les pays développés. La santé est un facteur très déterminant dans le DD. En Côte d'Ivoire, le Ministère en charge la santé publique a une forte conscience de la relation santé-environnement voire DD. Dans cette veine, les Universités de Cocody et d'Abobo-Adjamé et le Centre Suisse de recherches Scientifiques (CSRS) se sont engagés dans la recherche action en Eco santé. Cette approche renferme les trois principes fondamentaux que sont : la transdisciplinarité, la participation et le genre. Ainsi, plusieurs recherches actions ont été menées aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.
Éducation / Formation / Recherche	Acquis liés à l'Éducation : Il existe de plus en plus de campagnes de sensibilisation et d'éducation à environnement et au DD menées aussi bien par les organisations gouvernementales que par les ONGs même si certaines connaissent des fortunes diverses. Ces campagnes sont soutenues par les médias. On note également que les journées mondiales sur l'environnement, de la désertification et des composantes de la nature (forêt, océans,...) sont régulièrement organisées en Côte d'Ivoire et constituent des occasions pour sensibiliser et éduquer au DD. Acquis liés à la Formation / Recherche : Les progrès réalisés sur le plan de l'éducation/formation environnementale se caractérise tant au niveau du public en général qu'au niveau des élèves et étudiants en particulier. Depuis la conférence de Rio en 1992, plusieurs structures de formation technique et universitaire ayant pour vocation l'enseignement des sciences de gestion de l'environnement et du concept de DD ont vus le jour et s'attèlent à donner des formations dans ce sens. Les Universités se sont emparées du concept et l'enseignent aux étudiants. Des filières, des instituts et centres de recherche dédiés au DD sont créent dans les Universités, notamment dans celles de Félix Houphouët-Boigny et de Nangui Abrogoua, des colloques, ateliers et autres programmes de formation pour l'expansion du DD en Côte d'Ivoire.
Culture	Considéré comme le quatrième pilier du DD, la représentation nationale de la Francophonie fait la promotion de la culture en tant que maillon essentiel du DD. Le Ministère de la culture recommande de mieux prendre en compte la culture dans la mise en œuvre des projets de développement pour que ce développement soit véritablement durable.

Source : Notre synthèse du rapport pays national du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, Septembre 2017

¹¹⁴Elle s'élève à environ 55,5% en 2015¹¹⁴

À partir des informations non exhaustives du tableau ci-dessus, il est admis que la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la mise en œuvre du DD depuis le sommet de Rio 92 et a enregistré de nombreux progrès plus ou moins remarquables.

4.1.5.2. Les domaines prioritaires en matière de DD

4.1.5.2.1. Domaines environnementaux prioritaires

➤ Ressources en Eau

Du fait de son importance vitale, l'État de Côte d'Ivoire vient de se doter d'une Politique Nationale de l'Eau orientée sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). C'est un processus participatif et coordonné qui consiste à concilier les différentes utilisations et fonctions physiologiques, sociales, culturelles, environnementales, économiques et spirituelles de l'eau pour assurer une gestion durable de la ressource disponible. Ainsi définie, la GIRE s'intègre au concept du Développement durable.

Il reste que le Plan d'Action (PLAN-GIRE) soit rapidement mis en œuvre avec le cadre institutionnel et de financement intégré.

➤ Biodiversité

Les projets de protection de l'environnement et de valorisation des ressources naturelles sont pour la plupart conduits dans le cadre du respect des obligations faites à chacun des États partie aux principales conventions issues de la Conférence de Rio. En matière de biodiversité, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans l'établissement d'un réseau d'aires protégées recouvrant toutes les zones phytogéographiques, à l'exception du centre d'endémisme Est du bloc forestier guinéen.

Ainsi, notre pays possède actuellement huit parcs nationaux, deux réserves de faune et de flore et deux réserves naturelles intégrales, couvrant une superficie d'ensemble de 1 969 450 hectares. Il convient cependant de souligner que ces aires protégées sont l'objet de pressions à des fins agricoles et/ou de braconnage.

Un des projets majeurs mis en place au lendemain de Rio 92, est le *Projet Cadre de Gestion des Aires Protégées (PCGAP)* fondé sur : *des réformes administratives, techniques et législatives ; le renforcement des capacités d'institutions à charge de la gestion des Parcs Nationaux et Réserves naturelles ; l'intégration d'une approche participative impliquant la population civile (ONG, populations riveraines, etc.) à toutes les étapes de préparation des projets relatifs aux aires protégées ; le développement d'activités alternatives génératrices de revenus substantiels dans les zones riveraines des Parcs et Réserves et le développement d'un partenariat entre gestionnaires et riverains dans l'exécution des activités d'aménagement et de protection ; la prise en compte de la formation (agents, populations et autres privés) et de la*

recherche (suivi écologique et autres programmes de recherche) dans les différents plans d'aménagement des Parcs et Réserves Naturels ; le développement du réseau des Aires Protégées par la création des Parcs et Réserves marins dans le littoral et des Parcs et Réserves dans le centre d'endémisme Est du bloc forestier guinéen; la recherche de mécanismes appropriés pour assurer un financement continu des activités d'aménagement et de protection.

En 1996, le projet de Gestion Participative des Ressources Naturelles et de la Faune (GEPRENAF) fut, à son tour, mis en place afin de poursuivre les efforts de conservation dans les différents Parcs et Réserves.

Plusieurs études ont été parallèlement menées pour faire l'état des lieux de la biodiversité et définir des stratégies adéquates de préservation. Ainsi, le projet d'Auto évaluation Nationale des Capacités à Renforcer pour la Gestion de l'Environnement Mondial (ANCR-GEM) a identifié, en 2005, les besoins et priorités du pays en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la biodiversité. En 2006, l'Union Européenne finance l'étude d'élaboration du profil environnemental de la Côte d'Ivoire dans lequel la biodiversité est largement traitée.

➤ **Forêt**

Le territoire de la Côte d'Ivoire est divisé en deux principaux domaines : le Domaine Forestier Rural et le Domaine Forestier Permanent de l'État. Le Domaine Forestier Rural couvre plus de 70% du territoire et se compose de 6 millions d'hectares de forêts (forêts denses et claires). Il est en grande partie dédié au développement de l'agriculture, fournissant à ce jour près de 90 % du volume total de bois exploité dans le pays.

Le Domaine Forestier permanent de l'État couvre 6,2 millions de ha, soit 20% du territoire national, et regroupe l'ensemble des forêts classées (FC), des parcs nationaux, des réserves et des périmètres de protection (soit 231 forêts classées pour 4,1 millions ha, 8 parcs nationaux et 5 réserves pour 1,9 millions ha). Les aires protégées incluent les parcs nationaux et les réserves naturelles, intégrales ou partielles (de faune ou de flore), ainsi que les réserves volontaires. Les réserves intégrales et les parcs nationaux font partie du domaine public de l'État.

La forêt fournit d'énormes services aux populations (santé, logements, aliments, éducation, spiritualité, ...). Pour ce faire, la pression exercée sur elle est très forte dans les pays où les populations y tirent le maximum de leurs biens essentiels. C'est le cas de la Côte d'Ivoire où l'économie agricole est tributaire des ressources forestières.

Pour intégrer la gestion forestière dans la logique du développement durable, plusieurs actions ont été menées par les pouvoirs publics : *Mise en place d'un Plan Sectoriel Forestier*

(première tranche 1991) ; *Création de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) ; Mise en place d'un Plan Directeur Forestier (1998-2015).*

L'exécution de ces plans met un accent particulier sur la participation des groupes principaux.

➤ **Climat**

La Côte d'Ivoire a ratifié la *Convention-Cadre sur les changements climatiques* en septembre 1995 et a entrepris conformément à ses engagements de Partie des activités qui visent les objectifs de cette convention. C'est dans cette optique que deux projets ont été initiés pour d'une part faire l'inventaire des Gaz à effet de serre (GES) et d'autre part améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments grâce à la réduction des GES.

Les objectifs opérationnels du premier projet initié en novembre 1994 visent à réaliser l'inventaire des GES, à évaluer la vulnérabilité de la Côte d'Ivoire aux GES et à proposer des statistiques et mesures possibles en vue de réduire les émissions de GES. Les évaluations menées sur la base de la méthodologie proposée par le Groupe Intergouvernemental des Experts sur le Climat (GIEC/IPCC) ont permis d'identifier effectivement les sources d'émission des GES. Le second projet a pour objectif principal la stabilisation ou la réduction des émissions associées à la production d'électricité d'origine thermique en Côte d'Ivoire, grâce à l'application à grande échelle de mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs et les bâtiments existants et dans les équipements et des matériels utilisés dans ces bâtiments.

Dans le domaine de la pollution de l'air, les actions du gouvernement ont été portées sur l'évaluation de la pollution de l'air, l'identification des zones susceptibles de recevoir les appareils de mesures et les mesures des retombées de poussières par les établissements émetteurs (cimenterie, etc.). On peut, à partir de ces mesures, identifier les zones d'émission et mener les actions de réduction ; l'incitation des industriels à la réduction de la pollution de l'air par le biais des actions de traitement des gaz avant leur rejet (désulfuration, dépoussiérage, lavage des fumées).

➤ **Environnement côtier et marin**

Le capital naturel de l'environnement côtier et marin peut se résumer en trois composantes : (1) les écosystèmes forestiers y compris les mangroves ; (2) le système lagunaire et (3) les écosystèmes marins (ONUDI, 1997). Les atouts économiques sont indéniables au point où dans cette zone se concentrent plus de la moitié du tissu industriel du pays et des exportations. Tous les secteurs d'activités économiques et culturelles y sont présents.

4.1.5.2.2. Domaines économiques et sociaux prioritaires

La Côte d'Ivoire étant encore sur la voie du développement, tous les domaines de l'économie lui sont prioritaires. Depuis belle lurette, elle a engagé une lutte constante pour s'assurer une croissance économique soutenue. Les indicateurs actuels prouvent que cela est possible même si fort malheureusement encore son économie reste dépendante de l'exportation des matières premières, soumise aux caprices de la fluctuation des prix sur le marché mondial. Le développement industriel avec comme objectif de transformer sur place les matières premières est l'une des priorités essentielles. Dans la perspective du DD, cela doit se faire dans la maîtrise d'une économie de marché ainsi que la responsabilité des entreprises.

La réduction considérable de la pauvreté demeure le plus gros challenge de la croissance économique.

Par ailleurs, la croissance économique et le développement n'étant pas encore assuré, tous les paramètres sociaux sont prioritaires pour le pays. Il s'agit tout d'une part de garantir la stabilité, la paix durable, le respect des droits de l'homme, l'égalité de sexe et la tolérance culturelle. La bonne gouvernance et la résolution des problèmes de santé publique dont celui du VIH/SIDA sont aussi un lot de priorités sociales important d'autre part.

4.1.5.3. Facteurs de progrès

Après avoir présenté tous les progrès accomplis au niveau de la Côte d'Ivoire en matière de développement durable, il importe d'en connaître les facteurs de progrès en vue de les bonifier.

4.1.5.3.1. Facteurs internes

On peut résumer les facteurs internes en deux points :

➤ Prise de conscience et sens de responsabilité des décideurs publics

Face aux problèmes de DD de plus en plus importants en Côte d'Ivoire, d'année en année, la nécessité de préserver l'environnement et les ressources naturelles pour rendre durable économie et le bien-être social s'impose à l'État qui s'est engagé, depuis Juillet 2015 à réaliser les ODD. Cette situation complexe dont les solutions ne sont pas évidentes à court terme et qui avait un caractère mondial apparaissait comme une opportunité pour le gouvernement de trouver des solutions solidaires et partagées. Dès lors, le respect des engagements pris au niveau international devient une obligation mais également le moyen de trouver des solutions au niveau local. Dans ce sens, on note également que les décideurs publics adhèrent totalement au processus du développement durable en étant le moteur. Vue l'ampleur et le caractère

transversal du problème et des solutions à adresser, les décideurs publics ont pleine conscience de la nécessité d'une implication de tous les acteurs.

➤ ***Prise de conscience des autres acteurs du développement.***

La population et le secteur privé subissent également les affres des multiples problèmes de DD, notamment, la pauvreté, le déséquilibre socio-économique, la dégradation de l'environnement, la réduction des ressources naturelles... Le phénomène des externalités s'amplifie de jour en jour. Une amélioration de ses problèmes contribue à l'amélioration du bien-être des ménages, des gains de productivité pour les producteurs, des solutions de développement local pour les pouvoirs publics...

Aussi, toute invitation à une implication effective dans le processus du développement durable ne saurait-elle trouver d'obstacles de la part de ces acteurs. En effet, l'approche participative permet non seulement d'intégrer les besoins réels des acteurs locaux mais également de les impliquer dans le processus décisionnel.

Toutefois, il est bon de noter que la prise de conscience des acteurs reste encore très faible. Le civisme écologique et l'engagement citoyen en faveur du DD n'existe quasiment pas en Côte d'Ivoire et aucun engagement clair des décideurs publics ne s'affiche également dans ce sens.

4.1.5.3.2. Facteurs externes

Les facteurs extérieurs ont fortement contribué aux facteurs internes de progrès du processus du développement durable en Côte d'Ivoire. Il s'agit des facteurs suivants :

➤ ***Cadre multilatéral et bilatéral d'assistance technique et financier***

À la fin de la conférence de Rio en 1992, les pays dits « riches » se sont solidarisés avec les pays du sud, dits « pauvres » pour conduire le développement durable dans le monde. Ce fut le même cas à l'issue des sommets sur les OMD et les ODD récemment. L'assistance s'est toujours faite sur le plan technique et financier. La plupart des mécanismes mondiaux sur le DD, depuis son avènement, comporte en effet des volets d'assistance technique et d'appui financier. La Côte d'Ivoire en bénéficie. Ces éléments ont constitué des sources de motivation supplémentaire pour les acteurs nationaux y compris les décideurs publics.

➤ ***Ouverture des marchés à la certification environnementale et sociale***

Cela est également une source de motivation des acteurs nationaux. En effet, les entreprises certifiées ISO 26 001 (responsabilité sociétale), 9001 (qualité) et 14 001 (environnement) peuvent voir leur image de marque s'améliorer auprès des clients résidents comme non-résidents. De plus, l'affirmation de la responsabilité sociétale des entreprises est bénéfique pour les populations locales qui ne peuvent qu'adhérer au processus.

Le DD est une réalité en Côte d'Ivoire. L'état de la mise en œuvre des ODD comporte plusieurs satisfactions. La Côte d'Ivoire s'est emparée assez rapidement de l'agenda 2030, adopté en septembre 2016. Dès 2016, le pays s'est attelé à aligner les ODD à son PND 2016 – 2020 dont les axes stratégiques permettront, avec cohérence d'atteindre le progrès dans tous les domaines. Dans la logique partenariale correspondant à l'ODD 17, le pays a mis en place un comité interministériel d'opérationnalisation du DD, consistant à décliner l'ensemble des ODD dans la politique nationale. Pour chaque ODD, le ministère concerné est appelé à définir les priorités, les formes d'engagement, les acteurs à mobiliser, les cibles à atteindre et le type de gouvernance à mettre en place. Une feuille de route pour réussir la réalisation du DD en Côte d'Ivoire existe également. Tout cela est prometteur mais le tout reste aux mains des efforts à entreprendre par tous les acteurs sans exception et à tous les niveaux.

Quels sont les contraintes et les défis de la réalisation des ODD à ce jour, en Côte d'Ivoire ?

4.1.5.4. Contraintes sur la route du développement durable

4.1.5.4.1. Contraintes liées au cadre politique, institutionnel et juridique

➤ Insuffisances du cadre politique et stratégique

La Stratégie Nationale de DD a mis du temps à se mettre en place en Côte d'Ivoire à cause certainement de la persistance de la crise économique et sociopolitique du pays. Ce qui a dû limiter les actions de la Commission Nationale de DD. De plus, le cadre financier du plan d'action de la SNDD n'est pas encore bien défini.

Malgré les efforts d'intégration et de synchronisation des Stratégies et Plans nationaux, beaucoup restent encore à faire. Il existe encore des incohérences entre certaines stratégies et plans par rapport à la vision globale du gouvernement sur le développement durable. Il s'agit notamment de la difficulté de définir un cadre opérationnel et de financement intégré. Il apparaît donc qu'un renforcement des capacités dans ce domaine soit nécessaire. La vocation de la SNDD est justement d'offrir un cadre de concertation et de renforcement des capacités des acteurs sur les formes d'intégration possible.

Enfin, on note que les Plans d'Action Nationaux (PAN) liés aux conventions de mise en œuvre des ODD ne sont pas tous opérationnels.

En considérant que chacun des ODD doit être tenu ensemble avec les autres, il convient pour la Côte d'Ivoire d'imaginer et de développer des politiques publiques qui doivent faire le lien entre chacun de ces objectifs. Lutter contre la pauvreté sans par ailleurs travailler sur les questions d'inégalités est vain, tout comme lutter contre les dégradations liées au dérèglement climatique sans faire particulièrement attention à la vulnérabilité de certaines populations, en particulier des pays côtiers est nul.

➤ *Insuffisances du cadre institutionnel*

Même s'il existe un ministère dédié au DD en Côte d'Ivoire, plusieurs Ministères ou Directions rattachées s'occupent des questions de DD, provoquant à des degrés divers, des chevauchements et des conflits de compétences et une confusion par rapport aux mandats et aux responsabilités. De plus, les instabilités institutionnelles amoindrissent l'efficacité des actions et empêchent le suivi efficace des programmes.

Le contrôle et de suivi de la mise en œuvre du DD par les organes d'exécution ne se fait pas toujours correctement. C'est le cas avec le CIAPOL et l'ANDE ou on note une incapacité d'exécuter efficacement leur mission. Par exemple, une évaluation récente des capacités de l'ANDE a révélé des limites en ressources humaines et matérielles. La surveillance environnementale et sociale des projets ne sont pas assurées pour de nombreux projets validés par elle-même.

Le cadre financier du secteur de l'environnement et du développement durable n'est pas encore clairement défini. À part le budget de l'État, les autres mécanismes existant apparaissent inopérants et inefficaces car n'arrivant pas de mobiliser suffisamment de ressources complémentaires pour le financement de la politique environnementale et du développement durable.

➤ *Insuffisances du cadre juridique*

Le problème persistant à ce niveau est la faible vulgarisation et la méconnaissance des textes relatifs à l'environnement et au DD par une proportion importante de la population. Les médias d'État sont très faiblement utilisés pour cette tâche. Il s'en suit une ineffectivité de l'application des textes par les acteurs. Cette ineffectivité est également liée à la faible prise de conscience nationale à propos du DD, de l'absence d'un civisme socio-économique et écologique chez les acteurs et surtout de l'absence d'instruments économiques plus incitatifs (exemple du principe du pollueur payeur ou d'utilisateur payeur).

La méconnaissance des textes justifie également le fait que de nombreux projets échappent encore aux réglementations telle que celles relative aux EIES, à la RSE, à l'équité, etc.

Les dispositifs juridiques mis en place depuis Rio 92 n'ont pas en leur sein une loi-cadre portant sur le développement durable. En plus, ils n'ont rien de contraignant pour le pays.

4.1.5.4.2. Contraintes liées à l'éducation/formation et la recherche

➤ *Insuffisances liées à l'EDD*

L'éducation au DD reste très faible au niveau national. Ce qui peut être un obstacle majeur au développement d'une prise de conscience nationale et à la mise en œuvre des actions

gouvernementales. Cette faiblesse est due, entre autres, à la faible utilisation des médias d'Etat et à l'absence d'un plan national d'éducation des acteurs en vue du développement durable (EDD).

Les journées mondiales sur l'environnement et la désertification peuvent être un cadre approprié pour atteindre les objectifs d'EDD. Ceci suppose une implication plus poussée et visible des populations et collectivités locales.

➤ ***Insuffisances de la Formation***

Plusieurs programmes de formation universitaire ou professionnelle restent encore disciplinaires et non conçus de façon à prendre en compte tous les aspects du développement durable. Les formateurs ont également besoin de renforcement des capacités dans le domaine du développement durable, notamment en matière de gouvernance environnementale, d'économie verte... Tout cela suppose un cadre financier adéquat.

Par ailleurs, les programmes de formation doivent être en adéquation avec le marché des emplois dont le cadre institutionnel reste à définir pour une meilleure promotion.

➤ ***Insuffisances de la Recherche***

Un des rôles essentiels de la recherche est de soutenir la croissance et le développement. Ce soutien suppose une volonté politique réelle et des ressources financières et matérielles adéquates. Malheureusement, malgré les efforts de l'État et partenaires extérieurs, ces ressources restent limitées voire inexistantes pour la recherche en faveur du développement durable en Côte d'Ivoire.

De plus, les travaux de recherche ne sont pas suffisamment valorisés en termes d'apport concret au développement économique et social. On note une absence de lien formel entre les chercheurs, les décideurs politiques et les autres acteurs du développement. En d'autres termes, les résultats de recherche ne sont pas suffisamment traduits en projet ou en action.

4.1.5.4.3. Contraintes liées au cadre financier et de financement

➤ ***Au niveau des sources internes de financement***

Les ressources internes nécessaires au financement du Développement durable sont très limitées. La difficulté réside dans une large mesure dans l'absence d'un système efficace de fiscalité propre à l'environnement et au DD. Le FNDE connaît un dysfonctionnement et les autres fonds sectoriels ne sont pas définis et utilisés dans un cadre intégré. L'application du principe du Pollueur Payeur n'est pas encore effective pourtant, depuis 1996, le code de l'environnement prévoit sa mise en place. Cela soulève certainement des problèmes de capacité méthodologique à sa mise en place ou d'acceptabilité sociale.

Les autres instruments économiques ne sont pas suffisamment appliqués. La base du système de consignation est très étroite, les subventions environnementales sont de plus en plus faibles ou ont disparu et le marché de droit à polluer n'existe pas en Côte d'Ivoire. Les marchés des biens environnementaux ou des déchets sont encore dans l'informel.

Enfin, malgré l'engagement de certaines entreprises dans le domaine de la certification environnementale, le secteur privé local contribue peu dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

➤ ***Au niveau des sources externes de financement***

Plusieurs aspects de la politique nationale de l'environnement et du développement durable sont fortement liés aux financements extérieurs. De surcroît, les exigences de conditionnalités pour certains financements extérieurs restent encore rigides au niveau de l'État et des opérateurs nationaux. Les conditions d'accès à ces financements sont souvent complexes et mal connues du grand public (ex. MDP et FEM).

L'appui de la communauté internationale aux pays en développement en matière de procédure, d'opportunités et de montage de projets éligibles aux fonds extérieurs reste faible. A ces contraintes, il faut ajouter celles liées à la compréhension du concept de DD par les populations et à l'appropriation des ODD par les acteurs notamment les citoyens. La disparité et l'inégalité régionale en est aussi une contrainte.

4.1.5.5. Défis nouveaux et émergents du développement durable

Qualifiés de nouveaux, ces défis qui, en réalité, ont toujours existé, prennent une tournure plus accentuée en raison de l'accroissement de la population et en conséquence des besoins de consommation qui en découlent.

4.1.5.5.1. Urbanisation galopante et problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires

Avec 50,3 % de sa population vivant en ville en 2014, la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus urbanisés de la sous-région Ouest Africaine. Elle détient l'un des taux d'urbanisation les plus élevés en Afrique. Abidjan représente un tiers de la population nationale.

La forte croissance urbaine a malheureusement entraîné d'importants problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires notamment dans les grandes agglomérations. Il s'agit de la prolifération des bidonvilles, des problèmes de gestion des déchets ménagers, industriels et médicaux, de logements. La croissance de la population urbaine entraîne une pression sur les établissements humains.

Ces problèmes constituent des défis en ce sens que les réponses déjà apportées restent globalement inefficaces et les moyens financiers largement insuffisants. Il s'agit de définir et exécuter un plan d'urbanisme qui tienne compte à la fois des préoccupations

environnementales, socioéconomiques et sanitaires. Par exemple, le cas particulier des déchets municipaux fait actuellement l'objet d'une attention particulière mais demeure encore problématique notamment en ce qui concerne le plan de financement durable de la filière de gestion des déchets ménagers.

Par ailleurs, le souci de satisfaction des besoins des populations en matière d'habitat, ne doit pas faire perdre de vue les exigences de protection de l'environnement et surtout du choix de normes de constructions d'habitats moins consommateurs d'énergie et économiquement accessibles et viables.

4.1.5.5.2. *Changements climatiques et problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires*

Les changements climatiques se manifestent particulièrement par des phénomènes extrêmes d'inondation et de sécheresse. En milieu urbain, l'on enregistre des cas d'inondation avec ses corolaires d'épidémies, de perte de biens et de vie humaine. Malgré la mise en place du Plan de prévention tel le ORSEC, ces problèmes se répètent toujours en cas de pluie surtout à Abidjan. Dans les zones rurales du pays, les phénomènes d'inondation et de sécheresse se manifestent en même temps entraînant surtout des pertes de production agricole et l'appauvrissement du capital naturel. La situation en ville comme en zone rurale devient, au fil des années, critique.

Comme réponse globale, l'État a ratifié la convention sur les changements climatiques. Mais cet engagement reste à parfaire par une plus grande visibilité par la population à travers des dispositifs juridiques et institutionnels clairs.

En matière de sécurité alimentaire, les défis de l'État consistent en la poursuite de la politique de l'autosuffisance alimentaire initiée depuis plusieurs décennies et qui porte leurs fruits à ce jour. En effet du fait de la vocation agricole de la Côte d'Ivoire, les denrées alimentaires faisant partie des habitudes alimentaires des ivoiriens sont essentiellement produits localement. Seuls les besoins en matière de riz et en protéine animale telle que la viande de bœuf restent encore tributaires de l'importation, la production locale ne pouvant suffire. Des efforts restent donc à être consentis dans ces domaines, surtout que le potentiel humain et les conditions climatiques et spatiales existent et ne demandent plus qu'à être exploités et valorisés.

4.1.5.5.3. *Financement des actions liées à la SNDD*

Le cadre financier de la SNDD n'est pas encore défini alors que sa mise en œuvre est pressante au regard des enjeux à traiter. La mise en place du cadre financier constitue un défi à cause du caractère transversal du développement durable mais à cause surtout de la complexité d'élaboration et d'exécution d'un cadre cohérent et intégré de financement. L'autre défi est la possibilité de saisir les opportunités et cerner les contraintes liées aux mécanismes mondiaux

de financement. En effet, de nombreux acteurs ne sont même pas informés de l'existence de ces mécanismes à plus forte raison d'en bénéficier.

Outre les effets néfastes de la crise, la mise en œuvre des OMD en Côte d'Ivoire a été confrontée à plusieurs difficultés d'ordre structurel, budgétaire et en matière de suivi. Le pays a tiré un certain nombre de leçons de la mise en œuvre des OMD qui lui est bénéfique pour la suite. Ainsi, le PND 2012 - 2016 a pris en compte les OMD et celui de 2016-2020 offre l'opportunité d'une meilleure prise en compte des ODD dans la mise en œuvre des interventions de développement.

La transition vers le DD nécessite d'accroître impérativement les financements en faveur des objectifs de développement durable. Mais le pays à relever ce défi dans tous les secteurs de développement notamment économique. À titre d'exemple, pendant que la déclaration de Maputo préconise d'affecter au moins 10% du budget de l'État au secteur agricole, la Côte d'Ivoire consacre un peu moins de 2% des dépenses publiques au financement de l'agriculture et du développement rural. Pourtant, environ 60% de la population pauvre demeure en milieu rural.

Des efforts immenses ont été faits à travers l'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2015 qui avait organisé une table ronde pour le financement des filières prioritaires agricoles dont le riz, le manioc, l'igname et le maïs. Ces efforts seront plus accrus dans le prochain PNIA (2016-2020). Concernant les engagements pris pour le financement des secteurs sociaux (OMD 2, 3 4, 5 et 6), les Déclarations d'Abuja et de Bamako recommandaient d'accorder 15% du budget de l'État à l'Éducation et à la Santé.

La situation sur la période 2011-2015 montre que des efforts ont été faits pour l'Éducation et la Santé avec des proportions respectives d'environ 20% et 6% du budget de l'État. Cependant, des efforts considérables restent à faire afin de renforcer les investissements dans les infrastructures de base pour une accélération des OMD liés à ces secteurs.

Les ODD offrent l'opportunité d'améliorer le financement des secteurs sociaux à travers la mobilisation des ressources internes, l'implication du secteur privé à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Le présent Groupe consultatif est également un cadre de mobilisation de ressources pour le respect des engagements pris par la Communauté Internationale en faveur des ODD. Assurer la disponibilité des données pour un suivi régulier.

Au niveau du suivi, la Côte d'Ivoire dispose d'une Stratégie Nationale de Développement des Statistiques et organise périodiquement des enquêtes d'envergure nationale telles que l'ENV, le RGPH, l'EDS-MICS. Toutefois, la faible disponibilité des données statistiques, surtout régionales, constitue un frein pour le ciblage des interventions de

développement en faveur des plus vulnérables. La réponse à ces goulots d'étranglement est adressée à travers l'élaboration d'un tableau de bord de suivi du PND qui intègre les indicateurs des ODD, l'élaboration par le Système des Nations Unies d'un cadre programmatique unique adossé au PND et qui met un accent particulier sur le développement de l'Appareil statistique national.

4.1.5.6. Priorités et attentes de la Côte d'Ivoire par rapport à la CNUDD

Les priorités stratégiques proposées sont celles définies dans la SNDD. Toutefois, un accent particulier sera mis sur la gouvernance et l'économie verte en vue d'en ressortir les attentes du gouvernement lors de la CNUDD.

4.1.5.6.1. Priorités

➤ **Priorité stratégique 1 : Information, sensibilisation, participation**

Les objectifs stratégiques assignés à cette priorité sont (1) *faire connaître le concept du développement durable à l'ensemble du corps social* et (2) *créer les conditions favorables à la participation du public aux processus de prise de décision à l'accès à l'information et à la justice*. Le gouvernement entend notamment emmener les citoyens, individuellement et collectivement à *partager et soutenir les objectifs et initiatives gouvernementales ; développer des éco gestes (gestes et comportements compatibles avec les exigences du développement durable) ; participer, de façon active, aux processus de prises de décisions qui les concernent*. Ainsi, au regard des contraintes et insuffisances observées, les actions ci-après seront nécessaires pour atteindre cette priorité stratégique (tableau 20).

Tableau 15 : Actions prioritaires en matière d'information, de sensibilisation et de participation

Lacunes et insuffisances observées	Actions prioritaires
Faible vulgarisation des textes relatifs à l'environnement au niveau national	Accroître la vulgarisation des textes relatifs à l'environnement au niveau national
Faible diffusion nationale de l'information environnementale	Renforcer le cadre de diffusion nationale de l'information environnementale à la disposition de public, des autorités locales, des opérateurs privés et institutions internationales.
Insuffisance de collaboration entre l'administration publique et les collectivités locales dans le domaine de l'information environnementale	Renforcer le cadre de collaboration entre l'administration centrale et les autorités locales (déconcentrées et décentralisées) dans le domaine de l'information sur le DD
Faible engagement de la presse écrite dans le domaine de l'environnement et du développement durable	Susciter un engagement plus accru des mass médias, dans le domaine de l'environnement et du développement durable

Source : Rapport Pays National du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, 2012

➤ **Priorités stratégique 2 : Éducation en vue du développement durable (EDD)/formation et recherche**

L'Éducation pour le Développement Durable (EDD) vise à doter les individus de connaissances et compétences pour adopter un comportement adéquat pour eux-mêmes et pour les autres. Les objectifs stratégiques assignés à cette priorité sont (1) *intégrer l'Éducation pour le Développement Durable dans le système éducatif formel*, (2) *favoriser la prise en compte du Développement Durable dans le système éducatif non formel* et (3) *renforcer les capacités des professionnels*. Pour ce faire, en rapport avec les lacunes observées, les actions prioritaires sont proposées dans le tableau 21 ci-après.

Le développement de la conscience environnementale en tant que finalité de l'éducation en environnement, s'inscrit dans une dynamique de mise à jour constante des connaissances dans le domaine de l'environnement afin de permettre à tous de mieux répondre aux exigences du développement durable. Il permet alors de susciter un esprit éco-citoyen. Toutes les options sont à envisager. Surtout avec les avantages qu'offrent les technologies de l'information et de la communication.

Tableau 16 : Actions prioritaires en matière d'éducation/formation et de recherche

Lacunes et insuffisances observées	Actions prioritaires
Faible niveau de conscience écologique nationale	Mettre en place, au niveau national, une politique d'éducation sur le DD
Faible implication des populations et des collectivités locales dans l'organisation des événements sur l'environnement et le DD	Accroître l'implication des populations et des collectivités locales dans l'organisation de ces événements
Non prise en compte suffisante des trois(3) dimensions du DD dans les programmes de formation universitaire	Renforcer les programmes de formation universitaire en prenant en compte les trois(3) dimensions du DD : le social, l'économique et l'environnement
Insuffisance des formateurs dans les domaines des sciences et gestion de l'environnement	Accroître le nombre de formateurs et renforcer leurs capacités
Insuffisances de fonds allouées aux formations post doctorales en DD	Prévoir un fond pour les bourses post doctorales dans les domaines liés au DD Mettre en place au sein des universités un système de veille informationnelle sur les bourses post doctorales à l'étranger et accroître le réseau de partenariat avec d'autres universités nationales
Sous emplois du potentiel humain existant au niveau national dans les domaines liés au DD	Répertorier et valoriser les experts nationaux en matière de DD
Faiblesse de fonds alloués à la recherche en science de gestion de l'environnement	Accroître les fonds pour la recherche scientifique notamment dans le domaine des sciences de gestion de l'environnement
Faible valorisation et vulgarisation des résultats de recherche	Accroître la vulgarisation des résultats de recherche en projet de DD
Absence de lien formel entre les chercheurs, les décideurs politiques et les acteurs du développement pour l'identification et préparation de projet durable et la promotion des emplois verts	Mettre en place un cadre de concertation entre chercheurs, décideurs politiques et acteurs du développement pour l'identification et la préparation de projet durable ; La promotion des emplois et métiers verts

Source : Rapport Pays National du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, 2012

➤ **Priorités stratégique 3 : l'État, avant-garde du développement durable**

Les objectifs visés sont de (1) *mobiliser les pouvoirs publics au plus haut niveau*, (2) *améliorer la cohérence des politiques* et (3) *Intégrer le Développement Durable dans le fonctionnement de l'administration centrale et des établissements sous tutelle*. L'État, plus que toute autre entité, doit mettre en œuvre les principes du développement durable dans l'exercice de ses compétences. Cette exemplarité est nécessaire afin de rendre crédible la sensibilisation aux enjeux du développement durable et de susciter les modifications souhaitées dans le comportement des citoyens et des autres acteurs.

De même, en tant que chef de file du développement durable, l'État doit trouver des manières plus durables de produire des résultats et être en mesure de respecter les contraintes qu'il impose aux autres. Ce leadership repose sur le déploiement de moyens pour atteindre trois objectifs majeurs. La mise en place d'un développement durable dépend dans une large mesure de l'existence d'une volonté politique, conséquence de la mobilisation des pouvoirs pour permettre que la haute administration soit acquise à la cause du développement durable, qu'elle intègre les exigences du développement durable dans son fonctionnement et dans ses notes d'orientations et de cadrage de l'action des pouvoirs publics.

Enfin, il importe que l'État et ses démembrements intègrent les principes du développement durable dans leur fonctionnement. L'engagement des ministères à se doter de plans de développement durable incluant un volet sur la responsabilité sociétale, en constitue l'approche prioritaire. L'autre levier est la réduction de l'empreinte écologique importante, qui résulte du fonctionnement de l'administration. Réduire l'empreinte écologique de l'État, suppose que l'ensemble des administrations et des établissements publics s'engagent au quotidien, dans des démarches écoresponsables, notamment pour la gestion de leur patrimoine bâti et non bâti, de leurs déchets, de leur flotte de véhicules, consommation d'eau, d'énergie et des achats.

➤ **Priorités stratégique 4 : Villes, Collectivités territoriales et aménagement durable du territoire**

Les objectifs stratégiques assignés à cette priorité sont (1) *Intégrer les principes du Développement Durable dans la gestion des collectivités territoriales* et (2) *Intégrer le Développement Durable dans l'aménagement du territoire*.

En Côte d'Ivoire, le législateur a conféré aux collectivités territoriales des prérogatives importantes en matière d'aménagement du territoire qui doivent tenir compte et refléter effectivement, à l'échelon local les principes du développement durable. De même, ces entités

de gestion des territoires devraient pouvoir décliner à leur échelon, autant dans les pratiques d'aménagement que dans leur fonctionnement, les préoccupations relevant des engagements internationaux, tels ceux concernant le changement climatique, la biodiversité, la dégradation des terres, la couche d'ozone, etc.

Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels pour conduire des politiques publiques de développement durable en adéquation avec les besoins quotidiens des citoyens. Elles sont à même de favoriser un développement articulant les politiques de développement économiques, d'actions sociales et culturelles, d'urbanisme, de déplacement, d'habitat et d'environnement pour lesquelles elles ont compétences.

Par ailleurs, elles doivent élaborer des agendas 21 locaux leur permettant de développer des stratégies de Développement Durable au niveau local. Ainsi, l'intégration des principes du Développement Durable dans la gestion des communes et collectivités territoriales devrait permettre aux villes et collectivités de réduire l'impact de leurs activités quotidiennes sur l'environnement.

➤ **Priorités stratégique 5 : politique, institutionnel et juridique**

Quatre Objectifs stratégiques sont visés par cette priorité. Il s'agit de (1) *consolider le cadre juridique et les normes du Développement Durable* ; (2) *actualiser le dispositif institutionnel* ; (3) *instaurer une fiscalité favorable aux initiatives volontaires* ; (4) *améliorer la gouvernance des systèmes de financement du développement durable*.

La poursuite des objectifs du développement durable, commande de relever d'énormes défis institutionnels et juridiques. Elle nécessite l'intervention non seulement des pouvoirs publics, mais aussi de toutes les parties concernées : communauté des entreprises, organisations professionnelles, la société civile et autres associations de citoyens.

Ainsi, au regard des lacunes observées plus haut, les actions prioritaires suivantes sont proposées.

Tableau 17 : Actions prioritaires relatives au cadre politique, institutionnel et juridique

Lacunes et insuffisances observées	Actions prioritaires
Problème d'opérationnalisation de ma SNDD	Accélération du processus de son adoption Élaborer un plan d'action et définir un mécanisme de financement
Problème d'articulation et d'intégration de la SNDD avec les programmes sectoriels	Synchronisation de la SNDD avec le plan national de développement en cours de préparation ainsi qu'avec d'autres plans sectoriels
Chevauchement des missions des départements ministériels en matière de gestion environnementale et de DD	Harmonisation des missions de l'administration publique en matière de gestion environnementale et de développement durable
Faible capacité de l'ANDE à faire le suivi environnemental des projets sur l'étendue du territoire national	Renforcement de la capacité de l'ANDE Création de représentations locales de l'ANDE au sein des directions régionales ou départementales de l'environnement
Dysfonctionnement du fonds national de l'environnement	Restructuration du fonds national de l'environnement
Problème de statut de la CNDD	Révision du statut de la CNDD et l'allègement de sa composition
Faible vulgarisation et méconnaissance des textes relatifs à l'environnement	Vulgarisation plus accrue des textes à l'environnement
Absence d'instruments juridiques et économiques plus incitatifs et contraignants	Renforcement du cadre juridique et économique du DD par des instruments incitatifs et/ou contraignants
Faible niveau de conscience et de civisme écologique national	Actions de formation et de sensibilisation à la conscience et au civisme écologique
Ineffectivité de l'application des textes par les acteurs	Mise en œuvre de mesures incitatives et coercitives pour l'application des textes avec une implication affichée des autorités
Absence de plans d'action nationaux pour les conventions de la génération de Rio	Élaboration de tous les plans d'action nationaux liés aux conventions de la génération Rio
Absence d'une loi-cadre portant DD en Côte d'Ivoire	Mise en place d'une loi-cadre portant DD en Côte d'Ivoire

Source : Rapport Pays National du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio+20, 2012

➤ **Priorités stratégique 6: Développement d'une économie verte**

Les objectifs visés par cette priorité sont : (1) *mettre en place les conditions permettant aux entreprises d'assumer leurs responsabilités écologiques et sociétales* ; (2) *développer les « filières vertes »* ; (3) *opter pour les achats publics durables*.

En Côte d'Ivoire, il s'agit de faire en sorte que le développement de l'économie verte soit une opportunité pour obtenir des résultats cohérents et positifs en termes d'accroissement de la richesse, d'emplois décents et d'approches propices à une croissance durable. Dans cette perspective, les pouvoirs publics doivent relever un défi majeur, celui de construire un cadre favorable au déploiement d'une politique de croissance verte.

La mise en œuvre d'une politique de croissance verte repose sur l'engagement des secteurs privés et publics. Le secteur privé, par les biens et services qu'il produit, par ses modes

de production et sa politique sociale, est un acteur clé pour l'instauration du développement durable pour la Côte d'Ivoire. Il importe notamment, de mobiliser les investissements privés dans l'écologisation des filières traditionnelles et le développement de filières vertes.

Ainsi, par rapport aux insuffisances observées par rapport aux Modes de Consommation et de Production Durable (MCPD), les actions prioritaires suivantes sont présentées.

Tableau 18 : Actions prioritaires relatives au MCPD

Lacunes et insuffisances observées	Actions prioritaires
Terminologies du développement durable et des MCPD difficilement appréhendables par les populations notamment en milieu rural	Vulgariser auprès du corps social, le concept du DD et ses instruments
Faiblesse du cadre institutionnel sur les MCPD	Renforcer le cadre institutionnel des MCPD
Insuffisance d'instrument juridico-économiques de dissuasion des modes de production et consommation non viables	Renforcer les instruments juridico-économiques et contrôle plus strict de leur application
Coûts élevés des mutations technologiques	Prévoir des avantages fiscaux et des subventions pour la promotion des MCPD
Quasi inexistence de sensibilisation, d'éducation et d'information sur les MCPD	Mettre en place une stratégie ou une politique nationale d'information, de communication, d'éducation et de sensibilisation sur les MCPD
Persistance et aggravation de la pauvreté rurale et urbaine	Lutter contre la pauvreté urbaine et rurale à partir de l'économie verte y compris la promotion d'emploi « vert »
Insuffisance des engagements des collectivités locales dans le domaine des MCPD	Susciter l'engagement des collectivités locales dans le domaine des MCPD

Source : *Rapport Pays National du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio+20, 2012*

4.1.5.6.2. Attentes de la Côte d'Ivoire par rapport à la CNUDD

Les attentes de la Côte d'Ivoire par rapport à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD) sont grandes et portent sur la définition d'un cadre mondial propice à une amélioration de la gouvernance nationale en matière de développement durable, au développement d'une économie verte et d'un mécanisme efficace de financement durable de l'environnement.

➤ Mise en place d'un cadre de bonne gouvernance environnementale

Une bonne gouvernance environnementale exige l'existence d'un cadre politique, institutionnel et juridique adéquat. Avec la nécessité de se doter d'un cadre intégré pour le développement durable, la Côte d'Ivoire attendra de la CNUDD une résolution visant à appuyer les pays en développement à définir ou améliorer le cadre existant. En effet, à l'image de l'appui

dont a bénéficié ces pays au lendemain de Rio 92 pour la mise en place du cadre existant, la communauté internationale doit réitérer cet appui institutionnel, technique et financier.

Dans le même sens, il importe de définir un système mondial d'appui à la formation et à la recherche dans les domaines de l'environnement et du développement. Cet appui consistera également au renforcement des capacités de formation (matériels), des formateurs et des chercheurs.

De plus, les défis nouveaux et émergents identifiés plus haut doivent être largement abordés lors de la CNUDD et des pistes de solutions stratégiques trouvées.

➤ ***Mise en place d'un cadre propice pour le développement d'une économie verte***

La transition à une économie verte engendre forcément des coûts technologiques additionnels pour les opérateurs économiques. La CNUDD devra mettre en place un cadre favorable au transfert de technologie dans les pays en développement tel que la Côte d'Ivoire.

A ce niveau également, un appui institutionnel de mise en place du cadre institutionnel et juridique favorable à l'émergence de l'économie verte sera nécessaire.

➤ ***Développement d'un mécanisme efficace de financement de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD)***

L'un des problèmes majeurs de mise en œuvre des politiques de développement durable en Côte d'Ivoire est la faiblesse des ressources disponibles. Les causes de cette situation sont multiples et ont été présentées plus haut. Les attentes de la Côte d'Ivoire dans le domaine du financement de la SNDD se situent aux deux niveaux ci-après :

▪ ***Accessibilité des mécanismes mondiaux de financement***

À ce niveau, il importe de (1) rendre plus flexible les conditionnalités d'accès à ces financements, (2) rendre moins contraignants ces conditionnalités et (3) améliorer le système d'information sur les opportunités offertes par ces mécanismes. Il s'agit aussi d'accroître la disponibilité financière pour les pays pauvres en rendant opérationnel certains fonds annoncés mais non encore opérationnels. Il s'agit notamment des fonds de compensation pour les pays dits pauvres du fait des changements climatiques.

▪ ***Assistance technique à la mise en place d'un cadre endogène intégré efficace de financement de la SNDD***

Afin d'alléger la dépendance de notre SNDD vis-à-vis des mécanismes mondiaux de financement, il est urgent de mettre en place un mécanisme endogène viable de financement.

Les attentes sont essentiellement un appui institutionnel et technique. La CNUDD doit contribuer à créer ce cadre de coopération multilatéral en vue d'un partage d'expérience en la matière.

4.2. POPULATION D'ETUDE

Estimée à 22. 671.331 d'habitants selon l'Institut National de la Statistique (INS), en 2014, la population ivoirienne est inégalement répartie, avec de fortes densités dans les centres urbains du fait de l'exode rural. La cible de notre étude pourrait être constituée d'une part de l'ensemble des habitants du pays pour ce qui concerne l'enquête d'opinion. La population accessible, c'est-à-dire, celle que nous avons choisi d'inclure dans notre enquête est constituée des habitants de la Côte d'Ivoire sans distinctions aucune et de toutes autres personnes susceptibles de nous fournir des informations sur notre sujet. Mais pour des raisons pratiques, les villes de Yamoussoukro et d'Abidjan respectivement située au centre et au sud du pays ont été privilégiées compte tenu de l'orientation de l'étude vers l'inclusion de personnes uniquement alphabétisées. Le choix des villes d'Abidjan et de Yamoussoukro se justifie par leur importance institutionnelle, représentant respectivement pour le pays, les capitales économique et politique. La ville d'Abidjan, très urbanisée compte 4 395 243 habitants, soit environ 15 fois celle de Yamoussoukro, avec ses 310 056 habitants, selon de RGPH 2014. Leurs populations sont urbaines avec une probabilité plus élevée d'avoir au moins une idée du DD. Un autre critère de choix étant de choisir des centres urbains à fort taux d'alphabétisation dont les taux sont de 69,3 % pour le District Abidjan et 63,7 % pour District Yamoussoukro, selon les données RGPH 2014. En plus, leur dynamisme est favorable à l'émergence et à la circulation de nouveaux modes de pensées et styles de vie.

Par ailleurs, l'ensemble des écoles et médias de la Côte d'Ivoire, leurs acteurs ainsi que la direction du développement durable du ministère de l'environnement et du développement durable sont entre autres des sources d'information pour notre recherche. Les apprenants des classes du secondaire et du supérieur, les consommateurs des médias sont de toutes les tranches d'âge, c'est-à-dire, constitués d'enfant, de jeunes, d'adultes et de vieux. Ils sont aussi de tous sexes, hommes et femmes et de tous niveaux d'instructions sauf les analphabètes. Notre étude s'intéresse à ceux-ci sans distinction des paramètres ci-dessus indiqués, l'essentiel pour nous étant qu'ils sachent ce qu'est le développement durable ou qu'ils s'y intéressent.

4.3. ECHANTILLON

L'échantillonnage nous permet de retenir les sujets auprès desquels nous récolterons des informations sur l'éducation au développement durable des peuples et sur la participation des citoyens à la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire et bien d'autres opinions.

L'échantillonnage non probabiliste est le mieux indiqué pour notre étude compte tenu de notre sujet, de la contrainte de temps et aussi de la densité de la population de la Côte

d'Ivoire. Nous avons ainsi adopté la méthode des *unités types ou choix raisonné* (Berthier, 2002 ; Gauthier, 1997), utilisée dans le cadre des *échantillons non représentatifs*, consistant à sélectionner pour constituer l'échantillon, des individus moyens qui présentent globalement les caractéristiques des éléments de la population de référence. L'unité type étant une personne vivant à Yamoussoukro ou à Abidjan, sachant lire et écrire, âgée d'au moins 15 ans et ayant entendu parlé du DD au moins une fois. Cela, dans le but de toucher de préférence les publics qui savent ce que c'est que le développement durable et qui s'intéressent à ses sujets ou qui sont engagés dans la réalisation des ODD. L'unité type ou l'individu moyen étant une personne sachant lire et écrire dans les villes d'Abidjan et de Yamoussoukro

Ciblant un échantillon de 500 personnes à enquêter, correspondant à 0,0022 % de la population totale de la Côte d'Ivoire et 0,010 % de la population cumulée d'Abidjan et de Yamoussoukro (4.705.299 habitants), ce sont finalement 491 feuilles de questionnaire d'opinions qui nous ont été retournées. Lors du traitement des données, 13 d'entre elles n'ont pas été prise en compte, car incomplets ou inexploitable. Cela nous a conduits à recadrer l'échantillon à 478 personnes enquêtées. Les personnes enquêtées de sexes, âges et niveaux d'instructions différents ont été aléatoirement appréhendées dans les rue, à leurs domiciles, dans des établissements ou aux abords. Les questions étaient majoritairement fermées et certaines ouvertes. L'enquête, à la fois quantitative et qualitative, s'est étendu sur plusieurs mois, d'Avril 2016 à Février 2017.

En dehors des 478 personnes choisies dans la population en générale pour l'enquête d'opinions, notre étude a aussi eu pour cible les acteurs de l'école et des médias, compte tenu de la largeur du champ de l'éducation. Ainsi, nous avons administré auprès quatre autres échantillons respectivement d'enseignants (38), de journalistes (23), de personnes ressources au niveau du ministère de l'environnement et du développement durable (11), de leaders communautaires (07) pris aléatoirement, un questionnaire en vue de cerner leur niveau d'appropriation des ODD et leur participation à l'EDD, dans le cadre de leur profession respectives. Nous avons opté pour l'échantillon par réseau pour sélectionner ces spécialistes susceptibles d'avoir un intérêt avec le DD dont nous avons entendu parler (Personnes qui maîtrisent plus ou moins le DD).

4.3.1. CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE L'ECHANTILLON ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE

Notre enquête a visé deux catégories de cibles : l'opinion d'une part et des acteurs de l'EDD d'autre part. Dans la première catégorie, sur 500 personnes visées dans la population en

général, 478 ont effectivement répondu au questionnaire d'opinion. Les tableaux suivants les caractérisent.

Tableau 19 : Caractéristiques socio-professionnelles des répondants

Variables explicatives	Fréquence	Pourcentage (%)
Sexe		
Homme	341	71%
Femme	137	29%
Total	478	100%
Classes d'âges		
≤ à 24 ans	210	44%
De 25 ans à 49 ans	254	53%
≥ à 50 ans	14	3%
Total	478	100%
Niveau d'étude		
Primaire	38	8%
Secondaire	163	34%
Supérieur	277	58%
Total	478	100%
Situation socio-professionnelle		
Travailleur cadre	57	12%
Travailleur agent d'exécution	81	17%
Sans emplois et chômeurs	134	28%
Élèves ou Étudiant	206	43%
Total	478	100%

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2017

La population enquêtée est composée de 71% d'hommes et 29% de femmes. Répartis par classes d'âges, 44% ont au plus 24 ans, 53% ont des âges compris entre 25 et 49 ans, 3% sont âgés de 50 ans et plus. Quant à leur niveau d'étude, 8% affirment avoir un niveau d'étude primaire, 34% ont un niveau secondaire et 58% ont accédés à des études supérieures. En ce qui concerne la situation socio-professionnelle de ces enquêtés, 12% sont des travailleurs cadres, 17% sont des travailleurs-agents d'exécution, 28% sont sans emplois ou chômeurs et 43% sont élèves (au secondaire) ou étudiants.

Notre échantillon est composé de personnes alphabétisées uniquement. Cela a été fait à dessein, dans la mesure où les analphabètes sont presque tous étrangers au concept de développement durable. Il renferme les deux sexes même si la proportion des femmes enquêtées reste faible (29 %). Cela s'explique par le fort taux de femmes analphabètes dans la société ivoirienne (63,2 % contre 49,3 % pour les hommes au niveau nationale). Toutes les tranches d'âges sont représentées et cela cadre avec le caractère intergénérationnel du concept de l'étude, le développement durable.

4.3.2. LES CARACTERISTIQUES DES ACTEURS DE L'EDD, ENQUETES

En dehors des 478 personnes choisies dans la population en générale pour l'enquête d'opinions, notre étude a aussi eu pour cible les acteurs de l'école et des médias, compte tenu de la largeur du champ de l'éducation.

En ce qui concerne ces acteurs de l'EDD, Il s'agit respectivement de groupes d'enseignants (38), de journalistes (23), de personnes ressources au niveau du ministère de l'environnement et du développement durable (11), de leaders communautaires (07). Le tableau ci-dessous donne des détails caractéristiques tels les lieux d'habitation (Abidjan, Yamoussoukro et autres), les expériences professionnelles (de 0 à 10 ans et plus) et la particularité des statuts (enseignant primaire/secondaire/supérieur ; Journaliste presse/radio/TV/web ; Personnel de la Direction de DD cadre/agent/directeur ; les leaders communautaires religieux/coutumier et d'opinion (jeunes et femmes).

Nous avons administré auprès quatre autres échantillons d'acteurs pris aléatoirement, un questionnaire en forme de guide d'entretien, en vue de cerner leur niveau de connaissances du DD leur niveau d'appropriation des ODD, leur participation à l'EDD et à la mise en œuvres des ODD, dans le cadre de leur profession respectives.

Tableau 20 : Caractéristiques des acteurs de l'EDD

Acteurs de l'EDD	Particularité		Expérience professionnelle moyenne		Habitation	
Statut		n	Intervalle	n		n
Enseignants	<i>Primaire</i>	09	<i>0 à 5 ans</i>	08	<i>Abidjan</i>	14
	<i>Secondaire</i>	17	<i>5 à 10 ans</i>	19	<i>Yamoussoukro</i>	17
	<i>supérieur</i>	12	<i>10 ans et +</i>	11	<i>Autre localité</i>	7
Total		38		38		38
Journalistes	<i>Presse</i>	10	<i>0 à 5 ans</i>	13	<i>Abidjan</i>	16
	<i>Radio/TV</i>	05	<i>5 à 10 ans</i>	08	<i>Yamoussoukro</i>	06
	<i>Web</i>	08	<i>10 ans et +</i>	02	<i>Autre localité</i>	01
Total		23		23		23
Personnel ministère du DD	<i>Directeur régional</i>	02	<i>0 à 5 ans</i>	1	<i>Abidjan</i>	8
	<i>Cadre</i>	5	<i>5 à 10 ans</i>	7	<i>Yamoussoukro</i>	2
	<i>Agent</i>	4	<i>10 ans et +</i>	3	<i>Autre localité</i>	1
Total		11		11		11
Leaders communautaires	<i>Religieux</i>	3	<i>0 à 5 ans</i>	2	<i>Abidjan</i>	3
	<i>Chef coutumier</i>	2	<i>5 à 10 ans</i>	3	<i>Yamoussoukro</i>	4
	<i>Leader d'opinion Jeunesse/ femme</i>	2	<i>10 ans et +</i>	2	<i>Autre localité</i>	0
Total		07		07		07
Totaux		79		79		79

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2017

Sur 38 enseignants questionnés, 9 tiennent des classes au primaire, 17 interviennent au secondaire et 12 enseignent au supérieur. La plupart ont une expérience professionnelle de plus de 5 ans et vivent presque tous à Abidjan (14/38) et Yamoussoukro (17/38).

Les 23 journalistes interrogés logent à Abidjan (16/23) et Yamoussoukro (6/23) excepté un seul. Ils produisent pour la plupart pour les support presse (10/23) et Web (8/23). Une poignée (5/23) sont à la radio et à la télévision. Ces spécialistes des médias sont pour la plupart jeunes avec une expérience professionnelle moyenne située entre 0 et 10 ans.

11 membres du personnel du ministère du DD se sont prêtés à notre entretien. Ce sont 2 directeurs, 4 cadres et 5 agents. Ils résident presque tous à Abidjan (8/11) et ont presque tous une expérience professionnelle moyenne de plus de 5 ans.

7 leaders communautaires dont 3 religieux, 2 chefs coutumiers, et 2 leaders d'opinion, ont aussi participé à nos entretiens. Ils sont expérimentés de plus de 5 ans pour la plupart dans la conduite des masses et résident essentiellement à Abidjan et à Yamoussoukro.

CHAPITRE V : METHODES, TECHNIQUES DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES

5.1. METHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNEES

Pour répondre aux questions de recherche et vérifier les hypothèses, il faut se lancer dans des investigations dont le but est de capter des données.

Bien évidemment, toute collecte des données répond à une procédure (ou des méthodes) qui fait appel à des instruments (ou des techniques).

5.1.1. METHODES DE LA RECHERCHE

Selon le dictionnaire le Grand Robert de la langue française (version 2.0, SEJER, 2005), la méthode est une marche, ensemble de démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité (dans les sciences). La méthode caractérise la recherche scientifique à l'image du « Discours de la méthode » de Descartes (1637), pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences.

Selon Paul NDA (2006) : « *Les méthodes ou paradigmes sont des moyens de connaissances et d'analyses des phénomènes sociaux. Ils régissent le choix des stratégies de vérification et des données qui servent à vérifier empiriquement les théories*¹¹⁵. »

Les enquêtes sont de plus en plus souvent effectuées avec des méthodes de collecte mixtes du fait des difficultés croissantes pour obtenir des échantillons probabilistes (Blyth, 2008).

Dans le cadre de cette étude qui s'inscrit dans la démarche scientifique de l'hypothético-déductive, quatre méthodes de recherche paraissent essentielles. Ces méthodes sont simultanément systémiques, typologiques, exploratoires, descriptives et explicatives par endroit.

5.1.1.1. Méthode systémique

La méthode systémique est axée sur un ensemble d'organes cohérents s'influençant les uns les autres, dépendant les uns des autres, et agissant les uns sur les autres c'est ainsi que Guy ROCHER¹¹⁶ affirme que : « *toute recherche, théorique ou empirique, qui partant du postulat que la réalité sociale (économique) présente les caractères d'un système, interprète et explique les phénomènes socio-économiques par des liens d'interdépendance qui les relient entre eux et qui forme une totalité*¹¹⁷ ».

¹¹⁵ N'DA, Paul. - Méthodologie de recherche : de la problématique à la discussion des résultats. - p. 74

¹¹⁶ Guy Rocher (né le 20 avril 1924 à Berthierville) est un sociologue, professeur et conférencier québécois.

¹¹⁷ Introduction à la sociologie générale, vol. 3, Montréal (Québec), Canada, Éditions H.M.H., 1968-1969 (ISBN 9782896476497)

Le choix de cette méthode nous a permis situer le DD dans le développement global du pays dans la mesure où il intègre le PND, de cerner les composants du DD et d'expliquer le phénomène de l'éducation au DD à travers les différents éléments qui interviennent dans le système d'éducation. Plus simplement, elle nous a permis d'appréhender et de comprendre le fonctionnement du système institutionnel qui gouverne le DD en Côte d'Ivoire.

5.1.1.2. Méthode statistique

La méthode statistique consiste à récolter les données chiffrées d'une recherche pour en faciliter l'interprétation (GAWITZ M.,1986 :16). Elle nous a aidé à récolter les données chiffrées de notre questionnaire d'enquête, de faire les interprétations et de les présenter sous forme des tableaux en vue d'une bonne compréhension.

5.1.1.3. Méthode analytique

Elle permet d'analyser systématiquement les informations ainsi que les données récoltées. Elle insiste sur chaque cas et considère les choses dans leurs détails plus tôt que dans leur ensemble. (GRAWITZ, M.,1986 :702). Pour atteindre les résultats souhaités, cette méthode nous a permis d'analyser les données d'enquêtes collectées sur terrain par l'interview et par le questionnaire.

5.1.2. TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNEES

La recherche documentaire, l'observation indirecte, l'entretien guidé, le focus group et l'enquête par questionnaire sont les quatre méthodes de la collecte des informations utilisées pour recueillir les données de cette étude.

5.1.2.1. Recherche documentaire

Une recherche documentaire est obligatoire dans toute rédaction de thèse. Pour assoir facilement cette partie littéraire, nous avons préalablement participer à un Mooc¹¹⁸ intitulé « éducation l'environnement et au développement durable, au mois d'octobre 2017. Cela nous a permis de circonscrire les contours du thème.

Pour cerner les niveaux d'éducation et d'engagement des citoyens au DD, un tour d'horizon des thèmes d'éducation au développement durable, d'objectif de développement durable, de participation citoyenne et de parties prenantes.

Dans cette phase, nous avons pris connaissance avec des documents se rapportant à notre sujet tant dans les bibliothèques que sur internet. En effet, nous avons eu recours à des travaux scientifiques, des ouvrages, des cours en ligne et des revues abordant les thèmes d'éducation au DD par l'école, les médias et de Développement Durable, semblables ou proches du nôtre. On

¹¹⁸ Massive Open Online Course

peut citer la bibliothèque de la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, la bibliothèque de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, la bibliothèque numérique de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable. Les documents stratégiques et d'orientation concernant le PND 2016 -2020 et les programmes de DD, ainsi que quelques rapports du Ministère de l'environnement et du développement durable ont aussi été consultés. Nous avons pu compter sur des responsables des médias et journalistes pour les contenus de leurs supports médias et ceux du ministère de l'environnement et du développement durable pour l'accès aux ressources documentaire.

5.1.2.2. Observation indirecte

Ce type d'observation provient d'informations non-observées directement par l'observateur. Il utilise donc l'information sans avoir véritablement observé le sujet. L'information provient alors d'une source indirecte (Berthiaume, 2004).

En ce qui concerne notre recherche, cette technique nous a permis de recueillir des informations rapidement et sur plusieurs sujets à la fois. En faisant remplir une grille d'observation par les professionnels de l'EDD que sont des enseignants et des journalistes. Cela a favorisé un gain de temps avec une analyse rapide des données. Elle a eu lieu entre mars 2017 et décembre 2018 l'enquête proprement dite.

Cette observation ne permet pas de décrire avec plus d'objectivité, donc reste réfutable dans la mesure où il peut ne pas être précis rendant l'observation indirecte subjective. Dans cette optique, l'observation indirecte à elle seule, est insuffisante. Nous avons dû aussi recourir à la recherche documentaire qui a permis de parcourir des ouvrages, les mémoires, des archives qui cadrent avec notre investigation.

5.1.2.3. Entretien

L'entretien est une interview au cours de laquelle un enquêteur interroge une personne sur ses opinions, ses expériences et ses perceptions. Il s'agit d'un tête-à-tête oral entre deux personnes ou une personne et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre les informations recherchées. C'est un dialogue dans lequel l'interviewé s'exprime librement, tandis que le chercheur facilite ce dialogue par ses questions ouvertes et ses réactions. Le chercheur oriente l'entretien pour éviter que l'interlocuteur s'éloigne des objectifs de la recherche (Cf. P. N'DA, p. 86)

En raison des objectifs recherchés, nous avons opté pour l'entretien semi-directif. Il a permis de recueillir les informations nécessaires pour répondre à certaines préoccupations. Au moyen d'un guide, il est effectué auprès de personnes ressources, acteurs des médias

(Responsables de rédaction, Organisations professionnels des médias, journalistes), acteurs de l'école (enseignants, encadreurs, élèves) et des responsables chargés de la direction du développement durable du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Ce volet a eu pour but de recueillir des informations de façon approfondie sur l'appropriation effective des ODD par toutes les parties prenantes ; sur les médias et le DD, sur l'école et le DD ; et leur participation à la promotion et la mise en œuvre du développement durable, ainsi que, des suggestions pour plus d'éducation et de participation citoyenne.

La première section de ce guide cherche à définir la vision du développement durable (DD) de chacun des participants afin d'évaluer leur compréhension du concept. La deuxième section cherche à saisir les pratiques de DD intégrées dans les institutions d'enseignement et l'éducation en vue du développement durable (EDD) réalisée par le personnel enseignant. La troisième partie vise à évaluer les perceptions du personnel enseignant au sujet de ses connaissances, compétences et besoins pour effectuer l'EDD.

5.1.2.4. Focus group (ou "groupe de discussion")

Un focus group (ou groupe de discussion) est une forme de recherche qualitative / étude qualitative qui prend forme au sein d'un groupe spécifique culturel, sociétal ou idéologique, afin de déterminer la réponse de ce groupe et l'attitude qu'il adopte au regard d'un produit, d'un service, d'un concept ou de notices¹¹⁹. Le focus group est une méthode qualitative de recherche sociale qui favorise l'émergence de toutes les opinions.

Dans nos recherches les obstacles de l'éducation du DD en Côte d'Ivoire, nous avons mis en place un focus group constitué de 10 personnes ayant un intérêt au DD et issues de culture et de formation différentes. Il s'agit de deux enseignants (en entrepreneuriat et en géographie touristique), deux étudiants en planification de développement, d'un journaliste presse et animateur radio, un instituteur, un doctorant en sociologie, une assistante sociale et d'un médecin gestionnaire de projet sanitaire. Elle s'est déroulée au sein de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) de Yamoussoukro, entre les 8 et 15 janvier 2018. Elle a permis de recueillir les perceptions, les attitudes, les croyances, les zones de résistances des groupes cibles à propos du concept de DD. Nous avons nous même piloté (en tant qu'animateur) ce groupe de travail dans le cadre de la recherche participative mais tout en laissant la liberté au groupe d'être le moteur de ses idées. L'objectif recherché était de mettre à nu les causes du problème de la faible participation institutionnelle, individuelle et collective des populations à la promotion du DD.

¹¹⁹https://fr.wikipedia.org/wiki/Focus_group, consulté le 2 juillet 2018

Par la pratique du brainstorming, d'entrée, nous avons recensé toutes les opinions possibles au problème. Chaque participant a émis librement ses opinions sur les origines possibles du problème. La question initiative était la suivante : « Quelles peuvent être les causes possibles du faible engagement du pays en faveur de la promotion et la réalisation du DD ? ». Les nombreuses idées émises ont été noté sur un tableau de bord visible de tous dans deux catégories à savoir les causes et les solutions.

5.1.2.5. Enquête par questionnaire

Dans le but d'appréhender l'appropriation des ODD par les parties prenantes, de cerner les rapports des populations ou leur intérêt pour le DD, de juger du niveau d'éducation populaire au DD, nous avons élaboré un questionnaire et conduit une enquête à la fois quantitative que qualitative. Ce questionnaire destiné aux population en général, aux consommateurs des médias (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes), aux acteurs de l'école (élèves, enseignants, encadreurs) comporte des questions nous permettant de savoir si les populations savent ce qu'est le développement durable ; si elles s'intéressent aux informations sur les sujets de DD dans les médias, à l'école et dans leur quotidien ; si elles sont engagées dans sa mise en œuvre. Un autre lot de questions permet de distinguer l'opinion des enquêtés sur les informations à propos du DD et les impacts sur leurs comportements et leur mode de vie. Dans le but de faciliter son appropriation, les questions sont en majorités à réponses préformées. Parmi des réponses formulées à l'avance, le répondant devrait cocher la case correspondante à sa réponse. Certaines questions sont ouvertes. Des espaces ont donc été prévus afin de permettre à ceux-ci de donner leurs points de vue. On demandait aux personnes interrogés de donner librement les réponses concernant leurs connaissances du développement durable, leurs intérêts aux sujets de DD, leurs sujets d'intérêt, leurs points de vue sur ce qu'ils pensent de la contribution des médias, de l'école et des communautés au DD, et surtout leurs recommandations.

« Lors de la rédaction d'un questionnaire, le mieux est d'adopter un compromis entre questions ouvertes et questions fermées, la primauté étant accordée aux dernières, avant tout, pour des raisons d'économie. Seront autorisées des questions ouvertes d'une part sur le thème central de l'enquête et d'autre part lorsque ce sont les catégories(les mots) de personnes interrogées qui intéressent le chercheur plus que les informations proprement dites. »¹²⁰

¹²⁰ DE SINGLY, François, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Nathan, 2001, p. 68

Cette enquête suivant le compromis de François Singly (sociologue, né en 1948) citée ci haut a donc été réalisée en vue de savoir si le DD est d'intérêt, à la fois pour l'école, les médias que pour les populations.

Le questionnaire définitif qui a servi à interroger a été obtenu après plusieurs tests étant donné qu'il fallait prendre en compte de nombreux items concernant l'éducation et le DD. En plus, notre souci étant de toucher toutes les couches socio professionnelles, des questions ont subi plusieurs formulations avec comme objectif de retenir les plus facilement compréhensibles de tous. L'enquête qui s'est étendue sur plusieurs mois, d'Avril 2016 à Février 2017 a eu pour cadre géographique les Districts de Yamoussoukro et d'Abidjan.

5.2. ENREGISTREMENT ET DEPOUILLEMENT DES DONNEES

5.2.1. ENREGISTREMENT

L'enregistrement des données s'est fait à la fois par la prise de note, par l'enregistrement vocal et par les réponses aux questions par les enquêtés.

La prise de note s'est faite pendant les enquêtes sur le terrain, lors de l'observation participante, a permis de capter les données physiques et émotionnelles.

Dans le but d'éviter de travestir les propos des personnes interviewées et de les retranscrire fidèlement, un enregistreur numérique a été utilisé lors des entretiens (en face à face et téléphonique) et a permis d'obtenir une série d'*enregistrements vocaux* comportant des informations nécessaires.

Les réponses aux questions apportées par les enquêtés sur les fiches d'enquête retournées. Ces réponses ont fourni suffisamment d'informations qualitatives et quantitatives pour effectuer le dépouillement.

5.2.2. DEPOUILLEMENT

En raison du caractère à la fois textuel et chiffré des données collectées, ainsi que la transversalité des thématiques, nous avons opté pour les dépouillements manuel et informatique à la fois qui se sont étendus sur près de six (9) semaines. Ils furent un peu long, par moment complexe et fastidieux. Les possibilités d'appréciation critique et de manipulation consciente des données avec analyse et interprétation accessible constituent l'avantage de ces dépouillements. Les données dépouillées ont été compilées dans des sections textuelles (pour les données quantitatives) et dans des tableaux statistiques (pour les données chiffrées). Les application Word et Excel du logiciel office 2013 ont servi d'outils d'aide au dépouillement et aux synthèses des informations.

5.2.2.1. Le traitement informatique des données

Cette étape de traitement informatique fait suite à l'opération de collecte des données de l'enquête de terrain. C'est la feuille de calcul Excel du logiciel Office 2013 qui a été retenu. Nous y avons introduit au fur et à mesure les éléments recueillis. Les fichiers que nous avons élaborés comportent des tableaux à double rangées dont la première comporte l'item des cas et la seconde présente les mesures (données brut et pourcentage). Par ailleurs, le logiciel offre la possibilité de sortir les graphiques correspondants. Par ailleurs, tout le traitement de texte de ce document s'est fait évidemment avec le volet Word de ce même logiciel office 2013.

5.2.2.2. L'analyse documentaire

Cette analyse purement manuelle se résume essentiellement à l'analyse quantitative et qualitative des grilles des médias ainsi que les programmes scolaires sous le prisme de l'existence de contenus allant dans le sens de l'éducation au DD. Nous avons en outre interrogé de nombreux autres documents sur la dynamique de l'éducation au DD par l'école et les médias dans leur rapport avec les perceptions et agissements des populations.

5.3. METHODES ET TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES

5.3.1. METHODES D'ANALYSE DES DONNÉES

Compte tenu de la nature de notre étude, à la fois qualitative et quantitative, les méthodes de traitement des données retenus dans cette étude sont l'analyse qualitative et l'analyse quantitative

5.3.1.1. Analyse qualitative

L'analyse qualitative est un processus qui consiste à analyser les réponses données à chaque question afin de leur attribuer une certaine valeur. Ainsi, avant de faire l'analyse et l'interprétation des résultats, nous avons procédé au dépouillement du questionnaire. D'après J.P. POURTOIS, et J.M.V. DESMET, « *lorsque les questionnaires sont rentrés, le chercheur va procéder à leur dépouillement. Il s'agit de transcrire les réponses sous formes homogènes afin de les traiter, les comparer et établir des relations entre elles.* »¹²¹

Dans cette recherche, l'analyse qualitative a porté les données issues des entretiens, des observations et de l'enquête par questionnaire. Après les avoir retranscrit et recensé, nous avons, à partir d'une grille d'analyse, procédé au codage des informations selon les thématiques soulevées dans les hypothèses de la recherche. Le codage thématique a permis de la classification des informations en cinq catégories : caractéristiques des enquêtés (1),

¹²¹ J.P. POURTOIS et H. DESMET, Epistémologie et instrumentalisation en sciences humaines, Mardaga ISBN, Paris, 1990, p.165.

réalisation des ODD (2), participation citoyenne (3), éducation au DD (4) et perspectives (5). L'identification et l'enregistrement des informations se sont faits suivant ces variables ci-dessus. Cet exercice a permis de mettre en relation de façon logique ces variables. L'approche consiste d'une part à décrire le système de l'EDD du point des acteurs de l'EDD. Elle s'appuie sur cette communauté : c'est *l'analyse ethnographique*. D'autre part, elle vise à comprendre le phénomène de l'EDD en Côte d'Ivoire en à saisir l'essence du point de vue de ceux ou celle qui ont fait et en font l'expérience de l'EDD (enseignants, élèves...). Elle s'appuie sur l'individu comme unité de référence : c'est *l'analyse phénoménologique*. Cette recherche devrait aboutir à la modification de conduite des sujets impliqués (cf. Paul N'DA, 2002). Encore, à ce niveau, l'approche de *l'analyse de contenu* s'est imposée et a permis de condenser des quantités importantes de contenu textuel non structuré en données gérables correspondant aux questions de recherche.

Ces analyses ci-dessus qui demande un grand esprit scientifique ont permis la mise en relation des faits, comportements et événements avec l'EDD ET le DD.

5.3.1.2. Analyse quantitative

Selon Olivier Martin (January 2021, p26), « l'analyse quantitative désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre). Ces données résultent souvent d'une enquête par questionnaire mais peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, de dossiers administratifs, de sources sonores ou visuelles »¹²².

Les données quantitatives ressorties des enquêtes par questionnaires, ont fait l'objet de traitement statistiques, de dénombrements, présentées dans des tableaux de fréquences. Ces données concernent entre autres, les taux de personnes connaissant le DD, de participants et de volontaires à la mise en œuvre des ODD, de thématiques de DD dans les médias, d'opinions sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD, des caractères des enquêtés et bien d'autres. Ces données ont été catégorisées suivant les variables déterminées dans le cadre opératoire.

Cette approche vise à établir surtout des relations mathématiques entre les variables, par la **corrélation** : une technique statistique pour déterminer l'importance des liens associant deux variables ou plus ; **par des tableaux de fréquence** : organisation des données collectées par ordre croissant en fonction de leur importance, avec leur fréquence d'apparition, afin de garantir

¹²² Martin Olivier, « Analyse quantitative », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2e édition, p. 26.

une image plus claire de l'ensemble de données; par **analyse descriptive multivariée** : fournir des résumés simples de (grandes quantités d') informations (ou de données) avec deux ou plusieurs variables connexes; **par croisements** : permettre d'obtenir une indication sur la concomitance de deux variables (niveau d'éducation au DD et participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD).

5.3.2. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNÉES

Les outils d'analyse utilisés dans notre étude varient selon la nature des données. L'analyse des données qualitatives s'est faite à travers les outils comme **des tableaux à plat** pour faire le dépouillement des données de l'enquête ; **des tableaux croisés** pour faire ressortir la dépendance entre les différents indicateurs ; **des graphiques** pour faciliter la visualisation des indicateurs.

5.3.2.1. Tri à plat

Le tri à plat est représenté sous forme d'un tableau dans lequel la répartition des répondants dans les différentes catégories socio-professionnelles est affichée. Il s'agit tout simplement de statistiques descriptives pour une variable qualitative. La représentation classique d'un tri à plat est un graphique en bâtons¹²³. La plupart des données de cette étude ont été analysés à travers cet outils de par sa simplicité. (Voir liste des tableaux et graphiques).

5.3.2.2. Tableaux croisés

Le tri croisé consiste en la construction d'un tableau croisant ces deux variables : une ligne correspond à une modalité de la première variable et une colonne correspond à une modalité de la seconde variable. Les valeurs dans le tableau correspondent au comptage du nombre d'individus ayant ces deux caractéristiques. Il s'agit tout simplement de statistiques bivariées pour deux variables qualitatives. Le tableau obtenu est aussi appelé tableau croisé ou tableau de contingence¹²⁴. Certaines des données de cette étude ont été analysés à travers cet outils à titre de comparaison ou de corrélation. (Voir liste des tableaux)

5.3.2.3. Graphiques et diagrammes

Un graphique est la représentation de données qualitatives, ordonnées ou quantitatives, par une construction utilisant les propriétés de la perception visuelle et appliquant les lois du graphique¹²⁵. Un diagramme est un graphique représentant l'évolution et les variations d'un phénomène, d'un processus ou la structure d'un ensemble, le fonctionnement d'un mécanisme,

¹²³ <https://www.stat4decision.com/fr/tri-croise-r-python/>

¹²⁴ <https://www.stat4decision.com/fr/tri-croise-r-python/>

¹²⁵ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/graphique/37917>

etc. (Les principaux diagrammes utilisés en statistique sont les diagrammes en bâtons, en colonnes et en secteurs¹²⁶).

De nombreuses données ont fait l'objet de représentation sous forme graphique et en diagramme pour faciliter la lecture et l'appréciation des questions. (Voir liste des graphiques)

5.3.3. DIFFICULTÉS DE RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

À l'image de nombreux travaux de réflexions scientifiques sorties des sentiers battus, celui que nous présentons ici a aussi connu une naissance difficile. La réalisation de l'enquête fut particulièrement une phase difficile.

La première difficulté de ce travail, a été rencontrée dès l'étape de la recherche documentaire. Elle a concerné la rareté de documents écrits et archiver sur les rapports EDD, école et média ; sur l'engagement des citoyens à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. Bien qu'il existe çà et là des écrits sporadiques isolés sur le DD et sur l'éducation à l'environnement, ils n'ont pas véritablement pas encore fait l'objet de réflexions pointues, structurées et formalisées contrairement à ce que l'on pourrait croire. S'il existe certes des pistes de réflexion superficielle sur la problématique de DD dans les médias, aucune ne l'aborde dans le sens de moyen efficace d'éducation parallèle à l'ère de l'universalité de l'accès à l'information. Les documentations de la direction du DD ainsi que celles du ministère de l'éducation nationale reste encore pauvres en informations sur l'EDD.

Concernant l'enquête de terrain, la réticence et l'hostilité de certaines personnes vis-à-vis de nous et de nos outils de collecte des données ne nous a pas rendu la tâche abordable. Fort de cela, certaines informations manquent nécessairement de profondeur dans ce travail.

Les moyens financiers modestes dont nous disposons ne nous ont pas permis d'étendre le terrain d'enquête à tout le territoire et d'explorer au mieux tous les contours du sujet. Nous nous sommes vus contraint de limiter notre champ de recherche aux deux capitales (politique et économique) de notre pays. Le retard accusé dans la réalisation de ce document se justifie aussi par ce même manque de finance, notamment, pour les déplacements (vers les enquêtés, vers les sources d'informations et l'institut de formation) et la production des contenus.

Le défi de décrocher un doctorat nous a galvanisé à surmonter plusieurs autres difficultés qui pouvaient nous en détourner, notamment les responsabilités familiales et surtout la lutte pour la satisfaction des besoins de subsistance. Nous y sommes parvenus après avoir transcendé évidemment ces difficultés.

Au regard de tout cela, notre recherche n'est point affranchie de critique de la part des lecteurs

¹²⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diagramme/25165>

CONCLUSION PARTIELLE

Cette partie consacrée aux fondements d'ordre méthodologique, décrit dans un premier temps, le cadre de l'étude, la population et l'échantillon. Elle présente secondairement les méthodes et techniques de collecte de données.

Le cadre de l'étude qu'est la Côte d'Ivoire est décrit dans les détails, à travers la caractérisation de ses aspects physiques, sociodémographiques et économique. Cette présentation justifie de la capacité du pays à se développer et à atteindre les ODD, avec de nombreux atouts.

La population d'étude s'étend à l'ensemble des habitants du pays compte tenu de l'objectif de l'étude qui cherche à mesurer le niveau d'éducation de la population au DD ainsi que le degré de participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD. L'impossibilité d'enquête sur chacun des habitants a conduit au choix d'un échantillon, par la technique d'échantillonnage probabiliste. Les sujets de cet échantillon ont été sélectionnés aléatoirement.

La formulation des hypothèses conduit à l'utilisation de deux méthodes de recherche dans cette étude : La méthode du fonctionnalisme et la démarche expérimentale. Le fonctionnalisme est une démarche qui consiste à saisir une réalité par rapport à la fonction qu'elle a dans la société ou par rapport à son utilité. Il cherche à expliquer les phénomènes sociaux par les fonctions que remplissent les institutions sociales, les structures des organisations et les comportements individuels et collectifs : On parle du caractère fonctionnel ou dysfonctionnel d'une institution. L'idée de fonction permet d'analyser certaines situations, de fournir des observations, de repérer les dysfonctionnements. Comme l'indique le schéma du modèle d'analyse ci-dessous (schéma 1, page 49), l'utilisation de la démarche expérimentale dans le cadre de notre étude consiste pour nous à faire ressortir les liens de cause à effet entre des variables indépendantes (l'appropriation des ODD par l'État, la société civile et les citoyens ; les niveaux de mise en œuvre des ODD et de contribution de tous ; la place du DD dans l'école et les médias, l'accès des populations aux information sur le DD...) et une variable dépendante (l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire).

Compte tenu de la transversalité du thème de l'éducation et de celui du DD qui intègrent à la fois les sciences de l'éducation, de l'information et de la communication ainsi que les sciences sociales, notre approche est historique, géographique et sociologique. L'analyse documentaire, l'entretien guidé, l'enquête par questionnaire et le focus group sont les méthodes d'investigations que nous avons utilisées pour recueillir les données.

« Comme elle a pour objectif de produire de la connaissance, l'enquête par questionnaire ne se situe pas à un niveau exclusivement empirique. Elle engage un point de vue théorique, une vision du monde selon laquelle social est déterminé socialement. [...] L'entretien est un instrument privilégié pour la compréhension des comportements, le questionnaire est une excellente méthode pour l'explication de la conduites »¹²⁷

L'analyse des données s'est faite qualitativement et quantitativement. Elle a permis de sortir des tableaux d'analyse et des graphiques ; de faire des corrélations entre les informations, afin d'apprécier les hypothèses de recherche.

Des difficultés ont été enregistrées, notamment au niveau du processus de collecte des données.

¹²⁷ DE SINGLY, François, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Nathan, 2001, p. 22-25.

TROISIEME PARTIE :

RÉSULTATS

Cette partie, consacrée à la présentation des résultats, comprend deux chapitres dont le premier **(VI) *comporte leurs analyse et l'interprétation***, en rapport avec les théories référencées plus haut. Le second chapitre **(VII) *intitulé, discussion des résultats***, contient les sections de confrontation des résultats avec la littérature ; l'importance de ces dits résultats et leurs limites, ainsi que des suggestions.

CHAPITRE VI : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Ce chapitre nous permet d'apprécier de façon objective (à partir d'analyse quantitative et qualitative) les variables de notre étude et de vérifier si nos hypothèses sont confirmées ou pas. Les résultats issus de nos lectures, observations, questionnaires et entretiens permettent de dimensionner le niveau d'éducation au développement durable ainsi que le degré de participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. Ces résultats, suffisamment abondants en termes de réponses recueillies favorisent la phase d'analyse de cette recherche.

6.1. ANALYSE DES RESULTATS

6.1.1. ETAT DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU DD EN COTE D'IVOIRE

Le processus de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire obéit à un processus comprenant six étapes, qui est la déclinaison au niveau national de l'agenda international sur le DD. La figure ci-dessous est un panorama général qui sert de guide pour les pays dont la Côte d'Ivoire, dans la mise en œuvre des ODD.

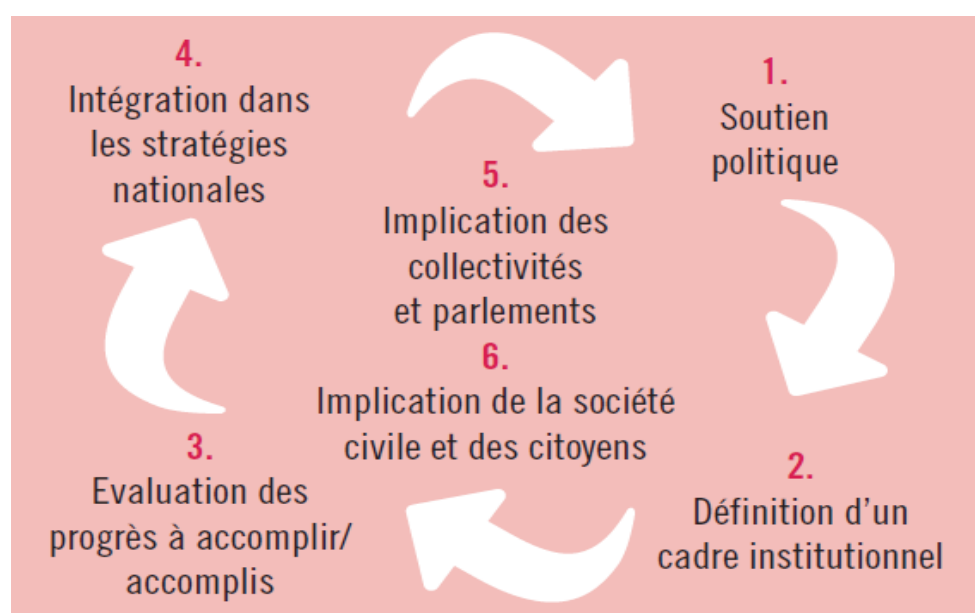


Figure 12 : Schéma du processus de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. (Présentation de Laura Brimont, Chercheure à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), MOOC ODD, septembre 2018)

La Côte d'Ivoire s'est emparée assez rapidement de l'agenda 2030 puisqu'elle l'a aussi adoptée en septembre 2015. Dès l'année 2016, elle a proposé un Plan National de Développement qui couvre la période 2016-2020, à la suite de la prise d'un décret instituant une loi d'orientation sur le DD datant de 2014. Elle s'est dotée également d'une Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) chargée d'installer dans chaque ministère,

direction, organisation et dans la société civile, des comités de DD (CDD). La tenue successive des journées interministérielles d'opérationnalisation du DD dédiées aux services de l'État et celles des assises ivoiriennes du DD dans le secteur privé en septembre 2015 sont également des actes forts de l'état de l'engagement du pays pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en attendant la mise à disposition de tous, des feuilles de routes claires, précises, ciblées, émanant de chaque ODD et issu de l'arrimage entre le PND et les ODD. Malgré des changements périodiques de gouvernements, la volonté de la Côte d'Ivoire d'exécuter l'Agenda 2030, de s'engager à l'atteinte d'un certain nombre de cibles demeure intacte. Sous la coordination du Ministère du Plan et du Développement, le PND 2016-2020 a pris en compte l'ensemble des 17 ODD dans ses cinq axes. Pour leur mise en œuvre, le Gouvernement travaille en synergie avec les autres parties prenantes, à savoir le Parlement, le Conseil Économique, Social et environnemental, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile. Il bénéficie de l'appui des Partenaires au Développement, notamment des Agences des Nations Unies.

Pour mieux appréhender l'implication des acteurs dans le processus de DD en Côte d'Ivoire, le schéma ci-dessous présente les organes en charge de sa mise en œuvre.

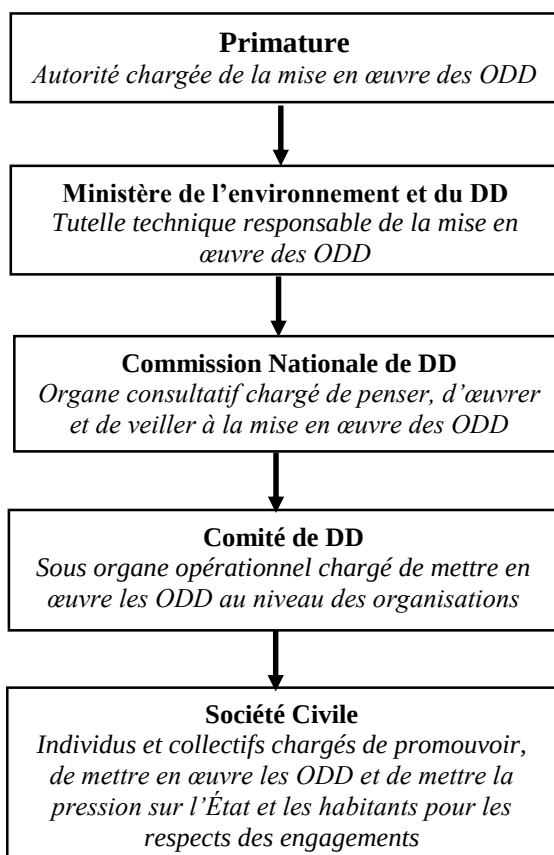


Figure 13 : Organes en charge de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire et leurs attributions (TRAORE, Septembre 2017)

Il faut aussi ajouter que la réalisation du DD en Côte d'Ivoire dépend aussi techniquement du ministère du plan et du développement.

6.1.1.1. Soutien politique

La mise en œuvre des ODD débute par cette étape de soutien politique. Les ODD doivent être inscrits à l'agenda politique national, c'est-à-dire pris en compte par les politiques de haut niveau. C'est le cas en Côte d'Ivoire sans nul doute et cela se constate de temps à autres, par la mention des ODD dans des discours faits par les personnalités de premiers plans telles le Président de la République, le Premier Ministres, les ministres, principalement celui du DD, les présidents d'institutions et directeurs centraux... (confère Annexe 1, P.XII)

Ces exemples prouvent que la Côte d'Ivoire parle du DD puisse que les gouvernants citent le DD de plus en plus dans leurs discours. Cela ne suffit évidemment pas puisse que l'essentiel demeure dans la prise en compte des ODD comme priorité politique nationale.

Le soutien politique de la Côte d'Ivoire en faveur des ODD est également une réalité à travers la représentation et la présence du pays à tous les fora internationaux politiques de haut niveau, qui se tiennent chaque année à l'ONU, et qui sont une espèce de revue de ce que font les différents pays pour mettre en œuvre les ODD.

La situation de la Côte d'Ivoire qui connaît une évolution depuis l'avènement des PND 2011-2016 et 2016-2020 tend vers la première tendance. C'est-à-dire que les ODD tiennent leur place dans les discours des autorités qui en font une véritable priorité politique sauf qu'il reste encore à les concrétiser en actions réelles. Autrement dit, les ODD sont encore limiter dans les discours des autorités avec absences de feuilles de route claires par ODD et d'actions spécifiques. Mais le soutien politique ne se limite pas à des discours contenant les ODD ou à la représentation du pays aux hauts niveaux politiques des discussions sur le concept. Il faut décliner les ODD en priorité nationale et surtout créer un cadre institutionnel favorable.

6.1.1.2. Définition d'un cadre institutionnel

La deuxième étape pour décliner les ODD au niveau national est de définir un cadre institutionnel. En effet, l'un des principes phares des ODD est d'assurer la cohérence entre les différents objectifs. Pour ce faire, les États ont souvent mis en place des dispositifs institutionnels qui permettent d'assurer la cohérence entre les différentes politiques ministérielles. Par exemple, en Norvège, chaque ministre est responsable de la mise en œuvre d'un ou plusieurs ODD, mais il est tenu de s'assurer avec les autres ministères que les différentes politiques ministérielles ne contredisent pas à l'atteinte de l'ODD dont il est responsable. Au Mexique, la responsabilité de la mise en œuvre de cet agenda est assurée par le Bureau de la présidence. Une autre solution également pour assurer la cohérence de la mise en œuvre, est de faire

en sorte que l'agenda 2030 soit placé sous la responsabilité du Premier ministre ou du président de la République. C'est le cas en Côte d'Ivoire où la responsabilité de la mise en œuvre de cet agenda est assurée par une commission nationale de développement durable placée sous l'autorité directe du Premier Ministre et sous la tutelle technique du ministère en charge du développement durable. Pour assurer cette cohérence en Côte d'Ivoire, il est procédé à l'installation d'un comité de DD dans les ministères, institutions, directions centrales, dans les organismes privés...

6.1.1.3. Implication des décideurs publics

➤ Les Ministères

En principe, tous les ministères du gouvernement sont impliqués dans le processus de prise de décision en matière de développement durable en ce qu'aucun secteur de la vie de la nation, géré par l'État, n'échappe à cette notion. C'est justement ce qui justifie la création de la CNDD qui a pour mission d'assurer la coordination de toutes les actions en matière de développement durable et d'insuffler cette dynamique dans toutes les politiques du Gouvernement. Il faut toutefois reconnaître que certains ministères, plus que d'autres ont une implication plus directe en matière de développement durable. Il s'agit principalement du ministère chargé de l'environnement qui se voit attribuer de façon plus explicite les compétences en matière de développement durable.

L'on peut citer également d'autres ministères tels que le ministère chargé du plan et du développement, dont les missions ne peuvent se concevoir sans relation avec le développement durable, le ministère de la Production animale et des Ressources Halieutiques, ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA (gestion des déchets biomédicaux), ministère de la Salubrité urbaine (gestion des déchets ménagers), ministère des Eaux et Forêts (gestion rationnelle et la protection des ressources naturelles), ministère de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (la gestion du réseau national d'assainissement du cadre de vie), Ministère de l'Économie et des Finances...

➤ Le législateur

Le rôle du parlement dans le processus de décision sur la question du développement durable est sans équivoque, puisqu'il participe à la construction du cadre juridique par l'adoption des lois appropriées. Il en est ainsi de l'adoption du code de l'environnement, du code de l'eau qui constituent d'ailleurs le fondement de la mise en place, aussi bien du cadre institutionnel que du dispositif réglementaire en matière de développement durable. C'est également le parlement qui autorise le Président de la République à ratifier les conventions

internationales, spécialement celles qui portent sur ou qui sont en rapport avec le développement durable.

6.1.1.4. Evaluation des progrès à accomplir ou des progrès accomplis

Cette troisième étape de mise en œuvre est de faire un état des lieux pour essayer d'évaluer où se situe le pays par rapport aux objectifs fixés par les ODD.

Rappelons que les 17 Objectifs de Développement Durable 2015 – 2030 (ODD), adoptés lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2015 sont articulés en 169 cibles. 244 indicateurs ont été sélectionnés pour permettre le suivi des progrès des Nations vis-à-vis des ODD. Le cadre de suivi des objectifs et cibles de l'Agenda 2030 sur le développement durable, avec la liste d'indicateurs proposée par le groupe d'experts et inter-agences, a été techniquement accepté en mars 2017 par la commission statistique des Nations Unies.

Le tableau suivant résume, pour chaque indicateur et objectif, les niveaux de progrès réalisés.

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD ¹²⁸	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	L'objectif 1 appelle à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris l'extrême pauvreté, au cours des 15 prochaines années.	Personnes vivant avec moins 1 dollar 25 par jour	1 personne sur 8 vivait dans l'extrême pauvreté en 2012	La proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté reste élevée avec un taux de 46,3% en 2015, soit près d'une personne sur deux est pauvre ¹²⁹ .	La pauvreté est une réalité en Côte d'Ivoire avec un niveau de pauvreté très loin de l'objectif de 16%.
	Toutes les personnes, partout dans le monde, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, devraient jouir d'un niveau de vie élémentaire et de prestations de protection sociale.	Prestations sociales ou protection sociale	1 personne sur 5 dans les pays à faible revenu 2 personnes sur 3 dans les pays à revenu intermédiaire supérieur La pauvreté reste encore largement répandue en Afrique subsaharienne, où plus de 40 % des personnes vivaient avec moins de 1,90 dollar par jour en 2012.	A peine une personne sur 10 en Côte d'Ivoire bénéficie de prestations sociales en 2017 ¹³⁰	
ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	L'objectif 2 cherche à éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition, et à réaliser une production alimentaire durable d'ici à 2030. Il part du principe que toute personne devrait avoir accès à une alimentation suffisante et nutritive, ce qui nécessitera de promouvoir à grande échelle l'agriculture durable, de doubler la productivité agricole, d'augmenter les investissements et de permettre un bon fonctionnement des marchés alimentaires.	Accès à une alimentation adéquate.	La population mondiale souffrant de la faim a diminué de 15 % à 11 % Près de 800 millions de personnes souffrent toujours de la faim	L'indice de la faim en Côte d'Ivoire est passé de 31 % en 2000 à 25,3 % en 2016 (une baisse de 20 %). Le pays reste dans une situation grave de la faim selon l'échelle de sévérité qui fixe la limite à 19.9 en ce qui concerne l'insécurité alimentaire ¹³¹ .	La Côte d'Ivoire n'est pas à l'abri de la faim
		L'insécurité alimentaire	Plus de la moitié de la population adulte en Afrique subsaharienne a fait face à des niveaux modérés ou graves d'insécurité alimentaire en 2015; un quart a fait face à des niveaux graves.	Une enquête menée en 2012 dans le District d'Abidjan a révélé que 71% des ménages enquêtés se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire, dont 34% en grande exposition.	
		Retard de croissance des enfants.	1 enfant sur 4 de moins de 5 ans présentait un retard de croissance en 2014	27,3 % des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance dont 12,8 % de forme modérée et grave et 3.1 % de forme sévère (INS et ICF 2012) Ces taux sont de 21 % en milieu rural et 35 % en milieu rural.	
		La proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids	Environ 41 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient en surpoids en 2014	La prévalence de surpoids en Côte d'Ivoire est de 1.5 ¹³²	

¹²⁸ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹²⁹ Résultats de l'enquête sur les ménages réalisés par l'institut national des statistiques (INS), sous la tutelle du ministère d'Etat, ministère du Plan et du développement. Cette enquête, s'est déroulée du 23 janvier au 25 mars 2015 et a concerné près de 13 000 ménages choisis de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national.

¹³⁰ Daniel Kablan Duncan

¹³¹ Rapport sur la nutrition en Côte d'Ivoire, Février 2018

¹³² RGPH 2014, mise à jour du 12 décembre 2015 au 28 Février 2016

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire (Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD133	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	L'objectif 3 vise à assurer la santé et le bien-être pour tous, à tout âge, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile; en mettant fin aux épidémies des principales maladies transmissibles; en réduisant les maladies non transmissibles et environnementales; en mettant en place une assurance santé universelle; et en garantissant l'accès pour tous à des médicaments et des vaccins sûrs, abordables et efficaces.	Le taux de mortalité maternelle	Entre 1990 et 2015, le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de 44 %	Le taux de mortalité maternelle (décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) est de 614 en 2018. ¹³⁴	Le taux de mortalité maternelle reste élevé en Côte d'Ivoire qui est parmi le top 10 des pays au taux de mortalité maternelle les plus élevés. L'incidence des maladies comme le paludisme, le VIH/SIDA, les maladies cardiovasculaires et les cancers reste important La planification familiale est loin d'être une réalité en Côte d'Ivoire malgré des efforts considérables Les problèmes de santé sont généraux en Côte d'Ivoire et touchent toutes les couches sociales
		Décès pour 1 000 naissances vivantes	Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué de plus de moitié de 1990 à 2015	La santé des enfants de moins de cinq ans s'est améliorée avec un taux de mortalité de 108 décès pour 1000 naissances en 2012 contre 125 décès pour 1000 naissances en 2008 et 181 décès pour 1000 naissances en 1998. Toutefois, le niveau de la mortalité des enfants de moins de cinq ans reste encore élevé. La mortalité néonatale représente le tiers des décès des enfants de moins de 5 ans.	
		L'incidence des maladies comme le paludisme, le VIH/SIDA, les maladies cardiovasculaires et les cancers	L'incidence mondiale du VIH, du paludisme et de la tuberculose a diminué entre 2000 et 2015. Cependant, en 2015, 2,1 millions de personnes ont été infectées par le VIH et environ 214 millions de personnes ont contracté le paludisme. Près de la moitié de la population mondiale court le risque de contracter le paludisme ; en 2015, 89 % de tous les cas vivaient en Afrique subsaharienne. En 2012, près de deux tiers des décès liés à des maladies non transmissibles chez les personnes de moins de 70 ans étaient attribués aux maladies cardiovasculaires et au cancer	La prévalence du VIH dans la population générale de 15 à 49 ans a connu une baisse en passant de 4,7% en 2005 (EIS-2005) à 3,7% en 2012(EDS-MICS 2011-2012). Cette prévalence est même estimée à 2,7% selon le GAP Report de l'ONUSIDA en 2014. Le nombre de personnes vivant avec le VIH sous traitement ARV est en nette progression chaque année. Ce nombre est passé de 109 925 en 2012 à 123 692 en 2013 puis à 140 710 en 2014 ; ce qui représenterait environ 76 % des personnes en besoin de traitement. La proportion de femmes enceintes vivant avec le VIH et ayant accès aux ARV se situe entre 50% et 79%. La prévalence du VIH chez les professionnels du sexe a baissé de 28,6% en 2012 à 11,4% en 2014 selon les études IBBS1. Quant à l'incidence du paludisme dans la population générale, elle est passée de 69,25% en 2006 (RASS 2007) à 139 % en 2014. Chez les enfants de moins de cinq ans, elle est passée de 110,85% en 2006. Les femmes enceintes sont tout autant affectées par cette maladie. L'incidence de la tuberculose a baissé sensiblement de 196 cas pour 100 000 habitants en 2010 à 170 cas en 2013 et la prévalence de 321 cas en 2007 à 215 cas en 2013 (Rapport OMS, 2013). Toutefois, le nombre de nouveaux cas de tuberculose à frottis positifs est passé de 14 300 en 2009 à 15 241 en 2013.	
		La planification familiale	Dans le monde, en 2015, près de 3 femmes sur 4 en âge de procréer (15 à 49 ans), mariées ou en couple, ont eu recours à des méthodes modernes de contraception pour leurs besoins de planification familiale.	La Côte d'Ivoire est à 23 % de taux de prévalence contraceptive sur 31 % de l'objectif national en 2018 ¹³⁵ . L'objectif pour 2020 est fixé à 36 %.	

¹³³ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹³⁴ ONG internationale Pathfinder

¹³⁵ Direction générale de la santé de Côte d'Ivoire, atelier de consensus pour la validation des indicateurs de progrès, 12 juin 2018

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD136	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	L'objectif 4 met l'accent sur l'acquisition des compétences fondamentales et de niveau supérieur; à un accès plus large et plus équitable à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels, ainsi qu'à l'enseignement supérieur; à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie; et aux connaissances, compétences et valeurs requises pour vivre en société de façon productive.	Effectif d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire	59 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés en 2013	Le Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire qui était de 56,9% en 2000 puis 56,1% en 2008 a enregistré une bonne progression pour s'établir à 78,9% en 2015 , soit près de huit enfants sur dix en âge d'aller à l'école y sont inscrits. La répartition par sexe donne 71,1 % chez les filles et 80,6 % chez les garçons. D'énormes progrès en matière de parité dans l'éducation primaire	Un plus grand nombre d'enfants ont accès à l'école et s'y maintiennent de plus en plus. Mais le taux d'analphabétisme des adultes reste élevé et encore plus chez les femmes
		Effectif d'adultes incapables de lire et écrire	En 2013, il y avait toujours 757 millions d'adultes (âgés de 15 ans ou plus) incapables de lire et d'écrire; les deux tiers étaient des femmes.	Le taux d'alphabétisme des adultes en Côte d'Ivoire avoisine 52 %. Les femmes sont les plus atteintes par ce fléau avec 67 %	
ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	L'objectif 5 vise à autonomiser les femmes et les filles afin qu'elles atteignent leur plein potentiel, ce qui nécessite d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence contre elles, y compris les pratiques préjudiciables. Il cherche à garantir qu'elles aient un meilleur accès à la santé sexuelle et procréative et à leurs droits en matière de procréation, que le travail non rémunéré qu'elles fournissent soit reconnu à sa juste valeur, qu'elles aient pleinement accès aux ressources de production et jouissent d'une participation égale à celle des hommes à la vie politique, économique et publique.	Temps consacré par jour à du travail non rémunéré	Sur la base d'enquêtes sur le budget-temps menées entre 2000 et 2014 dans 59 pays, les femmes ont déclaré qu'elles consacrent 19 % de leur temps chaque jour à du travail non rémunéré, contre 8 % pour les hommes.	En Côte d'Ivoire, les femmes consacrent 22,3 % de leur journée à des tâches non rémunérées contre 8,7 % chez les hommes ¹³⁷	Des avancées lentes malgré les efforts pour l'autonomisation des femmes
		Proportion de femmes parlementaires	La proportion de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements est de 23 % en 2016, soit une augmentation de 6 points de pourcentage sur la dernière décennie.	La proportion des femmes parlementaires est passée à 10,59 % contre une cible fixée à 30%. Selon l'enquête emploi 2013, le taux de chômage des femmes est de 6,6% contre 5,3% au plan national pour les deux sexes.	

¹³⁶ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹³⁷ Rapport PNUD 2016

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD138	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	L'objectif 6 va au-delà de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène pour aborder aussi la qualité et la viabilité des ressources en eau. atteindre cet objectif, qui est critique pour la survie des populations et de la planète, nécessite de développer la coopération internationale et d'obtenir l'appui des communautés locales pour améliorer la gestion de l'eau et de l'assainissement.	Proportion des populations utilisant toujours une source non améliorée ou une eau de surface.	663 millions de personnes utilisent toujours des sources d'eau non améliorées ou une eau de surface	La proportion de la population n'ayant pas accès de façon durable à une source d'eau potable ou utilisant des sources non améliorées ou des eaux de surface est de 19,3 % ¹³⁹ La proportion est plus significative en milieu rural	Des progrès lents dans l'amélioration de l'environnement de vie des populations
		Accès à des installations d'assainissement améliorées	2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations d'assainissement améliorées	Le pourcentage des personnes vivants en Côte d'Ivoire, n'ayant pas accès à des installations d'assainissement améliorées est de 68,5 % ¹⁴⁰	
		Personnes affectées de Stress hydrique	2 milliards de personnes sont affectées par le stress hydrique	Les ressources en eau renouvelables réelles totales par habitant est de 4802 m3 par an (FAO 2007)	Le pays est à l'abri du stress hydrique
		Plans de gestion intégrée des ressources en eau dans chaque région du monde	Des plans de gestion intégrée des ressources en eau ont cours dans toutes les régions du monde.	Il existe en Côte d'Ivoire un plan d'action nationale de gestion intégrée de l'eau géré par le PNUE. Ce plan est en cours pour la bonne gestion des ressources en eau disponibles en Côte d'Ivoire.	Des efforts sont faits pour une bonne Gestion intégrée des ressources en eau.
ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	L'objectif 7 cherche à promouvoir un accès plus large à des services énergétiques et un recours croissant aux énergies renouvelables, y compris à travers une coopération internationale renforcée et le développement des infrastructures et technologies énergétiques propres.	La proportion de la population mondiale ayant accès à l'électricité	1,1 milliard de personnes n'avaient pas l'électricité en 2012	La proportion de la population de la Côte d'Ivoire ayant accès à l'Électricité est de 61,9 %	Une grande proportion de la population a accès à l'électricité en C.I.
		Usage de combustibles polluants et malsains pour cuisiner.	En 2014, quelque trois milliards de personnes, soit plus de 40 % de la population mondiale, dépendaient de combustibles polluants et malsains pour cuisiner.	Le pourcentage de membres de ménages dans le foyer utilisant des combustibles polluants et malsains pour cuisiner en Côte d'Ivoire est de 71,3 %	La proportion des ménages utilisant des combustibles polluants et malsains pour cuisiner en Côte d'Ivoire reste encore très élevé.
		Usage d'énergies renouvelables modernes	Les énergies renouvelables modernes ont augmenté de 4 % par an entre 2010 et 2012	La part des énergies renouvelables dans le mix électrique ¹⁴¹ en % (incluant la moyenne et grande hydro) est de 28 % en 2010 et devrait atteindre 34 % en 2020 et 42 % en 2030 ¹⁴²	La part des énergies renouvelables sont de plus en plus en expansion en Côte d'Ivoire

¹³⁸ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹³⁹ Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2016, Côte d'Ivoire, suivi de la situation des enfants et des femmes MICS

¹⁴⁰ Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2016, Côte d'Ivoire, suivi de la situation des enfants et des femmes MICS

¹⁴¹ Les énergies renouvelables passent de 20% (hydro uniquement) en 2014 à 34% (23% moyenne et grande hydro. Et 11% autres sources d'EnR) en 2020 pour atteindre 42% (26% grande et moyenne hydro et 16% autres sources EnR) à l'horizon 2030.

¹⁴² Plan d'Actions National des Energies Renouvelables (PANER) CÔTE D'IVOIRE Période [2016-2020/2030] Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'Energies Renouvelables de la CEDEAO (PERC) Date : Avril 2016

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD143	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Une croissance économique soutenue, partagée et durable est une condition préalable à la prospérité mondiale. L'objectif 8 vise à fournir des possibilités pour un plein emploi productif et un travail décent pour tous, tout en éradiquant le travail forcé, la traite d'êtres humains et le travail des enfants.	Taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant dans les pays les moins avancés (PMA)	Le taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant dans les pays les moins avancés (PMA) a diminué de 4,7 % pour la période 2005-2009 à 2,6 % en 2010-2014 ; soit moins que la moitié de la cible de 7 % par an.	Taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant en Côte d'Ivoire est de 5,4 en 2017 ¹⁴⁴	La Côte d'Ivoire se rapproche d'année en année de l'objectif de 7 %.
		Taux de chômage des femmes et disparités entre les sexes	Les femmes sont deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les hommes en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord	Le chômage touche plus de femmes (11,9%) que les hommes (7,4%) ¹⁴⁵ et la disparité entre les sexes est en défaveur des femmes avec un taux de participation encore faible dans les instances.	La Côte d'Ivoire est mal classé au niveau de tous les indicateurs sur l'équité des genres : 171^{ème} sur 188 pays selon l'ONU
		la part des adultes possédant un compte bancaire	Deux milliards de personnes n'ont toujours pas accès à cet important service financier.	Il n'y a qu'un ivoirien sur 8 qui détient un compte bancaire, mais compensé par l'essor des comptes mobiles avec environ 25 % d'ivoiriens qui en possèdent.	De plus en plus d'ivoiriens ont un compte bancaire ou mobile même si les transactions financières restent faibles encore.
ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	L'objectif 9 se concentre sur la promotion du développement des infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Cela peut être accompli à travers un appui financier, technologique et technique international et national amélioré, la recherche et l'innovation, et un meilleur accès aux technologies de l'information et des communications.	Valeur ajoutée du secteur manufacturier par habitant	En 2015, la valeur ajoutée manufacturière par habitant était inférieure à 100 dollars par an dans les PMA, contre près de 5 000 dollars dans les régions développées.	En 2010, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière par personne est de 3.094.310 FCFA ¹⁴⁶	Le secteur manufacturier occupe une place importante dans l'économie ivoirienne
		Couverture mondiale de la troisième génération de réseaux mobiles à large bande	L'accès à Internet haut débit grâce à la technologie de troisième génération (3G) couvrait 89 % de la population urbaine, mais seulement 29 % de la population rurale en 2015.	L'accès à Internet haut débit grâce à la technologie de troisième génération (3G) est de 72, 90 % au 31 Mars 2018. Le pays est même couvert par le réseau 4G à hauteur de 51,34 % au 31 Mars 2018 ¹⁴⁷ .	En Côte, l'accès à Internet haut débit est une réalité dans presque toutes les localités du pays.

¹⁴³ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹⁴⁴ Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

¹⁴⁵ Agence d'étude et de promotion de l'emploi, enquête sur l'emploi 2012

¹⁴⁶ Comptes de la Nation 2010 et Centrale des Bilans 2010.

¹⁴⁷ Données bilan de l'ARTCI, 2018

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD148	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	L'objectif 10 appelle à davantage d'égalité des chances et à la réduction des inégalités de revenus, ainsi que celles basées sur le sexe, l'âge, le handicap, la race, la classe, l'ethnicité et la religion, tant dans les pays qu'entre les pays. Il vise aussi à assurer une migration sans danger, ordonnée et légale, et aborde les questions relatives à la représentation des pays en développement dans la prise de décisions de portée mondiale et l'aide au développement.	le revenu par habitant	Dans 56 des 94 pays disposant de données pour la période 2007-2012, le revenu par habitant des 40 % des ménages les plus pauvres a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale.	Le revenu par habitant en Côte d'Ivoire s'est accru de près de 40 % depuis 2011, pour atteindre 1630 dollars en 2017 selon la Banque Mondiale.	Le revenu par habitant s'est accru de près de 40 % de 2011 à 2017
		Part des importations en franchise de droits en provenance des PMA vers les pays développés	La part des importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement qui ont bénéficié d'une franchise de droits a augmenté entre 2000 et 2014, passant de 70 % à 84 % et de 65 % à 79 %, respectivement.	La part des importations en franchise de droits en provenance de la Côte d'Ivoire vers les pays développés n'est pas clairement connue du fait de son inexistence presque.	Les pays riches sont convenus à cela pour les pays en développement comme la Côte d'Ivoire sous certaines conditions. Mais son effectivité est encore attendu en Côte d'Ivoire
ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	L'objectif 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes et autres établissements humains de manière à favoriser la cohésion communautaire et la sécurité personnelle, tout en stimulant l'innovation et l'emploi.	Proportion de la population mondiale urbaine vivant dans des taudis	En 2014, 880 millions de personnes vivaient dans des taudis, soit 30 % de la population urbaine mondiale, contre 39 % en 2000.	56 % de la population Ivoirienne urbaine vit dans des bidonvilles en 2014 selon l'ONU-Habitat, à partir des indicateurs des OMD des Nations Unies ¹⁴⁹	Plus de la moitié de la population ivoirienne vis dans des bidonvilles. Abidjan enregistre 132 quartiers précaires avec une population de 1,2 million d'habitants.
		Niveau de pollution de l'air	En 2014, près de la moitié de la population urbaine mondiale a été exposée à des niveaux de pollution de l'air qui sont au moins 2,5 fois supérieurs au seuil de sécurité fixé par l'Organisation mondiale de la Santé. À partir de 2015, 142 pays avaient développé des politiques urbaines au niveau national; parmi eux, 82 pays étaient déjà à l'étape de mise en œuvre et 23 avaient atteint l'étape du suivi et de l'évaluation.	L'indice de la qualité de l'air en Côte d'Ivoire est de 21,66, loin de l'indice indicatif des Nations Unies de la bonne qualité de l'air. La pollution est encore plus prononcée dans les grandes villes notamment Abidjan ¹⁵⁰ .	Le niveau de pollution de l'air des villes la Côte d'Ivoire reste grave est inquiétant

¹⁴⁸ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹⁴⁹ www.donnees.banquemondiale.org

¹⁵⁰ L'indice de qualité de l'air qui établit ce classement compile la notation de la qualité de l'air intérieur (household air pollution), le niveau de concentration en particules fines PM2,5, ainsi que le taux de mortalité attribuable à la pollution.

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD151	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables	L'objectif 12 vise à promouvoir des modes de consommation et de production durables grâce à différentes mesures, dont des politiques spécifiques et des conventions internationales portant sur la gestion des matières toxiques pour l'environnement.	Empreinte matérielle par unité de PIB.	En 2010, l'empreinte matérielle totale par unité de PIB (quantité de matières premières utilisées) des régions développées s'établissait à 23,6 kilogrammes par unité de PIB, contre 14,5 kilogrammes par unité de PIB dans les régions en développement.	Données non disponibles	
		Nombre de parties à des conventions sur la gestion des déchets et autres produits chimiques dangereux	La même année, la consommation matérielle nationale par habitant dans les régions développées était de 72 % supérieure à celle des régions en développement. À l'exception de six d'entre eux, tous les États Membres des Nations Unies sont parties à au moins une des conventions (Bâle, Stockholm ou Rotterdam) dédiée à la gestion des déchets et autres produits chimiques dangereux.	Données non disponibles	
ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Les changements climatiques constituent la plus grande menace au développement, et leurs effets généralisés et sans précédent accablent de manière disproportionnée les plus pauvres et les plus vulnérables. Des mesures d'urgence sont requises pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, pour renforcer la capacité d'adaptation face aux dangers et aux catastrophes naturelles liés au climat.	Adoption de l'accord de Paris sur le climat, 2015	En avril 2016, 175 États Membres ont signé l'accord historique de Paris qui définit le cadre pour des mesures ambitieuses en faveur du climat, prises par tous pour garantir que les températures mondiales n'augmentent pas de plus de 2 degrés Celsius.	La Côte d'Ivoire a participé à la COP21 et a ratifié l'accord de Paris sur le climat, le 22 avril 2016. Elle a même mis en œuvre une feuille de route pour la mise en œuvre de cet accord.	L'engagement de la Côte d'Ivoire de dans la lutte contre le changement climatique est réel
		Nombre de personnes victimes des effets du changement climatique	En moyenne, 83 000 personnes sont décédées et 211 millions ont été sinistrées annuellement, suite aux catastrophes naturelles qui se sont produites de 2000 à 2013. En 2015, 83 pays seulement auraient mis en œuvre des dispositions législatives et/ou réglementaires pour gérer le risque de catastrophes.	Classée 147 ^{ème} sur 178 parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique, la Côte d'Ivoire. Le nombre de personnes victimes des effets du changement climatique en Côte d'Ivoire n'est pas exactement connu, mais reste élevé	La Côte d'Ivoire subit déjà les conséquences du changement climatique à travers les érosions côtières, les inondations...

¹⁵¹ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD152	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Cet objectif cherche à promouvoir la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, empêcher la pollution marine et accroître les avantages économiques pour les petits États insulaires en développement et les PMA grâce à l'exploitation durable des ressources marines.	Proportion de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques	La proportion de stocks mondiaux de poissons marins se trouvant à des niveaux biologiquement viables a diminué de 90 % en 1974 à 69 % en 2013.		
		Proportion de zones marines essentielles pour la biodiversité protégées dans le monde	En 2014, 8,4 % de l'environnement marin relevant d'une juridiction nationale (jusqu'à 200 milles nautiques de la côte) étaient protégés. De 2000 à 2016, la part des zones marines clés pour la biodiversité qui étaient complètement couvertes par des zones protégées a augmenté de 15 % à 19 %.	La proportion de zones marines essentielles pour la biodiversité protégées en Côte d'Ivoire est de 300 Km sur les 520 Km du littoral ivoirien.	Le phénomène de l'érosion côtière et ses conséquences menacent les aires maritimes essentielles pour la biodiversité en Côte d'Ivoire
ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	L'objectif 15 se concentre sur la gestion durable des forêts, la restauration des terres dégradées et la lutte avec succès contre la désertification, la réduction des habitats naturels dégradés et l'arrêt de l'appauvrissement de la biodiversité. Tous ces efforts combinés garantiront que les moyens de subsistance sont préservés pour ceux qui dépendent directement des forêts et autres écosystèmes, que la biodiversité se développera, et que les bienfaits de ces ressources naturelles seront appréciés par les générations à venir.	Perte nette annuelle, dans le monde, de superficie forestière	La perte nette mondiale de superficies forestières a diminué de 7,3 millions d'hectares par an dans les années 1990 à 3,3 millions d'hectares par an durant la période 2010 à 2015.	La perte nette annuelle de superficie forestière en Côte d'Ivoire est 450 000 hectares ¹⁵³ 80 % des forêts du pays ont disparu en un demi-siècle.	À ce rythme, le couvert forestier ivoirien pourrait en principe disparaître totalement vers 2040
		Espèces sont menacées d'extinction dans le monde	Depuis 2015, plus de 23 000 espèces de plantes, champignons et animaux ont un risque élevé d'extinction. Les activités humaines provoquent des extinctions d'espèces à des taux trois fois plus élevés que les taux normaux de l'histoire terrestre. Depuis 1999, au moins 7 000 espèces d'animaux et de plantes ont été répertoriées dans le commerce illicite affectant 120 pays.	20 à 25 % d'espèces de plantes, de champignons et 33 % des animaux ont un risque élevé d'extinction en Côte d'Ivoire.	La perte accélérée du couvert forestier constitue une grosse menace pour de milliers d'espèces végétales et animales en Côte d'Ivoire

¹⁵² Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹⁵³ www.Valleyinternational.net. Le couvert forestier en Côte d'Ivoire : une analyse critique de la situation de gestion des forêts (classées, parcs et réserves), par Traoré Kassoum, février 2018.

Tableau 21 : États des lieux des 17 objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire
(Suite)

Ordre des ODD	Objectifs de Développement Durable (ODD)	Indicateurs d'observation	La situation mondiale des ODD154	La situation en Côte d'Ivoire	Observations
ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	L'objectif 16 envisage des sociétés pacifiques et inclusives basées sur le respect des droits de l'homme, les règles du droit, une bonne gouvernance à tous les niveaux, et des institutions transparentes, efficaces et responsables. De nombreux pays sont encore confrontés à une violence prolongée et des conflits armés et un trop grand nombre de personnes sont peu soutenues par des institutions faibles et un manque d'accès à la justice, à l'information et aux autres libertés fondamentales.	Proportion d'enfants dans le monde victimes de la traite des êtres humains	Entre 2008 et 2014, le taux d'homicides dans les régions en développement était le double de celui des régions développées. En 2011, 34 % des victimes de la traite d'êtres humains au niveau mondial étaient des enfants, en hausse par rapport à 13 % en 2004. 30 % des prisonniers dans le monde, durant la période 2012-2014, étaient en instance de jugement.	39 % des victimes de la traite des êtres humains sont des enfants de 5 à 14 ans ¹⁵⁵	Le travail des enfants demeure encore une réalité fâcheuse en Côte d'Ivoire
		Enregistrement des naissances dans les PMA avant son cinquième anniversaire	Dans le monde, la naissance de plus d'un enfant sur quatre de moins de 5 ans n'est pas enregistrée. Dans les PMA, un enfant sur deux n'a pas été enregistré avant son cinquième anniversaire.	En Côte d'Ivoire, 70,8 % des naissances sont enregistrées avant le cinquième anniversaire selon l'annuaire statistique 2017 de l'état civil.	Un nombre encore élevé de Naissances (29,2 %) ne sont pas enregistrés avant son cinquième anniversaire
ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Le Programme 2030 nécessite un partenariat mondial revitalisé et amélioré qui mobilise toutes les ressources disponibles des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des Nations Unies et d'autres acteurs. accroître l'aide aux pays en développement, en particulier aux PMA, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement, est fondamental pour un progrès équitable pour tous.	L'aide publique au développement	En 2015, l'APD a atteint 131,6 milliards de dollars des É.-U., soit une augmentation de 6,9 % en termes réels depuis 2014. Bien que la part des exportations de biens par les PMA par rapport aux exportations totales ait presque doublé de 2000 à 2014, elle représentait toujours seulement une petite fraction des exportations mondiales en 2014, soit 1,1 %	L'aide publique au développement pour le compte de la Côte d'Ivoire s'élève à 1750 Millions de Dollars.	L'aide publique au développement pour le compte de la Côte d'Ivoire est importante et permet au pays d'investir dans de nombreux projets de développement
		recensements de la population et des logements durant la période 2006-2015	90 % de tous les pays et 88 % des pays en développement ont procédé à un recensement de la population et des logements, qui est une source cruciale de données essentielles, sur la période 2006-2015.	La Côte d'Ivoire s'est acquittée de cette exigence de recensement durant cette période, en effectuant en 2014, son dernier recensement général de la population et de l'habitat, fournissant les données essentielles aux prises de décisions exactes. Elle s'apprête à faire un autre recensement cette année.	Avec le recensement de 2014, la Côte d'Ivoire s'est dotée de données essentielles, nécessaires pour s'inscrire dans le partenariat mondial pour le développement

Source : Notre recherche, Février 2017

¹⁵⁴ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016

¹⁵⁵ Accord de coopération Burkina Faso – Côte d'Ivoire sur le travail des enfants, 17 octobre 2013.

Le tableau ci-dessus fait l'état des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans le monde en comparaison avec ceux de la Côte d'Ivoire. Il définit également les engagements et efforts du pays dans la mise en œuvre des ODD. Les données recueillies sont diverses. Cette revue de ces indicateurs permet de faire une analyse précise de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire. C'est ce qu'on appelle également dans le jargon anglophone des ODD, une *"gap analysis"*.

En Côte d'Ivoire, la situation globale des indicateurs des ODD montre qu'au cours de ces dernières années, des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de parité dans l'éducation primaire, de lutte contre le VIH/SIDA, d'accès à l'eau potable et à l'électricité. Des avancées lentes ont été notées dans l'autonomisation des femmes, la santé infantile et la lutte contre les autres pandémies.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et 2063, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès sociaux-économiques, dont les principaux acquis se traduisent notamment par :

- L'augmentation de la richesse créée au cours de la période 2012-2018 de 7 % en moyenne annuelle ;
- L'élargissement de la couverture Maladie Universelle qui en voie de passer de 5% en 2018 à 17% en 2019 ;
- La progression du taux d'achèvement au primaire de 63.9% à 80.5% entre 2014 et 2018 ;
- L'amélioration du niveau de représentativité des femmes à l'Assemblée nationale au cours de la période (2017-2021) de 10,59% dans la législature précédente (2011-2016) à 11.83% actuellement ;
- L'accès de 80,7% des ménages à une source améliorée d'eau potable ;
- La hausse du taux d'accès à l'électricité de 78% en 2016 à 80% en 2017 ;
- L'amélioration de la protection et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles par l'adoption de mesures et politiques respectueuses de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

De manière plus générale, l'amélioration des conditions de vie de la population se reflète dans par la hausse de l'IDH de 0,452 en 2013 à 0,492 en 2017.

Comme indiqué plus haut, des progrès existent à tous les niveaux, en ce qui concerne la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire. Mais, des contraintes aussi bien structurelles, humain que financier empêchent le pays de mieux faire.

Malgré des efforts le pays est encore loin de cet objectif de DD car une frange importante de population (46%) n'arrive pas encore à sortir de la pauvreté.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces évaluations en ce qui concerne la Côte d'Ivoire. Il s'agit de tendances observables en Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'état des lieux de la mise en œuvre des ODD. Contrairement au pays développés comme la France et au regard des maux du pays, l'état de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire dévoile sûrement des tendances particulières. Les premières lignes, en vert, correspondent à **la tendance à poursuivre** regroupant les ODD pour lesquels la Côte d'Ivoire est sur une bonne tendance et donc qu'elle pourrait probablement les atteindre à l'horizon 2030. Un second lot, en orange, désigne **la tendance à accélérer** qui renferment les ODD pour lesquels la tendance est bonne, mais qu'elle doit être renforcée pour pouvoir espérer atteindre les ODD d'ici 2030. **La tendance à inverser**, en rouge, réunie les ODD pour lesquels la tendance ne va pas dans le bon sens et où, probablement, il faut un effort supplémentaire en termes de politique pour pouvoir espérer atteindre les cibles. Presque tous les indicateurs sont au rouge, c'est-à-dire, dans une tendance à inverser. Un grand nombre est à l'orange correspondant à un lot de tendances à accélérer. Les détails des indicateurs qui figurent dans le tableau suivant confirment aussi l'urgence au niveau de chacun des objectifs.

Tableau 22 : Tendances de l'atteinte des objectifs fixés par les ODD en Côte d'Ivoire

Élan de mise en œuvre des ODD	ODD	Commentaire
Tendances à poursuivre	ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	La tendance à poursuivre regroupe les ODD pour lesquels la Côte d'Ivoire est sur une bonne tendance et donc qu'elle pourrait probablement les atteindre à l'horizon 2030
	ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	
Tendances à accélérer	ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	La tendance à accélérer renferme les ODD pour lesquels la tendance est bonne, mais elle doit être renforcée pour pouvoir espérer atteindre les ODD d'ici 2030.
	ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
	ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	
	ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	
	ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
	ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	
Tendances à Inverser	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes	La tendance à inverser rassemble les ODD pour lesquels la tendance ne va pas dans le bon sens et où, probablement, il faut un effort supplémentaire en termes de politique pour pouvoir espérer atteindre les cibles.
	ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
	ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
	ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
	ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays	
	ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	
	ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables	
	ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	

Source : Notre Analyse, Février 2017

Cette analyse a essayé de faire un constat au niveau global sur l'avancement de la mise en œuvre des objectifs, mais rencontre beaucoup de limites et présente une situation alarmante, car nous constatons qu'il n'y a pas assez d'informations pour faire une analyse approfondie, car la plupart des chiffres sont, soit présentés par rapport à des rapports sectoriels et le PND, soit ne sont pas assez récente, ce qui nous laisse comprendre qu'actuellement, nous n'avons pas une analyse exacte de l'avancement de la mise à jour de cet agenda en Côte d'Ivoire.

6.1.1.5. Intégration dans les stratégies nationales

Ces états des lieux sont également l'occasion de répertorier les politiques et stratégies existantes qui contribuent aux ODD de manière à identifier là où il pourrait y avoir des manques, mais également à harmoniser les stratégies et les politiques existantes. Cela correspond au point 4 du schéma de la mise en œuvre des ODD.

De ce point de vue, la Côte d'Ivoire est un exemple tout à fait intéressant. En effet, elle a adopté, en 2016, son nouveau Plan National de Développement 2016 -2020, Suivi dans la foulée de l'adoption d'une stratégie nationale de développement durable. Durant le processus, elle veille à faire en sorte que les stratégies du PND s'alignent sur les Objectifs de développement durable. D'ailleurs, un comité chargé de l'arrimage des deux agendas est mis en place pour favoriser cette convergence.

Les objectifs de ce nouveau cadre témoignent des efforts consentis par la Côte d'Ivoire pour assurer la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Par ailleurs, l'alignement des cinq (5) axes stratégiques du PND 2016-2020 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs.

Du 26 Février au 2 Mars 2018, un atelier de priorisation de cibles des ODD s'est tenu à Abidjan. Elle a réuni 80 acteurs nationaux issus des institutions, des départements ministériels, des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile. Globalement, elle a eu pour mission d'identifier les cibles prioritaires des ODD pour la Côte d'Ivoire en vue de l'élaboration d'un rapport de mise en œuvre. Il s'agissait de manière spécifique de présenter les ODD et les différentes cibles au comité multi partie prenantes, de définir les ODD et cibles prioritaires et de renforcer les capacités des acteurs sur le grille de priorisation de la francophonie et même que la synergie entre les acteurs en matière de ODD. Des exigences, appliquées à 17 objectifs contre 8 OMD, 169 cibles contre 21 pour les OMD et près de 300 indicateurs pour une centaine pour les OMD, donne toute la dimension de la tâche, ainsi que les enjeux.

Cet atelier fait suite à celui de renforcement de capacités des acteurs sur l’outil « rapid integrated assessment » qui a permis de faire un alignement des ODD au PND 2016-2020.

Tableau 23 : Alignement des priorités nationales sur les ODD

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) 2016-2020
ODD 11 : Villes et communautés durables ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Axe Stratégique 1 : Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance
ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 2 : Faim “zéro” ODD 3 : Bonne santé et bien-être ODD 4 : Éducation de qualité ODD 5 : Égalité entre les sexes ODD 14 : Vie aquatique	Axe Stratégique 2 : Accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social
ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 12 : Consommation et production responsables	Axe Stratégique 3 : Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation
ODD 6 : Eau propre et assainissement ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures ODD 13 : Lutte contre le changement climatique ODD15 : Vie terrestre	Axe Stratégique 4 : Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement
ODD 10 : Inégalité réduite ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Axe Stratégique 5 : Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale

Source : PND 2016-2020.

6.1.1.6. Implication des parlements et collectivités

L'un des derniers points à prendre en compte dans le processus ci-dessus est l'association des acteurs privés et non gouvernementaux à la mise en œuvre des ODD, notamment les parlementaires, mais aussi les collectivités territoriales pour s'assurer que les ODD soient bien déclinés au niveau local, et également les acteurs privés comme les entreprises et les ONG. En ce qui concerne les parlementaires, un point intéressant est d'associer les ODD au processus de vote budgétaire. En effet, on voit de plus en plus de pays qui s'intéressent à cette question et essayent de faire en sorte que les ODD soient plus discutés dans le cadre du processus du vote du budget. La Côte d'Ivoire a essayé d'initier un travail pour identifier les lignes budgétaires du PND dans son budget annuel qui correspondent également aux différentes dépenses concernant les ODD. Le budget du PND 2016 – 2020 qui s'élève à 30 milles milliards a été adopté en commission le mercredi 23 décembre 2015. Les détails concernant ces dépenses sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 25 : Matrice d'actions prioritaires pluriannuelles (en millions de FCFA)

Secteurs par Résultat Stratégique	Poids	Coût du financement 2012-2015
Résultat 1 : les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée	9,79%	1 084 770
Paix et cohésion sociale	0,78%	86 946
Défense et Sécurité	3,03%	335 714
Justice	2,20%	243 200
Droits de l'Homme et Liberté Publique	0,03%	3 006
Gouvernance administrative et territoriale	2,48%	275 103
Planification du développement et Système Statistique	0,90%	100 000
Communication	0,37%	40 802
Résultat 2: la création de richesses nationales est accrue, soutenue et ses fruits sont repartis dans l'équité	63,20%	6 999 511
Gouvernance Économique	2,60%	287 860
Agriculture	8,52%	944 112
Infrastructures et Services de Transport	24,82%	2 748 981
PTIC	1,49%	164 884
Mines	5,45%	603 769
Énergie	5,48%	606 839
Hydrocarbure	5,48%	606 620
Industrie et PME	6,22%	689 312
Commerce	1,67%	184 769
Tourisme	0,28%	30 649
Artisanat	0,43%	47 470
Recherche Scientifique	0,76%	84 247
Résultat 3 : les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité	14,64%	1 621 468
Éducation	2,61%	288 829
Santé	5,43%	601 475
Culture	0,58%	64 487
Enseignement Technique	1,53%	170 001
Enseignement Supérieur	2,28%	252 770
Emploi	1,05%	116 822
Jeunesse Sport et Loisirs	0,74%	81 444
Protection Sociale	0,29%	32 585
Population-Migration	0,02%	2 154
Genre, Famille Femme Enfants	0,10%	10 901
Résultat 4 : les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat	9,64%	1 067 710
Eau Potable	1,77%	196 582
Salubrité	0,30%	32 832
Assainissement	1,51%	166 975
Urbanisation/ Habitat	5,22%	578 017
Environnement et Développement Durable	0,40%	44 411
Eaux et Forêts	0,44%	48 893
Résultat 5 : le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif	1,83%	202 531
Coopération Internationale	1,83%	202 531
dont Affaires Étrangères	1,24%	137 760
dont Intégration Africaine	0,58%	64 771
Marge de stabilisation	0,90%	100 000

Source : PND 2012 – 2015, Tome 1 : Résumé Analytique

Dans ce tableau ci-dessous, l'on peut noter que la dépense la plus importante de la Côte d'Ivoire, pour le compte de la mise en œuvre du PND concerne la création de richesses nationales accrues, soutenues et le partage équitable de ses fruits (63,20%). La gouvernance économique, l'essor de l'agriculture, le développement des infrastructures et des services de transport, les investissements dans les mines, l'énergie, l'hydrocarbure, l'industrie, les PME, le commerce, le tourisme, l'artisanat, et la recherche scientifique sont les priorités d'actions. Le pays injecte beaucoup d'argent pour le développement des infrastructures et des services de transport, correspondant aux ODD 7, 8, 9, 10. À l'inverse, il dépense beaucoup moins d'argent dans le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale (1,83%) et même dans les conditions de vie des populations dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat (9,64%). Les investissements les plus faibles concernent la population-migration (0,02%), les droits de l'Homme et liberté publique (0,03%).

Durant le processus de vote du budget, les parlementaires vont pouvoir évaluer de quelle manière la proposition budgétaire contribue ou pas aux ODD.

En ce qui concerne l'implication des collectivités territoriales, on peut remarquer que celles-ci prévoient dans leur plan de développement local, les indicateurs des ODD pour sélectionner les projets des administrés qui demandent le soutien de l'État.

Les acteurs locaux que sont les autorités déconcentrées (préfets) et décentralisées (maires et conseils généraux) de l'État, constituent le relai indispensable entre le gouvernement (organe central) et la population (cible) pour une bonne mise en œuvre des principes du développement durable.

S'agissant spécifiquement des autorités décentralisées (maires et conseils généraux) leur rôle de décideurs en matière de développement durable sera plus clairement perceptible lorsque l'État finalisera le processus de transfert de compétences en cours depuis quelques années. Sur ce point, le rôle des autorités déconcentrées ne sera pas négligeable d'autant plus que celles-ci ont une mission de supervision et de contrôle des autorités décentralisées.

Enfin, en ce qui concerne les acteurs privés, les entreprises et les ONG, les pays mettent en place des dispositifs institutionnels pour les associer à la discussion. La confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) qui regroupe 24 groupements et associations, a mis en place une plateforme qui rassemble plusieurs dizaines d'entreprises pour la mise en œuvre des ODD. Le Comité national de mise en œuvre des ODD associe à la fois des entreprises et des ONG. Ces activités ne sont toutefois qu'une petite partie de celles mises en œuvre par les entreprises et les ONG pour contribuer à la mise en œuvre des ODD.

6.1.1.7. Implication de la société civile et des citoyens

Les Objectifs du Développement Durable constituent aujourd'hui un véritable cadre de référence commun, non seulement à l'ensemble des pays du monde et des pays signataires de l'agenda 2030 du développement durable dont la Côte d'Ivoire, mais aussi à l'ensemble des acteurs qui s'engagent dans cette démarche aux côtés de l'État, à savoir le privé, la société civile et les citoyens.

Pour discuter du niveau d'appropriation par les États des objectifs du développement durable et du rôle de la société civile dans ce processus, il est important de noter que l'agenda 2030, bien qu'il soit aligné sur la Déclaration universelle des droits de l'homme ou sur des cadres internationaux relatifs aux droits de l'Homme, il n'est pas contraignant et que les gouvernements ne sont pas tenus à le respecter. Le seul mécanisme de suivi au niveau international des engagements des États et de l'avancement de leur mise en œuvre est le Forum politique de haut niveau des Nations unies, qui est organisé chaque année en juillet à New York. Ce forum global, il est aussi relié à des forums régionaux, qui ont lieu quelques mois auparavant, pour analyser les avancements et préparer le forum global.

Lors de ces forums régionaux et sur le forum global, les pays doivent présenter des rapports sur une base volontaire, en se concentrant sur un nombre limité d'objectifs et en présentant des avancées de manière très succincte, car ils ont seulement 30 minutes pour présenter les avancées. Cela laisse de l'espace à des décisions arbitraires, à des présentations partielles et à des partis pris en termes d'accents mis sur certains objectifs, et en aucun cas ne permet aux pays de présenter de manière globale les avancements et les liens entre les différents objectifs.

La société civile est présente au niveau régional, au niveau global, mais aussi au niveau national : du côté des États, non seulement comme acteurs actifs dans la mise en œuvre des objectifs, mais aussi en jouant le rôle de suivi et d'interpellation de l'État par rapport aux engagements tenus. Leur rôle est d'analyser les informations données, de demander la prise en compte de la parole citoyenne et de se rassurer que les engagements pris sont respectés. Malheureusement, la Côte d'Ivoire n'a pas une société civile très forte pour influencer véritablement l'État. Leurs moyens et actions sont encore limités. Très peu de rapports sérieux, notamment réalisés, ces dernières années par la société civile sont disponibles, à propos de la réalisation des ODD.

La conférence de Johannesburg en 2002 a souligné le rôle moteur des grands groupes dans la mise en œuvre du développement. Convaincu de cela, le gouvernement veut rendre chaque citoyen responsable, au regard des 20 exigences du développement durable. Ainsi, le gouvernement entend notamment emmener les citoyens, individuellement et collectivement à :
- *partager et soutenir les objectifs et initiatives du gouvernement ;* - *avoir des gestes et comportements quotidiens compatibles avec les exigences du développement durable ;* - *participer, de façon active, aux processus de prises de décisions qui les concernent.*

En somme, faire de chacun un acteur responsable en matière de développement durable et développer le civisme écologique chez tous, c'est -à- dire développer son sens devoir envers les autres par le respect de l'environnement, bien commun. Il s'agit surtout de mettre l'information à la disposition des citoyens. Il est à noter que depuis 1992, les ONG de défense de l'environnement et de promotion des du Développement durable sont actives en Côte d'Ivoire. Le pays en compte à ce jour plus d'une centaine. L'un des principaux acquis du processus de développement durable est l'implication effective des ONG. En effet, le Conseil National du Développement Durable, organe de décision de la Commission Nationale du développement Durable compte en son sein, des représentants d'ONG. Mais aussi et surtout, elles sont invitées à toutes les réunions d'élaboration ou de validation des politiques et stratégies et de sensibilisation en matière de développement durable.

Au total, les principaux acquis de l'implication du public dans le processus décisionnel en matière de développement durable s'expriment par les points suivants : *la participation sur invitation formelle du public à la validation de tous les programmes/plans/stratégies sectoriels y compris la SNDD ; l'obligation juridique de l'audience publique et de la consultation du public lors des EIES des projets de développement. De plus, les populations locales sont impliquées dans la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) issus des EIES ; l'approche participative de plus en plus intégrée dans la conception et l'exécution des projets de développement.*

6.1.1.8. Implication du secteur privé

Le secteur privé est associé au processus du développement durable de plusieurs manières : *un cadre institutionnel et juridique de plus en plus contraignant ; une plateforme de concertation et d'échange sur les grandes orientations adoptées dans le sens du développement tels que la CNDD, la participation aux ateliers nationaux de validation des stratégies nationales (SNDD, GIRE, ..) et des Plans nationaux (PND, PNP,.....) ; un cadre d'investissement et de marché de l'environnement.*

En ce qui concerne les bureaux d'étude environnementale, plusieurs ateliers d'information et de formation ont été initiés par l'ANDE en vue de renforcer leurs capacités. Les secteurs privés en général et les bureaux d'étude en particulier constituent un espace privilégié pour la promotion des emplois verts en Côte d'Ivoire.

6.1.2. OPPORTUNITES DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU INSTITUTIONNELLE

6.1.2.1. Un engagement et un leadership du Gouvernement réaffirmés en faveur des ODD

La Côte d'Ivoire s'est appropriée les ODD à l'horizon 2030 depuis le processus d'adoption et s'inscrit résolument dans leur réalisation et leur atteinte. Cet engagement s'est traduit en effet par : la mise en place d'un cadre de concertation nationale multipartite ; une participation remarquable et de haut niveau au sommet d'adoption et ; la prise en compte des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Concernant le cadre de concertation nationale, il est composé des acteurs de la partie gouvernementale, des institutions de la république, des collectivités territoriales, de la société civile, du secteur privé et du Système des Nations Unies. Il a été mis en place en vue d'optimiser la participation de la Côte d'Ivoire au sommet de septembre 2015 sur les ODD à New York. Ce cadre a travaillé à assurer une sensibilisation, une appropriation et un engagement des acteurs ivoiriens aux débats participatifs relatifs à l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD).

Les rencontres et travaux préparatoires de ce cadre de concertation ont permis le lancement officiel et l'information grand public sur le processus des ODD en Côte d'Ivoire, le 26 août 2015 ; l'organisation d'un atelier technique du 27 au 29 août 2015 pour tirer les leçons du suivi des ODD, assurer l'appropriation des ODD et proposer une feuille de route des parties prenantes sur les ODD ; et la préparation de notes thématiques pour les dialogues interactifs au cours du sommet de New York. Une implication forte pour une responsabilisation partagée des parties prenantes en faveur des ODD Lors du sommet consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 qui s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015 à New York, la Côte d'Ivoire a été représentée par une délégation officielle du Gouvernement, du Conseil Économique et Social, des Collectivités Territoriales et de la société civile. Son engagement en faveur des ODD a été réaffirmé à travers le message du Président de la République représenté par le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères. En outre, dans le cadre des activités préparatoires de ce sommet, les acteurs nationaux réunis en atelier de sensibilisation se sont appropriés lesdits objectifs et leurs cibles.

Les engagements de toutes les parties prenantes pour faire la promotion de la prise en compte des ODD dans les processus de planification du développement et dans les plans de mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels et locaux se résument comme suit : Le Gouvernement mettra les politiques sectorielles et locales publiques en cohérence avec le PND et y intégrant les ODD. Il assurera la mobilisation des ressources internes et externes avec des spécificités sur le financement des ODD et dynamisera le système national statistique de collecte et de diffusion des données statistiques. Le Parlement votera le budget de l'État en accordant une attention particulière au suivi des montants dévolus au financement des ODD. Il inventoriera également les lois existantes en y prenant en compte les cibles des ODD. Le Conseil Économique et Social organisera la saisine des commissions thématiques pour des avis à l'endroit de l'exécutif sur le processus de suivi des ODD. Les Collectivités revisiteront les plans régionaux et communaux de développement à la lumière du PND en intégrant les ODD. Ils amélioreront le cadre de gouvernance locale et le ciblage des interventions en faveur des couches les plus défavorisées. Les Organisations de la Société Civile (OSC) exerceront un contrôle citoyen de l'action publique en faveur d'une mise en œuvre efficace du PND 2016-2020 et d'un suivi particulier des ODD. Elles contribueront à la mise en place d'un cadre de concertation, d'échanges et de débats inclusifs État – Société civile - Secteur privé - Collectivités locales – Assemblée Nationale – Conseil Économique et Social. Le Secteur Privé veillera la mise en œuvre d'une démarche "Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)", favorable aux ODD et au positionnement du secteur privé comme leader en matière d'innovations et de retours d'expérience dans les ODD.

6.1.2.2. Des actions de plus en plus réelles aujourd'hui

La Côte d'Ivoire qui se reconnaît dans ce nouveau modèle de développement se l'est approprié à travers plusieurs actions, notamment la mise en place d'un cadre institutionnel avec la création d'un Ministère en charge du Développement Durable avec une Direction Générale chargée de piloter la politique du Gouvernement en la matière. Il y a également la mise en place d'un cadre juridique avec la loi d'orientation sur le développement durable adoptée en juin 2014.

Dans le cadre de cette loi, il est prévu la mise en place d'un certain nombre de structures notamment, la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) dont l'installation officielle s'est faite le 07 Septembre 2015 au Centre de Conférence du Ministère d'État, Ministère des Affaires Étrangères. Depuis juin 2011, le gouvernement a entamé une restructuration profonde de sa démarche de développement durable, pour donner corps à sa

vision en la matière à l'horizon 2025, à savoir : *« l'ancrage du Développement Durable dans tout le corps social, de sorte que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale pour une société épanouie. »*

La réalisation de cette ambition commande de relever au moins les deux défis majeurs suivants : *Favoriser la concertation, la cohérence et la convergence des interventions des pouvoirs publics, des acteurs économiques et ceux de la société civile ; Constituer une masse critique de citoyens qui, dans leurs activités et leurs comportements quotidiens, adoptent une démarche de développement durable.*

Créée par Décret N° 2015-268 du 22 avril 2015 portant création, attributions, organisation, et fonctionnement, la Commission Nationale de Développement Durable est un organe de consultation, de conservation, et de proposition, en matière de Développement Durable. Elle est placée sous l'autorité directe du Premier Ministre, et sous la tutelle technique du Ministre en charge du Développement Durable.

Cet organe est chargé : *de faciliter la concertation des instances gouvernementales, des acteurs économiques et de la société civile, en vue d'enraciner le développement durable en Côte d'Ivoire ; de participer à l'élaboration des politiques et stratégies en matières de développement durable ; d'œuvrer pour une large participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de développement durable ; d'émettre des avis, sur tout projet de texte législatif et réglementaire, document de politique ou de stratégie en lien avec les enjeux du développement durable ; de participer à la présentation des négociations internationales sur le développement durable et d'aider à la mise en œuvre des accords en découlant ; de participer aux réflexions et initiatives concourant à l'ancrage du développement durable au sein de la société ; de veiller à la production et à l'enregistrement des rapports de développement durable.*

Le fonctionnement de la CNDD est renforcé à travers la mise en place des Comités de Développement Durable dans toutes les organisations, publiques et privées, apparaissant ainsi comme ses « bras opérationnels ». Ceux-ci ont en charge les missions suivantes : *l'analyse de la situation du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale au sein des organisations où ils sont implantés ; la participation à la définition du plan de développement durable ; l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action annuel ; la sensibilisation du personnel à l'adoption de comportements conformes aux exigences du développement durable ; la promotion de la formation du personnel aux exigences du développement durable ;*

l'intégration des exigences du développement durable dans les plans, politiques et programmes.

La mise en place de cet organe marque surtout la volonté manifeste de l'État de Côte d'Ivoire, de s'engager résolument dans la dynamique du développement durable, à travers le déploiement d'actions concrètes sur le terrain, leur contrôle et leur suivi.

En effet, les pouvoirs publics et le secteur privé doivent reconsidérer la pertinence et les modalités de mise en œuvre de leurs projets au regard du développement durable.

Ils doivent également s'interroger sur l'impact de leurs activités sur l'environnement et sur la société et évaluer régulièrement ces impacts pour en proposer des solutions afin de réduire leur empreinte écologique.

C'est à cette tâche que vont s'atteler les Comités de Développement Durable qui seront installés dans toutes les organisations, publiques et privées comme précisé ci-dessus. Ces Comités de Développement Durable vont s'appuyer sur les bonnes pratiques communément appelées « éco-gestes et gestes socialement responsables » dont l'expérimentation est en cours actuellement au niveau du MINESUDD. Ces éco-gestes et gestes socialement responsables portent entre autres sur les consommations d'eau, d'énergie, de fournitures de bureau, ainsi que la gestion des déchets et les conditions de travail. Toutes ces bonnes pratiques peuvent incontestablement participer à réduire les dépenses de fonctionnement de l'État dont les ressources financières sont limitées face aux nombreux enjeux sociaux et économiques.

Pour sensibiliser et mobiliser les Services de l'État sur ces bonnes pratiques le MINESUDD à travers la Direction Générale du Développement Durable a organisé en mai 2015 les Journées Interministérielles d'Opérationnalisation du Développement Durable spécifiquement dédiées aux Services de l'État.

Dans cette même logique, s'est tenu du 10 au 11 septembre de la même année les Assises Ivoiriennes du Développement Durable dans le secteur privé qui visaient à mobiliser et à organiser la contribution du secteur privé au processus de Développement Durable.

Les attentes et projets pour une Côte d'Ivoire résolument engagée vers le respect des exigences du Développement Durable, sont nombreux à travers plus d'une centaine de projets structurants.

6.1.2.3. PND 2016-2020, une opportunité pour l'accélération de l'atteinte des ODD

Le Gouvernement a élaboré un nouveau Plan National de Développement (PND 2016-2020). Ce plan est le cadre de référence des interventions publiques et privées. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD et le cadre de dialogue politique pour créer les conditions de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. Les objectifs de ce nouveau cadre témoignent des efforts consentis par la Côte d'Ivoire pour assurer la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Par ailleurs, l'alignement des cinq (5) axes stratégiques du PND 2016-2020 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs. (Confère alignement des priorités nationales sur les ODD, tableau 21).

L'engagement fort du Gouvernement par l'intégration des ODD dans les politiques sectorielles et locales se fait à travers le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le processus notamment, l'administration publique, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, le parlement, les médias. Il invite tous les partenaires au développement à le soutenir financièrement et techniquement dans la mise en œuvre des projets/programmes du PND 2016-2020 en vue d'accélérer la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire. Un plan de travail prévoit des séries d'échanges avec toutes les parties prenantes nationales (institutions, Ministères, Société civile et secteur privé) afin de définir et valider une feuille de route ainsi que les engagements prioritaires nationales. Pour une meilleure adaptation et une mise en œuvre efficace des ODD en Côte d'Ivoire, trois grandes étapes successives sont à respecter notamment *le choix des priorités, les discussions nationales et la définition de la feuille de route.*

Cet engagement de l'État dans la mise en œuvre des ODD est de promouvoir le concept de DD, de mobiliser les parties prenantes, de rassembler l'ensemble des acteurs dans une logique partenariale qui correspond à l'ODD17 pour l'élaboration d'une feuille de route à l'ivoirienne qui consisterait à décliner l'ensemble de ces objectifs dans la politique nationale du pays, ceci de manière co-constructive. Cette feuille de route qui manquait à l'appel est la suivante :



Figure 14 : Feuille de route de mise en œuvre des ODD élaborée par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. (Livret ODD, INS, Novembre 2016)

Les efforts de l'État de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des ODD sont visibles. Le tableau ci-dessous résume quelques actes forts posés dans en cette décennie.

Tableau 25 : Liste de 10 actes d'appropriation et d'engagement majeurs de l'État dans la mise en œuvre des ODD pour ces dernières années

N°	Actes de DD	Nature de l'acte de DD
1	Création d'un ministère en charge du DD avec un service spécial depuis 2011	Mise en place d'un cadre institutionnel et politique pour faciliter la réalisation des ODD
2	Adoption d'un loi d'orientation sur le DD en Juin 2014	Mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour faciliter la réalisation des ODD
3	Création d'une commission nationale de DD en Avril 2015	Renforcement du cadre institutionnel pour faciliter la réalisation des ODD
4	Mise en place de comité de DD dans les organisations	Planifier et mettre en œuvre les ODD dans les organisations
5	Journées interministérielles d'opérationnalisation du DD, dédiées aux services de l'État en Mai 2015	Promotion du DD
6	Assises ivoiriennes du DD dans le secteur privé en Septembre 2015	Promotion du DD
7	PND 2016 – 2020	Plan stratégique de développement global du pays
8	Élaboration par le ministère de l'environnement et du DD, d'une feuille route de mise en œuvre des ODD	Mise en œuvre ou réalisation des ODD
9	Alignement ODD et PND 2016 - 2020	Convergence des stratégies et Cohérence entre les actions
10	Élaboration d'un rapport de mise en œuvre des ODD selon les cibles prioritaires en Côte d'Ivoire. Février – Mars 2018	Bilan à mi-parcours de la réalisation des ODD

Source : Notre recherche, septembre 2017

Ce tableau comporte les 10 actes forts de la mise en œuvre des ODD selon nos observations. Tous ces actes posés dénotent de la volonté et de l'engagement de l'État dans la mise en œuvre effective des ODD en Côte d'Ivoire. Autrement dit, il faut admettre que la réalisation des ODD est une réalité par l'engagement de l'État de Côte d'Ivoire et de celui de la société civile et des habitants pris individuellement ou par groupe, de façon minime.

De l'avis de 54,6 % des personnes enquêtées, la Côte d'Ivoire est bien engagée sur la voie du DD contre 41 % qui pensent le contraire. 4,4 % sont sans avis concernant cette question. Les détails sont contenus dans le tableau suivant.

6.1.3. EFFORTS D'APPROPRIATION DES ODD

Pour comprendre les efforts d'appropriation par l'États et les efforts mis en œuvre, nous allons regarder plusieurs aspects liés à l'agenda 2030.

Le premier aspect est l'incorporation du programme de l'agenda 2030 dans les politiques et les cadres nationaux. Cela est une réalité en Côte d'Ivoire où le lien entre les politiques existantes et l'agenda 2030 est bien établi à divers niveaux (confère Tableau 21 ci-dessus : Alignement des priorités nationales sur les ODD). Mais, en regardant de plus près, nous nous rendons compte qu'il y a très peu de politiques nouvelles qui ont été créées pour s'aligner aux ODD et que les efforts déployés par l'États pour prendre en compte les aspects transversaux de l'agenda 2030 sont encore insuffisants, à savoirs l'universalité, le lien avec le changement climatique ou bien le principe de ne laisser personne de côté. ***L'intégration des priorités de l'agenda 2030 dans les politiques et les cadres nationaux*** est une urgence pour le l'État pour espérer atteindre les ODD dans les brefs délais. Pratiquement, le gouvernement doit lier explicitement la mise en œuvre de chaque ODD aux cadres nationaux relatifs aux insuffisances citées ci-haut.

Un autre aspect aussi intéressant à analyser ***est celui lié au leadership dans la gouvernance et les mécanismes institutionnels.*** Aujourd'hui, quatre ans après l'adoption de l'agenda 2030, nous pouvons constater que, de plus en plus, le pays met en place des mécanismes, des conseils, des comités, souvent sous tutelle ministérielle, pour suivre la mise en œuvre des objectifs, et dans un nombre limité de cas, avec une implication des parlements.

Néanmoins, l'inclusion des acteurs non étatiques dans ce processus reste très limitée. Et même quand cela est le cas, les acteurs non étatiques sont plutôt invités pour des discussions thématiques, mais n'ont pas accès aux décisions stratégiques et au vrai leadership de ce processus. ***L'intégration formelle des acteurs non étatiques dans les structures de la gouvernance,*** pour contribuer à l'inclusion et à une approche intégrée du processus lié à l'agenda 2030 en est donc la recommandation pratique pour pallier à cette situation.

Un troisième aspect d'analyse de l'agenda 2030, ***est celui relatif aux données de référence et à l'analyse des lacunes.*** La Côte d'Ivoire comme la plupart des pays déclare utiliser des évaluations de politiques ou des données pour informer les politiques et les approches liées aux ODD, mais en regardant en détail, il y a très peu de précisions par rapport aux résultats de ces évaluations. Il y a donc un besoin de mieux comprendre l'état des données et de la recherche relative à la mise en œuvre de l'agenda 2030, pour faciliter l'examen des politiques du Gouvernement et déterminer donc quelles données manquantes pourraient être fournies par des données complémentaires provenant par exemple des citoyens ou d'organismes de recherche.

L'évaluation des politiques, la mise à disposition des données de référence pour que le processus soit transparent et qu'il y ait une clarté sur l'établissement des priorités dans le cadre de l'agenda 2030 sont les pratiques et recommandations à préconiser. Surtout, l'État doit travailler avec une approche basée sur les preuves, sur les résultats et sur les chiffres.

L'intégration et la cohérence des politiques est un autre aspect très important. Lors des rapports annuels, l'État se concentre quasiment toujours sur un nombre limité d'objectifs, ce qui présente les informations de manière partielle. L'inexistence d'une analyse complète qui comprend les 17 objectifs, qui prend aussi en compte les aspects transversaux de l'agenda est réelle. Cela ne permet pas une vraie analyse par rapport à la cohérence des politiques pour le développement durable. Le lien entre les politiques intérieures et étrangères au niveau de la Côte d'Ivoire demeure faible pour comprendre quels sont les impacts des différentes actions du pays sur la mise en œuvre des ODD, des pays voisins ou des pays partenaires. Et cela est vraiment dommageable, parce que ça ne permet pas une compréhension et une intégration de tous les aspects de l'agenda. Peu d'analyses et de rapports présentant des contenus en liens avec les accords de Paris concernant le changement climatique ou le Programme d'action d'Addis-Abeba lié au financement pour le développement, existe.

Une évaluation détaillée de tous les ODD en incluant une identification des liens appropriés avec toutes les dimensions du développement durable et en faisant des références aux efforts nationaux et internationaux pour réaliser l'agenda 2030, *est recommandée.*

Un autre élément qui est extrêmement important et complexe est représenté par ***l'engagement des parties prenantes dans l'élaboration des priorités nationales***, mais aussi dans le processus de suivi et de mise en œuvre des objectifs de développement durable. Comme mentionné dans le préambule de l'agenda 2030, l'État n'est pas le seul acteur responsable pour la mise en œuvre couronnée de succès des ODD, il y a aussi les acteurs non étatiques, notamment les acteurs de la société civile, qui ont un rôle important à jouer et qui ont les capacités de porter les voix des citoyens dans des instances qui sont souvent fermées, très peu accessibles et très peu compréhensibles pour la majorité des personnes.

Dans les rapports présentés par l'État, il y a souvent mention à des consultations qui ont lieu, soit pour la définition des priorités, soit pour l'écriture des rapports annuels, mais à y voir de près, il y a très peu de détails par rapport au contenu de ces consultations, aux résultats et à l'influence réelle que les acteurs non étatiques ont eu pendant ces consultations.

De plus, ces rapports ne font pas mention à l'environnement propice pour la société civile pour qui les conditions de travail sont de plus en plus contraignantes. La société civile n'est pas aussi présente et active en Côte d'Ivoire. Il y a moins de liberté, ce qui nuit bien sûr au développement du pays et aussi à la réalisation de l'agenda 2030. Néanmoins, quelque cas de mobilisation cette société civile au niveau national et régional, dans divers domaines existent. Il y a des consultations et des coalitions d'ONG qui se

créent dans le pays. Ces coalitions de la société civile produisent aussi des rapports ou des contre rapports pour équilibrer, pour nuancer ou parfois pour contredire les rapports officiels que les autorités présentent aux Nations unies.

Comme meilleures pratiques et recommandations par rapport à l'inclusion des acteurs non étatiques dans les processus de mise en œuvre du DD, il y'a des consultations avec les parties prenantes locales, qui peuvent prendre plusieurs formes ; l'accès à des rôles officiels des organisations de la société civile en garantissant la participation dans des processus transparents de consultations pour la mise en œuvre des politiques, mais aussi pour l'évaluation et pour le suivi de la mise en œuvre de l'agenda 2030 ; un appui spécifique pour l'engagement de la société civile, avec un accent mis sur le développement des capacités de celle-ci, pour pouvoir jouer pleinement son rôle de vrai représentant de la voix citoyenne. L'une des grosses insuffisances de la mise en œuvre des ODD est liée au fait qu'il n'existe qu'un seul mécanisme de suivi officiel qui est le forum politique de haut niveau, qui de plus, bénéficie de peu d'attention médiatique.

Cela permet aux États comme la Côte d'Ivoire de s'échapper avec un certain immobilisme, inertie, en fonction des cas par rapport à l'agenda 2030. Des efforts constants de la société civile sont attendus au niveau de la mobilisation et l'information auprès des différents acteurs de la société.

De plus en plus, les acteurs s'allient pour le DD. Il y a aujourd'hui des coalitions qui se créent avec des universités, des acteurs du secteur privé, afin de nous appuyer mutuellement et de faire aussi ensemble pression sur l'État, pour respecter les engagements qui ont été pris, pour la mise en œuvre de l'agenda 2030.

6.1.4. ETAT DE L'IMPLICATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE A LA REALISATION DES ODD EN COTE D'IVOIRE

Cette section fait l'état de la participation et de l'implication des citoyens dans la mise en œuvre des ODD en termes de présentation du cadre de la participation citoyenne, de volonté de participation citoyenne, de prise de conscience et poids de la participation citoyenne, de forme de participation citoyenne et actions concrètes au DD en Côte d'Ivoire suivant l'avis des enquêtés eux-mêmes.

La définition du développement durable en tant que principe d'action mondial nécessite une implication des citoyens, individuelle ou collective. En effet, la notion de participation est inhérente à celle de développement durable puisque celui-ci requiert des changements comportementaux majeurs, la sensibilisation des citoyens et leur participation au processus de décision à travers la démocratie participative. Cette forme de démocratie, dont l'objectif est une « bonne gouvernance », transparente, responsable et participative ; entraîne la

participation des citoyens et de la société civile organisée sur une question, à travers différents dispositifs de participation plus ou moins formels. La participation citoyenne est caractérisée par la diversité de ses formes, des acteurs, des échelons territoriaux, ou encore des degrés de participation.

6.1.4.1. Le cadre de la participation citoyenne en Côte d’Ivoire

La participation citoyenne (un concept qui englobe la participation publique, la participation sociale et la participation électorale) est un principe clé de développement durable, reconnue essentiel par de nombreux traités et organisations internationaux.

Le DD, nécessitant l’implication des parties prenantes, notamment les citoyens pris individuellement ou collectivement, admet la participation comme un de ses principes indispensables. Le sixième et dernier point du processus de mise en œuvre des ODD intitulé, **« implication de la société civile et des citoyens »** prouve que la participation est belle et bien un principe fondamental du DD. (Schéma du processus de mise en œuvre des ODD en Côte d’Ivoire). La feuille de route de mise en œuvre des ODD¹⁵⁶, élaborée dans le logique partenariale (ODD17) détermine également le cadre de la participation des citoyens. La sensibilisation, consultation et mobilisation des parties prenantes est le point de départ du déroulement de cette feuille de route. (Figure 15 : feuille de route de la mise en œuvre des ODD).

Il n’y a donc pas de développement durable sans participation citoyenne, sans engagement, peut-on dire. *« La participation et l’engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique ».* **5e principe de la Loi québécoise sur le développement durable.**

La participation citoyenne est un outil de sensibilisation et d’engagement des citoyens au développement durable de leur pays. Concrètement, c’est l’action d’un individu de s’engager auprès de ces concitoyens dans la poursuite d’un objectif commun, l’objectif de développement durable. La participation est l’implication active, consciente et désintéressée du citoyen à une cause commune.

En Côte d’Ivoire, la loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 d’orientation sur le développement durable, dans ses principes généraux, prévoit clairement la participation citoyenne dans la mise en œuvre du DD.

¹⁵⁶ Livret ODD, INS, Novembre 2016

« La participation citoyenne s’inscrit dans les principes généraux de mise en œuvre du développement durable dont « le principe d'accès au savoir, le principe d'équité et de solidarité sociales, le principe d'efficacité économique, le principe d'information et de participation, le principe d'internalisation des coûts, le principe de non-régression ou progressivité, le principe de partage juste et équitable des bénéfices, le principe de partenariat et de coopération intergouvernementaux, le principe de participation et d'engagement, le principe pollueur-payeur, le principe de précaution, le principe de préservation de l'environnement, le principe de prévention, le principe de production et de consommation responsables, le principe de protection du patrimoine culturel, le principe de la redevabilité, le principe du respect de la capacité de support des écosystèmes, le principe de santé et de qualité de vie et le principe de subsidiarité ».

Loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le développement durable.

La participation et l’engagement des citoyens dans la mise en œuvre des ODD actée par la Côte d’Ivoire. La mise en œuvre de l’Agenda 21 local en Côte d’Ivoire demeure un cadre de participation citoyenne. Les actions de participation sont-elles suffisantes dans le pays ?

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques du dispositif formel de participation en Côte d’Ivoire.

Tableau 26 : Caractéristiques du dispositif formel de participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD

Les formes de participation citoyenne	Origines	Acteurs	Echelons	Bilan
« Top down » ou forme « descendante »	Initiative des autorités publiques	- Gouvernement - Ministères techniques dont le ministère de l’environnement et du DD - Les directions et autres pouvoirs publics locaux (mairie, préfecture, conseil régionaux...)	National	L’initiative des autorités publiques de Côte d’Ivoire est faible
« Bottom up » ou forme « ascendante »	Initiative citoyenne et de la société civile	- Citoyens - Faiseurs d’opinion (Journalistes, enseignants, ...)	Territorial	L’initiative citoyenne et de la société civile quasi-inexistante

Source : Notre observation, Février 2017

Il existe deux dynamiques principales qui caractérisent la participation selon son origine : soit celle-ci a pour origine une initiative citoyenne, on parle alors de forme « ascendante » ou de « bottom up ». Elle est territoriale et concerne les citoyens et autres faiseurs d'opinion. Soit la participation a pour origine une initiative des autorités publiques, on parle alors de forme « descendante » ou de « top down ». Elle concerne l'échelon national. Les acteurs sont essentiellement les organismes dotés de légitimité publics dont les ministères les directions... Dans les deux cas, le bilan montre que les initiatives des autorités et des citoyens en faveur du développement durable sont rares en Côte d'Ivoire. Les modalités de cette participation sont prévues dans l'agenda 21. Cela est-il su des citoyens eux-mêmes ? Qu'en est-il de la participation effective

6.1.4.2. Volonté de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

Tableau 27 : Volonté de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

<i>Seriez-vous prêt à participer au DD, à accepter un programme d'EDD et de vous investir dans son application ?</i>		
Volonté de participation citoyenne	Effectifs	Pourcentages
Oui	443	92,68
Non	9	1,88
Aucun avis	26	5,44
Total	478	100,00

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Le tableau ci-dessous montre l'ampleur de la volonté des enquêtés à s'investir dans la mise en œuvre du DD, d'accepter l'instauration d'une véritable EDD en Côte d'Ivoire et d'y prendre part. La volonté des citoyens à participer au développement durable est réelle en Côte d'Ivoire comme l'atteste le résultat ci-dessus de notre enquête.

6.1.4.3. Prise de conscience et poids de la participation citoyenne suivant l'avis des enquêtés

Tableau 28 : Prise de conscience de la position d'acteur indispensable à la mise en œuvre des ODD

<i>Savez-vous que vous êtes un acteur indispensable de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire ?</i>		
Prise de conscience du rôle d'acteur de la mise en œuvre des ODD	Effectifs	Pourcentages
Oui	132	27,62
Non	234	48,95
Je n'en sais rien	112	23,43
Total	478	100,00

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Interrogés à propos de la prise de conscience de leur position et rôle d'acteur indispensable à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire, 48,95 % de notre population d'étude ignorent qu'ils le sont contre 27,62 % qui déclarent être conscient de ce statut d'acteur. 23,43 % ont répondu qu'ils n'en savaient rien. Ces statistiques soulèvent encore une fois la question de l'information ou de la sensibilisation suffisante des populations sur leur participation au processus de DD.

Dans ce même contexte, les enquêtés se sont eux-mêmes prononcés sur leur participation au processus de DD. Le tableau suivant fait cas des détails.

Tableau 29 : Avis des enquêtés sur leur participation au DD

<i>Participez-vous au DD en Côte d'Ivoire ?</i>		
Participation effective au DD	Effectifs	Pourcentages
Oui	91	19,04
Non	324	67,78
Aucun avis	63	13,18
Total	478	100,00

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Les résultats sont clairs, les habitants de la Côte d'Ivoire participent très peu au DD. Seulement 19,04 % affirment participer au DD peu importe la manière. 67,78 % ne participent pas au DD. 13,18 % ne donnent aucun avis.

La participation citoyenne est-elle visible en Côte d'Ivoire au vu des agissements des populations ? Pour se rendre compte de la réalité, une interrogation s'impose. Quel niveau de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire ? Le tableau ci-dessous contient la réponse.

6.1.4.4. Forme de participation citoyenne au DD et actions concrètes en Côte d'Ivoire

Dans notre enquête d'opinion sur l'échantillon de 478 sujets, seulement 91 répondants soit 19,04 % ont confirmé leur participation au DD. Nous avons poussé plus loin pour savoir comment ceux-ci participent au DD en termes de formes de participation mais aussi en termes d'actions concrètes. Les résultats sont les suivants :

Tableau 30 : Forme de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

<i>Quelle Participation au DD des populations en Côte d'Ivoire ?</i>		
Formes de participation	Effectifs	Pourcentages
Bénévolat	24	26,37
Volontariat	29	31,87
Philanthropie	2	2,20
Réalisation de tâches professionnelles	36	39,56
Total	91	100,00

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Les 91 personnes qui estiment participer au DD ne la font pas de la même forme. Ainsi, 26,37 % participent au DD par bénévolat contre 31,87 % qui le font par volontariat. Seulement une poignée, soit 2,20 % agissent en philanthropes. La forme de participation au DD en Côte d'Ivoire la plus visible selon la plupart des enquêtés (39,56 %) est liée à la réalisation des tâches professionnelles.

Comment le gouvernant participent-ils au DD en Côte d'Ivoire ?

6.1.4.4.1. La forme descendante ou de « top down »

La participation descendante qui est à l'initiative des autorités publiques se manifeste par les actions de ces derniers vers les populations avec comme objectifs de favoriser l'accès à l'information et au savoir des citoyens, la participation et l'engagement.

6.1.4.4.1.1. L'accès au savoir

À ce niveau, il s'agit pour l'État de prendre des mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable. Ce principe n'est pas pleinement exécuté par l'État de Côte d'Ivoire au vu de notre état de lieu de l'EDD ci-haut.

6.1.4.4.1.2. L'accès à l'information et la participation

Toute personne a le droit d'être informée de l'état de l'environnement, de la mise en œuvre du DD et de participer aux procédures préalables à la prise de décisions susceptibles d'avoir des effets préjudiciables sur l'environnement, la société et l'économie.

6.1.4.4.1.3. La participation et l'engagement

Un autre rôle primordial de l'État est d'assurer la participation des citoyens dans la définition d'une vision concertée du développement prenant en compte sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

La participation attendue pour réussir la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire est à la fois étatique et citoyenne. Celle de l'État est préalable même si elle semble ne pas être visible par tous. Plus que pour l'État, la participation citoyenne est la clé de la réalisation des ODD. Autrement dit, les actions des citoyens sont gages de réussite de la mise en œuvre du DD.

La mise en œuvre de l'Agenda 21 local en Côte d'Ivoire est un cadre de participation citoyenne suscitée par le gouvernement.

Comment les citoyens participent-ils au DD en Côte d'Ivoire ?

6.1.4.4.2. La forme ascendante ou « bottom up »

Cette forme de participation qui est de l'initiative citoyenne consiste pour les citoyens de mettre en œuvre des actions participatives contribuant à la mise en œuvre du DD. C'est un

impératif étant donné que les citoyens sont des parties prenantes très attendus dans la mise en œuvre des ODD. Cela impose des collaborations et partenariats citoyens et peut se faire soit par bénévolat ou par volontariat. La connaissance du DD dans tous ses contours par les citoyens précède ces deux types de participations.

6.1.4.4.2.1. *Le bénévolat*

Le bénévolat est la situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement et sans y être obligée. Il est beaucoup plus visible dans le cadre de l'action sociale comme pour le cas du DD qui est l'affaire de tous. Il reste malheureusement étranger pour la plupart des habitants de la Côte d'Ivoire. La dynamique du bénévolat en faveur du DD en Côte d'Ivoire demeure faible et moins active. Les citoyens bénévoles du DD en Côte d'Ivoire ne sont pas encore nombreux pour poser des actes dans tous les domaines du DD, à tous les niveaux territoriaux et communautaires pour impulser véritablement le DD. Cela se justifie par la faible prise de conscience des habitants de la Côte d'Ivoire qui à son tour se justifie par le manque de savoir dû à la sous éducation des populations au concept de DD. La pauvreté et les problèmes de développement et de bien-être des populations constituent également un obstacle réel.

6.1.4.4.2.2. *Le volontariat*

Le volontariat est l'action d'une personne bénévole qui offre ses services par simple dévouement. Être volontaire, c'est avoir une haute conscience de son utilité pour sa société, pour le bien-être des autres. Ce sentiment et cette volonté habite peu de personnes en Côte d'Ivoire malheureusement. Le volontariat est une action contributive à la participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale.

6.1.4.4.2.3. *La philanthropie*

La philanthropie consiste pour une personne de donner de l'argent à des causes ou contribuer financièrement à des associations qui œuvrent dans le cadre du DD en Côte d'Ivoire. Cette forme de participation sous forme d'aide n'est pas visible dans notre pays.

6.1.4.4.2.4. *La réalisation de tâches professionnelles et domestiques*

La participation citoyenne dans la réalisation des ODD peut se faire aussi dans la bonne réalisation des tâches de travail, dans le cadre professionnel, dans le quotidien à la maison et en communauté. Chacun des habitants du pays peut être un acteur de la mise en œuvre des ODD en exprimant sa citoyenneté et surtout en exécutant ses tâches professionnelles et domestiques dans le respect des règles.

Peu importe le type de participation, le sentiment d'obligation envers la communauté et la prise de conscience des enjeux de DD sont les facteurs qui guide l'implication des citoyens au DD.

Comment se manifeste concrètement cette participation citoyenne qui peut se faire soit par volontariat, soit par bénévolat, soit par philanthropie, soit par exemplarité professionnel ? Notre enquête s'est intéressée à cette question pour cerner les actions de participation concrètes des populations. ***Qu'est-ce qui vous fait dire que vous participez au DD ?*** Les actes concrets de participation indiqués par la poignée de participant ci-dessus sont les suivants :

Tableau 31 : Actions concrètes de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

<i>Qu'est-ce qui vous fait dire que vous participez au DD ?</i>		<i>Fréquence</i>
1	Je parle régulièrement du DD dans mon entourage	++
2	J'enseigne le DD	+
3	Je ne nuit pas à l'environnement et je prends soin de mon cadre de vie	+++++
4	Je ne gaspille pas les ressources alimentaires, hydriques et énergétiques	+++++
5	Je milite dans des associations de promotion du DD	+
6	Je milite dans des associations de lutte contre le déséquilibre environnemental, économique et social.	+
7	Je gère bien mes déchets ménagers	+++++
8	Je respecte les lois du pays ainsi que les droits des autres	+++++
9	J'accomplis mes devoirs	+++++
10	Mon entreprise m'impose des règles de DD que je respecte	+
11	Je suis sensible à tout ce qui est rapport avec le DD et je m'investi	+++
12	Je donne argent, compétences, temps...au nom du DD	+

***Source :** Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017*

+++++ Actions très fréquentes

++++ Actions fréquentes

+++ Actions plus ou moins fréquentes

++ Actions peu fréquentes

+ Actions très peu fréquentes

Selon le tableau ci-dessus, les actions de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire se résument à un certain nombre de comportements ordinaires quotidiens des uns et des autres comme indiqué ci-haut. Cela ne soulève –t-il le problème de connaissance du DD et de ses enjeux par les populations ? Un état des lieux de l'EDD s'impose pour répondre à cette interrogation

6.1.5. ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

Ici, il s'agissait d'enquêter le cadre stratégique de la dynamique de l'EDD en Côte d'Ivoire, de cerner le niveau de connaissance et d'appropriation du concept de DD et de ses enjeux par les résidents du pays, d'analyser les déterminants et moyens de mise en œuvre de l'EDD.

Le DD constitue le chemin pour rattraper le train du développement déjà en marche. Pour atteindre ce développement durable, les stratégies et réglementations politiques ainsi que les financements sont plus qu'indispensables mais pas totalement suffisantes. Un changement radical s'impose, tant dans les mentalités que dans les actions à mener. La communauté internationale reconnaît depuis longtemps que pour apporter ce changement, l'éducation est cruciale. C'est fort de cela que les Nations Unies ont lancé en 2005 la Décennie de l'éducation au développement durable (DEDD) avec comme missions principale la promotion de l'environnement et du développement durable. L'EDD permet d'acquérir les compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) et les valeurs nécessaires pour façonner un avenir durable. L'EDD inclut les questions clés telles que les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté. Elle exige par ailleurs un enseignement/apprentissage fondé sur des méthodes pédagogiques qui responsabilisent les apprenants, les incitent à participer et à agir en faveur du développement durable. Tous les pays se devaient de mettre en place des stratégies d'EDD. Quel en est le cas pour la Côte d'Ivoire ?

L'Éducation en vue du DD est le préalable à la réalisation des ODD. Cette éducation transformationnelle permettra de construire une nouvelle race de citoyens soucieux de l'avenir de la planète et engagés à préserver les ressources, les droits et les dignités humaines. C'est à ce titre que les Nations Unies ont décrété une décennie pour inviter tous les États du monde à inclure le concept de DD dans leurs systèmes d'éducation formelle et même informelle. Qu'a fait la Côte d'Ivoire depuis pour que les ivoiriens soient éduqués au DD ? Pour quels les résultats ? Mais avant, quel est le niveau de connaissance des populations en matière de DD ?

6.1.5.1. L'adhésion aux initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD et l'engagement du pays

En paraphant les accords de Rio de Janeiro (1992) et ceux de la conférence des Nations Unies de 2002, la Côte d'Ivoire s'est engagée comme pratiquement tous les pays du monde à promouvoir et à améliorer l'intégration de l'éducation en vue d'un développement durable dans ses politiques, stratégies et plans éducatifs. Et cela, dans le cadre de la décennie de l'éducation en vue du DD (2005 – 2014). Il s'agissait entre autres, pendant cette décennie de renforcer le lien l'école et société civile pour permettre aux futurs citoyens d'acquérir une culture structurée et raisonnée en matière de DD et d'en faire des acteurs responsables de notre société. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en place de nouvelles approches pédagogiques et didactiques en milieu scolaire et même en dehors de celui-ci, par la création

de nouveaux outils, par des réflexions sur la mise en place et la généralisation d'une réelle démarche d'éducation au DD.

Contrairement à certains pays notamment développés comme la France et la Suisse qui ont réellement déroulés un programme d'EDD durant la décennie, la Côte d'Ivoire en crise n'a pu respecter cet engagement, surtout avec une école, une société bouleversée. Le pays qui traversait la plus grande crise de son histoire était beaucoup plus préoccupé à retrouver la paix qu'à faire des réformes éducatives profondes en faveur du DD. Par faute de données, la Côte d'Ivoire n'avaient pas répondu en 2009 à l'enquête sur le bilan à mi-parcours de la réalisation de la décennie de l'EDD¹⁵⁷. Le retard est réel bien qu'il existe une bonne dynamique institutionnelle et une forte prise conscience au niveau des gouvernants. Jusqu'à ce jour, aucun programme spécial d'EDD n'a concrètement été mis en œuvre dans notre pays. Mais depuis 2011, quelques initiatives notamment transversales en éducation au développement durable sont visibles.

La mise en place de commission de DD dans les ministères et les institutions, les réformes éducatives pour inclure le concept de DD dans les programmes scolaires (le cas de l'Éducation aux droits de l'Homme et à la Citoyenneté au primaire et secondaire) sont des exemples d'engagements institutionnels en matière d'EDD. Avec cela, des activités en EDD existent même si à première vue l'on peut qualifier le niveau de faible.

Pour l'ensemble des pays francophones, des cadres favorables à l'émergence des pratiques d'EDD existent. Ainsi, cinq initiatives ont été retenues pour permettre le développement et la coordination des politiques d'EDD, la mise en commun et le partage des enseignements et recherches, la mise sur pieds de forums pédagogiques. Ces initiatives transversales et leurs orientations sont consignées dans le tableau suivant :

¹⁵⁷ Bilan de la décennie de l'éducation en vue du développement durable, *Pays francophones, réalisé par la Fondation Monique-Fitz-Back pour le compte de l'Organisation internationale de la Francophonie*, 2014

Tableau 32 : Les cinq initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD

Les initiatives	Orientations
Initiative 1 : « La démarche de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) : un cadre stratégique de l'éducation pour le développement durable en Afrique. »	1. L'adoption d'une vision holistique du développement des compétences qui ouvrira des possibilités et des opportunités pour une éducation allant bien au-delà de l'école formelle ; 2. La promotion d'une approche stratégique des politiques d'éducation et de formation ; 3. Le repositionnement de l'égalité et de la qualité de l'éducation et de la formation comme base du développement en offrant des opportunités correspondant aux besoins de chacun pour réussir son apprentissage. 4. L'intégration de l'héritage culturel, linguistique, historique et spirituel de l'Afrique ; 5. La création d'une culture scientifique dans les systèmes d'éducation et de formation ; 6. La promotion de l'apprentissage tout au long de la vie ; 7. L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation, la formation et l'apprentissage ; 8. La mise en place des conditions essentielles pour réussir la mise en place de réformes.
Initiative 2 : « La réflexion de la CONFEMEN : « La diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les technologies de l'information et de la communication (TIC).	1. Intégrer la préoccupation de développement durable au sein des disciplines existantes, plutôt que d'en faire une nouvelle discipline. 2. Appuyer toute initiative locale visant le développement durable, dans toute sa diversité, en veillant toutefois à ne pas affaiblir les apprentissages fondamentaux. 3. Restaurer l'importance de l'éducation en matière agro-sylvo-pastorale dans l'éducation de base, notamment dans une perspective d'autonomie et de sécurité alimentaire. 4. Appuyer toute initiative locale visant à la fois à réaliser des économies d'énergie et de consommation d'eau au niveau des établissements scolaires ainsi qu'à favoriser l'accès à des sources d'énergie alternative, en veillant à documenter et à partager les expériences réussies.

Tableau 32: Les cinq initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD (suite)

Les initiatives	Orientations
Initiative 3 : La chaire UNESCO, « Éducation, formation et recherche pour le développement durable » et son réseau UNITWIN.	1. Contribuer à la formation des formateurs au développement durable, au plan des connaissances théoriques comme de leurs applications, en prenant concrètement en compte les spécificités environnementales, socioéconomiques et culturelles des pays concernés ; 2. Développer les dispositifs d'éducation et de formation sur le développement durable : une formation diplômant de type Master et des stages de perfectionnement privilégiant les approches concrètes par le biais de partenariats public/privé ; diverses formations continues à l'intention des divers acteurs de l'État, des collectivités, des entreprises et de la société civile ; 3. Cibler la recherche en matière de développement durable, que ce soit en matière de recherche pédagogique ou de recherche fondamentale associée à des transferts de connaissance. 4. Veiller à une « approche institutionnelle globale » dans les universités du réseau car l'éducation au développement durable ne peut se concevoir qu'au sein d'une institution qui applique à elle-même les grands principes du développement durable, notamment par le biais des Agendas 21 d'établissement. 5. S'intégrer aux divers réseaux de veille scientifique sur le développement durable (UNESCO, OCDE, PNUE, UNECE, AUF, IFDD, réseau des universités de la Baltique et des universités des pays de la Méditerranée et des Balkans, Environmental School Initiatives - ENSI, etc.) et diffuser les informations au sein du réseau.

Tableau 32: Les cinq initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD (suite)

Les initiatives	Orientations
Initiative 4 : « Le Centre virtuel francophone en éducation au développement durable. »	1. Recenser et diffuser le matériel pédagogique et didactique existant, particulièrement le matériel produit localement, 2. Renforcer le partage de contenus des sites des syndicats du réseau CSFEF sur la question de l'EDD pour en faire un véritable outil pour chaque pays de la francophonie, 3. Permettre le développement de contenus en EDD sur le site de chaque syndicat participant en lien avec le portail CSFEF, 4. Diffuser les pratiques exemplaires et favoriser l'échange d'expériences entre pairs, 5. Valoriser et diffuser les expériences de coopération en EDD, 6. Favoriser le développement de la coopération en la matière, 7. Développer et diffuser du matériel pédagogique et didactique, 8. Établir des liens entre les ressources existantes en développement durable et le milieu éducatif en faisant état des réalisations au niveau local, 9. Informer sur les événements en éducation au développement durable au sein de la Francophonie. 10. S'associer à différents projets de diffusion et de formation en Francophonie.
Initiative 5 : « L'ONG internationale Planèt'ERE et ses Forums. »	1. Mobiliser les acteurs œuvrant en éducation relative à l'environnement et convaincus que l'éducation est la seule voie qui conduit aux changements de comportement des humains pour un avenir plus viable des sociétés ; 2. Encourager la recherche en éducation relative à l'environnement et communiquer les informations sur cette recherche, afin qu'elle serve à développer l'esprit critique des acteurs de terrain ; 3. Servir de lieu d'échanges pour discuter des questions d'éducation relative à l'environnement dans leurs dimensions pédagogiques, juridiques, économiques, culturelles, éthiques, sociales et politiques, aux niveaux régional, national et local ; 4. Développer des outils d'information pour apporter un soutien aux acteurs en Éducation relative à l'environnement ; 5. Intervenir auprès des gouvernements et des organismes internationaux afin de faire adopter des politiques nationales en matière d'éducation relative à l'environnement.

Source : *Bilan de la décennie de l'éducation en vue du développement durable, Pays francophones, réalisé par la Fondation Monique-Fitz-Back pour le compte de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2014, P 11 – 23.*

Les actions menées par la Côte d'Ivoire jusqu'à ce jour s'inscrivent essentiellement dans la démarche de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) pour un cadre stratégique de l'éducation pour le développement durable en Afrique et dans la réflexion de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) pour la diversification de l'offre d'éducation de base (les grands défis pour l'école de demain » en lien avec le développement durable et les technologies de l'information et de la communication (TIC).) A cet effet, les initiatives concrètes entreprises par le pays se résument à trois pratiques innovantes significatives¹⁵⁸, à savoir : l'Introduction des Technologies de l'Information et Communication à l'école (TICE) ; l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) et l'Initiative francophone de formation à distance des maîtres (IFADEM)/UNESCO CFIT. Toutes ces initiatives s'inscrivent essentiellement dans le programme d'activités de la DPFC (Direction des Programmes et de la Formation continue).

6.1.5.2. La réalité du développement de l'éducation en vue du DD en Côte d'Ivoire suivant les grandes tendances en francophonie

Dans la même veine du bilan de la décennie de l'éducation en vue du développement durable, pays francophones, réalisé par la Fondation Monique-Fitz-Back, six grandes tendances se sont dégagées des informations reçues des différents pays en matière de déploiement de l'éducation en vue du développement durable. Le tableau ci-dessous les résume.

¹⁵⁸ CONFEMEN COTE D'IVOIRE et DPFC (Direction de la Pédagogie et de la Formation continue)

Tableau 33 : Les grandes tendances du développement de l'éducation en vue du DD en francophonie

Tendances	Réalité de la Côte d'Ivoire
Tendance 1 : Des modalités variées de coordination Au plan de l'organisation formelle de la coordination et de la mise en œuvre, il n'existe pas un modèle bien défini commun à chaque pays. On observe plutôt une diversité d'approches adaptées au contexte de chaque pays.	En Côte d'Ivoire, le déploiement de l'EDD s'inscrit dans les préoccupations et stratégies globales du DD piloté par le ministère du DD. Il n'existe aucun comité national de pilotage de la Décennie pour l'Éducation au service du développement durable (EDD).
Tendance 2 : Une volonté commune d'intégration On constate une orientation commune visant l'intégration et la prise en compte du développement durable dans les différents programmes de formation comme dans les domaines généraux de formation. L'idée de durabilité est toujours présente, même si dans plusieurs pays elle se réalise surtout à travers les enjeux environnementaux, alors que d'autres pays abordent d'emblée les différentes facettes du développement durable.	Aucun programme d'enseignement n'est élaboré en faveur de l'EDD. Aucun cours d'éducation au DD n'a été créé pour l'éducation de base et aucune insertion du DD au sein des domaines généraux de formation Le pays a néanmoins introduit de nouvelles matières allant dans le sens de l'EDD, il s'agit de l'EDHC, les TIC et l'Entrepreneuriat scolaire depuis les dernières réformes du système d'éducation.
Tendance 3 : Des méthodes actives pour de futurs citoyens actifs La volonté de former des citoyens capables de composer avec la complexité et l'importance des enjeux contemporains influence l'évolution des curriculums. Elle guide l'évolution des approches pédagogiques à travers la promotion de méthodes actives et la création d'espaces pour la réalisation de projets intégratifs. Dans le même esprit, on accorde souvent une importance à la possibilité de prise en compte des contextes locaux.	Dans le cadre des réformes et intégration de l'EDD, La Côte d'Ivoire a bénéficié du projet Sankoré dans l'initiative école ayant pour but de relier l'EDD et l'utilisation des technologies numériques. La réalisation de ce projet intégratif et le recours à des méthodes actives, souvent à travers les réformes du curriculum est adapté aux préoccupations locales et au développement des projets d'écoles.

Tableau 33 : Les grandes tendances du développement de l'éducation en vue du DD en francophonie (suite)

Tendances	Réalité de la Côte d'Ivoire
Tendance 4 : Un portrait contrasté de la formation des enseignants Le portrait de la formation des enseignants s'avère plus contrasté. Au plan formel, l'intégration de la préoccupation du développement durable dans la formation initiale des enseignants est soit réalisée, soit en voie de l'être. La création de modules spécifiques, la diffusion de guides ou de feuillets électroniques dans certains pays illustrent un besoin encore souvent inassouvi pour la mise en œuvre de l'EDD. En formation continue, la création d'unités spéciales ou d'équipes ambulantes constitue une expérience à suivre, tout comme la création en Suisse de l'agence éducation²¹.	Concernant la formation initiale et continue des enseignants, l'intégration de la préoccupation du développement durable dans leur formation initiale est en voie d'être réalisée. C'est toujours un défi.
Tendance 5 : Matériel scolaire et action des ONG La production de matériel scolaire officiel n'est pas en phase avec la volonté d'intégration du développement durable. Les pays où gouvernements faisant état de ressources pédagogiques nombreuses l'associent à la présence d'ONG particulièrement actives dans ce domaine. Par contre, plusieurs pays font état de l'insuffisance de ressources en français. Quelques pays vont répondre au besoin en produisant guides ou cahiers d'activités.	Concernant cette tendance, on a : - Campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires - Introduction des Technologies de l'information et de la Communication à l'École (TICE) - Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) - Introduction des nouvelles matières (l'Éducation sur l'Entrepreneuriat)
Tendance 6 : Cinq axes d'innovation en EDD L'innovation en EDD emprunte plusieurs chemins, desquels on peut dégager cinq grands types d'initiatives : les actions de réseautage, l'appui à l'engagement des jeunes et à l'entrepreneuriat, le développement de matériel pédagogique, les actions thématiques, le recours aux TIC ainsi qu'aux médias.	- Campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires - Projet Sankoré - Réseau EDD - Introduction des nouvelles matières (l'Éducation sur l'Entrepreneuriat) - Initiative francophone de formation à distance des maîtres

Source : *Bilan de la décennie de l'éducation en vue du développement durable, Pays francophones, réalisé par la Fondation Monique-Fitz-Back pour le compte de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2014, P 11 – 23.*

La Côte d'Ivoire a vécu une crise majeure qui ne l'a pas permis d'enclencher très tôt une véritable démarche en EDD. Elle amorce à peine une démarche à travers quelques actions en EDD qui ont besoin d'être soutenues. Un effort majeur d'intégration de l'EDD dans les programmes est en cours tout en prenant en compte les réflexions de l'ADEA et de la CONFEMEN qui suggèrent de faire une distinction entre une intégration formelle aux programmes et la réalité de l'enseignement. Les ingrédients d'une intégration réelle plus importante sont connus et ont même fait l'objet d'expérimentation. Il s'agit : *du réseautage des acteurs, que ce soit au niveau des ministères des différents pays que des acteurs terrains de l'enseignement ; de la diffusion de matériel pédagogique en français et adapté aux différents contextes des pays, des régions et des écoles ; d'un meilleur accès aux TIC intégrant la préoccupation de l'EDD ; d'une action mieux reconnue et mieux soutenue des ONG ; d'un recours à des stratégies novatrices de formation des enseignants, incluant la formation à distance ; de la reconnaissance de l'engagement des jeunes, des enseignants et des établissements à travers de solides campagnes de sensibilisation et de mobilisation.*

Sur cette base, six recommandations ont été retenus dans le contexte des pays francophones, il s'agit de : *supporter le réseautage des acteurs, à tous les niveaux ; développer un matériel pédagogique en français ; assurer un meilleur accès aux TIC dans la diffusion de l'EDD ; mieux reconnaître et encadrer l'action des ONG ; recourir à des formules novatrices de formation des enseignants ; reconnaître l'engagement des jeunes, des enseignants et des établissements.*

La Côte d'Ivoire n'a pas mis en place un comité national de pilotage de la Décennie pour l'Éducation au service du développement durable (EDD) en tant que tel, mais certains éléments du développement durable se retrouvent de façon éparse dans les programmes d'enseignement et dans le programme d'activités de certaines structures comme la DPFC (Direction des Programmes et de la Formation continue). Mais il faut lui reconnaître son adhésion à cette initiative internationale d'EDD.

Quand est-il de la posture de la population dans cette EDD ?

En recherchant la réponse, d'autres questions, notamment, les questions de la connaissance du DD et de ses enjeux par la population, de la contribution du système d'enseignement formelle et des médias à l'EDD, de la participation des enseignants, des hommes des médias et des citoyens à la promotion du DD se sont posées.

6.1.5.3. Connaissance et représentation sociale du DD

Les enjeux du DD, rappelons-le, se situent à trois niveaux : Au premier niveau, environnemental ou écologique, il s'agit d'économiser la nature et à garantir la régénérescence des matières premières extrait (pour le bien être du présent). Le second niveau, le social, a pour but de rendre réel l'équité entre les humains vis-à-vis des ressources et possibilités pour le bien-être de tous. Le troisième niveau, l'économie consiste pour les producteurs de richesse de développer davantage leurs performances mais en faisant attention à l'environnement et aux êtres vivants.

Le DD et ses enjeux sont-ils bien connus par les corps sociaux ?

6.1.5.3.1. Connaissance du concept de DD et de ses enjeux

Le questionnaire d'opinion (cf annexe 2) administré à un échantillon de population de 478 personnes (confère tableau 3 pour les détails caractéristiques) pour cerner la perception du DD en Côte d'Ivoire, permet de répondre à l'interrogation ci-dessus. Dans une rubrique intitulé connaissance du DD et de ses enjeux, les enquêtés ont été amené à répondre aux deux questions suivantes : « Qu'est-ce que le DD ? » ; « Citez au moins deux enjeux du DD ». Les réponses ont effectivement permis de savoir ce que représente le DD dans les esprits des populations. Rappelons que sur l'échantillon de 500 personnes visées dans le cadre de l'enquête, 478 fiches valides ont été effectivement dépouillées. Le tableau ci-dessous donne les détails suivant les questions posées.

Tableau 34 : Connaissances du DD et ses enjeux par les populations

Rubrique	Thèmes	Effectif	%		Rubrique	Thèmes	Effectif	%
Connaissance du DD et ses enjeux par les populations	« Les personnes sachant définir le DD »	153	32		Connaissance du DD et ses enjeux par les populations	« Les personnes connaissant au moins deux enjeux du DD »	233	48,74
	« Les personnes ne sachant pas définir le DD »	325	68			« Les personnes ne connaissant pas les enjeux du DD »	245	51,26
	Total	478	100			Total	478	100

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Sur les 478 individus enquêtés, 325 personnes (soit 68 %) ne savent pas définir le DD ou ont une idée très vague du concept. Une petite masse de 153 autres personnes (soit 32 %) savent le définir plus ou moins correctement. Dans cette même rubrique, 51,26 % (soit 245 personnes) de l'effectif total des enquêtés ne savent pas reconnaître les enjeux du DD contre 48,74 % (soit 233 personnes) sachant le faire. En considérant ces statistiques, l'on retient globalement qu'une proportion élevée de personnes interrogées méconnaissent le DD et ses enjeux ou ont des connaissances très vagues du concept, à côté d'une frange ayant des idées plus ou moins précises à propos. Si on s'en tient au fait que notre échantillon est quasiment constitué d'alphabètes, ce n'est pas exagéré d'affirmer que le concept de DD n'est pas encore diffus dans les corps sociaux en Côte d'Ivoire.

Les dépouillements ont aussi permis de cerner la perception du DD en termes d'enjeu prioritaire, par les populations. La question posée à cet effet est la suivante : « Choisir dans cette liste d'enjeux suivants, celui qui est pour vous le plus prioritaire pour la Côte d'Ivoire ». Les réponses sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 35 : Opinion des enquêtés sur leur perception du DD suivant les thèmes prioritaires des piliers de DD

Rubrique	Pilier de DD	Thèmes	Effectifs	%
Perception du DD	Écologique	Préservation des Ressources naturelle et énergétique	47	38,21
		Changement climatique	42	34,15
		Urbanisation viable	3	2,44
		Gestion des déchets et pollutions (eau, air, sols)	25	20,32
		Prévention et atténuation des catastrophes	6	4,88
		Sous total écologique	123	25,73
	Social	Paix et cohésion sociale	55	14,03
		Égalité sociale	14	3,57
		l'Accès aux équipements de base (eau potable, logement, santé, éducation...) et l'épanouissement de tous	169	43,11
		Santé et bien-être au travail	127	32,40
		Droit de l'Homme	27	6,89
		Sous total social	192	40,17
	Économique	Production et consommation responsable	47	10,26
		Réduction du coût de la vie et de la pauvreté	93	35,61
		Croissance économique et offre d'emploi	78	29,49
		Commerce équitable	51	9,66
		Gouvernance et Responsabilité Sociétale des Entreprises	63	14,98
		Sous total économique	163	34,10
		Total	478	100

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Ce tableau révèle que le DD est perçu différemment par les populations. Le choix par chaque enquêté de l'enjeu prioritaire exprime leur perception ou lien aux thèmes de DD ci-dessus. Ainsi, 40,17 % de nos enquêtés perçoivent le DD en termes sociaux contre 34,10 % pour qui il est prioritairement économique. Par ailleurs, 25,73 % estime que le DD s'apparente à l'écologie. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les préoccupations des humains sont d'abord socio-économiques avant tout intérêt à l'environnement.

De plus près, l'on remarque que pour chaque pilier de DD, les priorités sont disparates avec de fortes proportions pour certains.

Pour le pilier social, les thématiques « accès aux équipements et épanouissement de tous (43,11 %), « santé et bien-être au travail (32,40 %) et « Paix et cohésion sociale » (14,03 %) sont dans l'ordre considérés comme les trois enjeux prioritaires en termes de DD pour les populations.

Concernant le pilier économique, les répondants estiment que DD se résume essentiellement aux questions de « Réduction du coût de la vie et de la pauvreté » (35,61 %) et de « Croissance économique et offre d'emploi » (29,49 %).

Pour le pilier écologique, respectivement 38,21 % et 34,15 % de répondants renferment le DD dans les thématiques de préservation des ressources naturelles et énergétiques et de changement climatique.

Ces données ne permettent-elles pas de juger la représentation du concept de DD chez les habitants ?

6.1.5.3.2. Représentation du concept de DD chez les enquêtés

Selon les mêmes résultats ci-haut sur la question de la perception réelle que les uns et les autres ont du concept de DD en Côte d'Ivoire, la représentation du concept chez les habitants est disparate.

Autrement dit, la compréhension du DD par les enquêtés, est partielle et superficielle dans l'ensemble. Dans nos échanges ceux-ci, nous avons remarqué auprès de certains participants une compréhension approximative du DD qui ne leur permet pas d'en dire davantage des mots sur le concept qui leur semble nouveau dans leur vocabulaire. Ils ont eu la peine à nous donner une définition éclairée du DD.

Du côté des enseignants, des élèves et des journalistes qui appréhendent beaucoup plus mieux le concept, plusieurs d'entre eux ne peuvent approfondir tous les aspects du DD. Ils la comprennent superficiellement et partiellement. Cela est tout de même encourageant car ils sont capables d'instruire tant bien que mal d'autres personnes n'ayant aucune idée du concept.

Par ailleurs, des tendances de représentation se démarquent pour résumer le DD à des thématiques spécifiques.

6.1.5.3.2.1. *Le DD égale à l'Accès aux équipements de base (eau potable, logement, santé, éducation...) et l'épanouissement de tous (43,11% des enquêtés)*

Le premier élément qui transparaît en analysant les entretiens de groupe est la fréquence à laquelle les participants paraissent associer le DD à une notion d'accès aux équipements de base (eau potable, logement, santé, éducation...) et l'épanouissement de tous. La satisfaction des besoins personnels est ainsi leur préoccupation primordiale. Ce choix des enquêtés revisite certaines étapes de la pyramide de Maslow qui stipulent que les besoins des humains sont d'abord physiologiques, sécuritaires, sanitaires avant l'accomplissement. Cette tendance s'explique également par le fait que les soucis des participants sont plus individuels que collectifs. Mais pour un effectif non négligeable (14,03 % de répondants), la paix et la cohésion sociale sont les préalables à la réalisation des autres piliers de DD.

6.1.5.3.2.2. *Le DD égale à la Préservation des Ressources naturelle et énergétique (38,21% des enquêtés)*

Nombreux sont les citoyens qui appréhendent le DD en termes de protection à l'environnement et des ressources énergétiques. En fait, des trois sphères du concept de DD présentées dans la première partie de notre recherche, les participants semblent retenir davantage celle relative à l'environnement après l'enjeu de l'accès aux équipements de base (eau potable, logement, santé, éducation...) et l'épanouissement de tous. Ceci se justifie par le fait que la notion de l'environnement a fait l'objet ces dernières décennies de nombreux débats aussi bien dans les contextes scolaires que dans les communautés. Il est parti intégrante des programmes scolaires et fait l'objet de spécialité au niveau de certaines filières universitaires et professionnelles. De plus, l'État a vite intégré l'environnement dans son programme de gouvernance avec la création d'un ministère en charge de l'environnement, déjà au lendemain de l'indépendance.

Quel est l'ODD qui préoccupe le plus les populations ? Cette question permet de cerner les ODD prioritaires à leurs yeux.

6.1.5.3.3. Les ODD prioritaires selon l'avis des populations

Les ODD ne sont pas perçus de la même manière chez les populations en termes de préoccupation urgente. Certains ODD préoccupent plus que d'autres. Le tableau suivant renferme les réponses.

Tableau 36 : Opinion des enquêtés sur le niveau de DD de la Côte d'Ivoire

<i>Quel est l'Objectif de Développement Durable qui vous semble le plus préoccupant ?</i>		
ODD	Effectifs	Pourcentages
ODD 1 : Éradication de la pauvreté	151	31,6
ODD 2 : Lutte contre la faim	143	29,9
ODD 3 : Accès à la santé	23	4,8
ODD 4 : Accès à une éducation de qualité	19	4,0
ODD 5 : Égalité entre les sexes	14	2,9
ODD 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	8	1,7
ODD 7 : Recours aux énergies renouvelables	3	0,6
ODD 8 : Accès à des emplois décents	17	3,6
ODD 9 : Innovation et infrastructures	2	0,4
ODD 10 : Réduction des inégalités	27	5,6
ODD 11 : Villes et communautés durables	7	1,5
ODD 12 : Consommable responsable	5	1,0
ODD 13 : Lutte contre le changement climatique	19	4,0
ODD 14 : Protection de la faune et de flore aquatiques	3	0,6
ODD 15 : Protection de la faune et de flore terrestres	4	0,8
ODD 16 : Justice et paix	31	6,5
ODD 17 : Partenariats pour les objectifs	2	0,4
Total	478	100,0

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Selon l'enquête, les ODD qui préoccupent le plus les participants sont l'éradication de la pauvreté (ODD 1) pour 31,6 % des répondants et la lutte contre la faim (ODD 2), correspondant à 29,9 % d'avis. Les autres ODD, dans leur ensemble, enregistrent moins d'intérêts en termes de préoccupation. Les objectifs les moins préoccupants, selon les enquêtés sont l'ODD 9 (Innovation et infrastructure), l'ODD 17 (Partenariat pour les objectifs), l'ODD 7 (Recours aux énergies renouvelables), l'ODD 14 (Protection de la faune et de flore aquatiques).

6.1.5.4. Visions des populations sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD

Les enquêtés se sont aussi prononcés sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD peu importe l'horizon. Ils ont répondu à la question suivante : « Est-il possible pour la Côte d'Ivoire réaliser ses ODD et d'atteindre le DD ? » Les opinions sont diverses et se distinguent en trois catégories de visions selon les résultats : La vision des optimistes, la vision des pessimistes et la vision des sans parti pris ou neutre. Le tableau suivant présente les proportions d'opinion pour chacune des visions avec des observations à l'appui.

Tableau 37 : Visions divergentes des populations sur la réalité de la C.I. d'atteindre le DD

Visions	Effectifs	%	Observations
Les optimistes	222	46,44	Les plus nombreux : ils fondent beaucoup d'espoirs quant à l'atteinte des objectifs de DD
Les pessimistes	191	39,96	Leur proportion est aussi très importante avoisinant celle des optimistes : Pour eux, la Côte d'Ivoire ne pourra jamais atteindre les ODD. Certains soutiennent que le pays s'en éloigne au fil des ans.
Les non-alignés ou neutres	65	13,60	Avec une faible proportion, il s'agit des opinions qui ne sont ni optimistes, ni pessimistes. Elles ne savent pas où se situer.
Total	478	100	Ensemble des personnes ayant donné leur avis sur les possibilités de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

De l'échantillon de 478 enquêtés, 46,44 % sont optimistes. Ils fondent beaucoup d'espoirs quant à l'atteinte des objectifs de DD. 39,96 % sont plutôt pessimistes. Pour eux, la Côte d'Ivoire ne pourra jamais atteindre les ODD. Une poignée de 13,60 % sont non-alignés ou neutres. Il s'agit des opinions qui ne sont ni optimistes, ni pessimistes.

Les opinions sont diverses sur les possibilités de la Côte d'Ivoire d'atteindre les objectifs de développement durable pose la problématique du DD comme un mythe ou une réalité. A ce propos, trois scénarios possibles peuvent découler de toute étude de prospective globale de la Côte d'Ivoire projetée dans le futur en termes de DD. Il s'agit de :

- ♦ *La régression par rapport aux acquis actuel : le pays s'éloigne des ODD*
- ♦ *La stagnation par rapport à l'atteinte des ODD parsemée d'embûches : lutte continuelle et progrès considérables mais pas assez pour qualifier le pays d'exemple de DD*
- ♦ *Progrès suffisamment considérables : atteinte de tous ou presque tous les objectifs de DD. Le pays se positionne comme exemple de DD dans la sous-région et le monde.*

Si on s'en tient au bilan des réalisations des ODD, la situation actuelle est intermédiaire, c'est-à-dire située entre le scénario de la stagnation et de la réalisation pleine des ODD.

Connaître le DD et participer à la mise en œuvre des ODD ne dépendrait-il pas de l'éducation au développement durable ? Quels sont Les déterminants éducatifs favorables à une éducation au développement durable en Côte d'Ivoire ? Quelles en sont les limites ?

6.1.6. LES DETERMINANTS DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

On ne peut parler de DD sans évoquer la question éducative. Autrement, la compréhension, l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre d'actions en faveur du DD passent par une certaine éducation à propos. Certaines bases existentielles offrent diverses options à l'EDD dans le cadre de la promotion du DD en Côte d'Ivoire. Il s'agit ici de certains systèmes de base de la société, à savoir l'école, les médias, la communauté, la culture, la citoyenneté...en liens entre le processus de l'EDD. Il faut noter que l'EDD s'inscrit dans plusieurs dimensions comme le stipule la figure ci-dessous.

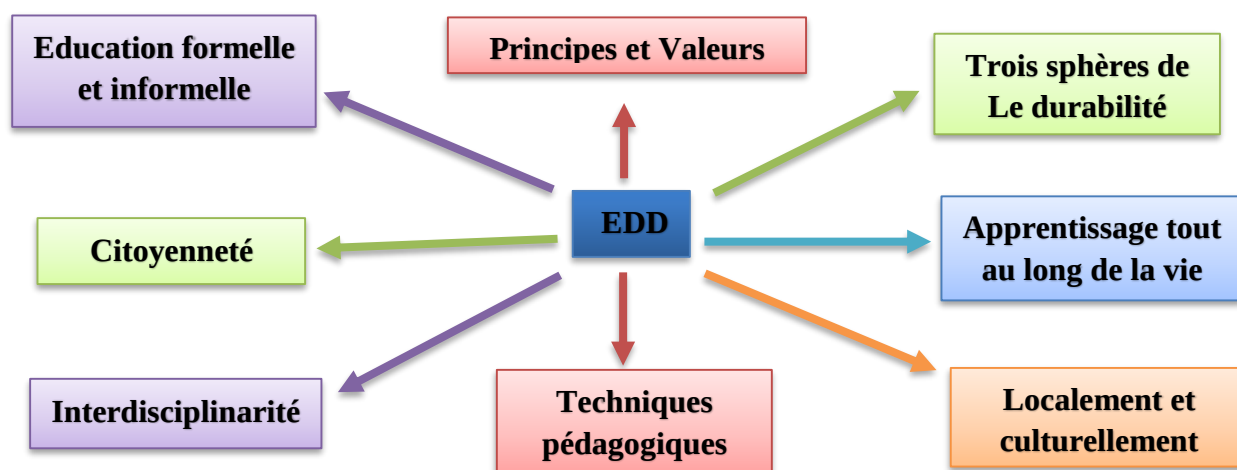


Figure 16 : Les dimensions de l'EDD

(Décennie des Nations-Unies pour l'EDD : 2004 – 2014)

Comme partout ailleurs, l'éducation en Côte d'Ivoire est un processus qui, chez l'homme, commence à la naissance et se termine à sa mort. L'homme doit tout apprendre : le savoir (connaissance, instruction), la savoir-être (éducation, attitude), le savoir-faire (aptitude, acquisition de compétences et d'habilités) et le savoir-vivre (formation).

L'éducation au DD est soumise à des principes et valeurs dans le cadre des trois sphères de la durabilité. C'est un apprentissage tout au long de la vie qui se fait aussi bien par les moyens

formels qu'informels d'éducation. Adapter localement et culturellement elle est interdisciplinaire avec des techniques pédagogiques spécifiques. Elle implique la citoyenneté.

Selon Montesquieu (l'esprit des lois, page 68, 1748), un individu reçoit trois éducations différentes ou contraires : celle de nos pères, donnée en famille (éducation familiale), celle de nos maîtres à l'école (éducation scolaire), celle du monde qui se manifeste dans l'environnement quotidien, s'élargit par le voyage et se dramatise par les médias de masse qui constituent une véritable école parallèle (éducation de la vie).

Quels types d'éducation favorable au DD en Côte d'Ivoire ?

6.1.6.1. De l'éducation traditionnelle à l'instruction formelle

Sous forme traditionnelle, l'éducation a toujours existé en Côte d'Ivoire, longtemps avant l'apparition des premières écoles formelles. Chaque communauté ethnique avait son système éducatif propre d'où une extrême variété de systèmes d'éducation traditionnelle dispersés dans tout le pays. Dans ces systèmes, l'éducation est concrète et se confond à la vie quotidienne. Elle est dispensée en tout temps et partout même si dans certains cas, pour certains groupes, des endroits précis comme le bois sacré sont choisis pour des pratiques initiatiques (le poro chez les senoufo par exemple). La formation était l'affaire de tous les membres de la communauté, sauf en ce qui se rapporte à l'apprentissage des spécialités telle la formation de forgerons, griots... Cette éducation, beaucoup plus pratique, avait pour finalité la responsabilisation précoce de l'individu, son intégration dans le mode de vie et sa participation à la production pour répondre aux besoins de la communauté. La formation insiste sur la coopération et l'esprit communautaire.

Elle concerne tout le monde et prend en compte la religion et le sacré, présents dans tous les actes de la vie. Cette éducation a aussi un caractère global en ce qu'elle prend en compte la totalité de la personne dans ses différents aspects physique, moral et spirituel. Elle permet, en outre, de conserver les acquis de la communauté et de la faire perpétuer en donnant une part importante à l'éducation des enfants par les personnes plus âgées. La vieillesse, perçue comme une valeur positive et considérée comme le stade supérieur de l'éducation est, de ce fait, vénérée. Chaque communauté élabore ses propres modèles et la langue du groupe constitue le support de communication dans un milieu où les connaissances sont transmises oralement. Enfin, l'éducation traditionnelle comporte, dans des proportions variables, des éléments formels et informels parfois étroitement imbriqués.

Cette éducation traditionnelle spécifique aux peuples va connaître des bouleversements dès l'arrivée du colonisateur sur notre territoire. Elle sera presque contrainte à laisser la place à l'éducation coloniale importée. Cependant, grâce à une volonté générale des populations autochtones de perpétuer l'héritage culturel ivoirien, l'éducation traditionnelle va subsister et continuer à toujours contribuer à l'élévation de l'individu. La perception de ce système traditionnel d'éducation a progressivement évolué de sorte à la rendre complémentaire au système d'éducation occidental. Au moment de la mise au point du système d'éducation moderne, il a fallu tenir compte de l'existence des systèmes d'éducation propres aux cultures traditionnelles puis, imprimer une rénovation au système éducatif de type occidental en intégrant une pratique d'enseignement moins formel, en privilégiant un lien plus étroit avec l'environnement immédiat et la production, en préservant le caractère global de l'éducation.

Fort tout de cela, tout lieu d'acquisition de connaissance peut être considéré comme une école même si des spécificités et des caractéristiques les distinguent. Deux écoles, l'une formelle et l'autre parallèle s'érigent et se complètent et constituent les fondements de la transformation des individus.

6.1.6.2. L'école parallèle : les médias

L'existence de l'école parallèle ne fait aucun doute. Son rapport avec l'école officielle est plus que réel aujourd'hui surtout avec l'omniprésence des médias dans notre vie quotidienne. Il importe, pour l'école officielle, de s'en servir intelligemment pour mieux éduquer les apprenants. Le rapport entre l'école officielle et l'école parallèle repose sur la concurrence, la complémentarité et la compensations.

L'école officielle est en concurrence avec l'école parallèle parce que les mass-médias démocratisent le savoir et modifient les rôles traditionnels du maître dans la classe. Une partie des médias reprend à son compte l'intention d'instruire et d'éduquer. C'est le cas de certaines émissions télévisuelles (Ahouaney, petit à petit, question pour un champion...), radiodiffusées (les enfants d'abord) ou d'organes spécialisés dans l'édition des didactiels, de tutoriels et des exercices destinées à l'apprentissage. L'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO), les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) recouvrant les outils et produits numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement (TICE = TIC + Enseignement), le cartable électronique, le tableau blanc interactif (TBI), la tablette scolaire (Quelasy), etc. constituent la zone de concurrence directe par rapport à l'école officielle.

Les médias audiovisuels ne sont donc plus seulement des « renforts » ; ils modifient profondément la place du maître dans le groupe classe jusqu'au point de se substituer à lui. Les médias offrent des banques de données et d'information (documents numériques : textes, images, vidéo) pouvant être utilisées comme supports de cours et d'illustration par l'enseignant ou pouvant servir comme source d'information pour les élèves lors de recherches documentaires.

La variété des informations particulièrement celles qui portent sur l'actualité et les événements du monde, la facilité d'accès à des contenus sur différentes matières et domaines de connaissance permettent de compléter les savoirs scolaires qui d'ailleurs ont tendance à ignorer l'actualité et à faire une impasse sur les autres cultures.

Les médias ont aussi pour fonction le divertissement, les loisirs, la distraction. C'est une zone de compensation par rapport à l'école officielle qui se définit essentiellement par la contrainte et l'effort. Les médias demeurent de puissants relais de diffusion de savoirs, des informations d'actualités très importantes pour la vie quotidienne. Le rapport entre l'EDD et les médias est un rapport d'intégration. Les médias constituent pour le concept DD un intermédiaire qui permet aux promoteurs d'informer ou éduquer un public cible, consommateur des médias en question. Les médias de par leur vocation d'informer d'éduquer et de distraire, sont sans conteste de puissants moyens d'éducation et de transformation d'opinions. Il existe en Côte d'Ivoire une multitude de supports médias pouvant servir d'outils d'EDD. La question qui se pose n'est rien d'autre que de chercher à savoir si effectivement, ils jouent ce rôle de promotion du DD auprès des citoyens. Notre recherche essaie une fois encore de le faire.

6.1.6.3. La communauté et la culture (coutumes)

Chaque citoyen est issu d'une communauté qui le reconnaît et en qui il se reconnaît. Celle-ci contribue à la formation de ce dernier aussi bien sur le plan initiatique que sur le plan de sa transformation en être utile pour la société. Pour éduquer au DD, il faut compter avec la communauté qui répond bien à l'un des objectifs de l'EDD qui est celui de « l'apprentissage tout au long de la vie ». L'impact de la communauté sur le changement d'attitude et de comportement des membres est réel. La culture ou les coutumes de certaines communautés comportent déjà des prédispositions pour l'éducation en vue du DD. La famille constituant la cellule de base de toute société humaine, sa responsabilité dans l'éducation citoyenne est grande. En plus, les individus manifestent un grand intérêt aux informations qui leur sont donnés au travers de leurs communautés. C'est pourquoi, on ne saurait limiter l'EDD au niveau

de l'éducation formelle. Au nom des principes de l'authenticité et de l'échange culturel entre les communautés, l'introduction de l'aspect culturel dans le concept de DD est une opportunité pour éduquer sûrement au DD. Il permettra d'étendre ce concept au niveau des populations les couches les moins aisées. Compte tenu de la diversité culturelle dont regorge la Côte d'Ivoire, il faudra imprégner les populations de cette nouvelle notion.

6.1.6.4. La citoyenneté

La citoyenneté est le fait pour un individu, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville ayant le statut de cité, ou plus généralement d'un État. La qualité de citoyen selon la constitution ivoirienne¹⁵⁹ renferme des droits que l'État doit garantir au citoyen et des devoirs que le citoyen doit exprimer. Les droits liés à la citoyenneté, appelés aussi droits du citoyen sont constitués de libertés (de mouvement, de penser et d'expression, d'association et de réunion, de déplacement et d'établissement, de choisir librement sa profession et son emploi...) ainsi que des droits primaires dont le droit à un environnement sain, le droit syndical et de grève, le droit à l'information et à l'accès aux documents publics, le droit à des conditions de travail décentes...

Les devoirs du citoyen sont essentiellement le respect par celui-ci de la constitution, les lois, et les règlements de la République, la défense de la Nation et de l'intégrité du territoire, le respect des biens publics sont inviolables, le devoir de s'acquitter de ses obligations fiscales, conformément à la loi, la protection de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie.

La citoyenneté est une opportunité de mise en œuvre de DD. L'engagement l'État à reconnaître et assurer l'application effective des libertés, des droits et devoirs fondamentaux des citoyens telle que qu'indiqué dans la constitution ivoirienne est plus qu'une contribution à l'EDD en Côte d'Ivoire. La citoyenneté est une réalité en Côte d'Ivoire, sans aucun doute même si elle peine à s'exprimer chez tous les habitants. Des dispositifs aussi bien récents qu'anciens ont toujours existé pour favoriser cela. Qu'en est-il avec l'EDD en Côte d'Ivoire ? Lors de notre enquête, nous avons cherché à le savoir et cela nous a conduit à retenir les quatre instances d'EDD suivantes : l'école, les médias, les communautés (ethniques, tribales, religieuses, ...). Nous sommes allées plus loin en soumettant à nos enquêtés la question suivante : « ***Quel est selon vous le moyen par lequel la Côte d'Ivoire peut éduquer efficacement au DD ? L'école ; les médias ; la communauté et la citoyenneté*** ».

¹⁵⁹ Préambule : Le Peuple de Côte D'ivoire ; Titre Premier : Des Libertés, Des Droits et des Devoirs / Chapitre Premier : Des Libertés Et Des Droits Et Chapitre II : Des Devoirs

La réponse est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 38 : Système le plus approprié pour éduquer au DD

<i>Quel est selon vous le moyen par lequel le Côte d'Ivoire peut éduquer efficacement au DD ? : L'école ; les médias ; la communauté et la citoyenneté</i>		
Réponses	Effectif	Pourcentage
L'école	340	71,13
Les médias	53	11,09
La communauté	49	10,25
La citoyenneté	36	7,53
Total	478	100

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Ces réponses donnent une classification par ordre d'importances décroissant des moyens les plus aptes au moins aptes à éduquer efficacement au DD. Il s'agit en première position et bien loin, de l'école (71, 13 %), suivi des médias (11,09 %), de la communauté (10,25 %) et de la citoyenneté (7,53 %).

L'incompréhension du DD par les populations ainsi que leurs pessimismes quant à la réalisation des ODD ne se justifierait-il pas par l'existence d'un certain nombre de verrous ou freins ? Pourtant, il ne faut laisser personne de côté dans la mesure ou la préservation de la planète ne saurait se faire au détriment d'une partie de la population. Cela incite à jeter un coup d'œil dans les programmes scolaires et des médias.

6.1.7. CONTRIBUTION DE L'ECOLE A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

6.1.7.1. Regard sur le système éducatif ivoirien

Héritage coloniale, le système éducatif ivoirien avait pour formulation de départ, l'extension de la puissance et de la culture française. La finalité étant de faire de l'homme ivoirien l'égal des citoyens des pays avancés, le pays, dès son indépendance, s'est inscrit dans cette même veine en se fixant les objectifs de scolarisation à cent pour cent, d'alphabétisation extrascolaire, de scolarisation avancée des filles, d'« ivoirisation » des cadres, de développement de la culture, de recherche scientifique. Ces immenses défis vont, dès le début des années 1980, être entravé par un affaiblissement des dispositifs de formation dû à la conjonction de facteurs environnementaux internationaux et nationaux tel le choc pétrolier et la chute des prix des matières premières. Les crises politico-militaires successives de 1999, 2002 et 2010 ont

contribués fortement à accélérer le processus de délabrement de l'éducation avec un impact visible sur la croissance, la cohésion et compétitivité des diplômés. Les problèmes les plus visibles sont entre autres, le fort taux de redoublement, le manque de confiance des employeurs dans diplômés, le déficit quantitatif et qualitatif des enseignants, l'inadaptation des curricula à la modernité, l'affaiblissement des structures d'administration de l'école, l'inexistence de véritables actions de pilotage, de gestion et d'évaluation des dispositifs de l'école, la politisation de l'école, la crise entre l'école et la société qui l'héberge... Ne parvenant plus à répondre aux exigences de l'économie nationale en ces temps-là, le système d'éducation en Côte d'Ivoire a subi de nombreuses réformes au fil des ans, à travers d'innombrables propositions issues de séminaires, conférences, états généraux, etc. Le bilan est tout de même encourageant. L'école ivoirienne a largement contribué à la cohésion nationale, à la formation des cadres et au développement humain. L'engagement de l'État est remarquable, la gouvernance enregistre de bons résultats, les programmes scolaires sont diversifiés même s'il laisse peu de place à l'agriculture et la recherche scientifique. Le climat interne est tout de même sain et la confiance de la société en l'école demeure. Elle enregistre des réussites au niveau de la compétitivité internationale avec des accords de coopération divers et variés. De 2011 à ce jour, dans le contexte général de la réforme des programmes éducatifs en termes de recadrage, de stratégies de diffusion des programmes éducatifs, d'implantation des programmes éducatifs et d'évaluation des apprentissages, le système enregistre des innovations telles la création en 2013 des disciplines EDHC (éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté) et Tic (techniques de l'information et de la communication), l'augmentation du nombre d'heures de cours pour l'année scolaire, la place prépondérante du français et des mathématiques à l'école primaire.

Dès la rentrée 2015-2016 trois réformes majeures ont été intégrées dans le système éducatif ivoirien à savoir la scolarisation obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans, le socle commun de connaissances et de compétences qui permettra aux élèves de quitter l'école un jour avec le minimum de savoir, et les collèges de proximité avec des professeurs bivalents¹⁶⁰ en vue de rapprocher les établissements d'enseignants des familles, des apprenants, ce qui éviterait le déplacement des élèves loin de leurs parents et les cas de grossesses des jeunes filles. Malgré tous ces efforts des cinq dernières années, ces maux persistent encore, notamment de déficit d'infrastructures et d'enseignants, la sous scolarisation et le décrochage précoce des filles, les déperditions scolaires et abandons...

¹⁶⁰ Conférences du mercredi 5 Août 2015 tenues au Cabinet du MENET

6.1.7.1.1. *L'éducation de base en essor favorable à l'EDD mais minée de nombreux freins*

L'éducation de base en Côte d'Ivoire connaît un essor continu au fil des ans, malgré les nombreuses difficultés qui minent son fonctionnement. Cette éducation concerne l'enseignement préscolaire, l'éducation primaire, l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et l'alphabétisation.

6.1.7.1.1.1. *L'enseignement préscolaire*

L'enseignement préscolaire est une étape préparatoire à l'entrée des enfants à l'école primaire. Selon l'annuaire statistique scolaire 2014/2015, l'offre d'éducation préscolaire est composée de 4 584 salles de classes qui constituent les 1991 écoles préscolaires dont 68% relèvent du secteur public, 31% du privé et 1% des communautés. Les capacités d'accueil dans le préscolaire ont connu un accroissement de 50,6% par rapport à 2010/2011 où elles étaient de 3 044 classes. Outre ces écoles, 258 Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) offrent une éducation préscolaire. En 2014/2015, l'encadrement dans ces écoles est assuré par 6524 enseignants (dont 97% de femmes) contre 4 294 enseignants en 2010/2011.

Du côté de la demande, on dénombre 144 128 élèves avec presque autant de filles que de garçons. L'effectif des élèves a connu un accroissement annuel moyen de 19% entre 2011 et 2014. La couverture au préscolaire s'est également améliorée entre 2011 et 2015 avec un Taux Brut de Scolarisation de 7,4% en 2014/2015 contre 4,8% en 2011/2012. Toutefois, les performances de la Côte d'Ivoire restent en deçà de la moyenne des pays de la CEDEAO qui est de 33,5%. Des pays comme le Maroc, l'Afrique du Sud et la Malaisie ont des taux supérieurs à 60% tandis que la Corée et la Thaïlande sont à plus de 100%.

La fréquentation au préscolaire est une pratique essentiellement urbaine et des familles aisées, avec un taux net de scolarisation de 12% en milieu urbain contre un peu moins de 2% en milieu rural en 2012 (EDS-2012). Un enfant de ménage riche a 20 fois plus de chance d'être inscrit dans un établissement de la petite enfance qu'un enfant de ménage pauvre.

6.1.7.1.1.2. *L'éducation du primaire*

Le nombre de salles de classes est passé de 64 645 en 2010/2011 à 76564 en 2014/2015, soit un accroissement de 18,4% sur la période. Les enseignements pour l'année scolaire 2014/2015 ont été dispensés par 80 155 enseignants à 3 370 558 d'élèves dont 47% de filles.

L'effectif des enseignants a progressé de 9,1% par rapport à son niveau de 2010/2011 qui était de 73 466 enseignants. Celui des élèves a connu un accroissement annuel moyen de

4% entre 2011 et 2015. Aussi les proportions des établissements public et privé sont-elles restées quasiment stables sur la période avec respectivement 80% et 13% et la part des écoles communautaires est passée de 1,5% en 2011/2012 à 7% en 2014/2015.

Le Taux Brut de Scolarisation est passé de 85,7% en 2011/2012 à 95,4% en 2014/2015. Malgré cette bonne performance, le niveau de couverture de l'enseignement primaire reste en-deçà de la moyenne des pays de la CEDEAO et des pays comme le Maroc, l'Afrique du Sud et la Corée qui sont à plus de 100%. De plus, en 2012, le Taux Net de Scolarisation (TNS) de 68%, révèle des disparités entre les filles (64%) et les garçons (72%), les zones urbaines (73%) et rurales (65%). Les régions du Nord et du Nord-Ouest étaient les moins scolarisées avec respectivement un TNS de 50% et 56% en 2012. Ce TNS de 2012 signifie que 32% des enfants de 6 à 11 ans ne sont pas scolarisés.

Malgré l'amélioration marquée du Taux d'Achèvement du Primaire qui est passé de 48,5% en 2008/2009 à 63,9% en 2014/2015, une proportion encore importante d'enfants d'une classe d'âge n'aura probablement pas acquis les compétences nécessaires pour « être et rester alphabétisés tout au long de leur vie ». Les causes du niveau élevé d'abandon scolaire résident principalement dans (i) l'incapacité des familles à supporter les coûts de l'éducation de leurs enfants, (ii) les travaux domestiques réservés aux filles, les grossesses et les mariages précoces qui réduisent le temps d'étude et de repos de celles-ci, (iii) la discontinuité éducative qui expose potentiellement 11% des enfants au risque d'abandon et (iv) le redoublement qui reste encore élevé malgré la baisse observée entre 2010/2011 avec 21,2% et 2013/2014 avec 16,1%.

Pour favoriser l'accès à l'école et réduire les absences et les abandons scolaires, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de mesures de protection sociale dans le secteur. Ainsi, 5 106 378 manuels et kits scolaires ont été distribuée aux élèves entre 2012 et 2014. Près de 5000 cantines scolaires ont été mises en place, soit 50% des écoles, notamment en milieu rural et des bourses alimentaires octroyées à 2 000 filles dans les zones rurales. Pour ce qui concerne la lutte contre la déscolarisation des jeunes filles, un plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles sur la période 2013-2015 a été élaboré et une campagne de sensibilisation sur la scolarisation des filles a été menée dans 14 localités du nord du pays. Tous ces efforts s'inscrivent dans la dynamique de l'école obligatoire.

Le nombre d'enfants en dehors du système scolaire est en baisse. Il est passé entre 2006 et 2014 de 1,3 millions à 800 000 parmi les enfants de 6-11 ans, soit 23% des enfants. Chez les 12-15 ans, le nombre est passé de 770 000 à 600 000, soit 29% des enfants.

Parmi les enfants en dehors du système scolaire sur la période 2006-2014, la grande majorité, soit 89% des 6-11 ans et 66% des 12-15 ans, n'a pas eu accès à l'école. Cependant, environ 500 000 enfants fréquentent des structures éducatives non-reconnues par l'État, notamment les centres d'éducation communautaire, les classes passerelles et les écoles confessionnelles musulmanes.

En ce qui concerne les acquis scolaires, le taux de réussite au Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) qui avait fléchi à 55,2% en 2011/2012 s'est amélioré progressivement pour atteindre 79% en 2014 et 82,1% en 2015.

6.1.7.1.1.3. L'enseignement secondaire général et technique

Le nombre des structures d'accueil qui était de 1 206 Établissements en 2011/2012 est passé à 1 373 établissements en 2014/2015 dont 74% d'établissements privés. Le nombre de salles de classes s'est accru de 61% passant de 15 965 à 25 709 sur la période. Quant aux effectifs, ils ont connu, entre 2011 et 2014, un accroissement annuel moyen de 12% pour le collège et une baisse de 2% pour le lycée. Cette défection du lycée général par les enfants est faite au profit de l'enseignement technique et la formation professionnelle dont les effectifs ont augmenté de 31%. Les effectifs de l'enseignement secondaire général sont quasi équitablement répartis entre public (49%) et le privé (51%).

Au niveau de la couverture, le Taux Brut de Scolarisation dans le secondaire premier cycle s'est amélioré en atteignant 53,8% en 2014/2015 contre 49,1% en 2011/2012. Celui du secondaire second cycle qui était de 25,4% en 2011/2012 continue de stagner à 28,1% en 2014/2015. Ces niveaux sont en deçà de ceux des pays comme le Ghana, la Malaisie, le Maroc, la Corée et l'Afrique du Sud qui se situent entre 60% et 100%. De plus, des disparités existent au niveau national entre filles (46,2% au premier cycle et 23,3% au second cycle) et garçons (60,9% au premier cycle et 32,5% au second cycle).

Le Taux d'Achèvement du Secondaire reste faible aussi bien au premier cycle avec 36% qu'au second cycle avec 20,1%. Les niveaux élèves des redoublements, surtout dans les classes d'examen et les grossesses en milieu scolaire, expliquent en partie la faiblesse du taux d'achèvement. En 2014/2015, le nombre de redoublants représentait 15,3% de l'effectif des élèves et 4 250 cas de grossesse ont été enregistrés.

De fortes déperditions sont observées entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année du primaire et du collège. Toutefois, elles se sont amoindries entre le primaire et le collège en 2013/2014. L'accès au lycée est toujours difficile et seulement 12 enfants sur 100 atteignent la fin du secondaire.

L'enseignement secondaire technique comptait 288 établissements en 2014/2015 dont 03 publics. Le District d'Abidjan concentrait 55% de ces établissements. Ces structures ont accueilli 55 505 élèves encadrés par 6 726 enseignants. L'effectif des élèves a connu un accroissement annuel moyen de 33% entre 2011 et 2014. Sur les trois niveaux que sont la seconde, la première et la terminale, 90,7% des élèves se retrouvent dans les filières économiques et de gestion. Le taux de redoublement dans ces filières était de 47,4% dont 47,5% pour les filles et 42,7% pour les garçons.

Au regard de la disparité de l'offre éducative dans le secteur public par rapport à la demande importante au sein de la forte population des jeunes, le Gouvernement a engagé un programme de construction de huit (08) lycées techniques publics, de réhabilitation et d'équipement des lycées techniques existants.

6.1.7.1.1.4. Les centres d'alphabétisation

Les centres d'alphabétisation ont enregistré 69 996 apprenants dont 60% de femmes en 2014/2015. Ces apprenants ont été encadrés par 5 733 animateurs dans 2 607 centres. De façon globale, le taux d'alphabétisation en Côte d'Ivoire s'est nettement amélioré d'environ 1,5 point chaque année en 30 ans passant de 43,5% en 1980 à 67,5% en 2010. Ce taux se rapproche de la moyenne d'Afrique subsaharienne qui est de 70% et celui de la Malaisie qui est de 98,4%.

Malgré ces progrès, l'analphabétisme des jeunes et des adultes constitue un facteur structurel d'inertie et rend difficile toute dynamique pérenne de développement économique et social. Pour adresser ce problème, le gouvernement s'est doté d'un plan stratégique visant la réduction du taux d'analphabètes à 35% d'ici l'horizon 2020.

Au total, les efforts doivent continuer afin de réduire encore plus l'analphabétisme, diminuer la proportion d'enfants qui n'achève pas le cycle primaire et accroître substantiellement la proportion de l'accès d'une classe d'âge à l'enseignement secondaire et supérieur.

6.1.7.1.1.5. La Formation professionnelle en reforme

La formation professionnelle a pour finalité le développement de compétences à travers la transmission de qualifications techniques et professionnelles permettant à l'apprenant d'exercer un métier. La formation professionnelle s'appuie sur 59 établissements publics et 245

établissements et cabinets privés de formation agréés par l'État en 2014-2015. Les structures publiques sont composées de 10 unités mobiles de formation, 03 ateliers d'application et de production, 11 lycées professionnels, 31 centres de formation professionnelle, 11 centres de perfectionnement aux différents métiers et 06 collèges d'enseignement technique. Les programmes de formation couvrent 96 spécialités dont 14 tertiaires et 56 industrielles réparties en 13 filières.

Les effectifs de la formation professionnelle initiale ont connu un accroissement annuel moyen de 29% entre 2011 et 2014. En 2014, les établissements de formation professionnelle n'ont pu accueillir que 52 000 élèves pour une demande annuelle de 75 000 jeunes. Les établissements privés ont enregistré 30,7% des élèves en 2013-2014 contre 21,1% en 2012-2013. Plus de la moitié des effectifs se retrouvent dans les filières tertiaires avec 57,2% en 2014 tandis que les formations agricoles ne concernent que 0,1% des apprenants.

La formation professionnelle par apprentissage qui concerne 4% des formations est assurée par les structures telles que l'AGEFOP (Agence Nationale de la Formation Professionnelle), le CETI (Collège d'Enseignement Technique Industriel), les CFP (Centre de Formation Professionnelle) et les UMF (Unité Mobile de Formation). La formation par apprentissage offre une forte capacité de formation de cycle court pour les métiers de l'artisanat et est accessible aux jeunes de tout niveau d'étude. L'enquête emploi 2013 révèle que 127 700 jeunes sont en apprentissage traditionnel dans une variété de métiers.

La formation par alternance, quant à elle, connaît un début d'implémentation dans trois établissements, des Centre de Perfectionnement aux Métiers, (CPM bois, CPM auto et CPM Mécanique et Électricité) avec 1% des effectifs de la formation professionnelle. Une formation qualifiante est également assurée dans le cadre de la Plateforme des Services (PFS), du Projet Emploi Jeune et de Développement des Compétences (PEJEDEC) et des unités mobiles.

La mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle débutée en 2012 a permis d'enregistrer des acquis qui portent sur (i) la mise en place et le fonctionnement effectif des instances partenariales; (ii) la structuration de l'économie en treize (13) branches professionnelles et la production d'une cartographie des métiers et des fiches-métiers pour ces branches; (iii) l'élaboration des référentiels métiers-cornéennes dans quinze (15) filières en BTP, trois (3) filières en Industrie Agro-alimentaire et deux (2) filières en Maintenance Industrielle et (iv) l'élaboration des référentiels de formation, d'évaluation et de certification.

Toutefois, les efforts devraient continuer pour disposer d'équipements modernes, assurer une adéquation entre l'offre de formation et la demande qui va en nombre croissant. En effet, l'enquête-emploi de 2013 révèle que le flux de sortants du système scolaire général, qui constituent une cible potentielle pour la formation professionnelle, est estimé à 165 000 jeunes chaque année. Ainsi, les faibles performances du système éducatif ont contribué, au fil des années, à mettre sur le marché de l'emploi des populations dont le stock est évalué à 11 660 000 personnes en 2014.

Par ailleurs, l'affectation des apprenants loin du lieu d'habitation des parents et le déficit d'internats induit un manque d'efficacité et une baisse de rendement du système.

En conclusion, des acquis notables ont été enregistrés dans le secteur. Cependant, la formation d'ouvriers et de techniciens spécialisés pour répondre aux besoins d'une économie sur le chemin vers l'émergence demeure un défi.

6.1.7.1.2. Enseignement supérieur

Pour l'année universitaire 2013-2014, l'enseignement supérieur a été assuré dans 33 universités dont 05 publiques et 155 grandes écoles dont 02 publiques. Ces établissements et ceux hors tutelle ont accueilli 176 504 étudiants dont 98 070 dans les établissements publics, soit 55,6% de l'effectif total des étudiants. Les filles ne représentent que 36,5% de l'effectif total des étudiants.

Les étudiants des universités publiques ont été encadrés par 3 482 enseignants-chercheurs dont 988 ont été recrutés sur la période 2012-2014 ; ce qui donne un ratio de 25 étudiants pour un enseignant. L'Université Felix Houphouët-Boigny, quant à elle, affiche un ratio de 32 étudiants pour un enseignant pendant que les Universités Nangui Abrogoua et Alassane Ouattara enregistrent respectivement 18 et 23 étudiants par enseignant.

L'INP-HB (Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny) et l'ENS (École Normale Supérieures) ont les ratios les plus bas avec respectivement 6 et 1 étudiant par enseignant contre une norme UNESCO de 30 étudiants par enseignant et par filière. Ce ratio résulte d'une sous-exploitation des capacités d'accueil de ces structures.

En 2013-2014, la répartition des étudiants selon les domaines d'étude indique que 26% des étudiants sont inscrits dans les domaines scientifiques (Sciences et technologies, Sciences de la Santé, Sciences Agronomiques) et 74% dans les domaines dits "littéraires" (Sciences humaines et sociales, Droit, Lettres, Langues, etc.). Les Sciences Économiques et de Gestion

reçoivent l'effectif le plus élevé (29%) tandis que les sciences agronomiques n'enregistrent que 1% de l'effectif total.

Concernant l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, l'enquête-emploi réalisée en 2012, révèle des taux de chômage de 27,8% pour les titulaires de DUT, 35,7% pour les BTS, 21,3% pour les ingénieurs, 23,9% pour les DESS et 42,9% pour les Masters.

Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'employabilité des diplômés, le système Licence-Master-Doctorat a été adopté et est en cours d'implémentation depuis décembre 2012. En outre, les universités et les grandes écoles publiques ont été réhabilitées et la construction d'une ville universitaire à Adiaké et de 3 nouvelles universités à Man, San Pedro et Bondoukou a été programmée. Toutefois, le secteur reste marqué par une insuffisance des capacités d'accueil et des ressources humaines à l'origine de la massification des effectifs d'étudiants et au faible niveau d'encadrement. Le recul de la qualité de la formation et l'inadéquation des programmes de formation aux besoins du marché de l'emploi alimentent le taux de chômage. Par ailleurs, l'insuffisance et la vétusté des œuvres universitaires de même que l'étroitesse de l'enveloppe des bourses engendrent des problèmes d'accessibilité et de distribution équitable des offres sociales. De même, les violences et les grèves intempestives des enseignants et des étudiants ont contribué à la dégradation du climat social en milieu universitaire. Le principal défi est de mettre à la disposition de l'économie des ressources humaines compétentes à travers notamment un meilleur accès à un enseignement supérieur de qualité et le renforcement de l'employabilité des diplômés.

Au total, malgré une dynamique positive, le système éducatif ivoirien ne garantit pas encore l'accès à l'éducation de base et l'acquisition d'un minimum de compétences à l'ensemble de la population. L'accès à l'enseignement technique et professionnel et au supérieur demeure restreint ; ce qui limite l'acquisition de compétences plus complexes et spécifiques à destination du marché du travail. Les problèmes d'accès s'accompagnent de questions liées à la faible qualité du système éducatif, notamment du fait de moyens limités des écoles en termes d'infrastructures et d'enseignants. Cette situation ne permet pas à la Côte d'Ivoire de s'appuyer sur un capital humain et des compétences suffisants en nombre et en qualité pour accéder à l'émergence. Le principal défi pour les autorités, à savoir développer les compétences pour l'émergence, nécessite d'augmenter l'accès à l'éducation à tous les niveaux, d'assurer la rétention des élèves au sein des différents cycles scolaires, d'associer le secteur privé à l'offre de

formation, d'encourager le retour et l'engagement de la diaspora ivoirienne, d'améliorer la qualité du système éducatif et de réduire les inégalités scolaires.

Cette revue du système éducatif en chiffre prouve bien qu'elle reste encore très élitiste avec une absence de programmes orientés vers le DD. Mais sa structuration offre des possibilités favorables à la mise en œuvre d'une éducation au DD.

6.1.7.1.3. Implémentation de l'éducation au développement durable (EDD) dans le système éducatif ivoirien

L'avènement de l'EDD en Côte d'Ivoire se confond à celle de l'éducation en matière d'environnement qui remonte à la fin des années 70 comme prérogative du ministère de l'environnement. Suscitée à partir de la prise de conscience de la dégradation de l'environnement et du milieu de vie et de la préconisation de la conférence de Tbilissi (UNESCO, 1977) qui incite les États à inscrire dans les politiques éducatives nationales, une nouvelle formation civique, intégrant les enjeux environnementaux (Sauvé et Girault, 2008). Pour garantir un avenir socio environnemental sans risques aux peuples ivoirien, la mise en place d'une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence avec la création d'un ministère en charge de l'environnement, le tout premier, autour des années 1977 (circulaire n° 77- 300 du 29 août 1977). De cette période jusqu'à ce jour, la Côte d'Ivoire a ratifié, approuvé ou adhérer à presque toutes les conventions internationales à propos des préoccupations socio environnementales et en a tenu compte dans l'élaboration de ses programmes d'éducatons et de sensibilisation pour une plus grande responsabilité des populations.

En 1992, le programme d'action des Nations Unies pour le 21e siècle préconise de réorienter l'éducation vers un développement durable (CNUED, 1992) suivie en 1994, de l'initiative internationale « *Educating for a Sustainable Future : Environment, Population and Sustainable Development* ». À peine quatre années après, ce fut un autre tournant décisif pour notre pays qui va promulguer une loi plus qu'importante, le Code de l'Environnement (loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant code de l'environnement). Comportant les orientations les plus précises en matière de préservation de l'environnement et d'épanouissement des êtres, ce code va se positionner comme une belle réponse à la demande sociale croissante des individus à ce propos. Il constitue une bonne ressource pour l'éducation à l'environnement (EE) en Côte d'Ivoire. L'application de cette loi a permis de prendre des décrets pour la mise en œuvre des outils de décision représentent les évaluations environnementales, devenues des piliers essentiels pour un DD.

Le Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg proclame la *Décennie onusienne de l'éducation en vue du développement durable* pour la période 2005-2014. Il invite chaque pays notamment la Côte d'Ivoire à développer des stratégies locales d'EDD.

En France, « La circulaire (BO n°28 du 15 juillet 2004) remplaçant celle du 29 août 1977 (n°77- 300) vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement (EE) en l'intégrant dans une perspective de développement durable.» (MATAGNE, 2008). À ce jour, la France constitue un exemple à suivre en matière de mise en place du concept d'EDD dans le monde. Cela n'est pas le cas pour les pays du sud confrontés à des problèmes essentiellement d'ordre socio-économiques et dont les priorités résident encore dans la satisfaction des besoins les plus élémentaires de leurs peuples.

La Côte d'Ivoire n'a donc pas encore réussi son éducation à l'environnement (EE) et cette transition de l'EE vers celle du DD à cause d'un certain nombre de frein dont la décennie crise militaro civile. Comme pour la plupart des pays du sud, le concept d'éducation à l'environnement a été évoqué pour la première fois en Côte d'Ivoire au lendemain du sommet de Rio de Janeiro (1992) et introduite dans les prérogatives du ministère de l'environnement. Même si le volet environnement a toujours été présent dans l'intitulé de ce ministère, il fut successivement complété par d'autre intitulé tel : « la construction et de l'Urbanisme » (1992-1994), « le tourisme (1995-1996), « le cadre de vie » (1996-1998 et de 1999-2000), la forêt (1998-1999), « les eaux et forêts » (2006-2010) Aujourd'hui la volonté politique est encore plus réelle en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD. La création d'un département « développement durable » (depuis juin 2011) rattaché au ministère de l'environnement en est une parfaite illustration. Le DD fait partie des attributions du ministère en charge de l'environnement avec comme missions l'élaboration et mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine du développement durable ; la préparation et mise en œuvre de la politique du gouvernement en matières d'énergies renouvelables, de développement et de promotion des technologies vertes participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction des rejets dans l'eau, l'air et le sol ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique en liaison avec le Ministre du Pétrole et de l'Énergie ; l'élaboration et mise en œuvre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ; la promotion d'une gestion durable des ressources rares ; la participation aux négociations internationales sur le climat ; la veille à l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration ainsi qu'à leur évaluation environnementale ; la contribution au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix

concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement ; la proposition de toute mesure propre à l'amélioration de la qualité de vie ; la contribution au développement de l'éducation, de la formation et des citoyens en matière d'environnement ; la Mise en place de la commission du Développement Durable ; l'élaboration, animation et coordination de la politique de l'eau et de la protection de la biodiversité. Les efforts de la direction du DD sont de plus en plus visibles notamment dans l'Éducation en vue du DD. Le bilan de ses actions est suffisamment souligné dans la première partie de notre travail. Elle est chargée pour le compte du gouvernement d'élaborer, de coordonner et de mettre en œuvre une politique nationale pour la réalisation des ODD. L'éducation à l'environnement et au DD est aussi une de ses priorités comme souligné ci haut.

Il convient de rappeler que le plan national d'action environnementale de la Côte d'Ivoire (PNAE-CI 1996 - 2010), avec des objectifs stratégiques de gestion environnementale, est articulé autour de 10 programmes¹⁶¹ dont certains répondent parfaitement aux enjeux de l'EE et au DD. Le programme 8 « recherche, éducation, formation et sensibilisation » implique que la formation est un axe fondamental de développement des capacités humaines avec option d'intégration des perspectives environnementales dans les cursus scolaires et universitaires avec pour corollaire l'amélioration des connaissances des formateurs en matière d'environnement tant dans le domaine scolaire et universitaire qu'à celui complémentaire de l'éducation informelle et parentale. Dans cette perspective, au fil des reformes des curricula du système scolaire formel, des efforts ont été fait pour introduire dans les programmes scolaires de l'enseignement primaire et secondaire, des leçons ou chapitres en rapport avec l'ERE. Dans l'enseignement supérieur, la diversité des résultats de nombreux travaux de recherches ont permis de définir un certain nombre de modalités pour l'éducation, la formation et la sensibilisation des citoyens. Les organisations traditionnelles et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) contribuent à leur niveau ou en collaboration avec les institutions formelles à l'ERE.

Il faut noter que c'est à partir des années 2000 qu'on a commencé à évoquer le concept de l'éducation au développement durable dans les rencontre en Côte d'Ivoire (séminaires, colloques, forums...) Organisés soit par le ministère de l'environnement et du DD, soit par des

¹⁶¹ Programme 1 : Développement d'une agriculture durable – Programme 2 : préservation de la biodiversité – Programme 3 : Gestion des établissements humains - Programme 4 : Gestion de la zone côtière - Programme 5 : Lutte contre la pollution industrielle et les nuisances - Programme 6 : Gestion intégrée de l'eau - Programme 7 : Amélioration de la ressource énergétique - Programme 8 : Recherche, éducation, formation et sensibilisation - Programme 9 : Gestion intégrée et coordonnée de l'information environnementale - Programme 10 : Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire

organismes privés ou public ayant un intérêt pour le concept, ces rencontres visent à informer, mobiliser et organiser les uns et les autres pour l'adoption et la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de DD. Dernièrement, le 18 mai 2015, le ministère de l'environnement et du DD a organisé les journées interministérielles d'opérationnalisation du DD spécifiquement dédiées aux services de l'État, suivi des assises ivoiriennes du DD dans le secteur privé du 10 au 11 septembre de la même année. On peut aussi citer, pour le compte des actions des collectivités, l'atelier régional d'information et de sensibilisation des acteurs locaux des régions du Gbêkê et du Hambol, organisé le 3 septembre 2014 par l'Agence Nationale de l'environnement sur le thème de la « Contribution des acteurs locaux dans la protection de l'environnement et la promotion du DD »

Aujourd'hui, la vision du gouvernement en matière de DD à l'horizon 2025, est l'ancrage du DD dans tout le corps social, de sorte que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale pour une société épanouie. Pour que cette vision devienne une réalité, l'un des défis majeurs à relever est la constitution d'une masse critique de citoyens qui, dans leurs activités et leurs comportements de tous les jours, adoptent une démarche de DD.

L'adoption de la loi d'orientation en matière de DD, par le parlement ivoirien, en juin 2014, permet de développer plus facilement toutes les axes stratégies concernant les orientations sur les obligations de l'État, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et des comités de DD. La mise en place des comités de DD va fortement accélérer l'encrage du DD dans le corps social et permettra d'avoir une masse critique de citoyens sensibilisés à la démarche durable à l'horizon 2020. Ce sont ces comités de DD, implantés dans toutes les administrations du secteur privé et du secteur public, dans les organisations de la société civile qui vont sensibiliser, informer, éduquer, former des pans entiers de la société ivoirienne au concept de DD.

6.1.7.2. Présence du développement durable dans les programmes éducatifs

6.1.7.2.1. *Les domaines d'enseignement*

Le programme éducatif du primaire et du secondaire est sectionné en cinq (5) grands domaines comportant chacun des disciplines spécialisées mais aux objectifs communs.

Tableau 39 : Les domaines et disciplines de l'enseignement de base en Côte d'Ivoire

Domaines	Disciplines enseignées	Finalités	Classes concernées
Le Domaine des sciences et Technologie	Mathématiques (Sciences exactes)	♦ Appliquer les définitions, les propriétés et règles relatives aux mathématiques ; ♦ Utiliser à bon escient les différents codes du langage mathématique ; ♦ Justifier la construction d'une figure ; Traiter des situations ; Reasonner avec logique ; ♦ Organiser ses connaissances mathématiques de manière à faciliter la recherche d'analogies ; ♦ Porter un jugement critique sur les résultats obtenus dans le cadre d'une modélisation.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
	Physiques et Chimie (science expérimentale)	♦ Appliquer les définitions, les propriétés et règles relatives aux physiques et à la Chimie ; ♦ Utiliser à bon escient les différents codes du langage des physiques et de la Chimie ; ♦ Traiter des situations ; Reasonner avec logique ; ♦ Porter un jugement critique sur les résultats obtenus dans le cadre d'une modélisation.	De 6 ^{ème} à la Terminale
	Sciences de la Vie et de la Terre (science expérimentale)	♦ Traiter des situations liées aux êtres vivants, à la nature, aux sols et roches ♦ Appliquer des techniques de protection et d'amélioration des sols ; les techniques de préservation de l'environnement et de la santé ; ♦ Développer un raisonnement scientifique.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
Le domaine des langues	Français	♦ Avoir acquis la maîtrise orale et écrite de la langue française en tant qu'outil de communication pour : - Communiquer à l'oral ; - Communiquer par écrit ; - Produire des écrits fonctionnels. ♦ Avoir acquis des connaissances littéraires pour : - Interpréter tout type de texte ; - Produire tout type de texte ; - Construire le sens de textes variés ; - Analyser et organiser des idées.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
	Anglais	♦ Comprendre un texte simple écrit en anglais et traitant de son environnement immédiat et du monde extérieur ; S'exprimer de façon efficace dans un anglais simple ; ♦ Utiliser des structures lexicales et grammaticales simples pour s'exprimer en anglais. ♦ Communiquer de façon compréhensible à l'oral avec toute personne s'exprimant en anglais ♦ Communiquer de façon compréhensible à l'écrit avec toute personne s'exprimant en anglais.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
	Espagnol	♦ Comprendre un énoncé oral simple (sujet-verbe-complément) ; ♦ Comprendre un texte simple ; S'exprimer dans une langue simple ; Produire un texte simple ♦ Interagir dans une situation de communication orale ; ♦ Réagir dans une situation de communication écrite ; ♦ Utiliser des structures lexicales et grammaticales simples (structures de base).	De la 4 ^{ème} à la Terminale
	Allemand	♦ Des connaissances linguistiques (vocabulaire, grammaire, phonétique) ♦ Des connaissances civilisationnelles (culture des pays germanophones) ; ♦ Des aptitudes (stratégies, techniques pour écouter, parler, lire et écrire) ; ♦ Des attitudes (comportements adéquats) lui permettant de: - Comprendre un énoncé oral élaboré; - Comprendre un énoncé écrit élaboré - Produire des textes oraux élaborés; - Produire des textes écrits élaborés; - Valoriser sa culture et celles des autres (interculturalité Côte d'Ivoire/ pays germanophone); - Réfléchir sur ses propres faits culturels, les analyser afin de forger sa personnalité; - Manifester son intérêt pour la langue allemande (club d'allemand, olympiades, projection de film germanophones, programmes culturels allemands dans la presse audiovisuelle) et la culture allemande.	De la 4 ^{ème} à la Terminale

Tableau 39 : Les domaines et disciplines de l'enseignement de base en Côte d'Ivoire (suite)

Domaines	Disciplines enseignées	Finalités	Classes concernées
Le domaine de l'univers social (Les disciplines des sciences sociales)	Histoire et Géographie	◆ Comprendre un document (texte, carte, graphique, photographie) ; ◆ Manipuler des données statistiques ; S'orienter dans l'espace et dans le temps ; ◆ Relever des informations dans des textes et des cartes ; ◆ Représenter sur un axe chronologique, des faits et des événements ; ◆ Construire des cartes et des graphiques ; ◆ Expliquer des textes, des représentations graphiques, des faits cartographiques ; ◆ Critiquer des opinions relatives à des faits historiques et/ou géographiques ;	De la 6 ^{ème} à la Terminale
	Philosophie	◆ Connaître les principes de la réflexion critique	De la Seconde à la Terminale
	Éducation au Droit de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)	◆ Connaître les valeurs individuelles et collectives, les droits de l'homme et les libertés fondamentales ◆ Appliquer les principes du droit pour l'équité et la justice sociale dans une démocratie ; ◆ Exercer ses droits et appliquer ses devoirs de citoyen pour la construction d'une nation forte ; ◆ Élaborer des stratégies d'actions individuelles et collectives pour l'amélioration de la qualité de la vie.	De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
Le domaine des Arts	Arts Plastiques	◆ Communiquer par le langage plastique ; Agir sur l'environnement immédiat par des moyens plastiques ; ◆ Promouvoir des valeurs socioculturelles à travers des œuvres plastiques.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
	Éducation Musicale	◆ Reproduire des exercices de solfège en clé de sol avec ou sans altération ; ◆ Identifier les instruments de musique selon leur famille ; ◆ Comprendre certaines époques et sociétés humaines à travers leur musique ; ◆ Exécuter et exploiter des chansons.	De la 6 ^{ème} à la Terminale
Le domaine du développement éducatif, physique et sportif	Éducation physique et sportive (EPS)	◆ Connaître les règles de jeu, les règles de sécurité et d'éthique liées à la pratique des APS ; ◆ Connaître les bienfaits de la pratique des APS et l'hygiène corporelle appropriée à ces activités ; ◆ Appliquer et faire appliquer les règles de jeu, de sécurité, d'éthique et d'hygiène corporelle ; ◆ Planifier et exécuter avec ses pairs des stratégies de coopération et d'opposition de plus en plus affinées dans des activités physiques et sportives collectives ; ◆ Réaliser des enchaînements d'actions variées et de plus en plus affinées dans des activités physiques et sportives individuelles ou de duel ; ◆ Planifier et traiter avec ses pairs des compétitions d'APS ;	De la 6 ^{ème} à la Terminale

Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique, et de la formation professionnelle, Côte d'Ivoire, 2011

La structuration du système éducatif ivoirien en cycles, domaines et disciplines d'enseignements est favorable à la mise sur pied d'une stratégie d'éducation en vue du DD. Celle-ci peut intégrer le système d'éducation à tous les niveaux : préscolaire, primaire, secondaire, supérieur. Également, elle peut parfaitement intégrer les domaines d'enseignement et les disciplines déjà existantes. De même, elle peut faire l'objet de discipline à part entière, dédiée exclusivement au DD avec pour but de transformer chaque apprenant en acteur de promotion et/ou de mise en œuvre des ODD.

De par sa transversalité et son caractère multi disciplinaire, le DD peut être intégré à tous les domaines et disciplines d'enseignement et dispensé à tous les niveaux et classes de la maternelle à l'Université. C'est un enseignement qui se fait tout au long de la vie c'est pour cela que l'on le retrouve aussi dans les programmes d'enseignement des adultes.

6.1.7.2.2. Le DD dans les programmes scolaires d'enseignements

Avec l'aide de certains enseignants du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro, nous avons décortiqué les programmes scolaires de l'enseignement secondaire général, pour retrouver les traces du DD dans le système scolaire de la Côte d'Ivoire. Les observations ont permis d'établir les classements suivants (tableau 37 ci-dessous). Il s'agit de deux classements, l'un, de nos propres observations et l'autre établi par les enseignants et élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro. Les matières concernées sont : Le Français, les Mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre, les Physiques et la Chimie, l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand, l'Histoire et la Géographie, la Philosophie, les Arts Plastiques, l'Éducation Musicale, l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, l'Éducation Physique et Sportive, les Technologies de l'Information et de la Communication, l'Entrepreneuriat Scolaire et les Clubs Scolaires.

Tableau 40 : Disciplines qui enseignent mieux le concept de DD

Quelle est la discipline qui enseigne mieux le concept de DD ?		
Rang des disciplines (du plus au moins important)	Classement selon nos observations	Classement selon les enseignants et élèves enquêtés
1	Histoire et Géographie	Sciences de la Vie et de la Terre
2	Sciences de la Vie et de la Terre,	Histoire et Géographie
3	Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté	Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté
4	Entrepreneuriat Scolaire	Clubs Scolaires
5	Clubs Scolaires	Physiques et Chimie
6	Philosophie	Entrepreneuriat Scolaire
7	Physiques et Chimie	Français
8	Éducation Physique et Sportive	Mathématiques
9	Français	Éducation Musicale,
10	Technologie de l'Information et de la Communication	Arts Plastiques
11	Arts Plastiques	Philosophie
12	Éducation Musicale	Anglais
13	Mathématiques	Espagnol
14	Anglais	Allemand
15	Espagnol	Éducation Physique et Sportive,
16	Allemand	Technologie de l'Information et de la Communication

Source : Notre Enquête – Novembre 2017 - Juillet 2018

En regardant de près, l'enseignement du DD est plus visible dans les programmes des disciplines des sciences sociales (Histoire et Géographie, Philosophie et EDHC) et des domaines des sciences expérimentales (Sciences de la vie et de la Terre (SVT) et les Sciences Physiques). Certaines thématiques du DD essentiellement sociétale sont aussi abordées dans les domaines tels « le développement éducatif, Physique et Sportif (EPS) », « des Arts » (Art Plastique) et des « Langues Vivantes » (Français, Anglais, Espagnol et Allemand).

A ces domaines, s'ajoute les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et une nouvelle discipline intitulé « entrepreneuriat scolaire » dont les enseignements ont débuté pendant l'année scolaire 2016 – 2017. Les clubs scolaires sont favorables dans la circulation des informations sur le DD. Cela confirme le caractère transdisciplinaire du DD qui peut être enseigné dans les écoles à travers ces disciplines sus citées, ayant déjà des dispositions pour y arriver.

Des thèmes en rapport avec le concept de DD existent bel et bien dans les programmes scolaires et dans l'univers de l'école. Le tableau suivant en donne quelques exemples en fonction des disciplines.

Tableau 41 : Thèmes de DD dans des matières d'enseignement du secondaire

Disciplines	Quelques thèmes du cours en rapport avec le DD
Géographie	Relief - Climat - Végétation - Environnement – Population – Développement – Agriculture – Pluviométrie – Sol – Ressources – Réserves – Hydrographie – Rural – Urbain – déforestation – Régions – Économie...
Sciences de la Vie et de la Terre	Homme - Végétaux – Animaux – Êtres Vivants – Organes - Sol – Épuisement de Ressources – Vie – Terre – Eau – Air – Pollution – Géologie – Biologie – Fonctionnement – Hydrologie – Extinction – Formation...
Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté	Droits de l'homme – Devoirs – Règles – Loi - Valeurs – Respect – Égalité – Citoyen – Interdits – Phénomènes Sociaux – Sexualité – Amour – Partage – Maladie – Santé et bien-être – Homme – Enfant – Femme...
Entrepreneuriat Scolaire	Idée - Projet - Entreprendre – Profil - Domaines – Investissement – Chiffre d'affaires – Bénéfice – TIC – Environnement et Développement durable – Médias et Numérique – Culture entrepreneuriale – Eude de faisabilité...
Clubs Scolaires	Groupe - Environnement – Hygiène – Santé – propreté – VIH/SIDA – Respect – Sexualité – Égalité – Extrascolaire – Échanges – Vie associatif – Entraide et assistance – Compétence – Savoir-être – détente – Prière...

Source : Notre Enquête – Novembre 2017 - Juillet 2018

Ce constat de ces mots et groupes de mots clés permet d'affirmer que le concept de DD n'est pas étranger à l'école comme l'on pourrait imaginer.

L'analyse des entretiens de groupe dévoile un contenu quasi-absent au DD dans l'enseignement de l'ensemble des participants. C'est plutôt au niveau des exemples qu'on remarque un certain contenu lié surtout à la sphère environnementale. Il est important d'appliquer une véritable politique de présence du DD dans l'enseignement surtout du niveau où l'apprenant semble plus apte à acquérir et utiliser les connaissances qui lui seront transmises. D'une autre analyse au niveau des mêmes entretiens de groupe, il ressort que les administrations en charge des institutions de l'enseignement ne s'engagent pas à fond pour une véritable imprégnation du concept dans l'enseignement. D'après notre enquête ces administrations semblent dire que le DD représente un coût énorme pour son application dans l'enseignement, et que le pays ne s'est rétabli au niveau de son économie car il sort à peine de deux décennies de crise économique.

6.1.7.3. Quelques activités concrètes d'éducation au DD en Côte d'Ivoire

Des efforts sont faits, à travers la réalisation de quelques activités, dans le sens de la promotion et la mise en œuvre du DD. Il s'agit d'activités dont la mise en œuvre comporte des satisfactions pouvant servir d'exemples.

6.1.7.3.1. Le jeu concours « génies en herbe » 2012

Dans le cadre de la promotion du Développement Durable et de l'Environnement, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère de l'Éducation Nationale, dans une entreprise commune pour l'atteinte de l'un des objectifs principaux du Développement Durable, en l'occurrence, mettre l'homme au centre des préoccupations, ont lancé le 16 mai 2012, un jeu concours « génies en herbe » sur le thème du Développement Durable et de l'Environnement. Assurer le développement et le bien-être des populations actuelles, tout en garantissant les capacités de celles des générations futures étant l'objectif, cela trouve tout son sens par l'approche participative par laquelle, les acteurs du développement d'aujourd'hui, font prendre conscience aux plus jeunes, des responsabilités qui seront les leurs à l'avenir.

En ceci, l'éducation pour le développement durable trouve tout son sens. C'est donc à juste titre qu'une décennie pour une Éducation en vue du Développement Durable a été lancée par l'UNESCO en 2005. La finalité de cette éducation est de donner au futur citoyen les moyens de faire des choix en menant des raisonnements intégrant les questions complexes du Développement Durable qui lui permettront de prendre des décisions et d'agir de manière lucide et responsable, tant dans sa vie personnelle que dans la sphère publique.

En cela, le jeu concours « génies en herbe » 2012, fut une belle plateforme d'EDD, de par le thème de l'environnement et du DD et surtout de la cible constituées d'élèves. Cette aventure, par laquelle, les élèves du District d'Abidjan et par ricochet, tous les élèves de Côte d'Ivoire, ont rassuré et démontré que le Développement Durable et l'Environnement ont de beaux jours à venir, a mis au prise seize (16) établissements scolaires du secondaire général qui ont âprement discuté des manches éliminatoires avec des niveaux de connaissances sur le DD très satisfaisants. Cette activité de jeu concours est l'expression du gouvernement de mettre l'école sur le chemin du Développement Durable. Elle a permis en outre d'informer et de sensibiliser, en plus des élèves, les membres du système éducatif et les parents d'élèves sur les enjeux du Développement Durable et sur la nécessité de la préservation de l'Environnement, car, sans une bonne connaissance des enjeux du développement durable, les couchent sociales seront dans des conditions de vulnérabilité plus accrue dans un contexte où la nature sera probablement moins généreuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. La bonne couverture médiatique de ce jeu concours a permis la démultiplication de l'événement vers les élèves et les populations des autres contrées du pays. Le combat pour le développement durable n'est pas pour une ou quelques générations seulement, c'est un combat intergénérationnel. C'est l'affaire de tous. À juste titre, si ce jeu concours génies en herbe perdure, il parviendra sûrement dans de brefs délais de constituer les masses des futurs acteurs de l'Environnement et du Développement Durable.

La finalité de cette œuvre d'éducation à l'environnement et au DD est d'ancrer et de garder vivant dans les cœurs des uns et des autres l'amour de l'Environnement et du Développement Durable et de partager le rêve d'un monde où l'homme vit de manière prospère en harmonie avec l'environnement, dans le respect de la diversité culturelle. Chaque citoyen, acteur de l'éducation ou non devra faire propager ce rêve dans les écoles et dans les quartiers, car l'espèce humaine n'a qu'une seule planète sur laquelle elle puisse vivre. Il faut donc la protéger.

Dans cette même veine, cette incitation à la préservation de l'Environnement et à la promotion du Développement Durable va certainement susciter, autant que possible des vocations pour les métiers de l'environnement et du développement durable, notamment les emplois verts.

6.1.7.3.2. *La journée éclatée du prix national d'excellence*

Saisissant l'occasion de la réhabilitation, par le Président Alassane OUATTARA en 2012, des Prix d'Excellence, créés par le Président Henri Konan BEDIE en 1998, Le ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable en tenant compte de l'état sans cesse préoccupant de ses matrices environnementales a, en effet décidé de proposer au Gouvernement, la création de six prix pour la prochaine édition. Ce sont : 1. *Le Prix de la Commune la plus propre du District d'Abidjan* ; 2. *Le Prix de la Commune la plus propre de l'intérieur du pays*; 3. *Le Prix du meilleur Comité de Gestion Locale des aires protégées* ; 4. *Le Prix de la meilleure installation classée* ; 5. *Le de la meilleure entreprise en matière de Responsabilité Sociétale (RSE)* ; 6. *Le Prix de la meilleure entreprise minière en matière de mise en œuvre de Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)*.

L'institution de ces prix d'excellence a pour but d'encourager les actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la mise en œuvre du DD, s'inscrit dans la vision du Chef de l'État et du Premier Ministre de faire en sorte qu'une masse critique de citoyens soit atteinte pour propulser la Côte d'Ivoire sur le chemin irréversible du développement durable. Il n'y a pas de doute sur le fait que l'Excellence est le seul chemin pour aboutir à l'émergence en 2020, mais bien plus encore pour atteindre le développement durable. Célébrer l'Excellence, c'est faire un nivellement par le haut, c'est mutualiser les bonnes pratiques. Célébrer l'Excellence, c'est utiliser de manière efficiente le capital humain, social et naturel. Les prix d'excellence magnifient le bénéficiaire en tant qu'acteur de DD mais aussi de promotion du DD en tant qu'exemple à suivre et dorénavant, des porte-étendards pour les générations présentes et futures. S'ils ont la lourde tâche de travailler de manière à garder le cap, leur potentiel et leur volonté sont indispensables pour faire de la Côte d'Ivoire un pays modèle en matière de développement durable, pour faire de la Côte d'Ivoire, un pays d'espérance pour le développement durable.

6.1.7.3.3. *Assises ivoiriennes du développement durable dans le secteur privé*

Les questions relatives aux changements climatiques et au développement durable sont d'actualité brûlante et alimentent la plupart des rencontres nationales et internationales. En effet, les impacts des changements climatiques sont de plus en plus ressentis durement par tous les pays, nos villes et nos populations. Il faut donc agir maintenant et de façon efficace. C'est là tout le sens de la grande mobilisation observée autour de la conférence des Nations Unies sur le climat qui s'est tenu en Décembre prochain à Paris et dont le lancement des préparatifs a été fait par le Premier Ministre en Juin dernier.

L'engagement de la Côte d'Ivoire pour cette cause est marqué non seulement par un renforcement et une adaptation continue de notre cadre institutionnel et réglementaire en la matière, mais également par des initiatives privées fort appréciables. Cet engagement s'inscrit également dans le respect des accords et traités internationaux en matière de préservation de l'environnement et du développement durable. À cet effet, plus de 40 textes internationaux ont été ratifiés. Plusieurs textes législatifs et réglementaires sont pris dont le code de l'environnement, le décret sur les études d'impact environnemental et la récente loi d'orientation sur le développement durable, pour ne citer que ceux-là.

De même, l'État a mis en place plusieurs institutions qui ont pour mission d'accompagner tous les acteurs dans le processus du développement durable. La Commission Nationale du Développement Durable vient d'être officiellement installée avec le Premier Comité de Développement Durable au sein de la Primature.

Malgré les acquis enregistrés, beaucoup reste à faire notamment en termes d'éveil national d'une conscience environnementale et d'inclusion de tous les groupes d'acteurs. La loi d'orientation sur le développement durable, promulguée en 2014, identifie cinq (5) groupes d'acteurs qui sont l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile et les comités de développement durable. La responsabilité de tous ces acteurs, y compris l'État, est grande. Chaque acteur du développement durable doit contribuer à consolider les acquis.

Cependant, la concrétisation de cette ambition passe nécessairement par une sensibilisation accrue, une mobilisation et une implication des acteurs publics et privés. Pour réussir ce pari, il est donc nécessaire que l'État en tant que garant et régulateur, soit le modèle en la matière. Cela suppose donc l'appropriation du concept, à travers des pratiques innovantes, par les services de l'État. À cet effet, les journées Interministérielles d'Opérationnalisation du développement durable ont été organisées du 10 septembre 2015 pour sensibiliser et accompagner l'ensemble des services de l'État à s'approprier le concept de développement durable. C'est donc dans cette logique que sont organisées les Assises Ivoiriennes du Développement Durable dans le Secteur Privé, qui visent à mobiliser et à organiser la contribution du Secteur Privé à ce processus, à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Par ailleurs, les initiatives du secteur privé en matière de développement durable et de responsabilité sociétale sont à saluer. En effet, de nombreuses entreprises, quelle que soit leur taille, respectent les prescriptions nationales de sauvegarde environnementale, certaines étant à la certification et d'autres disposant d'une démarche de responsabilité sociétale.

Ces assises qui sont des occasions d'échanges fructueux aboutiront à coup sûr à l'ancrage des principes du développement durable dans les activités de tous les jours, des entreprises afin de faire de la Côte d'Ivoire un exemple d'excellence en matière de développement durable.

6.1.7.3.4. Signature de conventions avec des entreprises du domaine du développement durable

Le DD est l'affaire de tous. Il préoccupe les entreprises à plus d'un titre. Conscient de leur rôle d'acteurs du DD, des entreprises exerçantes en Côte d'Ivoire ont signé une convention avec l'État via le ministère de l'environnement et du DD, le 24 avril 2015. Cela marque leur volonté d'engagements en faveur des problématiques liées au Développement Durable. Ces engagements traduits en actions quotidienne sur le terrain rejoint certaines des missions dévolues au Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, notamment la promotion et le renforcement du Développement Durable en Côte d'Ivoire.

En effet, la nécessité du Développement Durable se justifie notamment par les crises et catastrophes écologiques dues au changement climatique qui n'épargnent souvent personne, les conséquences néfastes de certaines activités et pratiques industrielles et commerciales sur l'humain et son cadre de vie, la recherche de solutions durables aux problèmes de précarité énergétique, de précarité des emplois, aux conditions de travail souvent indécentes.

Le Développement Durable, en tant que réponse majeure à ces problèmes qui sont regroupés aujourd'hui autour de trois enjeux à savoir les enjeux sociaux, environnementaux et économiques, vise à promouvoir des pratiques et technologies innovantes dans tous les secteurs d'activités en vue de concilier à la fois performance économique, protection de l'environnement et bien être des populations.

L'État de Côte d'Ivoire est formel sur son désir de promouvoir le Développement Durable pour qu'il soit ancré dans tout le corps social afin que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social.

Cependant, la concrétisation de cette vision passe nécessairement par une sensibilisation accrue, une mobilisation et une implication de tous les acteurs, privés comme publics, qui sont les principaux créateurs de richesses dans différents domaines d'activités. L'implication des entreprises entraînera forcément une contagion de nombreux autres acteurs pour participer à la mission de promotion et de renforcement du Développement Durable en Côte d'Ivoire.

Au-delà de cette implication, il est même important pour ces entrepreneurs et chefs d'entreprise car le Développement Durable peut constituer un véritable levier de compétitivité et d'avantages concurrentiels.

6.1.7.3.5. *Installation de la commission nationale de développement durable (CNDD) et des comités de développement durables (CDD) de l'administration publique*

Depuis juin 2011, le gouvernement a entamé une restructuration profonde de sa démarche de développement durable, pour donner corps à sa vision en la matière à l'horizon 2025, à savoir : *« l'ancrage du Développement Durable dans tout le corps social, de sorte que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale pour une société épanouie. »* La Côte d'Ivoire qui se reconnaît dans ce nouveau modèle de développement se l'est approprié à travers plusieurs actions, notamment la mise en place d'un cadre institutionnel avec la création d'un Ministère en charge du Développement Durable avec une Direction Générale chargée de piloter la politique du Gouvernement en la matière. Il y a également la mise en place d'un cadre juridique avec la loi d'orientation sur le développement durable adoptée en juin 2014.

Dans le cadre de cette loi, il est prévu la mise en place d'un certain nombre de structures notamment, la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) dont l'installation officielle s'est fait le 07 Septembre 2015. La réalisation de cette ambition commande de relever au moins les deux défis majeurs suivants : *-Favoriser la concertation, la cohérence et la convergence des interventions des pouvoirs publics, des acteurs économiques et ceux de la société civile. ; -Constituer une masse critique de citoyens qui, dans leurs activités et leurs comportements quotidiens, adoptent une démarche de développement durable.*

Telles sont les motivations profondes qui gouvernent l'installation d'une Commission Nationale de Développement Durable, cet organe de consultation, de conservation, et de proposition, en matière de Développement Durable.

Créée par Décret N° 2015-268 du 22 avril 2015 portant création, attributions, organisation, et fonctionnement de la Commission Nationale du Développement Durable, cet organe est chargé : *- de faciliter la concertation des instances gouvernementales, des acteurs économiques et de la société civile, en vue d'enraciner le développement durable en Côte d'Ivoire ; - de participer à l'élaboration des politiques et stratégies en matières de développement durable ; - d'œuvrer pour une large participation du public à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de développement durable ; -*

d'émettre des avis, sur tout projet de texte législatif et réglementaire, document de politique ou de stratégie en lien avec les enjeux du développement durable ; - de participer à la présentation des négociations internationales sur le développement durable et d'aider à la mise en œuvre des accords en découlant ; - de participer aux réflexions et initiatives concourant à l'ancrage du développement durable au sein de la société ; - de veiller à la production et à l'enregistrement des rapports de développement » durable.

Le fonctionnement de la CNDD est renforcé à travers la mise en place des Comités de Développement Durable dans toutes les organisations, publiques et privées, apparaissant ainsi comme ses « bras opérationnels ». Ceux-ci ont en charge les missions suivantes : - *l'analyse de la situation du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale au sein des organisations où ils sont implantés* - *la participation à la définition du plan de développement durable ; - l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action annuel ; - la sensibilisation du personnel à l'adoption de comportements conformes aux exigences du développement durable ; - la promotion de la formation du personnel aux exigences du développement durable ; - l'intégration des exigences du développement durable dans les plans, politiques et programmes.*

Cela dénote de la volonté manifeste de l'État de Côte d'Ivoire, de s'engager résolument dans la dynamique du développement durable, à travers le déploiement d'actions concrètes sur le terrain, leur contrôle et leur suivi. Les Comités de Développement Durable qui seront installés dans toutes les organisations, publiques et privées comme précisé ci-dessus. Les efforts de la Côte d'Ivoire dans la promotion et de mise en œuvre du DD ne sont pas exhaustifs. La liste est longue et nous pouvons citer entre autres « *les Journées Interministérielles d'Opérationnalisation du Développement Durable spécifiquement dédiées aux Services de l'État pour les sensibiliser et les mobiliser sur ces bonnes pratiques ; Opération Grand ménage ; la loi sur scolarisation obligatoire des enfants de 06 à 16 ans ; les journées périodiques de salubrités, la construction d'une nouvelle décharge de type moderne à N'dotré...*

Qu'en est-il Contribution des médias à l'éducation au développement durable en Côte d'Ivoire ?

Il faut rappeler que pour 11,09 % de nos enquêtés, les médias constituent, après l'école le deuxième soutien à l'EDD.

6.1.8. CONTRIBUTION DES MEDIAS A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.

6.1.8.1. Les médias et le DD en Côte d'Ivoire

6.1.8.1.1. La Presse

L'univers de la presse ivoirienne est dominé par les médias d'informations générales, de tendances politiques. De nombreux journaux, surtout les quotidiens sont les portes voies des partis politiques (Notre Voie, Le patriote, Le nouveau Réveil, Arc-en-ciel, etc.) et s'intéressent peu aux autres sujets surtout ceux relatifs au DD. À l'exception du supplément gratuit "environnement et développement durable"¹⁶² de Fraternité Matin, aucun support de presse n'est l'exclusivement consacré au DD en Côte d'Ivoire même si, certains hebdomadaires et mensuels sont spécialisés dans les thématiques d'économie (Le journal de l'économie, Tribune de l'économie, Entreprendre en Côte d'Ivoire, Le nouveau navire, Côte d'Ivoire Économie), d'environnement et de santé (Magazine Santé). Il faut donc noter qu'en plus des pages entières consacrées aux rubriques économie, environnement et société dans toutes les parutions, le quotidien d'État Fraternité Matin, pour mieux informer son public, a mis en place un supplément exclusivement réservé au traitement d'informations sur le DD. Cela montre bien son intérêt à ce concept d'enjeu mondial et sa volonté de participer à l'atteinte des ODD.

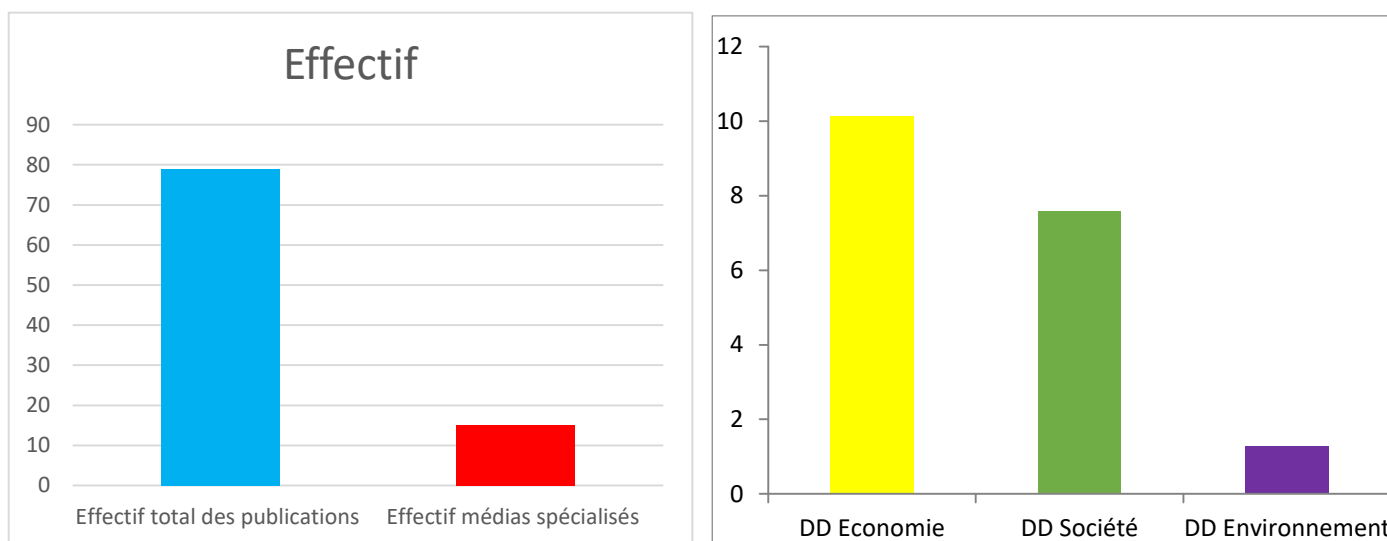
Tableau 42 : Liste de publications considérées comme des supports aux sujets de DD

Piliers de DD	Publications	Périodicité	Effectifs	Pourcentage ¹⁶³ %
Économie	Le journal de l'économie	Hebdomadaire	8	10,13
	La tribune de l'économie	Hebdomadaire		
	Entreprendre en Côte d'Ivoire	Hebdomadaire		
	L'agriculteur	Mensuel		
	Côte d'Ivoire économie	Mensuel		
	PME/PMI	Mensuel		
	Le Nouveau Navire	Hebdomadaire		
	Le Supplément "Agriculture" de Fraternité Matin	Bi hebdomadaire		
Société	Moussou d'Afrique	Hebdomadaire	6	7, 59
	Nouveau Consommateur	Hebdomadaire		
	Transport Hebdo	Hebdomadaire		
	Magazine Santé	Mensuel		
	Sécurité Mag.	Mensuel		
	Le Supplément "Santé" de Fraternité Matin	Bi hebdomadaire		
Environnement	Le Supplément "Environnement et Développement Durable" de Fraternité Matin	Bi hebdomadaire	1	1,27
Total			15	18,99

Source : Notre Enquête - Juillet 2014

¹⁶² Supplément publié tous les jeudis en 15 en Alternance avec le supplément "santé".

¹⁶³ Pourcentage calculé par rapport au total des publications (79) toutes périodicités confondues



Graphique 2 : Effectifs des médias spécialisés dans promotion du DD et des sujets par pilier de DD (TRAORE, Juillet 2014)

Sur 79 publications recensées, seulement 15 soit 18, 99% s'inscrivent dans des thématiques en rapport avec les piliers de DD. Le piler économie vient en tête avec 10,13% de publication, suivi du piler Société qui représente 7,59%. Seule une (1,27%) publication consacre son contenu au pilier environnement. Il s'agit du supplément "Environnement et Développement Durable" de Fraternité Matin. C'est la seule consacré aux thèmes de développement durable même si la tendance est plus aux concepts d'environnement.

6.1.8.1.2. La Radio

De nombreuses radios existent en Côte d'Ivoire (voir Annexe1). Certaines sont thématiques et peuvent être classées comme étant des radios qui sensibilisent aux concepts de développement durable même si elles n'ont pas été créées à cet effet. Les préoccupations et missions de ces radios locales tournent autour des notions de paix, développement, réconciliation et bien-être des populations. Le tableau ci-dessous indique une liste de ces radios avec leurs localisations et fréquences. Il est important de noter que les radios publiques nationales (Radio CI et Fréquence2) consacrent raisonnablement des espaces au traitement du DD.

Tableau 43 : Liste des radios considérées comme des supports aux sujets de DD

N°	Localité	Radios	Fréquences
1	DUEKOUE	Radio FM Développement	90,600 MHz
2	KUN-FAO	Radio ONG	89,700 MHz
3	SINEMATIALI	Radio ONG IDS	98,700 MHz
4	DIVO	Radio Fraternité	94,000 MHz
5	BANGOLO	Radio Fondation BOYA	105,900 MHz
6	MAN	Radio La Voix du Bon Ton	96,600 MHz
7	MAN	Radio ONG DGO	103,700 MHz
8	GAGNOA	Radio Fondation Laurent Ottro	97,300 MHz
9	DALOA	Radio Paix et Développement	97,300 MHz
10	SAN-PEDRO	Radio Fondation et Développement	104,400 MHz
11	TREICH-VILLE	Radio Bien-être	94,000 MHz

Source : Notre Enquête - Juillet 2014

A cette liste, il faut ajouter la radio institutionnelle des Nations Unies "ONUCI FM" créée à la faveur de la crise de 2003. Elle œuvre depuis lors pour la paix, la réconciliation et la reconstruction du pays. C'est une véritable radio de développement de par sa grille de programme.

6.1.8.1.3. La Télévision

Comme indiqué plus haut (au tableau 7), la Côte d'Ivoire ne compte que trois chaînes de télévision dont une régionale (RTI1, RTI2, RTI Bouaké). Aucune de ces chaînes n'est spécialisée dans l'EDD même si elles consacrent des productions aux thèmes de développement durables dans leurs grilles de programmes. La libéralisation de l'espace audiovisuelle à venir constituera certainement une occasion pour des opérateurs de créer des télévisions thématiques en faveur du DD.

6.1.8.1.4. Internet

Il existe également en Côte d'Ivoire, de plus en plus des sources d'information web sur le DD. Il s'agit de sites internet et des pages de réseaux sociaux dédiés exclusivement à la promotion et à l'EDD. Ces supports d'information sont généralement des moyens de communication créé par des organismes publics ou privés, des organisations non gouvernementales, engagés dans l'éducation en vue du DD ou dans des actions en faveur de la réalisation des ODD.

Tableau 44 : Liste de quelques supports web ivoiriens engagés dans la promotion et l'EDD

Lien du site web	Promoteur	Mission
www.environnement.gouv.ci	Ministère de la salubrité, de l'environnement et du développement durable	Promouvoir la salubrité, garantir la protection de l'environnement sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins de développement
www.ivoiredd.org	L'ONG ivoire DD Danièle Dona Fologo (Présidente)	Mettre en place un système d'information sur le DD ; Faire la promotion du DD à travers les activités d'ivoire DD

Source : Notre Enquête - Juillet 2014

De nos recherches, il ressort que la télévision et internet constituent les médias les plus aptes à faire la promotion du DD et à éduquer à cet effet. Cela, à cause de leurs fortes audiences qui ne sont plus à démontrer, auprès des populations de la Côte d'Ivoire. C'est cela qui a conduit à faire une étude de cas de la RTI et plus spécifiquement de sa chaîne de télévision RTI1. Une analyse du contenu de celle-ci donne les résultats ci-dessous.

6.1.8.2. Les traces du DD dans médias : cas de la RTI et de sa chaîne RTI1

6.1.8.2.1. Analyse structurelle de RTI1 suivant la matrice SWOT¹⁶⁴ (strengths, weaknesses, opportunities and threats)

Pour atteindre son objectif d'éducation de masse, la RTI1 dispose de nombreux atouts et opportunités. Mais, comme toutes les structures de prestations, elle a des faiblesses et est aussi exposée à des menaces. Le tableau d'analyse suivant en donne les détails.

¹⁶⁴ Né à la fin des années 1950, à la suite des travaux de LEARNED, CHRISTENSEN, ANDREWS et GUTS, tous professeurs de l'Université de HARWARD, le modèle tire son nom des initiales de ces concepteurs, d'où « LCAG ». Il est généralement connu sous le nom de matrice SWOT. En fonction des buts et objectifs que les dirigeants de l'entreprise se fixent, ce modèle permet une identification des problèmes stratégiques majeurs afin de prendre des décisions stratégiques adéquates.

Tableau 45 : Analyse des résultats selon la matrice SWOT¹⁶⁵ (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats)

Analyse Interne	Forces	Faiblesses
	✓ Bonne structuration de RTI ✓ Capital humain en majorité jeune, disponible et travailleur avec un bagage intellectuel solide ✓ Bonne maîtrise des techniques journalistiques, des outils technologiques de production et de diffusion ✓ Bonne situation d'équipements informatiques et technologiques ✓ Assez bonne capacité financière ✓ Productions diversifiées et riches ✓ Outils informatiques de dernière génération	✓ Absence de formation continue régulière pour les agents ✓ Capacité financière à majorité budgétaire ✓ Absence d'enquête d'audience périodique ✓ Absence de politique de communication sur le développement durable ✓ Productions majoritairement distractives ✓ Trop de privilège accordés aux événements politiques et du gouvernement
Analyse Externe	Opportunités	Menaces
	✓ Croissance continue du domaine des NTIC (technologies numériques) ✓ Effort de paix et de réconciliation nationale ✓ Obtention de l'initiative PPTE ✓ Bonne volonté politique ✓ Population jeune et à forte culture télévisuel ✓ Média quasi étatique ✓ Marché médiatique en perpétuel développement ✓ Présence du support RTI1 sur le bouquet CANALSAT ✓ Marché monopolistique ✓ Bonne notoriété du support ✓ Support couvrant tout le territoire national (bon positionnement)	✓ Division de l'opinion politique nationale ✓ Nombreuses restrictions juridiques ✓ Mauvaise organisation du marché de la consommation ✓ Exclusivité de vente de certains films par les fournisseurs ✓ Ouverture du paysage audiovisuel ivoirien ✓ Forte concurrence sous régionale ✓ Présence de nombreux bouquets au niveau sous régional et international (CANALSAT, bouquet africain)

Source : Notre Analyse - Mai 2014

Ce tableau montre que la RTI1 dispose d'atouts nécessaires pour contribuer à l'éducation au développement durable. Par ailleurs, il souligne aussi les contraintes qui pourraient l'amener à ne pas participer pleinement de cette action.

6.1.8.2.2. Caractéristiques de la grille de programme de RTI1

Il s'agit ici d'identifier les caractéristiques de la grille de programme de la RTI1

Rappelons que la RTI1 est l'une des chaînes du groupe RTI constitué également de RTI2, de Radio CI, de Fréquence 2, de RTI Sport et de RTI Musique, RTI Publicité. C'est la principale

¹⁶⁵ Né à la fin des années 1950, à la suite des travaux de LEARNED, CHRISTENSEN, ANDREWS et GUTS, tous professeurs de l'Université de HARWARD, le modèle tire son nom des initiales de ces concepteurs, d'où « LCAG ». Il est généralement connu sous le nom de matrice SWOT. En fonction des buts et objectifs que les dirigeants de l'entreprise se fixent, ce modèle permet une identification des problèmes stratégiques majeurs afin de prendre des décisions stratégiques adéquates.

chaîne de télévision nationale, sous le monopole de l'État. Elle émet tous les jours (du Lundi au Dimanche) de 6H00 du matin à 03H30 du matin le lendemain, soit un temps de diffusion de 21 H 30 minutes d'émissions en non-stop sur 24 Heures. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la grille de programme de la RTI1 qui se présente de façon hebdomadaire. L'analyse des programmes nous permettra de faire ressortir ses caractéristiques et la place de l'éducation au développement durable.

Suivant les informations du tableau 12 (Annexe 3), chaque semaine, du lundi au dimanche, la RTI1 diffuse deux cent soixante-treize (273) émissions avec une moyenne de quarante d'émissions par jour. La moitié de ces productions dont les journaux télévisés, les téléfilms, divertissement est rediffusée des heures (tard dans la nuit ou tôt le matin) ou jours après.

On entend par genre, les différentes appellations affectées aux principales productions diffusées par la RTI1. On distingue : **le magazine, le documentaire, la fiction, la variété et l'information**

La RTI1 dispose d'une diversité de programmes qui sont certainement développés dans ces genres.

6.1.8.2.2.1. *Le magazine*

C'est une production qui s'inspire de l'actualité. Il a une vocation informative, culturelle et éducative. Il se divise en rubrique. Sa durée varie entre 10 et 30 minutes (c'est le format moderne). Mais il peut aller au-delà surtout lorsqu'il est fait en direct.

6.1.8.2.2.2. *Le documentaire*

Le documentaire a une vocation culturelle et éducative. Il est fait sur la base de documents écrits, filmés, sonores ou visuels. Le documentaire s'inspire généralement du visuel pour évoquer le passé. Il présente les faits actuels et fait des projections sur l'avenir, le producteur ou le présentateur doit apporter sa touche personnelle.

6.1.8.2.2.3. *La fiction*

Elle fait appel à l'imagination et permet aux téléspectateurs de rêver. La fiction nous transporte dans un univers féérique. Elle est faite d'énigme et de suspense. On la retrouve dans les séries, les feuilletons, les films, le théâtre...

6.1.8.2.2.4. *La variété*

Elle a une vocation distractive, elle permet de répondre à une fonction essentielle de la télévision qui est de créer la gaieté, donner envie de vivre aux publics. L'on peut y organiser des jeux, l'humour y a sa place. Mais la substance demeure la musique.

6.1.8.2.2.5. *L'information*

L'information concerne tous les domaines de l'activité humaine. Ce sont les faits majeurs de l'actualité. On retrouve l'information dans le magazine, le journal, le flash d'info, les chroniques, l'éditorial, l'interview, le reportage... Il s'agit dans l'information de porter à la connaissance du public les faits significatifs qui se déroulent sur l'ensemble de la planète.

6.1.8.2.3. *Diffusion importante d'émissions*

La RTI1 diffuse un effectif important d'émissions suivant les genres cités ci-dessus. Le tableau ci-dessous en témoigne la densité des diffusions.

Tableau 46 : Effectif d'émissions diffusées sur la RTI1 de Juillet à Septembre 2014 par type de production

Mois	Juillet	Août	Septembre	Totaux
Types de production	Effectifs d'émissions			
Journaux TV	154	165	170	489
Reportages	236	234	198	668
Quotidiennes	141	113	136	390
Événements	4	3	6	13
Magazines	2	4	4	10
Débats	0	5	1	6
Sports	7	10	12	29
Divertissements	2	26	61	89
Bonus Sports	1	2	0	3
Wozo Vacances	0	31	5	36
Star Karaoké	0	36	47	83
Washington Forum	0	2	1	3
Documentaire	0	0	1	1
Totaux	547	631	642	1820

Source : Notre enquête : Juillet – Août – Septembre 2014

Le tableau ci-dessus exprime les statistiques des émissions diffusées sur la RTI1 durant notre période d'enquête (de Juillet à Septembre 2014) classées par type de production. Comme l'indique le tableau, c'est l'information qui domine en termes de nombre de diffusion. Le reportage est le type de production qui vient en tête avec 668 productions, suivi des journaux TV (489 productions) et des quotidiennes (390 productions). Le documentaire enregistre la plus faible proportion avec une seule production. Notre enquête s'intéresse aux productions susceptibles de traiter des sujets de Développement Durable dont les reportages qui feront l'objet de notre analyse. Si les sujets de développement durable occupent une moindre place dans la grille de programme de RTI1, ils sont très présents dans les reportages, donc dans l'information qui occupe une place de choix dans ce support.

Mais quelle place en termes de timing ?

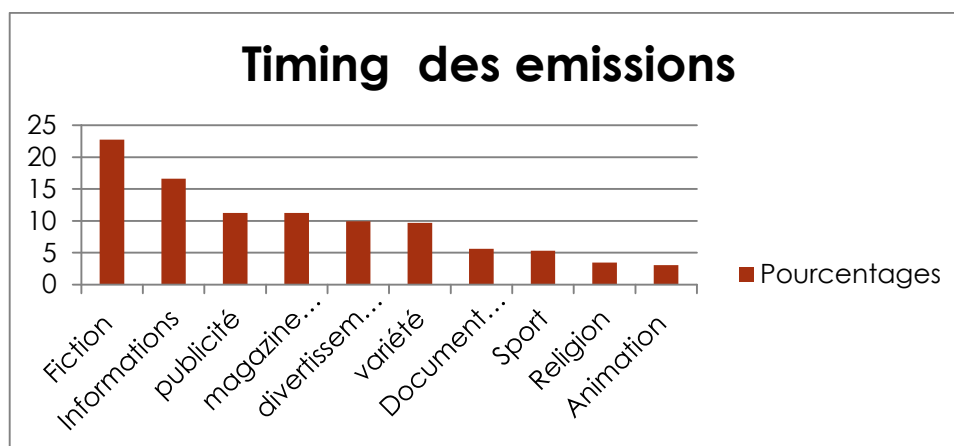
6.1.8.2.4. Timing des émissions (en minute) par genre et type de production

Dans ce tableau inspiré d'un exemple de grille de programme hebdomadaire dressé par genre les timings d'émissions.

Tableau 47 : Timing des émissions (en minute) par genre et type de production

TIMING DES EMISSIONS (EN MINUTE)				
Genres	Types de productions	Durée Hebdomadaire en Minute	Pourcentage %	Durée Mensuelle en Minute
Animation	▪ Dessins animées	275	3,05%	1100
Capsule	▪ Météo	105	1,16%	420
Documentaire	▪ Toubkal : l'aventure et la découverte ; L'huile de la mafia et de la nouvelle Sicile ; Faut pas rêver ▪ Cirtel - Voyage avec Leila Gandhi ▪ Médecine douce : Soigner autrement ; C'est pas sorcier ▪ Reg 'Art	505	5,59%	2020
Fiction	▪ Feuilletons ; Séries ; Longs métrages ▪ Sitcom ; Cinéma	2055	22,76%	8220
Information	▪ Journaux télévisés (6H30 – 13H – 15H – 20H – 23H – 03H Tous les jours) ▪ Flashs (10H – 18H Tous les jours) ▪ Nouvelles du Pays, Informations en langues nationales (17H Tous les jours)	1500	16,61%	6000
Magazine Annonce/événement	▪ Matin Bonheur ▪ Midi chez nous	1013	11,22%	4052
Magazine de Divertissement/ Variété	▪ RTI Music ▪ La Saga des Mannequins ▪ Jeu Interville ▪ Tendances ; On s'éclate ▪ Musique Inter. ; Letagonin ▪ Sélections Clips ; Concert	875	9,69%	3500
Magazine Informations/Éducation	▪ Et votre famille ; Petit à petit ▪ Quotient Intellectuel ▪ Washington Forum ▪ Terre et Progrès ; Richesses d'Ici ▪ Abidjan au Travail ; Le Débat ▪ Mag. Impôt et Vous ; Mag. Douane ▪ Savoir Plus - Brave Paysan ▪ Femmes entreprenantes et Dynamiques	895	9,91%	3580
Magazine Religieux	▪ Dieu avec Nous ; Le Jour du Seigneur ▪ Allah Akbar	310	3,43%	1240
Magazine Sport et Sport en Direct	▪ Cinq Majeurs ; Lundi Sport ▪ Orange Foot ; Championnat National ▪ Champion League	480	5,32%	1920
Publicité	▪ Info Services ▪ Agenda	1017	11,26%	4068
TOTAL		9030	100%	36120

Source : Notre enquête - Septembre 2014



Le tableau ci-dessus a été élaboré pour faire l'analyse de contenu sommaire de la grille de programme de RTI1 dans le but de déterminer la place des programmes d'informations et d'éducation pour le changement de comportement dans le sens du développement.

Selon les données, cette chaîne nationale est caractérisée par la diversité des programmes et la tendance d'équilibre entre les émissions. Les données montrent que les fictions occupent l'espace le plus important avec 22,76% du temps de diffusion hebdomadaire (soit 9030 minutes), suivi des productions d'informations avec 16,61% du temps de diffusion hebdomadaire. La publicité et les Magazines Annonces/événement viennent respectivement en troisième et quatrième position avec 11,26% et 11,22% de temps d'antennes par semaine. Les Magazines Informations/Éducation et les Magazines de Divertissement/ Variété suivent ensuite avec 9,91% et 9,67%. Vers le bas, les documentaires et les Magazines Sport / Sport en Direct ont sensiblement les mêmes temps d'antennes correspondant à 5,59% et 5,32%. De plus près, ces statistiques montrent que la RTI1 est une chaîne qui offre plus de place aux divertissements et à l'évasion avec 56,63% d'émission au détriment des émissions d'information et d'éducation, 43,37%. C'est ce dernier qui abrite les sujets de développement durable. Mais c'est le lieu de s'interroger, sur la part réelle consacrée au sujet de développement durable. En d'autres termes, quelles sont les émissions de RTI1 consacré au développement durable ou qui en parle ? Comme l'indique le tableau ci-haut, les productions qui en parlent sont circonscrits dans une catégorie que sont les reportages des journaux télévisés, les débats, les magazines Informations/Éducation et la publicité. Ces catégories d'émission constitueront pour nous le champ précis de notre analyse.

À ce niveau, nous découvrons à travers ce même tableau que l'information domine la liste avec 1500 minutes d'émission par semaine, suivie de la publicité avec 1017 minutes. Les Magazines Informations/Éducation et les documentaires ferment la marche avec respectivement 895 et 504 minutes.

Avec comme repères les indicateurs de DD (tableau 2 page 20), nous avons essayé d'identifier les émissions qui abordent les sujets de DD même si elles ne précisent pas le concept dans le titre et le contenu.

6.1.8.2.5. Identification des plateaux de RTI1 qui traitent des sujets de développement durable selon nos observations

6.1.8.2.5.1. Des émissions classiques et à thèmes variés

La grille de programme de la RTI1 comporte des émissions qui traitent de DD selon nos observations.

Tableau 48 : Liste d'émissions classiques de RTI1 qui traitent des sujets de développement durable

Titre de l'émission	Genre	Production	Date de diffusion	Thèmes abordés
Journaux télévisés	Information	RTI	Tous les jours à 6H30 – 13H – 15H – 20H – 23H – 03H	Actualités
Flashs	Information	RTI1	Tous les jours à 10H et 18H	Actualités
Nouvelles du Pays	Informations en langues nationales	RTI1	Tous les jours à 17H	Actualités en langues nationales
Eco Plus	Magazine (La page de l'Économie de la Rédaction de RTI1)	RTI1	Tous les mercredis au journal télévisé de 20 heures	Économie
Brave Paysan	Magazine	Prêt à Être Diffusé	Tous les Dimanches en 15 à 14 Heures	Agriculture et Production animales
Naturamat de RTI1	Magazine		Tous les Dimanches en 15 à 14 Heures	Bienfaits de la nature et de ses produits
Femmes entrepreneutes et dynamique	Magazine	Prêt à Être Diffusé	Tous les Dimanches en 15 à 14 Heures	Promotion de la femme
Terre et progrès	Magazine	Prêt à Être Diffusé	Tous les Samedis à 13 h 35	Généralités sur le monde Agricole
Le Débat de RTI1	Magazine	RTI1	Une fois par mois et à l'occasion d'un événement	Liés à l'actualité donc variés
Washington Forum	Magazine	Prêt à Être Diffusé (Voice of America)	Occasionnellement	Liés à l'actualité donc variés
Documentaire	Magazine	RTI ou Prêt à Être Diffusé	Occasionnellement	Liés à l'actualité donc variés
Savoir Plus	Magazine	RTI1	Une fois par mois et à l'occasion d'un événement	Liés à l'actualité donc variés
Parlons franchement avec	Magazine	RTI1	Une fois par mois et à l'occasion d'un événement	Liés à l'actualité donc variés
L'actualité avec...	Magazine	RTI1	Une fois par mois et à l'occasion d'un événement	Liés à l'actualité donc variés

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014

Ce tableau recense les émissions classiques régulières et irrégulières de RTI1 et leurs caractéristiques : le titre de l'émission, le genre de production, la nature de la production, la fréquence de diffusion et le thème abordé. Ces émissions qui sont essentiellement des Magazines et des sessions d'information abordent quasiment tous les thèmes en rapport avec la vie et les activités humaines (voir Annexe 4). On y trouve évidemment les sujets de développement et de développement durable. En plus de ces productions sus citées, s'ajoutent d'autres émissions saisonnières et occasionnelles dont les thèmes sont en rapport avec l'actualité (voir Annexe 4). On peut citer comme exemple les magazines *Spotlight SIDA, au cœur du iffou, Parlons franchement, l'Actualité avec, un geste pour l'avenir*.

Nous observons que ces émissions comme *Eco plus, Brave paysan, Femmes entreprenantes et dynamiques, terre et progrès*, reprennent bien les concepts de développement durable tels que l'économie de marché, la réduction de la pauvreté, la promotion de la femme, le changement climatique, le développement rural, la prévention et l'atténuation des catastrophes, la santé et le VIH/SIDA...

Tableau 49 : Liste d'émissions de RTI1 qui ont traité de sujets de DD durant notre période d'enquête (Juillet – Août – Septembre 2014) selon le thème abordé, le domaine

Titre de l'émission	Date de diffusion	Thème abordé	Domaine	Durée
Washington Forum	28 Juillet 2014	SIDA 2014, Conférence de Melbourne	Santé	30 minutes
	7 août 2014	Les retombés du Sommet USA/Afrique	Coopération économique	30 minutes
	29 Septembre 2014	Ébola	Santé	30 minutes
Spotlight SIDA	12 JUILLET 2014	Les ARV	Santé -VIH/ SIDA	30 minutes
	du 26 juillet 2014	Co infection VIH SIDA/Hépatites virales	Santé -VIH/ SIDA	30 minutes
	09 août 2014	Développement des jeunes enfants	Santé -VIH/ SIDA	30 minutes
	23 août 2014	Allaitement maternel	Santé -VIH/ SIDA	30 minutes
Naturamat de RTI1	16 Août 2014	Le Persil	Bienfaits de la nature et de ses produits	15 minutes
	30 août 2014	L'Avocat	Bienfaits de la nature et de ses produits	15 minutes
	09 Juillet 2014	Le centre de Gestion Intégré, un nouvel outil de gestion des titres de transport	Économie	7 minutes
	16 Juillet 2014	Euro bond, la Côte d'Ivoire cherche 250 milliards de FCFA sur le marché international	Économie	6 minutes
	23 Juillet 2014	La certification, une exigence pour les entreprises ivoiriennes	Économie	6 minutes
	30 juillet 2014	Bancarisation, l'Afrique à la croisée des chemins	Économie	7 minutes
	06 Août 2014	Tribunal de commerce d'Abidjan, un levier de l'environnement des affaires	Économie	7 minutes
	13 Août 2014	Plateforme de Partenariat Public/Privé dans la filière du café-cacao : Fondements et Acquis	Économie	7 minutes
	20 Août 2014	Filière Anacarde – Coton : un an après la réforme	Économie	6 minutes
	27 août 2014 JT de 20 h	Vers l'émergence : les Ressources en question	Économie	5 minutes
	03 Septembre 2014	Gouvernance sociétés publiques, l'État opte pour l'appel à candidature		7 minutes
	10 Septembre 2014	Ventes soldes, le manque d'information plombe la mesure	Économie	6 minutes
	17 Septembre 2014	Dubaï : Investir dans l'UEMOA, la Côte d'Ivoire tire son épingle du jeu	Économie	6 minutes
	24 Septembre 2014	Gros plan sur l'audit des marchés de gré à gré 2011- 2013	Économie	6 minutes
Le Débat de RTI 1 avec Lassiné Fofana	05 Août 2014	Faire face aux pluies diluviennes / la part de l'incivisme	Société	88 minutes
	19 Août 2014	Le développement de l'artisanat	Économie	97 minutes
Parlons franchement avec...	01 Août 2014	le directeur du Port autonome d'Abidjan / Présentation des procédures et sécurisation du port	Économie	55 minutes
	11 septembre 2014	Parlons franchement de RTI 1 avec le député Évariste Méambly / Vie et Activité de l'homme politique	Politique	50 minutes
Daoukro: le président Ouattara Dja M'Vlè	08 Août 2014	Visite d'État du Président de la République	Politique	47 minutes
Au Cœur du iffou	15 Août 2014	Visite d'État du Président de la République	Politique	83 minutes
Un geste pour l'avenir	5 Juillet 2014	Promotion de la Protection de l'environnement en milieu scolaire	Environnement	35 minutes
Magazine : l'École	16 Juillet 2014	Importance des cantines scolaires	Éducation	30 minutes
Femme Entrepreneuse et Dynamique	20 juillet 2014	Exemple de réussite de Maman Glao	Promotion de la femme	15 minutes
L'actualité avec...	20 juillet 2014	Emploi Jeune	Société	30 minutes

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014

Nous observons que les sujets d'économie et de santé/ VIH SIDA, reviennent le plus dans les diffusions de la RTI1 en terme de régularité et de fréquence. Cela s'explique par la diffusion hebdomadaire des émissions Eco plus (Tous les mercredis au journal de 20H) et de Spotlight SIDA (Tous les samedis en 15). La menace de l'Ébola a contribué à augmenter le nombre de sujets sur la santé.

Ces émissions sont pour la plupart produites par la RTI1. Mais certaines sont les fruits de collaborations (RTI1 – Annonceur) ou des Prêt à Être Diffusé (PAD). Un PAD peut être un film, un magazine éducatif, un compte rendu d'évènements, etc... Ils ne sont ni réalisés ni produits par le support média. Leurs diffusions s'inscrivent également dans un cadre de partenariat entre la RTI et une structure externe qui peut être une maison de production, une administration, une entreprise, une ONG etc. ... À l'opposé, on a des émissions produite et réalisées par la RTI1 elle-même.

Après avoir recensé les reportages, les magazines et documentaires diffusés sur RTI1 durant la période de notre enquête, nous avons dressé dans le tableau 16, une classification en fonction des sujets abordés. Seuls les reportages dont les détails sont présentés dans l'annexe 3, sont pris en compte dans cette classification.

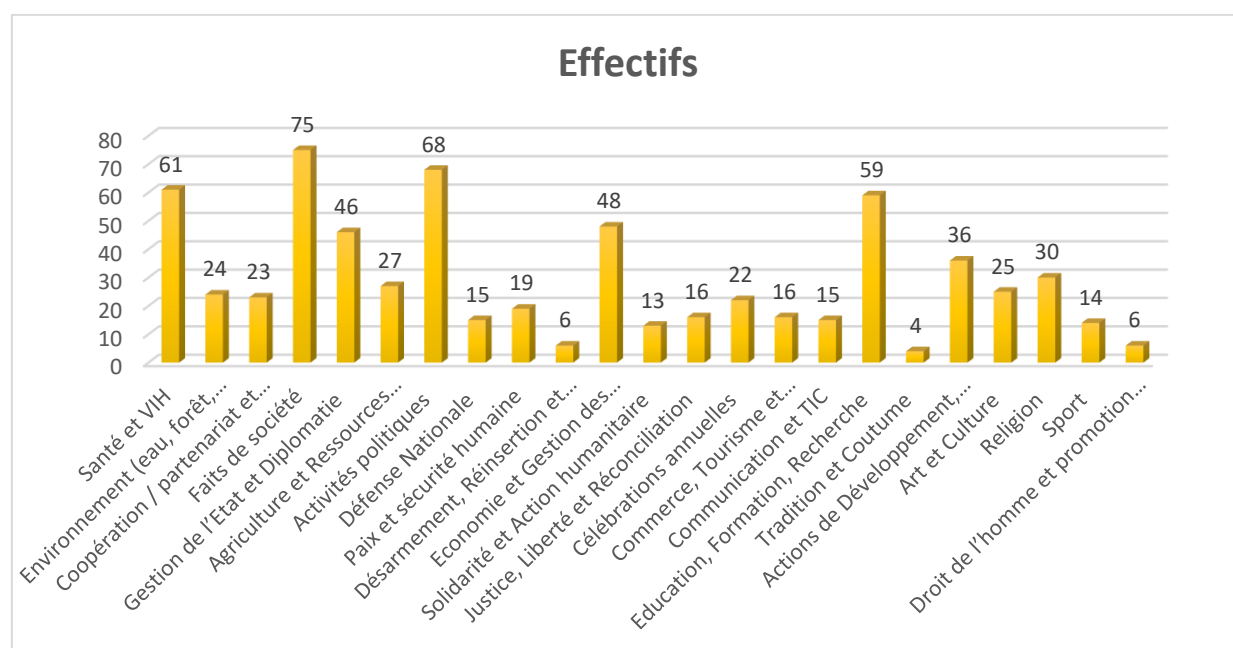
6.1.8.2.5.2. *L'actualité, siège des sujets de DD*

L'actualité est lieu où les sujets de développement durable sont le plus évoqués. Nous en avons recensé dans les éditions du journal télévisé durant la période d'enquête retenue. Le tableau ci-dessous donne une répartition par thématique.

Tableau 50 : Effectifs des reportages repartis par sujets d'actualités

Sujets d'actualité	Effectifs	%
Santé et VIH	61	9%
Environnement (eau, forêt, air), Assainissement et Energie	24	4%
Coopération / partenariat et aide au développement	23	3%
Faits de société	75	11%
Gestion de l'État et Diplomatie	46	7%
Agriculture et Ressources Animales	27	4%
Activités politiques	68	10%
Défense Nationale	15	2%
Paix et sécurité humaine	19	3%
Désarmement, Réinsertion et Emploi	6	1%
Économie et Gestion des entreprises	48	7%
Solidarité et Action humanitaire	13	2%
Justice, Liberté et Réconciliation	16	2%
Célébrations annuelles	22	3%
Commerce, Tourisme et Transport	16	2%
Communication et TIC	15	2%
Éducation, Formation, Recherche	59	9%
Tradition et Coutume	4	1%
Actions de Développement, Création d'infrastructure	36	5%
Art et Culture	25	4%
Religion	30	4%
Sport	14	2%
Droit de l'homme et promotion humaine	6	1%
Total	668	100%

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014



Graphique 3 : Effectifs des reportages repartis par sujets d'actualités. (TRAORE, – Juillet – Août - Septembre 2014)

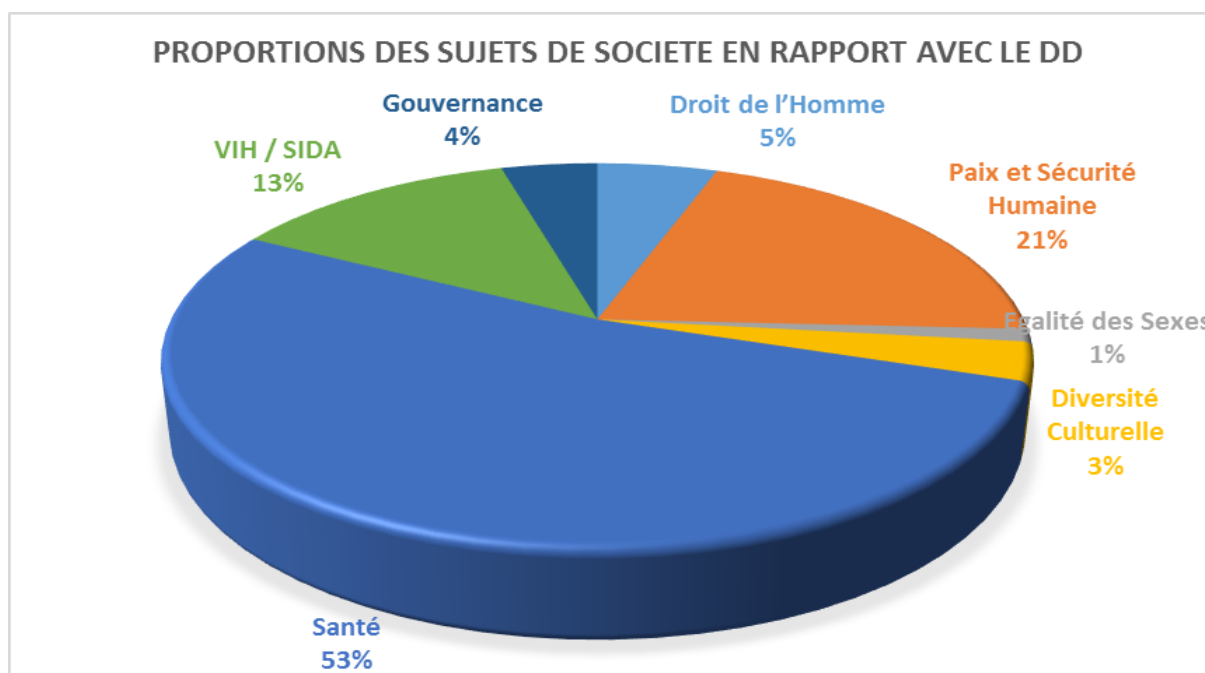
Comme on le constate, les reportages ont été regroupés par domaines au nombre de vingt-trois (23). Cela explique que tous les thèmes sont quasiment développés dans les reportages même si les proportions et les fréquences sont disparates et faibles pour certains. Les sujets les plus fréquents sont dans cet ordre : les faits de société ; l'actualité politique ; la santé et le VIH/SIDA ; l'éducation, la formation et la recherche ; et l'économie et la gestion des entreprises. Les sujets sur l'environnement ; la coopération et partenariat ; l'Agriculture ; les célébrations annuelles ; les actions de développement, l'art et la culture ; la religion ; la paix et sécurité humaine ont des fréquences moindres et presque égales. Les sujets de faibles fréquences sont les sujets de défense nationale ; de justice et liberté ; de solidarité et action humanitaire ; de commerce tourisme et transport ; de communication et TIC ; de tradition et coutume ; de sport et droit de l'homme sont faiblement présent dans les reportages. Mais pour cerner la place du développement durable dans le traitement de l'information à travers les reportages, nous avons fait un croisement entre les thèmes des piliers du développement durable et ceux développés dans les reportages. Sur les six cent soixante-huit (668) reportages, seulement cent quatre-vingt-sept (187) soit 28% évoquent les sujets qui épousent les concepts de développement durable : Quatre-vingt-treize (93) en rapport le pilier société, cinquante et un (51) en rapport avec l'environnement et quarante-trois (43) en rapport avec le pilier économie.

Les tableaux suivants nous en donne les détails par pilier et sujet. Les perspectives stratégiques de Développement Durable présentés au tableau 1 nous servent de référent aux cela montre ce qui suit :

Tableau 51 : Effectifs des sujets de société en rapport avec les perspectives stratégiques de DD

Pilier du Développement Durable	Sujets	Effectifs (n)	Pourcentage (%)
Société	Droit de l'Homme	5	5%
	Paix et Sécurité Humaine	19	20%
	Égalité des Sexes	1	1%
	Diversité Culturelle	3	3%
	Santé	49	53%
	VIH / SIDA	12	13%
	Gouvernance	4	4%
	Total	93	100%

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014



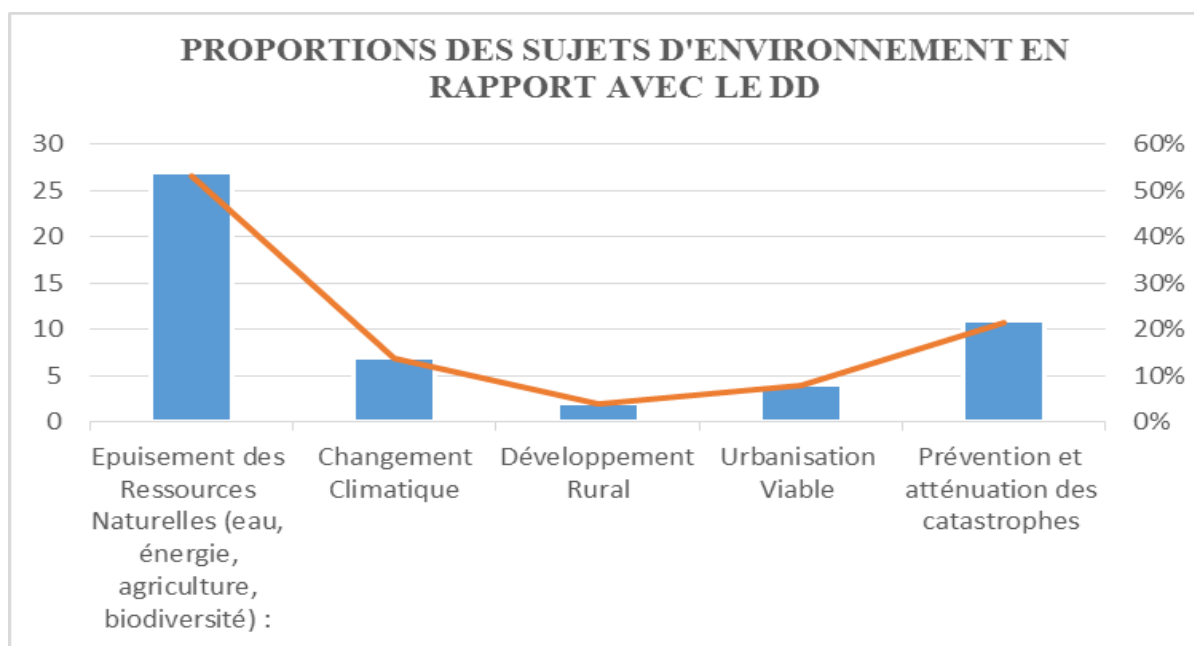
Graphique 4 : Effectifs des sujets de société en rapport avec les perspectives stratégiques de DD. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Avec 53%, la santé est le sujet de société qui revient la plus fréquemment dans les reportages. La justification est que la santé est une préoccupation aujourd'hui, surtout avec l'existence et la menace de l'Ebola. Dans cette même veine, les sujets de paix et sécurité humaines, de VIH/SIDA sont aussi présents avec respectivement 21% et 13% de part. Le sujet de l'égalité de sexes est quasi inexistant avec 1 % seulement.

Tableau 52 : Effectifs des sujets d'environnement en rapport avec les perspectives stratégiques de DD

Pilier du développement Durable	Sujets	Effectifs (n)	Pourcentage (%)
Environnement	Épuisement des Ressources Naturelles (eau, énergie, agriculture, biodiversité) :	27	53%
	Changement Climatique	7	14%
	Développement Rural	2	4%
	Urbanisation Viable	4	8%
	Prévention et atténuation des catastrophes	11	22%
	Total	51	100%

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014



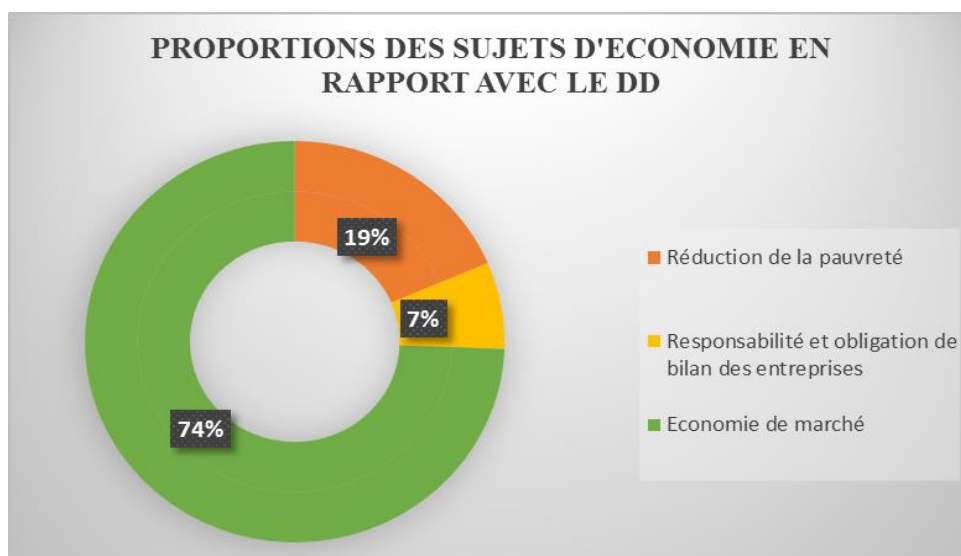
Graphique 5 : Effectifs des sujets d'environnement en rapport avec les perspectives stratégiques de DD. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Concernant l'environnement, plus de la moitié des reportages, 53 % ont évoqués le thème de "l'épuisement des ressources naturelles". "La prévention et l'atténuation des catastrophes" suit avec 22 % de part. "Le thème de changement climatique" enregistre 14%. Les sujets d'environnement les moins fréquents sont "l'urbanisation viable" et "le développement rural" avec respectivement 8 % et 4 % de proportions.

Tableau 53 : Effectifs des sujets d'économie en rapport avec les perspectives stratégiques de DD

Pilier du développement Durable	Sujets	Effectifs (n)	Pourcentage (%)
Économie	Réduction de la pauvreté	8	19%
	Responsabilité et obligation de bilan des entreprises	3	7%
	Économie de marché	32	74%
	Totaux	43	100%

Source : Notre enquête – Juillet – Août - Septembre 2014



Graphique 6 : Effectifs des sujets d'économie en rapport avec les perspectives stratégiques de DD. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

74 % des sujets sur l'économie abordent "l'économie de marché" contre 19 % pour le thème de "la réduction de la pauvreté". Seulement 7 % soulignent "la responsabilité et l'obligation de bilan des entreprises"

Le Développement durable tient moins d'espace dans la grille de programme de la RTI1 dominée par les émissions de divertissement et de distraction. Seulement une poignée d'émission comme celles soulignées plus haut (tableau ci-dessus) consacre leurs thèmes au développement durable. On le constate, tous les piliers du développement durable que sont la société, l'environnement et l'économie sont présents dans le programme de RTI1 même si de nombreux thèmes en rapport avec chacun d'eux ont des fréquences de diffusion faibles.

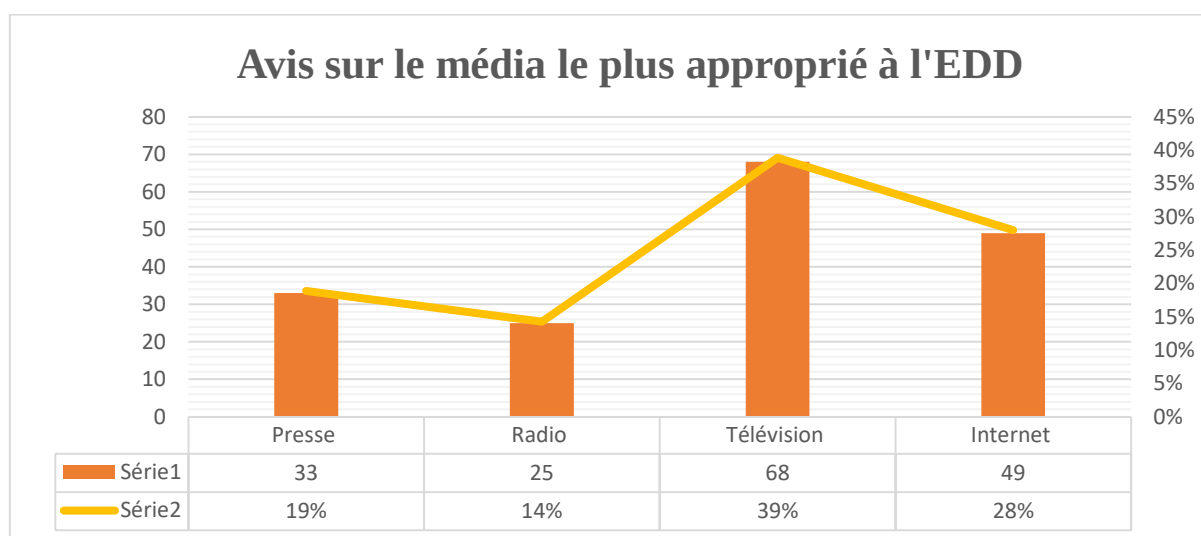
Cette analyse diagnostic qui a permis de cerner les forces, les faiblesses, les opportunités et menaces de la RTI montre bien qu'il existe des acquis en matière d'EDD par les médias et par la télévision en particulier, même si des efforts restent à faire encore.

Comme indiqué plus haut, l'Éducation au développement Durable concerne l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation à l'environnement, l'éducation, à la paix et à la non-violence, l'éducation aux droits humains et au droit à l'éducation. Nous avons retenu ces volets comme indicateurs du recensement des opinions des téléspectateurs sur la fréquence des thèmes en rapport avec le développement durable durant la période de notre enquête. L'objectif de la question étant de savoir "comment ceux-ci apprécient la fréquence des sujets d'éducation au développement durable. Nous avons pour cela effectué une enquête d'opinion auprès d'un échantillon de personnes. Le chapitre suivant donne les tendances des leurs réponses.

6.1.8.3. Opinions des populations sur la contribution de RTI1 à l'éducation au développement durable

Pour confirmer ou infirmer l'observation ci – haut, nous avons initié une enquête par questionnaire auprès des téléspectateurs pour recueillir leurs opinions sur la présence du DD à la RTI1, sur leur intérêt aux sujets de DD et sur l'impact des messages sur leurs comportements. L'objectif est d'étendre nos observations aux téléspectateurs et de voir si elles coïncident.

6.1.8.3.1. Avis des enquêtés sur le média le plus approprié à éduquer au développement durable

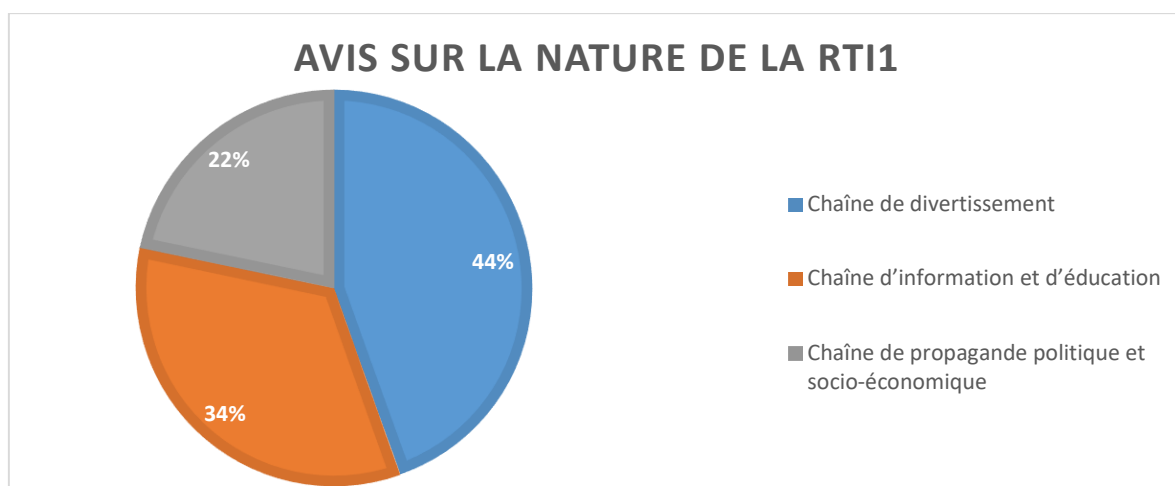


Graphique 7 : Avis des enquêtés sur le média le plus approprié à éduquer au développement durable. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Pour 39 % des enquêtés, la télévision est le média le plus approprié à l'EDD. 28 % choisissent la Internet. 19 % pensent que c'est la presse qui est le plus approprié pendant que 14% penchent pour la Radio. Cette enquête, traduite en termes d'efficacité des médias, présente la télévision comme le média la plus efficace pour l'EDD. Le choix par les populations de la télévision comme le média le plus approprié pour l'EDD va dans la droite ligne de notre volonté d'étudier le support de télévision RTI1.

Notre échantillon ayant été constitué par choix raisonné, les personnes enquêtées sont à la fois les téléspectateurs de RTI1 et des personnes qui savent ce qu'est le concept de développement durable étant donné que l'objectif est de savoir si la RTI1 leurs fournis suffisamment d'information sur le sujet de sorte à modifier leur comportement. Celles qui n'en savent rien sont excluent. Elles sont du reste très nombreuses en Côte d'Ivoire, plus de 69 % selon notre enquête.

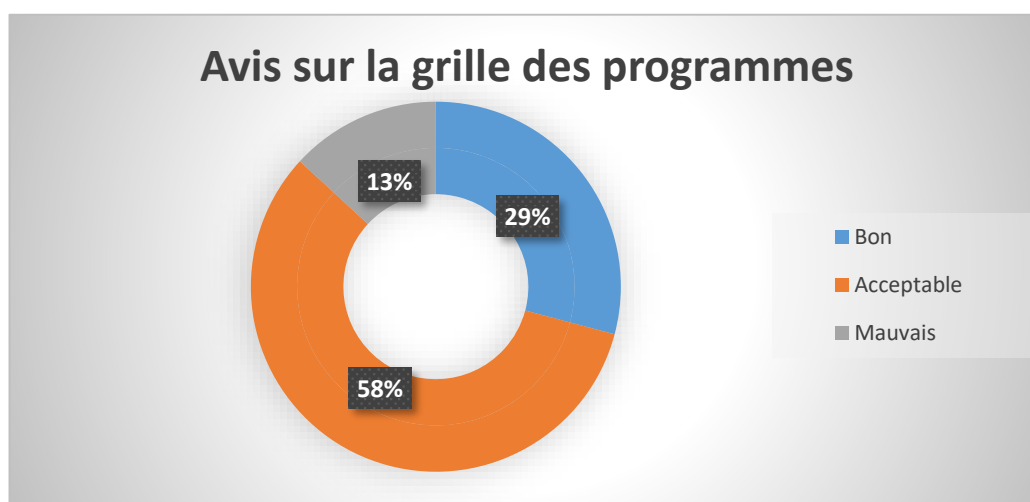
6.1.8.3.2. Avis des enquêtés sur la nature de la RTI1



Graphique 8 : Avis des enquêtés sur la « personnalité » de la RTI1. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Cette observation nous permet de saisir l'avis des enquêtes sur la nature de la RTI1, en d'autres termes, sur la tendance dominante des émissions. 44 % de ces enquêtés affirment que la RTI1 est une chaîne de divertissement, 34 % estiment que c'est une chaîne d'information et d'éducation et 22 % la qualifie de chaîne de propagande politique et socio-économique. Cette disparité au niveau des tendances exprime que la RTI1 est une chaîne généraliste et que chacun y trouve pour son compte en la regardant. Certainement, les espaces pour traiter du développement durable ne manquent pas.

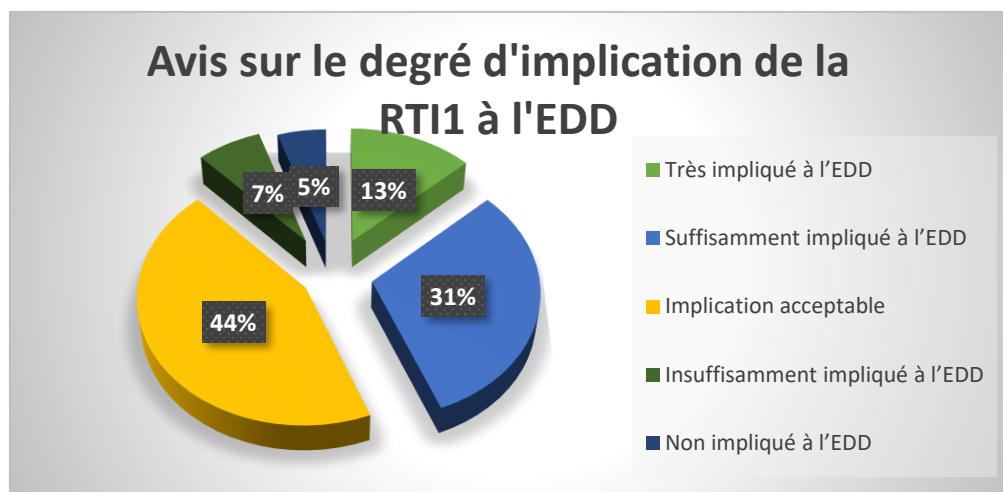
6.1.8.3.3. Avis des enquêtés sur la qualité de la grille des programmes de la RTI1



Graphique 9 : Avis des enquêtes sur la qualité de la grille des programmes de la RTI1. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Ce graphique nous indique que 13 % des téléspectateurs jugent mauvaise la grille de programme, 29 % estiment qu'elle est bonne pendant que 58 % l'accepte.

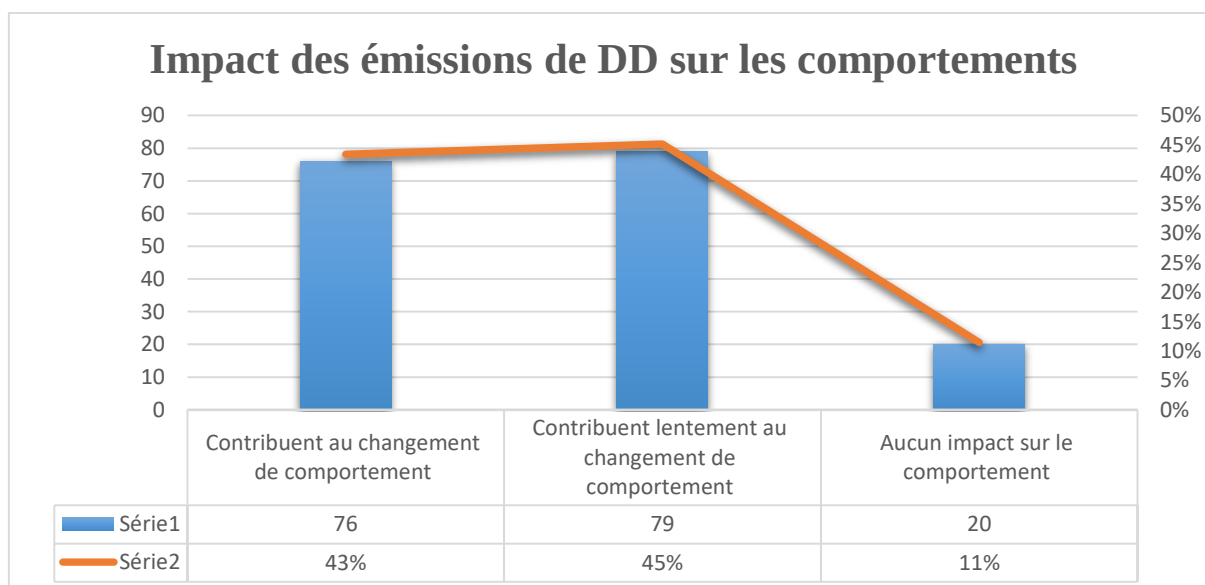
6.1.8.3.4. Avis des enquêtes sur l'implication de la RTI1 à l'éducation au développement durable



Graphique 10 : Avis des enquêtés sur l'implication de la RTI1 à l'éducation au développement durable. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

Les répondants estiment dans des proportions de 44% et 31% que le degré d'implication de RTI1 à l'EDD est acceptable et suffisant. 13% pensent que cette implication est même plus que suffisant contre 12% qui avancent que la RTI1 est n'est pas ou est insuffisamment investit dans la promotion du DD. En regardant de près, les enquêtés estiment à 75 % que la RTI1 est suffisamment impliquée à l'EDD contre 25 %.

6.1.8.3.5. Avis des enquêtés sur l'impact des émissions de DD sur leurs comportements



Graphique 11 : Avis des enquêtés sur l'impact des émissions de DD sur leurs comportements. (TRAORE, Juillet – Août - Septembre 2014)

L'étude de l'impact des émissions de DD sur le comportement et le mode de vie des populations permet d'avoir une idée sur l'intérêt de ceux-ci pour les informations sur ce sujet, sur la fréquence et la portée de ces émissions. Ainsi, 43% des enquêtés affirment que ces émissions contribuent à changer fortement leur comportement. Pour 45%, cette contribution est lente. 11% estiment que les messages n'ont aucun impact sur le changement de comportement.

Il ressort clairement de notre enquête que la grille de programme de RTI1 regorge tant bien que mal, suffisamment d'espaces ou de temps d'antennes (43,37%) pour le traitement des informations sur le DD. Certaines émissions en rapport avec les domaines de l'économie, de la société et de l'environnement sont entièrement réservées aux sujets de DD. Pour mieux informer sur certains thèmes de développement, la RTI1 a mis en place des écrans thématiques tels que "éco plus", "savoir plus", "le débat de RTI1", parlons franchement, spotlight SIDA...qui traitent en profondeur des sujets à intérêt important. Cela exprime bien l'intérêt que RTI1 accorde à tous les sujets d'enjeux mondiaux, notamment à ceux du DD en conformité avec sa mission d'information, d'éducation des populations. Le DD est perceptible dans bien de programmes à travers ces initiatives d'informations et les comptes rendus qu'elle fait des événements d'annonceurs (les reportages). Ces derniers sont d'un intérêt important pour nous car véhiculant régulièrement les sujets de DD, objet de notre étude. Le DD est plus présent dans les reportages des journaux télévisés plus que dans les émissions classiques de la RTI1. Si les reportages sont les émissions qui parlent le plus des sujets de DD, ils ne les traitent pas avec les mêmes fréquences et les mêmes intérêts. Certains sujets sont plus présents (sujets de santé, épuisement des ressources, économie de marché) tandis que d'autres, d'importances avérées, sont quasi absents (sujets d'égalité de sexe, développement rural, responsabilité et obligation de bilan des entreprises). Les sujets d'actualité et les sujets à grand intérêt sont ceux qui reviennent le plus. Une autre faiblesse est que les durées consacrées aux reportages ne permettent pas aux reporter d'aller en profondeur des sujets.

L'éducation au DD dispose d'un cadre commun plus ou moins favorable à l'ensemble des pays francophones, pour la réalisation du DD de façon efficace (Confère tableau 29 : les cinq initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD). La Côte d'Ivoire y est engagée évidemment à un rythme non encore satisfaisant et avec des fortunes diverses. Cela se justifie par l'engagement moins visible des acteurs, le faible niveau de connaissance des du concept de DD et de ses enjeux par les populations ainsi que leur pessimisme quant à l'atteinte des ODD d'ici 2030, pour le compte de la Côte d'Ivoire.

L'existence d'un certain nombre de freins liés à la problématique de l'éducation en est la cause bien évidemment. Les bases de l'EDD que sont l'école et les médias disposent de dispositifs nécessaires tout de même pour réussir cette mission.

Le DD n'est pas une discipline à part entière du programme scolaire ivoirien, mais il est présent dans les contenus de certaines matières dont la Géographie, les Sciences de la Vie et de la Terre et l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté. Cette base est plus ou moins suffisante pour participer à l'EDD selon nos observations et l'avis de certains enseignants.

Concernant l'étude des médias et de leurs contenus, les traces du DD sont quasi-absents. Et plus, force est de constater qu'actuellement, les priorités de l'État sont encore plus ailleurs que dans cette question spécifique de DD. Ces résultats confirment notre hypothèse selon laquelle la sous éducation des habitants de la Côte d'Ivoire se justifie par la faible présence des sujets de DD dans les programmes scolaires et les médias.

Une bonne éducation au DD prépare les citoyens à l'engagement et surtout à la participation pour la réalisation des ODD. La participation du gouvernement et de certaines parties prenantes dont les sociétés civiles sont plus ou moins satisfaisante. De nombreux freins incitatifs et éducationnels subsistent.

Les causes de cette faible participation citoyenne ainsi que le faible niveau d'éducation des citoyens au DD en Côte d'Ivoire font l'objet de la synthèse suivante :

6.1.9. LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION CITOYENNE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DD

Les obstacles à la participation citoyenne en vue du DD en Côte d'Ivoire sont nombreux et bien visibles.

6.1.9.1. Difficultés d'accès des citoyens à l'agenda 2030

L'accès des citoyens à l'agenda 2030 en Côte d'Ivoire demeure encore faible et compliqué dans la mesure où les ODD et les cibles sont en grand nombre et ne sont pas suffisamment vulgarisés dans les communautés. Rendre cet agenda accessible à tous est un challenge est essentielle pour lever à jamais le voile sur la problématique de l'appropriation des ODD par les citoyens.

6.1.9.2. Niveau de connaissances encore faible des acteurs impliqués dans l'EDD

Pour susciter chez les citoyens des actions en faveur du DD, il faut les éduquer ne cesse-t-on de le dire. Pour éduquer au DD, il faut que les éducateurs soient bien éduqués à leur tour. Si cela n'est pas le cas, il peut être considéré comme un obstacle. Pour nous en rendre compte,

notre enquête s'est penchée sur le niveau de compréhension et de connaissances des acteurs de l'EDD que sont des journalistes et des enseignants. Les données figurent dans le tableau suivant.

Tableau 54 : Niveau de connaissance des acteurs impliqués dans la formation sur le DD

<i>Comment juger-vous aujourd'hui votre niveau de connaissances par rapport aux ODD ?</i>						
Niveau	Journalistes et Professionnels de la communication		Enseignants		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Expert	1	3,70	0	0,00	1	1,52
Avancé	3	11,11	2	5,13	5	7,58
Intermédiaire	5	18,52	12	30,77	17	25,76
Débutant	11	40,74	9	23,08	20	30,30
Aucun niveau	7	25,93	16	41,03	23	34,85
Total	27	100,00	39	100,00	66	100,00

Source : Notre Enquête – Novembre 2016 - Juillet 2017

Selon les données du tableau ci-dessus confirment le faible niveau de connaissances des acteurs les mieux indiqués pour la promotion du DD. Plus de soixante pour cent des enseignants, des journalistes et professionnels de la communication ont des niveaux de connaissances du DD inexistant (34,85 %) ou de débutant (30,30 %). Seulement une poignée de moins de dix pour cent sont expert (1,52 %) ou ont un niveau avancé (7,58 %) sur le DD. Tout de même, 25, 76 % ont un niveau intermédiaire.

6.1.9.3. Synthèse des causes probables de la faible éducation des citoyens au DD en Côte d'Ivoire

Pour bien analyser et visualiser le rapport existant le problème suscité et ses causes possibles, nous avons jugé nécessaire de construire le diagramme d'Ishikawa qui permet de classer les causes liées au problème, de faire participer chaque membre à l'analyse, de limiter l'oubli des causes par le travail de groupe et de fournir des éléments pour l'étude de ou des solutions.

Par la suite, avec le groupe, nous avons classé les causes en grandes familles à partir des cinq (5) critères suivants : Matières, Milieu, Méthodes, Matériels, Main d'œuvre, placé sur le diagramme suivant.

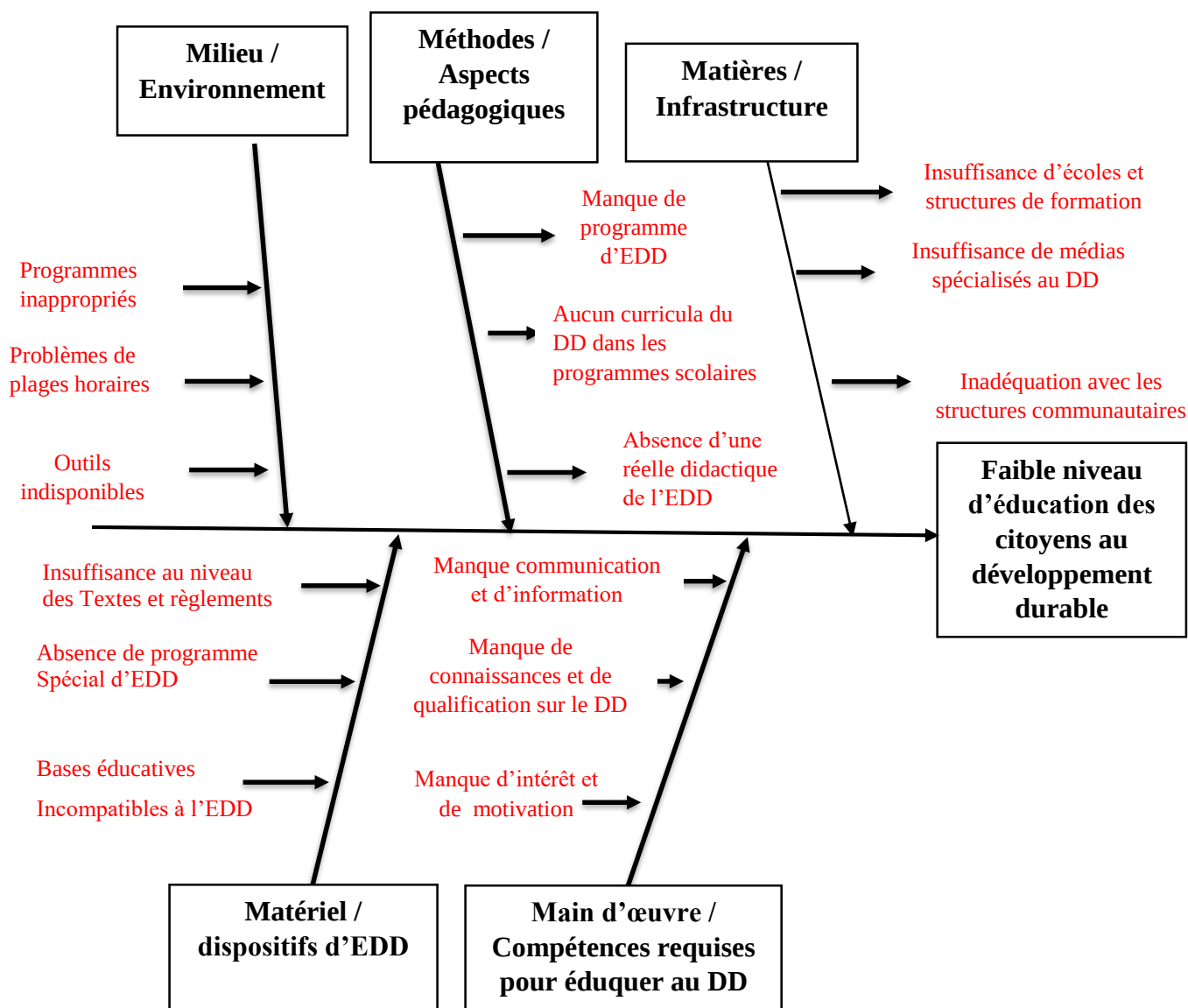


Figure 16 : Diagramme Cause – Effet de la faible éducation de la population au DD.
(TRAORE, Novembre 2016 - Juillet 2017)

L'engagement de la Côte d'Ivoire ans la promotion et dans la mise en œuvre du DD est faible comme le confirme notre première hypothèse ci-haut. La figure ci-dessus, fruit d'une synthèse de nos investigations met en lumière les causes justificatives de cette faiblesse d'engagement observées, au niveau du milieu, des méthodes, des matières, du matériel et de la main d'œuvre (les 5 M). Il s'agit d'un ensemble de freins structurels, matériels, humains, stratégiques...à la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire.

6.1.9.4. Le cadre institutionnel et l'engagement gouvernemental en matière d'EDD pas encore bien structuré

Malgré des récentes réformes du système éducatif ivoirien, les textes éducatifs du Ministère de l'Education Nationale n'accordent pas encore une place prépondérante à l'éducation au développement durable pourtant considéré comme un facteur clé au développement des pays du Sud. Le système d'éducation reste encore élitiste. Les formations qui ont pour objectif de récompenser les qualités intrinsèques des apprenants par des diplômes ne permettent pas de former des acteurs responsables de la société comme le souhaite l'EDD. Concernant ce dernier, l'accent est plus mis sur la formation citoyenne pour susciter l'investissement effective des populations au DD. Ceci nous interpelle sur le type de formation que doit-on donner à l'apprenant et quelle sera la contribution de ce dernier dans la société, une fois arrivé à terme de sa formation ?

Ce questionnement sur la formation de l'individu interpelle toute la communauté éducative et aussi les pouvoirs publics sur la mobilisation des moyens pour garantir une bonne éducation aux apprenants surtout sur ce concept (EDD) qui apparaît comme tel, nouveau dans les pays du Sud qui sont déjà confrontés aux problèmes énergétique, sanitaire, économique et socio-culturel. Ceci nous amène à prolonger notre questionnement sur la conceptualisation de l'éducation au développement durable en milieu scolaire et surtout pour ce qui concerne cette recherche, qui va s'appesantir sur l'enseignement secondaire et sur les médias en Côte d'Ivoire.

Les pouvoirs publics ivoiriens et les ministères en charge de l'éducation surtout celui de l'enseignement secondaire qui concerne notre étude et le ministère qui assure la tutelle de l'environnement et du développement durable doivent s'engager formellement sur ce chantier qui est l'éducation au développement, afin de permettre aux parties prenantes de mieux s'approprier ce nouveau concept. La collecte de données a permis de mettre la lumière sur les différents problèmes rencontrés par le personnel enseignant dans le secteur de l'enseignement secondaire. En effet, les entretiens passés avec certains participants ont relevé que ces derniers ont un souci quant à la compréhension du concept de DD, et d'autres ont affirmé avoir une idée élémentaire dudit concept. Ces problèmes de compréhension découlent de la non appropriation du concept par les participants et d'une absence de volonté politique pour assurer la vulgarisation du DD dans le système éducatif ivoirien. Selon les résultats, le personnel enseignant de l'enseignement secondaire effectue très peu d'enseignement du DD dans le sens de l'éducation en vue du développement durable (EDD). Ces résultats de recherche confirment un enseignement quasi-absent du DD dans l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire. Ils

exposent un besoin et justifient un appui concret au personnel enseignant pour les aider dans leur enseignement de ce concept. L'approche conceptuelle de ce type d'enseignement dans un pays comme la Côte d'Ivoire devrait asseoir sa base sur les approches pédagogique et didactique, mais le problème qui se pose est que les participants ne semblent pas comprendre le concept du DD. Il est important pour les tenants du secteur de l'enseignement secondaire d'ouvrir un dialogue à ce sujet pour permettre à toutes les couches de la société de s'imprégner du concept qui pourra contribuer au développement de la Côte d'Ivoire.

6.1.9.5. Les obstacles liés à l'EDD au niveau scolaire

La mise en place de ce concept en Côte d'Ivoire rencontre évidemment de nombreux problèmes que nous pouvons relever selon leur degré d'importance sur le plan national. Ces problèmes sont d'ordre institutionnel, d'ordre pédagogique, d'ordre culturel, d'ordre organique et d'ordre financier. Nous allons nous atteler sur trois d'entre eux.

6.1.9.5.1. Sur le plan pédagogique

Il faut dire que l'insuffisance quantitative et qualitative des acteurs et personnels intervenant dans le domaine, la multiplicité et la diversité des zones et régions écologiques ayant chacune ses particularités et ses problèmes spécifiques, rend difficile la couverture totale et efficace du territoire national en matière d'éducation environnementale pour le développement durable (VIDAL, 2010). Bien plus, le nombre de ceux des intervenants préalablement formés est très insuffisant au regard de la demande en la matière, bon nombre des acteurs possédant des connaissances et des compétences approximatives et limitées. Par ailleurs les outils didactiques disponibles sont insuffisants quand il en existe et les méthodes d'approche pédagogique sont bien souvent sans grand lien avec la réalité et les objectifs de l'EDD.

Le problème qui est posé à travers ce développement est celui de la formation. Pour imprégner le concept (EDD) auprès des apprenants, il faut assurer la formation des formateurs et définir une approche conceptuelle simple de l'EDD visible à travers les ressources didactiques variées et disponibles qui permettront aux parties prenantes de mieux approfondir connaissances et compétences en la matière (INRP, 2004).

6.1.9.5.2. Sur le plan culturel

Il faut dire que la perspective culturelle du développement durable a été abordée à la conférence de Johannesburg (2002) par des experts des pays du Sud et qu'on a baptisé

quatrième « pilier » du développement durable et libellé comme suit : le respect de la diversité culturelle et les échanges nécessaires entre cultures, car le développement concerne toute la personne humaine, donc aussi l'identité culturelle de chacun (Hugonie, 2008).

En Côte d'Ivoire, on ne constate pas encore une véritable culture sur l'environnement et le développement durable. Ceci est dû à la présence de nombreuses barrières linguistiques dues à la multiplicité des langues du terroir et la diversité des ethnies. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la formation, sur une meilleure approche pédagogique avec des ressources didactiques de pointe ; le citoyen formé pourra assurer la continuité de ses compétences et connaissances au sein de sa communauté.

6.1.9.5.3. Sur le plan financier

C'est une lapalissade que d'admettre qu'aussi élaborées puissent-elles être, les politiques et stratégies, les plans d'action ne peuvent se traduire dans les faits sans ressources notamment les ressources financières et matérielles (Claude ABE, 2007).

En Côte d'Ivoire, le travail qui se fait actuellement, comme depuis un certain temps dans les domaines de l'Éducation Relatif à l'Environnement et du DD, est financé en grande partie grâce au financement extérieur. Ceci nous amène à dire qu'on ne saurait abandonner entre les mains des étrangers le financement d'un secteur porteur d'un projet de telle envergure. Certes, le pays a connu pendant deux décennies une crise économique qui a sévèrement sévi et n'a pas laissé beaucoup de possibilités aux pouvoirs publics pour financer des projets d'envergure à partir du budget de l'État. Il est nécessaire et urgent de rendre effective la volonté politique de l'État sur l'EDD en investissant des moyens financiers et matériels dans ce vaste chantier pour permettre aux parties prenantes de mieux se former et de conduire le pays vers le développement tant souhaité.

6.1.9.6. Les verrous qui empêchent le grand public de bien comprendre et de s'approprier les enjeux du DD

Le grand public est assez peu intéressé par les questions de DD. Il a une connaissance très vague et parfois reste encore sceptique sur la réalité du DD. Quand la population s'inquiète de trouver un travail ou un abri, de se nourrir ou de vivre correctement, le DD est loin d'être une priorité. Il apparaît clairement que plusieurs verrous empêchent le grand public de bien comprendre et de s'approprier les enjeux du DD et qu'il est de la responsabilité des promoteurs

(Gouvernement, enseignants / chercheurs, journalistes...) de les lever pour que la durabilité soit dissoute dans les corps sociaux.

Ces verrous sont liés aux perceptions du DD et de ses enjeux du par les populations.

6.1.9.6.1. Enjeux sont perçus comme lointains dans le temps

Les individus s'intéressent à ce qui se produit maintenant plus qu'aux événements de futurs lointains. C'est ce qui est à la base de la loi de la proximité temporelle. Par exemple, il est difficile de faire prendre pleinement conscience à une opinion à laquelle on explique que l'expansion thermique des océans et la fonte des glaciers et des calottes polaires va engendrer une hausse moyenne du niveau de la mer d'un mètre en 2100 car le temps étant tellement longs. Les populations ivoiriennes ne perçoivent donc pas l'urgence en termes de temps étant donné que rien ne s'écroule encore autour d'eux. Cela est dû au fait que les conséquences les plus graves de la non réalisation du DD sont pour la plupart lointaines.

6.1.9.6.2. Enjeux sont perçus comme lointains dans l'espace

La problématique du DD est à la fois globale et locale. Mais les peuples seront plus préoccupés par les risques proches d'eux que ceux qui sont loin de leurs territoires de vie. Mais encore, faut-il qu'ils comprennent que leurs actions locales sont une bonne contribution à l'atteinte des objectifs de DD mondiaux. Cet enjeu rejoint la loi de proximité géographique du journalisme. Les populations s'intéressent plus à ce qui se produit chez eux ou près de chez eux plus qu'aux événements qui touchent des peuples lointains. C'est évident que les audiences des médias ivoiriens seront moins intéressées par une information qui souligne que « les plus exposés à la hausse du niveau des mers sont les pays d'Asie du sud et d'Asie du Sud Est et les habitants des îles, éloignés des pays décideurs occidentaux et africains » ou encore que le phénomène de fonte des glaciers et des calottes polaires se produit loin de la majorité des zones habitées et de notre pays.

6.1.9.6.3. Enjeux sont noyés dans des préoccupations des populations à plus court terme

Comment dissuader les populations de laisser ce qui est à leur porté, favorable à leur bien être même cela comporte des dangers pour s'intéresser à ce qui est lointain et sans danger. Ce qui est concret intéresse davantage que ce qui est abstrait. Ainsi, les populations les plus vulnérables sont celles qui s'installaient et continuent de s'installer le long des côtes et dans les deltas parce que les sols étaient plus fertiles et les communications étaient plus faciles.

La résolution des problèmes liés au changement climatique passe par la capacité à poser des choix de long terme transcendant les frontières géographiques (les populations les plus

touchées sont dans des pays lointains que l'on ne visitera jamais) et générationnelles (parce que les générations les plus durement touchées appartiennent à la génération de nos petits enfants).

Le changement climatique est une perturbation de nos vies (et pas juste de l'environnement) au travers des migrations, des questions de santé publique, de sécurité, de justice, d'équité, de démocratie, de capacité à poser des choix de long terme au-delà de nos frontières géographiques et générationnelles.

6.1.9.6.4. Enjeux nécessitent de changer notre mode de vie, ce que nous ne sommes pas prêts forcément à accepter

L'adaptation nécessite que les pays industrialisés mobilisent des financements supplémentaires (et des solutions d'infrastructure) pour permettre aux pays du Sud de s'adapter. Ceci les obligeant à reconnaître leur responsabilité dans les impacts du changement climatique ressentis dans les pays du sud.

6.1.10. LES FACTEURS INCITATIFS A LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DD

Il s'agit d'un certain nombre de conditions socio-politiques considérés comme des acquis incitatifs à la participation citoyenne vers le DD en Côte d'Ivoire.

6.1.10.1. Les facteurs incitatifs de l'Etat favorables à la participation citoyenne en vue du DD ou le « top down »

La participation telle qu'entendue par la théorie du DD repose sur l'idée qu'il faut élargir l'accès à l'information pour les individus et les groupes particuliers. En retour, ces individus et ces groupes constituent une source d'information privilégiée pour le pouvoir central. Les individus, en participant, prennent conscience des enjeux du DD et acceptent leur application, « les réformes nécessaires ». Les éléments incitatifs mis en place pour favoriser la participation citoyenne existent.

6.1.10.1.1. Adhésion de la Côte d'Ivoire à la vision mondiale d'EDD et mise en place des moyens de sensibilisation pour l'atteinte des ODD

La Côte d'Ivoire qui se reconnaît dans ce nouveau modèle de développement se l'est approprié sans attendre, en mettant en place des institutions chargées de la mise en œuvre du DD, notamment un ministère et des directions. L'État est formel sur son désir de promouvoir le Développement Durable pour qu'il soit ancré dans tout le corps social afin que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social. Il l'a donc prouvé en adhérant à la vision mondiale

de l'Éducation en vue du Développement Durable¹⁶⁶ pour préparer les ivoiriens à prévoir, faire face et trouver des solutions aux problèmes qui menacent la vie de notre planète ; diffuser les valeurs et principes qui fondent le développement durable (équité intergénérationnelle, équité entre les sexes, tolérance sociale, réduction de la pauvreté, protection et restauration de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sociétés justes et pacifiques) ; mettre en évidence la complexité de ces trois sphères : l'environnement, la société, y compris la culture et l'économie ». (UNESCO, p.5, 2005). En dehors de la mise en place des moyens institutionnels et techniques de la réalisation des ODD, l'État a également défini les stratégies nécessaires et incite les parties prenantes à s'y engager.

La Côte d'Ivoire s'est pleinement inscrite dans cette vision mondiale d'EDD même si le concept n'est pas encore réellement opérationnel. Les causes de ce retard résident dans la fragilité de l'économie du pays, obstacle à la mise en œuvre d'une EDD au niveau nationale. La situation économique ne permet pas au pays de s'investir en grande partie dans le financement du concept qui paraît complexe à côté de l'engagement du pays vers le développement global qui se présente comme le tremplin pour l'émergence. Cet investissement de l'État dans l'EDD incite à la participation. Mais celui n'est pas aussi dynamique que ça au vu de la rareté des sujets de DD dans les médias et les programmes scolaires comme nous l'avons vu plus haut. Les actions sensibilisation des populations au DD par l'État est également un moyen efficace d'incitation à la participation citoyenne, dans ce cadre-là. Les moyens de cette sensibilisation sont l'école, les médias et les groupes communautaires.

➤ *L'apport de l'école*

Les représentations du développement durable et de l'éducation au développement durable, est de plus en plus en pleine émergence dans l'univers des élèves et des enseignants. Même si le DD n'est pas une discipline à part entière du programme scolaire, l'EDD est une éducation ancrée dans toutes les disciplines tout au long de la scolarité des apprenants.

La configuration du système éducatif ivoirien ainsi que ses différentes performances consécutives constituent une opportunité de mise en œuvre d'une éducation en vue du DD. L'école ivoirienne a des acquis de sur plan structurel, infrastructurel, des ressources humaines et pédagogiques capables d'accompagner effectivement toutes réformes en matière d'EDD. Les acquis disciplinaires sont les enseignements des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), de la

¹⁶⁶ En 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution proclamant la Décennie des Nations Unies en vue du Développement Durable (DEDD) effective à partir de l'année 2005. Dans cette résolution, elle désigne l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comme organe responsable de la promotion et de la mise en œuvre de ladite décennie. En 2004, l'UNESCO dévoile un plan international de mise en œuvre en prévision du déclenchement de la DEDD.

Géographie, de l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) et de l'entrepreneuriat scolaire aujourd'hui. Ces disciplines étant déjà prédisposées à accueillir tous les concepts de DD, leurs enseignements constituent donc de véritables ressources d'EDD avec des enseignants aptes à la faire. L'enseignement de l'EDD en tant que discipline peut être confié à des enseignants formés pour ce faire, choisi parmi le personnel enseignant et d'encadrement des établissements secondaires.

L'éducation déborde du cadre scolaire dans lequel se déroule généralement l'enseignement. Elle est aussi pratiquée par les communautés familiales, ethniques, religieuses..., des instances efficaces dans la transmission des connaissances et la transformation des comportements. La contribution des médias est aussi indispensable à l'éducation.

➤ *L'appui des médias*

Éduquer au développement durable, c'est éduquer à la complexité. Les médias, de par leur pouvoir à expliquer, interpréter et commenter les faits sont capables de relever ce défi. Le paysage médiatique de la Côte d'Ivoire offre des acquis réels pour éduquer au DD. Il est riche en médias capables de contribuer en cela, en témoigne les résultats de notre enquête ci-haut. Il reste que le gouvernement confie à ces médias plus ou moins disposés, les missions d'EDD. Les espaces de diffusion dans les médias ne manquent pas pour exposer le DD et ses enjeux. La presse, le radio, la télévision et le web sont tous des moyens efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire. Dans notre enquête ci-haut sur la contribution des médias à l'éducation au DD en Côte d'Ivoire, nous avons fait remarqué qu'il n'existe quasiment pas de médias spécialisés au DD. Cela s'explique par le fait que les médias sont guidés par leur ligne éditoriale et par les attentes de leur public, qui n'épousent certainement pas la problématique de DD, pour ce qui concerne la production de contenus. Malgré cela, les sujets de DD ne manquent pas dans les médias existants avec une prédominance des sujets d'économie et de société au détriment de ceux concernant l'environnement, créant ainsi un grand déséquilibre.

Les contenus des médias sont certes variés mais plus concentrés sur l'information, l'évasion et la distraction. La recherche a aussi permis de savoir que c'est l'actualité qui demeure le siège des sujets de DD, l'espace où les sujets de développement durable sont le plus évoqués. Cela signifie que le DD n'est abordé dans les médias que lorsqu'il fait l'objet d'événement. C'est-à-dire que pratiquement aucun média ne traite du DD régulièrement. C'est ce qui explique sans nul doute la méconnaissance du DD par les citoyens et leur faible participation pour l'atteinte des ODD d'ici 2030. L'appui des médias reste encore maigre pour susciter effectivement la participation citoyenne.

6.1.10.1.2. *L'incitation de l'État à la mise en œuvre des Agendas 21 locaux*

L'« agenda 21 » est le programme d'action des Nations Unies pour la planète, décidé à Rio. Il se décline en programmes locaux, au niveau des États, des régions, des municipalités ou des quartiers sous le nom d'« agenda 21 locaux ». La Côte d'Ivoire joue sa part dans la mise en œuvre de cet agenda. Elle crée les conditions et incite les collectivités territoriales du pays à dérouler les différents programmes de l'Agenda 21. L'application de l'agenda 21 comporte les procédures participatives du DD. Celle-ci est en marche malgré de nombreuses difficultés çà et là.

6.1.10.1.3. *Les collectivités, les communautés et les ONGs*

La décentralisation, de plus en plus effective en Côte d'Ivoire est un atout pour la mise en œuvre des agendas 21 au niveau local. Structurée et fonctionnant comme le gouvernement, les collectivités qui sont plus proches des populations constituent des relais importants pour la mise en œuvre du DD. Les communautés et les Organisations Non Gouvernementales (ONG), dans leur dynamique constituent aussi des intermédiaires pour mettre en œuvre les ODD à l'échelle locale. Cela est une réalité en Côte d'Ivoire. Des ONG sont actives au niveau du DD.

6.1.10.2. *Dispositions intellectuelles individuelle pour effectuer une EDD*

Il s'agit d'un ensemble de prédispositions intellectuelles, individuelles qui faciliteraient l'EDD dans notre pays. Notre enquête identifie trois dispositions indispensables que sont la conscientisation, la volonté et le perfectionnement.

6.1.10.2.1. *Conscientisation*

Les entretiens de groupe nous renseignent qu'il est vraiment urgent de conscientiser les jeunes vis-à-vis de ce concept et les besoins se font ressentir auprès des élèves de l'enseignement secondaire qui semblent plus aptes à recevoir des enseignements qui vont influencer leurs comportements quotidiens, afin de faire d'eux des citoyens responsables de demain. Certaines de leurs initiatives, notamment l'assainissement du cadre de vie confirme la mise en marche de cette conscientisation. On peut de prime abord dire que la conscientisation peut se faire facilement au vu de l'existence de bases éducatives disponibles dans le contexte de notre pays. Mais ceci doit se faire en adoptant une approche conceptuelle adaptée à la circonstance afin de susciter une volonté aux apprenants. Il faut aussi relever ce problème tant observé dans nos écoles et universités qui, est celui de l'inadéquation entre la théorie enseignée et la pratique. L'introduction d'un programme d'EDD et d'une didactique appropriée en est aussi une condition du succès de cette conscientisation.

6.1.10.2.2. Volonté

Sur ce terrain, les participants semblent partager un même avis qui est celui de se manifester pour l'instauration de l'EDD avant d'accepter son application. Mais dans cette étude les participants manifestent cette envie parce que disent-ils, on ne saurait progresser en marche de la société, surtout dans le cas d'un monde devenu village planétaire. La volonté des enquêtés à accepter l'instauration d'une véritable EDD en Côte d'Ivoire et d'y prendre part est réelle en Côte d'Ivoire. Au-delà de la réelle volonté des uns et des autres, à accepter tout programme d'EDD et à participer à la mise en œuvre des ODD, il convient d'observer que cela est à l'avantage des initiatives en faveur de la transformation des consciences vers l'adoption de comportement favorables à la mise en œuvre du DD.

6.1.10.2.3. Perfectionnement

Cette dernière partie du guide d'entretien s'attarde sur la disponibilité des ressources pédagogiques en EDD et aux besoins du personnel enseignant en EDD. Une des questions posées dans cette partie, sonde le personnel enseignant pour s'il juge qu'il dispose des outils, connaissances ou compétences nécessaires pour réaliser un enseignement en termes de DD. D'après les réponses obtenues dans le cadre des entretiens de groupe, il semble que n'a même pas une formation requise pour dispenser un tel enseignement. C'est pourquoi tous les participants sont favorables à un besoin de formation avec perfectionnement pour pouvoir assurer la formation des jeunes apprenants. Ceci entraîne cette contribution à présenter une vue d'ensemble de cette étude à travers une conclusion tirée de cette analyse de données. Ces mesures permettent néanmoins d'affirmer que les conditions pour inciter à la participation citoyenne au DD existent en Côte d'Ivoire.

La volonté de participation au DD en Côte d'Ivoire existe tant au niveau gouvernemental qu'au niveau des citoyens malgré l'observation de faibles contributions de la part des parties prenantes. Autrement dit, la volonté y est mais les actes existent peu. Cela suppose l'existence d'obstacles.

6.2. INTERPRETATION DES RESULTATS

A la suite de la présentation et de l'analyse des données ci-dessus effectuée, les résultats obtenus font l'objet d'interprétation.

L'interprétation consiste à « *procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité ou la validé des résultats par rapport au problème de recherche, aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence* »¹⁶⁷

Cette mise en perspective des résultats se fait suivant la mise en corrélation des thématiques développés et en référence des théories retenus dans ce travail. Les trois principaux axes retenus ici sont : ***la participation citoyenne et l'éducation populaire et le changement social.***

6.2.1. L'ENGAGEMENT DE L'ETAT, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE

La première hypothèse a été testée au moyen d'une double analyse systémique et fonctionnaliste, autour de deux variables indépendantes (L'engagement de l'Etat, la participation citoyenne) et une variable dépendante (l'atteinte des objectifs de développement durable en côte d'ivoire. Ces méthodes ci-dessus ont permis de faire une successivement des observations sur le processus de mise en œuvre des ODD ; sur les parties prenantes engagées ; et sur le cadre institutionnel de cette mise en œuvre.

L'approche par la théorie de la participation citoyenne a permis dans le cadre de cette recherche de se pencher sur la situation de l'engagement de l'Etat, la participation citoyenne (les deux entités étant des parties prenantes du DD).

La liste des actes d'appropriation du DD par l'Etat, ainsi que les engagements et participation à la mise en œuvre des ODD est longue même si les impacts laissent à désirer.

Les résultats de l'analyse ci- haut (cf. tableau 28) montrent que l'état de l'atteinte des 17 ODD par la Côte d'Ivoire, à mi-parcours, est largement en dessous des attentes. La crainte de ne pas y arrivé est pesante malgré les potentialités énormes dont disposent le pays dans divers secteurs. Seulement 21,6% de nos enquêtés qui estiment que les conditions pour atteindre le DD en Côte d'Ivoire ne sont pas réunie, contre 78,4% qui pensent le contraire même si chacun de ces derniers indique différemment la potentialité la plus favorable (potentialités physiques, économiques, sociales, humaines). Par ailleurs, 54,6% soutiennent aussi que le pays est bien

¹⁶⁷ Paul N'DA, op. cit, p.128

engagé sur la voie du DD. Pour le même échantillon, 46,44% sont optimistes quand la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD à l'horizon 2030 contre 36,96 % de pessimistes.

L'ensemble de ces données permet de conclure qu'il est possible pour la Côte d'Ivoire de réaliser les ODD. Des indicateurs observés, à partir des cibles des ODD, attestent des efforts entrepris au niveau institutionnel. Les ODD de l'ONU et le PND sont intégrés avec une définition des priorités, en fonction du contexte local.

Pour l'Etat, tout comme pour les enquêtés, l'éradication de la pauvreté (ODD1) et la lutte contre la faim (ODD2) sont indiqués comme les ODD les plus préoccupants en Côte d'Ivoire avec respectivement des taux de 31,6 % et 29,9%.

Cela se justifie, ici, par l'engagement encore souple de l'Etat au niveau de l'opérationnalisation du processus de mise en œuvre des ODD et de la faible participation des citoyens. L'appropriation des ODD aussi bien par les organismes étatiques que par les citoyens est fragile, défavorisant ainsi la contribution citoyenne au DD.

Le DD est plus ou moins présent dans les discours des gouvernants, qui semblent l'avoir approprié, mais dans les actes, il y'a très peu de choses à voir.

Cette non-participation des habitants au DD se justifie à son tour par diverses raisons dont les plus importantes selon nos observations et enquêtes demeurent, la non transformation de la société en faveur du DD ; la sous éducation des populations de Côte d'Ivoire au concept de DD ; la non prise de conscience des uns et des autres des enjeux de ce nouveau mode de développement ; le manque d'acteurs initiés au DD et le manque de volonté pour plus d'implication dans la mise en œuvre des ODD.

Cette première hypothèse selon laquelle ***malgré les potentialités et l'engagement de l'État, la participation citoyenne n'est pas encore suffisante pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire, d'ici 2030*** est confirmée.

Dans les conditions socio-institutionnelles actuelles, la marche vers le DD pour le compte de la Côte d'Ivoire est pénible et relève de l'utopie même si des actes d'espoir ne manquent pas. Des parties prenantes n'ont pas encore pris conscience ou ne savent pas encore le rôle à jouer pour contribuer à l'atteinte des ODD.

La volonté des uns et des autres, à accepter et à participer au DD et à tout programme d'EDD existe. Autrement, les citoyens sont disposés à participer au DD, aussi bien au niveau de sa mise en œuvre que de la sensibilisation, à condition de savoir comment agir. Cela est à

l'avantage de la réalisation des ODD, des initiatives en faveur de la transformation des consciences vers l'adoption de comportement favorables à la mise en œuvre du DD.

Les actions de participation les plus fréquentes que nos enquêtés indiquent ci haut ne sont pas plus que des actes ordinaires pratiqués par tous et depuis bien longtemps maintenant, notamment l'entretien du cadre de vie, l'accomplissement des devoirs citoyens, le respect de lois et règles...

Il faut par ailleurs signaler que les comportements et actions professionnels, domestiques et relationnels communautaires du quotidien s'inscrivent dans les déterminants du DD et par conséquent, contribuent à l'atteinte des ODD s'ils sont exécutés convenablement. C'est cela le pouvoir effectif des citoyens.

Inversement, si l'Etat s'engage constamment et activement en créant toutes les conditions de mise en œuvre du développement durable et si les citoyens participent par des actions concrètes, la côte d'ivoire peut espérer atteindre le développement durable, en 2030.

La participation, un droit constitutionnel méconnu en Côte d'Ivoire, par de nombreux individus. La composante « *participation citoyenne* » s'inscrit dans un contexte où le développement durable devient chaque jour de plus en plus central dans les décisions politiques et notamment les investissements au niveau international.

La mise en œuvre de ces ODD représente alors un enjeu majeur pour lequel, il est essentiel de mobiliser l'ensemble de la société et de ses acteurs. C'est donc ici que la participation citoyenne prend toute son importance. Cependant, les problématiques de développement durable sont très complexes et nécessite un accompagnement adéquat ainsi qu'un accès simple à l'information pour toutes les parties prenantes.

Le rôle de la composante « participation citoyenne » est donc de soutenir la mobilisation des acteurs de la société pour aider le développement de solutions citoyennes au service du développement durable. Son objectif est de favoriser, au nom de la coopération symbolique « *la mobilisation de tous les acteurs afin de démultiplier les contributions et les énergies apportées à la mise en œuvre et au suivi d'un programme de développement populaire et inclusif à travers l'initiative « Objectif 2030* ». Il s'agit donc d'apporter aux acteurs non étatiques le soutien qu'ils ont besoin à tous les niveaux par la diffusion d'informations, l'aide au développement d'actions permettant des progrès concrets et inclusifs qui répondent au programme de développement durable à l'horizon 2030.

6.2.2. LE NIVEAU D'EDD DES HABITANTS DE LA COTE D'IVOIRE ET LE CHANGEMENT SOCIAL EN VUE DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS A LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

La vérification de la seconde hypothèse a donné lieu à la mise en rapport de d'une variable indépendante (le niveau d'EDD des habitants de la Côte d'Ivoire) et une variable dépendante (la participation des citoyens à la mise en œuvre des OOD).

La participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire n'est pas encore assez forte pour atteindre les 17 ODD, à l'horizon 2030, parce que le concept n'est pas encore ancré dans la société ivoirienne pour la transformer. Les habitants sont sous éduquer au DD et n'y porte pas de l'intérêt.

Autrement dit, l'appropriation du DD par les citoyens n'est pas assez forte pour engendrer le changement social nécessaire pour déclencher la participation citoyenne de masse, à la mise en œuvre des ODD.

Le changement social vis-à-vis du DD en particulier, indispensable pour susciter la participation populaire, n'est pas au rendez-vous. La transformation structurelle, organisationnelle et humaines de toute la société n'est pas effectif. En cela, la participation citoyenne massive et constante, attendue, pour la réalisation des ODD n'est pas encore en marche.

Interrogé sur leur niveau de connaissance du DD, le plus grand nombre de participants ignorent le concept et ses enjeux (68%). Le DD est mal représenté chez les enquêtés dont la plupart le résume au développement économique ou à la préservation de l'environnement.

L'insuffisance des occasions d'explication est à la base de ceci. Et le changement social nécessaire, en faveur de la mise en œuvre des ODD, attendu est irréaliste. Les modes de vie et les habitudes d'atteinte à l'environnement, d'injustice et de pauvreté des citoyens dénotent encore de leur passivité vis-à-vis d DD.

Même si des dispositifs de participations dont la forme descendante existe, à savoir l'accès à l'information et aux savoir, certains acteurs au plus haut niveau n'ont pas encore pris conscience de leur position d'acteurs de DD. La prise de conscience et le poids de la participation citoyenne, de l'avis des citoyens est aussi très peu perceptible.

Les volontariats, bénévolats, philanthropies pour le DD, dans le cadre de participation bottom up, sont timide confirmant ainsi l'hostilité au niveau du changement social en faveur du DD.

L'ancrage du concept dans les corps sociaux n'est pas effectif malgré de nombreuses actions, depuis plusieurs années. L'intérêt du peuple, dans sa globalité, pour les ODD est faible.

La raison majeure de cela est l'ignorance et l'inéducation constante et efficace. L'analyse des déterminants pour éduquer au DD, dont l'école et les médias révèlent des insuffisances dont l'inadaptation des contenus de ceux-ci avec le concept de DD. Les brins de sujets de DD ne suffisent pour changer les humains et la société actuelle, dont les centres d'intérêts sont ailleurs, beaucoup plus dans le soucis d'assouvissement des besoins primaires, que dans la recherche de l'équilibre entre l'économie, le social et l'environnement.

Le DD et le changement social sont convergeant. Le DD implique le changement social et le changement social engendre le DD. La Côte d'Ivoire se développe, donc connaît des changements d'ordre social, économique et environnemental. Mais leurs dynamiques ne sont pas suffisamment vigoureuses pour transformer les manières de penser, de sentir, de faire, d'agir des membres de la société, pour atteindre le DD, en vue d'un monde meilleur.

La promotion du DD et l'impact des messages sur les vécus sociétaux sont les plus qu'attendu pour éclairer la dynamique du développement socio-économique du pays et d'orienter ce changement social vers l'incitation à la participation citoyenne.

La figure ci-dessous est un exemple de processus de la transformation de la société par l'apprentissage du DD

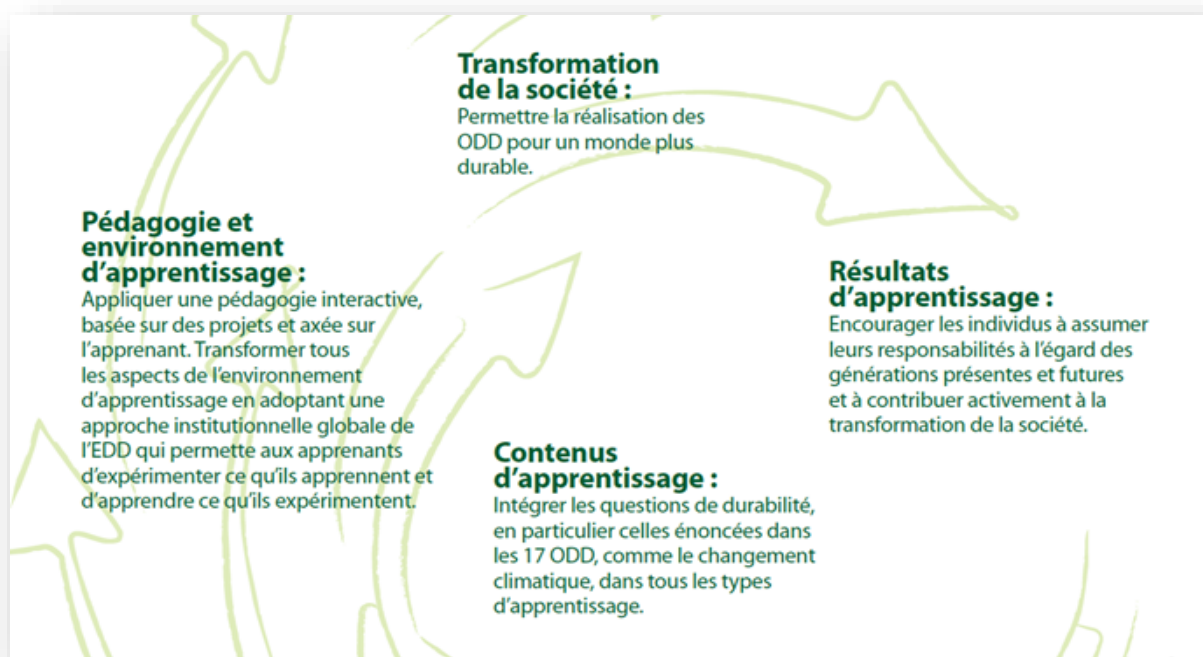


Figure 17 : Processus de la transformation de la société par l'apprentissage du DD.
(fr.unesco.org/thèmes/education-au-développement-durable/comprendre-edd).

6.2.3. LE SYSTEME D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE, LA CONNAISSANCE DU CONCEPT ET DE SES ENJEUX PAR LES CITOYENS

La sous éducation des populations au concept de DD se justifierait par l'insuffisance des sujets de DD dans les programmes scolaires et des médias due à un système d'éducation populaire inapproprié à cet effet.

Cette hypothèse 3 se justifie et s'explique à travers la théorie de l'éducation populaire. Cette éducation transformatrice de l'homme, de la société et de l'Etat n'est pas effective en Côte d'Ivoire malgré la reconnaissance de l'importance cruciale de l'éducation environnementale dans la promotion du développement durable (Chapitre 36, Agenda 21).

Globalement, il faut noter que la compréhension du DD par les citoyens n'est pas encore à un niveau satisfaisant. Ceci se justifie par l'absence d'une véritable politique d'éducation et d'information à ce sujet sur le plan national. Les programmes éducatifs formel ne sont pas encore adaptés à la finalité de l'EDD. Ils sont encore pauvres en sujet sur le DD. Il manque des instructions claires pour éduquer au DD, chez les enseignants et les médias.

Pour être éduqué au DD, il faut avoir accès aux sources d'information. L'école, les médias et les communautés sont des tremplins pour cela (moyens d'éducation formelle et informelle). L'enseignement du DD mérite des techniques pédagogiques à part et son apprentissage doit se faire tout au long de la vie.

Pour l'instant, ils n'arrivent pas à assurer l'éducation populaire au DD, pour de multiples raisons dont l'analphabétisme d'une grande frange de la population (56,1% qui ne savent ni lire, lire écrire dans une langue quelconque), l'inexistence d'un programme clairement définis d'EDD dans le système d'éducation formel et informel du pays, la pauvreté des contenus d'apprentissage scolaire et des contenus médiatiques, en sujets de durabilité, l'absence d'une pédagogie efficace et adaptée, capable de transformer la société. Un autre obstacle très important demeure la compréhension plus ou moins difficile des concepts de DD. Des enseignants et spécialistes des médias jugent les sujets de DD complexes. A cela, il faut ajouter le faible intérêt de ceux-ci, ainsi que leurs cibles pour de tels sujets.

Les bases pour une EDD existent et sont bien en place en Côte d'Ivoire pour transformer les individus. Ce sont l'école, les médias, communautaire / les coutumes, et la citoyenneté. Mais celles-ci sont encore inadaptés pour accomplir l'EDD. Les contenus des programmes scolaires

et ceux des médias, les discours communautaires ne comportent pas suffisamment de sujets de DD.

Sur 478 personnes enquêtés à propos du « *moyen par lequel le côté d'Ivoire peut éduquer efficacement au DD* », l'école formelle enregistre le plus fort taux avec 340 répondants soit 71,13 %. L'école est pour eux sans doute le principal moyen par lequel on peut éduquer les peuples au DD. Cela se justifie par le fait que nous avons tous tendance à indexer l'école comme étant l'instance indiquée à chaque fois qu'il est question éducation. Malheureusement, le système éducatif ivoirien quoique disposant des moyens de satisfaire cette exigence, est inadapté à l'éducation au DD avec ses contenus programmatiques pauvres en sujets sur le DD. Son caractère trans et multi disciplinaire n'est pas aussi une faveur en ce qui concerne l'identification et l'apprentissage de la durabilité. Au-delà de l'école et de ses faiblesses, les médias et la communauté ont leur responsabilité dans la promotion du DD. Là encore, leurs contributions ne sont pas fortes pour les insuffisances qu'ils comportent en termes d'informations sur les sujets de DD.

A tous les niveaux scolaires (primaire, secondaire, supérieur) et à ordre d'enseignement (général, technique et professionnel), l'enseignement du DD peut se faire. Des disciplines comme la géographie, les sciences de la vie et de la terre, l'éducation au droit de l'homme et à la citoyenneté comportent des thématiques en rapport avec le DD, même s'il s'avère que celles-ci, en leur état actuel de multidisciplinarité, ne peuvent contribuer efficacement à l'EDD.

L'arbre à problème du système d'EDD comporte les problématiques de la place du DD dans les systèmes d'enseignement ; de son intégration dans les curricula ; des moyens et espaces pour éduquer au DD ; de la compétence pour éduquer au DD ; de la méthode pédagogique adaptée ; de l'intérêt des publics pour les thématiques de DD ; ...

6.2.4. LA CONSTITUTION D'UNE MASSE D'ACTEURS-CITOYEN CAPABLE DE PARTICIPER AU DD, PAR CREATIVITE, INNOVATION ET ENTREPRENARIAT SOCIAL

L'approche par la théorie du conditionnement et de la manipulation a permis dans le cadre de cette recherche de se pencher sur la question des effets des contenus scolaires et des médias sur la société et les individus. Le conditionnement de la masse, par des pressions exercées sur les populations, par la propagande, la publicité constitue l'alternative de la transformation de la société. La manipulation des individus et groupes pour l'appropriation du

concept de DD, pour l'adoption de comportements de DD et pour le passage à l'acte de mise en œuvre des ODD en est aussi une opportunité.

Les moyens pour l'activation du conditionnement et la manipulation existent et sont actifs. Les perspectives de réformes du système scolaire, la libéralisation de l'espace audiovisuel et l'accroissement du nombre d'utilisateurs d'internet sont de bonnes alternatives pour favoriser la vivacité de la notion du développement durable dans les savoirs sociaux des acteurs sociaux. L'impact des messages provenant des médias, des enseignements scolaires et communautaires n'est plus à démontrer sauf que certains sujets comme le DD ont très peu d'intérêts auprès des publics.

Avec le développement d'internet, le bénévolat et le volontariat sont de plus en plus visibles en Côte d'Ivoire à travers les réseaux sociaux. De nombreux groupes e-sociaux sont actifs sur Facebook et sur Twitter en Côte d'Ivoire. Des exemples de volontariat et de bénévolat sont ponctuellement lancés en fonction des situations sociales, économiques et politiques. À travers des groupes ou pages comme « *l'observatoire démocratique en Côte d'Ivoire (ODCI)* », *la tribune démocratique de Côte d'Ivoire*, *Un consommateur averti en vaut mieux que deux*, ... des actions de sensibilisation et de prise de conscience sont régulièrement lancées pour mieux informer, pour aiguïser les savoirs et susciter le rassemblement, l'implication, l'action des internautes. On peut citer l'élan formidable des ivoiriens autour de *l'affaire Bouba*, un enlevé et tué par un individu pour un rituel. La participation active des internautes a permis de jeter l'émotion sur tout le pays et mobilisé la solidarité citoyenne et gouvernementale. Cet exemple illustre une participation citoyenne ascendante, basée sur une initiative citoyenne relayée par les associations, par des individus alertés. C'est cette forme de participation qu'il faut pour réussir la mise en œuvre du DD en Côte d'Ivoire. Le sentiment d'obligation envers la communauté, la volonté d'aider autrui, le souci de bien-être des autres, l'intérêt retiré d'une activité sociale, le sentiment d'utilité, l'expérience professionnelle que l'on peut acquérir, le statut social intéressant, l'évitement de l'ennui et le l'occasion de pouvoir entretenir des relations sociales avec autrui sont entre autres les raisons qui incitent les citoyens à la participation sous toutes ses formes.

De ce qui précède, ***la constitution d'une masse d'acteurs-citoyen capable de participer au DD, par créativité, innovation et entrepreneuriat social***, est vraisemblable. Les moyens pour y parvenir sont disponibles, pourvu que les citoyens soient constitués à cet effet.

La créativité, l'innovation en pensée et en actes, l'entrepreneuriat social sont les actions de participation qui pourraient donner les meilleurs résultats en termes d'atteinte des ODD.

La participation suppose, la bonne connaissance de la problématique de DD par les populations, mais surtout l'implication de celles-ci par le développement de projets épousant l'EDD et la mise en œuvre des ODD.

La marche de la Côte d'Ivoire vers le développement et le développement durable est une réalité au vu de la description du champ d'étude permet de prouver que la Côte d'Ivoire dispose de nombreuses potentialités physiques, socio-économiques et humains, pour l'atteinte des ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire. Les inventaires des actes d'appropriation des ODD, de l'engagement au niveau gouvernemental en est aussi une preuve.

Mais le changement social et la participation citoyenne font défaut pour atteindre les ODD en 2030, alors que la participation constitue l'un des principes fondamentaux du DD. L'observation et l'analyse de celle-ci, établi statistiquement que la participation citoyenne au DD est faible.

La question du rôle à jouer par les citoyens dans la poursuite de l'objectif du développement durable a pris de plus en plus d'importance dans les stratégies élaborées aux niveaux international et national. Il est bon de noter que la pertinence de cette participation des habitants du pays dépend du niveau d'éducation au DD et donc de la perception des concepts qui y sont liés.

Pour que les citoyens agissent en faveur de l'atteinte des ODD, il faut qu'ils soient éduqués en masse au DD et ses enjeux. Ce n'est pas encore le cas car une bonne masse (68% des enquêtés) méconnaissent encore le concept et ce qu'il implique. La faible participation citoyenne s'explique donc par la sous éducation populaire et le changement social utopique. Le manque d'intérêt pour le concept de la part des habitants et la faible promotion du DD sont les freins à la marche vers l'atteinte des ODD.

CHAPITRE VII : DISCUSSION DES RESULTATS

7.1. CONFONTATION DES RESULTATS

7.1.1. DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT ET LA PARTICIPATION CITOYENNE À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

La transition vers le développement durable pour le compte de la Côte d'Ivoire est lente malgré quelques progrès. De ce constat, il découle que *l'engagement de l'État et la participation citoyenne ne sont pas encore suffisants pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire, d'ici 2030.*

L'appropriation, par l'État, du DD est une réalité en Côte d'Ivoire. Un cadre institutionnel et structurel existe avec ses atouts et ses limites. La convergence de l'agenda 2030 et du PND est effective.

L'engagement gouvernemental dans la mise en œuvre des ODD comporte de nombreuses insuffisances et manque de constance, de pragmatisme.

Des efforts pour inciter à la participation citoyenne sont plus ou moins visibles, entre autre l'initiative gouvernementale de mise en œuvre du budget citoyen, qui « *marque sa volonté de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques et de se rapprocher davantage des populations en vue de les impliquer dans le processus budgétaire* »¹⁶⁸.

La direction du développement durable, chargée de promouvoir le DD, a initié de nombreuses actions d'incitation à la participation dont des ateliers de renforcement des capacités à l'endroit de la société civile (le 21 octobre 2020), des journalistes, du 30 septembre au 03 octobre 2020.

La présentation de rapports sur la mise en œuvre des ODD dont le *rapport volontaire d'examen national de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en côte d'ivoire du ministère du plan et du développement, de juin 2019*, traduisent aussi l'engagement du Gouvernement.

On ne peut parler de DD sans évoquer la participation dans la mesure ou la détermination des 17 ODD s'est effectuée après un processus de consultations hautement

¹⁶⁸ Le guide pour mieux comprendre le budget de l'état, Ministère du budget et du portefeuille de l'état direction générale du budget et des finances, 2021

participatif et inclusif. Pour atteindre le DD avec à la clé un monde meilleur, « il faut embarquer avec tout le monde ne laisser personne de côté ». **Le Rapport National Volontaire sur les ODD - Année 2019**, atteste cet engagement de l'Etat en ces termes : *Afin de renforcer l'implication et la participation nationale à l'atteinte des ODD, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans le processus d'appropriation nationale desdits Objectifs de Développement Durable par la population*¹⁶⁹.

Malheureusement, ce n'est pas le cas en ce qui concerne les citoyens qui peinent encore à connaître, s'approprier et agir pour l'atteinte des ODD. L'engagement citoyen pour le développement durable en Côte d'Ivoire enregistre très peu d'actions. Les raisons sont multiples, notamment, la non prise de conscience, chez les citoyens de leur statut de partie prenante et de participant au DD.

Pour aboutir au DD, il faut compter avec tout le monde, toutes les parties prenantes dont la société civile et les citoyens. Ce n'est pas le cas présentement en Côte d'Ivoire où de nombreux habitants n'ont pas encore embarqué pour le DD. D'autres ne se sentent pas encore concernés par le concept, car préoccupé par les problèmes plus pressants de pauvreté.

Les actions citoyennes et agissements pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire sont presque inexistantes. La généralisation de cet agir citoyen, *conditionné par une prise de conscience sociétale et des changements dans les façons d'être, de penser, de consommer, de produire, de se déplacer, de se loger, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, économiques et sociétaux*, est encore attendu. La clé de ceci est l'éducation, l'engagement et la participation de tous.

Cette interprétation semble corroborée par bon nombre d'analyses critiques récentes des processus de participation et d'engagement du citoyen dans le processus de DD.

Le Rapport National Volontaire sur les ODD - Année 2019, souligne qu'il a été initié un dialogue participatif et inclusif entre le Gouvernement, le secteur privé et la société civile afin de partager les expériences et de renforcer l'intégration des ODD dans la planification des politiques publiques pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. *A l'issue des consultations menées par la société civile, les constats suivants ont été relevés : (i) faible connaissance des ODD, des mécanismes liés à leur mise en œuvre, des priorités nationales et des indicateurs pour la mise en œuvre des ODD par les OSC; 42% d'entre elles jugent comme*

¹⁶⁹ Rapport National Volontaire sur les ODD - Année 2019, p6.

moyen le niveau de progrès de réalisation des ODD par les OSC ; 60% jugent moyen le niveau de leur inclusion et 50% estiment moyen le niveau de leur participation au processus du Rapport National Volontaire sur les ODD. La société civile a insisté sur le message clé suivant : « La manche est dans la cognée, la cognée est dans la manche », autrement dit, « l'interdépendance et la coresponsabilité de l'État et des parties prenantes est le gage des progrès dans la mise en œuvre des ODD ». (RNV, 2019).

La participation citoyenne est nécessaire pour engager véritablement les transitions vers le développement durable. Mais, Les acteurs citoyens capables de participer à la mise en œuvre des ODD ne sont pas encore suffisamment constitués et en grand nombre au sein de la population.

De nombreuses voix dans le pays sont pessimistes quant à la capacité du pays à atteindre les 17 ODD à l'horizon 2030. Cette vision des enquêtés de la Côte d'Ivoire rejoint les postures d'une grande masse de populations à travers le monde. **Selon Patrick Caron, chercheur au CIRAD, 2018**, les gens adoptent trois postures souvent distinctes vis-à-vis des ODD. Pour certains, les ODD sont inatteignables. Pour eux, le monde entier n'y arrivera jamais. Il faut laisser tomber car c'est un programme truffé de contradictions. Pour d'autres, il n'y'a rien de nouveau. C'est du déjà vu ce genre d'agenda et on en verra d'autres disent-ils. Pour eux, il faut simplement observer, faire le dos rond, attendre que ça passe, attendre un autre sommet, un autre accord. Pour un troisième groupe, la posture vise à dire oui, il est possible d'atteindre les ODD. Pour ce groupe, il fait tout mettre en œuvre pour poursuivre ce cadre de changement même si cela va être difficile, compliqué car le monde entier s'est mis d'accord pour cela.

Notre travail se positionne bien évidemment dans cette dernière posture. Pour nous, les ODD sont réalisables même si l'échéance n'est pas respectée. Des progrès certes mais beaucoup reste encore à faire. De l'une de nos enquêtes, il ressort qu'une bonne frange de la population exprime leur pessimisme face à l'atteinte des ODD par la Côte d'Ivoire dans les meilleurs délais. Pour eux, le pays doit s'attendre à vivre soit le scénario de la stagnation ou même de la régression pour encore longtemps.

Le grand public est assez peu intéressé par les questions de DD. Il a une connaissance très vague et parfois reste encore sceptique sur la réalité du DD. « Quand la population s'inquiète de trouver un travail, de se nourrir ou de se chauffer correctement, les questions de DD comme le climat n'est pas une priorité » **Nathalie Frontel (France Inter, 2016)**

L'incompréhension du DD par les populations ainsi que leurs pessimismes quant à la réalisation des ODD se justifient par l'existence d'un certain nombre de verrous ou freins. Pourtant, il ne faut laisser personne de côté dans la mesure où la préservation de la planète ne saurait se faire au détriment d'une partie de la population. Si on s'en tient au bilan des réalisations des ODD, la situation actuelle est intermédiaire, c'est-à-dire située entre le scénario de la stagnation et de la réalisation pleine des ODD.

L'incompréhension du DD par les populations ainsi que leurs pessimismes quant à la réalisation des ODD ne se justifierait-il pas par l'existence d'un certain nombre de verrous ou freins ?

7.1.2. DE LA CONNAISSANCE ET DE LA REPRÉSENTATION DU DD PAR LES HABITANTS DE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA TRANSFORMATION DE CHAQUE CITOYEN EN ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE DES ODD.

Les citoyens capables de participer à la mise en œuvre des ODD ne sont pas en grand nombre en Côte d'Ivoire du fait de leur faible connaissance du DD et de leur représentation sociale non uniforme du concept.

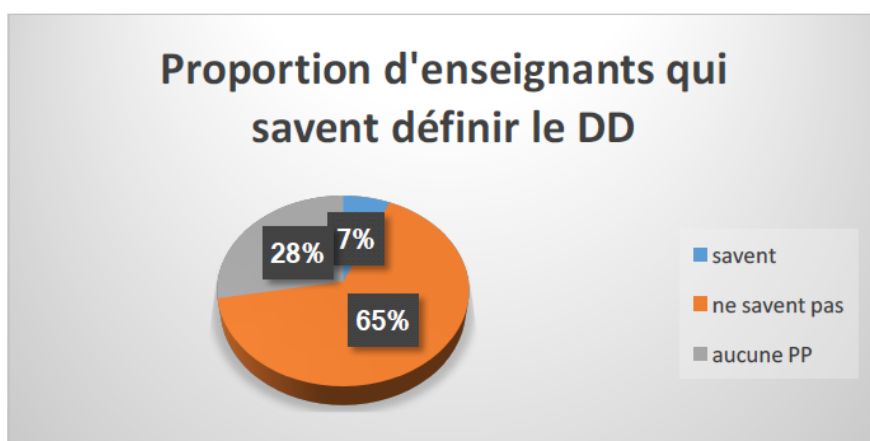
En d'autres termes, la connaissance et la compréhension du DD, par les populations restent encore insuffisantes et difficiles pour susciter des modifications comportementales vis-à-vis de la mise en œuvre des ODD. Rappelons que selon notre enquête, 32% seulement des habitants de la Côte d'Ivoire savent précisément de ce que signifie le DD. Paradoxalement, 48,78 % connaissent au moins un enjeu du DD. 68% ignorent tout du concept de DD.

Ces résultats sont différents de ceux d'une enquête menée au Sénégal sur les représentations sociales du développement durable¹⁷⁰. **A la question Q1, avez-vous déjà entendu parler du développement durable ?** Sur les 150 enseignants interrogés, 100% reconnaissent avoir entendu parler du concept de développement durable. Ce résultat est lié au fait que le développement durable est mentionné dans le Guide pédagogique de l'enseignant Sénégal.

A la question Q2, que signifie pour vous la notion de développement durable ?

¹⁷⁰ Revue Francophone du Développement Durable, Hors-série n°8, Décembre 2020

Proportion d'enseignants pouvant définir le concept de développement durable



Source : Questionnaire (auteurs)

*Les réponses apportent plus d'informations. Si tous les enseignants ont entendu parler de la notion de développement durable, très peu d'enseignants savent le définir et font référence au rapport Brundtland. Seul 7 % des interrogés sont capables de reformuler la définition officielle du développement durable. Ce faible niveau de réponses nous a conduit à nous interroger sur les moyens par lesquels les enseignants sénégalais avaient eu connaissance des objectifs du développement durable (ODD). **Revue Francophone du Développement Durable, Hors-série n°8, Décembre 2020, p68.***

La méconnaissance du DD par le très grand nombre de citoyens est une réalité. Le ministère de l'environnement et du développement durable le reconnaît à travers ces termes : **« beaucoup d'ivoiriens ne savent rien du ministère de l'environnement, ni de ses activités. Cela n'est pas normal. Nous devons rectifier le tir en renforçant la communication autour de nos activités¹⁷¹ » (Jean-Luc Assi, mai 2021)**

Ces résultats sont comparatifs à l'un des résultats d'une enquête a été réalisée par le CRÉDOC¹⁷² (juin - juillet 2014) sur la connaissance du DD en 2014, en France. Il ressort que **« plus d'un Français sur deux (52% précisément) a une idée précise de ce que signifie l'expression « développement durable » ... « la proportion de personnes ignorant tout au sujet du concept de « développement durable » a été divisée par deux en dix ans : -14 points**

¹⁷¹ Extrait des propos du ministre de l'environnement et du développement durable, Jean Lux Assi, lors de sa visite de prise de contact à l'Agence Nationale de l'Environnement, le mercredi mai 2021.

¹⁷² Document présentant les résultats des questions insérées à la demande de l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, dans la vague de juin 2014 de l'enquête permanente du CRÉDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations ». Ces questions s'inscrivent en partie dans la continuité d'une enquête barométrique initiée par l'ADEME en 1995. L'étude s'intéresse aux connaissances de la population en matière de « développement durable » et d'« économie circulaire »..

entre 2004 et 2014 et -2 points par rapport à 2013. En juin 2014, seulement 16% de nos concitoyens n'ont aucune idée de ce que signifie l'expression « développement durable ».

Le développement durable moins associé à la protection de l'environnement (25,73%). Son évocation est beaucoup plus sociale (40,17%) et économique (34,10%).

Un sondage sur La (mé)connaissance des Objectifs de développement durable par les Français, publié le 26 octobre 2020, ***9% de Français prétendent savoir ce que sont les « objectifs de développement durable des Nations unies » contre 53% qui ne savent pas (réponses cumulées "non" et "je ne sais pas"). 38% des Français pensent connaître les objectifs de développement durable sans bien savoir ce que c'est¹⁷³. Comparé avec 3 autres pays industrialisés, ceux qui pensent savoir "ce que sont les ODD" aux États-Unis sont seulement 10% contre 7% en Allemagne et 5% au Royaume-Uni.***

Concernant les représentations sociales du développement durable, ces résultats sont largement en deçà des nôtres, peut-être, à cause de la composition de l'échantillon enquêté. Ces données montrent que la méconnaissance des ODD partout dans le monde entier est une réalité. Or pour agir en faveur de la mise en œuvre des ODD, il faut des citoyens ayant des connaissances profondes du DD et de ses enjeux. Pour agir, il faut savoir. Pour savoir, il faut apprendre.

Les parties prenantes du DD, issus de la société civile, ont des perceptions mauvaises du concept de DD. La responsabilité individuelle et collective n'est pas bien établie même si la transformation de soi et du monde par chaque citoyen est en marche, grâce à l'auto éducation, au moyen de quelque occasion de réflexivité, dans un cadre soit culturel, soit micro sociétal, soit spirituel. Des changements sont de plus en plus observables, au-delà l'absence véritable ***d'un processus d'éducabilité*** comme le veut **Jean-Marc lange, 2015**, à travers des ***propositions des voies possibles et complémentaires pour transformer les individus dans la perspective du DD.***

¹⁷³ Ces données sont issues de notre sondage réalisé par l'Institut YouGov et piloté par l'équipe de recherche du University College London et de l'Université de Birmingham dans le cadre du projet Développement Engagement Lab visant à mesurer l'évolution des opinions, ressentis, connaissances & comportements sur les enjeux de solidarité internationale et sur les Objectifs de développement durable, dans quatre pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, États-Unis).

7.1.3. DE LA PLACE DU DD DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE

Le système d'éducation actuel de la Côte d'Ivoire accorde encore très peu de place au DD pour favoriser la constitution d'une masse de citoyen éduquer au DD.

Pourtant, le sommet de Nagoya s'est empressé, en novembre 2014, de réfléchir sur le modèle éducatif adapté aux sociétés contemporaines. L'EDD fut recommandé aux pays à travers la décennie de l'EDD, de 2004 à 2014, au nom de sa capacité à « **permettre à chaque être humain d'acquérir des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs en lien avec le développement durable** » (Pascal HOUENOU).

Selon Aboua, 2005¹⁷⁴, « *l'éducation environnementale apparaît comme une nécessité dans la problématique du développement durable tant il apparaît que rien ne changera sans une réelle appropriation du concept de développement durable par les populations. Ainsi, l'éducation environnementale se positionne comme un moyen d'insertion des problèmes d'environnement et de développement dans la culture. Dans cette optique, l'éducation environnementale constitue une véritable force en favorisant la maturation d'un nouveau type de citoyen informé, sensibilisé et engagé, apte à résoudre les problèmes à travers des décisions enrichies par le processus participatif (démocratique).* »

Les programmes scolaires ivoiriens restent encore inadaptés pour l'EDD car pauvres en matière de contenus sur les sujets de DD. Les rares sujets de DD étant dispersés dans certaines disciplines, comme l'histoire-géographie et les sciences de la vie et de la terre même si l'éducation aux éco-gestes est plus ou moins observable dans le système éducatif ivoirien, dans les écoles. Les principes du DD ne sont véritablement enseignés. L'enseignement du DD n'est pas stratégiquement et pédagogiquement bien définis dans les programmes scolaires posant les problèmes de l'intégration disciplinaire, de la question de l'approche pédagogique et de la finalité de l'école avec le DD y compris.

En somme, la mise en œuvre des cinq niveaux d'intégration de l'EDD dans les classes tel qu'identifié par **Laurent Dubois (2017)**, est rare dans les établissements de la Côte d'Ivoire, confirment ainsi la faible de volonté stratégique de la part de l'État, en ce qui concerne l'imposition du DD comme programme scolaire.

¹⁷⁴ ABOUA Gustave, « L'éducation au service de l'environnement, le socle du développement durable en Afrique », in Actes du Colloque « développement durable, leçons et perspectives », Ouagadougou, 2004.

Ce résultat corrobore celui de Nicolas Brou. Dans son article « *l'éducation relative à l'environnement* », (janvier 2016). Il jette un regard qui se veut critique sur l'éducation relative à l'environnement en Côte d'Ivoire, notamment en milieu scolaire. Il avance ceci : « *Il apparaît à l'évidence que l'éducation à l'environnement est enseignée en Côte d'Ivoire mais ne semble pas suffisamment explicite, les différents programmes d'enseignement sur l'environnement proposés se résument en des portions d'informations distillés aux élèves lors de la dispensation d'autres matières comme l'Histoire – Géographie et les SVT* ». Cela rejoint deux des quatre modèles disciplinaires prônés par **Francine Pellaud (2015, p185-186)**, à savoir, les modèles de la pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité (entre certaines disciplines).

L'EDD en Côte d'Ivoire se déroule péniblement au nom des nombreux freins structurels. Suivant le modèle **REDOC (Diemer, Marquat, 2014)**, les représentations du DD sont différentes chez les habitants, la démarche pédagogique actuelle n'est pas clairement définie, les outils pédagogiques et les compétences pour éduquer au DD sont pas véritablement paramétrés. La faible mobilisation de ces dimensions freine l'EDD en Côte d'Ivoire.

L'EDD n'est pas exclusivement scolaire. Elle peut aussi s'effectuer par d'autres moyens comme les médias et les instances communautaires comme le souligne l'étude.

Pour Pascal HOUENOU¹⁷⁵, « *sont concernées par l'EDD, toutes les formes d'éducation formelle, non formelle, informelle, petite enfance, primaire, Secondaire, supérieure, y compris l'alphabétisation fonctionnelle* ».

De nombreux obstacles, surtout d'ordre structurels, empêchent la mise en œuvre d'une véritable EDD en Côte d'Ivoire. Les difficultés de la mise en place de l'éducation au développement durable ont été isolés dans cette étude.

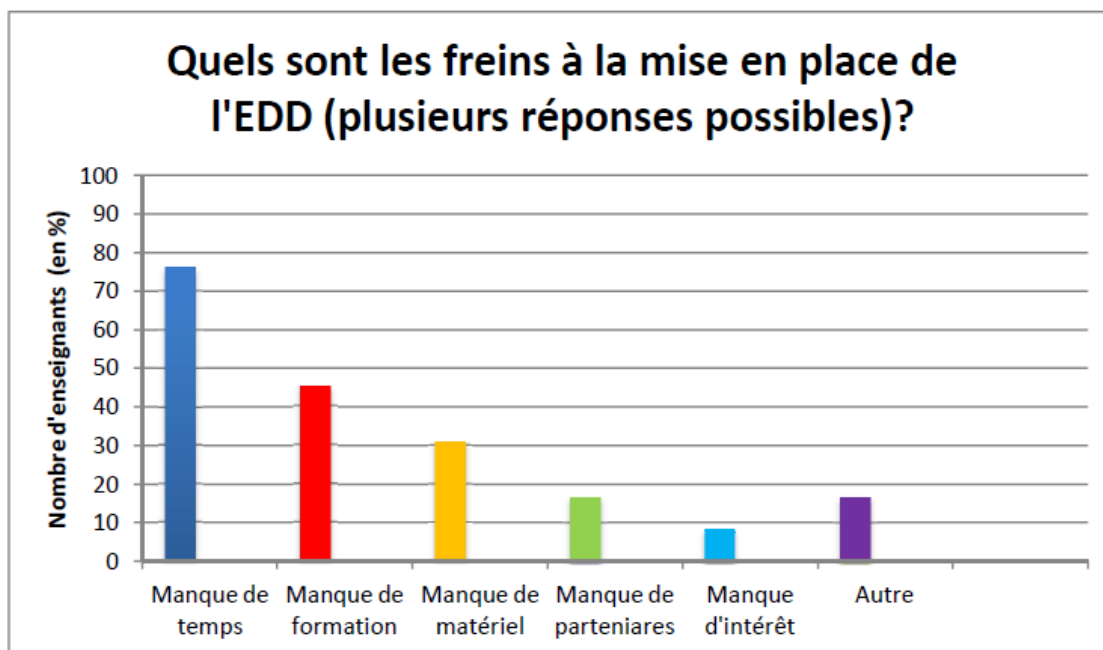
Une étude réalisée par DJANE (2010)³⁴ montre bien que « *l'institutionnalisation de l'éducation environnementale à l'école ivoirienne souffre d'énormes insuffisances qui la mettent à mal* » pour l'auteur, ces insuffisances sont (i) *l'absence de centre de recherche type aux questions d'éducation environnementale à l'école primaire*, (i) *l'absence de formations des enseignants (maîtres d'école) sur les questions environnementales et d'éducation environnementale*. Par ailleurs, il note aussi la confusion entre l'éducation

¹⁷⁵ Prof. Pascal HOUENOU, Doyen honoraire de l'UFR SGE, Membre du Groupe mondial de référence de l'UNESCO pour l'EDD

environnementale et l'éducation aux sciences (cette confusion s'observe également dans les ouvrages destinés aux élèves).

L'EDD vise à l'action et à la participation de chacun et chacune. L'engagement des établissements d'enseignement dans une démarche de développement durable est moindre ou mal mené, d'où la question de savoir comment réussir l'éducation au DD en Côte d'Ivoire. L'EDD est confronté aux obstacles de compréhension, d'intérêt, de ressources humaines capables, de ressources matériels disponibles et adaptés, de stratégie éducationnelle...

L'étude de Émeric Militon¹⁷⁶, « *Pourquoi et comment éduquer au développement durable ?* » (2016), comme le nôtre, admet que le DD est actuellement enseigné dans peu de classes en France à cause d'un certain nombre de freins. Il tente d'expliquer quels sont ses freins à la mise en place de cet enseignement dans l'hexagone. Ces freins sont : *le manque de temps, le manque de formation, le manque de matériels, le manque de partenaires, le manque d'intérêts.*



Mémoire de master de Émeric Militon Pourquoi et comment éduquer au développement durable ? (2016), P29.

¹⁷⁶ Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Spécialité enseignement du 1er degré
Mémoire Master 2

7.1.4. NOUVELLE APPROCHE POUR UNE EDD RÉUSSIE EN CÔTE D'IVOIRE

Atteindre les objectifs de DD exige d'informer, de former et d'impliquer les citoyennes et les citoyens. L'EDD est complexe compte tenu de nombreux obstacles dont la mise en place d'une stratégie éducationnelle efficace. Au-delà d'un certain nombre de suggestions théoriques dont l'insertion dans les programmes éducatifs, du DD, l'étude préconise de passer par une nouvelle approche pour réussir l'EDD même si pour Armand Diemer, « ***Proposer une éducation au DD pour tous passe par la représentation « commune » du DD. Or, sur ce point, le concept continue à cristalliser de nombreuses objections***¹⁷⁷ ».

L'EDD a pour finalité de sensibiliser les futurs citoyens aux questions relatives au développement durable. Celle-ci doit se faire à outrance et façon très stratégique. Pour faciliter et améliorer la pratique de l'EDD en Côte d'Ivoire, il faut innover en matière d'éducation et la stratégie de l'éducation intégrée centrée sur l'individu serait plus efficace. Une sorte de combinaison des moyens, des actions, des pédagogies et des acteurs, dans un même temps d'action et à l'endroit d'une même cible. Cette proposition innovante cadre avec celle de l'étude de Émeric Militon qui soutient que « ***l'éducation au développement durable est un véritable lien, à la fois entre les différentes disciplines enseignées à l'école, mais aussi entre tous les élèves et les classes de l'école, entre l'équipe pédagogique et les élèves, entre l'école et ses différents partenaires au niveau local, dont les parents d'élèves, et in fine entre l'élève et la société***¹⁷⁸ ».

L'enseignement du DD qui doit se faire à la fois par l'école, la communauté, médias et la citoyenneté doit mettre l'apprenant au centre tout en l'incluant comme acteur de son propre apprentissage. En milieux scolaire, la pédagogie par projet donne de meilleurs résultats, en témoigne les observations issues de la tentative d'implémentation effectué au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro. L'insertion et la réussite des projets de DD dans les écoles servent d'exemples qui pourraient impacter toute la communauté scolaire qui a son tour peut influencer toute la société.

La connaissance du DD par les élèves et les plus jeunes peut faire d'eux des enseignants pour leur famille et groupes d'amis selon le modèle de la communication à double étages dans lequel le leaders d'opinion influence le reste de sa compagnie.

¹⁷⁷ L'éducation au développement durable : une affaire de représentation, Armand Diemer, revue francophone du DD ? n°1, mars 2013.

¹⁷⁸ Mémoire de master de Émeric Militon Pourquoi et comment éduquer au développement durable ? (2016), P29.

Pour le même Émeric Militon, « ...*l'entrée de l'école en démarche de développement durable est aussi une façon de faire vivre l'EDD à tous les élèves. De plus, elle permet de créer des liens entre les différentes classes. ... facilite l'impulsion d'une dynamique souvent source de motivation et, par conséquent, aide à la mise en place de l'EDD au sein de chaque classe*¹⁷⁹. »

Le DD est un concept complexe. L'EDD peut de faire tout au long de la vie, au moyen de multiples structures dont l'école, les médias et la communauté. Plusieurs modèles pragmatiques pour réussir l'EDD sont désormais connus. Mettre l'EDD au centre de l'enseignement disciplinaire, au croisement des apports disciplinaires, au cœur des temps de débat, entre les dispositifs transversaux. C'est le modèle français, de l'intégration de l'EDD dans toutes les disciplines (**circulaire 2004**). Le modèle proposé dans le cadre de l'étude intègre celle-ci-dessus mais seulement comme une partie.

Il s'agit d'un modèle intégré de l'éducation au DD incluant l'interdisciplinarité, une approche pédagogique multiforme dont la pédagogie de projet, une communication médiatique de type intégrée ou 360 avec un accent particulier sur les outils du web. Ce modèle mobilisateur et dynamique favorisera l'abondance de l'information vers les citoyens pour leurs transformations en vue de la participation massive au DD.

7.2. IMPORTANCE DES RESULTATS, LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION ET LEURS LIMITES

7.2.1. IMPORTANCE DES RÉSULTATS

La pertinence des résultats dépend de la validité et de la fiabilité du processus de la recherche. Pour les constructivistes (**Perret, 2003**), une connaissance n'est valide que lorsqu'elle répond aux les critères d'adéquation (convient à une situation donnée) et d'enseignabilité (lorsqu'elle construit des connaissances enseignables).

Le processus de la recherche, rigoureusement menée, de bout en bout, est inscrite dans une contexte bien déterminé (celui de l'EDD en Côte d'Ivoire) et les connaissances produites tout au long sont enseignables. Remplissant ces deux critères, la validité de cette recherche sur l'EDD est prouvée même si elle peut faire l'objet d'amélioration.

¹⁷⁹ Mémoire de master de Émeric Militon Pourquoi et comment éduquer au développement durable ? (2016), P45.

La question de la fiabilité de la recherche donne à réfléchir au chercheur que nous sommes. Nous espérons pour notre part avoir été honnête dans tout le processus de la recherche. Les manquements à ce niveau sont involontaires et de bonne foi.

Les contributions de cette recherche sont à la fois théoriques, méthodologiques et pratiques. La revue de la littérature est d'un apport théorique précieux. Elle permet d'assoir le cadre de recherche à partir d'une synthèse de connaissances sur l'éducation au DD et sur la problématique de la participation citoyenne, en plusieurs points.

Les apports méthodologiques résident dans le choix d'une combinaison de méthodes dont les méthodes systémiques, constructivistes et fonctionnalistes pour aborder la problématique de l'EDD et de la participation citoyenne au DD.

Au niveau des apports pratiques, cette recherche permet de faire prendre conscience de la réalité du DD en Côte d'Ivoire, des obstacles liés à la réalisation des ODD et surtout de l'implication des citoyens. Elle ouvre aussi des perspectives des opportunités d'éducation au DD. Les résultats de cette recherche constituent l'aboutissement d'une démarche scientifique hypothético-déductive.

Globalement, ces résultats peuvent servir de ressources informationnelles complémentaires conséquentes pour les prises de décision concernant la marche de la Côte d'Ivoire vers le DD.

L'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire enregistre des lenteurs avec de nombreux indicateurs encore au rouge. La mise en œuvre des ODD rencontre des obstacles dont la faible participation citoyenne. La méconnaissance, par le peuple, du concept de DD et de ses enjeux est palpable et résulte de la sous-éducation au concept.

Les connaissances d'une recherche scientifique ne sont utiles que lorsqu'elles sont utilisées. Ces résultats en question permettent d'informer et d'alerter les décideurs sur la problématique de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire, afin de favoriser les meilleures prises de décision pour le DD de la nation.

Les données quantitatives offrent des chiffres permettant d'apporter des éclairages plus objectifs et de valider certaines affirmations et observations. Du point de vue scientifique, ces résultats serviront sans nul doute à d'autres recherches, à travers le monde.

7.2.2. LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION

La légitimité et la valorisation ; la fiabilité et la validité de cette présente étude, particulière dans le contexte de la Côte d'Ivoire dépend entre autres de son caractère généralisable. Autrement dit, les connaissances d'une recherche sont généralisables si ce qui est constaté dans cette recherche tant au plan théorique, méthodologique que pratique peut l'être aussi dans d'autres circonstances, dans d'autres lieux et d'autres temps. À conditions aussi que les contextes et les caractéristiques des variables qui aient conditionné les observations s'y retrouvent sans changement selon le principe énonçant « toutes choses étant égales par ailleurs ».

Or, comme le soutient *Jean-Claude Passeron*¹⁸⁰ (née en 1930), ces contextes caractéristiques dans le monde social ne sont ni constants ni entièrement connaissables, ce qui limite inévitablement les possibilités d'une généralisation des assertions sociologiques qui, par ailleurs, n'ont de sens et de pertinence qu'en restant orientées sur des particularités et se singularités spatio-temporelles.....(Bernard Dantier, mai 2004).

7.2.3. LES LIMITES

Cette étude ainsi que ces résultats comportent bien évidemment des limites d'ordres théoriques, méthodologique et pratiques. Un enrichissement ultérieur de ces limites est nécessaire.

L'une des principales limites théoriques réside dans des imprécisions conceptuelles compte tenu l'étendue du concept de DD et de celui de l'EDD qui cherche encore ses marques. La revue de la littérature et la problématisation de l'étude ne sont pas exemptes de critiques et ont besoin de plus de précisions. La quasi-absence de littératures sur l'éducation au DD en Côte d'Ivoire est un manquement visible dans la section concernant la recension des écrits. Les questions de recherche sont assez ouvertes. Chacune d'elle pourrait faire l'objet d'une question principale, à part entière, dans des recherches spécifiques.

Les limites méthodologiques se situent au niveau de l'étendue du champ (la Côte d'Ivoire) et le thème de l'étude (l'éducation au développement durable).

L'étude qui porte sur la Côte d'Ivoire n'a pas pu s'étendre sur toutes les contrées du pays à cause de certaines difficultés pratiques et financières. La technique de l'échantillonnage

¹⁸⁰ Les limites de la généralisation sociologique ou la sociologie entre histoire et expérimentation

à choix raisonné s'est limité exclusivement au choix des habitants des deux centres urbains d'Abidjan et de Yamoussoukro, excluant les populations rurales. Les sujets de l'échantillon sont presque tous issus des milieux de l'enseignement (sont soit des apprenants, soit des enseignants ou soit des encadreurs). L'enquête a donc porté sur des personnes alphabétisés dans l'ensemble. Les résultats obtenus sont influencés par ces choix et seraient différents si l'échantillon était recomposé en incluant toutes les couches de la société ou en prenant en compte que les populations rurales par exemple. Certaines données qualitatives sont trop déclaratives, donc un peu douteuses.

La principale limite pratique de cette étude réside dans le fait que l'implémentation de l'approche de l'éducation au DD, proposé dans cette thèse, n'ai pas été bien déroulée et évaluée avant la fin de l'étude.

L'Éducation au développement durable est l'affaire de tous même si certains la confinent dans les sciences, principalement les sciences cognitives. Elle est par nature un hybride (**LATOUR B., 1991**) qui repose sur la mise en place d'un dialogue conjointement scientifique et politique, cognitif et éthique.

Derrière la notion de DD se cachent deux visions diamétralement opposées. Il y a d'un côté, la durabilité forte et de l'autre la durabilité faible. Dans la première acception, il s'agit de sauvegarder les écosystèmes dont la perte ne pourra être compensée par le progrès quel qu'il soit. Dans la seconde, c'est la croissance qui est durable et à préserver en ce sens que ses bienfaits peuvent contrebalancer avec la perte de la biodiversité. Elles s'apparentent donc en deux projets de société antagoniques.

Dans le cadre de la modernité dans laquelle s'inscrit le développement durable, c'est la seconde acception qui domine. Le projet du développement durable est alors celui d'une société capitaliste, industrielle et individualiste.

En matière EDD, il importe donc de clarifier les valeurs qui sous-tendent les choix que nous opérons. Si la vision de la durabilité faible est celle qui s'impose à nous aujourd'hui, il ne faut pas s'y en tenir uniquement dans la diffusion des savoirs et présenter aussi et surtout la vision de durabilité forte.

L'EDD a pour finalité la création et développement de communautés et de pratiques. L'enjeu est énorme pour notre pays où habitants sont sous l'influences de leur culture et où les représentations sont déjà figées. Les facteurs sous-développement et pauvreté sont aussi des freins. Dans ce cadre, l'éducation au développement durable peine à relever les défis économiques, sociétaux et environnementaux en jeu. Elle surpasse l'éducation centrée sur des

gestes pratiques et simples à mettre en œuvre pour faire du concept de développement durable un engagement individuel et collectif plus pratique. Celui-ci passe par l'ancrage de la durabilité dans les habitudes des citoyens, le ciblage des enfants et des jeunes, faisant de leur génération celle des héros de la durabilité. De nouvelles collaborations interdisciplinaires et intergénérationnelles vont donc s'imposer. C'est sous la forme de la démocratie participative que ce nouveau dialogue semble s'incarner. Cette démocratie participative n'est rien d'autre qu'un aménagement de la démocratie représentative (FELLI R., 2006).

Cette partie suivante suggère une approche par compétences comme solution pour l'EDD et comme stratégie de mise en œuvre des ODD. Comment faire connaître le DD pour faire agir ? Quels genres d'agir dans quel sens et pour quel impact ?

7.3. SUGGESTIONS : APPROCHES ET PERSPECTIVES POUR LA TRANSFORMATION DE CHAQUE CITOYEN EN ACTEUR DE DD

Il s'agit des opportunités d'EDD et de mise en œuvre ODD en Côte d'Ivoire. L'objectif de cette section est de proposer une approche spécifique plus efficace et plus adaptées au contexte ivoirien, concernant la mise en œuvre de la durabilité : ***Une approche intégrée favorable à impact évident.*** L'enjeu d'intégration du DD dans les modèles de pensée, de réflexion et d'actions au travers des Questions Socialement Vives ; les perceptions et choix de pratiques sociales, l'engagement des sociétés dans des pratiques de durabilité ; la participation de celles-ci via les projets de développement durable ; la diffusion du processus des projets vers d'autres en sont des leviers d'action, du militantisme à l'activisme des citoyens.

7.3.1. APPROCHE INTEGREE POUR UNE EDD REUSSIE EN COTE D'IVOIRE

Compte tenu du fait que les stratégies (Recherche-Formation-Action), les moyens ou outils (l'école, les médias, la communauté), les méthodes pédagogiques (par projet), et les acteurs d'EDD (Chercheurs-Formateur-Entrepreneur, citoyens) pris isolément ne peuvent seuls réussir une éducation complète au DD, nous proposons une approche intégrée d'EDD. Cette approche unique a pour particularité de combiner ensemble les stratégies, les moyens, les méthodes pédagogiques existantes ainsi que les acteurs, et de les faire converger sur les cibles à éduquer, dans une campagne de communication ou d'éducation. Autrement dit, il s'agit dans une synergie entre les activités, de mobiliser sur les cibles tous ces facteurs d'éducation à la fois. C'est donc une inclusion entre tous ces éléments sus cités.

L'intégration peut ainsi concerner les conceptions de l'éducation, les stratégies, les moyens et outils, les méthodes pédagogiques, les acteurs, les domaines des projets et actions, les secteurs d'activités... comme le souligne la figure ci-dessous.

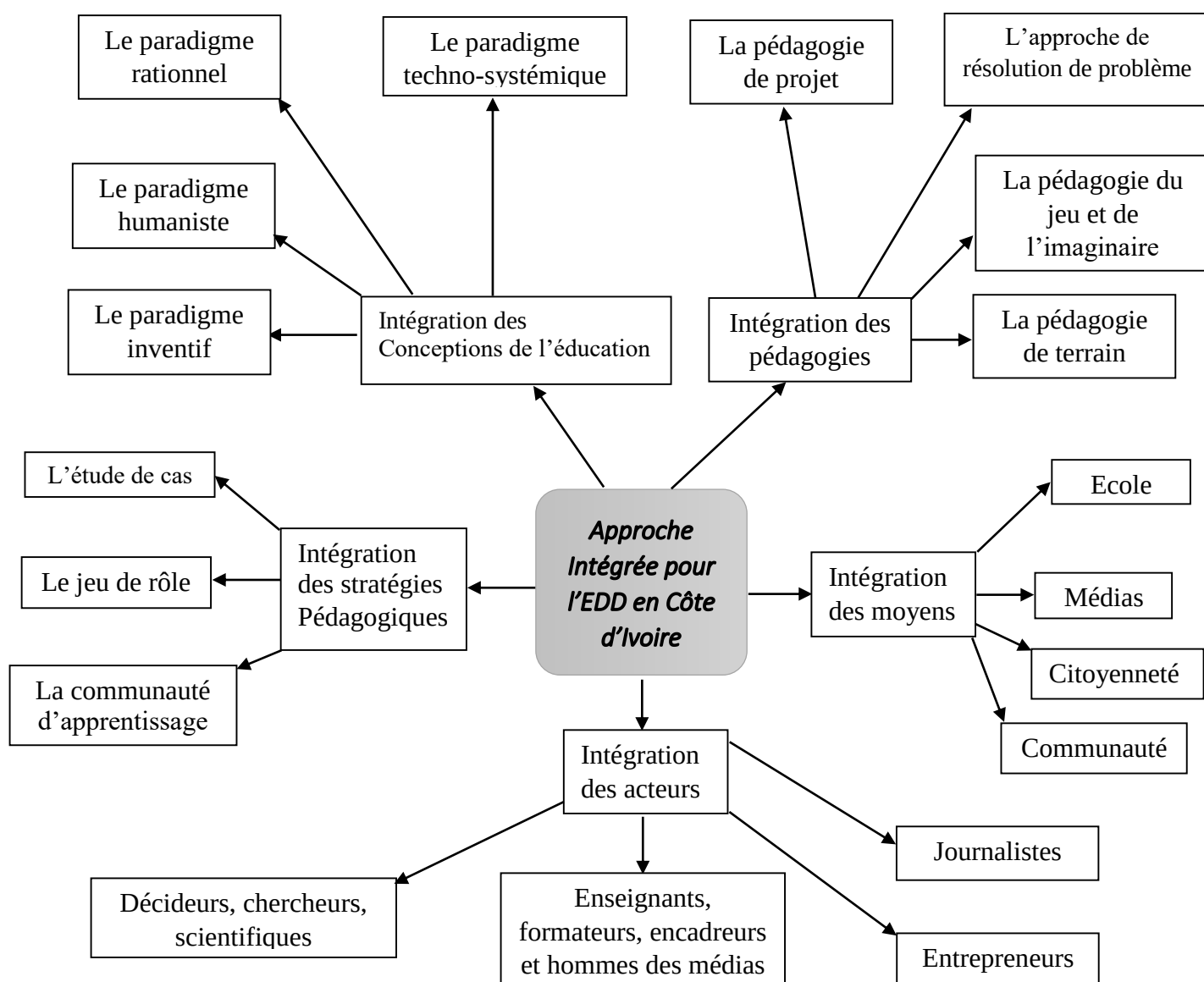


Figure 18 : Proposition d’une approche intégrée pour une éducation au DD réussie en Côte d’Ivoire (TRAORE, Avril 2018)

Cette figure ci-dessus résume notre proposition d’approche multicritères pour réussir l’éducation au DD en Côte d’Ivoire. Elle synthétise les paramètres qui interviennent dans l’ÉDD. Nous préconisons d’une part une intégration entre les éléments de chaque paramètre et d’autre part une convergence de tous ces éléments sur les individus à éduquer.

7.3.1.1.L’intégration des conceptions de l’éducation

Yves Bertrand et Paul Valois proposent une typologie des conceptions éducationnelles ou paradigmes éducationnelles (BERTRAND Y. et VALOIS P., 1999, p.57 cité dans SAUVE L., BERRYMAN T. et VILLEMAGNE C., 2003, M.38) que sont : **Le paradigme rationnel où prime la transmission des connaissances et de valeurs ; Le paradigme techno-systémique qui**

mise sur l'efficacité de la communication éducative et les nouvelles technologiques ; Le paradigme humaniste qui vise le développement personnel. L'individu a un rôle important à jouer dans son propre apprentissage ; Le paradigme socio-interactionnel qui s'appuie sur une analyse de la société et une dénonciation des forces d'aliénation ; Le paradigme inventif fonde l'éducation sur la communauté.

Toutes ces conceptions éducationnelles existent et sont vérifiables, mais dans le cadre de notre approche, nous en avons retenu le paradigme rationnel ; le paradigme techno-systémique et le paradigme inventif et le paradigme humaniste que nous trouvons plus adaptés au système actuel d'éducation de notre pays.

Pour mieux éduquer au DD, nous recommandons la combinaison de ces paradigmes ci-haut dans une démarche intégrée, centrée sur l'individu à éduquer. Le choix de ces paradigmes est fonction des moyens éducatifs retenus. Chacun des paradigmes vaut son pesant d'or dans l'EDD. Ils interviennent dans l'éducation de l'individu tout au long de la vie. À l'école, l'individu est soumis à la transmission des connaissances et des valeurs. Il reçoit aussi une éducation de part de sa communauté. Aussi, il apprend de lui-même à travers les médias et à travers l'expression de sa citoyenneté. Ce modèle dénommé Éducation au DD par la convergence des paradigmes sur le sujet à éduquer est représenté par la figure ci-dessous.

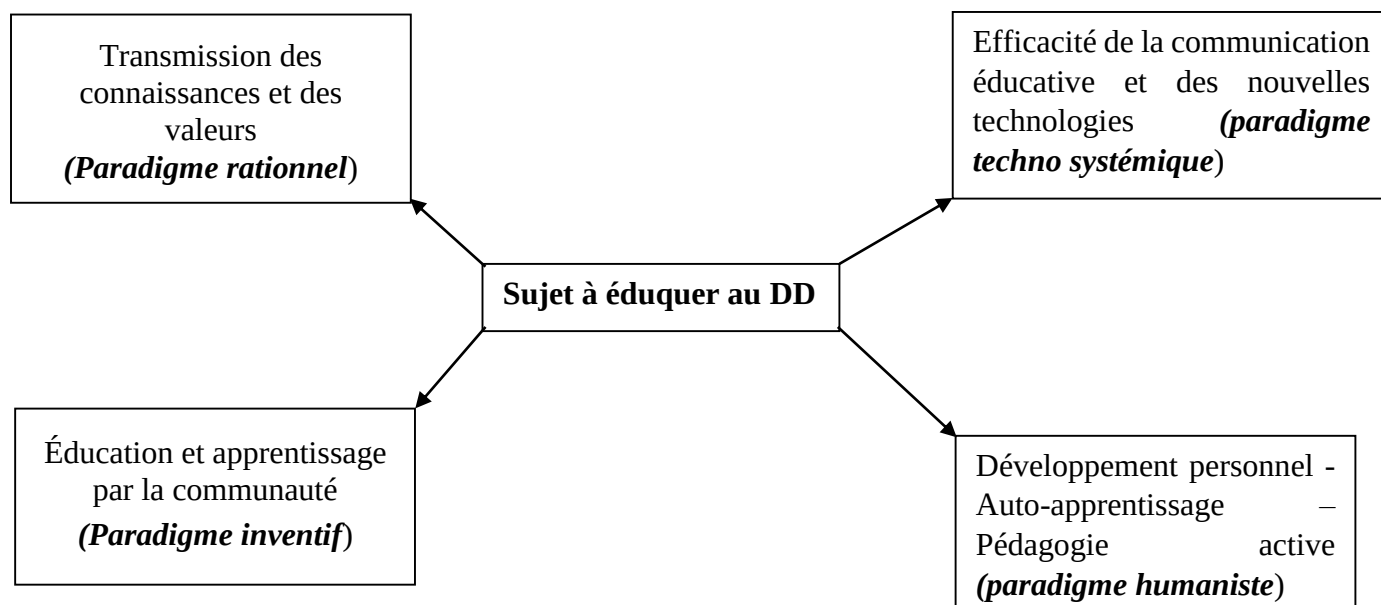


Figure 19 : Modèle d'EDD par la convergence des paradigmes sur le sujet à éduquer.
(TRAORE, Avril 2018)

Peu importe le moyen d'EDD (école, média, communauté), il ne faut point se contenter de l'usage d'un seul paradigme, jugé insuffisant pour une éducation réussie et complète au DD.

Autrement, la combinaison convergente de tous les paradigmes possibles est une garantie productive.

7.3.1.2.L'intégration des moyens

Les moyens d'éducation sont essentiellement scolaires, médiatiques, communautaires ou liés à l'expression de la citoyenneté.

L'école est l'institution formelle d'éducation la plus sollicitée dans la cadre de l'éducation des masses et la transmission des savoirs. Pour l'éducation au DD, elle indiquée comme le moyen le plus efficace. Les acteurs de la promotion du DD, les spécialistes de l'éducation ainsi que les autres couches de la société soutiennent tous que l'école en pole position concernant l'EDD en Côte d'Ivoire. Nous en avons aussi la certitude sauf que nous estimons que pour une EDD réussie en Côte d'Ivoire, il faut l'intégrer ou il faut qu'elle intègre les moyens médiatiques et communautaires. L'intégration de l'actualité du DD à l'école, la diffusion par les médias des enseignements sur le DD, la citation par l'école et les médias des pratiques de DD des communautés à titre d'exemple à suivre en sont des exemples.

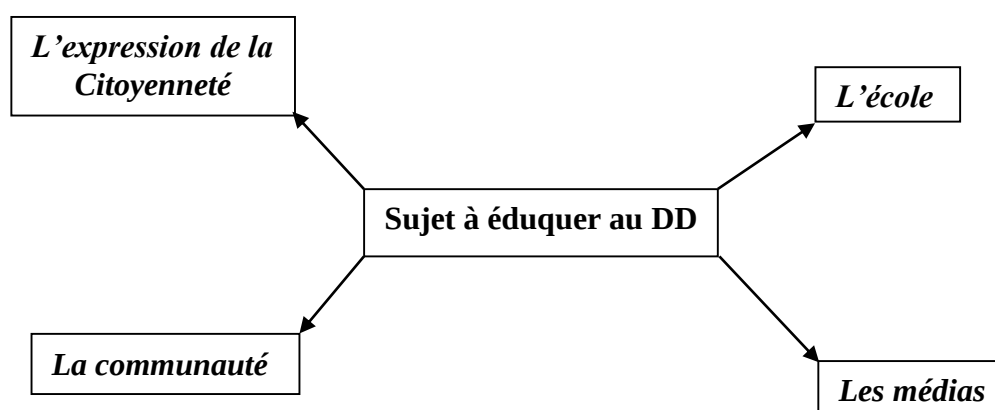


Figure 20 : Éducation au DD par la convergence des moyens sur le sujet à éduquer.
(TRAORE, Avril 2018)

Ces quatre déterminants éducatifs ci-dessus retenu dans le cadre de notre étude sont tous importants pour éduquer au DD. Tous ces moyens pris isolément sont efficaces pour éduquer au DD. Ils seraient encore plus, en les intégrant les uns aux autres dans la mesure du possible.

Leur combinaison est favorable pour réussir l'EDD dans notre pays en d'autres termes. Ces moyens n'ont tout de même pas les mêmes ordres d'importance en termes d'efficacité pour éduquer au DD. Le tableau suivant retrace un ordre d'importance établit par les enquêtés.

Tableau 55 : Ordre d'importance des moyens les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire

<i>Quel est selon vous le moyen par lequel le Côte d'Ivoire peut-elle mieux éduquer au DD ?</i>		
Type de moyens éducatif	Effectif	Pourcentage
<i>L'expression de la citoyenneté</i>	50	10,56
<i>L'école</i>	238	49,72
<i>les médias</i>	138	28,92
<i>la communauté (tribale, initiatique, religieuse...)</i>	52	10,80
Total	478	100,00

Source : Notre enquête, Avril 2018

Selon les résultats ci-dessus de l'enquête sur l'ordre d'importance des moyens les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire, l'école demeure largement le moyen le plus efficace pour éduquer au DD avec 49,72 % d'avis, suivi des médias à hauteur de 28,92 %. La communauté (10,80 % d'avis) et l'expression de la citoyenneté (10,56 %) ferment la marche.

7.3.1.3.L'intégration des pédagogies

Une approche pédagogique correspond à une première vision d'ensemble de la situation pédagogique ; elle détermine les traits dominants et l'importance relative de chacune des composantes de cette dernière » (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.37). L'approche globale du projet « détermine entre autres l'importance relative accordée à chacun des éléments de la situation pédagogique, comme elle détermine aussi leurs caractéristiques principales (Objet, Sujet, Agent et Milieu). Elle fonde les approches spécifiques à la relation didactique, à la relation d'enseignement et à la relation d'apprentissage » (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.45).

L'approche de résolution de problème qui « consiste à confronter l'élève à des problèmes signifiants et motivants, réels ou fictifs, dans le but de développer son autonomie et son implication dans la résolution de ses problèmes personnels, sociaux, et éducationnels » (LEGENDRE R., 1993, p.93 in SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.81).

La pédagogie de projet qui est « une pédagogie active : pas de réalisation de projet sans action; C'est une pédagogie différenciée : chacun a son mot à dire et sa propre démarche à proposer ; Elle implique des rapports éducateur/éduqué non hiérarchisés ; La motivation du groupe est le moteur de son fonctionnement ; Elle induit l'autonomie à la fois comme objectif et comme point d'appui ; C'est un processus de création et d'exploration du monde » (Réseau École et Nature, 1997, p. 41).

La pédagogie de terrain qui met les apprenants dans l'environnement.

Et enfin, **la pédagogie du jeu et de l'imaginaire.**

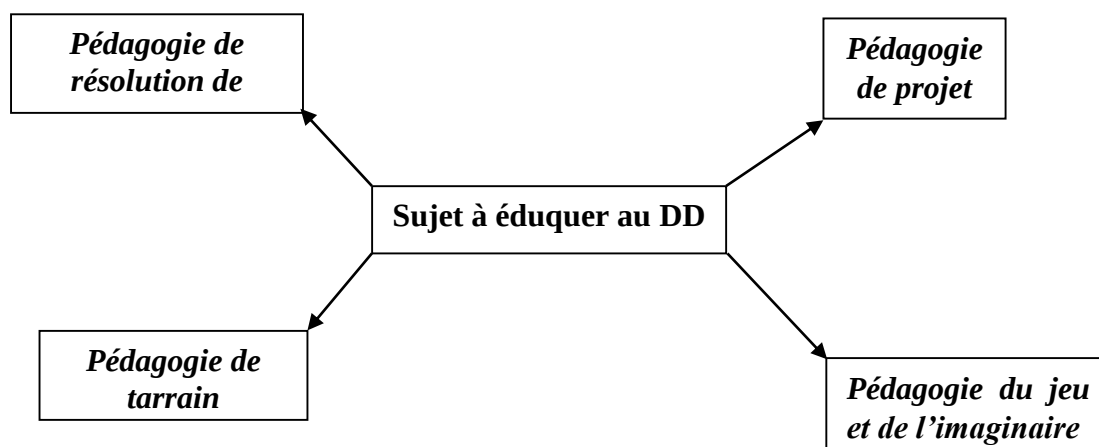


Figure 21 : Éducation au DD par la convergence des types de pédagogie sur le sujet à éduquer. (TRAORE, Avril 2018)

Pour parvenir à éduquer au DD efficacement, nous préconisons la convergence de ces types de pédagogie ci-dessus sur le sujet à éduquer, comme l'indique la figure ci-haut.

Quelle est la pédagogie la plus efficace pour éduquer au DD ? Cette question permet tout simplement de faire une classification par ordre d'efficacité des approches pédagogiques les mieux appropriées pour l'EDD.

Tableau 56 : Ordre d'importance des approches pédagogiques les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire

<i>Quelle approche pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?</i>		
Type d'approche pédagogique	Effectif	Pourcentage
<i>Pédagogie de résolution de problème</i>	137	28,60
<i>Pédagogie de projet</i>	120	25,10
<i>Pédagogie de terrain</i>	93	19,50
<i>Pédagogie du jeu et de l'imaginaire</i>	128	26,80
Total	478	100,00

Source : Notre enquête, Avril 2018

Selon les résultats du tableau ci-dessus, au regard des tendances qui sont sensiblement égales, toutes ces approches pédagogiques sont efficaces pour éduquer au DD.

7.3.1.4.L'intégration des stratégies pédagogiques

Ce sont les stratégies pédagogiques qui définissent les caractéristiques opératoires de la situation pédagogique (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003).

L'étude de cas qui est « une forme d'apprentissage qui permet à l'étudiant d'être confronté à des problèmes [...], de développer sa capacité analytique et de s'initier à la prise de décision

dans un univers caractérisé le plus souvent par le risque, l'incertitude et la turbulence » (BEDARD M., DELL'ANIELLO D. et DESBIENS D, 1991 in Op. cit., M. 108).

Le jeu de rôle « où l'on présente aux participants une situation ou un problème qu'ils doivent résoudre en jouant les rôles des participants à cette situation ou à ce problème » (HAMADACHE A., 2002, cité dans (SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M. 112).

Le débat qui consiste créer de vives échanges sur les questions de DD.

Le scénario du futur qui consiste à se projeter dans une situation future et d'en imaginer les caractéristiques.

L'interprétation environnementale qui vise à amener les apprenants à ce que l'environnement fasse sens pour eux.

L'audit environnementale est « une méthode de vérification des équipements, des activités (comportement individuels et collectifs compris) et des systèmes de gestion environnementale d'une entreprise, dans le but d'évaluer l'atteinte des exigences environnementales applicables à l'entreprise en question et de recommander des mesures à prendre pour respecter ces exigences, le cas échéant » (LABRIET M., 1993 in SAUVE L., 1997, p.188).

Le Forum « Il s'agit d'animer un groupe de discussion ou un cercle d'étude sur une problématique environnementale, comme la gestion des déchets, par exemple, ou encore l'aménagement des milieux humides » ((SAUVE L., VILLEMAGNE C. et ORELLANA I., 2003, M.121).

La communauté d'apprentissage où on n'apprend pas de manière isolée mais collectivement dans une démarche coopérative et collaborative.

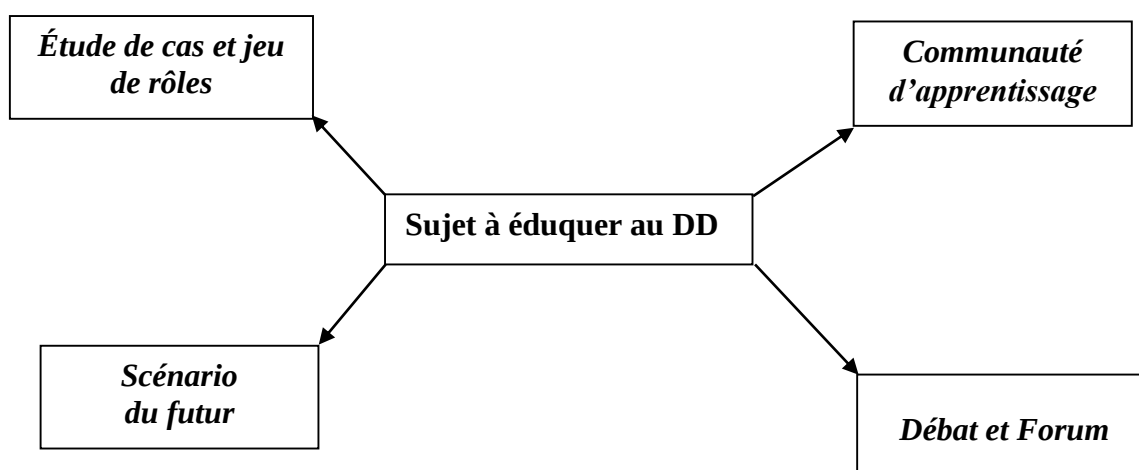


Figure 22 : Éducation au DD par la convergence des stratégies pédagogiques sur le sujet à éduquer. (TRAORE, Avril 2018)

La convergence des stratégies pédagogiques sur le sujet à éduquer à savoir l'étude de cas et le jeu de rôles ; la communauté d'apprentissage ; le scénario du futur ; le débat et forum serait efficace pour bien éduquer au DD en Côte d'Ivoire.

Tableau 57 : Ordre d'importance des stratégies pédagogiques les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire

<i>Quelle stratégie pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?</i>		
Type de stratégie pédagogique	Effectif	Pourcentage
<i>Étude de cas et jeu de rôles</i>	148	31,00
<i>Communauté d'apprentissage</i>	97	20,20
<i>Scénario du futur</i>	36	7,50
<i>Débat et forum</i>	197	41,30
Total	478	100,00

Source : Notre enquête, Avril 2018

Les stratégies pédagogiques les plus efficaces pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire sont dans l'ordre d'importance le débat et forum (41,30 %) ; l'étude de cas et jeu de rôles (31,00 %) ; le communauté d'apprentissage (20,20 %) et le scénario du futur (7,50 %).

7.3.1.5.L'intégrations des acteurs

Peu importe les stratégies pédagogiques, les moyens, les outils à mettre en œuvre pour éduquer au DD, le plus important réside dans la disponibilité d'un certains d'acteurs indispensables, regroupés dans les cinq catégories suivantes : **(1) Décideurs politiques, (2) Chercheurs et scientifiques ; (3) Enseignants, formateurs, encadreurs ; (4) Hommes des médias ; (5) Entrepreneurs de DD.** L'interdépendance entre ces acteurs étant possible, leur intégration sera la véritable clé du succès de l'EDD en Côte d'Ivoire.

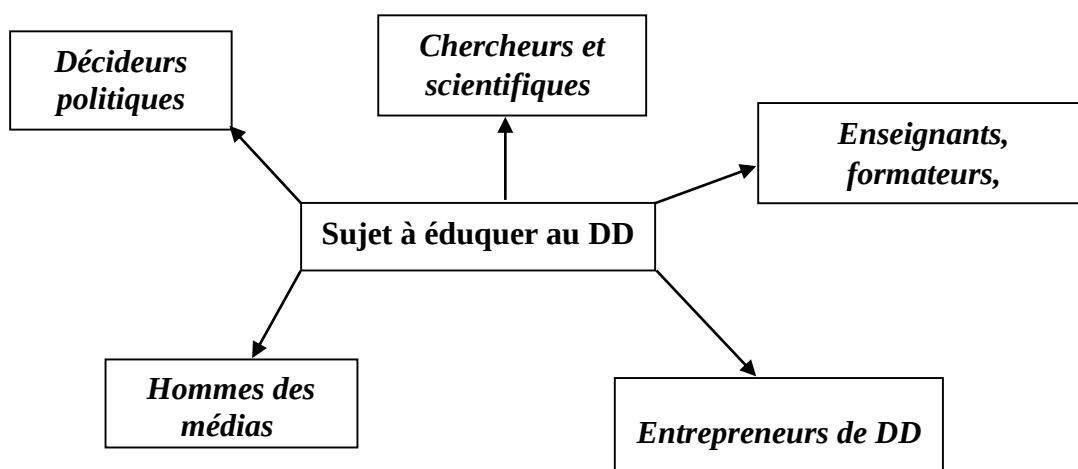


Figure 23 : Éducation au DD par la convergence des stratégies pédagogiques sur le sujet à éduquer. (TRAORE, Avril 2018)

Selon la figure ci-dessus, la convergence des actions des acteurs de DD sur le sujet est efficace pour éduquer efficacement au DD.

Tableau 58 : Ordre d'indispensabilité des acteurs les mieux indiqués pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire

<i>Quel acteur de DD pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?</i>		
Type d'acteurs de DD	Effectif	Pourcentage
<i>Décideurs politiques</i>	122	25,50
<i>Chercheurs et scientifiques</i>	45	9,40
<i>Enseignants, formateurs, encadrateurs</i>	148	31,00
<i>Hommes des médias</i>	103	21,60
<i>Entrepreneurs de DD</i>	60	12,50
Total	478	100,00

Source : Notre enquête, Avril 2018

Selon les avis des enquêtés, l'ordre d'importance des acteurs les plus aptes à participer à l'éducation au DD en Côte d'Ivoire est le suivant : (1) Enseignants, formateurs, encadrateurs (31,00 %) ; (2) Décideurs politiques (25,50 %) ; (3) Hommes des médias (21,60 %) ; (4) Entrepreneurs de DD (12,50 %) ; (5) Chercheurs et scientifiques (9,40 %).

Pour éduquer au DD véritablement, il faut intégrer pleinement le concept dans le système scolaire soit comme une discipline à part entière, soit comme un concept transdisciplinaire ou interdisciplinaire.

La mise en œuvre de cette approche intégrée d'EDD doit succéder à la prise en compte d'un certain nombre de recommandations, notamment, la prise en compte du DD dans les programmes scolaires, dans les médias, ainsi que dans les instances communautaires à titre obligatoire.

7.3.2. L'INTEGRATION VERITABLE DU DD DANS LE SYSTEME IVOIRIEN D'EDUCATION

7.3.2.1.Existence de repères et principes de base de l'éducation au DD en Côte d'Ivoire

Les repères pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire existent et sont de divers ordres, à savoir la prise de conscience de l'État et la prise en compte, par le gouvernement, du DD dans les programmes globaux et sectoriels de développement du pays ; les engagements des ministères en charges de la promotion et la mise en œuvre du DD ; la prédisposition

d'appropriation du concept par les couches sociales ; la volonté de participation des individus vivants en Côte d'Ivoire.

Le DD est une idée politique, proactive et mobilisatrice le dit-on. La Côte d'Ivoire s'est appropriée cette nouvelle donne du développement, à travers la mise sur pied d'un ministère de DD avec une direction du DD dotée d'un département promotion du DD. En toute objectivité, les programmes scolaires ivoiriens offrent les moyens de transmettre l'idée de DD, en termes de développement humain sous contrainte environnementale. Des disciplines scolaires telles que la Géographie, les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) évoquent les thématiques de DD, même si pour certains avis cela n'est que superficiel. L'idée d'éducation au DD va au delà de la mise à disposition de l'information, de la communication et de la vulgarisation de l'information. L'objectif visé dans l'EDD consistent à amener les apprenants à s'approprier les enjeux de développement, de durabilité ; à réfléchir sur l'implication de leurs actes et décisions ; à élaborer collectivement des solutions préinscrites, prédéfinis ; à confronter aux implications et aux contraintes de l'action collective. L'ossature actuelle ainsi que les contenus éducatifs sont favorables au déploiement d'un programme d'éducation au DD en Côte d'Ivoire. Les habitants du pays sont plus ou moins dotés de sens de responsabilité individuelle et collective. Ils sont disposés à incorporer des situations éducatives, de nouvelles cultures scientifiques ; à méditer sur leur être, à prendre conscience.

7.3.2.2.Principes de base de l'EDD en Côte d'Ivoire

7.3.2.2.1. *Principe de transmission*

On l'oublie trop souvent mais c'est ce principe qui est à la base de l'éducation car pour qu'il y'est éducation, il faut qu'il est un savoir, quelque chose à transmettre. Cette question renvoie à la relation entre recherche et enseignement. L'école prend sens que dans ce lien entre la production et la transmission de savoir. La recherche permet ce perpétuel renouvellement de ce savoir. Les médias s'inscrivent également dans le même cycle. Les écoles et les médias qui sont des systèmes vivants se fondent donc sur les notions de vitalité, d'ouverture, de transmission, de lien intergénérationnel.

7.3.2.2.2. *Principe de progressivité*

C'est un élément essentiel dans l'éducation à fortiori dans nos sociétés contemporaines où nous avons une masse d'informations qui se présente devant nous. Cela renvoie aussi à une comparaison entre le passé et le présent parce qu'autrefois, il y'avait une certaine rareté d'informations et la progressivité était quelque chose de naturel : on découvre progressivement les choses en allant chercher de connaissances dans les bibliothèques. Aujourd'hui avec internet

et plusieurs autres formes de communication qui fait que l'on soit un enfant ou un adulte, on est bombardé d'informations. La grande affaire est celle de savoir trier cette information, de savoir l'organiser et de façon intelligible, de transmettre aussi des méthodes aux élèves par rapport à cela. De ce point de vue, la progressivité est quelque chose de fondamentale, c'est-à-dire, de mettre les choses dans le bon ordre. L'un des problèmes pédagogiques liés à cela est le vouloir dire tout, toute de suite, très vite alors qu'il doit y avoir une logique de dévoilement dans l'éducation. La progressivité permet de donner des bases sûres en expliquant vers quoi on va ou en donnant du sens à ce que l'on va faire. Si l'on veut créer l'implication chez les apprenants, il faut à la fois de l'intelligibilité et du désir. L'intelligibilité est d'aller du simple au plus complexe et le désir consiste à donner du sens à ce que l'on fait. Il faut créer ce désir qui repose sur le contact humain et ce lien entre le maître et l'élève que l'on est capable de créer.

7.3.2.2.3. Principe de cohésion

Il renvoie à la dimension politique et plus immédiatement et pratiquement dans le cadre de l'école, à la relation entre parents et école. Une des clés de tout système éducatif (enseignement élémentaire et secondaire) est la convergence entre parents et école. Il vaut mieux pour un enfant d'avoir des parents alphabètes, pauvres mais qui croient en l'école et qui le pousse à l'école que d'avoir des parents riches, cultivés mais qui dénigre l'école et ne fait pas attention à ce que l'enfant fait à l'école. La question de motivation, de la convergence des valeurs est absolument essentielle.

En somme, l'EDD doit se faire dans le respect de principes dont les implications, les acteurs et les moyens sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

Tableau 59 : Principes de base pour éduquer au DD

Principes	Implication	Acteurs	Moyens
Transmission	Recherche, production, renouvellement et transmission de savoirs	- Enseignants ; Formateurs - Acteurs des médias - Responsables communautaires	- École - Médias - Instances communautaires
Progressivité	Processus d'assimilation des connaissances allant du simple au plus complexe	- Apprenants - Enseignants ; Formateurs	- Recherche, approfondissement en bibliothèque, sur internet - Auto-apprentissage
Cohésion	La convergence entre parents et écoles ou l'intérêt des parents pour l'école	- Administrateurs scolaires - Enseignants - Élèves - Parents	- École formelle - La communauté

Source : Notre enquête, Avril 2018

La transmission, la progressivité et la cohésion sont les trois principes de base du parcours pour éduquer au DD en Côte d'Ivoire. La mise en place de dispositions pour incorporer le DD dans les situations éducatives ; la propagation d'une culture scientifique autour du DD et la méditation suivie de prise de conscience sont les trois voies possibles du parcours d'EDD avec comme finalité la transformation individuelle et la transformation du la société. Le schéma ci-dessous reprend bien ce parcours.

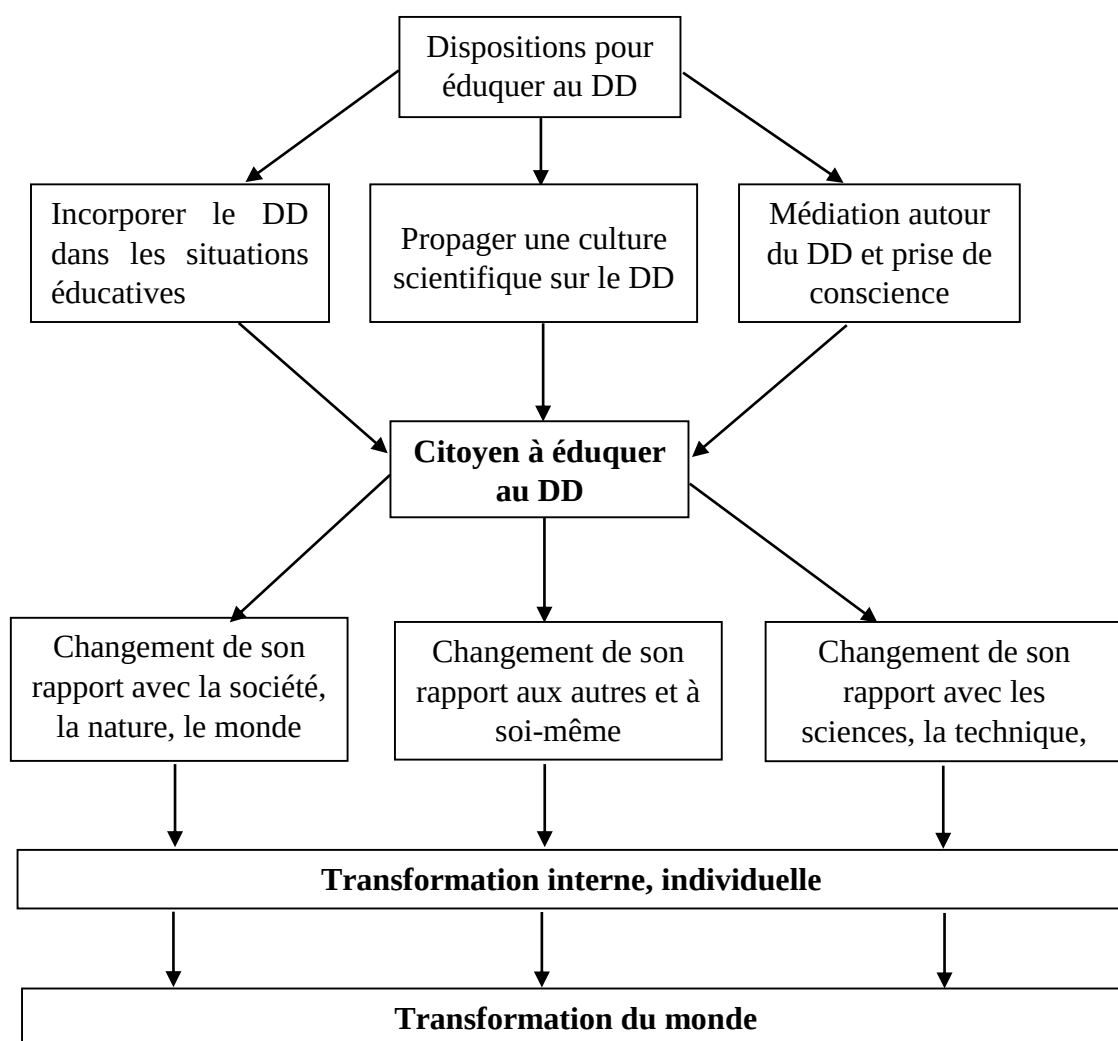


Figure 25 : Schéma : Processus d'éducation au DD en Côte d'Ivoire et finalité. (TRAORE, Avril 2018)

Ce processus ci-haut d'EDD a pour finalité de transformer les individus pour que chacun puisse contribuer à la transformation de la société, du monde. Dans le processus de transformation interne individuelle, le citoyen est d'abord soumis à l'enseignement du DD (apprentissage et réflexion) pour y sortir réfléchi, avec un esprit critique et des données pour agir ensuite en faveur de la mise en œuvre du DD. Il pourra donc enfin évaluer. Cela dessine

divers profils partant de l'apprenant et l'évaluateur du DD comme le montre la figure ci-dessous.

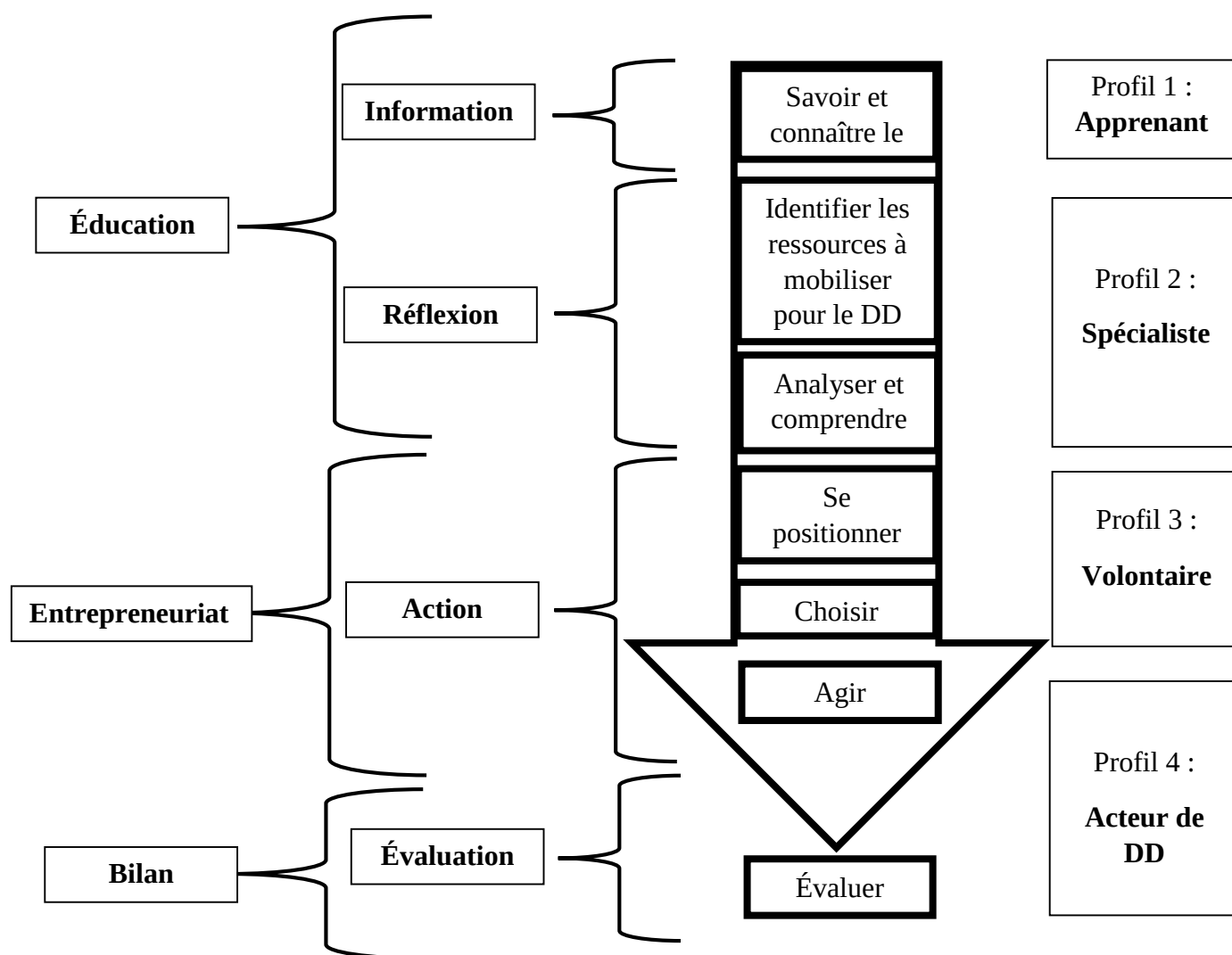


Figure 25 : Démarche, compétences et profils du citoyen pour agir en faveur du DD
(TRAORE, Avril 2018)

Pour être un acteur accompli, capable d'agir en faveur du DD (*profil 4 : acteur de DD*), le citoyen acquiert dans un premier temps les connaissances élémentaires et approfondies sur le DD (*profil 1 : apprenant*). Il devient ensuite capable d'identifier et mobiliser les ressources sur le DD, surtout d'analyser et de comprendre les problématiques de DD (*profil 2 : spécialiste*). La volonté d'agir sans condition doit enfin habiter le citoyen pour qu'il agisse en faveur du DD. (*profil 3 : volontaire*).

7.3.2.3. Le défi actuel de l'EDD en Côte d'Ivoire

Le défi majeur à ce jour est l'intégration du DD dans les modèles de pensées, de réflexions, et d'actions de tous les habitants de la Côte d'Ivoire.

Pour amener les populations ivoiriennes à s'emparer des ODD, il faut faire en sorte qu'elles soient constamment informées sur les sujets de DD et surtout qu'elles abandonnent un certain nombre d'idées reçues sur ce que sont les ODD, qui sont en fait des idées fausses qui entravent la mise en œuvre de ce nouveau modèle de développement. Primo, il faut déconstruire chez les populations, l'idée que les ODD ne sont pas qu'une question de solidarité Nord – Sud et d'aide publique au développement, pour installer dans leur esprit, l'idée des ODD comme un bien commun dont la survie dépend de l'implication de tous. Les ODD concernent tous les pays et impliquent des échanges, des transferts de connaissances, d'expériences du Nord vers le Sud, mais aussi, du Sud vers le Nord. Par exemple, des expériences innovantes d'utilisation des technologies numériques dans les pays du Nord peuvent aider les pays du Sud comme ne nôtre à résoudre certains problèmes fonctionnels. Secundo, il est question d'amener les uns et les autres à abandonner définitivement l'idée reçue selon laquelle le DD se limite uniquement à la question de l'environnement, de la protection de la nature. Bien sûr qu'il faut se féliciter que la préservation de la biodiversité et des océans, la lutte contre le réchauffement climatique soient mis au cœur des ODD, mais, il faut surtout faire comprendre aux populations que cela doit se faire en synergie avec les autres objectifs, tels que la lutte contre les inégalités, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables qui ont besoin de développement pour accéder à un bien-être de tous. Tertio, il faut faire prendre conscience aux peuples de Côte d'Ivoire que les ODD sont l'affaire de tous, de tous les acteurs et non pas la seulement une question d'experts, des gouvernants et organisations, et que leur mise en œuvre se jouent sur le terrain, aux prix de la créativité, de l'innovation, ...

En somme, l'EDD, en pratique, a pour finalité d'apporter plus de connaissances aux citoyens afin que chacun soit prêt à s'impliquer personnellement, à son niveau, dans les activités professionnelles et citoyennes, allant dans le sens de la réalisation des ODD.

Pour inciter chaque citoyen à s'impliquer effectivement, il faut se donner un certain nombre d'outils pour y parvenir, notamment dans un cadre pragmatique.

7.3.3. INTEGRATION DU DD DANS LES MODELES DE PENSEES, DE REFLEXIONS ET D'ACTIONS

7.3.3.1. Faire usage de l'approche éducative par les questions socialement vives (QSV)

Sans aucun doute, la réalisation des ODD passe par l'éducation au DD. Même si aucun texte formel n'instaure l'EDD dans les programmes scolaires ivoiriens comme discipline, les acteurs sont unanimes que l'école et les médias constituent le véritable tremplin pour l'atteinte des objectifs dans notre pays. Ne cesse-t-on de le dire, pour agir, il faut savoir. À cet effet, l'intégration du DD dans les modèles de pensées, de réflexions et d'actions **le véritable enjeu**

déclencheur de la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, l'EDD doit constituer pour l'école une mission, une obligation à travers son intégration comme discipline dans les curricula de formation. La prise de cette décision et la mise en place d'une disposition légale à l'image de la France et la Suisse seraient nécessaires pour contraindre les enseignants et autres acteurs de l'école à plus implication dans l'EDD.

Cela doit être de même au niveau des médias, cet autre puissant moyen d'éveil. Leurs contributions comme moyen d'EDD ne doit être spontanées et irrégulières. Par des mécanismes de subventions, l'on pourrait confier aux médias, des objectifs et missions précis en matière d'éveil et de prise de conscience.

Il se pose donc le double enjeu de la pleine intégration du DD dans le système scolaire et les pratiques médiatiques d'une part, et de la construction de sociétés dotées de modèles de pensées critiques, de réflexions et d'actions.

Dans l'application, l'acceptation par les esprits du DD comme étant un champ de questions socialement vives (QSV) constitue le premier pas vers l'intégration du DD dans les modèles de pensées, de réflexion et d'actions. Autrement dit, la compréhension, l'émergence de réflexions et d'actions sur la problématique de DD passe par les controverses et nombreux débats que suscitent ses thématiques dans la société. En lien n'importe quel pilier du DD, les (QSV) du DD peuvent être environnementales, sociales, économiques, ...et rattachées à une diversité de domaines.

Agir pour la mise en œuvre des ODD implique avant tout un certain travail sur soi-même, une remise en cause des réflexes, des habitudes, des idéologies de la façon de percevoir les choses et de voir la société et le monde. La réussite des ODD passe par la contribution d'une coalition d'acteurs, de profils dans laquelle chacun se sent concerné par au moins une problématique touchant le DD. Cette coalition permettra de faire dialoguer aisément les cultures, les traditions scientifiques et interdisciplinaires pour favoriser l'émergence de questions socialement vives.

Les questions socialement vives qui sont des questions de controverses, de débat, de prises de position..., constituent un outil adapté pour la phase d'apprentissage et de réflexion à propos du DD, dans le processus d'éducation comme indiqué sur le schéma ci haut. Les questions socialement vives du DD en Côte d'Ivoire concernent tous les domaines de la vie socio-économique du pays et tous les piliers du DD (Environnement – Économie – Société). On peut citer entre autres les questions agricoles, les questions énergétiques, les questions de la

biodiversité, les questions d'économie verte et circulaire, les questions de pauvreté, de santé, d'eau, d'assainissement, d'emploi etc. Bien évidemment, dans cette panoplie, certaines questions sont plus d'actualité et suscitent plus de controverses que d'autres.

Faire usage du DD comme une question socialement vive dans le cadre de la transmission de savoirs pose la problématique de la didactique de l'EDD. Comment intéresser et transmettre dans de meilleures conditions les savoirs du DD, à tous les citoyens ? Cela pose la problématique des profils compétents pour éduquer au DD aussi bien au niveau des systèmes d'éducation formelle et informelle qu'au niveau des citoyens pris individuellement ou collectivement.

Pour revenir à **Majou et Mulnet, 2015**, il faut disposer de cinq (5) compétences pour éduquer au DD : avoir une vision systémique et la mettre en œuvre ; avoir une vision prospective et la mettre en œuvre ; articuler les compétences individuelles et collectives ; permettre, favoriser et accompagner l'émergence de(s) changement(s) ; exercer sa responsabilité dans un cadre éthique. Pour chacune de ses compétences, il existe cinq (5) dimensions que sont : Savoir et connaître (Connaissances élémentaires); Identifier les ressources mobilisées dans ces savoirs ; Analyser et comprendre ; Se positionner et proposer; Choisir d'agir et évaluer.

7.3.3.2.Pratiquer l'éducation participative

L'éducation participative est une approche éducative efficace pour transformer efficacement l'apprenant. Elle met celui-ci au centre de sa propre éducation. Le plus important dans sa démarche est de prendre conscience que chaque enfant grand ou petit est l'acteur de son propre parcours. En fait, l'instigateur, l'enfant ou le jeune passionné, en fonction de ses centres d'intérêt, en fonction de ses motivations de ses interactions avec les autres va pouvoir construire, nourrir des centres d'intérêt et surtout réaliser des projets, avec sa vision personnelle mais aussi dans la dynamique du groupe. « *Qu'est-ce que je peux partager avec les autres en termes de connaissances, de savoir-faire ? Qu'est-ce que je peux apprendre des savoirs être ? Comment je peux mieux comprendre le monde dans lequel je suis ? Comment je peux comprendre le monde qui est très lointain ? etc.* Ce sont entre autres des questions que vont se poser l'enfant pour construire sa propre vision des choses du monde.

À l'école du futur, l'approche participative de l'éducation propose aux jeunes d'être acteurs, actif de leur démarche d'apprentissage. Elle se fait par exemple, au travers de reportages journalistiques, radiophoniques, vidéos, photos dans lequel les jeunes apprenants vont capter le pouls du monde. Ils vont être dans l'évènement qu'eux même vont lancer, ou bien simplement dont ils vont être les reporters et pouvoir partager ces savoirs, ces savoirs être

avec d'autres enfants autour du monde et donc concentrer les points de vue, regarder les différences, s'enrichir en fait d'une vision distincte mais aussi apprendre davantage comment on peut faire les choses différemment. C'est dans cet esprit-là que doit se faire l'éducation aujourd'hui à l'école du futur.

Cela peut paraître aujourd'hui comme un rêve, une utopie en Côte d'Ivoire, mais une alternative sérieuse pour que chaque enfant soit capable, individuellement et collectivement d'être l'acteur de sa démarche d'apprentissage, de compréhension du monde, et du coup, d'être à son tour individuellement et collectivement un des acteurs du changement de son monde à lui.

7.3.3.3. Mettre les apprenants et enseignants, (deux groupes prédisposés et ayant les capacités à aller vers le développement durable) au centre de l'EDD

L'EDD commande certaines prédispositions pour l'éduqué et pour l'éducateur. Les prédispositions citoyennes constituent des bases propices pour faire connaître le DD, faire agir convenablement et dans le bon sens. Dans le questionnaire d'opinion soumis à notre échantillon de population, la question ouverte suivante « *êtes-vous disposé à éduquer au DD et à contribuer à sa réalisation ?* », permet d'affirmer qu'une importante frange de la population, notamment les apprenants et les enseignants sont prédisposés à contribuer à l'éducation au DD, ainsi qu'à sa réalisation. Les proportions sont de 64% de personnes engagés contre 28% de non engagés et 8% de sans avis. 95% des individus en situation d'apprentissage sont prédisposés à participer à la promotion du DD. Les programmes scolaires aidant, ces derniers sont aptes à se soumettre à toutes situations d'apprentissage concernant la problématique du DD.

L'engagement des enseignants est presque total à ce niveau. Cette évidence a été régulièrement constatée dans le cadre d'une observation participante au sein du Lycée Mixte 1 et de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Yamoussoukro.

Les prédispositions observées chez les enquêtés sont de plusieurs ordres. ***Le respect du maître et la foi en sa parole, le désir de découverte et d'apprentissage, la volonté de participation, les retours sur invitation ou présence, facilité d'accès aux médias*** sont entre autres prédispositions enregistrés chez les apprenants.

En ce qui concerne les enseignants, les prédispositions sont principalement liées à ***la conscience citoyenne, la facile compréhension des choses, la volonté de participation, les aptitudes pédagogiques***. En omettant l'ignorance comme frein à la réalisation du DD, des

prédispositions existent chez certaines populations. Le rôle des enseignants est très attendu car sensibiliser au DD, c'est aborder les apprentissages du programme scolaire autrement.

7.3.3.4. Faire de la transposition curriculaire du concept de DD dans les programmes scolaires, une réalité

La transposition curriculaire du DD dans les programmes scolaires peut se faire selon les deux manières suivantes : soit comme discipline scolaire à part entière, soit comme parties ou chapitres des autres disciplines.

7.3.3.4.1. Le DD comme discipline scolaire à part entière

L'intégration du DD comme discipline scolaire à part entière est l'alternative la plus importante pour la réalisation de l'EDD en Côte d'Ivoire. L'observation des curricula de formation de l'enseignement primaire et secondaire général, technique et professionnel dévoile qu'aucune discipline n'est consacrée au DD même si certaines comme les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), la Géographie et l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC)... abordent ses notions.

Concrètement, il s'agit ici de compléter les programmes scolaires du primaire et du secondaire par l'intitulé suivant : **Éducation au développement Durable**. Cette option est en application dans en France et en Suisse et donne des résultats satisfaisants. Transposer le DD dans les programmes scolaires ivoiriens comme une discipline à part entière serait salubre même si la faisabilité renferme des prises de décisions importantes ainsi que des investissements pédagogiques conséquents au niveau de la didactique et du matériel ; de la formation et la motivation des formateurs. Cette nouvelle discipline pourrait être inscrite dans le « domaine de l'univers social » des programmes scolaires du primaire et du secondaire en complément à l'Histoire et la Géographie, l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) et à la philosophie.

Le programme de l'Éducation au DD au cycle de l'enseignement primaire et secondaire devrait pouvoir sortir des profils d'élèves maîtrisant le fondamentaux relatifs au DD et capables de contribuer à leur niveau en sa réalisation. Précisément, à la sortie de l'école primaire, les enseignements de l'EDD doivent permettre à l'apprenant de savoir ce qu'est le DD et prendre consciences de ses enjeux. Il sera plus aguerri à sa sortie de l'école secondaire avec des compétences réelles le rendant capable de participer à la mise en œuvre des ODD. Le programme éducatif élaboré à cet effet doit permettre de développer des compétences en matière de DD chez le sujet formé.

Cette proposition de transposition de l'EDD comme discipline à part entière dans les programmes scolaires ivoiriens nécessite d'énormes investissements que le ministère de l'éducation nationale ne peut consentir seul dans un tel contexte.

Une autre alternative moins couteuse, réalisable et pratique est envisageable. Il s'agit de l'intégration disciplinaire du concept de DD.

7.3.3.4.2. *L'intégration disciplinaire du concept de DD*

Le développement durable peut intégrer les programmes éducatifs du pays aux travers des autres disciplines. Les disciplines telle la Géographie, les Sciences de la Vie et de la Terre et l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté sont déjà des exemples car regorgeant des programmes qui abordent les questions de DD même si cela ne suffit pas assurer une éducation complète au DD selon nos observations. Les apprenants ayant du mal à distinguer ces leçons et notions isolées comme appartenant au DD et surtout à percevoir et situer leurs engagements. Pour y remédier, la préconisation de l'intégration du DD dans toutes les disciplines scolaires sous la forme de Chapitre entier avec des leçons peut être une réponse adéquate.

Peu importe la manière de transposer le DD dans les programmes scolaires, l'essentiel est de forer un masse d'élèves rompues aux questions de DD et capables de les répercuter dans leurs communautés et la société.

7.3.3.4.3. *Le DD comme programme adapté à la vie scolaire*

L'école est également le lieu où se pratique des activités extrascolaires de type associatif et coopératif telle la petite agriculture, l'élevage, la restauration scolaire, le planting, l'embellissement, entretiens d'hygiène, l'animation, etc. : C'est la vie scolaire. En complément du programme d'enseignement pédagogique proprement dit, la vie scolaire ou vie relative à l'école est l'ensemble des activités menées au sein de l'école en dehors des cours. C'est la mise en œuvre de diverses activités sur les temps libres des élèves. Gérées par les élèves avec l'aide des adultes du système éducatif, elles visent à développer l'esprit de solidarité entre élève ; améliorer le cadre scolaire, la discipline et le bon ordre, les conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

Cette plateforme scolaire étant sans doute un canal efficace de diffusion de savoir de tout type vers les élèves, y inclure un programme éducatif de DD serait une aubaine pour l'EDD. C'est son opportunité à transformer les apprenants en acteurs sociaux que le MENETFP a saisi pour élaborer et inclure dans les programmes du préscolaire, du primaire et du secondaire, une nouvelle discipline intitulé l'entreprenariat scolaire. L'objectif de cette dernière est d'élever en

chaque apprenant l'esprit et le goût d'entreprendre de sorte qu'après l'école, quel que soit l'issu, ce dernier soit un être utile pour la société. Telle qu'élaborée, elle répond parfaitement au principe d'EDD par la pédagogie des projets surtout que le DD figure parmi les domaines dans lesquelles les élèves sont invités à entreprendre.

L'introduction de l'actualité à l'école et la promotion de l'éducation participative constituent deux des moyens nécessaires à l'EDD dans cette approche.

7.3.3.4.4. *Introduction de l'actualité du DD à l'école*

Notre monde baigne dans l'information. Le journal, mais aussi la radio, la télévision et le internet nous apportent chaque jour une marée de nouvelles qu'il est bien difficile d'ignorer. Les enfants n'y échappent pas : eux qui grandissent aujourd'hui à l'heure du transistor, de la « télé », des TICs et du Web surtout. Leurs héros sont des personnages de l'actualité et leurs centres d'intérêt à peu près les mêmes que ceux des adultes : les compétitions sportives, les élections, la guerre, la pollution, les technologies...

Dans ces conditions, l'école ne peut être ce lieu clos et privilégié que les problèmes du monde n'atteignent ni ne concernent. Si elle veut assurer pleinement sa mission éducatrice, elle doit maintenant s'ouvrir à la vie extérieure et tenir compte, en particulier, de l'information diffusée par les médias. Après tout, les élèves ne sont-ils pas les citoyens de demain ? Et quels citoyens deviendront-ils si nul ne les a préparés à recevoir, comprendre et critiquer les informations surabondantes, qui émanent du journal, de la radio, de la télévision, d'internet ?

Étant donné que les apprenants accordent plus de crédit aux informations que dispensent les enseignants, introduire les médias, en particulier l'actualité du DD dans les classes permettra d'élargir les connaissances et la prise de conscience des élèves. Le journal et le web se prêtent mieux à cet exercice pédagogique, en tant que document écrit d'une part et support multimédia attractive d'autre part.

Certes, le développement durable doit être enseigné dans nos écoles primaires, secondaires et supérieures mais les premières écoles où l'on doit introduire et enseigner tous les concepts de DD restent les écoles de journalistes comme l'Institut Polytechnique des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) et les écoles de formation des formateurs telles l'École Normale Supérieure (ENS).

On ne saurait confier l'EDD à la seule gouverne de l'école. Les moyens de communication hors média et les médias sont aussi appelés à y contribuer.

7.3.4. LES RECOMMANDATIONS THÉORIQUES AU NIVEAU DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS POUR UNE ÉDUCATION EN VUE DU DD RÉUSSIE EN CÔTE D'IVOIRE

Pour une éducation au DD réussie en Côte d'Ivoire, les enquêtés ont fait de propositions à divers niveaux. Nous les avons transformés en recommandations en les combinant avec des exemples d'ici et d'ailleurs.

Ces propositions ont pour but d'engager davantage les acteurs institutionnels, les médias et hommes de média, les citoyens pris individuellement ou collectivement, à l'EDD. Comme souligné plus haut, toutes ces actions constituent la base d'une éducation au DD facilité en Côte d'Ivoire.

Le DD de la Côte d'Ivoire est un grand défi pour l'État, beaucoup plus d'ailleurs pour lui que les individus. À ce niveau, l'État, à travers, les ministères techniques (Éducation Nationale, Développement Durable...) doit définir clairement des stratégies scolaires et de communication médias pour chacun des projets de développement durable en complicité avec les dirigeants des écoles, des universités, des médias et les journalistes. Il s'agira de préciser à chaque fois, dans les orientations des projets de DD, les cibles, les objectifs à atteindre, les programmes scolaires et les supports médias à retenir pour la diffusion. Cela permettra aux enseignants, encadreurs et journalistes de définir les messages adaptés aux cibles. Cela suppose donc qu'il faut nécessairement associer, les spécialistes en éducation et les hommes des médias aux prises de décisions afin de stimuler leur propre compréhension des thèmes et de susciter des productions adaptées au cibles.

7.3.4.1. Engager des campagnes nationales de communication sur le développement durable

Plus de la moitié des répondants proposent à l'État de lancer des campagnes nationales de communication vers les populations en vue de les sensibiliser et éduquer au DD. Nos observations indiquent que les actions de communication pour promouvoir le DD en Côte d'Ivoire existent et se multiplient. Les assises du DD organisés par le Ministère de l'environnement et du DD pour le compte des secteurs publics et privés s'inscrivent dans cette veine. Certaines organisations non gouvernementales et de la société civile participent aussi à leurs niveaux à la promotion du DD.

Mais jusqu'à ce jour, aucune action de grande envergure n'a existé en Côte d'Ivoire pour sensibiliser et éduquer la masse. C'est pourquoi, la proposition faite par les répondants est

salutaire, à savoir d'engager des campagnes nationales de communication sur le DD répond au souci de réunir tous les acteurs de DD, pendant une même période, autour d'une stratégie unique de sensibilisation de la population au DD.

Dans une synergie d'action et en utilisant tous les moyens de communication, il s'agit constamment ou périodiquement de parler des principaux thèmes de DD et d'attirer l'attention des publics sur les liens qui existent entre les comportements individuels et les problèmes de développement durable.

Sachant que les événements culturels drainent beaucoup de monde en Côte d'Ivoire, ils peuvent constituer des occasions à saisir pour communiquer, évangéliser sur le DD. Notre proposition concrète est de lancer un tour de Côte d'Ivoire pour les ODD à travers des séries de concerts de musiques ou de festivals organisés dans toutes les régions du pays.

Cette proposition est faite au ministère en charge du DD pour porter cette campagne dont des dispositions sont proposées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 60 : Proposition de Projet de campagne de communication pour le DD en Côte d'Ivoire

Titre de la campagne	Pour le DD, engageons nous tous
Contexte	Promotion du DD
Promoteur	Le Gouvernement (Ministère de l'environnement et du DD)
Objectif	La campagne a pour objectif majeur d'informer, de sensibiliser, de donner envie à chaque habitant de Côte d'Ivoire de se mobiliser autour des ODD. Pour ceux ou celles qui ont déjà passé cette étape, il s'agit de les encourager à s'impliquer davantage, ou à aller plus loin dans les engagements, dans leurs réalisations, dans leurs démarches en faveur du DD pour garantir aux générations futures, toutes les possibilités de développement ; de faire prendre conscience que chaque geste individuel des citoyens peut être favorables ou nuisible aux ODD.
Cibles	Tous les habitants de la Côte d'Ivoire sans exception
Messages	Pour agir, il faut savoir. / Agir local mais impacter à l'échelle mondiale.
Descriptif de la campagne	La campagne de communication sur le développement durable aura pour but de sensibiliser aux principaux thèmes du développement durable et sur les 17ODD
Durée	Elle se déroulera sur trois ans (36 mois)
Déroulement	Des actions publicitaires de grande envergure pour attirer l'attention sur les liens qui existent entre les comportements individuels et les problèmes de développement durable, sur les actes à poser pour contribuer individuellement ou collectivement au DD.
Les moyens	Humains : Tous les acteurs de DD à savoir le gouvernement, les collectivités, les organismes publics et privé, les organisations non gouvernementales, les citoyens... Matériels : Tous les appareils idéologiques de l'État à savoir, l'école, les médias, les communautés, Financiers : Financement conséquent provenant du gouvernement avec l'appui de bailleurs et des institutions privés. Communicationnels : Communication média (Presse, Radio, Télévision, Internet) et hors médias (relations publiques, relations presse, communication événementielle, parrainage...) Stratégiques : Stratégie push (Pousser les informations de DD vers les populations), stratégies pull (attirer les populations vers les informations de DD)
Résultats attendus	Cette campagne adressée à tous les habitants de la Côte d'Ivoire permettra : - De donner aux enseignants des clés pour parler des ODD aux élèves et étudiants, de manière transversale, de l'intégrer dans le domaine d'enseignement, ou de faire travailler les apprenants sur ces questions. L'éducation est reconnue comme étant un levier essentiel pour atteindre ces 17 ODD. - De montrer aux administrations ou collectivités territoriales, toute l'importance de l'action locale pour atteindre ces ODD, action pour laquelle les collectivités ont un rôle essentiel à jouer, afin de planifier, d'encourager, d'informer, de mettre en réseau ou encore d'évaluer. - De montrer aux agents de la fonction publique, toute l'importance de l'action publique pour la mise en œuvre de la déclinaison de ces objectifs au sein des politiques publiques. Les collectivités territoriales et les États ont un rôle essentiel à jouer, que ce soit pour coordonner, encourager, informer, mettre en réseau ou encore évaluer mais doivent également penser et orienter leurs politiques publiques de manière solidaire et décliner les objectifs en actions. - De montrer aux travailleurs indépendants, aux dirigeants d'entreprise et aux présidents d'association, l'intérêt de prendre en compte les ODD dans votre propre stratégie d'organisation et il vous apportera de premières clés pour passer à l'action. Vous découvrirez également des initiatives et des retours d'expérience. - D'apportera à tous quelle que soit la fonction, quel que soit le secteur d'activité..., une grille de lecture complète sur les défis qu'ont à relever dès à présent toutes les organisations, en termes de santé, d'environnement, d'égalité, de gouvernance, de responsabilité, etc. Et ces quels que soient leur taille et leurs domaines d'activité ! De développer chez les citoyens...leurs capacités à avoir une lecture multicritères, critique et constructive des actions et des stratégies mises en œuvre par l'ensemble des acteurs territoriaux, nationaux et internationaux.

Source : Notre réflexion, Juillet 2017

Pour informer, éduquer ou sensibiliser les populations sur n'importe quelle question socio-économique, les recours à la communication est mieux indiqué. Sous forme de campagne à court, moyen ou long termes, la communication permet soit d'apporter les informations aux individus et groupe, soit d'influer sur leurs comportements. La mise en œuvre de cette campagne de communication sur le DD ci-dessus proposée, va permettre si elle est bien menée, d'engager effectivement tous les citoyens dans la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire. Des pays du nord comme l'Espagne et la Nouvelle Zélande..., ont foie aux campagnes de communication sur le DD.

La réussite d'une campagne nationale de communication sur le DD passe par un certain nombre de conditions, premièrement, la création d'un partenariat fort entre les actions gouvernementales de DD et les médias. Il s'agit pour le gouvernement d'impliquer les médias dans leurs actions et surtout de leur indiquer les stratégies à adopter dans l'atteinte des objectifs de DD. Cela suppose de financer davantage les médias qui souffrent de problème de financement ou encore de budget réduit. Cela engendre tantôt des obstacles à la multiplication des productions sur les sujets de développement durable dont certaines sont couteuses et non sponsorisées.

L'État par le ministère de l'environnement et du développement durable doit s'engager à encourager toutes les productions traitant du DD en subventionnant certaines et en suscitant les entreprises à le faire dans le cadre de la RSE, par co-production ou sponsoring.

7.3.4.2. Inciter les médias à accorder plus d'espace et à multiplier les informations sur le DD

Les gouvernants, les populations téléspectateurs sont les acteurs qui par l'expression de leur besoin de sensibilisation, d'information et de culture peuvent inciter les médias ivoiriens en général et la RTI1 en particulier à augmenter le nombre d'émissions à caractère environnemental, socio-économique ainsi que les temps de diffusion accordé à celles-ci pour permettre à plus de personnes d'accéder facilement aux messages. En effet, la RTI1 parlera certainement d'un événement concernant le développement durable si elle est conviée par les décideurs et si le sujet est d'intérêt pour les populations. À la demande de ces derniers la télévision inclura forcément des productions de DD dans la grille de programme.

7.3.4.2.1. *Éducation aux médias et au développement durable*

Pour que les téléspectateurs s'intéressent aux informations sur le Développement durable, il faut qu'ils soient informés des sujets. Cela suppose qu'ils sont avertis en dehors des médias, qu'ils ont été ou sont sensibilisé sur les sujets de DD par des actions de contacts directs, à l'école ou dans les lectures. Puisque que le constat montre que les populations s'intéressent plus aux émissions d'évasion et de distraction, la RTI1 doit créer des émissions prenant en compte les volets de développement durable tels que l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la solidarité internationale, l'équité entre genre...à inclure dans les tranches de ces émissions.

C'est aussi, pour ce média, des occasions de former les populations ivoiriennes à travers les productions éducatives afin de permettre à tout le monde (aux téléspectateurs), à partir de chez eux, d'acquérir des connaissances nécessaires grâce à la télévision et cela en guise de participer à l'assainissement de son environnement, du respect des droits humains, de la gestion rationnelle des ressources...

Les médias tous types confondus sont des acteurs incontestés de la réalisation des 17ODD en Côte d'Ivoire, de par leurs missions d'information, d'éducation. Ils contribuent, à travers des productions à vocation informative, éducative et culturelle, à changer le comportement des individus. La sensibilisation des citoyens par les médias donne presque toujours des résultats satisfaisants. En les incitant, par des financements surtout, on assistera à la multiplication des contenus sur le DD. A la RTI1 que nous avons enquêté en profondeur, nous faisons la proposition de multiplication des productions sur le DD.

7.3.4.2.2. *Multiplier les productions sur l'EDD à la télévision nationale RTI*

Étant donné que les journaux télévisés sont les productions à très grandes audiences et qu'ils sont le siège des sujets de DD, ils sont mieux indiqués pour héberger la proposition suivante de multiplication des productions sur le DD.

Tableau 61 : Proposition de thèmes de DD à inscrire dans des grilles de programme

Jour de la semaine	Thèmes à aborder en alternance et en rapport avec l'actualité
Lundi	Droit de l'Homme Paix et Sécurité Humaine Égalité des Sexes Diversité Culturelle Santé / VIH / SIDA Gouvernance
Mardi	Épuisement des Ressources Naturelles (eau, énergie, agriculture, biodiversité) Changement Climatique Développement Rural Urbanisation Viable Prévention et atténuation des catastrophes
Mercredi	Eco plus
Jeudi	Épuisement des Ressources Naturelles (eau, énergie, agriculture, biodiversité) : Changement Climatique Développement Rural Urbanisation Viable Prévention et atténuation des catastrophes
Vendredi	Économie circulaire Économie verte Production et consommation responsable
Samedi	Culture
Dimanche	Magazine du Dimanche

Source : Notre enquête Juillet 2014

7.3.4.2.3. Constituer une équipe de journalistes compétents pour informer sur le DD

Pour mieux informer les publics des médias sur le DD, il est impérieux de recruter des journalistes dont la formation de base correspond aux thématiques de DD. Ceux qui ne répondent pas à cette exigence peuvent être soumis à des séminaires d'informations et de renforcement des capacités destinées aux journalistes et autres acteurs des médias.

Pour des émissions de qualité et de riches contenus, il faut tenir compte des profils des journalistes et des animateurs de ces émissions-là. Par exemple, il s'agit de faire en sorte qu'une émission environnementale soit préparée et présentée par un spécialiste en environnement ou par quelqu'un qui a un niveau de connaissance important sur le sujet. Dans le recrutement des journalistes, il faut donc s'intéresser à leurs domaines de connaissances. On peut aussi les outiller en renforçant leurs capacités à travers des séminaires de formation, des collaborations, sorties ou des séjours professionnels avec des spécialistes du domaine à traiter.

Après avoir diagnostiqué le paysage médiatique ivoirien, analysé les rapports des populations aux médias ainsi que leurs intérêts pour les sujets de développement durable, il

nous revient que pour une meilleure contribution des médias à l'éducation au développement durable, il faut des professionnels de médias bien outillé au concept.

A partir du dépouillement de la question 10 du questionnaire administré aux journalistes et de nos observations, un profil du journaliste apte à produire et relayer les informations sur le DD est établi avec des paramètres fondamentaux résumant tous les savoirs (savoir-faire, savoir-être) que celui-ci doit avoir pour traiter aisément les sujets de DD.

Sans ignorer que le champ du DD est majoritairement scientifique, technique et surtout transversale, les profils de journalistes compétents pour développer le DD dans tous ses contours doivent être disparates pour plus d'efficacité. Le tableau ci-dessous essaie de dessiner les profils et compétences des journalistes selon leur formation de base et en fonction des piliers et thématiques en rapport avec le DD.

Tableau 62 : Proposition de profil de présentateur d'émission sur les sujets de DD et connaissances à mobiliser

Sujets de DD	Profil du présentateur	Connaissances à mobiliser
Environnement	▪ Environnementaliste ▪ Géographe ▪ Agronome ou forestier ▪ Expert généraliste en développement ▪ Qualitiiciens	Maitrise du droit ivoirien de l'environnement, des codes et conventions internationales sur le changement climatique, le développement rural, l'urbanisation viable, la prévention et atténuation des catastrophes et la préservation des ressources naturelles
Société	▪ Sociologue ▪ Criminologue ▪ Géographe ▪ Juriste ▪ Médecin ▪ Administrateur ▪ Expert généraliste en développement	Connaissance des fléaux de la société humaine dont les droits de l'homme, la paix et sécurité humaine, l'égalité des sexes, la diversité culturelle et compréhension interculturelle, la gouvernance, la santé et le VIH/SIDA
Économie	▪ Économiste ▪ Financiers ▪ Comptable ▪ Fiscaliste ▪ Manager ▪ Dirigeant d'entreprise ▪ Expert généraliste en développement	Connaissances sur l'économie de marché et la réduction de la pauvreté Connaissances sur le gestion

Source : Notre enquête Juillet 2014

D'une façon générale, les présentateurs des émissions à la télévision ont des formations supérieures de base acquises dans les universités et grandes écoles avant celles des techniques

journalistiques. C'est en cela qu'on rencontre dans ce média des journalistes spécialisés dans des domaines comme l'économie, la société, l'environnement, la culture, etc. Certainement, la RTI1 ne pourrait disposer en sein tous les spécialistes des sujets de DD. Elle pourrait, en cas de besoin, faire appel aux spécialistes comme ceux des ministères, des universités, des entreprises... pour animer ou co-animer des émissions dont les contenus sont difficilement compréhensibles au journaliste ou à l'animateur.

7.3.4.2.4. Former et donner plus d'outils aux journalistes pour lever les verrous liés à l'incompréhension du DD

Par des formations, les journalistes vont se doter de moyens intellectuels pour lever tout obstacle lié à l'information du public.

Pour lever tous ces verrous d'incompréhension et pour aboutir à des productions intéressantes pour le public, il convient pour le journaliste de faire des choix déterminant concernant le sujet à traiter et le(s) témoin(s), mais surtout le choix de la forme de l'exposé du fait ou événement. Pour chacun des verrous obstacle à la bonne diffusion des informations sur le DD, correspond un levier approprié.

7.3.4.2.4.1. Le choix du sujet est déterminant

Le traitement des sujets de DD est très souvent complexe compte tenu de leurs caractères technique et scientifique. Il est recommandé au journaliste de choisir des sujets scientifiquement et techniquement abordable par tous. Pour faciliter la compréhension du sujet, il est important de rendre concret et local la question de DD qui est abordé. Par exemple, *un reportage sur la montée de la mer et les déplacés climatiques ivoirien de Grand Lahou avec la présentation des habitats avalés par les eaux*, est concret pour faire comprendre et prendre conscience.

7.3.4.2.4.2. Le choix des experts et des témoins est déterminant

Les journalistes et les médias doivent faire parler les experts en DD, les acteurs et les personnes directement impactées par la problématique de DD telle le changement climatique. A titre d'exemple, les déplacés climatiques de Grand-Lahou sont mieux placés, en tant que témoins, pour expliquer le processus de montée des eaux.

Pour capter l'intérêt des publics, les médias doivent trouver des personnes, témoins, experts, personnalités capables d'incarner les messages pour ne pas créer la polémique en faisant intervenir des contradicteurs non experts des sujets.

7.3.4.2.4.3. *La forme utilisée est déterminante (médiation par l'art, vulgarisation de données scientifiques, ...)*

Pour bien informer son public, les médias doivent être pédagogues. Les journalistes doivent faire preuve de clarté en s'appuyant sur toutes les ressources du journalisme moderne, à savoir, la data visualisation, l'infographie, les photos, les BD, les expériences types « c'est pas sorcier » etc. L'innovation dans les formes de récits à la radio et à la télévision est aussi importante pour faire comprendre les sujets. Par exemple, il peut être donné à voir des ordres de grandeurs par data visualisation, ou de voir l'ampleur des effets du changement climatique sur les habitats, en utilisant la BD ou les photos reportages.

7.3.4.2.5. *Mise en place d'un guide du journaliste ivoirien engagé dans la promotion du DD*

Outil d'aide au journalisme d'EDD, la mise en place d'un guide de journalistes ivoiriens engagé dans la promotion du DD est nécessaire. Il est à la fois une boîte à outils des pratiques journalistiques et une ressource référentielle pour permettre à ceux-ci de mieux traiter des sujets de développement durable. Il est appelé à contenir des astuces en matière de pratiques Journalistiques, des informations sur les DD en Côte d'Ivoire et dans le monde, qui leur permettra à coup sûr de participer pleinement à l'éducation citoyenne vers le Développement Durable. Ce guide doit comporter *toutes les problématiques du DD ainsi que les interrogations possibles concernant leur rapport avec la vie des humains ; le vocabulaire du DD ; les sources possibles d'informations sur le DD ; une sélection de liens vers le DD ; un répertoire d'experts sur le DD*. Ces contenus permettront de fournir les informations nécessaires à un approfondissement, d'aider les journalistes à mieux saisir le DD et surtout de mieux se prendre pour bien informer leur public.

7.3.4.2.5.1. *La problématique du DD*

Dans la quête d'information et pour mieux rendre compte des questions de DD, le journaliste peut aussi se référer à la grille ci-dessous, d'analyse des problèmes de durabilité locaux. Il s'agit de 13 questions préconisées dans l'un des ouvrages de référence de l'Unesco¹⁸¹ publié en 2012.

¹⁸¹ Education for Sustainable Development Sourcebook Publié en 2012 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, P25.

1. Quelles sont les causes principales, passées et présentes (physiques ou biotiques, sociales ou culturelles, économiques) du problème ?
2. Quelle est l'étendue géographique et la localisation du problème et depuis quand sévit-il ?
3. Quels risques fait-il courir et quelles conséquences a-t-il pour l'environnement naturel ?
4. Quels risques fait-il courir et quelles conséquences a-t-il pour les systèmes humains ?
5. Quelles implications a-t-il sur le plan économique ?
6. Quelles sont les principales solutions actuellement envisagées ou mises en œuvre ?
7. Quels sont les obstacles à ces solutions ?
8. Quelles valeurs sociales clés (d'ordre économique, écologique, politique, esthétique, etc.) sont concernées ou enfreintes par ces solutions ?
9. Quels groupes de personnes auraient à pâtir ou à supporter le coût de ces solutions ?
10. Quelle est la portée politique du problème et de ses solutions ?
11. Est-il rattaché à d'autres problèmes ?
12. Quel changement peux-tu apporter ou as-tu apporté dans ta vie quotidienne pour le minimiser ?
13. Une fois ces changements apportés à ta vie quotidienne, que pourrais-tu faire d'autre pour résoudre ce problème ?

Source : McKeown-Ice, R. et Dendinger, R. 2008. Teaching, learning, and assessing environmental issues. *Journal of Geography*, vol. 107, pp. 161-166.

7.3.4.2.5.2. Le Vocabulaire du DD

Au ce niveau, il existe de plus en plus de dictionnaires spécialisés aux thématiques de DD, sur lesquels le journaliste peut s'appuyer pour mieux relater les faits sur les questions de DD. On peut faire référence aux œuvres suivantes : *Dictionnaire encyclopédique du développement durable* de Pierre Jacquemot ; *Dictionnaire du Développement Durable* de Christian Brodhag ; *Dictionnaire de l'environnement et du développement durable* de Olivier Delbard ; *Dictionnaire de l'environnement, de l'Écologie et du développement durable (anglais - français / français – anglais)* de Bernard GUYART, Marie ONEISSI ; etc. Internet offre aussi une multitude de ressources informationnelles, des dictionnaires en ligne, pour mieux orienter les médias et les journalistes.

7.3.4.2.5.3. Sources d'informations

Les sources d'informations, indispensables, aux médias, pour la production d'informations sont de plusieurs ordres. Elles sont regroupées en trois catégories que sont : *Les sources institutionnelles* comprenant l'État, le gouvernement, les institutions de la république, les directions générales, etc. ; *Les sources intermédiaires* que sont les partis politiques, la société civile, les ONG et les organisations ayant un intérêt avec le DD ; *Les sources personnelles* constituées de l'ensemble des contacts personnels du journaliste à l'intérieur de certains cercles, qui peuvent lui donner des informations. *Des sources occasionnelles* qui sont spontanées, de l'ordre du hasard peuvent aussi constituer des sources d'informations pour le journaliste. À celles-là, on peut compléter une liste non exhaustive de liens web, constituant des ressources pour le journaliste, pour mieux saisir les termes en rapport avec le DD.

Ce guide peut être accompagné par la création d'une Boîte à outils dénommé « *Pratiques Journalistiques, Développement Durable & éducation citoyenne* » Il s'agit d'un ensemble d'attitudes que doit avoir le journaliste pour que les informations distillées soient comprises par ses publics. Ces attitudes sont l'objectivité, la simplicité, le réalisme.

L'efficacité dans l'EDD par les médias passe aussi par la mise en place de réseaux de journalistes pour le développement durable et la prise en compte des aspirations des populations dans le choix des thèmes de productions presse et de télévision.

7.3.4.2.6. Proposition d'un projet d'émission de télévision sur le DD

Les thèmes de développement durable sont certes évoqués dans des émissions de la grille de programme, par les annonceurs et les institutions étatiques et internationales. Mais comme les populations ont du mal à les percevoir et à accorder plus d'intérêt, nous proposons à la direction des programmes d'inclure une émission exclusivement dédiée au développement Durable. Elle traitera à tour de rôle et de façon équilibré les sujets de DD.

Tableau 63 : Projet d'émission sur l'EDD des populations de notre pays

L'émission			
Titre	Perspectives Développement Durable		
Genre	Magazine		
Forme	Différée		
Durée	20 minutes		
Période de diffusion	Tous les jours du lundi au dimanche à 20 h 35 min, après le journal télévisé de 20 heures		
Objectifs	▪ Permettre aux populations de savoir ce que c'est que le DD ▪ Faire l'état des lieux et présenter les progrès en matière de DD ▪ Informer et sensibiliser les téléspectateurs sur les sujets de DD ▪ Agir sur les comportements des populations afin de les amener à poser des actions en tout temps et en tout lieu dans le sens du DD		
Synopsis	Le DD est un vaste sujet qui touche divers domaines de la vie des êtres terrestres dont les grandes orientations sont définies dans les perspectives stratégiques du Plan National de développement. Les recherches montrent que la problématique du DD reste méconnue par les populations et que les principales causes des obstacles au DD en Côte d'Ivoire sont d'origine humaine. Conscient de cela et des risques de bouleversement de la société, l'homme va œuvrer tant bien que mal à protéger la terre en posant des actions positives. Cette émission, rappelons-le aura pour objectif de capter ces actions positives de l'homme en faveur du DD, de les encourager et les diffuser aux téléspectateurs auprès desquels celles-ci constituerons des exemples ou model d'agissement, pour l'adoption de nouveaux comportements. Nous estimons que la meilleure manière d'agir sur les comportements des populations est de laisser le soin à leurs pairs de même classe sociale, de même situation socio-professionnelle, de même origine... de les informer et les sensibiliser. Il s'agira donc, chaque semaine, de montrer aux téléspectateurs des actions de simples citoyens ou des ONG en guise expérience.		
Le découpage			
Horaires	Rubriques	Durées	Observations
20 h 35 min.	Indicatif et générique de début d'émission	1 minute	
20 h 36 min.	Rappel des 15 perspectives de l'ONU sur la durabilité	3 minutes	Permet de situer le contexte de l'émission avant de d'aborder le sujet de la semaine
20 h 39 min.	Focus : le thème de la semaine	5 minutes	
20 h 44 min.	Reportage : Exemple de participation citoyenne au DD	5 minutes	Le reboisement, l'assainissement du milieu de vie...
20 h 49 min.	Entretien : Regard de spécialiste	5 minutes	Interview avec un expert du sujet développé
20 h 54 min.	Indicatif et Générique de fin d'émission	1 minute	
Total		20 minutes	

Source : Notre réflexion, Avril 2018

Le rôle des médias étant d'informer, le journaliste a le devoir de traiter l'information de façon différente, de façon beaucoup plus réaliste. Ce qui pousserait les citoyens ou publics des médias à prendre conscience, mener la réflexion et agir en faveur de la réalisation des ODD. Parler du DD en tant que journaliste, c'est approcher les citoyens des ODD. C'est rendre accessible les ODD pour atteindre les objectifs de transformation citoyenne. Pour réussir cela, le journaliste aura pour mission de montrer les « success story » dans le domaine du DD ; stimuler la réflexion des citoyens ; rappeler aux gouvernants et aux citoyens leurs engagements ; participer au suivi des engagements.

7.3.5. LES OPPORTUNITES D'INCITATION A LA PARTICIPATION CITOYENNE A MISE EN ŒUVRE ODD EN CÔTE D'IVOIRE

Pour l'ONU, la participation consiste à permettre aux citoyens concernés d'avoir accès à l'information environnementale, comme le demande le dixième principe de la déclaration de Rio (ONU, 1999, p.10). C'est cette politique de participation que prône l'OCDE en encourageant à « améliorer la transparence et la participation du public à tous les niveaux des gouvernements, en permettant la participation effective des entreprises, des travailleurs, des consommateurs et des organisations non gouvernementales pour faciliter la transition vers le DD ; en donnant au public un accès à l'information et à des moyens efficaces de faire entendre les voix et d'agir. La participation au DD est un instrument qui comprend un certain nombre de mécanismes, à savoir, la consultation, la concertation, le débat...

Pour inciter toutes les parties prenantes, notamment les citoyens, à participer à la réalisation des 17 ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire, des opportunités sont à saisir : mettre le citoyen au cœur de la réalisation des ODD, encourager l'entrepreneuriat des jeunes au service du DD, saisir les possibilités qu'offre la dynamique des TICs.

7.3.5.1.Actions pour une large mobilisation citoyenne pour les ODD

7.3.5.1.1. *Mettre le citoyen au cœur de la réalisation des ODD*

Sans les gens, on ne peut réussir les ODD en Côte d'Ivoire. Les ODD sont pour les citoyens et seront réalisés avec les citoyens. Cela est d'autant plus vrai tel que l'atteste le paragraphe suivant de l'agenda 2030 et je cite : « *au nom des peuples que nous servons, nous avons adopté un accord historique portant sur une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain, et porteurs de changement* ». Les deux derniers thèmes : « *axés sur l'être humain* » et « *porteurs de changements* » sont très important, essentielles, pour dire qu'on ne réussira pas les ODD si on ne garde pas en tête qu'ils sont là pour pouvoir réaliser un bien-être pour toutes les personnes, tous les peuples sur la planète. Ce n'est encore une évidence en Côte d'Ivoire compte tenu de l'incompréhension, par les populations, du concept de DD et ses enjeux. Cela se confirme, rien qu'à observer la dynamique comportementale des populations dans leurs rapports avec les institutions, les lois et la société.

En effet, les habitudes, pratiques et agissements des habitants ne cadrent pas encore avec les principes fondamentaux de base de la république. Les institutions de la république ne sont pas respectées par tous, parfois bafouées et pris pour cible. Des exemples abondent, notamment, à travers des incendies, casses et pillages de préfectures, mairies, commissariats,

etc. Les habitants ont aussi du mal à respecter les règles de lois qui régissent la vie sociétale. Désintéressés, leurs contributions pour une conscience juridique accrue est encore faible.

Les pratiques quotidiennes des populations au niveau environnemental, sociétales et micro économique prouvent qu'elles n'ont pas encore pris leur place au cœur du DD. L'observation participante, par nous, des pratiques environnementales des ménages, nous permet d'attester de l'absence des populations au centre de la mise en œuvre des ODD. L'échantillon des ménages observés nuisent à l'environnement de par leurs modes de vie, attitudes et pratiques, notamment, au niveau de la gestion de leurs déchets, de l'assainissement de leur cadre de vie, de la gestion des ressources d'eau et de l'air, etc. Le non pratique des tris des ordures, l'ignorance des techniques d'enfouissement et d'incinération, le manque de volonté et la rareté des actions d'assainissement du cadre de vie, les atteintes aux ressources d'eau, de sol et de l'air (pollution) confirment bien ceci.

La réussite du DD en Côte d'Ivoire dépend de la participation effective des citoyens à la mise en œuvre des ODD, rappelons-le. Pour que les citoyens soient donc au cœur du DD, de nombreux efforts de sensibilisation et de prise de conscience restent encore à faire par les gouvernants et les toutes les parties prenantes au DD.

7.3.5.1.2. Un pour tous et tous pour un pour le DD en Côte d'Ivoire

La mobilisation de toutes et de tous au service des ODD et de l'agenda 2030 est un impératif pour leur réussite effective en Côte d'Ivoire et dans le monde. Autrement dit, pour la réalisation des ODD, pour le compte de la Côte d'Ivoire, il faut que chacun soit mobilisé et mobilise les autres afin que tout le monde soit acteur des ODD.

La mobilisation ne se décrète pas en ce sens qu'elle appelle les acteurs, la société civile et de manière générale, le grand public, à se sentir à la fois en capacité et en légitimité à se mobiliser. Or, ces deux aspects - « *être en capacité* » et « *se sentir en légitimité* » passent par une véritable compréhension, une appropriation des ODD, et de la philosophie de l'agenda 2030. Cette philosophie a été adoptée dans un contexte international déconnecté de la réalité institutionnelle et de la société civile de la Côte d'Ivoire. Peu importe, il faut mobiliser car c'est la condition sine qua non pour atteindre les ODD d'ici 2030. Cela pose ainsi la question de la manière de mobiliser les acteurs, la société civile et les citoyens autour de cet agenda, dans le contexte ivoirien. Il faut passer par tous les moyens possibles pour trouver comment expliquer, sensibiliser, évangéliser autour des ODD pour faciliter la compréhension et l'appropriation effective. C'est le challenge à porter par les différents acteurs institutionnels, les associations, les investisseurs privés, les communautés, les médias et le monde scolaire et universitaire, pour

expliquer au mieux à toutes les populations, l'agenda 2030 et susciter leur engagement et participation à l'atteinte des 17 ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire.

La finalité est de fédérer, au delà des territoires, des cultures et des intérêts, tous les acteurs autour du DD tous en portant le message de l'agenda 2030 : Faire une sorte que le dénominateur commun soit pour tout le DD. Malheureusement, cela est loin d'être une réalité en Côte d'Ivoire.

7.3.5.2.L'entrepreneuriat scolaire en côte d'ivoire : un stimulateur de projet de DD

7.3.5.2.1. *Un projet éducatif bien pensé...*

Dans le cadre des réformes entreprises par le Ministère de l'Éducation Nationale en vue d'accroître les performances et la qualité de l'éducation en Côte d'Ivoire, un programme d'éducation à l'entrepreneuriat scolaire a été instauré dans les curricula de formation, au titre de l'année scolaire 2016-2017. Ce programme est dispensé à toutes les classes de la maternelle à la terminale en raison de trois heures par semaines, instituées par la note de service n°60/MEN/DVS/RM du 15 juillet 2016.

« L'introduction de l'entrepreneuriat dans les écoles par président de la république et le gouvernement vise à installer la culture entrepreneuriale chez tous les jeunes de notre pays. Cette mesure innovante s'applique à toutes les écoles, de la classe maternelle aux classes terminales. Elle consiste par la pratique d'expériences entrepreneuriales à rendre nos élèves autonomes et responsable et à la leur donner, aux termes de leurs études, les capacités de créer, de gérer une unité de production dans le cadre de la promotion de l'auto-emploi ; de proposer et d'implanter des solutions innovantes, durables et éthiques, créatrices de valeurs en réponses à des besoins ou à des problématiques de leur groupe ou leur communauté ».

EFFIMBRA Nicolas, entrepreneuriat scolaire, guide de l'accompagnateur, 2016.

L'entrepreneuriat scolaire est une véritable opportunité pour d'EDD et surtout d'engagement dans la mise en œuvre des ODD. C'est un stimulateur de projet innovant en sa faveur. Il engage toute la communauté éducative dans la construction de l'école du 21^{ème} siècle, une école qui donne place à l'action, aux valeurs, à la créativité et à l'innovation. Le programme établi pour les enseignements de cette nouvelle discipline répond parfaitement aux enjeux du DD. Il offre plusieurs domaines de projets entrepreneuriaux aux élèves.

Les projets entrepreneuriaux sont de trois (3) familles à savoir les projets entrepreneuriaux qui permettent de créer des produits ; Les projets entrepreneuriaux qui permettent d'offrir des services ; Les projets entrepreneuriaux qui permettent d'organiser les événements. Ainsi, dix projets entrepreneuriaux apparentés à dix domaines différents sont retenus. Il s'agit de projets dans le domaine social et humanitaire ; dans le domaine de l'environnement et du développement durable ; dans le domaine du sport, dans le domaine agricole et de l'agroforesterie ; dans le domaine et l'élevage et de la pisciculture ; dans le domaine de l'industrie et de la transformation ; dans le domaine de la biotechnique, de la bio industrie ou de la biochimie ; dans le domaine des arts et de la culture ; dans le domaine des médias et des hi-tec ; et dans le domaine du numérique.

Entrepreneuriat scolaire, guide de l'accompagnateur, Programme et fiches techniques, MEN, 2016.

On le voit bien, le DD y tient une place importante. Au regard de ces familles et domaines de projets entrepreneuriaux, on s'aperçoit que la finalité de l'entrepreneuriat scolaire va bien au-delà de l'idée de créer chez les élèves des ambitions mercatiques. Bien plus, elle permet de les transformer aussi en acteur social.

Un autre aspect très utile à la démarche d'EDD est dû au fait que le choix des idées de projet est de la responsabilité des élèves, à partir de l'expression de leurs besoins à la suite d'un diagnostic de leur milieu de vie. Un accompagnateur doit cependant les amener :

- Dans les classes du préscolaire et du primaire à privilégier les projets de service de type social, humanitaire, éco citoyen, culturel et sportif.
- Dans les classes du secondaire, l'accent doit être aussi mis sur l'importance de ces projets.

L'accompagnateur devra en outre encourager la créativité les élèves à mettre en œuvre des projets plus ambitieux et d'envergure. Ces projets doivent faire appel à l'innovation, à la créativité (cas des classes de la 4^{ème} aux classes terminales).

Cette démarche participative participe à l'éducation de l'élève à l'entrepreneuriat, à la coopération et surtout à la prise de conscience de son rôle social.

7.3.5.2.2. ...Pour transformer les élèves en entrepreneur et acteurs du changement futur

La définition du DD souligne clairement à quel point le futur préoccupe les générations présentes. Sa mise en œuvre engage le politique, la communauté scientifique et les ingénieries, le monde de l'entreprise et les organisations non gouvernementales. Cela n'est pas suffisant. Il faut impliquer les générations futures, celles qui ont tout à gagner ou tout à perdre de la gestion actuelle des ressources d'un monde dont la dynamique actuelle fait peur.

Le programme de l'entrepreneuriat scolaire tel que bâti permet de façonner les élèves en les transformant en acteurs d'innovation, de création, d'engagement, de sensibilisation et de changement. Les élèves deviennent des entrepreneurs et peuvent se poser en acteur de DD. Ces élèves-entrepreneurs qu'il faut pour résoudre les problèmes de durabilité sont désormais des êtres resocialisés au contact des problématiques qui entravent leur bien-être et celui de leur communauté. Leur érection en masse critique constitue une opportunité au service de l'EDD. Qui d'autre pourra s'investir plus que ces élèves à la réalisation des ODD, s'ils sont suffisamment éduqués aux principes de ce modèle de développement.

L'entrepreneur du changement qu'ils seront n'est pas forcément le décideur politique, le scientifique-chercheur ou encore l'ingénieur. Loin de tous ceux-là, ils sont des citoyens lambda capables de contribuer par leur idée, leur projet, leur action au DD.

L'entrepreneuriat scolaire se positionne aujourd'hui comme un module de formation à part entière dans les lycées et collège de Côte d'Ivoire. Il permet de transformer les élèves en être créatif, innovateur et solutionneur dotés de savoir, de savoir-faire et savoir être. Il constitue un incubateur de projets contributeurs au changement.

Avec cette discipline, l'école devient également un champ d'expérimentation des idées de projets avant l'application à la société. Par exemple, un projet d'Agenda 21 scolaire lancé dans une école peut par la suite faire l'objet d'une application locale, régionale.

7.3.5.3. Les TIC et leurs outils : opportunités d'éducation et de mise en œuvre du DD

7.3.5.3.1. Offres et importance des TIC au service du DD

Les TIC constituent à la fois un moyen efficace d'EDD et une opportunité de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. Cela est admis par la Conférence Rio+20 qui reconnaît le rôle essentiel que jouent les TIC et les réseaux large bande comme catalyseur du développement durable (*Extrait de la déclaration du Sommet Rio + 20*).

Les Technologies de l'Information et de la communication ou TIC se définissent comme étant l'ensemble des technologies employées pour recueillir, stocker, utiliser, traiter et envoyer des informations. Ces technologies incluent celles impliquant l'utilisation des ordinateurs ou de tout système de communications y compris de télécommunications¹⁸².

Les TIC et les nouveaux médias constituent aujourd'hui des moyens efficaces pour atteindre les populations, surtout les jeunes. Avec l'avènement de l'ordinateur et d'internet, chaque citoyen se branche sur la source d'information de son choix. En plus, des citoyens sont aujourd'hui tout aussi bien producteurs que consommateur de l'information de sorte que chacun serait devenu son propre journaliste. L'éducation au développement durable par ces nouvelles possibilités pourrait porter plus de fruits. Mais, même s'ils ont facilement accès aux informations, cela ne suffit pas. Il faut les aider à comprendre, à interpréter, à commenter et surtout expliquer à leur tour ce qu'ils auront désormais compris des événements.

Depuis près d'un siècle maintenant, les théoriciens ont admis que les médias toutes tendances confondues ont une influence sur les publics. Ils parlent d'une part d'effets directs, immédiats, donc observables dans le court terme et d'autres parts d'effets indirects, lointains, dont la transformation culturelle en est la conséquence. Ces effets sont aussi observables au niveau des médias dits nouveaux avec une plus grande dynamique.

L'importance que revêtent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour le développement économique et social de notre pays, n'est plus à démontrer. L'internet et ses multiples applications (messageries, réseaux sociaux, téléenseignement, télémédecine, etc.) en sont une belle illustration.

Le réseau Internet constitue sans aucun doute la plus vaste plate-forme d'échanges, de communication, et de création de valeurs partagées par l'ensemble de l'humanité. C'est donc à juste raison que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'UNESCO, considèrent désormais l'internet comme un bien fondamental, dont il faut assurer l'accès à tous les habitants de notre planète.

Les TIC sont des moyens qui permettent d'accélérer la marche des économies, par un transfert plus rapide des technologies et de la connaissance, une meilleure compétitivité des industries ainsi qu'une présence plus accrue sur le marché de la téléphonie mobile.

¹⁸² Définition selon l'article 2.80 du titre I sur les dispositions générales de l'ordonnance n° 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication.

Les TIC, permettent également de créer les conditions d'une meilleure formation pour notre jeunesse, grâce à un accès, plus facile aux bibliothèques virtuelles ainsi qu'aux cours en ligne d'enseignants et d'experts de très haut niveau.

À cet égard, je voudrais souligner les nombreux avantages du téléenseignement, qui permet aux pays africains de faire face, avec une plus grande efficacité, au nombre croissant d'étudiants dans nos universités, au déficit d'enseignants qualifiés et à leur coût élevé.

De plus, ces technologies offrent la possibilité d'organiser plus efficacement nos systèmes de santé (partage d'informations, accès à des bases de données, surveillance des épidémies, accès à de meilleurs soins de santé). En outre, ces technologies permettent désormais :

- Un accès plus aisé aux marchés mondiaux des biens et des services avec le développement du commerce électronique ;
- Une gouvernance plus efficace de nos États, à travers notamment des statistiques et des données plus fiables, une meilleure traçabilité, une plus grande transparence dans les opérations ;
- Le renforcement de la démocratie, grâce à une fiabilité accrue des processus électoraux et une plus grande interactivité avec les populations.

Pour terminer avec la liste des nombreux avantages des TIC, il faut ajouter les réductions de coûts qu'elles permettent et les économies budgétaires substantielles qu'elles peuvent engendrer pour notre pays.

7.3.5.3.2. *La dynamique des TIC en Côte d'Ivoire*

L'accès aux TIC en Côte d'Ivoire est l'un des moteurs de l'émergence du pays. À cet égard, le Gouvernement a initié un vaste programme de vulgarisation du numérique qui se traduit, entre autres, par la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire performant, avec notamment le vote, il y a deux ans, de lois sur les transactions électroniques, la cybercriminalité, et la protection des données à caractère personnel.

Un programme de développement de la maturité numérique du pays est également en marche avec la construction d'un réseau national en fibre optique de 7000 Km, qui connectera à terme, l'ensemble des chefs-lieux de départements ; la facilitation de l'accès des populations à l'équipement terminal, téléphonique ou informatique à travers le projet dénommé « 1 Citoyen, 1 Ordinateur, 1 connexion Internet », et le projet de 5000 cyber centres en zones rurales et

périurbaines pour les populations à faible pouvoir d'achat ; l'exonération totale de TVA et la réduction à 6,5% des droits de douanes sur les équipements téléphoniques et informatiques.

Poursuivant l'objectif de dématérialiser dans les prochaines années la quasi-totalité des services délivrés par l'État aux populations, l'État de Côte d'Ivoire met en œuvre un important programme de gouvernance électronique dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice, de la gestion budgétaire, de l'état civil et de l'agriculture.

De nombreux progrès sont aussi enregistrées dans le domaine de l'éducation formelle, à savoir, l'introduction de l'enseignement des TIC dans le programme scolaire, la construction de salles multimédias dans les établissements d'enseignement secondaire et la création d'un établissement d'enseignement supérieur des TIC, l'École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC) pour la formation de l'élite du secteur des TIC, en mesure de compétir au niveau mondial.

Le pays s'est doté d'un important patrimoine technologique, un village des technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB), une zone franche spécialisée en TIC et en Biotechnologies, qui est appelé à devenir d'ici peu, une véritable vitrine technologique de la Côte d'Ivoire ainsi qu'un centre d'incubation chargé d'accompagner les jeunes entreprises innovantes des secteurs des TIC et de la biotechnologie.

Les résultats observés au cours des dernières années sont prometteurs en ce qui concerne la Côte d'Ivoire. Ainsi, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile du pays est passé de 16 millions en 2010 à 22 millions aujourd'hui, sur une population d'environ 24 millions d'habitants, soit un taux de pénétration de près de 92%¹⁸³. Quant au nombre d'utilisateurs réguliers de l'internet, il est passé d'environ 200.000 en 2011 à plus de 7 millions à ce jour, grâce en particulier à l'internet mobile et à la 3G, lancée en 2012.

Par ailleurs, les transactions financières (paiements mobiles, transfert d'argent...) exécutées aujourd'hui à travers les réseaux de téléphonie mobile sont estimées à plus de 8 milliards de francs CFA par jour ; cette opportunité était absente de l'offre de services TIC en Côte d'Ivoire il y a seulement six (6) ans.

Des milliers d'emplois ont été créés en quelques années dans des domaines nouveaux tels que le commerce électronique, les centres d'appels, la cyber sécurité, etc. Le secteur des

¹⁸³ Discours de Président de la République Alassane Ouattara à Brazzaville, le mardi 21 juillet 2015

TIC, qui représente 7 à 8% du Produit Intérieur Brut de la Côte d'Ivoire emploie à ce jour environ 150.000 personnes, avec un potentiel estimé à 300.000.

La croissance de la Côte d'Ivoire et sa compétitivité au plan international reposent en partie sur sa capacité à s'approprier les Technologies de l'Information et de la Communication. Ainsi, le défi du pays est de se donner les moyens de combler tous les retards économiques et de traiter d'égal à égal avec les pays développés. Pour ce faire, il doit créer un environnement propice et mettre en place les mécanismes permettant aux TICS de devenir un véritable levier du développement.

Le développement des nouveaux médias offre de nouveaux espaces de paroles, engendre de nouveaux types de journalistes et de nouvelles formes d'élaboration des messages.

7.3.5.3.3. Les médias sociaux : puissant pour l'auto promotion du DD

Fort de ce qui précède, les TICs offrent de nombreuses opportunités à la promotion du DD. Ses outils ainsi que leur accès facile sont de bonnes alternatives en matière de communication sur le DD. Ils s'inscrivent à l'EDD avec sûrement des résultats satisfaisants et des impacts réels. Internet est omniprésent dans le quotidien des populations, principalement les jeunes devenus presque tous des adeptes des réseaux sociaux. Ils sont très actifs sur Facebook, Twitter, Google+, LinkedIn, Youtube, Pinterest pour ne citer que ceux-là pour partager des informations, des photos, des vidéos, des centres d'intérêt, des vocations professionnelles, faire du microblogging de la géolocalisation. Leur caractéristique commune est la mise en relation des internautes autour d'un outil permettant de créer, de partager et de stocker de l'information.

Avec l'avènement des réseaux sociaux, les internautes deviennent des producteurs et consommateurs d'information. A ce niveau, si l'on réussit à mobiliser les jeunes à s'intéresser aux sujets de DD, c'est évident qu'ils créeront et partageront des informations concernant la problématique dans leurs différents réseaux. Comme Dans la majorité des cas, le dialogue est direct, les contacts potentiels sont en nombre illimités et la gratuité demeure la règle des partages, c'est encore évident que les informations vont facilement circuler pour inciter les uns et les autres à participer à la mise en œuvre des ODD. Les critères communs pour les internautes sont la participation, le sentiment de communauté, l'interconnexion et la gratuité. Le spécialiste des réseaux sociaux, Fred Cavazza regroupe tous ces moyens sous l'appellation de médias sociaux. Il les définit comme étant « *l'ensemble des services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur Internet ou en situation de mobilité* ».

Au-delà, nous recommandons qu'en plus de la transformation des élèves en entrepreneurs, il faut faire d'eux des communicateurs, acteurs de l'EDD étant donné qu'ils ont

accès plus ou moins naturellement à internet et aux réseaux sociaux. Une fois averti des questions de DD, les élèves doivent bénéficier de formations aux techniques journalistiques, nécessaires pour pouvoir couvrir, concevoir ou rendre compte des questions relatives au DD.

Le Web offre aujourd'hui plusieurs possibilités à chacun de faire la promotion du DD dans son réseau et même au-delà. Chaque internaute dispose d'une totale liberté de créer son web média et de diffuser ce qu'il souhaite. Sous forme de site web, de Blog, de Journaux en version numérique de réseaux sociaux, etc., ces plateformes web accessibles au public permettent de vulgariser les informations relatives au DD, de susciter des échanges pour plus de compréhension, d'inciter les citoyens à l'action. S'il est facile de créer un média social ou citoyen, c'est loin d'être le cas concernant la création de contenu et l'animation. Le créateur d'un média en ligne qui s'apparente à un éditeur se trouve ainsi confronté au challenge de création de contenu riches, variés, attractive. Dans la plupart des cas, ce dernier est à la fois propriétaire et animateur de son média. Par la force des choses, il s'adonne à la collecte, au traitement puis la diffusion des informations et s'apparente à un journaliste. Il bénéficie de l'appellation de journaliste citoyen ou de blogueur. Les médias sociaux qui se positionnent donc comme des outils interactifs, participatifs et pédagogiques contribuent fortement, de manière informelle à l'EDD.

Au regard de tout cela, il n'y a plus de doute sur la capacité des nouveaux médias tous comme les médias traditionnels à influencer les publics. Ils constituent idéalement les nouvelles alternatives pour une meilleure éducation des populations aux DD aujourd'hui.

7.3.6. DE L'EDUCATION AU DD A L'ENGAGEMENT PARTICIPATIF INDIVIDUEL ET COLLECTIF A L'EDD, A LA MISE EN ŒUVRE DES ODD ET AU PARTAGE D'EXPERIENCE

La mise en œuvre des ODD nécessite l'engagement effective des individus et groupes. Une fois bien éduqué au DD, chaque citoyen qu'il soit seul ou avec d'autres peut participer à la réalisation des ODD en créant à des projets allant dans le sens de la durabilité ou en adhérant à des activités déjà existantes. Cela rejoint les prescriptions du 17^{ème} ODD intitulé « participation pour la réalisation des objectifs ».

7.3.6.1. Prise de conscience - action – diffusion : un trio efficace pour susciter l'engagement populaire en faveur du DD

7.3.6.1.1. *De la prise de conscience à la capacité de diagnostic et problématisation de la situation du milieu de vie*

La perception du DD par les populations évolue de plus en plus. La prise de conscience chez les gouvernant est réelle mais encore tardive chez les habitants. L'école et les médias sont des outils de compréhension et de prise de conscience. Le changement de culture vers l'adoption d'une conscience écologique, environnementale et d'équité socio-économique sont les conditions de cette prise de conscience. Il est important donc de développer une EDD parce que toute culture est basée, fondée sur l'éducation. La prise de conscience suppose une évolution des représentations sociales des populations vis-à-vis du DD, une modification culturelle. Il faut absolument changer de culture si nous voulons aller au DD et éviter la rencontre avec le mur d'obstacles.

La diffusion d'une culture entrepreneuriale chez les élèves du primaire au secondaire et la vulgarisation des TICs sont des atouts pédagogiques réels pour éduquer au DD. Ils permettent à l'élève d'intégrer en lui des paramètres socio environnementaux tout en le prédisposant à une prise de conscience et à la capacité de diagnostic et problématisation de la situation du milieu de vie.

7.3.6.1.2. *L'incitation au changement de comportement en faveur de la réalisation des ODD : acteurs et motifs*

Au nom du principe de l'influence réciproque qui guide les individus dans la vie en société, les changements de comportement vers l'adoption de nouveau comportement est l'œuvre des pairs (amis, parents, enseignants, conjoint(e)...). L'une des clés aux succès de l'EDD en Côte est l'incitation des uns par les autres au changement de comportement pour l'adoption d'attitudes favorables au DD. Ce processus met donc en relation d'une part des individus éduqués au DD et d'autres parts, d'autres ne savent rien ou savent peu du DD. A la question de savoir « qui a le plus de chance d'amener l'individu à changer de comportement, les réponses ont permis de dresser le tableau suivant déterminant les personnages susceptibles d'influencer les individus à changer de comportement en faveur du DD.

Tableau 64 : Personnes pouvant inciter les autres au changement de comportement en faveur de la réalisation des ODD

<i>Qui a le plus de chance de vous amener à changer de comportement ?</i>		
Type de personnes	Effectif	Pourcentage
Ami(e)s	102	21,4
Enseignants, éducateurs ou encadreurs	96	20,1
Un homme de média ou un journaliste	47	9,9
Parents (père, mère, frère, sœur, enfant...)	107	22,3
Partenaire ou conjoint(e) ou copine	95	19,8
Une personnalité ou star	31	6,5
Total	478	100

Source : Notre enquête, Février 2018

Selon les données du tableau, les personnes susceptibles d'amener au changement de comportement sont successivement dans l'ordre, les parents (22,3 %), les ami(e)s (21,4 %), les enseignants et encadreurs (20,1 %), les partenaires (19,8 %) les hommes de médias et journalistes (9.9 %) et enfin les personnalités ou stars (6,5 %). Cela confirme le caractère indispensable et l'importance de la communauté et de l'école dans le succès de l'EDD en Côte d'Ivoire. Tout changement de comportement sous l'influence de qui que ce soit ne saurait être réel sans motif. Ainsi, quels sont les motifs pouvant inciter les uns et les autres à s'engager dans la réalisation des ODD.

Tableau 65 : Motifs pouvant inciter à l'engagement en faveur de l'EDD et de la réalisation des ODD

<i>Qu'est ce qui peut vous motiver à vous engager en faveur de l'EDD et de la réalisation des ODD ?</i>		
Sources de motivation au changement de comportement	Effectif	Pourcentage
Parce que je suis obligé	116	24,3
Parce que tout le monde s'y est engagé	65	13,6
Parce que j'ai compris pourquoi je dois le faire	48	10,1
Parce que mes amis le font	74	15,4
Parce que j'y trouve un intérêt personnel	175	36,6
Total	478	100

Source : Notre enquête, Février 2018

Cette partie de notre enquête sur les motifs d'engagement des citoyens à l'EDD et à la réalisation des ODD est très importante. Elle montre clairement que les citoyens sont beaucoup plus disposés à s'engager dans le DD en Côte d'Ivoire, lorsqu'ils y retirent un intérêt personnel (36,6 %) ou encore lorsqu'ils sont obligés à le faire (24,3 %). Pour respectivement 15,4 % et 13,6 % des enquêtés, les motifs d'incitation à l'engagement sont liés à leur conformité avec les

engagements de leurs amis et de celui de la masse. Seulement 10,1 % affirment être motivé pour le DD pour la raison de prise de conscience personnelle.

7.3.6.1.3. Émergence de nouveaux profils d'acteurs de DD et d'EDD

Un acteur d'EDD n'est rien d'autre que celui qui sait ce qu'est le DD, qui est capable de créer et de mettre en œuvre des projets de DD, de communiquer pour mobiliser des citoyens autour de ce mode de développement. L'EDD et la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire passent par l'engagement individuel et collectif des populations l'a-t-on signifié plus haut.

L'approche intégrée de l'EDD proposé ci haut permet de faire émerger de nouveaux acteurs sociaux actifs et très impliqués dans la mise en œuvre du DD. Au fil de la mise en œuvre des projets de DD, cinq types d'acteurs ont été visibles, se succédant ou côtoyant : l'entrepreneur du changement ou le créateur, le militant ou l'adhérent, l'activiste ou mobilisateur, le vulgarisateur ou communicateur, l'éducateur. La position du citoyen sur cette échelle d'acteurs est guidée par son niveau de compréhension des problématiques de DD.

Autrement dit, les citoyens les plus engagés sont ceux qui savent mieux à propos du DD. Ces profils ne sont pas figés et peuvent être accumulés. Ainsi, individu qui accumule le plus de statuts sont les plus grands contributeurs dans la mise en œuvre du DD.

7.3.6.1.3.1. L'entrepreneur du changement ou le créateur

Cet acteur est un initiateur, un créateur, un innovateur, un adepte du changement. C'est lui qui par des réflexions enclenche le processus de résolution d'un problème par l'émission d'idées neuves, évolutives et en rupture avec ce qui se pratique. À partir d'une idée, il projette des actions dont leurs réalisations permettent soit de résoudre ou anticiper un problème de DD, soit d'innover une solution déjà en application. La particularité de ce profil demeure donc dans le caractère social et innovant de l'idée du projet. La pertinence de ce dernier réside dans sa capacité à changer les choses dans le sens du progrès à travers l'amélioration de la vie sociale ou l'atténuation des effets d'un problème.

Dans le cadre des projets de DD proposés par les élèves, avons-nous fait comprendre à ces derniers les caractéristiques de cet entrepreneur. « Susciter des rêveurs et les transformer en acteur » tel est l'intitulé de la démarche pédagogique que nous avons conçu pour stimuler les participants à développer en eux le désir du changement. Il s'agissait aussi de d'accompagner par cette expérience des personnes qui veulent avoir un impact positif sur la société mais ne sachant pas comment agir. S'ils ont pu se rendre compte que les idées de projets de DD peuvent émerger de l'esprit de n'importe qu'elle élève, ont-ils donc compris que tout le monde, quel que soit le statut (élèves, étudiants, professionnels, salariés, sans emplois...) peut être entrepreneur du changement à la seule condition d'être capable émettre des idées ambitieuses

pouvant impulser des actions en faveur du DD. Un entrepreneur du changement résout un problème de société avec un projet viable économiquement. Cette approche permet à trouver la voie qui correspond pour faire changer les choses.

Pour devenir entrepreneur du changement, il faut d'abord comprendre les grands enjeux de la société dans laquelle l'on vit (inspiration). Ensuite, il faut être capable d'identifier les problèmes et surtout d'en sortir les opportunités d'action pour inverser les choses dans le sens positif (introspection). Enfin, il faut se donner les moyens de passer à l'action et de la pérenniser (passage à l'action). Ces différentes phases font l'objet d'un processus que présente le schéma suivant :

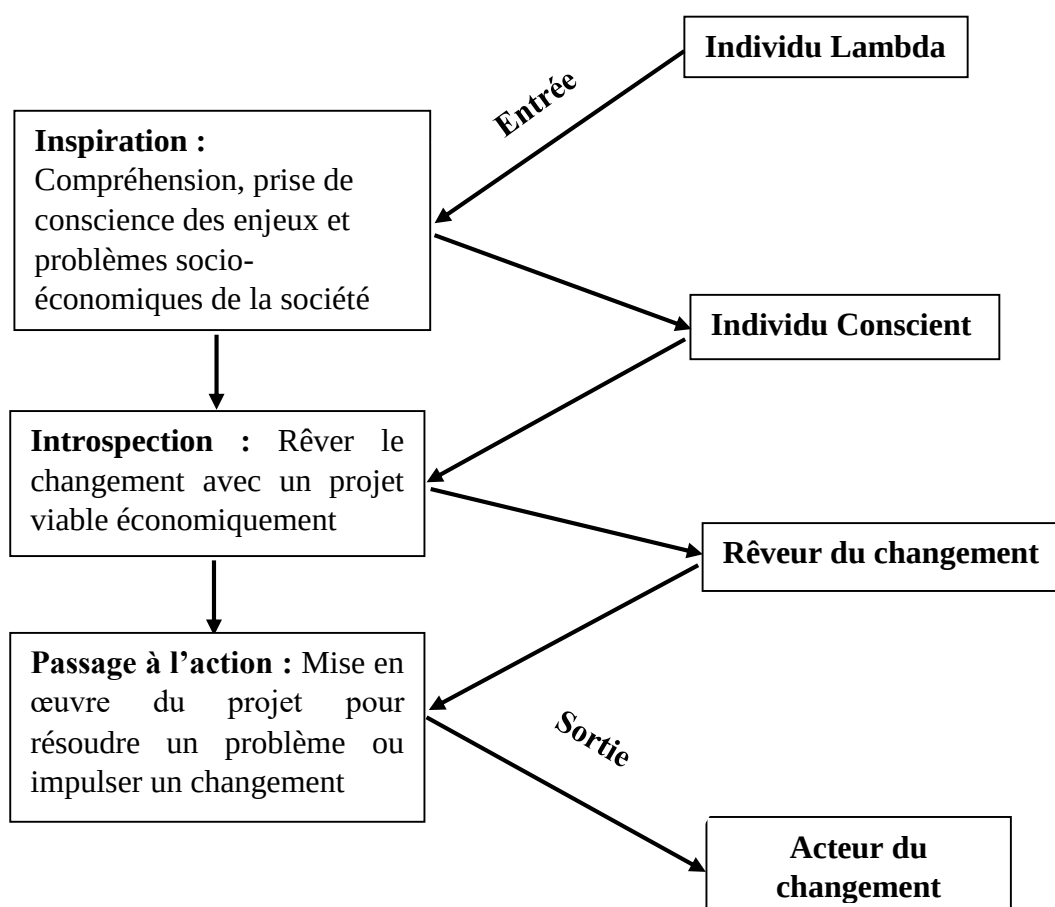


Figure 26 : Processus de transformation des individus en entrepreneur du changement
(Notre réflexion, Février 2018)

Cet entrepreneur social comme on l'appelle aussi est à l'origine de l'émergence d'autres acteurs de DD comme le militant, l'activiste... Son engagement citoyen en faveur du DD est déterminant pour la réalisation des ODD au niveau local et national.

Dans le contexte de notre travail notre engagement a permis aux élèves de présenter certaines idées émises sous forme de star up de promotion de DD.

7.3.6.1.3.2. *Le militant ou l'adhérent*

Sollicité par un porteur ou décidant volontairement, cet acteur s'inscrit et soutien par adhésion une idée de projet DD selon ses valeurs et ses sensibilités. Ces acteurs sont indispensables pour constituer le nombre de membres nécessaires à la réalisation des objectifs fixés. En plus de gonfler le nombre d'adhérents, ils contribuent à la vie du projet en apportant leurs compétences et expertises pour le mettre en œuvre.

7.3.6.1.3.3. *L'activiste ou mobilisateur*

Cet acteur n'est rien d'autre qu'un militant à la seule différence qu'il est très impliqué car ayant pris fait et cause pour une action de DD. Il a une bonne représentation du DD et sa prise de conscience concernant les problématiques et ODD est expressive. Son activisme peut aller soit dans sens de la réalisation complète des objectifs et résolutions de DD, soit dans le sens de la lutte contre des entreprises contraires à ceux-ci. Peu importe, son engagement est total et souvent débordant de sorte que certaines opinions parlent d'exagération. À la limite de la violence, l'activiste s'oppose par exemple à l'activité d'un maquis qui crée des nuisances sonores à des riverains, ou exige l'application de l'équité entre genre dans une équipe de travail sans laquelle il cesse sa participation. Les actions de ce dernier peuvent contaminer d'autres personnes créant un réseau dynamique de contributeurs à la mise en œuvre du DD.

7.3.6.1.3.4. *Le vulgarisateur ou communicateur*

L'importance de cet acteur est grandiose dans la promotion du DD à travers la vulgarisation des modèles et exemples d'actions favorable à la réalisation des ODD. Rompu à la fois des questions de DD et de communication, cet acteur saisit toutes les actions positives ainsi que leurs étapes et les fait savoir à des publics cibles. Il fait un travail de communicateur les idéologues, les militants et activistes,

7.3.6.1.3.5. *L'éducateur d'adulte /famille*

Les enfants et les jeunes sont le futur dont se préoccupe le DD. Il préconise que les adultes (les générations présentes), dans leurs quêtes de bien être, ne compromette pas la capacité des enfants et plus jeunes (des générations futures) à garantir le leur. Ces plus jeunes qui sont encore soumis au processus d'éducation formelle et informelle ont plus de chance de comprendre le DD et ses enjeux. De cela, ils peuvent constituer une réelle masse de « sachant » avec laquelle il faut compter pour promouvoir le DD. En effet, les enfants et les jeunes peuvent répercuter leurs connaissances du DD dans leurs familles et constituer de véritables éducateurs pour leurs parents et autres membres de la famille.

Vu le rapport affectif qui lie les enfants et les jeunes à leurs parents, il est facile pour les premières cités de se faire entendre et faire comprendre les choses à leurs parents. L'enfant peut

par exemple interpellier son parent sur l'usage des ressources épuisables de la famille en lui demandant de le faire avec modération de sorte à lui en laisser.

7.3.6.2. Désirs et types de contribution de la population à l'EDD et à la réalisation des ODD

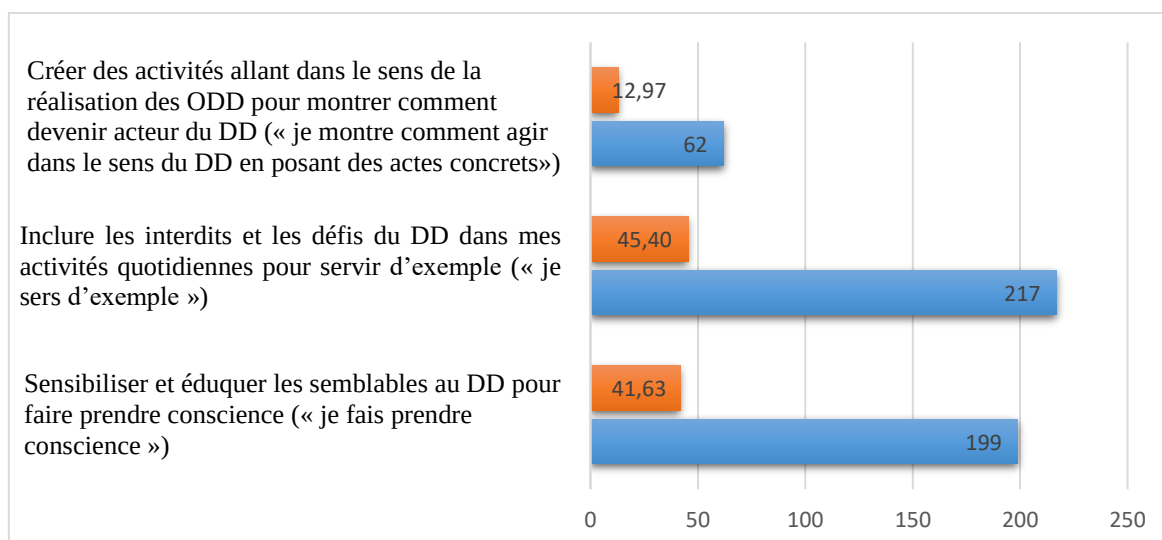
Notre enquête s'est aussi penchée sur le désir des ivoiriens à participer à l'Éducation au DD quel que soit le niveau où ils se situent dans la société. À ce niveau, les résultats dévoilent que 97,6 % des personnes interrogées soutiennent l'envie d'agir pour trouver des solutions aux défis du DD de la Côte d'Ivoire. Ce désir populaire d'engagement est réel et sans surprise. Les populations ont toujours manifesté leurs engagements aux questions socioéconomiques et environnementales pris isolément mais que résument les concepts de DD. Nous avons remarqué que les uns et les autres sont disposés à s'engager dans les actions de DD tant qu'ils sont bien informés et qu'ils ne sont contraints par de quelconque indisponibilité de moyens.

Au de la réalité du désir pesant d'engagement des citoyens, nous nous sommes intéressé surtout aux différentes façons dont cette participation allait se faire selon les avis des enquêtés. Les résultats donnent à voir ce qui suit :

Tableau 66 : Types de contribution attendu des populations pour éduquer au DD

<i>Que pouvez-vous apporter réellement pour éduquer au DD ?</i>		
Type de contribution	Effectif	Pourcentage
Sensibiliser et éduquer les semblables au DD pour faire prendre conscience (« je fais prendre conscience »)	199	41,63
Inclure les interdits et les défis du DD dans les habitudes quotidiennes pour servir d'exemple (« je sers d'exemple »)	217	45,40
Créer des activités allant dans le sens de la réalisation des ODD pour montrer comment devenir acteur du DD (« je montre comment agir dans le sens du DD en posant des actes concrets »)	62	12,97
Total	478	100

Source : Notre enquête, Février 2018



L'enquête montre que la contribution que souhaite apporter les citoyens à l'EDD s'inscrit dans les trois ordres suivant, à savoir, faire changer de comportements, se comporter selon les prescriptions du DD ou poser des actes concrets de DD. La plupart (45,40 %) désire inclure les interdits et les défis du DD dans leurs habitudes quotidiennes pour servir d'exemple. Une autre frange très importante (41,63 %) souhaite contribuer à l'EDD par la sensibilisation et l'éducation de leur entourage même nombreux sont ceux-là même qui ignore comment le faire. Seulement une poignée (12,97 %) souhaite contribuer à l'EDD par la création des activités allant dans le sens de la réalisation des ODD pour montrer comment devenir acteur du DD.

Concernant la participation pour l'atteinte des ODD, notre enquête a permis d'aboutir à trois (3) types de contribution attendu des populations pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire. Elles sont les suivantes :

Tableau 67 : Types de contribution attendu des populations à la réalisation des ODD

Type de contribution	Définition
Coopération	Les citoyens adhèrent et participent aux actions entrepris par des structures dans le sens de la réalisation des ODD
Entrepreneuriat	Les citoyens créent et mettent en œuvre des activités locales de DD dans leur milieu de vie et de travail.
Vulgarisation	Les citoyens font la promotion des bonnes actions de DD dans leur entourage

Source : Notre enquête, Février 2018

Peu importe le type de contribution citoyenne, tous les actes dans ces contextes permettent de créer des liens sociaux, favorable à l'EDD et à la mise en œuvre des ODD. Le schéma ci-dessous synthétise le processus des actes de participation des acteurs de DD pour l'atteinte des ODD.

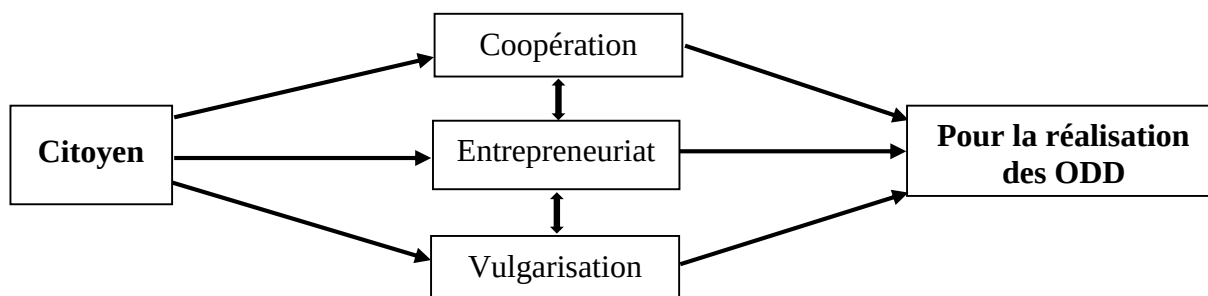


Figure 27 : Le processus de participation citoyenne pour la réalisation des ODD.

(TRAORE, Février 2018)

Le citoyen dans sa participation à la réalisation des ODD peut être actif à fois à deux ou trois de ces niveaux. C'est-à-dire qu'il peut faire de la coopération en même temps qu'il entreprend et/ou vulgarise en faveur du DD.

7.3.7. PARTICIPATION PAR CREATION DE PROJETS DE DD

Pour que tous les objectifs de DD se concrétisent, chacun doit participer, y compris les pouvoirs publics, le secteur privé, les organisations de société civile et des gens de tous domaines comme les enseignants et élèves. La collaboration et l'association de forces diverses est une chance pour vite réaliser chacun des ODD. L'observation participante des pratiques éducatives tant au plan scolaire que médiatique soulève un certain nombre de freins ainsi que des alternatives telles l'engagement et la participation comme leviers de la mise en œuvre du DD.

Pour savoir le type de projets, d'attitude et de pratiques favorables à l'Éducation vers un DD, nous avons mis en place une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de personnes comprenant des élèves, des étudiants, de travailleurs et autres habitants. Cela a permis de cerner leurs représentations et niveau de connaissances du DD, leurs prédispositions et leur capacité à aller vers le développement durable et de laquelle des manières, leurs engagements et pratiques en faveur de la durabilité...

Ce niveau d'étude de l'engagements et de la participation à la mise en œuvre des ODD révèle que la participation individuelle et collective attendue passe par la création et la mise en œuvre de projets de DD de toutes sortes, par la volonté de chacun. Cela rejoint le cadre de la pédagogie par projet, une approche de l'EDD efficace pour faciliter la compréhension des problématiques et concepts de DD.

Quels projets et pédagogie de projet pour l'EDD en Côte d'Ivoire ?

Les informations recueillis ont aussi permis de savoir le type de projets et de pédagogie de projets qui pourraient prospérer au sein des établissements en Côte d'Ivoire. Les projets

proposés par les élèves pour résoudre les problèmes de DD recensés au sein lycée mixte 1 sont des programmes impliquant les acteurs et bénéficiaires. (Confère liste des projets de DD à la page...

7.3.7.1. La pédagogie par projet¹⁸⁴

Le projet est une projection dans le futur, d'une construction concrète, de quelque chose de tangible que l'on désire réaliser comme cette thèse par exemple. C'est un processus de construction qui permet à une idée de devenir réalité. La réalisation d'un projet s'inscrit dans le temps ne serait-ce que parce qu'il faut chercher des informations, parfois réunir du matériel ou faire appel à des spécialistes. Ce temps vécu permet aux idées de s'affiner, voire de se réorienter.

Cet ensemble d'étapes loin d'ennuyer ou de démotiver, participe au développement d'une volonté forte d'arriver à nos fins. Renoncer à un projet quelle qu'en soit la cause, est presque toujours vécu comme un échec. Il y a donc dans l'idée de projet quelque chose de l'ordre de l'intrinsèque, de l'intime. Si le projet peut être initié par l'enseignant, il ne peut être purement et simplement imposé par lui. La participation à son élaboration, à la définition de ces étapes, aux éléments dont il faudra tenir compte, font partie intégrante de la motivation qu'auront ou non les élèves à sa réalisation. JORNOD sur le site de l'université de Genève, dans un document destiné aux étudiants, explique que « la mise en projet est une approche pédagogique qui donne une finalité, un but aux apprentissages rencontrés, mais touche aussi de manière plus vaste au projet personnel que peuvent construire les élèves ».

En amenant les citoyens à développer des projets de DD ou à participer avec d'autres, dans des processus d'imagination et de mise en œuvre de projets de DD, cela suscite chez eux la compréhension du concept en même temps qu'ils participent à sa mise en œuvre. Les projets de DD vont permettre à *chacun de s'impliquer dans le processus, de participer, de s'investir tant dans les choix que dans sa réalisation ; de regrouper des idées et compétences interdisciplinaires dans un brassage ; de conduire à une réalisation concrète du projet en montrant son utilité dans un temps donné.* Cet exercice qui induit de multiples compétences est un projet de formation à part entière pour chaque participant.

L'entrepreneuriat en faveur du DD permet de donner du sens à des apprentissages disciplinaires dans des situations scolaires. De la mobilisation des connaissances à la réalisation concrète du projet, l'individu qui se trouve au centre du projet, acquiert de nombreuses connaissances et compétences, notamment relationnelles (coopération, communication...), disciplinaires (multi et transdisciplinarité), intellectuelle (intelligence individuelle, collective et

¹⁸⁴ **Francine Pellaud** Professeur, HEP Fribourg

nouvelle représentation sociale). Les étapes de bilan et d'évaluation développent aussi chez l'élève d'autres compétences qui ne sont pas forcément scolaire, à savoir la solidarité, la combativité, la patience, la confiance.

Il faut noter que dans la pédagogie par projet, l'élève ou l'apprenant est qui est actif et acteur est au centre de sa propre éducation. Appliqué à l'éducation en vue d'un développement durable, cela permet à chaque citoyen de prendre en charge son processus de connaissances et d'action en faveur du DD, volontairement, individuellement ou avec d'autres.

7.3.7.2. La mise en place de cadre de création de projet de DD

Avec des élèves et étudiants, dans une démarche d'observation participante, nous avons mis en place une plateforme de réflexion sur les projets de DD : ***FabLab Développement Durable***

7.3.7.2.1. Description de FabLab Développement Durable

FabLab Développement Durable est une plateforme regroupant des acteurs du changement, volontaire pour penser, créer et mettre en œuvre des projets innovants de DD. Comme une sorte de laboratoire, la FabLab Développement Durable est un incubateur de projets de toutes sortes allant dans le sens du DD. La mise en place de cet incubateur répond aux deux enjeux d'éducation au DD et de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. La mission de chaque membre de la FabLab DD est de contribuer par des idées, des projets concrets à la mise en œuvre du DD.

7.3.7.2.2. Quelques projets de DD de la FabLab Développement Durable

Dans la FabLab Développement Durable, les travaux des uns et des autres ont permis de retenir une liste de projets pouvant cadrer avec le DD.

Tableau 68 : Quelques projets de DD de la FabLab Développement Durable

N°	Titre de projet	Description	Objectif
1	e.durable.info	Un site internet et une page Facebook avec des informations écrites, audiovisuelles sur le DD	Éducation au DD
2	Scrabble Développement Durable	Programme Ludo éducative pour mémoriser tous les concepts de DD	Éducation au DD
3	Univers du Développement Durable	Application téléchargeable contenant toutes informations sur le DD	Éducation au DD
4	Challenge Développement Durable	Film personnel réalisé pour partager des actions de DD avec une communauté	Éducation au DD Mise en œuvre des ODD
5	Parle-moi du Développement Durable		Éducation au DD Mise en œuvre des ODD
6	Connexion Parent	Activités d’initiation des parents Web avec des discours de DD.	Éducation au DD
7	Classe inversée	Activités de classe qui consiste pour les élèves d’occuper la place de l’enseignant et l’enseignant celui de l’élève.	Éducation au DD
8	Notre problème de Développement Durable ?	Mise en place d’une méthodologie de détermination de problème de DD dans son entourage	Éducation au DD Mise en œuvre des ODD
9	Quiz Développement Durable	Jeu de Questions – Réponses sur le DD	Éducation au DD
10	Action Développement Durable (Eco-école)	Un citoyen une action de Développement Durable	Éducation au DD Mise en œuvre des ODD

Source : Notre enquête, Février 2018

Dans cette liste dix (10) projets, quelque uns de ces projets de DD sont mise en œuvre dans la cadre de l’EDD et de la réalisation des ODD.

7.3.7.3. Vulgarisation d’expériences

L’évaluation de la mise en œuvre du projet de DD « Eco école » du Lycée mixte 1 de Yamoussoukro a permis de remarquer qu’en vulgarisant chaque étape de la réalisation du projet de DD, cela permettrait aux populations de mieux cerner le concept et de suivre cet exemple en d’engagement. Doter chaque projet d’un volet vulgarisation pourrait permettre une

sensibilisation plus accrue et efficace des communautés. La vulgarisation est le fait de répandre dans le public des connaissances, des idées, des réflexions (ÉTYM. 1852, Gautier ; de vulgariser). Dans le cadre du DD, il s'agit d'une vulgarisation scientifique (Courant. 1867, Zola) qui est le fait d'adapter un ensemble de connaissances scientifiques, techniques, de manière à les rendre accessibles à un lecteur non spécialiste ; reformulation d'un discours portant sur un objet de science, destinée à être comprise d'un plus grand nombre de lecteurs. Elle peut se faire au moyen de l'éducation formelle ou informelle, par l'école et les médias, pour rejoindre la logique partenariale prônée par l'ODD 17.

La mise en œuvre des projets étant menée par les élèves, cette action de propagation connaîtrait plus de succès si elle est aussi effectuée par ceux-ci, avons-nous remarqué. Compte tenu de l'accès de plus en plus facile des populations aux web et médias sociaux, l'usage de ces outils numériques propice pour informer et communiquer serait sûrement le moyen de vulgarisation le plus efficace.

7.3.8. EXPERIMENTATION DU MODELE DE L'EDD SELON L'APPROCHE INTEGREE DES PARAMETRES : CAS DE PROJETS SPECIFIQUES AU LYCEE MIXTE I DE YAMOOUSSOUKRO

Il s'agit de deux trois projets expérimentaux d'EDD, conçus par un groupe d'élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro sous la supervision d'un accompagnateur, dans le cadre de leur initiation à l'entrepreneuriat comme voulu par le programme d'entrepreneuriat scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale. Sa conception et sa mise en œuvre sont menés par une équipe multi acteurs composée en majorité d'élèves.

7.3.8.1.Choix des classes expérimentales au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro

Établissement secondaire public d'enseignement général, le Lycée Mixte 1 Yamoussoukro est situé au centre de la capitale politique, dans l'enceinte du Lycée Scientifique. Il est administré par un proviseur aidé par quatre adjoints. L'équipe pédagogique est constituée de 154 enseignants chargée de dispenser les enseignements à 4654 élèves répartie dans 77 classes tous niveaux confondus, de la sixième à la terminale. L'encadrement disciplinaire est assuré par un inspecteur d'éducation et 15 éducateurs. Trois inspecteurs d'orientation aident les élèves à mieux s'organiser et s'orienter pour réussir leurs études. Le choix de cet établissement comme champ expérimental se justifie respectivement par notre proximité avec lui, par sa référence et l'accord de l'administration à nous donner pour notre expérimentation, la réceptivité des élèves et aussi par sa collaboration avec les Lycée Scientifiques et Mixte 2.

Selon le principe de l'échantillonnage et de la disponibilité de plages horaires dans les emplois de temps, nous avons eu accès à trois classes pour expérimenter le modèle d'EDD décrit ci-haut. Il s'agit de la 2nde A3, la 1^{ère} D1 et la 1^{ère} C. Avec l'accord du chef de l'établissement, nous avons saisi le cadre de l'entrepreneuriat scolaire qui sied bien à notre recherche, selon les orientations pédagogiques du guide d'enseignement de cette discipline qui prévoit dans ces axes, des projets de développement durable.

7.3.8.2. Le processus pédagogique de conception de projet et la pédagogie de l'accompagnateur

7.3.8.2.1. *Processus pédagogique pour la conception de projets de DD*

Dans le cadre de l'enseignement de la discipline de l'entrepreneuriat scolaire au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro, en tant qu'accompagnateur, nous avons pendant 6 séances successives, donner le goût de l'entrepreneuriat à des élèves qui au bout savent trouver des idées de projet et les planifier en vue de préparer leur mise en œuvre. Le tableau suivant récapitule le processus pédagogique, capable de susciter chez les élèves, la conception de projets de DD, adaptés au contexte scolaire.

Tableau 69 : Processus pédagogique pour la conception de projets de DD

Séances	Tâches à réaliser	Questionnaire/Consignes
1- Identification des problématiques et des besoins du milieu de l'élève	Amener les élèves à : - identifier leurs besoins et ceux de la communauté - choisir trois besoins prioritaires pour l'école et la communauté	- Observe attentivement ton environnement (scolaire, familial et communautaire) et dites quels sont les besoins à satisfaire pour l'école et la communauté tu vis. - Choisis parmi ces besoins, trois considérées comme prioritaires
2- Identification des activités à réaliser ainsi que les tâches à accomplir pour chaque activité dans le projet	Amener les élèves à : - Traduire les idées de projet en activités - à décliner les activités en tâches	- Faites ressortir toutes les activités que l'on peut réaliser dans chacun des projets choisis, mettez-les dans un ordre logique et désignez un responsable pour activité - Quels sont les tâches à réaliser pour chacune des activités identifiées ?
3- Détermination du temps de réalisation et identification des membres et responsables des équipes ainsi que les personnes ressources pour la réalisation de chaque tâche pour chaque activité	Amener les élèves à : - Situer la période et le temps de réalisation pour chaque activité - Constituer des équipes de travail pour réaliser chacune des activités - Identifier les responsables et les membres des équipes - Identifier les personnes ressources impliquées	- Quel est le temps et la période de réalisation pour chacune des activités ? - Constituez l'équipe de gestion de votre projet - Constituez les équipes de travail pour chaque activité et demandez à chaque élève de se mettre dans l'équipe de son choix. - Quels sont les membres de chaque équipe et quels sont les responsables ? - Quelles sont les personnes ressources à impliquer ?
4- Budgétiser les activités et les tâches à réaliser	- Déterminer les coûts de chaque tâche et de chaque activité - Élaborer le budget prévisionnel	- Quel est le coût de réalisation de chaque tâche ? - Quel est le budget global ou prévisionnel de réalisation du projet ?
5- Élaborer un tableau récapitulatif (plan d'action) pour chaque projet	Amener les élèves à : - Identifier les différentes rubriques à inscrire dans le tableau récapitulatif ; - Renseigner les différentes rubriques dans un tableau	- Quelles sont rubriques que vous avez déjà énumérées ? (de la séance 1 à la séance 5) - Concevoir le tableau - Inscrivez les rubriques dans le tableau récapitulatif
6- Élaboration d'un plan de communication sur le projet	Amener les élèves à : - Déterminer les objectifs de l'utilisation des moyens de communication - Élaborer le contenu de la communication - Déterminer les moyens de communication à utiliser	- Pourquoi doit-on utiliser les moyens de communication - Quels sont les messages à élaborer ? (Besoins du marché, recherche de financement, marketing et vente de la production) - Quels sont les moyens de communication à utiliser ?

Source : Notre enquête, Février 2018

Les séances, ainsi que les tâches réalisées, s'inscrivent dans le processus de l'EDD, répondant aux points successives suivants : **apprentissage – réflexion – action – évaluation.**

7.3.8.2.2. L'outil pédagogique pour susciter la controverse, la compréhension, l'émergence d'idée et d'actions

Pour faire connaître le DD aux cibles à éduquer, pour susciter la réflexion et l'action en faveur de la mise en œuvre du DD, il est recommandé de passer par les Questions Socialement Vives (QSV) comme évoqué ci-haut dans nos recherches.

La didactique, à travers la fiche pédagogique ci-dessous demeure un outil capable de susciter la controverse et la compréhension du DD en vue de l'émergence de toute idée d'action. Comme l'indique les détails ci-dessous, cette fiche pédagogique, inspirée des modèles de fiches

pédagogiques de l'enseignement primaire, comprend un tableau des habilités et des contenus, une situation et un déroulement des activités suivant un plan de cours détaillé.

7.3.8.2.2.1. Cours d'éducation au Développement Durable (EDD)

Compétence : L'élève connaît et traite des situations relatives développement durable dans son environnement de vie.

Thème : 17 ODD pour transformer les humains et le monde

Leçons : (4 séances = 120 minutes)

- 1- Historique, Définition et enjeux du Développement Durable (Séance 1 = 30 minutes)
- 2- Présentation des objectifs 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9 des 17ODD (Séance 2 = 30 minutes)
- 3- Présentation des objectifs 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17 des 17ODD (Séance 3 = 30 minutes)
- 4- Identification des problèmes locaux de DD, actions individuels et collectifs pour les résoudre (Séance 4 = 30 minutes)

Matériel : Vidéo projecteur, tableau, cahiers, photos

Supports :

- 1- Film sur les conséquences des empreintes humaines sur la planète ;
- 2- Film sur les actes et actions à poser par chacun pour un monde meilleur.

Document : Application ODD en Action.

7.3.8.2.2.2. Tableau des habilités et des contenus

Tableau 70 : Habilités et contenus

Habilités	Contenus
Connaître	- Ce qu'est le Développement Durable, son histoire et ses enjeux. - Les dangers que courent la planète et les humains. - Les 17 Objectifs de Développement Durable (17ODD). - Les problèmes de DD et les actions à mener pour les résoudre
Comprendre	- Pourquoi le DD est l'affaire de tous (intergénérationnel et intercontinental). - L'importance de réaliser chacun des 17ODD dans son milieu de vie. - L'importance du respect des prescriptions et interdits concernant le DD.
Diagnostiquer	- Son environnement de vie pour déceler tous les problèmes de DD.
Élaborer	- Un projet contributeur à la mise en œuvre des ODD chez soi.
Appliquer	- Son projet de DD ou Réaliser une action en faveur avec le DD.
Traiter	- De toutes les situations relatives au DD (diagnostic, identification, résolution)

Source : Notre recherche, inspirée du modèle d'élaboration de fiche pédagogique des classes du primaire, Février 2018

7.3.8.2.2.3.Exemple de situation

Des élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro, constatent que l'enceinte de leur établissement est très insalubre ainsi que de nombreuses salles de classe. Les bâtiments sont en dégradation avancée, ce qui joue sur la qualité des enseignements. Certains élèves ne viennent plus en classe par faute de moyens, à cause de la pauvreté des parents et surtout la faim et les maladies. Les filles, qui sont déjà moins nombreuses que les garçons au Lycée, sont moins représentatives aux postes de chef de classes et de délégués créant une sorte de discrimination. L'on observe aussi le gaspillage de l'électricité dû au fait que les ampoules restent allumées dans les salles de classes après le départ des élèves. C'est le même cas pour l'eau de robinet que les élèves laissent couler le plus souvent. Le Lycée est aussi le terrain de certaines violences, injustice et inégalités entre les élèves à cause du manque de sécurité.

Tableau 71 : Déroulement

Plan de cours	Activités – maître	Stratégie pédagogique	Activités – élèves
Présentation Pré requis	Pré requis 1 : Quels sont les problèmes de votre famille, votre quartier, votre village, votre école...?	Travail collectif	La pauvreté; l'insécurité; l'insalubrité, les problèmes de logement, d'eau potable et d'électricité; La maladie, la faim, l'injustice et l'absence de paix...
	Pré requis 2 : Ces problèmes peuvent-ils vous empêcher d'être heureux ?	Travail collectif	Oui
	Pré requis 3 : Qui est responsable de ces problèmes ?	Travail collectif	C'est l'État, le gouvernement, les populations..., Tout le monde
	Pré requis 4 : Qui peut résoudre ces problèmes ?	Travail collectif	C'est l'État, le gouvernement, les populations..., Tout le monde
Développement Mise en situation Prise de conscience	Écoutez attentivement ce que constatent des élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro. Que rencontrent les élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro ? Citez-les Ces problèmes sont-ils les mêmes que vous rencontrez dans vos familles, quartiers, villages...? Qui est à la base de ces problèmes ? Qui peut résoudre des problèmes? Que peut-on faire en attendant? Comment peut-on mettre fin à ces problèmes quel que soit son statut ? Écoutez attentivement l'enseignant Thèmes : 17 ODD pour transformer les humains et le monde 1- Historique, Définition et enjeux du Développement Durable 2- Présentation des objectifs 1; 2; 3; 4; 5; 6; 7; 8; 9 des 17ODD 3- Présentation des objectifs 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17 des 17ODD	Travail collectif	Écoutent attentivement ce que dit le maître... « l'enceinte de leur établissement est très insalubre ainsi que de nombreuses salles de classe. Les bâtiments sont en dégradation avancée,... ». Ils rencontrent des problèmes.... Insalubrité, dégradation, pauvreté, faim, maladie, discrimination, gaspillage d'eau et d'électricité, insécurité, violence, inégalités Oui L'état, le gouvernement, le ministère, la municipalité l'administration, les élèves, les parents, les bonnes volontés... L'état, le gouvernement, le ministère, la municipalité, l'administration, les élèves, les parents, les bonnes volontés... Éduquer, sensibiliser, agir En optant pour le Développement Durable Écoutent attentivement les enseignements du maître Mode de développement qui consiste à aux générations futures de garantir le leur.
Évaluation Identifions les problèmes et proposons des solutions	Évaluation 1 : Identifiez des problèmes de DD de votre milieu de vie et proposez des actions individuelles et collectives pour les résoudre.	Travail de groupe	Les apprenants, en petits groupes, identifient des problèmes de DD de votre milieu de vie et proposent des actions individuelles et collectives pour les résoudre.
	Évaluation 2 : Enseigner le concept de DD et tous ses contours à d'autres élèves de l'établissement	Travail Individuel	L'apprenant enseigne le concept de DD et tous ses contours à d'autres élèves de l'établissement
	Évaluation 3 : Posez une action en faveur de la réalisation des ODD et montrez le en exemple	Travail Individuel	L'apprenant pose une action en faveur de la réalisation des ODD et le montre en exemple

Source : Notre recherche, inspirée du modèle d'élaboration de fiche pédagogique des classes du primaire, Février 2018

7.3.8.2.2.4. Exercice d'application : mise en situation

L'agenda 2030 est complexe, rappelons-le, car comportant un nombre élevé d'objectifs (17) et de cibles (161). Pour rendre cet agenda accessible à tous, il faut le déconstruire avec les réalités quotidiennes, puisées dans les vécus de tous les jours. Ce qui suit est un exemple que nous intitulerons « racontez les ODD avec les quotidiens des citoyens ».

Vous habitez le quartier Dioulabougou de Yamoussoukro. Chaque matin, en partant à l'école, vous empruntez avec votre vélo le chemin du jardin des bois de tecks, qui relie la Fondation Félix Houphouët-Boigny et les bureaux du trésor public. Vous ressentez une sensation de fraîcheur, particulièrement agréable lorsque vous traversez les bois, opposée à celle de chaleur, sur le reste du parcours. Dans cette traversée de la ville, vous voyez des personnes en situation d'exclusion, de grande précarité, des enfants qui ne vont pas à l'école, des parents qui n'ont pas de moyens. Par ailleurs, vous êtes aussi frappé par la circulation de grosses cylindrée, les belles maisons du quartier millionnaire et la construction, juste en face du Lycée, d'un Stade pour la CAN 2023, qui pousse à la place d'une verdure et d'un terrain de sport.

Travail à Faire : Identifiez et expliquez les ODD contenus dans ce vécu.

On peut raconter les ODD aux uns et aux autres à partir de leurs quotidiens. C'est un premier pas pour faire accepter et faire comprendre facilement les ODD par les populations, pour expliquer pourquoi cet agenda est fait pour tous et fait pour être réalisé par tous, pour tous.

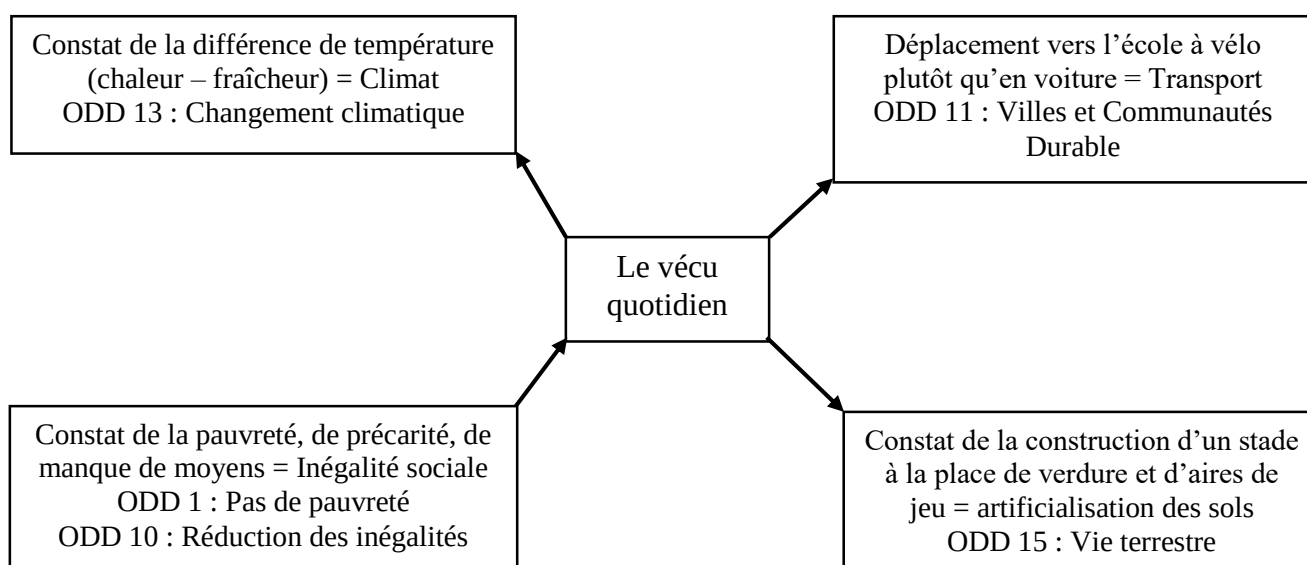


Figure 28 : Détection des ODD dans le vécu quotidien. (TRAORE, Février 2018)

Cet exercice est une technique pour rendre l'agenda 2030 accessible à une plus grande masse. Il montre bien que les ODD sont dans le quotidien de tous et qu'ils n'ont rien d'abstrait.

Cette manière d'éduquer au DD prouve que c'est un agenda plutôt concret. Cette façon de faire permet d'intéresser les hommes et les femmes à la réalisation des ODD.

Au bout des séances d'enseignement, il a été demandé aux élèves de proposer des exemples de projet d'EDD ou de DD. Leur restitution a permis d'approuver tous les projets soumis sauf ceux qui ne répondent pas aux exigences du DD. Le plus important est le projet de l'agenda 21 pour le compte du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro.

7.3.9. AGENDA 21 SCOLAIRE, UN CADRE FAVORABLE POUR LES PROJETS ENTREPREUNARIAUX D'EDUCATION AU DD

L'agenda 21 scolaire qui s'inscrit dans l'approche de la pédagogie de projet est un cadre favorable à l'EDD et à la compréhension du DD par les élèves. C'est en 1992, au sommet de la terre¹⁸⁵ de Rio de Janeiro que sont lancés les Agenda 21. Programmes d'action répondant aux objectifs du DD, ils concilient équité sociale, efficacité économique et préservation de l'environnement. Ils sont pilotés par les collectivités locales volontaires des 178 pays signataires. En France, c'est à partir de 2004 que les Agenda 21 naissent au sein de certains établissements scolaires. En Côte d'Ivoire, c'est après la crise de l'an 2010 que ce programme est pensé dans certaines écoles à titre pilote.

7.3.9.1. L'agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro : une forme d'éducation et d'engagement au DD

Au fil des séances, plusieurs échanges avec les élèves ont permis d'aboutir à plusieurs idées de projet dans divers domaines en rapport avec l'environnement scolaire et socio familial. Certaines de ces idées notamment sur la préservation de l'environnement, la solidarité, l'équité sociale et économique s'inscrivent dans notre champ d'étude, le Développement Durable. Cette thématique fait aussi partie des domaines d'entrepreneuriat suggérés dans le guide de l'accompagnateur. Nous avons pour cela influencé le choix des élèves vers un sujet innovant en matière d'EDD. Plusieurs rencontres de réflexion s'en sont suivies pour aboutir à un projet participatif que nous voulons expérimental dans le cadre du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro.

Ce projet met l'élève au cœur de l'EDD en tant que créateur de projet de DD et acteur de sa mise en œuvre d'une part et d'autre part, en tant qu'éducateur en matière de DD, par la vulgarisation de ses savoirs, savoirs être et savoirs faire au moyen des TICs.

L'enseignement du programme d'entrepreneuriat permettra tout au long ou au bout du cursus scolaire, d'outiller les apprenants à la démarche de création et de conduite de projet

¹⁸⁵ United Nations Conférence on Environment and Development, from 3 – 14 June 1992, Rio de Janeiro

d'impact socio-économique et environnemental. Le volet d'agenda 21 scolaire du projet peut constituer un programme éducatif à part entière permettant d'enseigner le DD aux élèves et de contourner aisément la problématique de la présence de ce concept dans les programmes scolaires.

Un autre axe très important du projet consiste à transformer les élèves porteurs du projet en acteur de communication afin qu'ils vulgarisent d'eux-mêmes leurs actions. Ce dernier aspect va permettre de susciter chez le grand public, des actions similaires en faveur du DD. C'est en cela que ce projet est spécifique en ce sens qu'il engage et fait engager plusieurs citoyens grâce au système de réseautage qu'il comportera.

Conscient des problèmes sociaux et environnementaux qui caractérisent les milieux scolaires et familiaux de vie, conscient du rôle de l'éducation comme facteur de développement d'une société responsable et solidaire ; conscient de la nécessité d'un engagement dans l'action et d'une valeur d'exemplarité, nous nous sommes engagé avec les élèves dans la mise en place d'un agenda 21 d'établissement scolaire, intitulé « *Éducation 21* » dont le tableau suivant présente les détails du projet.

Tableau 72 : Fiche technique du projet « Éducation 21 »

Intitulé du projet	« Éducation 21 »
Porteur	Équipe projet du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro
Contexte et Justification	Comme évoqué plus haut, la problématique de DD n'est pas suffisamment connue des communautés. C'est pour cela que le souci actuel du gouvernement est de faire ancrer dans tous les corps sociaux, les enjeux du DD afin de susciter chez ces derniers des actions en faveur de l'atteinte des objectifs. L'école et les médias sont attendus pour cette prise de conscience. Mais le DD comporte des sujets complexes à traiter pour les journalistes et les médias. Ces derniers l'y tournent le dos d'autant plus qu'ils sont convaincus que les informations diffusées à son sujet ont peu d'intérêt pour leurs publics. C'est fort de cette observation que nous avons décidé de mettre en place ce projet participatif d'EDD qui combine pédagogie et communication médiatique à l'aide des TICs. L'idée de ce projet nous est venue dans la cadre de notre rôle d'accompagnateur pour le programme entrepreneuriat scolaire dans les classes de 1 ^{ère} C, 1 ^{ère} A1 et de 1 ^{ère} D2. Avec les élèves, nous avons arrêté ce projet majeur au regard de la proposition faite par le Ministère de l'Éducation Nationale, concernant les domaines de projets entrepreneurial qui s'offrent aux élèves ¹⁸⁶ .
Objectif	Le projet vise à constituer des acteurs rompus dans la conception de projet de DD et en même temps capable de traiter et diffuser leurs savoirs en la matière, en vue de convaincre, d'entraîner les autres publics à participer à la mise en œuvre des ODD.
Description du projet :	Le projet comporte deux volets : - Un volet DD, purement pédagogique concernant la mise en œuvre d'un agenda 21 d'établissement scolaire au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro. Celui-ci permettra aux élèves de cet établissement de se familiariser avec toutes les thématiques du DD et de maîtriser leur mise en œuvre. - Un volet communicationnel qui consiste à user de supports médias numériques pour diffuser les informations et échanger les expériences sur la mise en œuvre du DD afin que cela serve d'expérience pour d'autres équipes et citoyens
Perspectives	- Développer une application qui permet de mettre à la disposition de tous des ressources informationnelles sur le DD - Créer une plate-forme collaborative entre les élèves, les spécialistes et autres acteurs sur les sujet de DD
Durée	Phase expérimentale (2 ans) / Phase adoptée (à pérenniser)
Budget	Non encore arrêté (Mobilisation financière par fundraising et crowdfunding) organisé par l'équipe pilote du projet.

Source : *Travaux de réflexion d'élèves, proposition de projet scolaire, Février 2018*

Ce projet pédagogique d'éducation au DD est inspiré des travaux du comité 21 sur « l'Agenda 21 d'établissement scolaire : un projet pédagogique pour le DD » (Nathan), produits par Cécile Fortin-Debart¹⁸⁷ et Anne-Marie Sacquet¹⁸⁸.

¹⁸⁶ Entrepreneuriat scolaire, Guide de l'accompagnateur, Programmes et fiches techniques 1^{ère} partie. p3

¹⁸⁷ Docteur en muséologie et médiation Science/Société

¹⁸⁸ Directrice générale du comité 21

La première des choses après la prise de décision de mettre en place un Agenda 21 au Lycée, a été d'organiser une réunion de travail avec tous les acteurs de l'école notamment les élèves, les personnels, les enseignants, les parents. A cette réunion de type atelier de réflexion, chaque participant, considéré comme acteur apportent sa contribution. Mais avant, il a fallu faire un travail d'amont qui consistait à expliquer aux acteurs les concepts de DD, d'agenda 21 et leurs enjeux.

Ce travail a permis de connaître leur perception de l'établissement en matière de point faible, de point fort, par rapport à l'Agenda 21, par rapport au DD ; de savoir qu'elles étaient les priorités, les attentes fortes. Afin de respecter le principe de gouvernance, un comité de pilotage associant personnels administratifs, enseignants, élèves parents d'élèves a été mis en place. Des éco-délégués ont été élus dans chaque classe. L'une des missions de ces derniers est d'élaborer des projets environnementaux permettant de prendre conscience afin d'amener les uns et les autres à faire attention à la nature.

7.3.9.2. Mise en œuvre de l'agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro

La mise en œuvre de l'agenda 21 du lycée mixte de Yamoussoukro s'inscrit dans le cadre de la pédagogie par projet à l'école. La conduite de l'agenda 21 de cet établissement secondaire d'enseignement général repose sur les trois étapes suivantes, à savoir : l'organisation générale du projet par l'équipe pédagogique, la mise en œuvre proprement dite du projet et le retour sur l'action et l'évaluation pédagogique.

7.3.9.2.1. Étape 1 : Organisation générale du projet (De janvier à Février 2017)

C'est l'étape d'organisation du projet dans sa durée et également celle de la mobilisation des acteurs. Elle précède l'étape de la mise en œuvre de l'agenda 21. Ce préalable aussi qualifié de gouvernance implique la mise sur pied de l'équipe pédagogique du projet.

✓ Identification des acteurs

Au lycée mixte 1, l'équipe mobilisée pour réaliser son agenda 21 scolaire est à l'évidence composée d'enseignant, de personnel d'encadrement volontaires et d'élèves, mais tout de même sous le regard du chef d'établissement. Nous l'avons voulu de la manière suivante :

Tableau 73 : Catégorie d’acteurs à impliquer au plan d’action agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro

Catégories d’acteurs	Statut socio professionnel	Effectif
Chefs d’établissement	Proviseur	1
	Censeurs	3
Personnel d’encadrement	Inspecteur d’éducation	1
	Inspecteur d’orientation	1
	Éducateur	5
	Environnementaliste	1
Enseignants volontaires	Professeur de Français	3
	Professeur d’Histoire-Géographie	6
	Professeur de SVT	2
	Professeur d’EDHC	7
	Professeur d’Anglais	3
Classes pédagogiques / Apprenant	Élèves	128
La mairie	Le Maire ou son représentant	1
Associations et Clubs	Associations d’environnement	1
	Associations de solidarité	1
	Les clubs scolaires	6
Les services de l’État	Direction Régionale de l’environnement et du DD	1
	Direction Régionale de l’Éducation National	1
Les acteurs économiques	Commerçant	1
Les médias locaux	Royal FM	2
	La Voix des Lacs	
Total	20	275

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Comme l’indique ce tableau, les personnes à impliquer dans le projet sont diverses et n’appartiennent pas tous à l’école et au système éducatif. Le projet est certes scolaire mais sa réalisation et sa finalité intéressent toute la société. Cette composition de catégories d’acteurs à impliquer dans le projet a duré près de deux mois (janvier – février) car, hors mis leur identification, il fallait aussi leurs expliquer l’intérêt du projet et les convaincre à y adhérer.

✓ **Constitution du groupe de pilotage**

Le groupe de pilotage du projet agenda 21 du lycée est le groupe restreint, chargé de coordonner les actions du projet, de mobiliser les acteurs concernés et de réaliser des évaluations régulières des actions réalisées. C’est lui qui a réuni toutes les informations relatives à l’organisation du projet dans un classeur agenda 21, cette sorte de document de référence sous

forme de charte d'engagement précisant les acteurs et les partenaires, leurs rôles et les démarches à entreprendre. Pour qu'il soit représentatif, ce groupe pilote de 20 membres est composé du chef d'établissement, de cinq (5) représentants d'enseignants, de cinq (5) représentants du personnel d'encadrement, de 2 représentants des parents d'élèves et de 7 représentants d'élèves. Cette équipe a officiellement été mise place le lundi 13 Février 2017.

✓ **La formation des membres du groupe de pilotage**

L'agenda 21 scolaire est un projet éducatif particulier avec une démarche innovante qui prend en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales de la sphère scolaire. Il n'est pas tout de suite compréhensible des acteurs membres du groupe de pilotage compte tenu de sa complexité, plus particulièrement de celle du concept de DD. C'est en cela qu'une série de formation de mise à niveau a été entreprise pour que chacun trouve la réponse à tous les questionnements concernant les termes de DD et d'agenda 21. Ce sont des formations tout au long de la vie du projet même si les premières étaient urgentes, concentrées sur deux semaines avec un caractère plus dense.

7.3.9.2.2. Étape 2 : Mise en œuvre de l'agenda 21 scolaire proprement dite (De janvier à Février 2017)

La mise en œuvre de l'agenda 21 du lycée passe par quatre étapes fondamentales, organisées selon un processus participatif (comité 21): la problématisation et le diagnostic; le choix des axes d'engagement, la définition et le suivi du plan d'actions; la mobilisation, l'information, la communication.

✓ **Problématisation et diagnostic**

Ayant appris que tout projet éducatif ne peut avoir de sens que s'il est construit à partir des représentations et des connaissances des élèves, nous avons aussitôt cherché à faire un état des lieux des représentations et des connaissances des élèves à propos du DD. À l'aide de questionnaires préparés à l'avance, nous avons engagés des discussions collectives dans des classes échantillons (Tle A1 ; Tle D4 ; 3^{ème}1 ; 1^{ère} C et 2de C2) qui ont permis de faire émerger les représentations des élèves d'une part et d'autres parts de problématiser le projet d'agenda 21.

L'objet des échanges avec les classes était la question suivantes : « **Que savez-vous du DD?** » Cette question posée engage aussitôt des discussions dans une sorte situation de recherche d'idée : un brainstorming qui permet de retenir avec les apprenants, des thématiques en rapport avec le DD. ***L'eau, l'alimentation, l'énergie, les matériels et fournitures scolaires, la diversité culturelle, le cadre de vie et les bâtiments, la biodiversité, les transports, les déchets, la solidarité locale et la solidarité internationale*** sont entre autres les thèmes qui ont

retenu les attentions. Un certain nombre de questions leur sont posées pour les amener à problématiser des situations problèmes au sein du lycée. La question centrale est : « **quelles sont les réalités qui posent problèmes dans et autour de l'établissement ?** ».

Pour répondre à cette question, les élèves ont été invités à dresser d'eux-mêmes un état des lieux de leur école. Ce diagnostic s'est effectué suivant le protocole suivant :

- *Quel est le patrimoine naturel, écologique, économique, social, culturel de l'établissement ?*
- *Quels sont ses atouts, ses forces ?*
- *Quels sont les problèmes sociaux, environnementaux les plus souvent rencontrés dans le cadre de vie de des élèves ?*

Les réponses aux questions ont permis de réaliser effectivement un état des lieux de la situation du lycée en rapport avec les thématiques ci-dessus.

Tableau 74 : Processus de problématisation – diagnostic

Étapes	Exemples de questions	Représentations et connaissances recherchées
Questions = Problématisation de la situation	- Quel est le problème évoqué ? - Vous sentez-vous concerné ? - Pensez-vous pouvoir agir à votre niveau ? - Qui est responsable ? Qui peut agir ?	Voir si les élèves sont capables de s'interroger sur les réalités qui l'environnent et détecter les problèmes économiques et socio-environnementaux de leur école.
Réponses = Diagnostic	-	Voir si les élèves sont capables de faire l'état des lieux de la situation afin savoir où se situe le problème, quel est son ampleur, qui l'a créé, qui subit le problème et ses effets, que sont les forces et les faiblesses, ce que faire par qui pour résoudre le problème, que gagne-t-on à agir.
Synthèses = Responsabilité	- Le problème est réel ? - Qui l'a créé et qui pour le résoudre ?	Voir si les élèves perçoivent clairement le problème, s'ils savent qui sont les responsable et qui doit agir et dans quel sens

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Le tableau suivant résume le processus de problématisation et de diagnostic auquel nous avons ajouté une étape de synthèse.

Tableau 75 : Diagnostic de la situation du lycée mixte 1 de Yamoussoukro

Thématique	Problème	Engagement
Eau	- Gaspillage - Pollution	La prévention des pollutions et la réduction des consommations
Alimentation	- Type d'aliments consommés - Intoxication	La prévention des pollutions et la réduction des consommations
Santé	- Propreté laisse à désirer - consommation de drogue, de tabac, d'alcool	Prévention des risques sanitaires (identification et remplacement des matériaux toxiques, interdiction de consommation de substance pour la santé, plan de prévention du tabac
Énergie	- Gaspillage - Aucune alternative	La réduction des consommations
Matériels et fournitures scolaires,	- Patrimoine scolaire négligé, pas suffisamment protégé - Gaspillage	La protection du patrimoine scolaire, permettant de prolonger la durée de vie des équipements et du matériel et de réaliser des économies de ressources et de budget (respect des équipements, du mobilier, des livres...)
Diversité culturelle	- Barrières culturelle tout de même visible	Promotion des cultures et apprentissage d'autres cultures (découverte et valorisation des minorités culturelles représentées) l'école
Cadre de vie et les bâtiments,	- Nuisance sonore, environnement insalubre, confusion esthétique	Amélioration du cadre de vie (prévention des nuisances sonores, préservation de l'environnement, valorisation esthétique naturelle et artistique des lieux
Biodiversité	- Arbres non diversifié et planté dans le désordre - Pas de réserve faunique	Protection de la faune et la flore
Transports	- Exposé à la pollution issue du transport - Encombrement aux abords de l'établissement	Prévention de la pollution de l'air / l'accès des personnes à la mobilité réduite.
Déchets	- Gestion	Réduction de la production de déchets. Collecte, tri et incinération.
Solidarité locale	- A du mal à s'exprimer - Problèmes sociaux affectant les familles	Solidarité envers les nouveaux : les élèves et les familles en situation d'intégration
Solidarité internationale	- Aucun jumelage entre le Lycée et des écoles du Nord ni du Sud	Jumelages avec des écoles de pays développés. Participation à des actions de solidarité, achats de produits issus du commerce équitable.

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Tableau 76 : Objectifs et activités par thématique du projet Agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro

Thématique	Objectifs	Mots – Clés	Activités / Tâches
Eau	Reconstruire le lien entre le cycle de l'eau – Consommation – Pollution	Cycle de l'eau Consommation - Pollution	- Réaliser des économies d'eau en analysant les flux et en proposant des solutions alternatives Construire un bac de récupération des eaux pluviales
Alimentation	Reconstruire le lien entre Agriculture – Consommation – Déchets	Agriculture – Déchets – Emballages – commerce équitable – Traçabilité – Empreinte écologique – Pollution	Mettre en place une coopérative pour la collation : vente de produits locaux et de saison, vente de café issu du commerce équitable...
Santé	Reconstruire le lien entre Production – Consommation – Santé		
Énergie	Reconstruire le lien entre Production – Consommation – Pollution	Énergies alternatives, énergies fossiles, énergies renouvelables, énergies non renouvelables, gaz à effet de serre	Réaliser un cahier des charges de mesures d'économie (éclairage, isolation...)
Matériels et fournitures scolaires,	Reconstruire le lien entre Production – Consommation – Déchets	Commerce éthique, commerce équitable, emballages, déchets	Mettre en place un système de consommation responsable du papier au niveau de l'ensemble de l'établissement : achat de papier recyclé, récupération
Diversité culturelle	Valoriser les différentes cultures	Diversité religieuse et ethnique, patrimoine architectural et historique, traditions populaires, lutte contre les racismes, tolérance, respect...	Organiser des mois thématiques au sein de l'établissement en fonction des cultures qui y sont représentées. Exemple : le mois de la Chine (repas thématiques, expositions, témoignages, débats, etc.)
Cadre de vie et les bâtiments	Améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie en général	Isolation thermique et phonique, HQE, qualité architecturale, accessibilité aux handicapés, valorisation des lieux, flux, mobilité, sécurité...	Concevoir un plan de réduction des nuisances sonores (prévention, isolation phonique)
Biodiversité	Favoriser la diversité naturelle	Faune, flore, protection, conservation, diversité biologique, nature...	Création d'un « conservatoire botanique » dans la cours de l'école
Transports	Réduire et sécuriser le trafic, favoriser le transport pour tous (handicapés transport pour tous)	Bruit, effet de serre, mobilité, accessibilité, énergie, pollution de l'air, sécurité, solidarité, santé...	Réaliser un diagnostic de « la mobilité école-famille » et mettre en place un plan de « ramassage scolaire à pied »
Déchets	Réduire la production de déchets et participer à leur valorisation	Alimentation, eau, achats, emballages, pollution	Récupérer les déchets et s'en servir comme matériaux de décoration, d'art Atelier d'art plastique avec les papiers, journaux et carton ; de décoration avec les emballages acier, plastique...
Solidarité locale	Lutter contre les exclusions	Diversité culturelle, handicap, aide sociale, lien inter-génération	Organiser des actions de soutien scolaire entre élèves Séances ré-explication de cours aux plus jeunes
Solidarité internationale	Favoriser la solidarité avec des populations des pays en développement	Commerce équitable, éducation, droits, logement, pauvreté, santé, égalité, action humanitaire	Jumelage avec des classes à l'étranger Séjour linguistique au Ghana avec don à un orphelinat et des handicapés

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Tableau 77 : Activités et tâches à réaliser par thématique pour l'Agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro

Thématique	Activités à réaliser	Tâches à réaliser
Eau	Réaliser des économies d'eau en analysant les flux et en proposant des solutions alternatives	Construire un bac de récupération des eaux pluviales Réduire la consommation d'énergie
Alimentation	Mettre en place une coopérative pour la collation : vente de produits locaux et de saison, vente de café issu du commerce équitable...	- Achat et consommation responsable (écologique et éthique) - Mode de production agricole raisonnable et solidaire pour l'approvisionnement - S'informer la traçabilité des aliments
Santé	Adoption de mode de vie favorable à un état général de bien-être	- Lutte contre le tabac, l'alcool et la drogue - Pratique du sport - Faire attention l'hygiène alimentaire - Rénovation de cantine - Favoriser l'équilibre alimentaire dans le choix des menus
Énergie	Réaliser un cahier des charges de mesures d'économie (éclairage, isolation...)	- Réduire la consommation d'énergie - Envisager des éclairages alternatives
Matériels et fournitures scolaires,	Mettre en place un système de consommation responsable du papier au niveau de l'ensemble de l'établissement : achat de papier recyclé, récupération	- Rénovation de la bibliothèque, des salles de classe - Choix de matériels mobilier confortable et durable
Diversité culturelle	Organiser des mois thématiques au sein de l'établissement en fonction des cultures qui y sont représentées. Exemple : le mois de la Chine (repas thématiques, expositions, témoignages, débats, etc.)	Favoriser le partage culturel au niveau alimentaire et vestimentaire
Cadre de vie et les bâtiments	Concevoir un plan de réduction des nuisances sonores (prévention, isolation phonique)	Favoriser le confort au niveau des bâtiments (établir un lieu agréable et convivial)
Biodiversité	Création d'un « conservatoire botanique » dans la cours de l'école	
Transports	Réaliser un diagnostic de « la mobilité école-famille » et mettre en place un plan de « ramassage scolaire à pied »	
Déchets	Gestion des déchets	Récupérer les déchets et s'en servir comme matériaux de décoration, d'art Atelier d'art plastique avec les papiers, journaux et carton ; de décoration avec les emballages acier, plastique...
Solidarité locale	Aide sociale et liens intergénérationnels	- Organiser des actions de soutien scolaire entre élèves - Séances ré-explication de cours aux plus jeunes - Partenariat avec une banque alimentaire locale pour récupérer les aliments non consommés
Solidarité internationale	Jumelage avec des classes à l'étranger	Séjour linguistique au Ghana avec don à un orphelinat et des handicapés

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Globalement, il faut retenir que le projet Agenda 21 Scolaire est pour quatre raisons, sans aucun doute, le programme éducatif le plus complet en matière d'EDD. Primo, il concerne des problématiques propres au Lycée Mixte 1 et s'inscrit dans son territoire local avec une ouverture sur l'extérieur et sur des acteurs locaux. Deuzio, il est mené selon un processus de concertation permettant d'aboutir à la mise en place d'un ensemble de mesures concrètes qui constituent le plan d'action. Tertio, il répond surtout aux principes d'action du développement

durable que sont la responsabilité, la participation et la concertation. Quarto, il intègre toutes les dimensions du DD à savoir l'environnement, le social, l'économique et même le culturel. Par ailleurs, un plan d'actions présentant des actions uniquement en faveur de l'environnement ou uniquement dans une perspective culturelle ne peut être considéré comme relevant de la démarche Agenda 21.

Les choix des axes d'engagement se sont fait au cours d'une première séance de concertation qui rassemble les différents acteurs de l'Agenda 21 (élèves, enseignants, divers partenaires). Elle repose, rappelons-le, sur les résultats du diagnostic.

Pour une meilleure gestion et efficacité, le projet est découpé par thème et confié à divers groupes (nous avons considéré chaque classe comme un groupe) avec des indications concernant les tâches à accomplir ainsi que le délai d'exécution. Tous les acteurs sans exception ont été impliqués dans la concertation préalable à la prise de décision qui s'est fait par vote. Moyen d'expression, cette séance de concertation a répondu à l'une de nos attentes importantes qui est de mettre les élèves au cœur des projets de DD - de leur permettre d'exprimer et partager leurs idées, leurs souhaits, leurs préférences, leurs remarques... La boîte à idée (le brainstorming) est le moyen utilisé à cet effet et les résultats sont satisfaisants.

✓ **Définition et suivi du plan d'actions**

Après que chaque ait travaillé sur sa thématique, une seconde séance de concertation est organisée afin de recueillir les propositions de plan d'actions. Celles-ci sont décortiquées par l'ensemble des groupes de travail et les partenaires pour aboutir au final à l'élaboration collective d'un plan d'actions commun résumant des mesures concrètes à mettre en œuvre dans les délais retenus. Les propositions d'actions des groupes de travail sont le résultat de recherches et investigations rigoureuses.

Un plan d'actions Agenda 21 du Lycée Mixte 1 est arrêté l'issue des différentes concertations. Il est concrétisé par la rédaction d'un document qui détaille les actions dans le temps et dans l'espace. Pour chaque action, il est précisé ***les objectifs, l'action en question, le délai de réalisation, les partenaires associés à la mise en œuvre, le budget et financements éventuels, le pilote de l'action***. Sont aussi précisé les indicateurs d'objectifs et les indicateurs de résultats qui permettent un rée suivi des engagements. Le plan d'actions Agenda 21 du Lycée sera évalué et actualisé régulièrement. Cela permettra de le réorienté si nécessaire. Chaque année, on évalue des résultats obtenus et on précise à quel moment l'objectif général du plan d'actions sera atteint. Pour un bon suivi du processus, toutes les nouvelles données sont à inclure au fil du temps dans le classeur Agenda 21.

✓ **La mobilisation, l'information, la communication**

Un Agenda 21 est une démarche de progrès fondé sur les valeurs partagées et ancrées dans le temps. C'est un vaste programme qui nécessite la mobilisation, l'information et la communication. Si les élèves sont les principaux acteurs de l'Agenda 21 de leur école, la réalité montre qu'ils ne peuvent mener seuls toutes les actions. Pour la plupart ils s'appuient sur la participation d'autres responsables, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. La mobilisation des énergies est indispensable pour le succès du plan d'actions. Faire connaître l'Agenda 21 est primordial. Il faut en faire l'affaire de chacun car c'est l'affaire de tous. Cela peut se faire soit par la diffusion, via des médias de la démarche Agenda 21 auprès des publics cibles ou soit par exposition ou rencontre d'échange afin de susciter leur adhésion et appui.

7.3.9.2.3. Étape 3 : Le retour sur l'action et l'évaluation pédagogique du projet

Le cheminement pédagogique proposé n'a de sens que s'il débouche au final sur un nouveau questionnement à propos de la situation problématisée au départ : il s'agit de se questionner sur les impacts réels de l'Agenda 21 au regard des dimensions sociales, culturelles et environnementale de l'établissement, sur les liens entre le local et le global (en quoi l'Agenda 21 de l'établissement scolaire participe aux changements globaux nécessaires ?), sur les principes de la participation, de la concertation et de participation. Le retour sur l'action constitue ainsi l'occasion d'une part de définir ce qu'est le DD et d'autre part de porter un regard critique sur le projet.

D'un point de vue pédagogique, l'évaluation est également indispensable pour mesurer la progression des élèves et valider leurs acquis. Mais au-delà, elle permet de garder une trace du projet, des difficultés rencontrées ; elle constitue ainsi un « savoir » sur la pratique qui a une valeur pédagogique inestimable. Ces évaluations permettront à d'autres enseignants désireux de s'engager dans de tels projets de bénéficier de l'expérience de professeurs déjà engagés dans cet Agenda 21 d'établissement scolaire.

L'évaluation peut être envisagée à différents niveaux selon le projet :

- L'évaluation des connaissances acquises, de comportements (initiative personnelle, autonomie, etc.) des changements de représentations chez les élèves ;
- L'auto-évaluation du projet par les élèves ;
- L'évaluation du projet par les enseignants.

D'une manière générale et au-delà des évaluations, il faut souligner l'importance de rédiger un rapport qui présente les grandes lignes de l'Agenda 21, les premiers plans d'actions envisagés et précise les indicateurs qui permettront le suivi des engagements. Ce rapport sera intégré dans le Classeur Agenda 21 tenu par le groupe pilote. Il pourra être complété par divers

documents qui éclairent le projet. Ce rapport constitue non seulement un repère pour l'enseignant porteur du projet mais également la trace d'une expérience originale et unique. Les enseignants ont également la possibilité de présenter un retour de leur projet sur les médias notamment des sites internet (*eduquer-au-développement-durable.com*) et réseaux sociaux (Facebook, twitter, LinkedIn...) car l'expérience n'est enrichissante que lorsqu'elle est partagée.

7.3.9.3. Les résultats des actions de mise en œuvre de l'Agenda 21 au Lycée mixte 1 de Yamoussoukro

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 du Lycée mixte 1 de Yamoussoukro, un certain nombre de projets de DD ont vu le jour au terme d'actions concrètes, menées par l'équipe projet et par les élèves. Les projets réalisés et en phase de réalisation au Lycée Mixte 1 sont listés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 78 : Liste des projets de DD implémentés par les élèves du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro

N°	Nom du projet	Domaine	Problématique	Objectifs (Éducation ou mise en œuvre du DD)
1	Eco école	Écologie	Perte de biodiversité	Lutte contre la perte de la biodiversité
2	Culture hors sols	Agriculture	Déforestation	Lutte contre de déforestation Reforestation
3	Économie d'eau	Gestion des eaux	Gaspillage	Lutte contre le gaspillage Réutilisation
4	Économie d'aliments	Modes de production / Consommation	Gaspillage alimentaire Recyclage	Lutte contre les gaspillages alimentaires Zéro déchets
5	e.durable.info	Communication	Méconnaissance du DD	Éduquer au Développement Durable
6	Club Développement Durable	Vie scolaire	Place des élèves dans la mise en œuvre des ODD	Point focal de DD avec comme objectif d'éduquer et d'organiser les élèves pour la mise en œuvre des ODD

Source : Groupe pilote du projet agenda 21 du Lycée Mixte 1 Yamoussoukro, Janvier 2017

Il s'agit de projets spécifiques s'inscrivant soit dans l'éducation au DD. Cette phase de mise en œuvre concrète de ces projets a permis de cerner avec satisfaction, les connaissances des élèves à propos du DD. Tous ces projets convergent vers la résolution des problèmes sociaux - économiques et environnementaux, donc vers la réalisation des ODD.

7.3.9.3.1. Résultat de l'implémentation du projet « éco-école » : réalisation d'un jardin de teck et embellissement de la cour de l'école

La projet éco-école s'inscrit dans le domaine de l'écologie. Son objectif est la lutte contre la perte de la biodiversité. Pour contribuer à la résolution de cette problématique, les actions réalisées par les élèves ont consisté d'une part à faire des plantages d'arbres pour reconstituer une forêt de bois de teck. D'autre part, des actions d'embellissement ont été aussi réalisées par des plantages de fleurs, des tracées de passerelles, de revêtement des murs et tableaux de certaines classes, etc. Les images suivantes illustrent de la mise en œuvre de projets éco-école au sein du Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro.



Photo 1 : Embellissement / Jardin de fleurs. (Cliché TRAORE, Juin 2019)



Photo 2 : Reboisement / Jardin de teck. (Cliché TRAORE, Juin 2019)



Photo 3 : Activité de revêtement / Peinture de classe. (Cliché Club Développement Durable, Novembre 2018)

Il faut noter que le projet Eco-école est un programme d'éducation au développement durable créé en France en 2005. L'objectif est d'aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure et acquérir les compétences pour y participer et s'y épanouir. Chaque école fait partie d'un écosystème aux nombreuses interactions : consommation de ressources (eau, énergie), alimentation, production de déchets. Chaque établissement accueille une grande diversité de métiers et de nombreuses personnes y partagent leur quotidien tout en cohabitant avec d'autres formes de vie. Il y'a toujours quelque chose à améliorer. Alors comment s'y prendre ? Et avec qui ? Pour trouver des solutions, chacun a un rôle à jouer (Élus, associations et entreprises locales, direction, professeur, élèves, parents, agents).

La clé du succès ? Travailler ensemble...(en coopération) et en parler autour de soi (communication) pour impliquer toujours plus de monde. Chaque contribution est bonne à prendre (Créativité). Progressivement, les idées se concrétisent en actions. L'établissement scolaire et son environnement deviennent un terrain d'exploration et d'apprentissage pour les élèves et pour les enseignants dans toutes les disciplines. Les élèves développent de nombreuses compétences, apprennent à mieux connaître leur territoire et à y jouer un rôle actif.

7.3.9.3.2. Résultat de l'implémentation du projet numérique « e.durable.info » : mise en place d'une plateforme de communication sur le DD

Dans le cadre de la communication sur le DD, le projet numérique « e.durable.info » est érigé comme une plateforme pour informer, sensibiliser et éduquer au DD. Ce projet se concrétise par la création d'un blog, d'une page Facebook, d'une application d'EDD sous le même nom de « e.durable.info ». Comme des médias participatifs dans une logique pluraliste

de l'information, ces applications web et mobile sont dotées de banque d'image et de data visualisation orienté exclusivement sur la promotion du développement durable ; d'informer et de former les citoyens aux bonnes pratiques en faveur du DD grâce à des messages audio visuels, audio et écrits via leur smartphone ; de partager les expériences interpersonnelles.

L'objectif est de permettre à tous de bien s'informer, de mieux informer les autres avec comme finalité de stimuler l'engagement des citoyens dans la mise en œuvre des ODD. Les liens et interfaces suivants prouvent que le projet numérique « e.durable.info » est en marche.

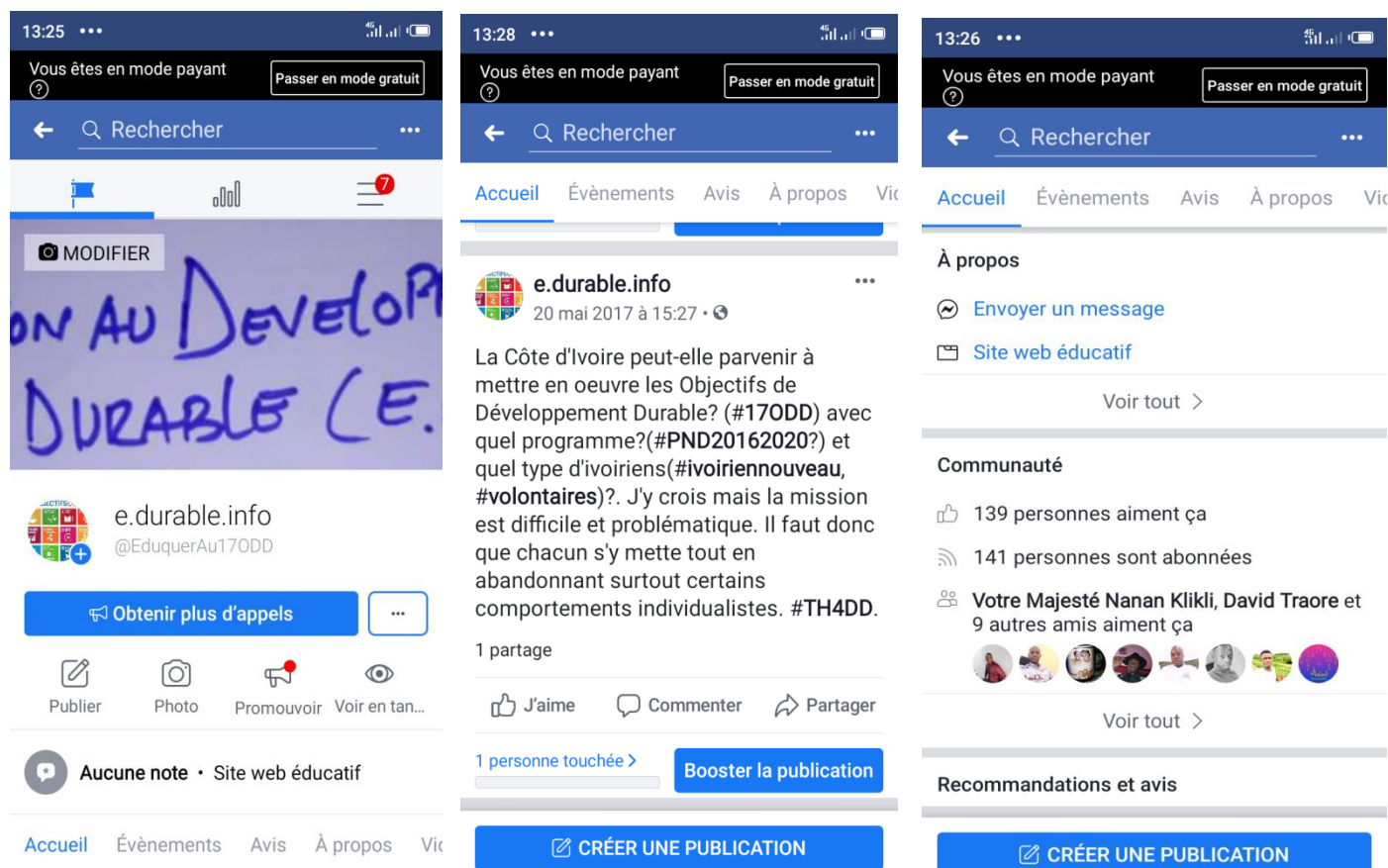


Photo 4 : Interfaces de la page Facebook « e.durable.info » dédiée à l'EDD (Screenshot de la page Facebook « e.durable.info », Juin 2019)

7.3.9.3.3. Résultat de l'implémentation du projet « Club Développement Durable » : échanges sur le DD

Dans le cadre de la vie scolaire avec ses nombreux clubs scolaires, les élèves ont mis en place un club développement durable (CDD) pour permettre aux élèves de prendre leur Place dans la mise en œuvre des ODD. Il s'agit d'un point focal de DD ayant pour objectif d'éduquer au DD, de penser des projets de DD et d'organiser les élèves pour la mise en œuvre des ODD aussi bien dans la cadre scolaire que dans le contexte de la société en général. Les actes concrets de ce club DD sont : une conférence sur le DD, les plantages.

CONCLUSION PARTIELLE

À l'image de tous les pays de la planète, la vision de la Côte d'Ivoire du DD est globale, dans le sens de la conciliation des objectifs d'éradication de la pauvreté, des objectifs de préservation de la planète, des objectifs de paix dans le monde et des objectifs de développement économique. Comme préconisé par l'ONU, la Côte d'Ivoire devra mettre en œuvre les ODD en fonction de ses propres réalités. La nécessité de cohérence entre chacun de ces objectifs impose qu'il faut s'approprier toutes les approches du DD sans exception.

Le processus du développement durable en Côte d'Ivoire connaît des avancées notables de la conférence de RIO en 1992 à ce jour. En effet, le pays s'est doté d'un cadre politique, institutionnel et juridique destiné à accompagner ce processus afin d'y impliquer l'ensemble des acteurs de développement : l'État, la population, le secteur privé et la société civile.

Malgré les résultats encourageants, de nombreuses lacunes et insuffisances sont observées. Il s'agit, entre autres, de : (1) l'absence d'un mécanisme et d'un plan de financement des stratégies ; (2) la faible éducation/communication des acteurs pour le développement d'une conscience et d'un civisme écologique et socio-économique ; (3) l'ineffectivité des textes juridiques ; (4) l'insuffisance d'instruments économiques incitatifs ; (5) la faiblesse de l'implication de la recherche scientifique dans le DD.

Au vu des données ci-haut de l'état des lieux du DD en Côte d'Ivoire, l'État de Côte d'Ivoire est fortement engagé en actes dans la mise en œuvre des 17 ODD pour son compte. L'appropriation par l'État de cet agenda 2030 et l'engagement du gouvernement pour l'atteinte de chacun des 17 ODD est une réalité observable et un bilan peut être réalisé comme nous avons essayé de faire ci-haut.

Des actes sont posés, des efforts sont réalisés même si de lourdes contraintes existent. Cela ne permet donc discuter notre première hypothèse secondaire qui avance que la Côte d'Ivoire reste encore loin de l'atteinte des ODD malgré ses potentialités et de nombreux efforts entrepris dans tous les secteurs concernés, en plus de perspectives prometteuses.

Cette hypothèse se confirme vraisemblablement car globalement, la Côte d'Ivoire est au rouge concernant la réalisation des ODD, à un peu moins de 10 ans de l'échéance. Si l'engagement de l'État est réel, comment se présente ceux de la société civile et des citoyens ?

Les populations ivoiriennes méconnaissent le DD et ses enjeux. Cela est une réalité en ce sens qu'elles ne savent le définir correctement et ignorent ce qu'il implique. Les quelques personnes qui en savent des choses ont tendance à le confiner uniquement aux questions d'environnement et de préservation de la nature, ou encore aux questions de croissance économique. Cela pose ainsi les problèmes de représentation du DD dans l'esprit des

populations en Côte d'Ivoire qui est incompatible avec la définition des notions du DD. Du coup, elles ignorent qu'elles sont des acteurs de mise en œuvre des ODD. Celles qui en sont informées n'ont pas toute conscience. Celles qui en ont conscience ne savent pas comment s'y prendre pour agir, comment agir, quand et où agir.

Ces constats confirment notre hypothèse 2 selon laquelle l'absence d'engagement ou de participation véritable des populations de Côte d'Ivoire, à la mise en œuvre des ODD, se justifie par la rareté de l'éducation au DD, par la faible prise de conscience et par les vagues représentations de celles-ci vis-à-vis du DD.

La sous éducation des habitants de la Côte d'Ivoire au concept de DD est réelle et c'est cela qui justifie que les uns et les autres ne se soient pas encore approprié les ODD pour agir en faveur de leurs atteintes. Cette situation de sous éducation au DD, à son tour, se justifie par la faible présence des traces du DD aussi bien dans les programmes scolaires que dans les médias et les dialogues communautaires. En plus, une autre réalité est que ce refrain de l'atteinte des ODD préoccupe peu le pays ainsi que les habitants, beaucoup plus tournés vers le développement social et le bien-être immédiat des peuples. Cet autre constat confirme une fois encore notre hypothèse 3 qui soutient que la sous éducation et le faible engagement des populations au DD est dû au désintérêt et au fait qu'ils sont moins soumis aux messages de DD dans leur quotidien, à l'école, dans les médias, ou encore dans leurs communautés.

L'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) en Côte d'Ivoire est conditionnée par l'engagement individuel et collectif des habitants, en plus de ceux du gouvernement, des organisations non gouvernementales et de la société civile. Pour déclencher cet engagement populaire chez tous les citoyens, notre recherche permet de préconiser une stratégie intégrée d'EDD centrée sur l'individu et comportant trois axes, suivant les cibles. Il s'agit de l'opportunité de l'enseignement de l'entrepreneuriat scolaire, comme discipline dans les écoles ; du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les nouveaux médias, comme moyen de promotion ou d'EDD, à l'endroit du grand public en général et des jeunes en particulier. ; de l'entrepreneuriat notamment social avec comme soucis la durabilité. Ces opportunités sont réelles en Côte d'Ivoire. Elles sont prometteuses dans la mesure où elles constituent, à n'en point douter, de véritables moyens pour les promoteurs du DD, de faire prendre conscience et impliquer davantage les citoyens à la réalisation des ODD à l'horizon 2030. Mais, à près de 4 milles jours du délai d'atteinte des ODD, de nombreux obstacles restent à lever. L'intérêt d'accélérer, avec tous habitants de la Côte d'Ivoire en branle, pour réaliser ce développement s'impose.

CONCLUSION GENERALE

L'humain est au centre du Développement Durable. Les maux de la planète ainsi que son déséquilibre ont pour principal responsable l'Homme. Ayant pris conscience de sa responsabilité, c'est encore le même Homme qui se donne de la peine à réduire ses empreintes et résoudre les problèmes anthropiques. Nous avons actuellement dépassé de nombreux seuils et vivons ce qu'on appelle le dépassement planétaire (**Johan Rockström, Planetary Boundaries, 2009**) du fait de nos modes de vie, de nos empreintes écologiques, liées essentiellement aux besoins alimentaires, de logement, de transports, de biens et services, d'économie en un mot.

De par sa définition, ses enjeux et finalités, le Développement Durable exige des humains, de nouveaux modes de vie, de nouvelle manière de pensées, se s'orienter, de cohabiter et d'agir. « *Nous tenons aujourd'hui l'avenir entre nos mains. Ensemble, nous devons faire en sorte que nos petits-enfants n'aient jamais à nous demander pourquoi nous n'avons pas fait ce qu'il fallait et les avons laissé subir les conséquences de notre inaction.* » **Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, 2007.**

Le développement durable est une aspiration pour toutes les nations du monde aujourd'hui. Alors qu'ils n'ont pas encore relevé le défi du développement, les pays en voie de développement comme la Côte d'Ivoire sont aussitôt confrontés aux enjeux du développement durable, un concept qui englobe le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. Si le bilan montre que des progrès ont été réalisés en matière de DD depuis RIO 92, de nombreux défis restent encore à surmonter, notamment, celui de l'information, de l'éducation et la sensibilisation.

En matière de DD, les experts s'accordent à dire que la meilleure des communications est celle de la transparence, de la vérité et du dialogue. L'éducation, formelle (l'école) mais surtout non formelle (les médias) sont des moyens avec lesquels il faut compter. Nous en sommes aussi persuadés. C'est pour cela que, dans le cadre de cette thèse, le thème de ***l'éducation au développement durable*** est étudié.

Des constats permettent d'admettre que malgré l'adoption par la Côte d'Ivoire du concept de DD ainsi que la disponibilité de potentialités (naturelles, humaines, ...), l'atteinte des ODD est compromise. Relativement à la thématique et le thème de l'étude, la problématique est la suivante : *Malgré la prise en compte de l'éducation au développement durable dans la stratégie nationale de DD en Côte d'Ivoire, la connaissance du concept et la participation des*

citoyens à la mise en œuvre des ODD restent faible, à seulement 8 ans de l'échéance, prévue pour 2030.

Le problème n'est-il pas que *l'éducation au DD et l'appropriation des ODD par les citoyens ne sont pas suffisante pour susciter l'engagement effectif de la société civile ivoirienne à la mise en œuvre des ODD.*

Que faire en termes d'EDD pour parvenir à susciter la prise de conscience, la modification des comportements et l'engagement (ou la participation) individuel(le) et collectif (ve) en faveur de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire ?

La réponse à cette question centrale de recherche a permis d'apprécier *ce qui est fait en matière d'EDD pour susciter la prise de conscience, la modification des comportements et l'engagement (ou la participation) individuel(le) et collectif (ve) des citoyens en faveur de l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire.*

Les principaux résultats font savoir que : Sur les 17 ODD, seulement trois (3) sont au vert en ce qui concerne la possibilité de la Côte d'Ivoire de les atteindre en 2030 (1) ; la participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD est rare (2); Le DD reste encore méconnu par une bonne majorité de la population vivant en Côte d'Ivoire de sorte qu'on pourrait parler de sous éducation populaire au DD (3) ; Le système d'éducation ivoirien quoique favorable à l'éducation au DD n'est pas encore taillé pour cet objectif d'où la rareté des sujets de DD dans les programmes (4); Des opportunités existent dont les TICs, l'innovation et l'entrepreneuriat social, pour prendre en compte l'EDD et constituer les masses de citoyens acteurs de DD (5).

Les corrélations entre ces résultats permettent d'apprécier les hypothèses de la recherche. Celles-ci se confirment toutes : **(H1)** *L'engagement de l'État et la participation citoyenne ne sont pas encore suffisants pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire, d'ici 2030, malgré les potentialités, les efforts, ainsi les perspectives prometteuses en faveur du DD ; - (H2)* *La faible participation citoyenne à l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire se justifie le faible niveau d'éducation des citoyens au DD et par l'appropriation non encore effective du concept par les corps sociaux et (faible connaissance, représentation problématique et faible prise de conscience des citoyens vis-à-vis au DD).* - **(H3)** *La sous éducation des populations au concept de DD se justifie par l'insuffisance des sujets de DD dans les programmes scolaires et des médias due à un système d'éducation populaire inapproprié à cet effet.* - **(H4)** *L'opportunité de la construction d'un nouveau modèle d'EDD, par l'intégration des paramètres d'éducation, basée sur les opportunités des TICs et des nouveaux médias et surtout l'encouragement des individus à*

l'entrepreneuriat social et à la créativité est la condition sine qua non pour déclencher la participation individuelle et collective favorable à l'atteinte des ODD.

L'hypothèse fondamentale selon laquelle la sous-éducation et la faible participation des citoyens sont au cœur de la lenteur dans l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire, est aussi vérifiée.

L'étude s'est penchée plus spécifiquement sur ***l'état des lieux de l'éducation des populations au DD***, car l'atteinte des objectifs passe par l'implication effective de celles-ci. Elle ouvre ***des perspectives sur les approches éducatives, capables d'inciter les citoyens à plus d'implication pour la réalisation des ODD***.

La spécification de la problématique (**chapitre I**) et la définition du cadre de références théoriques (**chapitre II**) à l'introduction de cette thèse, dans les fondements d'ordre théoriques (**Première partie**). La justification du choix du sujet, la problématique de recherche, la définition des concepts et la précision des théories de référence sont les points qui ont constitué cette partie.

Le thème et le sujet de l'étude nous a imposé une vaste revue de la littérature (**chapitre III**) sur l'éducation au DD, ses stratégies et ses moyens, notamment, les médias et l'école. Les médias et l'école sont des moyens puissants d'orientation des choix des consommateurs et de leurs styles de vie, en particulier chez les jeunes. Par conséquent, ils ont incontestablement un rôle fondamental à jouer dans la promotion du DD au sein de nos sociétés. Ils proposent, par exemple des messages relatifs à la protection de l'environnement, à la réduction des CO2 rejeté, à la défense des espèces protégées, à la lutte contre la corruption, à l'économie de marché et aux discriminations... parmi tant d'autres sujets. Ces sujets se sont récemment imposés en tant que sujet d'actualité.

Au bout de cette revue de la littérature sur l'éducation et le DD, nos réflexions nous conduisent à l'élaboration de la carte mentale ci-dessous sur l'EDD (Figure 24 ci-dessous). Elle synthétise les différentes dimensions à prendre en compte pour la mise en œuvre et la réussite d'un programme d'EDD. Elle a surtout permis de formuler aisément les hypothèses de recherche et de préciser les différentes variables.

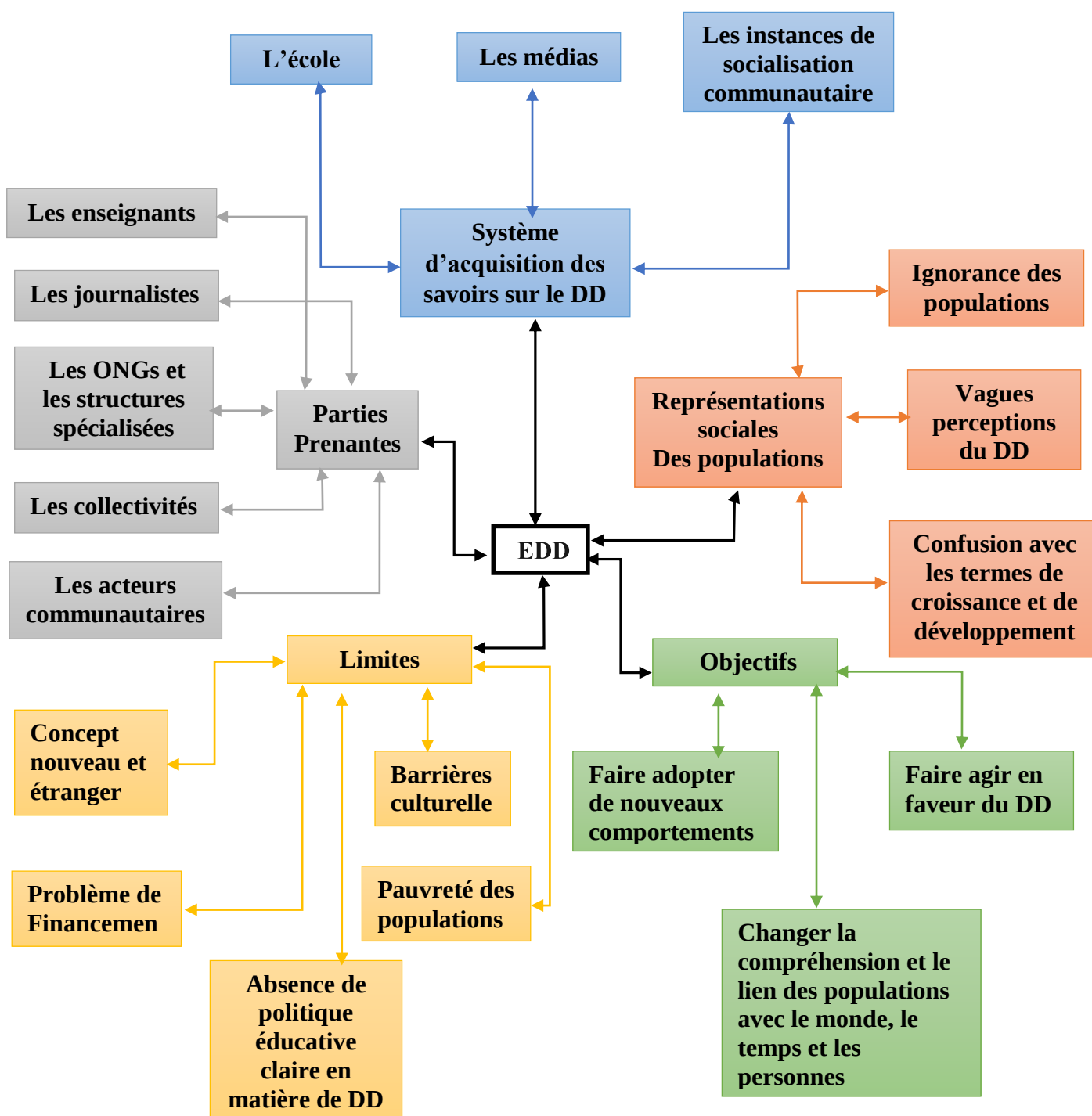


Figure 29 : Carte mentale de l'EDD en Côte d'Ivoire. (TRAORE, Mars 2017)

Au cœur des fondements d'ordre méthodologique (*Deuxième partie*), une description nécessaire de la Côte d'Ivoire, le cadre de l'étude, s'y trouve, ainsi que la population et l'échantillon, recadré à 478 sujets d'âges et de sexes différents (*chapitre IV*).

Dans les phases des méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données (**chapitre V**), le dispositif de la recherche est constitué d'enquêtes documentaires, de questionnaires, de guide d'entretiens et de focus group. Une partie de l'enquête s'est faite par observation participante ou recherche participative, autrement dit, par action en tant qu'acteur d'éducation au DD ; d'une part en tant qu'enseignant et d'autre part comme journaliste.

Les méthodes employées sont de type systémique, fonctionnaliste, expérimentale, descriptive, statistique et analytique. Les données recueillis ont fait l'objet de traitement et d'analyse qualitative et quantitative, compte tenu de leurs caractères quantifiable (pour certaines) et non quantifiable (pour d'autres).

Du point de vue du cheminement méthodologique, la démarche est qualifiée d'hypothético-déductive et conceptuelle. Elle a consisté, dans un premier temps, à appréhender toute la réalité de la problématique du développement durable en Côte d'Ivoire de faire un état des lieux de l'éducation au DD, dans un second temps. Dans un troisième temps, nous avons essayé de proposer des opportunités et approches susceptibles de mieux éduquer au DD, pour que chaque citoyen participe effectivement à la réalisation des ODD.

Des difficultés et obstacles d'ordre personnel et technico-scientifique se sont présentés à nous lors notre recherche. Nous en avons surmontées mais d'autres sont restées sans solutions, ce qui entache un peu la perfection de ce travail de recherche.

Dans les détails, l'évaluation de la situation socio-économique de la Côte d'Ivoire prouve que le pays regorge de nombreux atouts pouvant lui permettre d'atteindre le développement durable. L'état des lieux de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire depuis le sommet de Rio, en 1992, montre que le pays est loin de l'atteinte des 17 ODD, malgré de nombreux progrès réalisés. L'étude des efforts de mise en œuvre du DD par l'État et les citoyens a permis de cerner le niveau d'appropriation des ODD ceux-ci et surtout de mettre en lumière les contraintes et les défis.

Dans le vif de notre sujet d'étude, une partie de la recherche a permis de situer le contexte de l'EED en Côte d'Ivoire suivi d'un état de sa dynamique. Les résultats permettent d'observer que l'engagement de l'État est formalisé, mais que les stratégies et les actions concrètes d'EDD sont insuffisantes pour éveiller les consciences. Cela nous a conduits dans la recherche à faire l'analyse des moyens d'éducation au développement durable en Côte d'Ivoire que sont l'école et les médias. L'utilité de faire l'état de la participation citoyenne à la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire s'est imposée à nous, puisque que l'un des intérêts de l'étude est voir si les populations participent au DD et de laquelle de manières.

En termes de perspectives, la dynamique générale du pays offre des opportunités d'EDD et de mise en œuvre ODD en Côte d'Ivoire. L'enseignement de l'entrepreneuriat à l'école, le développement des TIC et des nouveaux médias, l'entrepreneuriat libre de type social sont les opportunités que rétienne notre recherche. Dans cette même veine, il ressort que la condition essentielle pour éduquer au DD et mettre en œuvre ODD en Côte d'Ivoire est la participation citoyenne. À la suite de la suggestion d'un modèle d'EDD avec une approche intégrée des paramètres éducatifs, une expérimentation, effectuée au Lycée Mixte 1 permet de confirmer que la pédagogie de projet est une bonne alternative pour faire comprendre le DD et faire agir les citoyens à la réalisation des ODD.

L'atteinte du DD par la Côte d'Ivoire dépend de l'appropriation des ODD par l'État, de l'ancrage du concept de DD dans les corps sociaux pour la transformation de chaque citoyen en acteur de changement, capable de contribuer à la réalisation des ODD. Sans éducation au DD, impossible susciter l'engagement populaire et donc d'atteindre les ODD. Pour notre recherche, l'alternative reste l'intégration des paramètres d'éducation, centrées sur les individus, l'opportunité des TICs et des nouveaux médias et surtout l'encouragement des individus à l'entrepreneuriat social pour déclencher l'engagement individuel et collectif de tous les citoyens à l'atteinte des ODD. Toutes nos réflexions autour de ce sujet se sont déroulées selon un processus des possibilités d'EDD synthétisés dans la figure suivante.

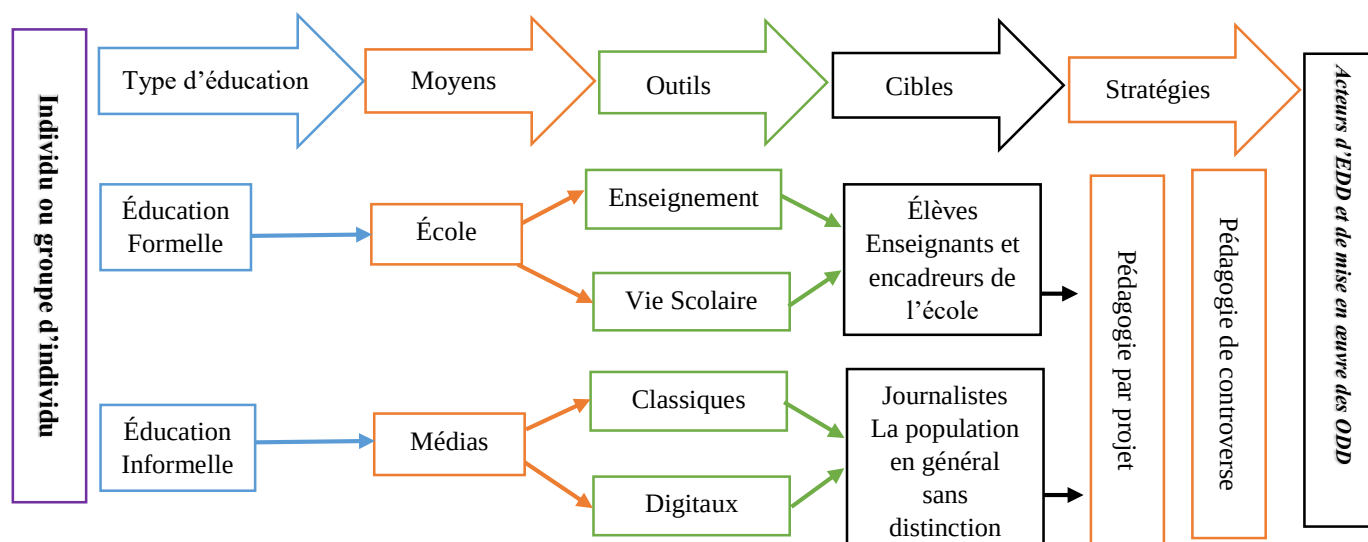


Figure 30 : Processus des possibilités d'EDD. (TRAORE, Mars 2017)

La vérification des hypothèses de recherche, la recherche documentaire et les avis récoltés via notre questionnaire nous permettent en outre d'élaborer des recommandations à destination des parties prenantes du DD, au niveau décisionnel et au niveau de la promotion ou de la mise en œuvre du DD. Il en demeure moins que la problématique est la même pour tous, il s'agit de l'engagement de celles-ci dans le DD.

Ces recommandations ont pour objectif de juste donner des repères pour agir dans le sens de la promotion du DD. Elles s'adressent aussi aux populations en les incitant à s'engager et à s'intéresser aux sujets de DD dans leur quotidien étant donné que la finalité est de changer les comportements et de contribuer à la mise en œuvre des ODD.

C'est le lieu pour nous de recommander à l'État de relancer un programme d'EDD en Côte d'Ivoire et de confier à l'école, aux médias, aux instances communautaires, des missions pressantes et précises de prise de conscience populaire. Le succès d'un tel programme repose sur l'engagement continu de l'État et des citoyens, des investissements conséquents dans le domaine scolaire et communicationnel. Principalement, il faut donner les moyens aux enseignants et journalistes, surtout en termes d'informations, de savoirs scientifiques et pédagogiques pour éduquer au DD. L'éducation au DD implique aussi la mise en place d'un cadre permanent d'échange entre les parties prenantes sur le DD et d'en faire une large diffusion des résultats. Elle se doit aussi de promouvoir exemples de réussites de d'autres pays en matière d'information, de sensibilisation, d'éducation et de mise en œuvre du DD.

Ces préconisations sont généralisables, pragmatiques et réalisables dans la situation actuelle de la Côte d'Ivoire. Reste-t-il à créer davantage de conditions de mise en œuvre.

Scientifiquement, notre étude comporte certainement des faiblesses. Mais nous espérons avoir humblement apporté des éclaircissements sur la problématique de l'EDD en Côte d'Ivoire. Quant aux pistes de recherches ultérieures, il serait intéressant d'étudier le rapport entre le DD et la culture ivoirienne. En outre, la recherche pourrait également se pencher sur les oppositions au DD ou sur les actions de sabotage vis-à-vis de l'atteinte des ODD.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- ABOUA, G. (2004), « *L'éducation au service de l'environnement, le socle du développement durable en Afrique* », in Actes du Colloque « développement durable, leçons et perspectives », Ouagadougou.
- 2- Abric J.C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*. PUF
- 3- ALLIEU – MARY, N. (1998), *Pour une pédagogie des liens, contribution aux recherches sur les pratiques de l'interdisciplinarité dans le champ pédagogique*, Thèse, Lyon : Université Lumière - Lyon II, 283 p.
- 4- Alpe, Y. Girault, Y. (Dir) (2011). *Education au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques*. Actes du Colloque. IUT de Provence, Digne les Bains.
- 5- Arnstein, S. R. (1969). « *A Ladder of Citizen Participation* », Journal of American Institute of Planners, vol. 35, no 4, p. 216-224.
- 6- ASSE, A. S. ; BENABDALLAH, B. ; BRODHAG, C. ; GOUZÉE, N. ; PRESCOTT, J. RATTAL, A. ; TOURE, F. D. et VERBRUGGE, G. (2007). *Stratégie nationale de Développement durable : Guide d'élaboration d'une SNDD*. Organisation Internationale de la Francophonie Collection points de repère. Québec. Les publications de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)
- 7- Avenard J.M.; Eldin M.; Girard G.; Sircoulon J.; Touchebeuf P.; Guillaumet J.L.; Adjanooun E.; Parraud (1971). *Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire. - Tome 1 : Texte - Mémoires* - ORSTOM, Paris (FRA) : ORSTOM, 1971
- 8- Ba, I. (2014). *RGPH 2014, Rapport d'exécution et présentation des principaux résultats*. Directeur Général de l'INS- Directeur Exécutif du RGPH 2014
- 9- BAILLY J.-M., et SCHILS J., 1988, *Trois niveaux d'interdisciplinarité dans l'enseignement secondaire*, FNEC, journée pédagogique, Bruxelles
- 10- BAN Ki-M., (2016). *Unies Rapport sur les objectifs de développement durable 2016*. Secrétaire général des Nations Unies. New York. Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DAES). <https://shop.un.org/fr>
- 11- Beck, U. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 2001, 521 p.
- 12- Bedin V., 2013, *Conduite et accompagnement du changement. Contribution des sciences de l'éducation*. Pratiques en formation. L'Harmattan.
- 13- Berthier, N. (2002). *Les techniques de l'enquête, méthode et exercices corrigés*, Paris, A.

Colin.

- 14- Bertrand, Y. et Valois, P. (1999). *Fondements éducatifs pour une nouvelle société*. Ecole et sociétés - Laval (Québec) : éd. Agence d'Arc, impr. 1992, cop. 1992. - (Collection Education). - ISBN 2-89022-293-4
- 15- Bidache F,(2004) Entreprises et ONG face au développement durable : l'innovation par la coopération, éditions L'Harmattan,.
- 16- Bigot, R.; Hoibian, S. et Muller, J. (2014). *La connaissance du « développement durable » et de l'« économie circulaire » en 2014* : Rapport final. Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par le CREDOC. – Service Économie et Prospective – ADEME (Paris)
- 17- Bird, E., Lutz, R., Warwuck, C. (2010). *Les médias, partenaires de l'éducation au développement durable, kit de formation et de référence, série de l'UNESCO sur la formation au journalisme*. Paris.
- 18- Blondiaux, L. et Sintomer, Y. (2002) *L'impératif délibératif*. Politix, vol. 15, n°57, Premier trimestre 2002. www.persee.fr/issue/polix_0295-2319_2002_num_15_57
- 19- Blyth, C.R. (2008). *Approximate Binomial Confidence Limits*. Journal of the American Statistical Association.
- 20- Brimont, L. (IDDRI). (2018). *Les ODD, un défi pour l'action publique : Contribution des États et des collectivités territoriales à la mise en œuvre des ODD* - MOOC ODD, France Université Numérique. Septembre 2018. <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/objectifs-de-developpement-durable/>
- 21- BRODHAG. C. ; Association pour la recherche et le développement des méthodes et processus industriels ; Association française de normalisation (2004). *Dictionnaire du développement durable*. 279 p. Paris. Saint-Denis La Plaine : AFNOR
- 22- Brou, A. N. (2016, Janvier). *Éducation Relative À L'environnement En Milieu Scolaire Ivoirien : Réflexion Pour Un Regard Critique*. European Scientific Journal January 2016 edition vol.12, p389
- 23- Brundtland, G.H. (1987). *Le Rapport Brundtland : Notre avenir à tous, introduction*. La Commission Mondiale Nations Unies pour l'environnement et le développement. Édition LAMBDA. Alternatives. <https://journals.openedition.org/dynenviron/541>.
- 24- Bruno L. (2007), *La cartographie des controverses*", Technology Review,
- 25- Callon, M. (2006) (entretien avec Michel Ferrary), « *Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau* », dans Sociologies pratiques, PUF, n° 13, 2006/2, p. 37-44.
- 26- Caperan, P., Urena, L. (2012). *50 activités pour une éducation au développement durable : aux cycles 1 et 2*. Essai. Crdp Academie Toulouse. Paris.

- 27- Caron, P. & Châtaigner, J-M. dir. (2017) ; *Un défi pour la planète ; Les Objectifs de développement durable en débat* |Coédition : Quæ, IRD | (ISBN 978-2-7592-2733-4) |466 pp| Référence QUAÉ :02612
- 28- Cavazza, F. (2014). *Internet mobile, la révolution des terminaux alternatifs : Usages, technologies et enjeux de la mobilité au XXIe siècle*. 256 p. FCnet. www.terminauxalternatifs.fr
- 29- Cohen-Seat, G. et Fougereyrollas", P. (1961). "*L'action sur l'homme : cinéma et télévision*". 1961. Paris Éditions Denoël - Broché 12 cm x 19 cm 165 pages.
- 30- Cunningham, J.V. (1972). « *Citizen Participation in Public Affairs* », Public Administration Review, Vol. 32, n° spécial, p. 589-602.
- 31- De Bono E., 2014, *La boîte à outils de la créativité*. Eyrolles
- 32- De Singly, F. (2001). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Nathan. p. 22-25.
- 33- Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>
- 34- Décret N° 2015-268 du 22 avril 2015 portant création, attributions, organisation, et fonctionnement de la Commission Nationale du Développement Durable.
DESD International Implementation Scheme
- 35- Develay M., 2015, *D'un programme de connaissances à un curriculum de compétences*, De Boeck
- 36- Diemer, A. (2015). (Maître de conférences, Université Blaise Pascal Clermont Ferrand). *La question de représentations de l'éducation au développement durable*. (vidéocours). Université Paris Panthéon-Sorbonne. Canal-u.tv/video/canal_uved/1_la_question_de_representations_de_l'education_au_developpement_durable.
- 37- Diemer, A., Marquat, C. (2014). *Education au développement durable : Enjeux et controverses*. (1^{ère} édition). Pédagogies en développement. De boeck. Eddedu. Paris.
- 38- DJANE, K. A. (2010), *Éducation environnementale à l'école ivoirienne : diagnostic et enjeux d'une pérennisation*. Économie et management, 10 avril 2010. Disponible sur <http://www.univtlemcen.dz/~fseg/Larevue10.htm>
- 39- Donzelot et Epstein (2006). *Forces et faiblesses de la participation*. 1 vol. (229 p.). Paris : Esprit. Le titre de ce numéro est aussi celui de son dossier principal (p. 5-53). - Numéro de : "Esprit", ISSN 0014-0759, (juillet 2006) n°326

- 40- Douglas M. (1992b), *Risk and Blame*, London, Routledge and Keagan Paul DOI : 10.4324/9780203430866
- 41- Dubois, L. (2012). L'EDD, entre confusions et changement de paradigme. in *Résonnance – Mensuel de l'école valaisanne*.
- 42- Dubois, L. (2017). *Les sciences à l'école : de l'expérimentation à l'investigation*. Léa. Editions Nathan. Mars.
- 43- Dubois, L. (2018). L'apprentissage des sciences... ...pour contrer la pensée dogmatique. *L'Educateur*, N°10 - Novembre.
- 44- Dubois, L., (2014). Résoudre des problèmes complexes et gérer l'incertitude. in *Résonnance – Mensuel de l'école valaisanne*
- 45- Durand D., 2002, *La systémique*. Que sais-je ? PUF.
- 46- Durkheim, E. (1893), *De la division du travail social* une vision. Essai. Presses Universitaires de France, Paris.
- 47- Effimbra, N. (2016). *Entrepreneuriat scolaire, guide de l'accompagnateur, Programme et fiches techniques*, MEN/
- 48- Fitz-Back, M. (2014). *Bilan de la décennie de l'éducation en vue du développement durable, Pays francophones*. L'Organisation internationale de la Francophonie.
- 49- Fortin-Debart, C. et Girault, Y. (2009) « *De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement* », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 8 |, mis en ligne le 20 décembre 2009, consulté le 19 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ere/2219> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.2219>
- 50- fr.unesco.org/thèmes/education-au-développement-durable/comprendre-edd.
- 51- Freeman, R.E. (1984). *Strategic Management : A stakeholder Approach*. Cambridge University Press. P. 292.
- 52- FREIRE P. (1974). *La pédagogie des opprime*, "Article de Clarte n°47 « Vers l'Ecole du Prolétariat », 15 novembre 1923. Alençon, FM petite collection Maspero.
- 53- Freire, P. (1983). *el acto de leer y el proceso de liberación*. [L'acte de lire et le processus de libération]
- 54- Freire, Paulo (2001). *Pedagogia da indignação* [Pédagogie de l'indignation]
- 55- Garnier, C., & Sauvé, L. (1999). *Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement. Conditions pour un design de recherche*. *Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions*, 1, 65-77.
- 56- Gauthier, B. (1997). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. (3è

- édition revue et augmentée). Quebec. Presse de l'Université de Quebec.
- 57- Gauthier, B. et al. (1993). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. Québec. Presse Universitaire du Québec
- 58- GIORDAN, A. PELLAUD, F. sous la resp.(2008) *Enseigner les sciences*, Delagrave éd. Paris
- 59- Giordan, A., Souchon, Christian (1992). *Une éducation pour l'environnement*. Nice, Z'édicions (Coll. « Guides pratiques »), 235 p. (ISSN 2-87720-066-3).
- 60- Godet M., 2007, *Manuel de prospective stratégique* (1 Une discipline intellectuelle, 2 L'art et la méthode) APM, Dunod.
- 61- Godin T., 2005, *La prospective Que sais-je ?*.
- 62- Grawitz, M. (1986). *Méthodes des sciences sociales*. Paris. Dalloz.
- 63- Grawitz, M. (2000). *Le lexique des sciences sociales*. Paris. Dalloz.
- 64- Groupe Consultatif Plan National de développement 2016-2020, cap sur l'émergence, (2015). *Plaidoyer pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire*. Secrétariat technique du GC
- 65- Guaaybess, T. (2012). *Les médias arabes : Confluences médiatiques et dynamique sociale*. Paris. CNRS éditions.
- 66- Hagège, C. (2010). *Le monde et la diversité des langues*. 5 Mai 2010, 120 min. Collections : Grandes conférences. SCPAM Université Toulouse II-Le Mirail.
- 67- Hardina, D. (2008). « *Citizen Participation* », dans T. Mizrahi et L. E. Davis, Encyclopedia of Social Work, National Association of Social Workers and Oxford University Press, (e-reference edition), www.oxford-naswsocialwork.com/entry?entry=t203.e57 (page consultée en août 2017).
- 68- Horkheimer, M. ; Adorno, T.W. (1947). *La Dialectique de la raison : fragments philosophiques*, trad. de l'allemand par É. Kaufholz, Paris, Gallimard, 1974.
- 69- HOUENOU P. V. (2014), « *L'éducation au développement durable en question* » in Atelier de partage et de renforcement de capacités des médias francophones sur l'éducation pour le développement durable, Communication, Abidjan, du 14 au 15 Octobre 2014
<http://journals.openedition.org/edso/94>; DOI: <https://doi.org/10.4000/edso.94>
- 70- <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148650e.pdfv> / *Framework for the UN*
- 71- <http://www.ins.ci/gene/LANGUES%20OFFICIELLES%20ET%20LANGUES%20NATIONALES.html>
- 72- <http://www.lamediane.com/>
- 73- <http://www.meirieu.com/index.html>

- 74- http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&Lang=F
- 75- <https://donnees.banquemondiale.org/>
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01161866> Submitted on 9 Jun 2015
- 76- <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire>
https://www.editions-harmattan.fr/livre-methode_d_etudes_et_de_recherche_en_sciences_economiques_et_sociales_avec_applications_au_contexte_de_l_afrique_noire_joseph_yao-9782747581530-19147.html
- 77- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diagramme/25165>
- 78- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/graphique/37917>
- 79- <https://www.mediatorre.org/actu,20170529102735,1.html> Forum Planète'ere 2017 : rencontre internationale des acteurs en Éducation relative à l'environnement de la Francophonie
- 80- <https://www.stat4decision.com/fr/tri-croise-r-python/>
- 81- J.P. POURTOIS et H. DESMET, (1990). *Epistémologie et instrumentalisation en sciences humaines*, Mardaga ISBN, Paris, p.165.
- 82- Jézégou, F. (2001-2021). *Dicocitations*. www.dicocitations.com/citations/citation-32640
- 83- KOUADIO R. A. (2015, 07 Septembre). *Extrait du discours du ministre, à l'occasion de l'installation de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) et des comités de développement durable (CDD) de l'administration publique*. (Cérémonie). Centre de conférence du ministère d'État, ministère des affaires étrangères.
- 84- Krause, E. A. (1968). « *Functions of a Bureaucratic Ideology: "Citizen Participation"* », *Social Problems*, vol. 16, n° 2, p. 129-143.
- 85- Kwahou, C. (2013). *L'effectivité de la Convention UNESCO 2005 sur la diversité des expressions culturelles*. Thèse Droit Public. Université Paris-Est, 2013. HAL Id: tel-01161866
- 86- La méthode expérimentale scientifique (s.d.). Dans Wikipédia. Repéré le 27 juin 2018 à https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9thode_exp%C3%A9rimentale.
- 87- Lange, J-M. (2011). *Penser l'éducation scientifique en termes de contribution à l'éducation au développement durable : l'exemple des sciences de la vie et de la Terre*. Revue des Hautes écoles pédagogiques et institutions assimilées de Suisse romande et du Tessin, CAHR.
- 88- Lange, J-M. (2014). *Education au développement durable : intérêts et limites d'un usage scolaire des investigations multiréférentielles d'enjeux*. Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE, Presses Universitaires de la Méditerranée, (10.4000/edso.959). (hal-01699564).

- 89- Lange, J-M. et Martinand, J-L. (2014). *Principes d'élaboration et de structuration d'une éducation au développement durable scolaire. Développement durable, comprendre et développer les compétences collectives*, {hal-01690530}.
- 90- Lange, J-M. (2015). *Actes du colloque "Les "éducations à ...", levier(s) de transformation du système éducatif ?*. "Les "éducations à ..", levier(s) de transformation du système éducatif ?, Nov 2014, ROUEN, Mont Saint Aignan, France. {halshs-01183403}
- 91- Lasswell, H. (1927). « *Propaganda Technique in the World War I* ». An Mit Press Classic. New York. Copywrite Memorial.
- 92- Lasswell, H., Casey, R.D., Smith, B.L., (1946). *Propaganda, Communication and Public Opinion : A Comprehensive Reference Guide*, Princeton University Press.
- 93- Lazarsfeld, P. F., Berelson, B. and Gaudet H. (1944) . *The People's Choice How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*. Legacy Edition Columbia University Press.
- 94- Le focus group (ou groupe de discussion) (s.d.). Dans Wikipédia. Repéré le 2 juillet 2018 à https://fr.wikipedia.org/wiki/Focus_group.
- 95- Lécuyer, B-P. Lautman J. (1998). *Paul Lazarsfeld (1901 – 1976). La sociologie de Vienne à New York*. Collection : Logiques sociales. France. Editeur L'Harmattan.
- 96- Leininger-Frézal, C.(2009, décembre). *le développement durable et ses enjeux éducatifs : acteurs, savoirs, stratégies territoriales*. Thèse de doctorat, Université de Lyon2. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00449803>
- 97- Léna, J-Y. & Chalmeau, R. (2007). *Les enseignants ont-ils des conceptions sur le développement durable ?*, *Éducation à l'environnement pour un développement durable : Informer, former ou éduquer ?*, Colloque de recherche - Iufm de Montpellier
- 98- Léna, J-Y. (Maître de conférences – ESPE Toulouse). (2015, 5 Juin). *Les cartes mentales en éducation au développement durable* (Film). UVED/Université Paris I Panthéon-Sorbonne. https://www.canal-u.tv/video/canal_uved/8_les_cartes_mentales_en_education_au_developpement_durable.
- 99- LENOIR, Y. GEOFFROY, Y. HASNI, A. (2001) *Entre le « trou noir » et la dispersion évanescence : quelle cohérence épistémologique pour l'interdisciplinarité ? Un essai de classification des différentes conceptions de l'interdisciplinarité*. In Y. Lenoir, B. Rey et I.
- 100- Lerner, D., Schramm, W. (1968). *Communication and change in the developing countries*. [compte-rendu]. In: Revue économique, volume 19, n°2, 1968. pp. 367-369. www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1968_num_19_2_407816_t1_0367_0000_001

- 101- Loi n° 2016-886 du 8 novembre 2016 portant constitution de la république de Côte d'Ivoire.
- 102- Mace, G., François, P. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*. (3è édition). Montréal. Québec. De Boeck Université
- 103- Mainar, C.V. (2008b). « *L'interdisciplinarité et les concepts de transposition didactique et d'îlot interdisciplinaire de rationalité* ». Colloque international des didactiques de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté. Nantes, 8-9 décembre 2008. Actes sur CD Rom.
- 104- Mainar, C.V. (2009). *Approches transdisciplinaires de l'éducation au développement durable dans l'enseignement secondaire*. Nature, sciences, sociétés, n°1, p.60-66.
- 105- Majou, G. Mulnet, D. (2015) Qu'est-ce qu'une compétence ? Le guide de référence de compétence du développement durable
- 106- Mangoua, T. T. (2014). *Développement durable*. Scribbr. Consulté le 30 juillet 2017 sur https://www.scribbr.fr/ecobase_21.net/DeveloppementDurable/Citations/Citations.html.
- 107- Manin, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. rééd. Flammarion, coll. « Champs ». Fondation Saint-Simon, Liberté de l'esprit, Calman-Lévy.
- 108- Marc, Ed. et Picard, D. (2006). *L'École de Palo-Alto. Un nouveau regard sur les relations humaines*, RETZ.
- 109- Marshall M. (1911-1980). (2013) : *Understanding media : the extensions of man*. 2nd ed. 463p. New York : Gingko Press, ; ISBN: 9781584230731
- 110- Marx , K. (1847), « *Conscience de classe et lutte de classe* », Extrait de misère de la philosophie, Editions sociales, 1847, pp. 134-136.
- 111- Matagne, P. (2008). Éducation à l'environnement, éducation au développement durable : la double rupture, Éducation et socialisation [Online], les cahiers du CERFEE.
- 112- McBride, (1980). *Voix multiples, Un seul monde (Communication et société aujourd'hui et demain)*. Paris : Documentation française, Nouvelles Editions Africaines/ UNESCO.
- 113- McEwan, C. (2005). « New Spaces of Citizenship? Rethinking Gendered Participation and Empowerment in South Africa », *Political Geography*, vol. 24, no. 8, p. 969-991.
- 114- Meirieu, P. (1988). *Apprendre... oui, mais comment ?* In: *Revue française de pédagogie*, volume 83, pp. 112-114.
- 115- Meirieu, P. (1997). *Groupes et apprentissages* in *Connexion* N° 68, Paris, www.enseignement.be

- 116- Militon, É. (2016). *Pourquoi et comment éduquer au développement durable ?* Mémoire de master, Académie de Nantes. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01389577>
- 117- Miller, F. P. ; Vandome, A. F. (2010). *Observation Participante : Ethnologie, Sociologie, Bronislaw Malinowski, John Layard, Relativisme culturel, Ethnographie, Culture, Recherche-action*. 68 p. France. Alphascript Publishing.
- 118- Mini guide de la pédagogie de projet, disponible sur : <http://www.classeinversee.com/pedagogie-de-projet/guide/>
- 119- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement. (2009). *Politique de population*, 21 p
- 120- Ministère du Plan et du Développement (2016). *Plan National de Développement PND 2012 – 2016 : vision de développement et orientations stratégiques* (Tome III, chapitre VIII)
- 121- Ministère du Plan et du Développement. (Janvier 2016). *Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 : Rapport Final*. Bureau National de la prospective et de la veille stratégique. République de Côte d'Ivoire
- 122- Mitchell, R.K ; Agle, B.R. & Wood, D.J. (1997). « Toward a Theory of Stakeholder Identification and Salience : Defining the Principle of Who and What Really Counts ». *Academy of Management Review*, Vol. 22, n°4, p.853-886. Google Scholar 10.5465/amr.1997.9711022105
- 123- MONTAIGNE, (2002) *Les Essais* livre 1 ch. 25, Conde-sur-Noireau, Arlida.
- 124- Morin E., 2000, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Seuil
- 125- Morin E., 2014, *Enseigner à vivre*. Manifeste pour changer l'éducation. Actes Sud.
- 126- MORIN, E. (1999) *La Tête bien faite-Repenser la réforme-Réformer la pensée*, Mayenne, Edition du Seuil.
- 127- Mulnet D., 2014, *Quelles compétences pour quelle éducation au développement durable. Education au développement durable. Enjeux et Controverses*. Arnaud Diemer et Christel Marquat. De Boeck
- 128- Mulnet, D. (Responsable du master de formation de formateur en EDD, École Supérieure du Partenariat et de l'Éducation, Clermont –Auvergne), (2016, 18 janv) *Cinq compétences pour former au monde de demain*, UVED. <https://www.youtube.com/watch?v=rmzNnL7XR3o>
- 129- N'DA, P. (2006). *Méthodologie de recherche : de la problématique à la discussion des résultats*. (2è édition revue et augmentée). Abidjan. Editions Universitaires de Côte d'Ivoire.
- 130- Nations Unies. (2016, 29 Janvier). *Rapport de la conférence des parties sur sa vingt et unième session : Mesures prises par la conférence des parties. Décisions adoptées par la*

- convention des parties*. Convention-cadre sur les changements climatiques. Conférence des parties du 30 novembre au 11 décembre 2015. Paris (France)
- 131- Olivier, M. (2017) « *L'analyse quantitative des données* ». 4e éd. 128 p. France. Armand Colin séries : 128 Sociologie.
- 132- One Microsoft Way. (2013). *Microsoft Excel (Version Excel 2013 (version 15.0) inclus dans Office 2013 et Office 365)* [Logiciel]. officean@microsoft.com.
- 133- ONU, (1992). *La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement /« Sommet de la Terre » ou conférence des Nations Unies à Rio de Janeiro*. Département de l'information, organisation des Nations Unies. New York, BY 10017 ? Etats – Unis. DPI/1299 – Mai 1993.
- 134- Ouattara, A. (2016, 22 Avril). Cérémonie d'ouverture de la signature de l'accord de paris sur le climat, (Discours de S.E.M. Alassane Ouattara). COP21. Nations Unies à New-York
- 135- Parsons, T. (1937). *The Structure of Social Action*, New York, McGraw-Hill.
- 136- PASSERON (J.C) : *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, Paris, 1970, repris par Bernard DANTIER in <http://www.lesclassiquesdessciencesociales.ca>, consulté le 24 Mars 2010 à 10h20min
- 137- Paugam, S. (2010) *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2e édition. Presses Universitaires de France - PUF.
- 138- Pellaud, F. (2011). *Pour une éducation au développement durable*. 196 pages. Éditeur : QUAE
- 139- Pellaud, F. (2014) *Interdisciplinarité, compétences, pédagogie de projet et éducation en vue d'un développement durable* in *Education au développement durable*, de Boeck
- 140- Pellaud, F. (Professeur, haute école pédagogique de Fribourg). (2015). *Multi, pluri, inter ou transdisciplinarité pour une éducation en vue d'un DD ?* (vidéocours). Université Paris Panthéon-Sorbonne. Canal-u.tv/video/canal_uved/en_4_multi_inter_or_transdisciplinarity.20842.
- 141- Pellaud, F. (2011). *Pour une éducation au développement durable*, Quae,
- 142- Pichette, M. (2005). *“L'éducation aux médias dans l'éducation des adultes au Québec”*. Monographie, Comité sur les nouvelles technologies, Institut de Coopération pour l'Éducation des Adultes (ICEA). Québec. Les classiques des sciences sociales.
- 143- Pierre, A., Martin, P. et Lanmafankpotin, G. (2006). *Participation citoyenne*. Publication spéciale Série n°4, Fargo, USA, International Association for for impact Assessment.

- 144- PLATON, (1995) *Protagoras-Euthydeme-Gorgias-Ménexeme-Ménon-Cratyle*, Monchecourt, GF Flammarion.
- 145- PLATON, (1995) *Théétète* 150 d, Manchecourt, GF Flammarion.
- 146- PLATON, (2002) *La République* 518 b, Manchecourt, GF Flammarion.
- 147- PLATON, (2002) *La République livre VII*, Manchecourt, GF Flammarion.
- 148- Pourtois, J.P. et desmet, H. (1990). *Epistémologie et instrumentalisation en sciences humaines*, p.165. Paris. Mardaga ISBN
- 149- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2000). *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3e édition. Paris : Dunod.
- 150- R.C.I./ MINEDD. (2011, Décembre) *Stratégie nationale de développement durable : Engager la transition vers une société plus viable*. Secrétariat Permanent de la Commission Nationale du Développement Durable.
- 151- R.C.I./MINEDD/NU/DD (2012). *Rapport pays national du DD en Côte d'Ivoire dans la perspective de Rio + 20, Septembre 2017*. Ministère de l'environnement et du développement durable.
- 152- RCI/ Loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le développement durable.
- 153- RCI/PND 2012 – 2015, (2012). *Tome 1 : Résumé Analytique*. Ministère du plan et du développement.
- 154- REDDA (2001) : ‘‘Rapport d’évaluation de la mise en œuvre de l’Agenda 21 en Côte d’Ivoire dans le cadre de la préparation du Sommet mondial sur le développement durable 2002’’, Ministère de l’Environnement et du Cadre de Vie, décembre 2001.
- 155- République de Côte d’Ivoire. 2003. *Rapport National sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*.
- 156- Rey, A. (2005). *Le Grand Robert de la langue française*. (Version 2.0). Les éditions Le Robert/SEJER. Bureau Van Dijk. www.lerobert.com.
- 157- Rieffel, R. (2005). *Sociologie des médias*, Ellipses, 223 p. (ISBN 2-7298-2445-6), p. 164.
- 158- Rocher, G. (1968). *Introduction à la sociologie générale*. Vol. 3, Montréal (Québec), Canada, Éditions H.M.H., 1968-1969 (ISBN 9782896476497).
- 159- Rockström, J., W. Steffen, K. Noone, Å. Persson, et.al. (2009). *Planetary boundaries : exploring the safe operating space for humanity*. *Ecology and Society* 14(2) : 32
- 160- Rostow W. W. (1960). *The Stages of Economic Growth: A non-communist manifesto*. Harvey. Cambridge. 12th printing edition (January 1, 1965).

- 161- Sacquet, A-M. ; Fortin-Debart, C. ; Martin-Lagardette, J-L. (2006). *De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable : guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire* Collaborateur du Comité français pour l'environnement et le développement durable.
- 162- Sanogo, M. (2019). *Budget citoyen 2019 : Guide du citoyen pour la loi de finances 2019*
- 163- Sauvé, L. (1994). *Pour une éducation relative à l'environnement*. Montréal et Paris. Guérin et Eska
- 164- Sauvé, L. (1997). *Pour une éducation relative à l'environnement : élément de design pédagogique*. Guide de développement professionnel à l'intention des éducateurs. 2^e édition, (première édition : 1994). Montréal / Paris : Guérin / Eska. www.erudit.org/fr/revues/rse/1995-v21-n3-rse1848
- 165- Sauvé, L. (2015). *L'éducation relative à l'environnement*. Dans Bourg, D. et Papaux, A., Dictionnaire de la pensée écologiste (p. 376-379). Paris : Presses Universitaires de France. Google Scholar
- 166- Sauvé, L. (2017). *L'éducation à l'écocitoyenneté*. Dans Barthes, A. et Lange, J.M. (Dir.) Dictionnaire critique des enjeux et concepts des Éducatrices à. (p. 56-65). Paris : L'Harmattan. Google Scholar
- 167- Sauvé, L. (2019). De l'interdisciplinarité à la transversalité : Pour un projet politico-pédagogique, résolument écologique. Dans Darbellay, F., Moody, Z et Louviot, M., L'interdisciplinarité à l'école - Succès, Résistance, diversité. (p. 69-88). Genève : Éditions Alphil Presses Universitaires Suisse. <https://www.alphil.com/index.php/l-interdisciplinarite-a-l-ecole.html> Google Scholar
- 168- Sauvé, L. et Garnier, C. (sous presse). *Une phénoménographie de l'environnement : Réflexions théoriques et méthodologiques sur l'analyse des représentations sociales*. Dans M.-L. Rouquette et C. Garnier (dir.), Représentations sociales et éducation. Montréal : Éditions Nouvelles.
- 169- Sauvé, L., Berryman, T. et Brunelle, R. (2003). *Environnement et développement : la culture de la filière ONU. Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions*, 4, 33-55.
- 170- Sauvé, L., Villemagne, C. et Orellana, I., et Bader, B. (2017). *Education, environnement, écocitoyenneté*. Repères contemporains. Québec : Presses de l'Université du Québec, (PUQ).
- 171- Schnapper, D. et Bachelier, C. (2000), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Gallimard, coll. « Folio Actuel », chap 4.

- 172- Secrétariat d'état auprès du premier ministre, charge du budget et du portefeuille de l'état. République de Côte d'Ivoire. <https://finances.gouv.ci//>
- 173- Shannon, C.E., Weaver, W.,A (1949) *Mathematical Theory of Communication*, Urbana, University of Illinois Press,
- 174- Simiand, F. (1987). *Méthode historique et sciences sociales*. Ed. des Archives contemporaines
- 175- Simonneaux, J. (Professeur de didactique à ENFA). (2015). *Les Questions Socialement Vives (QSV) comme enjeux d'une société plus durable*. (vidéocours). Université Paris Panthéon-Sorbonne. Canal-u.tv/video/canal_uved/1_les_questions_socialement_vives_qsv_comme_enjeux_d_une_societe_plus_durable.19759.
- 176- Tchakhotine, S.(1950). *Le viol des foules par la propagande politique*. La collection : Tel. Parution 01/06/2015. 616 pages. Paris.Éditions Gallimard.
- 177- Tharoor, S. (2005). *Eine kleine Geschichte Indiens*. Éditeur : [Frankfurt (Main)] Suhrkamp 2005 Collection : Suhrkamp Taschenbuch, 3678
- 178- Traoré, H. (2014). *Contribution des médias à l'éducation au développement durable en Côte d'Ivoire : cas de la chaine RTI1* (Mémoire de master, Chaire Unesco pour la culture de la paix / Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody)
- 179- Traoré, K. (2018, février). *Le couvert forestier en Côte d'Ivoire : une analyse critique de la situation de gestion des forêts (classées, parcs et réserves)*.
- 180- Trudel, L. , (1992). *La population face aux médias*, Institut canadien d'éducation des adultes, Montréal. VLB éditeur.
- 181- Unesco, (2005). *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005-2014*. Division pour la promotion de la Qualité de l'Education. Paris. www.unesco.org/education/desd.
- 182- Unesco. (2005). *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. <https://es.unesco.org/creativity/node/595>.
- 183- United Nations. (3 mars 2013). *Agenda 21, The United Nations Programme of Action from rio*. Earth Summit. Digest Press Summary : UN Agenda 21
- 184- Venne, M. (2011) , « *La participation donne confiance* », Éthique publique [En ligne], vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 30 octobre 2012, consulté le 18 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/571> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.571>

- 185- Vidal (2010), *Vidal 2010 : Le Dictionnaire*. 86e édition, Issy-les-Moulineaux : Vidal, DL 2010
- 186- Villemagne, C. (2017). L'éducation relative à l'environnement des adultes : observations théoriques et pratiques. Dans Sauvé, L., Orellana, I., Villemagne, C. et Bader, B. (2017). *Éducation, environnement, écocitoyenneté. Repères contemporains* (p. 157-175). Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ). Google Scholar
- 187- Weber, M. (1905). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Presse électroniques de France. Paris. P. 341. .
- 188- Wiener, N., (1958). *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*, Paris, Hermann. [www. Valleyinternational.net](http://www.Valleyinternational.net).
- 189- www.agenda-2030.fr
- 190- www.données.banquemondiale.org/ Rapport Mondial sur les objectifs de développement durable 2016
- 191- www.environnement.gouv.ci
- 192- www.ivoiredd.org
- 193- www.jimlaurie.com
- 194- www.lemoci.com/fiche-pays/cote-d-ivoire/#sthash.JmUT7048.dpu
www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1988_num_83_1_2439_t1_0112_0000_2
- 195- www.plandetudes.ch /Plan d'Etude Romand, Aperçu des contenus (PER, Suisse). (2013)
- 196- www.wikipedia.org/wiki/fichier:schéma_du_développement_durable.svg.
- 197- www.un.org/press/fr/2002/ENVDEV619.doc.htm, consulté le 21 octobre 2017
- 198- YAO, J. (2005) , *Méthode d'études et de recherche en sciences économiques et sociales Avec applications au contexte de l'Afrique noire*. Collection : Éthique Économique. 282 p. France. L'harmattan.
- 199- Yapi, E. A. (2010). *Analyse du cadre juridique et réglementaire du développement durable en Côte d'Ivoire*.

ANNEXES

ANNEXE 1 : INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES

Protocole d'enquête à l'attention des citoyens (un échantillon de la population)

- 1- Qu'est-ce que le Développement Durable ?.....
.....
.....
- 2- Citez au moins deux enjeux du Développement Durable :.....
.....
.....
- 3- Quel est l'enjeu ou l'Objectif de Développement Durable qui vous semble le plus préoccupant ?.....
.....
.....
- 4- Qu'entendez-vous par Éducation au Développement Durable ?
.....
.....
- 5- Le Développement Durable est-il connu des habitants de la Côte d'Ivoire ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 6- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
.....
- 7- L'atteinte du DD est-elle possible en Côte d'Ivoire d'ici 2030 ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
Justifiez
.....
.....
- 8- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire est sur la voie du Développement Durable ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 9- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
- 10- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire remplit les conditions pour aller au Développement Durable ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 11- Si oui, citez en quelque unes :.....
.....
.....
- 12- Sans éducation, pas de Développement Durable. Partagez-vous cet avis ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 13- Justifiez.....
.....
.....
.....

14- Comment juger-vous aujourd'hui votre niveau de connaissances par rapport aux ODD ? (Très bon – Bon – Moyen – Pas bon – Mauvais)

15- L'école et les enseignants sont-ils des acteurs de Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

16- Les médias et les journalistes sont-ils des acteurs de Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

17- L'école et les enseignants ivoiriens participent-ils au développement durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

18- Si oui, Comment ? :

19- Les médias et les journalistes ivoiriens participent-ils au développement durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

20- Quelle sont les disciplines qui contiennent plus les notions de Développement Durable?

21- Quelle sont les médias qui contiennent plus les notions de Développement Durable ?

22- Quel sont selon vous les disciplines les plus appropriées pour éduquer au Développement Durable ?.....

23- Quel sont selon vous les médias les plus appropriées pour éduquer au Développement Durable ?.....

24- Êtes-vous d'accord que l'éducation au Développement concerne plus l'école que tous les autres secteurs comme les médias et les communautés ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Justifiez :

25- Participez-vous au Développement Durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

26- Si oui, qu'est-ce qui vous fait dire que vous participez au DD ?

Si non, pourquoi ?.....

.....

27- Quelle approche pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire? :.....

.....

28- Quelle stratégie pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire? :

.....

29- En tant que citoyen, parlez-vous régulièrement du Développement Durable autour de vous?

Oui ☐ Non ☐ De temps en temps ☐

30- Si Oui, quels sont vos sujets préférés ?.....

.....

31- Si non, Pourquoi ?.....

.....

32- Êtes-vous compétent et outillé pour informer sur le Développement Durable ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

Si non, pourquoi ?.....

.....

33- Quel acteur de DD pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?

L'enseignant ☐ Le journaliste ☐ Le citoyen ☐ Le responsable communautaire ☐

Autres :

.....

34- Êtes-vous d'accord que les TIC et les réseaux sociaux sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

35- Êtes-vous d'accord que l'entrepreneuriat scolaire et l'entrepreneuriat social sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

36- Seriez-vous prêt à participer au DD, à accepter un programme d'EDD et de vous investir dans son application ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

37- Qui a le plus de chance de vous amener à changer de comportement ? (Vos parent – Vos amis – votre conjoint(e), Vos enseignants.)

38- Qu'est ce qui peut vous motiver à vous engager en faveur de l'EDD et de la réalisation des ODD ?.....

.....

.....

39- Que pouvez-vous apporter réellement pour éduquer au DD ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

40- Que proposez-vous pour mieux éduquer au Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénoms.....

Profession:

Lieu d'habitation :.....

Niveau d'étude :.....

Diplôme :.....

Intervalle d'âge :.....

Nous vous garantissons la confidentialité et la gestion responsable des informations

Merci pour votre participation

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS

- 1- Qu'est-ce que le Développement Durable ?.....
.....
.....
- 2- Citez au moins deux enjeux du Développement Durable :.....
.....
.....
- 3- Quel est l'enjeu ou l'Objectif de Développement Durable qui vous semble le plus préoccupant ?
.....
.....
- 4- Qu'entendez-vous par Éducation au Développement Durable ?
.....
.....
- 5- Le Développement Durable est-il connu des habitants de la Côte d'Ivoire ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 6- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
- 7- L'atteinte du DD est-elle possible en Côte d'Ivoire d'ici 2030 ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
Justifiez
.....
.....
- 8- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire est sur la voie du Développement Durable ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 9- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
- 10- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire remplit les conditions pour aller au Développement Durable ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 11- Si oui, citez en quelque unes :
.....
.....
- 12- Sans éducation, pas de Développement Durable. Partagez-vous cet avis ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 13- Justifiez.....
.....
.....

14- L'école et les enseignants sont-ils des acteurs de Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

15- L'école et les enseignants ivoiriens participent-ils au développement durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

16- Si oui, Comment ? :

.....

17- Quelle sont les disciplines qui contiennent plus les notions de Développement Durable?

.....

18- Quel sont selon vous les disciplines les plus appropriées pour éduquer au Développement Durable ?.....

.....

19- Êtes-vous d'accord que l'éducation au Développement concerne plus l'école que tous les autres secteurs comme les médias et les communautés ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Justifiez :.....

.....

20- Quelle approche pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire? :.....

.....

21- Quelle stratégie pédagogique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire? :

.....

22- En tant qu'enseignant, parlez-vous régulièrement du Développement Durable dans vos classes ?

Oui ☐

Non ☐

De temps en temps ☐

23- Si Oui, quels sont vos sujets préférés ?.....

.....

24- Si non, Pourquoi ?.....

.....

25- Êtes-vous compétent et outillé pour informer sur le Développement Durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Si non, pourquoi ?.....

.....

26- Quel acteur de DD pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?

L'enseignant ☐ Le journaliste ☐ Le responsable communautaire ☐

Autres :

27- Êtes-vous d'accord que les TIC et les réseaux sociaux sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

28- Êtes-vous d'accord que l'entrepreneuriat scolaire et l'entrepreneuriat social sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

29- Que proposez-vous pour mieux éduquer au Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénoms.....

Fonction :

Discipline enseignée :

Nom de votre école :

Diplôme :

Nombre d'année d'expérience :

Intervalle d'âge :

Nous vous garantissons la confidentialité et la gestion responsable des informations

Merci pour votre participation

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ATTENTION DES JOURNALISTES

- 1- Qu'est-ce que le Développement Durable ?.....
.....
- 2- Citez au moins deux enjeux du Développement Durable :.....
.....
- 3- Quel est l'enjeu ou l'Objectif de Développement Durable qui vous semble le plus préoccupant ?.....
.....
- 4- Qu'entendez-vous par Éducation au Développement Durable ?
.....
.....
- 5- Le Développement Durable est-il connu des habitants de la Côte d'Ivoire ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 6- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
- 7- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire est sur la voie du Développement Durable ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 8- Si non, Pourquoi ?
.....
.....
- 9- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire remplit les conditions pour aller au Développement Durable?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
- 10- Si oui, citez en quelque unes :
.....
.....
- 11- Sans éducation, pas de Développement Durable. Partagez-vous cet avis ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
Justifiez.....
.....
.....
- 12- Pensez-vous que la Côte d'Ivoire pourra atteindre le Développement Durable d'ici 2030 ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐
Justifiez :
.....
- 13- Les médias et les journalistes sont-ils des acteurs de Développement Durable en Côte d'Ivoire ?
Oui ☐ Non ☐ Plus ou Moins ☐

14- Les médias et les journalistes ivoiriens participent-ils au développement durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

15- Si oui, Comment ? :

.....

16- Êtes-vous d'accord que l'éducation au Développement concerne plus les médias que tous les autres secteurs comme l'école et les communautés ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

17- Quel est selon vous le média le plus approprié pour éduquer au Développement Durable ?

La presse ☐ La Radio ☐ La Télévision ☐ Internet et les réseaux sociaux ☐

18- En tant que journaliste, produisez – vous régulièrement des informations sur le Développement Durable ?

Oui ☐

Non ☐

De temps en temps ☐

19- Si Oui, quels sont vos sujets préférés ?

.....

20- Si non, Pourquoi ?

.....

21- Êtes-vous compétent et outillé pour informer sur le Développement Durable ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

22- Quel acteur de DD pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ?

L'enseignant ☐ Le journaliste ☐ Le responsable communautaire ☐

Autres :

23- Quelle stratégie journalistique pour mieux éduquer au DD en Côte d'Ivoire ? :

.....

24- Êtes-vous d'accord que les TIC et les réseaux sociaux sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Justifiez :

.....

25- Êtes-vous d'accord que l'entrepreneuriat scolaire et l'entrepreneuriat social sont plus efficaces pour éduquer au Développement Durable aujourd'hui ?

Oui ☐

Non ☐

Plus ou Moins ☐

Justifiez :
.....

26- Que proposez-vous pour mieux éduquer au Développement Durable en Côte d'Ivoire ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et Prénoms.....

Fonction :

Nom de votre média :.....

Diplôme :.....

Spécialité journalistique :

Nombre d'année d'expérience :

Intervalle d'âge :.....

Nous vous garantissons la confidentialité et la gestion responsable des informations

Merci pour votre participation

**ANNEXE 4 : TABLEAU DES ATOUTS ET OPPORTUNITES, FAIBLESSES ET
MENACES EN MATIERE DE MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
SELON LE BILAN DE L'ETAT**

Les atouts et les opportunités en matière de mise en œuvre du développement durable concernent :	Les faiblesses et les menaces en matière de mise en œuvre du développement durable portent sur :
- la bonne connaissance du développement durable et l'utilisation de certains outils y relatifs, par les pouvoirs publics ;	– L'insuffisance de la mobilisation du corps social ;
– L'existence d'un cadre institutionnel ;	– Le développement durable apparaissant comme un slogan, sans réalité concrète ;
– L'émergence d'une société civile de plus en plus soucieuse des valeurs du développement durable ;	– La réticence des PME et PMI à s'engager dans des démarches de développement durable ;
– Le secteur privé favorable à la démarche de développement durable ;	– Le déficit d'information sur le développement durable ;
– La volonté politique marquée par la création d'un Ministère avec de larges compétences en matière de développement durable ;	– Insuffisance de synergie au niveau des politiques et stratégies sectorielles ;
- la prise de conscience au niveau mondial sur les questions de développement durable ;	– Insuffisance d'outils pour la prise en compte du Développement Durable dans les politiques et les projets publics ;
– La promotion des processus comme ceux du « Global Impact » et de « l'économie verte » ;	– L'insuffisance de l'engagement des collectivités locales dans la démarche du développement durable ;
– La présente stabilité politique du pays ;	- la fragilité de la cohésion sociale ivoirienne.
– Le rôle levier de l'Etat, pour engager les réformes nécessaires au déploiement de la politique de développement durable.	

***Source :** Stratégie nationale de développement durable, engager la transition vers une société plus viable, ministère de l'environnement et du développement durable, décembre 2011*

**ANNEXE 5 : TABLEAU DES INDICATEURS DE SUCCES EN MATIERE DE MISE
EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE SELON LE BILAN DE L'ETAT**

Les indicateurs de succès
20% du corps social connaît le concept du DD de 2011 à 2015 ;
Le public participe effectivement à la prise de décision dans au moins 50% des cas avant fin 2015 ;
Au plus tard fin 2015, les écoles ivoiriennes ont intégré l'EDD dans leur programme d'enseignement ;
Au plus tard en 2015, l'EDD est prise en compte dans le système éducatif non formel ;
Le développement durable transparaît dans l'appellation des institutions et leur fonctionnement au plus tard en 2014 ;
Au moins deux politiques sectorielles et une boîte à outils ont été élaborées ou révisées en fin 2013 ;
Le fonctionnement de l'Administration est compatible avec le développement durable en fin 2013 ;
La gestion des collectivités territoriales prend en compte les principes du développement durable à partir de 2015 ;
Les principes du développement durable sont pris en compte dans l'aménagement du territoire à partir de 2015 ;
100% des exigences et des principes du développement durable sont pris en compte dans le cadre juridique et réglementaire du développement durable d'ici 2015 ;
Une institution appropriée dispose de moyens nécessaires pour son fonctionnement à partir de 2012 ;
50% des entreprises privées adoptent des initiatives volontaires en phase avec le développement durable d'ici 2015 ;
Les entreprises assurent leurs responsabilités écologiques et sociétales à partir de 2015 ;
La croissance positive du nombre de structures qui s'inscrivent dans la démarche ;
Le taux de mobilisation des ressources exogènes est amélioré à partir de 2014 ;
Tous les textes pris pour gérer les défis globaux sont ratifiés par la Côte d'Ivoire à partir de 2012.

Source : *Stratégie nationale de développement durable, engager la transition vers une société plus viable, ministère de l'environnement et du développement durable, décembre 2011.*

ANNEXE 6 : UN EXEMPLE D'ARTICLE DE PRESSE



SOCIETE

YAMO USSOUKRO MO FAITAI: LES RISQUES SANITAIRES D'UN MARCHÉ INSALUBRE



Crédit photo: Hamidou TRAORE

<http://www.lamediane.com/>

Situé au centre-ville, en face de la rue des banques et à l'entrée du quartier de Dioulabougou, le marché de Mon faitai est renommé pour son rôle important dans le ravitaillement de toutes la capitale en denrées alimentaires en quantités et à coût successibles. Très prisé donc par les consommateurs, il est difficile de se frayer un chemin, surtout les mercredis, « jour de marché ». Un vrai bazar avec tous les risques que cela peut comporter.

Au-delà du danger sécuritaire dû à sa proximité avec la Nationale A3 et son encadrement par des routes secondaires très empruntés des automobilistes, le marché de Mo faitai impressionne en plus, pour son grand désordre et surtout son insalubrité. Les étalages de marchandises sur les voies, à même le sol, laissent la place aux déchets immenses de toutes sortes les soirs après les ventes.

Un autre fait choquant à observer au Marché de Mo faitai est sa cohabitation avec les eaux usées qui le traversent de toutes parts, dégageant des odeurs nauséabondes, sûrement sources de maladies pour les vendeurs et les acheteurs. Un gros risque sanitaire dû à une insalubrité effroyable menace les usagers du marché de Mo faitai. « *Nous reconnaissons que le marché est sale et qu'il comporte des risques de maladies mais nous n'avons pas d'autres choix* ».

Les clients aussi sont pleinement conscients de cette absence de salubrité doublée de désordre. « *C'est ici qu'on trouve les aliments moins chers. Nous sommes habitués à cet environnement* » rétorque une fidèle cliente du marché.

Selon l'Institut d'hygiène du district de Yamoussoukro, les risques sanitaires de l'insalubrité du marché de Mo faitai se résument à la contraction par les vendeurs et clients de maladies telles que la fièvre typhoïde, le paludisme, les migraines, les infections respiratoires et autres.

L'insalubrité du marché de Mo faitai est aussi reconnue par la mairie qui affirme faire des efforts pour l'assainissement mais fort malheureusement entravé par l'indiscipline des occupants. « *La saleté du marché de Mo faitai a pour seul responsable, les commerçants* » dicit un interlocuteur.

En attendant une solution durable, les commerçantes et commerçants qui n'ont pas d'autres choix continuent de braver les risques sus cités.

Hamidou Traoré

04 Mars 2019 02:47

ANNEXE 7 : DES EXTRAITS DE DISCOURS, PROUVANT LE SOUTIEN POLITIQUE ET LA PRISE EN COMPTE INSTITUTIONNELLE DES ODD PAR L'ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

« ...Notre volonté est de parvenir, dans les délais impartis, à l'élaboration d'un business plan climat devant accompagner la mise en œuvre de notre Plan National de Développement (PND) 2016 – 2020, des Objectifs de Développement Durable post 2015 et de l'Accord de Paris sur le Climat. La Côte d'Ivoire, qui a l'ambition d'être un pays exemplaire et d'excellence en matière de développement durable, alliant la vision d'émergence économique avec la mise en œuvre de sa « stratégie bas carbone », a besoin de l'appui et de l'accompagnement de la communauté internationale, notamment en ce qui concerne la production d'électricité, afin de réussir l'adaptation de son économie aux contraintes liées aux changements et au réchauffement climatiques. Avant de conclure, je voudrais inviter toutes les parties à l'Accord de Paris, à aller plus loin afin de pérenniser la dynamique actuelle et rendre irréversibles les progrès que nous accomplirons collectivement. Nous devons, pour cela, mettre au service de l'humanité les progrès scientifiques et technologiques réalisés dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique. Nous devons le faire pour les générations futures, auxquelles nous avons le devoir de léguer une planète, dans laquelle elles pourront à leur tour vivre et s'épanouir. C'est tout le sens de notre participation active à la Conférence de Paris et à celle de ce jour historique, qui fait de mon pays l'un des premiers à signer l'Accord de Paris, réaffirmant ainsi notre engagement déterminé à lutter contre les changements climatiques... »

Discours de S.E.M. ALASSANE OUATTARA, lors la cérémonie d'ouverture de la signature de l'accord de paris sur le climat, aux nations unies à New-York, 22 AVRIL 2016.

« ...l'action du Gouvernement vise à traduire l'ambition du Président de la République Son Excellence Alassane OUATTARA, de faire en sorte que le développement durable puisse s'ancrer dans tout le corps social afin que chaque citoyen devienne un acteur responsable. Chacun sera donc appelé à contribuer à l'équilibre entre la qualité de l'environnement, l'efficacité économique et le progrès social. Ceci nécessite la mobilisation et la contribution de tous les acteurs. De façon spécifique, il s'agit pour nous d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social ; de développer l'approche multisectorielle du développement durable dans tous nos actes notamment, le logement, l'alimentation, la santé et l'éducation ; de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux. Il est donc important, voire indispensable que le développement durable fasse partie intégrante de nos stratégies de développement... »

Allocution du Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, à l'occasion de l'Installation de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) et des Comités de Développement Durable (CDD) de l'Administration Publique, lundi 07 septembre 2015.

ANNEXE 8 : ARTICLE SCIENTIFIQUE

IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)

Managing Editor Board

- ❖ Dr. Muhammad Shahidul Islam, Bangladesh
- ❖ Dr. M.V. Lakshmi Devi, India
- ❖ Dr. Nasir Rana, Pakistan
- ❖ Dr. Ajayi, Johnson Olusegun, Nigeria
- ❖ Dr. Monia Acciari, United Kingdom
- ❖ Dr. W. A. Amir Zal, Malaysia

International Editorial Board

- ❖ Dr. Paul Terungwa JATO, Nigeria
- ❖ Dr. Vimalash Kumar Singh, India
- ❖ Dr. Brij Pal, India
- ❖ Dr. Irshad Hussain, Pakistan
- ❖ Dr. Imam Isah Paiko, Nigeria
- ❖ Dr. Emaikwu Sunday Oche, Nigeria
- ❖ Dr. Suresh Makvana, India
- ❖ Dr. Ogbonna Emmanuel Chijioke, Nigeria
- ❖ Dr. Okorie Ugochukwu, Nigeria
- ❖ Dr. Md. Nazrul Islam Mondal, Bangladesh
- ❖ Dr. Diksha Sharma, India
- ❖ Dr. Muhammad Ibrahim, Pakistan
- ❖ Dr. John Yeseibo, India
- ❖ Dr. Amita Puri, India
- ❖ Dr. Michael Akintayo, US
- ❖ Dr. Termit Kaur Ranjit Singh, Malaysia
- ❖ Professor Dr. Sobho Khan Jamali, Pakistan

Contact Us

Website URL : www.iosrjournals.org
Email : support@iosrmail.org



Qatar Office:

IOSR Journals
Salwa Road
Near to KFC and Aziz
Petrol Station,
DOHA, Qatar

India Office:

EHTP, National Highway
8, Block A, Sector 34,
Gurgaon, Haryana
122001

Australia Office:

43, Ring Road,
Richmond Vic 3121
Australia

New York Office:

8th floor, Straight hub,
NS Road, New York,
NY 10003-9595



IOSR Journals

International Organization
of Scientific Research

e-ISSN : 2279-0837

Volume : 27 Issue : 1 Series-3

p-ISSN : 2279-0845

Contents:

Reflections of Buddhism on Modern Democracy - A 21st Century Perspective	01-11
Implementation of Character Education During The Covid-19 Pandemic At Smp Negeri 2 Koto Gasib Siak District	12-16
Etat De La Participation Citoyenne En Vue De La Réalisation Des Objectifs De Développement Durable En Côte D'Ivoire	17-28
Vocabulary Enhancement: Towards Precision in Expression	29-31
Réflexion sur les limites de l'exercice des libertés face aux droits des tiers en droit congolais : cas de la liberté de Presse	32-36
Exploring the Task Shifting Potentials of Non-Health Community Based Providers of Comprehensive Maternal Health Services in Urban Slums in Federal Capital Territory, Nigeria: Community Survey	37-47
Storage Stability and Sensory Qualities of 'Kango' Prepared from Maize Supplemented with kidney Bean Flour and Alligator Pepper	48-55
The Mechanism of Law Enforcement on Village Fund Corruption in the Jurisdiction of the Attorney General's Office	56-64



IOSR Journals

International Organization
of Scientific Research

IOSR Journal of Humanities and Social Science

e-ISSN : 2279-0837

Volume : 27 Issue : 1 Series-3

p-ISSN : 2279-0845

IOSR-JHSS

Contents:

Reflections of Buddhism on Modern Democracy - A 21st Century Perspective	01-11
Implementation of Character Education During The Covid-19 Pandemic At Smp Negeri 2 Koto Gasib Siak District	12-16
Etat De La Participation Citoyenne En Vue De La Réalisation Des Objectfs De Developpement Durable En Côte D'ivoire	17-28
Vocabulary Enhancement: Towards Precision in Expression	29-31
Réflexion sur les limites de l'exercice des libertés face aux droits des tiers en droit congolais : cas de la liberté de Presse	32-36
Exploring the Task Shifting Potentials of Non-Health Community Based Providers of Comprehensive Maternal Health Services in Urban Slums in Federal Capital Territory, Nigeria: Community Survey	37-47
Storage Stability and Sensory Qualities of 'Kango' Prepared from Maize Supplemented with kidney Bean Flour and Alligator Pepper	48-55
The Mechanism of Law Enforcement on Village Fund Corruption in the Jurisdiction of the Attorney General's Office	56-64

Etat De La Participation Citoyenne En Vue De La Réalisation Des Objectifs De Développement Durable En Côte D'Ivoire

Traoré Hamidou

*Doctorant en action humanitaire et développement durable à la Chaire Unesco
Université Félix Houphouët – Boigny / Abidjan*

N'guessan Kouakou Edouard

*Professeur Titulaire de Botanique et Biologie Végétale
Université Félix Houphouët – Boigny / Abidjan*

RESUME

En prenant part au sommet des Nations Unies en septembre 2015, à New York (USA), la Côte d'Ivoire s'est engagée, au même titre que 192 autres pays, à l'atteinte des 17 objectifs universels, inclusifs et transversaux de DD, pour un monde meilleur, d'ici 2030. A moins de 9 ans de l'échéance, le rythme de réalisation de ces ODD reste encore lent à cause de nombreux obstacles, aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau du peuple. L'implication de ce dernier en tant que partie prenante est difficilement cernable. La présente étude a pour objectif de faire, l'évaluation de la participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. Pour mener à bien cette étude, une enquête a été réalisée auprès des habitants d'Abidjan et de Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Elle visait à faire un état de participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD. L'analyse des données révèle que la participation effective des citoyens qui est de 19,04 %, n'est pas suffisante pour garantir l'atteinte des ODD pour le compte de la Côte d'Ivoire, quoi que 93 % des enquêtés estiment être volontaire à cet effet. 68 % des enquêtés ne savent pas définir exactement le concept de DD. 51,26 % n'en savent rien de ses enjeux. 46,44 % sont optimistes quant à la possibilité du pays à atteindre le DD. La mise en relation de ces données permet de confirmer, d'une part, que la participation citoyenne n'est pas encore suffisante pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire ; et que d'autre part, cette faible participation est dû à la méconnaissance du DD, par une importante frange de la population dont le taux d'analphabétisme reste encore élevé (56, 10 %).

Mots clés : 17 Objectifs de Développement Durable - Connaissance du Développement Durable - Participation Citoyenne - Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

By taking part in the United Nations summit in September 2015, in New York (USA), Côte d'Ivoire, like 192 other countries, committed to achieving the 17 universal, inclusive and transversal objectives of SD, for a better world, by 2030. With less than 9 years from the deadline, the pace of achievement of these SDGs is still slow because of numerous obstacles, both at the institutional level and at the level of the people. The latter's involvement as a stakeholder is difficult to identify. The objective of this study is to assess citizen participation in the implementation of the SDGs in Côte d'Ivoire. To carry out this study, a survey was carried out among the inhabitants of Abidjan and Yamoussoukro, in the Ivory Coast. It aimed to establish a state of citizen participation in the implementation of the SDGs. Analysis of the data reveals that the effective participation of citizens, which is 19.04%, is not sufficient to guarantee the achievement of the SDGs on behalf of Côte d'Ivoire, although 93% of respondents believe to be voluntary for this purpose. 68% of respondents do not know exactly how to define the concept of SD. 51.26% know nothing about its stakes. 46.44% are optimistic about the possibility of the country to achieve SD. The linking of these data makes it possible to confirm, on the one hand, that citizen participation is not yet sufficient to contribute to the achievement of sustainable development objectives in Côte d'Ivoire ; and that on the other hand, this low participation is due to ignorance of SD, by a large segment of the population whose illiteracy rate is still high (56.10%).

Keywords : 17 Sustainable Development Goals - Knowledge of Sustainable Development - Citizen Participation - Côte d'Ivoire.

Date of Submission: 01-01-2022

Date of Acceptance: 12-01-2022

I. INTRODUCTION

« La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale. » **Institut du Nouveau Monde, 2019.** 2030 approche à grand pas, avec son enjeu de l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (17ODD), pour un monde meilleur à tous les êtres vivants. En Côte d'Ivoire, la notion de DD¹⁸⁹ est présente au cœur de la politique de développement du pays, à travers ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Soucieux d'accélérer la réalisation de ces ODD en Côte d'Ivoire, l'Etat a fait des travaux d'alignement des ODD sur le Plan National de Développement (PND), identifié les cibles prioritaires et contextualisé des indicateurs des ODD. Ces priorités, au nombre de 5 sont : « le renforcement de l'inclusivité du processus de développement, l'amélioration du capital humain, l'accélération de la transformation structurelle de l'économie, la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux ainsi que la promotion d'une gouvernance encore plus efficace, transparente et participative. ». (Groupe Consultatif PND 2016-2020, (2016), p.8-9).

Cet arrimage PND-ODD traduit, une fois de plus, l'engagement du gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs, au delà de l'adoption de cet agenda en 2015 et de l'appel solidaire de tous les partenaires au développement, pour soutenir financièrement et techniquement les projets/programmes de DD. (Groupe Consultatif PND 2016-2020, (2016), p.9).

En dépit de ces efforts, l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire est toujours loin d'être une garantie, 3000 jours à peine avant l'échéance. Selon le plaidoyer pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire (Groupe Consultatif PND 2016-2020, (2016), p3-5. « Le seuil national de pauvreté reste encore élevé avec un taux de 46,3% en 2015. La faible proportion des femmes aux parlement (9,8% contre une cible de 30% en 2015. Le taux élevé de chômage des femmes³, de 6,6 % contre 5,3 % au plan national. Le taux de mortalité infantile est encore élevée avec 108 décès pour 1000 naissances en 2012... ».

De nombreuses solutions existent notamment, l'approfondissement de l'appropriation du DD au niveau sectoriel et local, l'accroissement des financements en faveur des ODD, l'assurance de la disponibilité des données pour un suivi régulier.

Pour que les nouveaux objectifs soient atteints, chacun doit y mettre du sien : du gouvernement à chacun des êtres humains en passant par le secteur privé et la société civile. Si la mission du gouvernement est de créer les conditions politico-stratégiques afin de faciliter la mise en œuvre du programme 2030, celle des individus est soit de participer, soit d'adopter des comportements n'entravant pas la réalisation de ces ODD. Le rôle si important des citoyens est attesté par André Dumas¹⁹¹ (1983) pour qui « ...La transformation d'une société et le développement de son économie dépendent moins de l'élaboration de plans et de projets de développement techniquement corrects que de la capacité des groupes sociaux et des masses populaires à impulser et animer un développement qu'ils ont eux-mêmes défini. »¹⁹²

Si parmi les opportunités de la mise en œuvre des ODD, figure donc l'implication forte des parties prenantes dont les citoyens, cela mérite une interrogation sur la contribution de ceux-ci dans l'atteinte de ces objectifs. Une partie prenante étant considérée comme « tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels » (Freeman & Reed, 1983, p88).

La question de la participation citoyenne à la réalisation des Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire situe cette étude au cœur d'une approche théorique essentiellement basée sur l'apport de la théorie des parties prenantes et de celle de la participation dans la mise en œuvre des ODD.

La définition du développement durable en tant que principe d'action mondial nécessite une implication des citoyens, individuelle ou collective. En effet, la notion de participation est inhérente à celle de développement durable puisque celui-ci requiert des changements comportementaux majeurs, la sensibilisation des citoyens et leur participation au processus de décision à travers la démocratie participative. Il n'y a donc pas de développement durable sans participation citoyenne, sans engagement, peut-on dire. Cette forme de démocratie ; dont l'objectif

¹⁸⁹ Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté - Objectif 2 : Lutte contre la faim - Objectif 3 : Accès à la santé - Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité - Objectif 5 : Égalité entre les sexes - Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement - Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables - Objectif 8 : Accès à des emplois décents - Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation - Objectif 10 : Réduction des inégalités - Objectif 11 : Villes et communautés durables - Objectif 12 : Consommation et production responsables - Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique - Objectif 14 : Vie aquatique - Objectif 15 : Vie terrestre - Objectif 16 : Justice et paix - Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

¹⁹⁰ « Un développement permettant de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, et tenant compte des dimensions environnementale, sociale et économique dans une perspective d'équité. » - Le Rapport de la Commission Brundtland intitulé « Notre avenir à tous » publie en 1987, sous l'égide de l'ONU. ³ Enquête emploi 2013.

¹⁹¹ Directeur de L'uer de Sciences économiques, Université de Montpellier I. Revue Tiers Monde, t. XXIV, n° 95, Juillet-Septembre 1983

¹⁹² Dumas André. Participation et projets de développement. In: Tiers-Monde, tome 24, n°95, 1983. pp. 513-536; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1983.4306>

est une « bonne gouvernance », transparente, responsable et participative ; entraîne la participation des citoyens et de la société civile organisée sur une question, à travers différents dispositifs de participation plus ou moins formels. La participation citoyenne est caractérisée par la diversité de ses formes, des acteurs, des échelons territoriaux, ou encore des degrés de participation. Il existe deux dynamiques principales qui caractérisent la participation selon son origine : soit celle-ci a pour origine une initiative citoyenne, on parle alors de forme « ascendante » ou de « bottom up », soit la participation a pour origine une initiative des autorités publiques, on parle alors de forme « descendante » ou de « top down ».

La participation citoyenne est un principe de développement durable. Elle peut prendre **La forme descendante ou de « top down »** comprenant *l'accès au savoir, l'accès à l'information et la participation, la participation et l'engagement*. Elle peut aussi prendre **La forme ascendante ou « bottom up »** avec *Le bénévolat, Le volontariat, Philanthropie, Réalisation de tâches professionnelles et domestiques*

Selon l'Institut du Nouveau Monde, (2019), la participation citoyenne (un concept qui englobe la participation publique, la participation sociale et la participation électorale) est un principe clé de développement durable, reconnue essentiel par de nombreux traités et organisations internationaux. C'est l'action d'un individu de s'engager auprès de ses concitoyens dans la poursuite d'un objectif commun, l'objectif de développement durable.

Selon le 5^e principe de la Loi québécoise sur le développement durable, BOURQUE, Denis, (2011), « *la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique* ».

La participation citoyenne est un outil de sensibilisation et d'engagement des citoyens au développement durable de leur pays. En Côte d'Ivoire, la loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le développement durable, dans ses principes généraux, prévoit clairement la participation citoyenne dans la mise en œuvre du DD. Selon cette loi d'orientation sur le développement durable, la participation citoyenne s'inscrit dans les principes généraux de mise en œuvre du développement durable dont « *le principe d'accès au savoir, le principe d'équité et de solidarité sociales, le principe d'efficacité économique, le principe d'information et de participation, le principe d'internalisation des coûts, le principe de non-régression ou progressivité, le principe de partage juste et équitable des bénéfices, le principe de partenariat et de coopération intergouvernementaux, le principe de participation et d'engagement, le principe pollueur-payeur, le principe de précaution, le principe de préservation de l'environnement, le principe de prévention, le principe de production et de consommation responsables, le principe de protection du patrimoine culturel, le principe de la redevabilité, le principe du respect de la capacité de support des écosystèmes, le principe de santé et de qualité de vie et le principe de subsidiarité* ». Quel est l'état de la participation citoyenne à la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire ?

Ce travail a pour objectif de faire l'état de la participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD. Spécifiquement, il vise d'une part à déterminer la volonté, le niveau réel et le mode de participation citoyenne ; et d'autre part à indiquer les obstacles à la participation.

L'hypothèse de recherche stipule que la participation citoyenne n'est pas assez forte pour favoriser l'atteinte des ODD, et que cela pourrait s'expliquer par des obstacles liés au pessimisme et à la méconnaissance du concept. L'utilisation de la démarche expérimentale dans le cadre de notre étude consiste pour nous à faire ressortir les liens de cause à effet entre la variable indépendante (participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD) et une variable dépendante (l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire).

De ce qui précède, cette étude, guidée par une méthodologie, présente des résultats suivis de discussion.

II. MATERIEL ET METHODES

Présentation de la zone d'étude

La présente étude a été réalisée en Côte d'Ivoire. Pays de l'Afrique de l'Ouest qui partage les mêmes frontières avec le Mali et le Burkina au nord, le Ghana à l'est, le Libéria et la Guinée à l'ouest, et limité au sud par l'océan atlantique, elle s'étend sur une superficie de 322 463 km² et compte 22.671.331 habitants selon l'Institut National de la Statistique (INS), en 2014.

Collecte des données et échantillonnage

Pour appréhender la participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire, une étude documentaire est dans un premier temps menée en vue de comprendre le processus de la mise en œuvre des ODD ; cerner son évolution et connaître les acteurs. Des documents stratégiques et d'orientation concernant le PND 2016 -2020 et les programmes de DD, ainsi que quelques rapports du Ministère de l'environnement et du développement durable ont aussi été consultés. Dans un second temps, un questionnaire a été soumis individuellement aux habitants des villes d'Abidjan et de Yamoussoukro. A partir de leur propre opinion, l'enquête visait d'abord, à mesurer la volonté de participation citoyenne, quantifier les participants et établir leur profil, ensuite, identifier les activités participation les plus fréquentes et enfin déterminer les obstacles majeurs.

Le choix des villes d'Abidjan et de Yamoussoukro se justifie par leur importance institutionnelle, représentant respectivement pour le pays, les capitales économique et politique. La ville d'Abidjan, située au sud du pays et très urbanisée compte 4 395 243 habitants, soit environ 15 fois celle de Yamoussoukro, au centre, avec ses 310 056 habitants, selon de RGPH 2014. Leurs populations sont urbaines avec une probabilité plus élevée d'avoir au moins une idée du DD. Un autre critère de choix étant de choisir des centres urbains à fort taux d'alphabétisation dont les taux sont de 69,3 % pour le District Abidjan et 63,7 % pour District Yamoussoukro, selon les données RGPH 2014. En plus, leur dynamisme est favorable à l'émergence et à la circulation de nouveaux modes de pensée et styles de vie.

L'échantillonnage probabiliste est le mieux indiqué pour notre étude compte tenu de notre sujet et de la contrainte de temps. Nous avons ainsi adopté la méthode des unités types ou choix raisonné (Berthier, 2002 ; Gauthier, 1997), utilisée dans le cadre des échantillons non représentatifs, consistant à sélectionner pour constituer l'échantillon, des individus moyens qui présentent globalement les caractéristiques des éléments de la population de référence. Cela, dans le but de toucher de préférence les publics qui savent ce que c'est que le développement durable et qui s'intéressent à ses sujets ou qui sont engagés dans la réalisation des ODD.

Ciblant un échantillon de 500 personnes à enquêter, correspondant à 0,0022 % de la population totale de la Côte d'Ivoire et 0,010 % de la population cumulée d'Abidjan et de Yamoussoukro (4.705.299 habitants), ce sont finalement 491 feuilles de questionnaire d'opinions qui nous ont été retournées. Lors du traitement des données, 13 d'entre elles n'ont pas été prises en compte, car incomplètes ou inexploitable. Cela nous a conduits à recadrer l'échantillon à 478 personnes enquêtées. Les personnes enquêtées de sexes, âges et niveaux d'instructions différents ont été aléatoirement appréhendées dans les rues, à leurs domiciles, dans des établissements ou aux abords. Les questions étaient majoritairement fermées et certaines ouvertes. L'enquête, à la fois quantitative et qualitative, s'est étendue sur plusieurs mois, d'Avril 2016 à Février 2017.

Traitement et analyse des données

Le traitement des données s'est fait, à la fois manuellement et par des méthodes de la statistique descriptive à l'aide du logiciel Excel de Microsoft d'office 2016. Les réponses quantifiables identiques sont rangées en fonction des variables en termes d'effectifs et de pourcentages. Les données ont été exploitées dans des tableaux à double entrées sur Excel, qui a permis de sortir des histogrammes. Pour l'analyse, des intervalles de pourcentages permettent de déterminer la significativité de la variable étudiée. Ainsi, le qualitatif faible sera utilisé pour les pourcentages de 0 à 40 %, le qualitatif moyen pour les intervalles 40 à 59 et le qualitatif élevé pour les pourcentages situés entre 60 et 100 %.

III. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET DISCUSSION

3.1. Processus et engagement des acteurs dans la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire Le processus de mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable en Côte d'Ivoire obéit à une feuille de route comprenant six étapes, qui est la déclinaison au niveau national de l'agenda international sur le DD. La figure 1 ci-dessous est un panorama général qui sert de guide pour les pays dont la Côte d'Ivoire, dans la mise en œuvre des ODD.

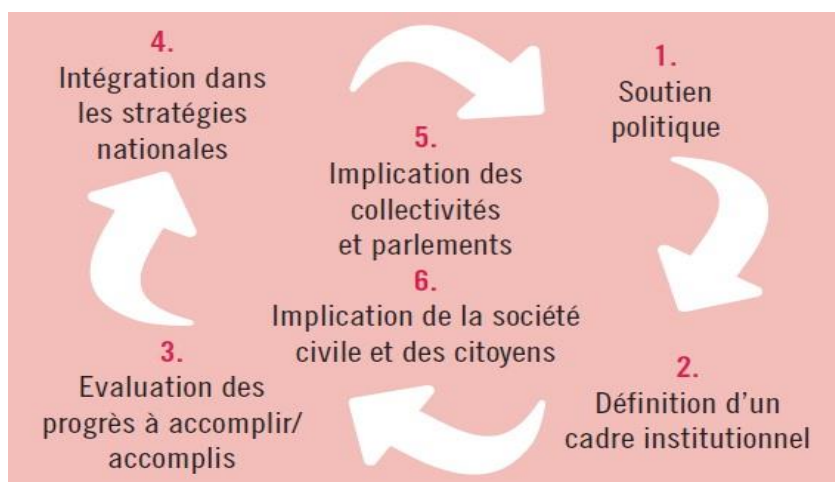


Figure 1 : Schéma du processus de mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire. (Présentation de Laura Brimont, Chercheuse à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), MOOC ODD, septembre 2018)

L'engagement de la Côte d'Ivoire au processus de DD est perceptible à travers le soutien politique (1), la définition d'un cadre institutionnel (2), l'évaluation des progrès accomplis (3), l'intégration dans les stratégies nationales (4). Le pays s'est emparée assez rapidement de l'agenda 2030 puisqu'elle l'a aussi adoptée en septembre 2015. Dès l'année 2016, elle a proposé un Plan National de Développement qui couvre la période 2016-2020, à la suite de la prise d'un décret instituant une loi d'orientation sur le DD datant de 2014. Elle s'est dotée également d'une Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) chargée d'installer dans chaque ministère, direction, organisation et dans la société civile, des comités de DD (CDD). La tenue successive des journées interministérielles d'opérationnalisation du DD dédiées aux services de l'État et celles des assises ivoiriennes du DD dans le secteur privé en septembre 2015 sont également des actes forts de l'état de l'engagement du pays pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en attendant la mise à disposition de tous, des feuilles de routes claires, précises, ciblées, émanant de chaque ODD et issu de l'arrimage entre le PND et les ODD. Malgré des changements périodiques de gouvernements, la volonté de la Côte d'Ivoire d'exécuter l'Agenda 2030, de s'engager à l'atteinte d'un certain nombre de cibles demeure intacte. Sous la coordination du Ministère du Plan et du Développement, le PND 2016-2020 a pris en compte l'ensemble des 17 ODD dans ses cinq axes. Pour leur mise en œuvre, le Gouvernement travaille en synergie avec les autres parties prenantes, à savoir le Parlement, le Conseil Économique, Social et environnemental, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile. Il bénéficie de l'appui des Partenaires au Développement, notamment des Agences des Nations Unies.

Pour mieux appréhender les rôles et l'implication des acteurs dans le processus de DD en Côte d'Ivoire, le schéma ci-dessous présente les organes en charge de sa mise en œuvre.



Figure 2 : Organes en charge de la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire et leurs attributions
(TRAORE, Septembre 2017)

Même si le DD est l'affaire du ministère de l'environnement et du développement durable, la réalisation du DD en Côte d'Ivoire dépend aussi techniquement du ministère du plan et du développement. Tout ceci confirme l'engagement gouvernemental, dans la mise en œuvre des ODD. Les rôles de la société civile et des citoyens, clairement définis ci-dessus, sont difficilement perceptibles en Côte d'Ivoire.

Pour cerner l'implication des citoyens et de la société civile, qui concerne cette étude, une enquête est menée auprès d'un échantillon de population dont les caractéristiques sont ci-dessous.

3.2. Caractéristiques des enquêtés

Sur 500 personnes visées dans la population en général, 478 ont effectivement répondu au questionnaire d'opinion. Le tableau suivant les caractérise.

Tableau I : Caractéristiques socio-professionnelles des répondants

Variables explicatives	Fréquence	Pourcentage (%)
Sexe		
Homme	341	71%
Femme	137	29%
Total	478	100%
Classes d'âges		
≤ à 24 ans	210	44%
De 25 ans à 49 ans	254	53%
≥ à 50 ans	14	3%
Total	478	100%
Niveau d'étude		
Primaire	38	8%
Secondaire	163	34%
Supérieur	277	58%
Total	478	100%
Situation socio-professionnelle		
Travailleur cadre	57	12%
Travailleur agent d'exécution	81	17%
Sans emplois et chômeurs	134	28%
Élèves ou Étudiant	206	43%
Total	478	100%

Source : Enquête / TRAORE – Juillet – Août - Septembre 2017

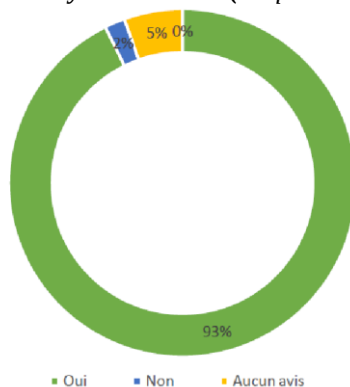
La population enquêtée est composée de 71% d'hommes et 29% de femmes. Répartis par classes d'âges, 44% ont au plus 24 ans, 53% ont des âges compris entre 25 et 49 ans, 3% sont âgés de 50 ans et plus. Quant à leur niveau d'étude, 8% affirment avoir un niveau d'étude primaire, 34% ont un niveau secondaire et 58% ont accédé à des études supérieures. En ce qui concerne la situation socio-professionnelle de ces enquêtés, 12% sont des travailleurs cadres, 17% sont des travailleurs-agents d'exécution, 28% sont sans emplois ou chômeurs et 43% sont élèves (au secondaire) ou étudiants.

L'échantillon est composé de personnes alphabétisées uniquement. Cela a été fait à dessein, dans la mesure où les analphabètes sont presque tous étrangers au concept de développement durable. Il renferme les deux sexes même si la proportion des femmes enquêtées reste faible (29 %). Cela s'explique par le fort taux de femmes analphabètes dans la société ivoirienne ; 63,2 % contre 49,3 % pour les hommes au niveau nationale, selon RGPH 2014. Toutes les tranches d'âges sont représentées et cela cadre avec le caractère intergénérationnel du concept de l'étude, le développement durable.

3.3. État de la participation citoyenne à la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire

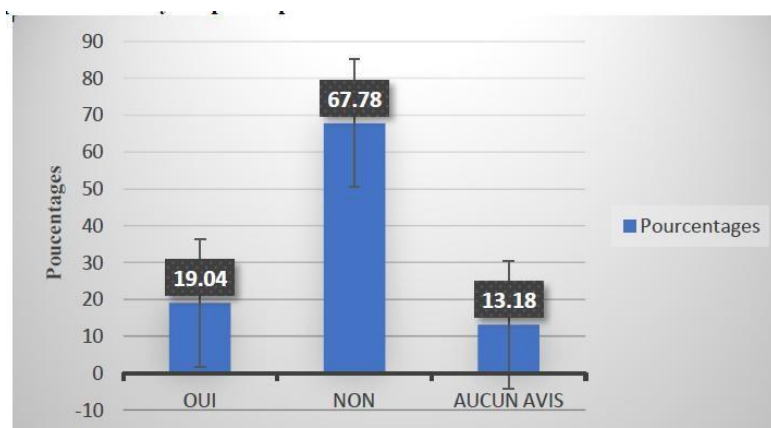
3.3.1. Volonté de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

Graphique 1 : Volonté de participation citoyenne AU DD (Enquête / TRAORE - Novembre 2016 à Juillet 2017)



Le graphique ci-dessus montre l'ampleur de la volonté des enquêtés à s'investir dans la mise en œuvre du DD, d'accepter les projets de DD et d'y prendre part. La volonté des citoyens à participer au développement durable est réelle en Côte d'Ivoire comme l'atteste le résultat ci-dessus de notre enquête. 93 % le manifeste contre 2 % qui ne souhaitent participer et 5 % d'indécis. Les chiffres expriment qu'il existe en Côte d'Ivoire, une réelle volonté des uns et des autres, à accepter et à participer au DD. Autrement, les citoyens sont disposés à participer au DD, surtout, au niveau de sa mise en œuvre. Cela est à l'avantage de la réalisation des ODD, des initiatives en faveur de la transformation des consciences vers l'adoption de comportement favorables à la mise en œuvre du DD

3.3.2. Proportion des citoyens participants au DD



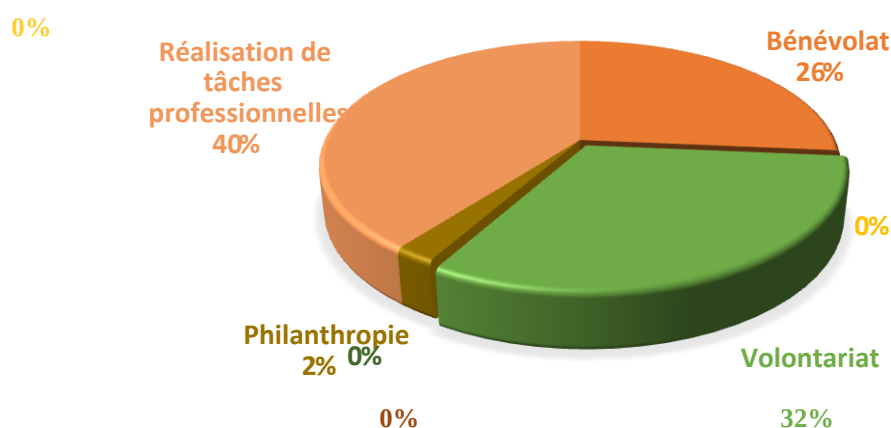
Graphique 2 : Avis des habitants sur leur participation effective au DD (Enquête / TRAORE - Novembre 2016 à Juillet 2017)

La participation citoyenne au DD n'est pas aussi visible en Côte d'Ivoire au vu de certains agissements de la population. Cette observation se confirme dans l'opinion des enquêtés eux-mêmes, selon les données suivantes. De l'enquête d'opinion sur l'échantillon de 478 sujets, seulement 19,04 % affirment participer au DD peu importe la manière. 67,78 % ne participent pas au DD. 13,18 % ne donnent aucun avis.

Peu importe le type de participation, le sentiment d'obligation envers la communauté et la prise de conscience des enjeux de DD sont les facteurs qui guident l'implication des citoyens au DD.

L'enquête a poussé plus loin pour savoir comment les 19,04 % des enquêtés participent au DD en termes de formes de participation mais aussi en termes d'actions concrètes. Les résultats sont les suivants.

3.3.3. Formes de participation citoyenne au DD observées



Graphique 3 : Formes de participation citoyenne au DD (Enquête / TRAORE - Novembre 2016 à Juillet 2017)
Les 91 personnes qui estiment participer au DD ne la font pas de la même forme. Ainsi, 26,37 % disent participer au DD par bénévolat contre 31,87 % estiment le faire par volontariat. Seulement une poignée, soit

2.20 % agissent en philanthropes. La forme de participation au DD en Côte d'Ivoire la plus visible selon la plupart des enquêtés (39,56 %) est liée à la réalisation des tâches professionnelles. Elle est de type « bottom up », à l'initiative donc du citoyen lui-même. Il faut signaler que les comportements et actions professionnelles, domestiques et relationnelles communautaires du quotidien s'inscrivent dans les déterminants du DD et par conséquent, contribuent à l'atteinte des ODD s'ils sont exécutés convenablement.

Comment se manifeste concrètement cette participation citoyenne qui peut se faire soit par volontariat, soit par bénévolat, soit par philanthropie, soit par exemplarité professionnel ? Notre enquête s'est intéressée à cette question pour cerner les actions de participation concrètes des populations. ***Qu'est-ce qui vous fait dire que vous participez au DD ?*** Les actes de participation indiqués par cette poignée de volontaire ci-dessus sont les suivants :

3.3.4. Actions de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

Tableau II : Fréquences des actions de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire

<i>Qu'est-ce qui vous fait dire que vous participez au DD ?</i>		<i>Fréquence</i>
1	Je parle régulièrement du DD dans mon entourage	++
2	J'enseigne le DD	+
3	Je ne nuis pas à l'environnement et je prends soin de mon cadre de vie	+++++
4	Je ne gaspille pas les ressources alimentaires, hydriques et énergétiques	+++++
5	Je milite dans des associations de promotion du DD	+
6	Je milite dans des associations de lutte contre le déséquilibre environnemental, économique et social.	+
7	Je gère bien mes déchets ménagers	+++++
8	Je respecte les lois du pays ainsi que les droits des autres	+++++
9	J'accomplis mes devoirs	+++++
10	Mon entreprise m'impose des règles de DD que je respecte	+
11	Je suis sensible à tout ce qui est rapport avec le DD et je m'investi	+++
12	Je donne argent, compétences, temps...au nom du DD	+

Source : Enquête / TRAORE - Novembre 2016 à Juillet 2017

+++++ Actions très fréquentes

++++ Actions fréquentes

+++ Actions plus ou moins fréquentes

++ Actions peu fréquentes

+ Actions très peu fréquentes

Selon le tableau ci-dessus, les actions de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire se résument à un certain nombre de comportements ordinaires quotidiens des uns et des autres comme indiqué. Cela soulève une fois encore le problème de connaissance du DD et de ses enjeux par les populations car les actions de participation les plus fréquentes que nos enquêtés indiquent ci-haut ne sont pas plus qu'ordinaire et pratiqué par tous et depuis bien longtemps maintenant, notamment l'entretien du cadre de vie, l'accomplissement des devoirs citoyens, le respect de lois et règles...

La participation suppose, la bonne connaissance de la problématique de DD par les populations, mais surtout l'implication de celles-ci par le développement et la mise en œuvre de projets épousant les ODD. Mais de nombreux obstacles subsistent.

3.4. Les obstacles à la participation citoyenne en vue de la mise en œuvre du DD

3.4.1. Pessimisme des populations sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD.

Les enquêtés se sont aussi prononcés sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD peu importe l'horizon. Ils ont répondu à la question suivante : « ***Est-il possible pour la Côte d'Ivoire réaliser ses ODD et d'atteindre le DD ?*** » Les opinions sont diverses et se distinguent en trois catégories de visions selon les résultats : La vision des optimistes, la vision des pessimistes et la vision des sans parti pris ou neutre. Le tableau suivant présente les proportions d'opinion pour chacune des visions avec des observations à l'appui.

Tableau III : Visions divergentes des populations sur la réalité de la C.I. d'atteindre le DD

Visions	Effectifs	%	Observations
Les optimistes	222	46,44	Les plus nombreux : ils fondent beaucoup d'espoirs quant à l'atteinte des objectifs de DD
Les pessimistes	191	39,96	Leur proportion est aussi très importante avoisinant celle des optimistes : Pour eux, la Côte d'Ivoire ne pourra jamais atteindre les ODD. Certains soutiennent au contraire que le pays s'en éloigne au fil des ans.
Les non-alignés ou neutres	65	13,60	Avec une faible proportion, il s'agit des opinions qui ne sont ni optimistes, ni pessimistes. Elles ne savent pas où se situer.
Total	478	100	Ensemble des personnes ayant donné leur avis sur les possibilités de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD

Source : Enquête / TRAORE – Novembre 2016 - Juillet 2017

46,44% des populations sont optimistes quant à la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre les ODD à l'horizon 2030. Plus nombreux, ils fondent beaucoup d'espoirs quant à l'atteinte des de ces objectifs. 39,96% sont pessimistes. 13,60% sont neutres n'ayant pas fait de choix.

3.4.2. Connaissance du concept de DD et de ses enjeux par les citoyens

Tableau IV : Connaissances du DD et ses enjeux par la population

Rubrique	Thèmes	Effectif	%	Rubrique	Thèmes	Effectif	%
Connaissance du DD et ses enjeux par les populations	« Les personnes sachant définir le DD »	153	32	Connaissance du DD et ses enjeux par les populations	« Les personnes connaissant au moins deux enjeux du DD »	233	48,74
	« Les personnes ne sachant pas définir le DD »	325	68		« Les personnes ne connaissant pas les enjeux du DD »	245	51,26
	Total	478	100		Total	478	100

Source : Enquête / TRAORE - Novembre 2016 à Juillet 2017

Sur les 478 individus enquêtés, 325 personnes (soit 68 %) ne savent pas définir le DD ou ont une idée très vague du concept. Une petite masse de 153 autres personnes (soit 32 %) savent le définir plus ou moins correctement. Dans cette même rubrique, 51,26 % (soit 245 personnes) de l'effectif total des enquêtés ne savent pas reconnaître les enjeux du DD contre 48,74 % (soit 233 personnes) sachant le faire (Tableau III). En considérant ces statistiques, l'on retient globalement qu'une proportion élevée de personnes interrogées méconnaissent le DD et ses enjeux ou ont des connaissances très vagues du concept, à côté d'une frange ayant des idées plus ou moins précises à propos. Si on s'en tient au fait que notre échantillon est quasiment constitué d'alphabètes, ce n'est pas exagéré d'affirmer que le concept de DD n'est pas encore diffus dans les corps sociaux en Côte d'Ivoire.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

La volonté de participation au DD en Côte d'Ivoire existe tant au niveau gouvernemental qu'au niveau des citoyens.

Engagement gouvernemental pour le développement durable de la Côte d'Ivoire

On ne peut parler de DD sans évoquer la participation dans la mesure ou la détermination des 17 ODD s'est effectuée après un processus de consultations hautement participatif et inclusif. Pour atteindre le DD avec à la clé un monde meilleur, « il faut embarquer avec tout le monde ne laisser personne de côté ».

L'engagement du pays ne fait aucun doute à ce jour. Plusieurs actions au sommet de l'Etat dans le cadre institutionnel prouvent que celui-ci est engagé et a la volonté de faire participer les citoyens au DD. L'arrimage PND/ODD, la sensibilisation de la société civile, l'incitation du groupement des entreprises en sont des exemples, ...L'engagement de l'Etat est une réalité, mais pas entièrement suffisant pour mener le projet de DD. Il faut d'autres acteurs dans la mesure où *les politiques publiques ne doivent plus être l'apanage des seuls Etats, mais doivent associer les différents groupes sociaux et toutes les parties prenantes* (Dahou et Weigel, 2005).

« Afin de renforcer l'implication et la participation nationale à l'atteinte des ODD, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans le processus d'appropriation nationale desdits Objectifs de Développement Durable par la population¹⁹³. (Rapport National Volontaire sur les ODD, 2019).

L'adoption de rapports sur la mise en œuvre des ODD dont le récent rapport volontaire d'examen national de la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire du ministère du plan et du développement, de juin 2019, traduisent également l'engagement effectif du gouvernement.

Cette interprétation semble corroborée par bon nombre d'analyses critiques récentes des processus de participation et d'engagement du citoyen dans le processus de DD. Le Rapport National Volontaire sur les ODD (2019), souligne qu'il a été initié un dialogue participatif et inclusif entre le Gouvernement, le secteur privé et la société civile afin de partager les expériences et de renforcer l'intégration des ODD dans la planification des politiques publiques pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. A l'issue des consultations menées par la société civile, les constats suivants ont été relevés : (i) *faible connaissance des ODD, des mécanismes liés à leur mise en œuvre, des priorités nationales et des indicateurs pour la mise en œuvre des ODD par les Organisation de la Société Civile*; 42% d'entre elles jugent comme moyen le niveau de progrès de réalisation des ODD par les Organisation de la Société Civile ; 60% jugent moyen le niveau de leur inclusion et 50% estiment moyen le niveau de leur participation au processus du Rapport National Volontaire sur les ODD. La société civile a insisté sur le message clé suivant : « La manche est dans la cognée, la cognée est dans la manche », autrement dit, « l'interdépendance et la coresponsabilité de l'État et des parties prenantes est le gage des progrès dans la mise en œuvre des ODD ». (RNV, 2019).

Faible participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire

Les rôles des parties prenantes y compris les citoyens sont définis et connus en Côte d'Ivoire. La participation citoyenne, en tant que principe de DD est indispensable à l'atteinte des 17 ODD. « *Quels que soient le nombre, la qualité et la pertinence des programmes de développement durable échafaudés, ainsi que quels que soient les textes réglementaires et lois qui les accompagnent, leur réussite reste fondamentalement tributaire de la mobilisation effective et responsable des citoyens* ». Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D. (2020). Cette mobilisation citoyenne indispensable n'est pas encore forte en Côte d'Ivoire. Cela se justifie par la faiblesse de la participation citoyenne qui est de 19,04 %. Cette faible participation est en contradiction avec la forte volonté exprimée des citoyens à participer au DD (93%).

La forte volonté de participation chez les citoyens pourrait s'expliquer par une certaine prise de conscience de leur utilité, à la fois en tant que partie prenante et de bénéficiaire des projets/programmes de développement. L'alphabétisme des enquêtés avec des niveaux d'études élevés (58% pour le supérieur et 34 %pour le secondaire) pourrait en être aussi une explication. La volonté seule ne suffisant pas pour contribuer au DD, il faut plus la participation citoyenne forte. Malheureusement, celle-ci n'est pas forte.

Selon l'enquête, les formes de participation citoyenne (*par la réalisation de tâches professionnelles, par volontariat, par bénévolat ou philanthropie*) au DD, ouvertement exprimée ici prouve que celle-ci est volontaire et est initiée par les citoyens eux-mêmes, suivant un schéma « *ascendant* », ou de « *bottom up* ». (Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D., 2020).

Cette participation volontaire se limite à des actes plus ou moins ordinaire de la vie quotidienne comme le respect des lois, l'accomplissement des devoirs, la lutte contre le gaspillage, la gestion des déchets et du cadre de vie.

Les degrés de participation sont donc pour la plupart sous-estimés, ressemblant à des actes sans importances, des pratiques habituelles. Cette remarque rejoint *l'étude des expériences de participation populaire aux projets de développement* d'après André Dumas¹⁹⁴ (1983), montrant que cette dernière est toujours relativement limitée, quand elle n'est pas réduite à son expression la plus caricaturale de fourniture de main d'œuvre.

Ce constat prouve que les initiatives descendant ou de type « top down, venant du gouvernement sont rares ou ne prennent pas véritablement en compte les citoyens. Assurément, c'est une raison de cette faible participation citoyenne observée.

¹⁹³ Rapport National Volontaire sur les ODD - Année 2019, p6.

¹⁹⁴ Directeur de l'UFR de Sciences économiques, Université de Montpellier I. Revue Tiers Monde, t. XXIV, n° 95, Juillet-Septembre 1983

Les preuves de participation citoyenne à la mise en œuvre des ODD ne sont pas encore assez fortes pour l'atteinte des 17 ODD, à l'horizon 2030 (Tableau II). En d'autres termes, ***la participation citoyenne n'est pas encore suffisante pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire, d'ici 2030***, parce que, visiblement, le concept de DD n'est pas encore ancré dans la société ivoirienne pour la transformer. La principale raison de cette faiblesse de l'implication individuelle et collective s'explique d'une part par la sous éducation/information des habitants au DD et cela rejoint l'un des résultats de l'étude de Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D. (2020), selon laquelle : « *Il y a un manque d'engagement d'une grande partie des citoyens dans les questions liées au développement durable, notamment à la problématique écologique, et ce à cause du manque d'information et de méconnaissance des associations et organismes nationaux et leur fonctionnement* »¹⁹⁵. Les résultats concernant la connaissance du DD par les habitants en Côte d'Ivoire (Tableau IV) corroborent ceux de ces auteurs. Une large frange de la population méconnaît encore le DD et ses enjeux (68% selon l'enquête).

Les habitants portent peu de l'intérêt au DD dans la mesure où 51,26 % n'en savent rien de ses enjeux (Tableau IV). Ce désintérêt pourrait aussi s'expliquer par le manque de motivation chez les citoyens comme le souligne D. Miller (1979) qui *montrent que lorsque les intéressés sont suffisamment motivés (besoin ressenti, traditions communautaires, consultation des intéressés) leur participation effective devient importante et que les projets réalisés fonctionnent d'autant mieux que la participation des intéressés y est plus forte.*¹⁹⁶

En plus, dans un pays en développement comme la Côte d'Ivoire où la lutte pour la survie demeure l'une des priorités absolues des citoyens, la question de la participation au DD, rencontre sûrement peu d'adhésion. « *Et tant que les acteurs sont toujours préoccupés par des problèmes anciens et qui ne sont pas résolus jusqu'à présent (santé, éducation, emploi, etc.), les questions liées au développement durable et de la gouvernance environnementale peuvent attendre* » Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D. (2020).

Une grande partie du public est assez peu intéressé par les questions de DD en Côte d'Ivoire. La poignée qui s'y intéresse a une connaissance très vague et reste encore sceptique sur la réalité du DD. Pour Frontel, N. (France Inter, 2016), « *Quand la population s'inquiète de trouver un travail, de se nourrir ou de se chauffer correctement, les questions de DD comme le climat n'est pas une priorité* ». D'autres ne se sentent pas encore concernés par le concept, car préoccupé par les problèmes plus pressants de pauvreté.

Pessimisme populaire vis-à-vis du DD

Les opinions diverses sur les possibilités de la Côte d'Ivoire d'atteindre les objectifs de développement durable pose la problématique du DD comme étant un mythe ou une réalité. A ce propos, trois scénarios possibles peuvent découler de toute projection prospective en termes de DD. Il s'agit de : ♦ La régression par rapport aux acquis actuels : le pays s'éloigne des ODD

♦ La stagnation par rapport à l'atteinte des ODD parsemée d'embûches : lutte continuelle et progrès considérables mais pas assez pour qualifier le pays d'exemple de DD

♦ Progrès suffisamment considérables : atteinte de tous ou presque tous les objectifs de DD. Le pays se positionne comme exemple de DD dans la sous-région et le monde.

Si on s'en tient aux bilans des réalisations des ODD, la situation actuelle est intermédiaire, c'est-à-dire située entre le scénario de la stagnation et de la réalisation pleine des ODD. Le pessimisme quant à la capacité de la Côte d'Ivoire à atteindre les 17 ODD est plus grand chez les citoyens. Beaucoup n'y croient pas et les indifférents sont en proportion non négligeable (Tableau III).

Ces visions des enquêtes de la Côte d'Ivoire rejoignent les postures d'une grande masse de populations à travers le monde. Selon Caron, P.¹⁰ (2018), les gens adoptent trois postures souvent distinctes vis-à-vis des ODD. Pour certains, les ODD sont inatteignables. Pour eux, le monde entier n'y arrivera jamais. Il faut laisser tomber car c'est un programme truffé de contradictions. Pour d'autres, il n'y a rien de nouveau. C'est du déjà vu ce genre d'agenda et on en verra d'autres disent-ils. Pour eux, il faut simplement observer, faire le dos rond, attendre que ça passe, attendre un autre sommet, un autre accord. Pour un troisième groupe, la posture vise à dire oui, il est possible d'atteindre les ODD. Pour ce groupe, il faut tout mettre en œuvre pour poursuivre ce cadre de changement même si cela va être difficile, compliqué car le monde entier s'est mis d'accord pour cela.

On peut aussi dire que ***la faible participation citoyenne à la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire est due aux pessimismes et à la méconnaissance du concept de DD par les masses citoyennes.***

¹⁹⁵ Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D., 2020. *Développement durable et gouvernance environnementale : la place de la participation citoyenne*. Revue Algérienne d'Économie et gestion Vol. 14, N° : 02 (2020).

¹⁹⁶ D. Miller, La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural, ocde, 1979.

¹⁰ Patrick Caron, chercheur au CIRAD, 2018.

V. CONCLUSION

Cette étude révèle que la participation effective des citoyens à la mise en œuvre des ODD en Côte d'Ivoire est assez faible (seulement 19,04 %) pour permettre l'atteinte des ODD, pour le compte de la Côte d'Ivoire, quoi que le taux de volontaires soit élevé, de 93 %. La participation citoyenne est donc rare selon l'avis même des habitants en Côte d'Ivoire parce qu'aussi, l'engagement des pouvoirs publics, à faire participer les citoyens, selon le schéma du « top down », n'est pas fort. Les raisons précises de cette participation non massive sont d'une part la sous éducation populaire des populations au DD et d'autre part, leur pessimisme vis-à-vis des possibilités du pays à l'atteinte de ces ODD. Une bonne frange d'habitants méconnaît encore le concept de DD (68 % des enquêtés ne savent pas définir exactement le concept de DD. 51,26 % n'en savent rien de ses enjeux). La méconnaissance du DD par les populations ainsi que leurs pessimismes quant à la réalisation des ODD constituent des verrous ou freins majeurs, à la participation des citoyens à la mise en œuvre des ODD. Pourtant, il ne faut laisser personne de côté dans la mesure ou la préservation de la planète ne saurait se faire au détriment d'une partie de la population.

REFERENCES

- [1]. Dumas, A. (1983), *Participation et projets de développement*. In: Tiers-Monde, tome 24, n°95, pp. 513-536; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1983.4306>
https://www.persee.fr/doc/tiers_00407356_1983_num_24_95_430
- [2]. Miller, D. (1979). *La participation de la population aux systèmes d'approvisionnement d'eau en milieu rural*, ocde.
- [3]. Guerchouh, M. et Si-Mohammed, D., 2020. *Développement durable et gouvernance environnementale : la place de la participation citoyenne*. Revue Algérienne d'Économie et gestion Vol. 14, N° : 02 (2020).
- [4]. Hurard M., (Août 2011). « *La participation citoyenne au développement durable à l'échelle locale en Europe* ». Les cahiers de la solidarité, Think tank européen Pour la Solidarité, www.pourlasolidarite.be
- [5]. Caron, P. (chercheur au CIRAD). (2018), les ODD : *un cadre de transformation et des arbitrages*. (videocours). Université Virtuelle Environnement et Développement Durable.
- [6]. INS, 2014, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), résultats globaux, Abidjan, p6.
- [7]. RCI/Groupe Consultatif PND 2016-2020, (2016), « *Plaidoyer pour la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire* », p. 8-9
- [8]. Dumas André. (1983), *Participation et projets de développement*. In: Tiers-Monde, tome 24, n°95, pp. 513-536; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1983.4306>
- [9]. RCI, 2014, Loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 d'orientation sur le développement durable
- [10]. Freeman & Reed, (1983), Stockholders and Stakeholders : A new perspective on corporate governance. California Management Review, vol. XXV. N°3, spring 1983, p88.
- [11]. BOURQUE, Denis, (2011), « Droit et principes de développement : Quel lien ? ». Guide québécois pour des Agendas locaux / 5e principe de la loi québécoise sur le développement durable.
- [12]. Berthier, N. (2002). Les techniques de l'enquête, méthode et exercices corrigés, Paris, A. Colin.
- [13]. Gauthier, B. (1997). Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données. (3^e édition revue et augmentée). Quebec. Presse de l'Université de Quebec.

TABLE DES MATIERES

TITRES	PAGES
AVANT-PROPOS.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
DEDICACE.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	xi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xii
LISTE DES PHOTOS.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE THÉORIQUE.....	7
CHAPITRE I : SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE.....	8
1.1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET.....	8
1.1.1. MOTIVATION PERSONNELLE.....	8
1.1.2. PERTINENCE SOCIALE.....	9
1.1.3. PERTINENCE SCIENTIFIQUE.....	12
1.1.4. CIRCONSCRIPTION ET EXPLICATION DU SUJET.....	14
1.2. PROBLEME DE RECHERCHE.....	16
1.2.1. LES QUESTIONS DE RECHERCHE.....	22
1.2.1.1. La question centrale.....	22
1.2.1.2. Les questions secondaires.....	22
1.2.2. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	23
1.2.2.1. Objectif général.....	23
1.2.2.2. Objectifs spécifiques.....	24
CHAPITRE II : CADRE DE REFERENCES THEORIQUES.....	25
2.1. DEFINITION DES CONCEPTS.....	25
2.1.1. CONCEPTS EXPLICITES.....	25
2.1.1.1. Le concept de l'éducation au développement durable.....	25
2.1.1.2. Le concept de participation citoyenne.....	28
2.1.1.3. Le concept d'objectifs de développement durable.....	33
2.1.2. CONCEPTS IMPLICITES.....	38
2.1.2.1. Le développement durable : un concept évolutif	38
2.1.2.2. Les enjeux du DD.....	42
2.1.2.2.1. <i>Enjeux environnementaux</i>	43
2.1.2.2.2. <i>Enjeux sociaux</i>	43
2.1.2.2.3. <i>Enjeux économiques</i>	43
2.1.2.2.4. <i>Enjeux éducationnels</i>	43
2.1.2.2.5. <i>L'enjeu de la multi-dimensionnalité</i>	43
2.1.2.2.6. <i>L'enjeu de l'irréversibilité</i>	43
2.1.2.2.7. <i>Les enjeux d'équité inter- et intra-générationnelle</i>	45

2.1.2.2.8.	<i>L'enjeu de l'incertitude</i>	45
2.1.2.3.	Perspectives stratégiques en termes d'éducation au développement durable.....	45
2.1.2.4.	La transition de la croissance économique au développement durable.....	47
2.1.2.5.	Les principes et optiques du DD.....	48
2.1.2.5.1.	<i>Les principes</i>	48
2.1.2.5.2.	<i>Les optiques</i>	49
2.1.2.6.	Les parties prenantes ou acteurs de l'éducation au développement durable.....	51
2.2.	THEORIES DE REFERENCE.....	52
2.2.1.	LA THEORIE DE L'EDUCATION POPULAIRE.....	52
2.2.1.1.	Aperçu sur l'éducation populaire.....	52
2.2.1.2.	L'éducation populaire selon Paulo Freire.....	56
2.2.1.2.1.	<i>Éduquer, c'est avoir une connaissance critique de la réalité</i>	56
2.2.1.2.2.	<i>Éduquer est une pratique politique</i>	57
2.2.1.2.3.	<i>Éduquer, c'est se constituer en sujets</i>	58
2.2.1.2.4.	<i>Éduquer, c'est dialoguer</i>	59
2.2.2.	THEORIE DU CHANGEMENT SOCIAL.....	63
	CHAPITRE III : LA REVUE DE LA LITTERATURE	67
3.1.	ETAT CRITIQUE DE LA LITTERATURE SUR LA QUESTION DE RECHERCHE.....	67
3.1.1.	EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	67
3.1.1.1.	Les principales approches de l'éducation à l'environnement et au DD.....	67
3.1.1.2.	L'Approche par les Questions Socialement vives (QSV) et les controverses : un enjeu indispensable d'intégration du DD dans les modèles de penser, de réflexions et d'actions.....	71
3.1.1.3.	La question de représentations de l'éducation au développement durable.....	74
3.1.1.4.	Principes pour un parcours éducatif scolaire relatif à un développement durable	79
3.1.1.4.1.	<i>Quelle acception de l'Éducation au Développement Durable ?</i>	79
3.1.1.4.2.	<i>Éducation au choix</i>	80
3.1.1.4.3.	<i>Élaboration d'un parcours éducatif au service de la transformation de soi et du monde</i>	81
3.1.1.4.4.	<i>Résoudre des problèmes complexes et gérer l'incertitude, un principe d'EDD à intégrer</i>	81
3.1.1.5.	Les cinq niveaux d'intégration de l'EDD dans les classes.....	83
3.1.1.5.1.	<i>Une éducation aux éco-gestes</i>	83
3.1.1.5.2.	<i>Un enseignement du DD</i>	83
3.1.1.5.3.	<i>Une intégration disciplinaire</i>	84
3.1.1.5.4.	<i>Une approche interdisciplinaire et participative</i>	84
3.1.1.5.5.	<i>Une remise en question des fondements et des valeurs de l'école</i>	84
3.1.1.6.	Multi, pluri, inter ou transdisciplinarité pour une éducation en vue d'un DD ?	85
3.1.1.6.1.	<i>La multidisciplinarité</i>	85
3.1.1.6.2.	<i>La pluridisciplinarité</i>	87

3.1.1.6.3.	<i>L'interdisciplinarité</i>	88
3.1.1.6.4.	<i>La transdisciplinarité</i>	90
3.1.1.7.	Les compétences pour éduquer au DD.....	92
3.1.1.7.1.	<i>Les cinq compétences nécessaires à l'EDD</i>	92
3.1.1.7.2.	<i>Les cinq leviers d'action de chaque compétence</i>	94
3.1.1.8.	Les outils de l'EDD.....	97
3.1.1.8. 1.	<i>La pédagogie de projet au cœur de l'éducation pour un DD</i>	97
3.1.1.8. 2.	<i>Les cartes mentales en éducation au développement durable : un outil pédagogique d'EDD</i>	101
3.2.2.	LE ROLE DES MEDIAS DANS L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	104
3.2.2.1.	Théories médiatiques générales.....	104
3.2.2.1.1.	<i>La propagande et mondialisation de l'opinion publique par Lasswell</i>	105
3.2.2.1.2.	<i>Lazarsfeld et les leaders d'opinion comme vecteur de communication</i>	105
3.2.2.1.3.	<i>Le duo Shannon et Weaver</i>	106
3.2.2.1.4.	<i>L'école Palo Alto</i>	107
3.2.2.1.5.	<i>Le media vecteur de McLuhan</i>	107
3.2.2.2.	Rôles des Médias dans la quête du développement durable.....	108
3.2.2.2.1.	<i>Médias : outils de transfert de développement</i>	108
3.2.2.2.2.	<i>Médias : outils d'indépendance culturelle</i>	109
3.2.2.2.3.	<i>Médias : Outils de démocratie</i>	110
3.2.2.2.4.	<i>Médias : Outils de sensibilisation et de changement de comportement</i>	111
3.2.2.2.5.	<i>Les médias : outils de participation</i>	111
3.2.2.2.6.	<i>Quelles attentes dans le contexte actuel de mondialisation et l'ouverture des marchés ?</i>	112
3.2.2.2.7.	<i>Les effets des médias</i>	112
3.2.2.2.7.1.	<i>Les effets sur les individus</i>	113
3.2.2.2.7.2.	<i>Les effets sur la société globale</i>	113
3.2.2.2.8.	<i>La question de conditionnement et de la manipulation</i>	115
3.2.2.3.	Éducation aux médias.....	117
3.2.2.4.	Médias et développement durable : comment intéresser le public ?.....	119
3.2.2.5.	Médias : ressources éducatives informelles indispensables.....	126
3.3.	FORMULATION DES HYPOTHESES DE LA RECHERCHE.....	128
3.2.1.	HYPOTHESE GENERALE DE RECHERCHE.....	128
3.2.2.	HYPOTHESES SPECIFIQUES.....	128
3.3.	CONSTRUCTION DU CADRE OPERATOIRE.....	128
3.3.1.	PRECISION DES VARIABLES.....	128
3.3.1.1.	Modèle conceptuel.....	131
3.3.1.2.	Commentaire du modèle conceptuel et des variables.....	131
3.3.1.2.1.	<i>La variable indépendante : Éducation au Développement Durable</i>	131
3.3.1.2.2.	<i>Les variables intermédiaires : Participation citoyenne populaire</i>	133
3.3.1.2.3.	<i>Les variables dépendantes : Développement durable du pays ou Atteinte de tous les ODD</i>	134

3.3.2. PRECISION DES INDICATEURS ET MODALITES D'OBSERVATION	135
CONCLUSION PARTIELLE.....	136
DEUXIEME PARTIE : FONDEMENTS D'ORDRE METHODOLOGIQUE.....	138
CHAPITRE IV : DESCRIPTION DU CADRE DE L'ETUDE, DE LA	
POPULATION ET DE L'ECHANTILLON.....	139
4.1. CADRE DE L'ETUDE : LA CÔTE D'IVOIRE.....	139
4.1.1. ASPECT PHYSIQUE.....	139
4.1.2. POPULATION.....	142
4.1.2.1. Évolution de la population de la Côte d'Ivoire.....	143
4.1.2.2. Structures par sexe et par âge.....	144
4.1.2.3. Répartition de la population par nationalité.....	145
4.1.2.4. Situation matrimoniale et type de mariage.....	146
4.1.2.5. L'alphabétisation.....	146
4.1.2.6. Les commodités des logements des ménages.....	147
4.1.3. LA SITUATION POLITIQUE, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	148
4.1.3.1. La situation politique et juridique.....	148
4.1.3.2. Organisation administrative.....	149
4.1.4. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE PLUS OU MOINS RELUISANTE.....	151
4.1.4.1. L'état du développement économique et ses principales contraintes.....	151
4.1.4.2. De la conjoncture économique des années de crise.....	152
4.1.4.3. ...A l'embellie économique récente.....	153
4.1.5. LA RÉALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE	
DE RIO 92 A L'AVENEMENT DES ODD.....	155
4.1.5.1. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du DD en côte d'ivoire	
de Rio 92 à l'avènement des ODD.....	156
4.1.5.1.1. Adhésion aux accords internationaux et mise en place de	
cadre politique, institutionnel et juridique.....	156
4.1.5.1.2. Les progrès dans les Secteurs économiques.....	158
4.1.5.2. Les domaines prioritaires en matière de DD.....	163
4.1.5.2.1. Domaines environnementaux prioritaires.....	163
4.1.5.2.2. Domaines économiques et sociaux prioritaires.....	166
4.1.5.3. Facteurs de progrès.....	166
4.1.5.3.1. Facteurs internes.....	166
4.1.5.3.2. Facteurs externes.....	167
4.1.5.4. Contraintes sur la route du développement durable.....	168
4.1.5.4.1. Contraintes liées au cadre politique, institutionnel et juridique.....	168
4.1.5.4.2. Contraintes liées à l'éducation/formation et la recherche.....	169
4.1.5.4.3. Contraintes liées au cadre financier et de financement.....	170
4.1.5.5. Défis nouveaux et émergents du développement durable.....	171
4.1.5.5.1. Urbanisation galopante et problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires ...	171
4.1.5.5.2. Changements climatiques et problèmes environnementaux, sociaux et	
Sanitaires.....	172
4.1.5.5.3. Financement des actions liées à la SNDD.....	172

4.1.5.6.	Priorités et attentes de la Côte d’Ivoire par rapport à la CNUDD.....	174
4.1.5.6.1.	<i>Priorités</i>	174
4.1.5.6.2.	Attentes de la Côte d’Ivoire par rapport à la CNUDD.....	179
4.2.	POPULATION D’ETUDE.....	181
4.3.	ECHANTILLON.....	181
4.3.1.	CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE L’ECHANTILLON ENQUETES PAR QUESTIONNAIRE.....	182
4.3.2.	LES CARACTERISTIQUES DES ACTEURS DE L’EDD, ENQUETES.....	184
CHAPITRE V : METHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE, D’ANALYSE DES DONNEES.....		186
5.1.	METHODES ET TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNEES.....	186
5.1.1.	METHODES DE COLLECTE DES DONNEES.....	186
5.1.1.1.	Méthode systémique.....	186
5.1.1.2.	Méthode statistique.....	187
5.1.1.3.	Méthode analytique.....	187
5.1.2.	TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNEES.....	187
5.1.2.1.	Recherche documentaire.....	187
5.1.2.2.	Observation indirecte.....	188
5.1.2.3.	Entretien.....	188
5.1.2.4.	Focus group (ou "groupe de discussion").....	189
5.1.2.5.	Enquête par questionnaire	190
5.2.	ENREGISTREMENT ET DEPOUILLEMENT DES DONNEES.....	191
5.2.1.	ENREGISTREMENT.....	191
5.2.2.	DEPOUILLEMENT.....	191
5.2.2.1.	Le traitement informatique des données.....	192
5.2.2.2.	L’analyse documentaire.....	192
5.3.	METHODES ET TECHNIQUES D’ANALYSE DES DONNEES.....	192
5.3.1.	MÉTHODES D’ANALYSE DES DONNÉES.....	192
5.3.1.1.	Analyse qualitative.....	192
5.3.1.2.	Analyse quantitative.....	193
5.3.2.	TECHNIQUES D’ANALYSE DES DONNÉES.....	194
5.3.2.1.	Tri à plat.....	194
5.3.2.2.	Tableaux croisés.....	194
5.3.2.3.	Graphiques et diagrammes.....	194
5.3.3.	DIFFICULTÉS DE RÉALISATION DE L’ENQUÊTE.....	195
CONCLUSION PARTIELLE.....		196
TROISIEME PARTIE : RÉSULTATS.....		198
CHAPITRE VI : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....		199
6.1.	ANALYSE DES RESULTATS.....	199
6.1.1.	ETAT DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU DD EN COTE D’IVOIRE.....	199
6.1.1.1.	Soutien politique.....	201

6.1.1.2.Définition d'un cadre institutionnel.....	201
6.1.1.3.Implication des décideurs publics.....	202
6.1.1.4.Evaluation des progrès à accomplir ou des progrès accomplis.....	203
6.1.1.5.Intégration dans les stratégies nationales.....	216
6.1.1.6. Implication des parlements et collectivités.....	218
6.1.1.7. Implication de la société civile et des citoyens.....	221
6.1.1.8.Implication du secteur privé.....	222
6.1.2. OPPORTUNITES DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU INSTITUTIONNEL.....	223
6.1.2.1.Un engagement et un leadership du Gouvernement réaffirmés en faveur des OD.....	223
6.1.2.2.Des actions de plus en plus réelles aujourd'hui.....	224
6.1.2.3.PND 2016-2020, une opportunité pour l'accélération de l'atteinte des ODD.....	227
6.1.3. EFFORTS D'APPROPRIATION DES ODD.....	230
6.1.4. ETAT DE L'IMPLICATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE A LA REALISATION DES ODD EN COTE D'IVOIRE.....	232
6.1.4.1.Le cadre de la participation citoyenne en Côte d'Ivoire.....	233
6.1.4.2.Prise de conscience et poids de la participation citoyenne suivant l'avis des enquêtés.....	235
6.1.4.3.Volonté de participation citoyenne au DD en Côte d'Ivoire.....	235
6.1.4.4.Forme de participation citoyenne au DD et actions concrètes en Côte d'Ivoire.....	236
6.1.4.4.1. <i>La forme descendante ou de « top down »</i>	237
6.1.4.4.1.1. <i>L'accès au savoir</i>	237
6.1.4.4.1.2. <i>L'accès à l'information et la participation</i>	237
6.1.4.4.1.3. <i>La participation et l'engagement</i>	237
6.1.4.4.2. <i>La forme ascendante ou « bottom up »</i>	237
6.1.4.4.2.1. <i>Le bénévolat</i>	238
6.1.4.4.2.2. <i>Le volontariat</i>	238
6.1.4.4.2.3. <i>La philanthropie</i>	238
6.1.4.4.2.4. <i>La réalisation de tâches professionnelles et domestiques</i>	238
6.1.5. ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.....	239
6.1.5.1.L'adhésion aux initiatives transversales servant de cadre stratégiques à l'EDD et l'engagement du pays.....	240
6.1.5.2.La réalité du développement de l'éducation en vue du DD en Côte d'Ivoire suivant les grandes tendances en francophonie.....	245
6.1.5.3.Connaissance et représentation sociale du DD.....	249
6.1.5.3.1. <i>Connaissance du concept de DD et de ses enjeux</i>	249
6.1.5.3.2. <i>Représentation du concept de DD chez les enquêtés</i>	251
6.1.5.3.2.1. <i>Le DD égale à l'Accès aux équipements de base (eau potable, logement, santé, éducation...) et l'épanouissement de tous (43,11% des enquêtés)</i>	252
6.1.5.3.2.2. <i>Le DD égale à la Préservation des Ressources naturelle et énergétique (38,21% des enquêtés)</i>	252
6.1.5.3.3. <i>Les ODD prioritaires selon l'avis des populations</i>	253
6.1.5.4.Visions des populations sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'atteindre le DD.....	254

6.1.6. LES DETERMINANTS DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.....	255
6.1.6.1.De l'éducation traditionnelle à l'instruction formelle.....	256
6.1.6.2.L'école parallèle : les médias.....	257
6.1.6.3.La communauté et la culture (coutumes).....	258
6.1.6.4.La citoyenneté.....	259
6.1.7. CONTRIBUTION DE L'ECOLE A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.....	260
6.1.7.1.Regard sur le système éducatif ivoirien.....	260
6.1.7.1.1. <i>L'éducation de base en essor favorable à l'EDD mais minée de nombreux freins</i>	262
6.1.7.1.1.1. <i>L'enseignement préscolaire</i>	262
6.1.7.1.1.2. <i>L'éducation du primaire</i>	262
6.1.7.1.1.3. <i>L'enseignement secondaire général et technique</i>	264
6.1.7.1.1.4. <i>Les centres d'alphabétisation</i>	265
6.1.7.1.1.5. <i>La Formation professionnelle en reforme</i>	265
6.1.7.1.2. <i>Enseignement supérieur</i>	267
6.1.7.1.3. <i>Implémentation de l'éducation au développement durable (EDD) dans le système éducatif ivoirien</i>	269
6.1.7.2.Présence du développement durable dans les programmes éducatifs.....	272
6.1.7.2.1. <i>Les domaines d'enseignement</i>	272
6.1.7.2.2. <i>Le DD dans les programmes scolaires d'enseignements</i>	275
6.1.7.3.Quelques activités concrètes d'éducation au DD en côte d'ivoire.....	277
6.1.7.3.1. <i>Le jeu concours « génies en herbe » 2012</i>	277
6.1.7.3.2. <i>La journée éclatée du prix national d'excellence</i>	279
6.1.7.3.3. <i>Assises ivoiriennes du développement durable dans le secteur privé</i>	279
6.1.7.3.4. <i>Signature de conventions avec des entreprises du domaine du développement durable</i>	281
6.1.7.3.5. <i>Installation de la commission nationale de développement durable (CNDD) et des comités de développement durables (CDD) de l'administration publique</i>	282
6.1.8. CONTRIBUTION DES MEDIAS A L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.....	284
6.1.8.1.Les médias et le DD en Côte d'Ivoire.....	284
6.1.8.1.1. <i>La Presse</i>	284
6.1.8.1.2. <i>La Radio</i>	285
6.1.8.1.3. <i>La Télévision</i>	286
6.1.8.1.4. <i>Internet</i>	286
6.1.8.2. Les traces du DD dans médias : cas de la RTI et de sa chaîne RTI1.....	287
6.1.8.2.1. <i>Analyse structurelle de RTI1 suivant la matrice SWOT (strengths, weaknesses, opportunities and threats)</i>	287
6.1.8.2.2. <i>Caractéristiques de la grille de programme de RTI1</i>	288
6.1.8.2.2.1. <i>Le magazine</i>	289
6.1.8.2.2.2. <i>Le documentaire</i>	289

6.1.8.2.2.3. <i>La fiction</i>	289
6.1.8.2.2.4. <i>La variété</i>	289
6.1.8.2.2.5. <i>L'information</i>	290
6.1.8.2.3. <i>Diffusion importante d'émissions</i>	290
6.1.8.2.4. <i>Timing des émissions (en minute) par genre et type de production</i>	291
6.1.8.2.5. <i>Identification des plateaux de RTI1 qui traitent des sujets de développement durable selon nos observations</i>	293
6.1.8.2.5.1. <i>Des émissions classiques et à thèmes variés</i>	293
6.1.8.2.5.2. <i>L'actualité, siège des sujets de DD</i>	296
6.1.8.3. <i>Opinions des populations sur la contribution de RTI1 à l'éducation au développement durable</i>	302
6.1.8.3.1. <i>Avis des enquêtés sur le media le plus approprié à éduquer au développement durable</i>	302
6.1.8.3.2. <i>Avis des enquêtés sur la nature de la RTI1</i>	303
6.1.8.3.3. <i>Avis des enquêtés sur la qualité de la grille des programmes de la RTI1</i>	303
6.1.8.3.4. <i>Avis des enquêtes sur l'implication de la RTI1 à l'éducation au développement durable</i>	304
6.1.8.3.5. <i>Avis des enquêtés sur l'impact des émissions de DD sur leurs comportements</i>	305
6.1.9. <i>LES OBSTACLES A LA PARTICIPATION CITOYENNE EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DD</i>	306
6.1.9.1. <i>Difficultés d'accès des citoyens à l'agenda 2030</i>	306
6.1.9.2. <i>Niveau de connaissances encore faible des acteurs impliqués dans l'EDD</i>	306
6.1.9.3. <i>Synthèse des causes probables de la faible éducation des citoyens au DD en Côte d'Ivoire</i>	307
6.1.9.4. <i>Le cadre institutionnel et l'engagement gouvernemental en matière d'EDD pas encore bien structuré</i>	309
6.1.9.5. <i>Les obstacles liés à l'EDD au niveau scolaire</i>	310
6.1.9.5.1. <i>Sur le plan pédagogique</i>	310
6.1.9.5.2. <i>Sur le plan culturel</i>	310
6.1.9.5.3. <i>Sur le plan financier</i>	311
6.1.9.6. <i>Les verrous qui empêchent le grand public de bien comprendre et de s'approprier les enjeux du DD</i>	311
6.1.9.6.1. <i>Enjeux sont perçus comme lointains dans le temps</i>	312
6.1.9.6.2. <i>Enjeux sont perçus comme lointains dans l'espace</i>	312
6.1.9.6.3. <i>Enjeux sont noyés dans des préoccupations des populations à plus court terme</i> ...	312
6.1.9.6.4. <i>Enjeux nécessitent de changer notre mode de vie, ce que nous ne sommes pas prêts forcément à accepter</i>	313
6.1.10. <i>LES FACTEURS INCITATIFS A LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DD</i>	313
6.1.10.1. <i>Les facteurs incitatifs de l'Etat favorables à la participation citoyenne en vue du DD ou le « top down »</i>	313
6.1.10.1.1. <i>Adhésion de la Côte d'Ivoire à la vision mondiale d'EDD et mise en place des moyens de sensibilisation pour l'atteinte des ODD</i>	313
6.1.10.1.2. <i>L'incitation de l'État à la mise en œuvre des Agendas 21 locaux</i>	316

6.1.10.1.3. <i>Les collectivités, les communautés et les ONGs</i>	316
6.1.10.2. Dispositions intellectuelles individuelle pour effectuer une EDD.....	316
6.1.10.2.1. <i>Conscientisation</i>	316
6.1.10.2.2. <i>Volonté</i>	317
6.1.10.2.3. <i>Perfectionnement</i>	317
6.2. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	318
6.2.1. L'ENGAGEMENT DE L'ETAT, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE.....	318
6.2.2. LE NIVEAU D'EDD DES HABITANTS DE LA COTE D'IVOIRE ET LE CHANGEMENT SOCIAL EN VUE DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS A LA MISE EN ŒUVRE DES ODD.....	321
6.2.3. LE SYSTEME D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN COTE D'IVOIRE, LA CONNAISSANCE DU CONCEPT ET DE SES ENJEUX PAR LES CITOYENS.....	323
6.2.4. LA CONSTITUTION D'UNE MASSE D'ACTEURS-CITOYEN CAPABLE DE PARTICIPER AU DD, PAR CREATIVITE, INNOVATION ET ENTREPRENARIAT SOCIAL.....	324
CHAPITRE VII : DISCUSSION DES RESULTATS.....	327
7.1.CONFONTATION DES RESULTATS.....	327
7.1.1. DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT ET LA PARTICIPATION CITOYENNE À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE.....	327
7.1.2. DE LA CONNAISSANCE ET DE LA REPRÉSENTATION DU DD PAR LES HABITANTS DE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA TRANSFORMATION DE CHAQUE CITOYEN EN ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE DES ODD.....	330
7.1.3. DE LA PLACE DU DD DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE.....	333
7.1.4. NOUVELLE APPROCHE POUR UNE EDD RÉUSSIE EN CÔTE D'IVOIRE.....	336
7.2. IMPORTANCE DES RESULTATS, LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION ET LEURS LIMITES.....	337
7.2.1. IMPORTANCE DES RÉSULTATS.....	337
7.2.2. LA QUESTION DE LEUR GÉNÉRALISATION.....	339
7.2.3. LES LIMITES.....	339
7.3. SUGGESTIONS : APPROCHES ET PERSPECTIVES POUR LA TRANSFORMATION DE CHAQUE CITOYEN EN ACTEUR DE DD.....	341
7.3.1. APPROCHE INTEGREE POUR UNE EDD REUSSIE EN COTE D'IVOIRE.....	341
7.3.1.1.L'intégration des conceptions de l'éducation.....	342
7.3.1.2.L'intégration des moyens.....	344
7.3.1.3.L'intégration des pédagogies.....	345
7.3.1.4.L'intégration des stratégies pédagogiques.....	346
7.3.1.5.L'intégrations des acteurs.....	348
7.3.2. L'INTEGRATION VERITABLE DU DD DANS LE SYSTEME IVOIRIEN D'EDUCATION.....	349

7.3.2.1.Existence de repères et principes de base de l'éducation au DD en Côte d'Ivoire.....	349
7.3.2.2.Principes de base de l'EDD en Côte d'Ivoire.....	350
7.3.2.2.1. <i>Principe de transmission</i>	350
7.3.2.2.2. <i>Principe de progressivité</i>	350
7.3.2.2.3. <i>Principe de cohésion</i>	351
7.3.2.3.Le défi actuel de l'EDD en Côte d'Ivoire.....	353
7.3.3. INTEGRATION DU DD DANS LES MDELES DE PENSEES, DE REFLEXIONS ET D'ACTIONS.....	354
7.3.3.1.Faire usage de l'approche éducative par les questions socialement vives (QSV).....	354
7.3.3.2.Pratiquer l'éducation participative.....	356
7.3.3.3.Mettre les apprenants et enseignants, (deux groupes prédisposés et ayant les capacités à aller vers le développement durable) au centre de l'EDD.....	357
7.3.3.4.Faire de la transposition curriculaire du concept de DD dans les programmes scolaires, une réalité.....	358
7.3.3.4.1. <i>Le DD comme discipline scolaire à part entière</i>	358
7.3.3.4.2. <i>L'intégration disciplinaire du concept de DD</i>	359
7.3.3.4.3. <i>Le DD comme programme adapté à la vie scolaire</i>	359
7.3.3.4.4. <i>Introduction de l'actualité du DD à l'école</i>	360
7.3.4. LES RECOMMANDATIONS THÉORIQUES AU NIVEAU DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS POUR UNE ÉDUCATION EN VUE DU DD RÉUSSIE EN CÔTE D'IVOIRE.....	361
7.3.4.1.Engager des campagnes nationales de communication sur le développement durable.....	361
7.3.4.2.Inciter les médias à accorder plus d'espace et à multiplier les informations sur le DD.....	364
7.3.4.2.1. <i>Éducation aux médias et au développement durable</i>	365
7.3.4.2.2. <i>Multiplier les productions sur l'EDD à la télévision nationale RTI</i>	365
7.3.4.2.3. <i>Constituer une équipe de journalistes compétents pour informer sur le DD</i>	366
7.3.4.2.4. <i>Former et donner plus d'outils aux journalistes pour lever les verrous liés à l'incompréhension du DD</i>	368
7.3.4.2.4.1. <i>Le choix du sujet est déterminant</i>	368
7.3.4.2.4.2. <i>Le choix des experts et des témoins est déterminant</i>	368
7.3.4.2.4.3. <i>La forme utilisée est déterminante (médiation par l'art, vulgarisation de données scientifiques, ...)</i>	369
7.3.4.2.5. <i>Mise en place d'un guide du journaliste ivoirien engagé dans la promotion du DD</i>	369
7.3.4.2.5.1. <i>La problématique du DD</i>	369
7.3.4.2.5.2. <i>Le Vocabulaire du DD</i>	370
7.3.4.2.5.3. <i>Sources d'informations</i>	371
7.3.4.2.6. <i>Proposition d'un projet d'émission de télévision sur le DD</i>	371
7.3.5. LES OPPORTUNITES D'INCITATION A LA PARTICIPATION CITOYENNE A MISE EN ŒUVRE ODD EN CÔTE D'IVOIRE.....	373
7.3.5.1.Actions pour une large mobilisation citoyenne pour les ODD.....	373

7.3.5.1.1. <i>Mettre le citoyen au cœur de la réalisation des ODD</i>	373
7.3.5.1.2. <i>Un pour tous et tous pour un pour le DD en Côte d'Ivoire</i>	374
7.3.5.2. <i>L'entrepreneuriat scolaire en Côte d'Ivoire : un stimulateur de projet de DD</i>	375
7.3.5.2.1. <i>Un projet éducatif bien pensé</i>	375
7.3.5.2.2. <i>...Pour transformer les élèves en entrepreneur et acteurs du changement futur</i> ...	377
7.3.5.3. <i>Les TIC et leurs outils : opportunités d'éducation et de mise en œuvre du DD</i>	377
7.3.5.3.1. <i>Offres et importance des TIC au service du DD</i>	377
7.3.5.3.2. <i>La dynamique des TIC en Côte d'Ivoire</i>	379
7.3.5.3.3. <i>Les médias sociaux : puissant pour l'auto promotion du DD</i>	381
7.3.6. DE L'EDUCATION AU DD A L'ENGAGEMENT PARTICIPATIF INDIVIDUEL ET COLLECTIF A L'EDD, A LA MISE EN ŒUVRE DES ODD ET AU PARTAGE D'EXPERIENCE	382
7.3.6.1. <i>Prise de conscience - action – diffusion : un trio efficace pour susciter l'engagement populaire en faveur du DD</i>	383
7.3.6.1.1. <i>De la prise de conscience à la capacité de diagnostic et problématisation de la situation du milieu de vie</i>	383
7.3.6.1.2. <i>L'incitation au changement de comportement en faveur de la réalisation des ODD : acteurs et motifs</i>	383
7.3.6.1.3. <i>Émergence de nouveaux profils d'acteurs de DD et d'EDD</i>	385
7.3.6.1.3.1. <i>L'entrepreneur du changement ou le créateur</i>	385
7.3.6.1.3.2. <i>Le militant ou l'adhérent</i>	387
7.3.6.1.3.3. <i>L'activiste ou mobilisateur</i>	387
7.3.6.1.3.4. <i>Le vulgarisateur ou communicateur</i>	387
7.3.6.1.3.5. <i>L'éducateur d'adulte /famille</i>	387
7.3.6.2. <i>Désirs et types de contribution de la population à l'EDD et à la réalisation des ODD</i>	388
7.3.7. PARTICIPATION PAR CREATION DE PROJETS DE DD	390
7.3.7.1. <i>La pédagogie par projet</i>	391
7.3.7.2. <i>La mise en place de cadre de création de projet de DD</i>	392
7.3.7.2.1. <i>Description de FabLab Développement Durable</i>	392
7.3.7.2.2. <i>Quelques projets de DD de la FabLab Développement Durable</i>	392
7.3.7.3. <i>Vulgarisation d'expériences</i>	393
7.3.8. EXPERIMENTATION DU MODELE DE L'EDD SELON L'APPROCHE INTEGREE DES PARAMETRES : CAS DE PROJETS SPECIFIQUES AU LYCEE MIXTE I DE YAMOOUSSOUKRO	394
7.3.8.1. <i>Choix des classes expérimentales au Lycée Mixte 1 de Yamoussoukro</i>	394
7.3.8.2. <i>Le processus pédagogique de conception de projet et la pédagogie de l'accompagnateur</i>	395
7.3.8.2.1. <i>Processus pédagogique pour la conception de projets de DD</i>	395
7.3.8.2.2. <i>L'outil pédagogique pour susciter la controverse, la compréhension, l'émergence d'idée et d'actions</i>	396
7.3.8.2.2.1. <i>Cours d'éducation au Développement Durable (EDD)</i>	397
7.3.8.2.2.2. <i>Tableau des habilités et des contenus</i>	397
7.3.8.2.2.3. <i>Exemple de situation</i>	398

7.3.8.2.2.4. Exercice d'application : mise en situation.....	400
7.3.9. AGENDA 21 SCOLAIRE, UN CADRE FAVORABLE POUR LES PROJETS ENTREPREUNARIAUX D'EDUCATION AU DD.....	401
7.3.9.1.L'agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro : une forme d'éducation et d'engagement au DD.....	401
7.3.9.2.Mise en œuvre de l'agenda 21 du lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	404
7.3.9.2.1. Étape 1 : Organisation générale du projet (De janvier à Février 2017).....	404
7.3.9.2.2. Étape 2 : Mise en œuvre de l'agenda 21 scolaire proprement dite (De janvier à Février 2017).....	406
7.3.9.2.3. Étape 3 : Le retour sur l'action et l'évaluation pédagogique du projet.....	412
7.3.9.3.Les résultats des actions de mise en œuvre de l'Agenda 21 au Lycée mixte 1 de Yamoussoukro.....	413
7.3.9.3.1. Résultat de l'implémentation du projet « éco-école » : réalisation d'un jardin de teck et embellissement de la cour de l'école.....	414
7.3.9.3.2. Résultat de l'implémentation du projet numérique « e.durable.info » : mise en place d'une plateforme de communication sur le DD.....	415
7.3.9.3.3. Résultat de l'implémentation du projet « Club Développement Durable » : échanges sur le DD.....	416
CONCLUSION PARTIELLE.....	417
CONCLUSION GENERALE.....	419
BIBLIOGRAPHIE.....	426
ANNEXES.....	441